BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉD. DRIAULT
Agrégé d'histoire

G. MONOD
de l'Institut

Histoire Politique et sociale

Évolution du monde moderne

(1815-1915)

SIXIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN.

HISTOIRE
POLITIQUE ET SOCIALE
1815-1915

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

COURS COMPLET D'HISTOIRE

Pour l'enseignement secondaire.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **G. MONOD**

Membre de l'Institut, Président de la section historique de l'École des Hautes-Études,

par MM. P. GUIRAUD, LACOUR-GAYET, membres de l'Institut.
PAGÈS, inspecteur de l'Académie de Paris,
G. GLOTZ, chargé de cours à la Sorbonne,
A. MATHIEZ, professeur à l'Université de Besançon,
AMMANN, BONDOIS, L. CAHEN, DRIAULT, DUFAYARD, CH. NORMAND,
H. SALOMON, professeurs agrégés d'histoire.

17 *volumes in*-16, *cartonnés à l'anglaise avec de nombreuses gravures et cartes dans le texte, se vendant séparément.*

ENVOI DE LA LISTE COMPLÈTE SUR DEMANDE

AUTRES OUVRAGES DE M. Ed. DRIAULT

La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours. Préface de *G. Monod*, de l'Institut, 4e édit., 1912, 1 vol. in-8. 7 fr. »

Problèmes politiques et sociaux. 2e édit. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr. »

La politique orientale de Napoléon. 1905, 1 vol. in-8 . . 7 fr. »

Napoléon en Italie (1800-1812). 1906, 1 vol. in-8. . . . . **10** fr. »

La politique extérieure du Premier Consul (1800-1803), *Napoléon et l'Europe*) 1910. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Académie française*) 7 fr. »

Austerlitz: La fin du Saint-Empire (1804-1806) (*Napoléon et l'Europe*). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

La question d'Extrême-Orient. 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr. »

Vue générale de l'Histoire de la civilisation. 3e éd. revue 1910, 2 vol. in-16, avec 218 gravures et 34 cartes (Récompensé par l'Institut) . . . . . 7 fr. »

Le monde actuel, *tableau politique et économique.* 1909, 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr. »

La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe. 1 brochure in-8. . . . . **0** fr. **60**

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. **Florence, Modane** et **Gênes.** 1 vol. grand in-8, avec notes et introduction par Ed. Driault. . . . . **20** fr. »

Revue des études napoléoniennes. *Les origines de l'Europe nouvelle,* publiée sous la direction de M. Ed. Driault, 5e année, 1916. Paraît tous les deux mois. — Abonnement du 1er janvier : un an : France, **20** fr. — Étranger, **22** fr. — La livraison, **4** fr.

Inv-A. 9509

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE

ÉVOLUTION DU MONDE MODERNE

1815-1915

B 341712

PAR

E. DRIAULT
Ancien élève de l'École des Hautes-Études
Professeur agrégé d'Histoire
et de Géographie au lycée de Versailles.

G. MONOD
de l'Institut,
Chargé de cours au Collège de France
Professeur honoraire à la Sorbonne.

Avec gravures et cartes dans le texte

Sixième édition revue

31772

DONATIUNEA
EM. PORUMBARU

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1916

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

CONTEC 1955

1956

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI
COTA 28 695

DC368/oC

B.C.U. Bucuresti
C31772

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LIVRE PREMIER. — L'EUROPE DE 1815 A 1843 LA RESTAURATION

CHAPITRE I. — La Restauration en Europe. Les congrès de la Sainte-Alliance. Le « règne » de Metternich. 4

CHAPITRE II. — La seconde Restauration en France. Règne de Louis XVIII (1815-1824). 12

CHAPITRE III. — Émancipation des colonies espagnoles de l'Amérique. 26

CHAPITRE IV. — Indépendance de la Grèce. 37

CHAPITRE V. — La Révolution romantique. Sciences et Industrie. 52

CHAPITRE VI. — Le règne de Charles X et la Révolution de Juillet 1830. 65

CHAPITRE VII. — La Révolution en Europe 83

CHAPITRE VIII. — L'Angleterre, sa réforme de 1832. Organisation de son empire colonial 100

CHAPITRE IX. Première période du règne de Louis-Philippe. Les luttes des partis (1830-1840) 123

CHAPITRE X. — La crise orientale (1832-1841) 140

CHAPITRE XI. — La conquête de l'Algérie 150

CHAPITRE XII. — Le Ministère Guizot et la Révolution du 24 février 1848. 160

LIVRE II. — LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LES GUERRES NATIONALES (1848-1870)

CHAPITRE I. — La Révolution de 1848 en Europe 171

CHAPITRE II. — La seconde République. Établissement du second Empire en France (1848-1852). 191

CHAPITRE III. — L'Empire autoritaire (1852-1860) 209

CHAPITRE IV. — La guerre de Crimée (1853-1856). 220

CHAPITRE V. — La guerre d'Italie. Formation du royaume d'Italie (1859-1861). 232

CHAPITRE VI. — La guerre de Sécession aux États-Unis et l'expédition française au Mexique (1860-1867) . . 245

CHAPITRE VII. — L'unité italienne. La question romaine (1861-1870). 257

CHAPITRE VIII. — L'unité allemande (1861-1870) 266

CHAPITRE IX. — L'empire libéral en France (1860-1870) 288

CHAPITRE X. — La guerre franco-allemande (1870-1871) 300

LIVRE III. — L'EUROPE CONTEMPORAINE

CHAPITRE I. — L'Empire allemand depuis 1871 323
CHAPITRE II. — L'Autriche-Hongrie depuis 1867. Les luttes des Nationalités. 341
CHAPITRE III. — La Russie sous Alexandre II et Alexandre III. La guerre des Balkans (1877-1878) 355
CHAPITRE IV. — Les États des Balkans depuis 1878. 372
CHAPITRE V. — L'Église catholique. Pie IX et Léon XIII . . . 389
CHAPITRE VI. — L'Italie depuis 1870 408
CHAPITRE VII. — Espagne. Belgique. Suisse. 415
CHAPITRE VIII. — La Troisième République. La France contemporaine. 441
CHAPITRE IX. — L'Angleterre démocratique. Gladstone et l'Irlande. 474
CHAPITRE X. — Le mouvement intellectuel contemporain. . . . 487

LIVRE IV. — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE L'EXPANSION COLONIALE

CHAPITRE I. — Transformation de l'industrie et du commerce. 513
CHAPITRE II. — Les Anglais en Égypte (1882) 525
CHAPITRE III. — La politique de Jules Ferry. Conquête de Tunis et de l'Indo-Chine. 535
CHAPITRE IV. — Les Russes en Asie (1870-1900). 545
CHAPITRE V. — Le partage de l'Afrique (1880-1900). 555
CHAPITRE VI. — Les États-Unis. La guerre hispano-américaine (1898). 582
CHAPITRE VII. — L'Extrême Orient. Le Japon et la Chine. . . . 594
CHAPITRE VIII. — Le monde au commencement du XXe siècle. Les grandes puissances 607

LIVRE V. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

CHAPITRE I. — Les alliances. La paix armée 621
CHAPITRE II. — Respect de la personnalité humaine 641
CHAPITRE III. — Les libertés politiques. La démocratie. 649
CHAPITRE IV. — Les doctrines sociales. La législation ouvrière. 664

INTRODUCTION

L'EUROPE EN 1815

La Révolution avait proclamé en France et l'Empire avait porté à travers l'Europe les principes de 1789, c'est-à-dire les doctrines de liberté et d'égalité. Elles avaient déjà manifesté leur puissance en refoulant par une sorte de choc en retour la domination napoléonienne, et cependant les rois avaient cru pouvoir leur refuser toute satisfaction et restaurer tout l'ancien régime, en supprimant, pour ainsi dire, de l'histoire les vingt-cinq années qui venaient de passer.

C'est pourquoi l'histoire du XIXe siècle allait être l'histoire de la lutte ininterrompue de la Révolution contre l'ancien régime, des nations contre leurs oppresseurs étrangers, des peuples contre l'absolutisme de leurs souverains, des classes inférieures contre les classes privilégiées. Avant d'aborder cette grande histoire, il faut dire la situation exacte du continent européen au moment où elle commence.

Les principaux États de l'Europe en 1815 sont :

A l'ouest, l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal. Leurs frontières sont fixées d'une façon à peu

près immuable. La France vient d'être renfermée dans ses frontières de 1789, modifiées même à son détriment : elle n'a pas la Savoie et Nice ; du moins, elle touche encore le Rhin tout le long de la frontière orientale de l'Alsace, entre Bâle et Landau. Elle a pour voisins le royaume des Pays-Bas, formé de la Hollande et de la Belgique ; la Confédération Germanique et surtout la Prusse qui vient d'acquérir les provinces rhénanes ; la Suisse, neutralisée par le Congrès de Vienne ; le royaume de Piémont-Sardaigne-Savoie, à cheval sur les Alpes occidentales.

Au centre, la Confédération Germanique, l'Empire d'Autriche et les États Italiens. Ici, c'est la plus parfaite confusion territoriale. La Confédération Germanique est composée de 39 États, dont les plus importants sont les royaumes de Wurtemberg, Bavière, Saxe, Hanovre, surtout le royaume de Prusse presque tout entier, et une partie des États de l'Empire d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, Salzbourg, l'Autriche proprement dite, la Bohême et la Moravie. Vienne et Berlin sont dans le territoire de cette singulière Allemagne ; mais la Prusse proprement dite, avec Kœnigsberg et Danzig, est en dehors ; de même, parmi les États de l'empire d'Autriche, la Hongrie, la Galicie, la Transylvanie, la Croatie, la Dalmatie. — En outre, l'Empereur d'Autriche possède en Italie le royaume Lombard-Vénitien, règne par ses parents sur Parme et la Toscane, enserre ainsi au Sud le royaume de Sardaigne, enfonce son influence jusqu'aux portes de Rome, en position de défendre le pape contre l'esprit révolutionnaire, d'agir même sur le royaume de Naples, où ont été rétablis les Bourbon. L'Italie n'est qu'une expression géogra-

phique : il faut bien répéter encore cette formule du prince de Metternich. L'Allemagne la justifierait presque aussi complètement. Il n'y a pas une nation allemande, une nation italienne, et pourtant toutes deux désormais ont été conçues dans l'ardente imagination de leurs patriotes ; elles veulent vivre et leur laborieuse naissance sera le plus important phénomène de l'histoire politique de l'Europe au XIXe siècle.

Dans le reste de l'Europe, le Danemark n'a plus rien de la péninsule Scandinave ; il fait partie pour le Holstein de la Confédération Germanique. La Suède et la Norvège forment un Royaume Uni ; leurs gouvernements d'ailleurs demeurent distincts. La Russie vient de s'agrandir définitivement de la Bessarabie, du grand-duché de Finlande qui conserve son autonomie et du royaume de Pologne auquel le tsar donne une constitution libérale. La Russie est dès lors arrivée à être une puissance de premier ordre ; c'est le résultat glorieux de la politique des tsars et tsarines du XVIIIe siècle, de Pierre le Grand à Catherine II. La péninsule des Balkans, des Carpates à la Crète, est encore tout entière sous la domination du sultan ; aucune des organisations chrétiennes qui y sont demeurées vivaces n'a encore obtenu la moindre autonomie ; mais elles s'agitent de plus en plus et profitent de la décadence de la puissance turque ; déjà la Moldavie et la Valachie ont le droit d'avoir des hospodars chrétiens. On est à la veille de la dissolution de l'empire ottoman.

Dans l'ensemble, la France est réduite à d'étroites limites et dominée par les quatre grandes puissances victorieuses : l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie. L'Angleterre se réserve la domination des mers,

même de la mer Méditerranée, par Gibraltar, Malte et le protectorat des Iles Ioniennes. Sur le continent, la Prusse demeure une puissance de second ordre : la Russie et l'Autriche sont les véritables maîtresses du Directoire européen : le tsar Alexandre Ier a rédigé le traité de la Sainte-Alliance ; le chancelier autrichien M. de Metternich s'en sert pour fonder la domination de l'Autriche sur l'Allemagne et sur l'Italie. C'est l'une des dernières manifestations de la puissance des Habsbourg dans l'histoire.

La Révolution française avait proclamé le principe de la souveraineté nationale, et il avait été accueilli avec enthousiasme par la plus grande partie des peuples de l'Europe. Il en restait bien peu de chose en 1815.

L'Angleterre elle-même, la terre classique des libertés politiques, semblait oublier les principes essentiels du régime parlementaire. Elle était depuis 1783 sous le gouvernement des tories ; elle reconnaissait la prérogative royale dans le choix des ministres et dans la conduite de la politique extérieure ; elle avait permis que les graves mesures du blocus maritime fussent prises par le conseil des ministres, en dehors de l'action des Chambres. Aussi bien son régime politique, issu de la Révolution de 1688, comportait-il un grand nombre de privilèges qui ne s'accordaient pas avec le dogme de la souveraineté nationale.

L'Espagne, au milieu de la guerre de l'indépendance, s'était donné une constitution libérale, la constitution de 1812. Le premier soin de Ferdinand VII, au retour de Valençay, avait été de la détruire et d'en punir les auteurs ; l'Espagne était retombée sous le joug du des-

potisme et de l'Inquisition : elle en était toute frémissante.

La France était sous le régime de la Charte de 1814, « octroyée » par le roi Louis XVIII à son peuple. C'était la reprise du pouvoir souverain par la royauté ; les deux Chambres, l'une nommée par le roi, l'autre par un nombre très restreint d'électeurs, faisaient les lois ; mais le roi avait l'initiative de toute proposition de loi, et, par des ordonnances, pouvait se passer du concours des députés. Du moins il admettait la responsabilité de ses ministres devant les Chambres, et par là la France était le pays le plus libéralement gouverné de l'Europe.

Car ailleurs il n'y avait presque nulle part de formes constitutionnelles. Le tsar Alexandre Ier avait donné une constitution au royaume de Pologne ; mais il y mettait naïvement cette condition qu'elle ne diminuerait pas son autorité souveraine ; c'était une manifestation platonique d'un esprit qui se croyait libéral et qui n'était qu'inconsistant et mystique : cette constitution n'eut pas de durée. Dans les autres pays de l'Europe, il n'y avait pas plus de constitution que chez le Grand Turc. La Confédération Germanique avait une diète, non pas certes une assemblée de représentants du peuple, mais une conférence de représentants des princes allemands, discutant au gré de leurs souverains les intérêts de ceux-ci et non pas de la nation allemande, encore inexistante. Les souverains allemands étaient même informés par la Sainte-Alliance qu'il ne leur était pas permis de donner des constitutions à leurs sujets, attendu que ce serait d'un mauvais exemple.

Le mot d'ordre des maîtres de l'Europe était donc, à peu près sans exception, le retour à l'absolutisme mo-

narchique, la négation pure et simple du principe de la souveraineté nationale. Beaucoup de peuples s'en plaignaient secrètement ou ouvertement, demandaient des libertés : malentendu entre les peuples et les rois qui allait produire de continuelles manifestations révolutionnaires. Ce sera l'un des caractères essentiels de l'histoire du XIXe siècle ; on conçoit qu'il est de même nature que le désir des nationalités opprimées de conquérir leur indépendance. Ce sont les résultats indestructibles de la Révolution de 1789.

Et ainsi le XIXe siècle sera le siècle des luttes pour la liberté. Elle y remportera de glorieuses victoires ; elle y suivra une marche irrésistible ; elle entraînera l'humanité dans une rapide évolution vers un état social plus heureux. Elle délivrera les esclaves et les serfs et guérira l'une des plus effroyables misères des temps modernes. Elle élèvera les peuples peu à peu de la condition de sujets à celle de citoyens. Elle brisera les chaînes des nationalités opprimées. Elle assurera le développement de l'industrie et du commerce en abaissant les barrières entre les peuples, et, malgré les doctrines protectionnistes, elle donnera au monde une remarquable unité économique ; elle fera toutes les nations solidaires. Elle inspirera de généreuses tentatives pour émanciper le travailleur, pour le soulager des plus lourdes charges de sa condition. Elle arrachera l'art et les lettres aux étroites barrières des règles et multipliera les sources de leur inspiration. Elle donnera à la science la plus merveilleuse expansion en dégageant l'esprit humain de toute gêne. Elle produira pendant tout le cours du siècle un grand bouillonnement d'idées et de passions ; elle déterminera

de violents conflits d'intérêts et de sentiments ; elle donnera à l'époque contemporaine une singulière intensité de vie politique et sociale, intellectuelle et morale. Au milieu des luttes en apparence les plus confuses, on verra se dessiner un grand courant de civilisation, où les hommes chercheront et trouveront toujours plus de vérité et de justice.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons donné des soins particuliers à la Bibliographie de chaque chapitre. Nous y avons distingué par un *astérisque* (*) les ouvrages qui sont plus spécialement des ouvrages de vulgarisation. Les autres indications seront sans doute utiles aux lecteurs plus curieux. à ceux auxquels il plaira de connaître les éléments essentiels de la bibliographie de l'histoire contemporaine.

LIVRE PREMIER

L'EUROPE DE 1815 A 1848. — LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

LA RESTAURATION EN EUROPE. — LES CONGRÈS DE LA SAINTE-ALLIANCE. — LE « RÈGNE » DE METTERNICH

1. La politique de Metternich.
2. La Sainte Alliance en Allemagne. — Congrès de Carlsbad (1819).
3. La Révolution en Espagne et en Italie (1820).
4. La Sainte-Alliance en Italie. — Congrès de Troppau et de Laybach (1820-1821).
5. La Sainte-Alliance en Espagne. — Congrès de Vérone (1822).

1. **La politique de Metternich.** — La chute de Napoléon laissait un grand vide en Europe et comme un besoin général de repos. Les peuples ne traversent pas une crise comme celle de la Révolution et de l'Empire sans en éprouver quelque lassitude, et, après vingt-cinq ans de guerres, ils furent, du moins pour quelque temps, disposés à quelque tranquillité, et ce fut sans doute une des causes essentielles de l'autorité de la Sainte-Alliance après Waterloo.

Le chancelier d'Autriche, Metternich, fut incontestablement le plus puissant des hommes politiques de l'Europe dans les années qui suivirent la chute de Napoléon; il réussit même à tenir le tsar Alexandre Ier dans son « système », malgré les intérêts les plus évidents de la Russie. Il personnifia la haine la plus étroite de la Révolution, qu'il appelait la maladie qu'il fallait guérir, le volcan qu'il fallait éteindre, la gangrène où il fallait porter le fer rouge. Il se définissait « l'homme de ce qui était ». Son système était d'ailleurs le fruit naturel du développement historique de la monarchie

des Habsbourg ; seul il pouvait tenir unis les peuples différents de leur empire, assemblage disparate de Slaves, d'Allemands, de Hongrois, de Polonais, qui ne pouvait que se dissocier si on admettait que les peuples eussent le droit de disposer d'eux-mêmes. Cette constitution de l'État autrichien est la raison pour laquelle il fut le plus ardent adversaire des idées révolutionnaires et pour laquelle aussi, à mesure qu'elles se développèrent inéluctablement, il fut dans le courant du siècle leur plus illustre victime.

Aussi l'empereur FRANÇOIS II, qui d'ailleurs n'avait pas un ferme caractère ni une vive intelligence politique, se confia-t-il aveuglément à son chancelier. C'est lui qui disait en 1821 aux professeurs du gymnase de Laybach : « Tenez-vous-en à ce qui est ancien ; car cela est bon ; si nos aïeux s'en sont bien trouvés, pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? » — « Je n'ai pas besoin de savants, ajoutait-il, mais de fidèles sujets. En faire, voilà votre devoir ». Une autre fois, il disait à l'ambassadeur de France : « Mes peuples sont antipathiques les uns aux autres; tant mieux. Ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps. De leurs antipathies naît l'ordre, et de leur haine réciproque la paix générale. » (L. Léger.)

La Sainte-Alliance fut un instrument précieux pour cette politique qui n'était nécessaire qu'à l'Autriche ; Metternich fut habile à tenir les autres souverains dans l'accord fondé en 1815 et à en conserver la direction pendant une dizaine d'années. Il fut vraiment le président du Directoire européen qui imposa sa suprématie aux États du continent pendant cette période.

Il tint particulièrement la France en surveillance, défiant à juste titre de l'esprit qui y régnait. Il renouvela au Congrès d'*Aix-la-Chapelle* le traité de Chaumont et prévint charitablement Louis XVIII des dispositions que gardait la Sainte-Alliance à son égard. Le triomphe des ultras après la mort du duc de Berry ne lui déplut point, et il fut satisfait de pouvoir enrôler l'armée française dans la grande armée de l'ordre monarchique. Il se persuada que le foyer de la Révolution y était enfin éteint[1].

1. Cf. au chapitre suivant, pages 18, 23.

Pour lui, il se chargea personnellement du maintien de l'ordre en Allemagne et en Italie.

2. **La Sainte-Alliance en Allemagne. Congrès de Carlsbad (1819).** — Les peuples Allemands n'étaient point contents de la conduite tenue à leur égard par les souverains après la victoire commune. Non seulement, on n'avait point voulu reconnaître la naissance de la nation germanique ; mais on avait restauré, avec les princes, tous les privilèges de l'ancien régime, on avait oublié toutes les promesses libérales qui avaient été faites au moment du danger.

C'est pourquoi les associations qui s'étaient formées contre la France continuèrent leur effort contre l'absolutisme monarchique. Le Tugendbund, la *Burschenschaft* ou Association générale des Étudiants, après avoir lutté pour l'indépendance, luttèrent pour la liberté. Les Universités en effet furent encore le principal centre de l'agitation, notamment à Iéna, où le grand-duc, intelligent et libéral, tirait sa gloire de son université et ménageait les étudiants et les professeurs.

Le 18 octobre 1817, les chefs de la Burschenschaft organisèrent à la *Wartbourg* une fête solennelle pour y célébrer à la fois l'anniversaire de la bataille de Leipzig et le jubilé de la Réforme. Les étudiants s'y grisèrent peu à peu « de plein air, de discours, un peu de bière aussi, et dans la soirée quelques-uns d'entre eux, en souvenir de Luther, allumèrent un feu de joie et y jetèrent quelques livres réactionnaires, un bâton de caporal, une queue de cheveux » et autres symboles de l'ancien régime (E. Denis).

Metternich en profita pour prendre quelques mesures de répression ; il s'inquiétait d'ailleurs des tendances de quelques souverains de l'Allemagne du Sud, le grand-duc de Saxe-Weimar, le grand-duc de Bade, le roi de Wurtemberg, disposés à accorder des constitutions à leurs peuples. Quatre universités d'abord furent dissoutes, celles de Münster, Erfurt, Paderborn, Duisbourg. Ces mesures achevèrent d'aigrir les passions, de surexciter les étudiants. Leur haine se concentra sur quelques personnes, au premier rang Kotzebue, que le tsar avait chargé de lui envoyer des rapports sur

l'état de l'Allemagne, et qu'ils considéraient comme un espion. Le 23 mars 1819, un étudiant, KARL SAND, le tua à Mannheim. Il s'était blessé en frappant Kotzebue ; on le guérit, puis on le décapita. Le 1er juillet suivant, un pharmacien, LŒNING, essaya d'assassiner le ministre de Nassau, IBELL.

Metternich convoqua aussitôt à *Carlsbad* les ministres des principales cours allemandes (6 août 1819). Ce congrès prit des mesures de surveillance étroite à l'égard des Universités ; auprès de chacune d'elles fut établi un *curateur*, sorte de commissaire extraordinaire. Une *commission centrale* de sept membres fut constituée à Mayence pour surveiller les menées révolutionnaires, avec des pouvoirs de police et de répression.

Alors, la Terreur régna dans toute l'Allemagne ; les étudiants durent taire leurs sentiments libéraux ; beaucoup furent poursuivis et condamnés ; les sociétés secrètes furent atteintes et dissoutes. Metternich voulut achever son succès et détruire aussitôt les velléités libérales manifestées par les souverains de l'Allemagne du Sud. En particulier le roi de Wurtemberg, GUILLAUME Ier, songeait à se faire le chef d'une Allemagne purement allemande, d'où les Slaves-Hongrois et les Borusses seraient également exclus ; il y avait de la place en effet, Napoléon l'avait pensé, pour une Allemagne allemande entre la Prusse et l'Autriche.

Metternich ouvrit à *Vienne* des conférences pour régler la question du gouvernement intérieur des États allemands. Il eût voulu faire proclamer l'interdiction complète de toute constitution libérale ; mais il se heurta à la résistance des princes qui défendaient énergiquement leur indépendance et leur souveraineté, et l'Acte final de ces conférences, le 24 mai 1820, ne fit que renouveler les mesures prises au congrès de Carlsbad et prononcer en termes grandiloquents, mais platoniques, la condamnation des idées révolutionnaires. Sauf ces réserves, la puissance de Metternich était grande en Allemagne ; les mouvements libéraux n'y avaient été qu'une occasion pour lui d'intervenir et de faire sentir son autorité. Il transformait peu à peu la Confédération germanique en une sorte de protectorat autrichien (E. Denis).

3. La Révolution en Espagne et en Italie (1820). — Si habile et vaniteux qu'il fût, il n'était pourtant pas de force à dompter la Révolution : contenue un moment ici, elle n'en éclatait que plus forte ailleurs.

Coup sur coup, en Espagne, en Italie, les peuples se soulevèrent contre leurs souverains, réclamèrent leurs libertés, et l'année 1820 donna beaucoup d'occupation à la politique de Metternich.

La *Constitution* que les Cortès espagnoles avaient votée en *1812* avait marqué un progrès considérable. Elle avait supprimé les droits féodaux, l'Inquisition, proclamé le principe de la souveraineté nationale. Elle avait attribué le pouvoir législatif à une chambre élue, le pouvoir exécutif à des ministres responsables. Elle fut longtemps considérée comme le type de la constitution libérale.

Mais elle n'avait pour elle que la classe instruite ; la noblesse, les généraux, le clergé, la population ignorante et fanatique, voulaient un maître. Quand Ferdinand VII revint de France après le traité de Valençay, son retour parut être le triomphe du parti national, et il fut accueilli par d'enthousiastes acclamations. Il jugea qu'il pouvait tout se permettre ; avant d'arriver à Madrid, il fit arrêter, sous divers prétextes, les principaux membres de la majorité libérale des Cortès ; il traita la constitution de « manifestation séditieuse, anarchique » ; il fit son entrée dans sa capitale, et tout le peuple se jeta à ses pieds, lui fit un tapis de fleurs et de vêtements. Il ne fut plus question de la constitution ni des Cortès : l'Espagne se ruait à l'absolutisme.

L'Inquisition fut rétablie ; un ordre de chevalerie fut créé pour les inquisiteurs ; le roi prit part aux délibérations du Saint-Office. Les Jésuites rentrèrent. Les prisons se remplirent. La *Camarilla* (coterie du Palais) fut toute-puissante. Le roi joua au monarque asiatique : « il donnait des audiences à tout venant ; la nuit, il courait déguisé par les rues de Madrid. Il aimait à passer l'après-midi au couvent des *Decalzas reales ;* les religieuses le régalaient de bonbons et il payait son écot en joyeux commérages » (Desdevises du Dézert). Les libéraux espagnols furent vite las de ce régime, et les plus ardents ennemis de Napoléon applaudirent au

retour de l'île d'Elbe et en espérèrent quelque avantage pour leur pays. Cet espoir fut court; mais les haines s'accumulèrent contre la camarilla et contre le roi.

Cependant le gouvernement conduisait l'Espagne à la ruine. Les colonies d'Amérique étaient révoltées; il ne faisait rien pour les apaiser ni pour les vaincre; la marine était incapable de suffire aux nécessités de cette guerre, et la Camarilla ne s'occupa point de la reconstituer. Des troupes pourtant étaient réunies à Cadix, prêtes à partir. Le 1er janvier 1820, un jeune officier, DON RAFAEL DE RIÉGO, souleva ses soldats et proclama la Constitution de 1812. Il fut bientôt rejoint par le colonel QUIROGA. A cette nouvelle, La Corogne, le Ferrol, Vigo, Saragosse, Barcelone se prononcèrent en faveur de la Constitution. Les troupes envoyées par le roi en Andalousie contre Riégo passèrent à la Révolution. Ferdinand VII céda aussitôt et fit annoncer le 7 mars qu'il acceptait la Constitution. Il convoqua les Cortès. Le 9 mars, l'Inquisition fut supprimée; la Révolution parut victorieuse : « Elle n'avait demandé que six ans de patience, un jour d'explications et deux jours de réjouissances. » Les « Joséphinos » furent rappelés d'exil ou tirés de prison; les Cortès se réunirent et entreprirent la réorganisation complète du pays.

Le mouvement libéral gagna le Portugal. Le roi JEAN VI, à son retour du Brésil en 1821, accepta une Constitution inspirée de la Constitution espagnole de 1812.

La restauration de l'ancien régime en Italie n'était pas populaire; elle blessait les sentiments nationaux et libéraux qui étaient nés et s'étaient développés pendant le temps de la domination française. La suprématie autrichienne fut très lourde : mais les autres souverains de la péninsule ne furent pas plus prudents. A Rome, par horreur de tout ce qui venait de France, l'éclairage nocturne fut supprimé, l'usage de la vaccine fut abandonné; toute la législation française, empruntée au code civil, disparut; le brigandage refleurit dans la montagne, jusqu'aux environs de la ville. En Piémont-Sardaigne, le roi VICTOR-EMMANUEL Ier se vantait « d'avoir dormi vingt ans », il restaura tout l'ancien régime, droits féodaux, dîmes, majorats, domaines ecclésiastiques.

Dans les Deux-Siciles, le roi FERDINAND Ier, sur les conseils de ses alliés les Anglais, avait d'abord accordé à ses sujets de Sicile la Constitution de 1812 ; c'était le moyen d'enlever à l'influence française une partie du prestige qu'elle tenait de la suppression des abus. Mais, dès que Ferdinand, redevenu roi des Deux-Siciles, put compter sur l'appui du gouvernement autrichien, il abolit la Constitution et oublia de convoquer le Parlement. Il suivit l'exemple du roi d'Espagne.

Il subit le même sort. Les sociétés secrètes, qui s'étaient formées contre la France, continuèrent leur conspiration contre les rois ; les *carbonari* étaient en 1819 plus de 600.000, surtout nombreux dans les Deux-Siciles. A la nouvelle de l'insurrection espagnole et de son succès, les officiers affiliés à la Société se soulevèrent à leur tour. Le mouvement partit de la garnison de Nola, où commandait le général GUILLAUME PEPE, ancien officier de Murat. La révolution gagna aussitôt Naples ; cinq carbonari se présentèrent au palais du roi et exigèrent la publication d'un statut constitutionnel. Le 6 juillet 1820, Ferdinand y consentit « de sa pleine et entière volonté ». Le 9, Pepe fit une entrée triomphale à Naples, suivi de ses soldats et de plusieurs milliers de carbonari arborant leur drapeau rouge, noir et bleu. Le roi embrassa Pepe et remercia Dieu « d'avoir réservé à sa vieillesse le plaisir de faire un si grand bien à son royaume ». Quelques jours après, il adopta la Constitution de 1812, y prêta serment devant le peuple et ajouta spontanément : « Dieu tout-puissant, dont l'œil lit dans les cœurs et l'avenir, si je prête ce serment de mauvaise foi et si je dois le violer, lancez sur ma tête les foudres de votre vengeance ».

4. **La Sainte-Alliance en Italie. Congrès de Troppau et de Laybach (1820-21).** — Metternich massa les armées autrichiennes dans le nord de l'Italie et convoqua un congrès de la Sainte-Alliance : les deux empereurs d'Autriche et de Russie, le prince royal de Prusse, avec Metternich, Nesselrode, Hardenberg, CHARLES STUART et le duc de la FERRONNAYS, se réunirent à *Troppau* le 20 octobre 1820. La politique de Metternich obtint un succès complet ; les mesures prises au Congrès de

Carlsbad à l'égard de l'Allemagne seulement furent généralisées, et les puissances proclamèrent le principe de l'intervention armée dans tous les pays qui seraient affectés par la Révolution. En effet elles déclarèrent refuser leur reconnaissance aux changements consommés par des voies illégales ; pour remédier à ces changements, elles emploieraient d'abord des démarches amicales, puis la force armée. Par application de ces décisions générales, le roi Ferdinand de Naples fut invité à se rendre à Laybach, pour y conférer avec les alliés au sujet du gouvernement de son royaume. Il promit aux Napolitains de défendre devant le congrès la constitution qu'il avait acceptée, et ils le laissèrent partir.

Le congrès se réunit de nouveau à *Laybach*, au mois de janvier 1821 : « Le roi de Naples, écrivait Richelieu, va-t-il déclarer que tout ce qu'il a fait lui a été arraché par la violence? Je répugne à croire à tant de bassesse. » A peine débarqué à Livourne, Ferdinand écrivit à l'empereur d'Autriche pour désavouer tous les actes qui lui avaient été imposés par la Révolution. En conséquence, les représentants de la Sainte-Alliance, considérant l'ordre de choses issu de la révolution napolitaine comme incompatible avec la sécurité des États voisins, chargèrent l'Autriche, particulièrement intéressée, de le détruire par la force des armes.

Une armée, sous le général Frimont, marcha aussitôt vers la frontière du royaume des Deux-Siciles par les Abruzzes. Guillaume Pepe fut battu devant *Rieti*, le 7 mars, et son armée fut aussitôt tellement réduite par la désertion, qu'il dut reculer jusqu'à Naples sans autre combat. Le 23 mars, les troupes autrichiennes occupèrent Naples ; le roi Ferdinand y entra derrière elles.

A ce moment même, une insurrection militaire éclata dans le Piémont, sous la direction de Santorre di Santa Rosa, major d'infanterie, ancien sous-préfet de Napoléon, et du colonel San Marzano. Le 10 mars, ils s'emparèrent de la citadelle d'Alexandrie ; le 12, Turin se souleva. Le roi Victor-Emmanuel abdiqua, désignant pour son successeur Charles-Félix, alors à Modène, et laissant la régence à son cousin Charles-Albert, chef de la branche cadette de Savoie-Carignan. Le 13 mars, celui-ci promulgua solennellement la

constitution espagnole de 1812; la révolution parut accomplie.

Mais Charles-Félix, de Modène, écrivit à Charles-Albert pour le désavouer en termes énergiques. Charles-Albert, effrayé des conséquences d'une désobéissance, s'enfuit et laissa le pouvoir aux chefs du parti révolutionnaire, et surtout à Santa Rosa, devenu ministre de la guerre. Santa Rosa crut sauver la liberté de son pays en confondant sa cause avec celle de l'indépendance italienne; il voulut profiter de l'éloignement des troupes autrichiennes vers Naples pour soulever la Lombardie et marcher sur le quadrilatère. Il se heurta à l'armée autrichienne du général Bubna à *Novare*, le 8 avril : il fut battu. Turin fut bientôt occupée par les vainqueurs, qui rétablirent le pouvoir absolu de Charles-Félix.

L'Autriche ordonna une cruelle répression. Une commission militaire fut réunie à Milan pour juger quelques patriotes lombards qui avaient manifesté des sympathies pour la Révolution; Silvio Pellico, Maroncelli furent condamnés à mort; leur peine fut commuée par l'empereur en quinze et vingt ans de « carcere duro », qu'ils subirent à la forteresse du Spielberg. On ne leur épargna aucune souffrance, et le livre de Silvio Pellico, *Mes prisons*, entretint dans toute l'Italie la haine de l'Autriche. Cependant Metternich triomphait. Toute la péninsule était sous la domination autrichienne, comme elle avait été dix ans auparavant sous la domination française.

La Sainte-Alliance en Espagne. Congrès de Vérone (1822). — Pour achever la défaite de la Révolution, il ne restait qu'à la vaincre en Espagne. Les prétextes ne manquaient pas : le roi Ferdinand VII adressait de pressants appels aux puissances de la Sainte-Alliance; le parti « apostolique » s'était soulevé dans les Asturies et voulait la suppression des institutions libérales; les moines et les prêtres groupaient autour d'eux la population ignorante des campagnes ; « l'armée de la Foi » se levait contre le gouvernement constitutionnel; la fièvre jaune éclata à Barcelone et fut considérée comme un châtiment de Dieu.

Au congrès de *Vérone* (20 octobre 1822), la France fut représentée par MONTMORENCY et CHATEAUBRIAND ; ils voulaient une intervention de l'armée française en Espagne, pour assurer aux Bourbon un peu du prestige militaire qui leur manquait, et aussi pour faire équilibre à l'influence de l'Autriche établie en Italie. Ils offrirent à la Sainte-Alliance le concours des troupes françaises, et le congrès de Vérone décida que l'Espagne, « triste exemple des conséquences infaillibles de tout attentat contre les lois éternelles du monde moral », serait ramenée dans le devoir.

Une armée française de 100.000 hommes, commandée par le duc d'ANGOULÊME, et avec lui par les maréchaux MONCEY et OUDINOT, entra en Espagne. Au passage de la Bidassoa, quelques réfugiés français, parmi eux ARMAND CARREL, le colonel FABVIER, se présentèrent devant elle avec le drapeau tricolore : ils furent écartés. Le duc d'Angoulême, soutenu par l'armée apostolique et par la plus grande partie de la population espagnole, traversa aisément la péninsule ; il entra à Madrid le 19 mai 1823. Les Cortès en étaient parties, emmenant avec elles le roi Ferdinand. Aussitôt la réaction s'annonça furieuse : il y eut des milliers d'arrestations, des massacres dans les prisons. Le duc d'Angoulême défendit, par l'*ordonnance d'Andujar*, de procéder à aucune arrestation sans l'assentiment des autorités françaises ; il fut traité de « jacobin » ; il ne put que sauver la vie de quelques personnes qui s'étaient réfugiées dans son camp.

Les Cortès s'étaient retirées avec le roi à Cadix. La citadelle du *Trocadéro*, qui commande la ville, fut enlevée le 31 août. Le roi, « sous la foi et sûreté de sa parole royale », promit une amnistie pleine et entière et fut rétabli à Madrid. Néanmoins, la réaction qui suivit fut une véritable Terreur. Ferdinand VII confia le pouvoir à DON TADDEO CALOMARDE, et « les années de Calomarde » ont laissé en Espagne le plus funèbre souvenir.

Riego qui avait été pris fut traîné dans Madrid sur un âne, puis pendu. Des « juntes de purification », sorte de tribunaux extraordinaires, prononcèrent des centaines de condamnations capitales. La *Société de l'Ange Exterminateur* et les volontaires apostoliques faisaient la chasse aux libé-

raux que les tribunaux ne poursuivaient point, les liaient au pilori, leur arrachaient les cheveux, les emplumaient, les fusillaient. Les principes de la Sainte-Alliance y furent appliqués mieux que partout ailleurs. Ce fut son dernier triomphe.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les *Archives du ministère des affaires étrangères :* correspondance diplomatique, protocoles, etc. — Les *Recueils de traités* de DE CLERCQ, MARTENS, GARDEN. — Le DUC DE RICHELIEU, *Correspondance pendant le Congrès d'Aix-la-Chapelle*, publiée par M. DE CISTERNES dans *Cosmopolis*, 15 mars 1897. — Une édition de cette correspondance a été donnée aussi par la *Société Impériale d'Histoire de Russie*. — Les *Mémoires* de METTERNICH, HARDENBERG ; — la *Correspondance diplomatique* de POZZO DI BORGO. — Les *Mémoires* de VILLÈLE, VITROLLES, PASQUIER. — CHATEAUBRIAND, *Le Congrès de Vérone et l'expédition d'Espagne*, 2 vol. in-8°. — BIGNON, *Du Congrès de Troppau ;* — ID. *Les cabinets et les peuples de* 1815 *à* 1822. — DE PRADT, *L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle*. — MARTIGNAC, *Essai historique sur la révolution d'Espagne*. — *SILVIO PELLICO, *Mes prisons*.

HISTOIRES

Les *Histoires de la Restauration* de VAULABELLE, de VIEL-CASTEL. —*ZELLER, *Histoire de l'Italie*. — SORIN, *Histoire d'Italie depuis* 1815 *jusqu'à la mort de Victor Emmanuel*. — REYNALD, *Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III*. — G. HUBBARD, *Histoire contemporaine de l'Espagne*. — DE VIEL-CASTEL, *Lord Castlereagh et la politique extérieure de l'Angleterre de* 1812 *à* 1822 (Revue des Deux Mondes, 1er juin 1854). — *RAMBAUD, *Le duc de Richelieu en Russie et en France*. (Revue des Deux Mondes, 1er décembre 1887). — D'HAUSSONVILLE, *Alexandre Ier et Metternich* (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1862). — DE GABRIAC, *Chateaubriand au Congrès de Vérone* (Revue des Deux Mondes, 1er octobre 1897). — ID. *Chateaubriand ministre*, id. 1er novembre 1897).

Voir surtout *DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, tome Ier ; —*BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*, tome II : ch. 20, la Sainte-Alliance (1815-1818) ; — ch. 21, le règne de Metternich ; — ch. 22, la guerre de 1823. — E. DENIS, *L'Allemagne de* 1810 *à* 1852.

CHAPITRE II

LA SECONDE RESTAURATION EN FRANCE
RÈGNE DE LOUIS XVIII (1815-1824)

1. La Charte.
2. La Terreur blanche. — La Chambre Introuvable.
3. Le Ministère Richelieu-Decazes. — Lois libérales. — Le ministère Dessolles-Decazes.
4. L'assassinat du duc de Berry. — Triomphe des ultras. — La Charbonnerie. — L'Expédition d'Espagne (1823). — Mort de Louis XVIII (1824).

1. **La Charte de 1814.** — Il n'y a pas de différence entre les institutions politiques de la première Restauration et celles de la seconde; celle-ci fut la continuation et l'application normale du régime de la *Charte* : il est donc nécessaire d'en rappeler les caractères essentiels.

La société restait démocratique, fondée sur les principes égalitaires de 1789, l'égalité de tous devant l'impôt et devant la loi, l'admissibilité de tous à toutes les fonctions publiques, civiles et militaires; ces conquêtes de la Révolution étaient définitives. Louis XVIII conservait aussi la forte centralisation administrative qui datait du Consulat et qui était naturellement un instrument précieux du pouvoir monarchique. La France devait garder pendant longtemps encore ce régime administratif.

Quant à la Charte proprement dite, *octroyée* par le roi à son peuple, émanée de sa souveraineté de droit divin, elle « renouait la chaîne des temps » et restituait en principe à la royauté le pouvoir absolu : le roi gardait le pouvoir exécutif et l'initiative des lois, les représentants de la nation n'ayant que le droit d'*adresse*, dont l'exercice est un acte d'humilité et non de souveraineté; *l'article 14* attribuait

même au roi le droit de « faire des règlements et ordonnances pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat » : ce dernier terme, très vague, autorisait d'avance tous les empiétements du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif.

Cependant la Charte admettait la *responsabilité ministérielle* devant les Chambres, c'est-à-dire le fondement même du gouvernement parlementaire : c'est la nouveauté la plus considérable que renferme la Charte, le trait caractéristique du régime sous lequel la France allait vivre de 1814 à 1848 et qu'elle a repris depuis 1870, en un mot l'un des principes fondamentaux de son organisation politique au XIXe siècle. Louis XVIII avait emprunté ce régime à l'Angleterre.

C'est aussi de l'Angleterre que furent imités la constitution et le mécanisme des assemblées législatives. Il y en eut deux aussi : la *Chambre des pairs,* tous nommés par le roi, les uns à vie, les autres à titre héréditaire, — et la *Chambre des représentants*, élus par des électeurs payant au moins 300 francs de contribution directe, parmi des éligibles à 1.000 francs ; on a calculé qu'il y avait d'après ce système, pour toute la France, environ 12 à 15.000 électeurs et 5.000 éligibles.

Les électeurs et éligibles formèrent ce qu'on appela « le pays légal », les « classes dirigeantes ». Ce furent surtout les riches industriels ou commerçants, mais en plus grand nombre encore les propriétaires fonciers, pour la plupart des nobles, rentrés en possession des biens de leurs ancêtres.

Le régime de la Restauration allait être, en effet, après comme avant Waterloo, sous l'influence de la noblesse.

2. La Terreur blanche et la Chambre Introuvable (1815-1816). — A son retour de Gand, en juin 1815, Louis XVIII publia la *Déclaration de Cambrai* : il y annonça des intentions très modérées ; il y promit une amnistie, sauf des exceptions à déterminer. Il laissa d'abord le pouvoir à TALLEYRAND et FOUCHÉ. Fouché essaya de s'imposer au nouveau gouvernement en poursuivant impitoyablement ses anciens amis de l'époque révolutionnaire et impériale ; il dressa de longues listes de proscriptions. Louis XVIII ne récompensa

point ce zèle ; dès septembre, Talleyrand et Fouché furent remerciés de leurs services, et la présidence du ministère fut confiée au duc de Richelieu, recommandé au roi par le tsar Alexandre. Un ami du roi, le comte Decazes, eut le ministère de la police.

Louis XVIII, Richelieu et Decazes (celui-ci avait d'ailleurs servi l'Empire) étaient ensemble très éloignés de tout esprit de représailles. Ils auraient voulu contenir le sentiment de la vengeance qui animait la plupart des anciens émigrés, et notamment ceux de l'entourage du comte d'Artois. Ils ne purent pas d'abord empêcher les excès de la *Terreur blanche* qui, complétant les maux de l'occupation étrangère, fit de l'année 1815 une des plus tristes époques de notre histoire.

Le Midi surtout, par exemple aux environs d'Uzès et de Nîmes, fut ravagé par des bandes royalistes. Il y eut d'odieux massacres : des généraux de l'Empire, Ramel à Toulouse, Lagarde à Nîmes, Brune à Avignon furent assassinés. Le gouvernement lui-même ordonna un grand nombre d'exécutions, suites de jugements parfois sommaires. Les frères Faucher dans la Gironde, le général Chartran à Lille, le général Mouton-Duvernet à Lyon, le colonel Labédoyère à Paris furent exécutés. La Valette fut sauvé par sa femme qui le fit évader de la prison. La principale victime de ces vengeances fut le maréchal Ney, qui fut condamné à mort par la Chambre des pairs, et fusillé à Paris le 7 décembre 1815.

Cependant la première Chambre des députés de la Restauration fut toute frémissante de ces haines ; elle fut presqu'entièrement composée d'ultra-royalistes, et elle est restée appelée la *Chambre introuvable* : elle fut surtout dominée par des hommes comme Vitrolles, Chateaubriand, Corbière, Villèle, appuyés sur l'influence d'une société secrète très puissante et très redoutable : la *Congrégation* ; ce fut déjà l'alliance de la noblesse et du clergé contre les idées et les hommes de la Révolution.

Aussi cette Chambre vota-t-elle des lois très caractéristiques, qui d'ailleurs sont toutes des lois de circonstances, sans aucune valeur de doctrine : elle suspendit la *liberté*

individuelle et donna au gouvernement le droit d'arrêter n'importe qui sans jugement; Decazes usa peu de ce pouvoir. Elle prononça la peine de la déportation contre les *cris séditieux*. Elle institua des *cours prévôtales*, présidées par des colonels ou des généraux, sortes de conseils de guerre, pour l'application des lois précédentes. Elle ne s'occupa que de satisfaire des vengeances, au risque d'exaspérer dangereusement l'opinion.

Louis XVIII et ses ministres essayèrent de contenir cette fureur de haine, qui pouvait compromettre encore une fois la Restauration. Au bout de quelques mois, quand ils crurent la Chambre à peu près satisfaite, ils lui proposèrent une *amnistie*. Elle accepta le principe de ce projet de loi; mais elle y apporta de si nombreuses exceptions que cette loi d'amnistie devint une nouvelle loi de persécution, et qu'elle est demeurée appelée la *loi des catégories de proscriptions* (7 janvier 1816). En vérité, il n'y avait pas de gouvernement possible avec une pareille Chambre.

Les ultras exigeaient encore d'autres mesures de réparation, voulaient rendre à l'Église la direction de l'enseignement, reconstituer la fortune territoriale du clergé. Il y eut même un nouveau projet de *Concordat*, conçu dans ce sens, et que Decazes fit échouer. Les puissances étrangères s'inquiétaient elles-mêmes des violences des ultras, craignaient un soulèvement populaire. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, eut mission de « faire comprendre une bonne fois au comte d'Artois que les puissances n'étaient pas là pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction insensé ». C'était une des misères de ce temps que la continuelle intervention de l'étranger dans les affaires intérieures de la France. Richelieu en souffrait et comprenait le mal que les ultras faisaient à la royauté. Le 5 septembre 1816, une ordonnance royale prononça la dissolution de la Chambre Introuvable.

3. **Le ministère Richelieu-Decazes. Lois libérales.** — Les ultras en furent très irrités. Ils parlèrent de « sauver le roi quand même »; Chateaubriand écrivit un violent pamphlet intitulé *de la Monarchie selon la Charte*, soutenant que la

souveraineté n'appartenait pas seulement au roi, mais à la Chambre avec lui, traita Louis XVIII de « roi jacobin ». Mais

Chateaubriand, d'après Girodet-Trioson (Musée de Versailles).

le « pays légal » donna raison au roi, refusa le mandat législatif à la plupart des ultras, envoya à la Chambre de 1816 une majorité de *Doctrinaires*.

Les Doctrinaires, les royalistes modérés, voulaient l'application loyale de la Charte; c'était le moyen, disait Decazes, de « nationaliser la royauté et de royaliser la nation », c'est-à-dire de réconcilier l'ancienne et la nouvelle France. Royer-Collard était le théoricien du parti, son chef à la Chambre; il y avait encore Camille Jordan, Laîné, Pasquier, Brugnot, de Barante, Guizot. C'étaient les « libéraux » de ce temps-là. On leur donna le nom de Doctrinaires à cause d'une certaine affectation de rigueur dans leurs raisonnements, du ton dogmatique de leurs orateurs et de leurs journaux, *le Constitutionnel* en particulier. Leur représentant au pouvoir fut Decazes qui, sans avoir le plus souvent la présidence du Conseil, n'en fut pas moins pendant quatre ans, de 1816 à 1820, le vrai ministre dirigeant. Louis XVIII avait pour lui une amitié exaltée; il fut l'homme politique qui personnifia le mieux ce règne.

Il fit d'abord voter la *loi électorale* du 5 janvier 1817. La Charte n'avait pas fixé le mode d'élection; les élections de 1815 et de 1816 avaient été faites par les collèges d'arrondissement et de département au suffrage à deux degrés. Par la loi de 1817, il fut décidé que le suffrage désormais serait direct, que tous les électeurs à 300 francs se réuniraient aux chefs-lieux des départements pour nommer les députés parmi les éligibles à 1.000 francs. Cette suppression des collèges annihilait les influences locales des grands propriétaires et des gentilshommes campagnards.

La loi de 1817 établit le système du renouvellement partiel de la Chambre des députés, par cinquième chaque année; on pensait ainsi éviter les bouleversements que peuvent produire les élections générales. Enfin, au cours de la discussion, le gouvernement exprima son intention d'étudier la création de conseils élus dans les départements et les arrondissements, pour habituer peu à peu le pays à la gestion de ses propres affaires.

Le ministre de la guerre Gouvion Saint-Cyr fit voter en 1818 une *loi militaire* d'un caractère plus libéral encore. C'est la loi qui organisa en France le système du recrutement qui dura jusqu'en 1868. Le système du recrutement de la loi de 1818 fut fondé à la fois sur les enrôlements volontaires et sur la conscription; le ministre demandait

BIBLIOTECA

200.000 hommes aux engagements volontaires, 40.000 au tirage au sort : la France devait donc avoir une armée de 240.000 hommes en temps de paix.

Les règles de l'avancement furent précisées : pour être officier, il fallait avoir été deux ans sous-officier ou sortir d'une école militaire ; les deux tiers des grades étaient donnés à l'ancienneté ; on ne pouvait être nommé à un grade supérieur qu'après quatre ans dans le grade inférieur, sauf en cas d'actions d'éclat.

Enfin Gouvion Saint-Cyr organisait une réserve faite d'abord de compagnies de vétérans de l'Empire; ils avaient fait la gloire de la France, s'écriait-il à la Chambre, et le pays avait « le droit de s'enorgueillir de ces hommes que l'Europe n'avait pas cessé d'admirer ». Le comte d'Artois adressa au roi une lettre très vive, protestant contre la politique du ministère. Le roi répondit très fermement à son frère, déclarant qu'il ne voulait pas être « le roi de deux peuples », et que tous ses efforts tendraient à faire que ces deux peuples, qui n'existaient que trop, finissent par n'en plus former qu'un seul. La loi militaire fut votée selon les vœux du ministère ; elle marquait un pas décisif dans la voie de la réconciliation des partis.

Les ultras scandalisés firent appel à l'étranger ; M. de Vitrolles fit craindre aux souverains de la Sainte-Alliance le progrès en France des idées révolutionnaires ; car les élections partielles étaient de plus en plus favorables aux *Indépendants*, c'est-à-dire à des ennemis de la royauté et du « parti-prêtre », des partisans du drapeau tricolore. Il y avait parmi eux bien des nuances, des bonapartistes, des orléanistes, quelques républicains ; tous trouvaient la Charte insuffisante. En 1816, la Chambre ne comptait dans ce parti que Voyer d'Argenson et Laffitte ; en 1817, furent élus Casimir Périer, Dupont de l'Eure ; en 1818, après les élections de La Fayette et de Manuel, ils furent 45 à la Chambre. Les ultras firent connaître aux souverains étrangers la gravité de cette situation et formèrent autour du comte d'Artois contre le ministère une conspiration qu'on appela « la Conspiration du bord de l'eau », parce que le comte d'Artois habitait le pavillon de Marsan.

Le duc de Richelieu demandait l'évacuation du territoire français par les troupes alliées : la contribution de guerre était alors presque entièrement payée et les Bourbon avaient en France une armée désormais capable d'assurer leur sécurité. D'autre part, les souverains commençaient à craindre l'influence des idées révolutionnaires françaises sur le moral de leurs troupes. Au mois d'octobre 1818, le tsar et Nesselrode, l'empereur d'Autriche et Metternich, le roi de Prusse et Hardenberg, lord Castlereagh et lord Wellington, ainsi que Richelieu, se réunirent au *Congrès d'Aix-la-Chapelle*. L'évacuation de la France fut fixée au 30 novembre suivant, au plus tard. Mais aussi, sur la proposition de Metternich, pour continuer de tenir en surveillance la France réorganisée, les alliés renouvelèrent le traité de Chaumont et prirent des arrangements militaires « pour le cas où un bouleversement quelconque surviendrait en France et menacerait le repos ou la sûreté de ses voisins ». Ils appelèrent l'attention de Richelieu sur les inconvénients de la loi électorale de 1817 ; il promit de faire tous ses efforts pour y apporter des modifications.

Le ministère Dessolles-Decazes. — A son retour d'Aix-la-Chapelle, Richelieu essaya en effet de décider le gouvernement à un changement de politique, car il était lui-même inquiet des progrès des Indépendants. Ses collègues ne partagèrent point son opinion et il se retira du ministère, contents d'avoir libéré le territoire. La Chambre lui vota, à titre de récompense nationale, une pension de 50.000 francs ; il la refusa et en fit don aux hôpitaux de la ville de Bordeaux.

Le nouveau ministère eut pour président le général Dessolles, mais il eut encore Decazes pour chef réel ; Gouvion Saint-Cyr resta ministre de la Guerre ; de Serre fut ministre de la Justice, le baron Louis ministre des Finances. Ce fut un ministère franchement libéral (30 décembre 1818).

De Serre proposa une loi sur le *régime de la Presse*, pour réaliser un des articles de la Charte qui en promettait la liberté. Elle enleva la connaissance des délits de presse aux tribunaux correctionnels et la réserva au jury. Elle supprima la censure et l'autorisation préalable. Il n'en faut pas con-

clure cependant que la presse fût dès lors absolument libre, car les journaux quotidiens demeurèrent soumis à un cautionnement énorme de 200.000 francs ; ils étaient tous très chers et ne s'adressaient qu'à un public restreint : le *Constitutionnel*, le plus répandu, tirait à 20.000 exemplaires.

La Chambre des pairs ne cessait de faire une ardente opposition au ministère ; Barthélemy, l'ancien Directeur, y proposa une modification de la loi électorale ; Decazes combattit cette motion qui fut néanmoins adoptée. C'était prétendre imposer au ministère et au roi un changement de politique. Quelque temps après, le roi nomma une « fournée » de 73 nouveaux pairs : c'étaient pour la plupart des maréchaux, des généraux, d'anciens fonctionnaires de l'Empire. C'était un nouvel effort pour achever la réconciliation des partis.

La campagne électorale de 1819 fut menée avec une extrême vigueur ; elle amena à la Chambre 28 nouveaux Indépendants, qui purent espérer une prochaine majorité ; il y avait parmi eux le général Foy et surtout l'abbé Grégoire, l'ancien conventionnel et régicide, élu dans l'Isère. Les libéraux eux-mêmes furent effrayés ; les ultras attribuèrent ce scandale à la loi électorale de 1817. Louis XVIII et Decazes s'arrêtèrent tout à coup dans la voie libérale où ils étaient engagés. Decazes fit invalider Grégoire, sous prétexte qu'il n'avait pas son domicile légal dans l'Isère et n'y était pas éligible ; il se montra disposé à modifier la loi électorale. Dessolles, Gouvion-Saint-Cyr, le baron Louis donnèrent leur démission. Decazes devint président du conseil le 19 novembre 1819.

4. **L'assassinat du duc de Berry. Triomphe des Ultras.** — Le 13 février 1820, devant l'Opéra, un ancien soldat licencié, nommé Louvel, tua le duc de Berry, second fils du comte d'Artois, en lui plongeant dans le côté une alène de cordonnier. Il déclara avoir voulu par ce meurtre éteindre la famille royale, le duc d'Angoulême, frère aîné de la victime, n'ayant pas d'enfant. Ce calcul du reste fut trompé ; la duchesse de Berry mit au monde, le 29 septembre suivant, un enfant qui fut le duc de Bordeaux, plus tard comte de Chambord, et que les royalistes appelèrent « l'enfant du miracle ».

Le crime de Louvel fut un prétexte à l'indignation des ultras ; ils en firent remonter la responsabilité jusqu'à Decazes, qui, disaient-ils, avait laissé se développer les pires passions par sa faiblesse à l'égard des libéraux. L'un d'eux s'écria : « Le couteau qui a frappé le duc de Berry, c'est une idée libérale ». Un député, Clausel de Coussergues, proposa la mise en accusation du ministre. On n'alla pas jusque-là. Mais Louis XVIII, malade, vieilli, désespéré, céda à la pression de l'entourage de son frère et se sépara de son « cher fils ». Decazes, nommé duc et pair, fut envoyé comme ambassadeur à Londres. Le roi se confia encore une fois au duc de Richelieu ; mais celui-ci dut abandonner presque complètement le pouvoir au comte d'Artois et les ultras triomphèrent dès ce moment.

Ce fut aussi le triomphe de la *Congrégation* et du parti prêtre. Les *Jésuites*, qu'une bulle pontificale avait rétablis le 7 août 1814, mirent leur influence au service de ce parti, et entreprirent avec lui la conquête du pouvoir et l'établissement de leur autorité sur toute la société. De leur maison principale à Montrouge, ils envoyèrent à travers toute la France des missions qui prêchèrent dans les villes et les campagnes le retour aux bonnes mœurs, aux saines croyances de l'ancien régime, à la soumission envers l'Église. Des croix, des calvaires s'élevèrent aux carrefours de tous les chemins, en expiation des crimes de la Révolution. La *Société des bonnes études*, la *Société des bons livres* expurgèrent les livres classiques à l'usage de la jeunesse. Les ouvrages de Voltaire furent condamnés, brûlés. Le parti prêtre voulait surtout obtenir la restitution des actes de l'état civil au clergé, refaire la fortune de l'Église, détruire l'Université, en particulier l'enseignement secondaire laïque, et s'emparer de l'éducation des jeunes gens des « classes dirigeantes ». Les séminaires se multiplièrent. L'abbé de Frayssinous, bientôt grand-maître de l'Université, supprima à la Sorbonne les cours de Guizot, de Villemain, de Cousin. L'École normale supérieure fut licenciée en 1822. C'est le premier épisode de la grande lutte entre l'Université et les écoles congréganistes qui durera à travers tout le XIXe siècle.

Le nouveau gouvernement entreprit de défaire toute

l'œuvre de ses prédécesseurs. La liberté individuelle fut de nouveau suspendue. La censure et l'autorisation préalable furent rétablies. Les Indépendants ouvrirent une souscription nationale dont les fonds devaient servir à défendre et à secourir les citoyens atteints par ces lois; le comité qui avait organisé cette souscription fut poursuivi; il se reforma en comité secret et entreprit la lutte contre les Bourbon; il prit une attitude nettement révolutionnaire.

La discussion sur la nouvelle loi électorale commença le 2 mai et dura plus d'un mois. Malgré d'éloquents discours de Royer-Collard, du général Foy, de Manuel, elle fut votée le 12 juin à 5 voix seulement de majorité ; on l'appelle la loi du *double vote*. En effet, elle élevait le nombre des députés à 430. Elle distinguait de nouveau les collèges d'arrondissement et les collèges de département ; les premiers, composés des électeurs à 300 francs, nommèrent directement 258 députés; les autres, composés des électeurs à 1.000 francs, qui votaient déjà dans les collèges d'arrondissement, nommèrent 172 députés. Toute l'influence électorale appartint ainsi à 10 ou 12.000 grands propriétaires fonciers, pour la plupart de noble naissance. Les élections de 1821 furent en effet favorables aux ultras, qui purent reprendre l'œuvre de restauration interrompue en 1816. Richelieu ne pouvait plus être l'homme d'une politique qu'il avait lui-même condamnée. Il n'était plus soutenu par le roi, tombé sous l'influence d'une favorite, Mme du Cayla, instrument du comte d'Artois. Il se retira et mourut peu de temps après, en 1822.

Le 15 décembre 1821 avait été formé le nouveau ministère, le ministère des ultras, avec Villèle comme président du conseil et ministre des finances, Corbière à l'intérieur, Montmorency aux affaires étrangères, Peyronnet à la justice, Clermont-Tonnerre à la marine, Victor, duc de Bellune, à la guerre. Une loi sur la presse rendit le jugement des délits de presse aux tribunaux correctionnels, créa le délit de « tendance, » permettant de poursuivre les journaux où paraîtraient une série d'articles qui, pris isolément, pourraient être innocents, mais dont l'ensemble indiquerait manifestement des tendances subversives. Les procès de presse furent dès lors continuels et agitèrent fréquemment l'opinion publique.

La Charbonnerie. — Chassés de la Chambre, poursuivis dans leurs journaux, dans toutes les manifestations légales de leurs idées, les libéraux se formèrent en associations secrètes, conspirèrent. Toute l'année 1822 en fut troublée. La *Charbonnerie* surtout, imitée du carbonarisme italien, fut organisée en France en 1821 par des jeunes gens pour la plupart revenus d'Italie, Bazard, Dugiez, Flotard, Buchez, Joubert. Son but fut nettement révolutionnaire : « Attendu que force n'est pas droit et que les Bourbon ont été ramenés par l'étranger, les charbonniers s'associent pour rendre à la nation française le libre exercice du droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient ». L'association était divisée en *ventes* de vingt-cinq hommes, qui devaient obéir aveuglément aux ordres venus de la *haute-vente*, versaient un franc par mois et devaient avoir toujours chez eux un poignard, un fusil, cinquante cartouches. Les affiliés étaient surtout nombreux parmi les étudiants et les soldats. Ils formèrent en 1822 de nombreux complots. Le 1er janvier, plusieurs officiers et sous-officiers devaient soulever à Belfort le 29e de ligne ; le complot fut découvert, les principaux coupables ne furent pas connus. En juillet, deux sous-officiers firent semblant de vouloir reprendre la même tentative, entraînèrent le colonel Caron et le lieutenant Roger, puis les arrêtèrent eux-mêmes et les livrèrent au gouvernement ; Caron fut condamné à mort, Roger aux travaux forcés.

Au 45e de ligne, quatre sergents, Bories, Goubin, Pommier, Raoulx, en garnison à *La Rochelle*, s'étaient affiliés à la Charbonnerie. Ils furent trahis par un camarade, condamnés à mort et exécutés ensemble le 21 septembre 1822.

Le général Berton souleva la population de Thouars et marcha sur Saumur avec une centaine d'hommes portant le drapeau tricolore. Il fut encore livré par un sous-officier et condamné à mort avec cinq de ses complices (octobre 1822).

L'expédition d'Espagne (1823). Mort de Louis XVIII (1824). — Tous les complots échouèrent donc, et leur échec ne fit que fortifier le pouvoir aux mains des ultras. Ce gouvernement était digne de faire cause commune avec la Sainte-Alliance. Il n'y manqua point. A la suite de la révolution d'Espagne,

les souverains alliés l'invitèrent à envoyer des troupes au delà des Pyrénées pour y réprimer l'insurrection. Malgré les répugnances de Louis XVIII et de Villèle, Montmorency et Chateaubriand, envoyés au congrès de Vérone, promirent le concours de la France. Le discours du trône de janvier 1823, à l'ouverture de la session, annonça que « 100.000 Français étaient prêts à marcher, en invoquant le nom de Saint-Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de la ruine et le réconcilier avec l'Europe ».

Cette intervention produisit d'éloquentes protestations à la Chambre de la part des libéraux. Manuel rappela les résultats qu'avait eus en France l'intervention des puissances étrangères en faveur de Louis XVI : « Ai-je besoin de dire, ajouta-t-il, que le moment où les dangers de la famille royale sont devenus plus graves, c'est lorsque la France, la France révolutionnaire, sentit qu'elle avait besoin de se défendre par des forces nouvelles, par une énergie toute nouvelle... » La droite se souleva tout entière contre ces paroles, accusa l'orateur d'avoir voulu faire l'apologie du régicide, lui refusa le droit de s'expliquer, prononça son exclusion ; le 4 mars, il fut expulsé de la Chambre par les gendarmes. La gauche voulut lire une protestation ; la droite refusa de l'entendre ; soixante députés sortirent de la salle et n'y reparurent plus de toute la session.

L'expédition française en Espagne, d'ailleurs soutenue par les absolutistes de ce pays, fut aisément victorieuse, écrasa les libéraux, rendit à Ferdinand VII son pouvoir absolu[1]. Les ultras en profitèrent. Villèle dissout la Chambre, le 24 décembre 1823, et fit procéder à des élections générales. Fixées au 25 février 1824, elles assurèrent le triomphe des ultras ; sur 430 députés, il n'y eut plus que 15 libéraux. La Chambre introuvable était *retrouvée*. Son premier soin fut de supprimer le système des élections partielles, de s'octroyer, par la *loi de septennalité*, un mandat de sept années, et de s'assurer ainsi une longue et tranquille possession du pouvoir, le temps d'achever l'œuvre de la Restauration de tout l'ancien

1. Voir au chapitre précédent, pages 9-10.

régime, « avec les Jésuites en plus et les libertés gallicanes en moins ».

Louis XVIII n'était pas sans inquiétude. Il mourut le 16 septembre 1824. Sur son lit de mort, il avait dit en bénissant le comte de Chambord : « Que Charles X conserve la couronne de cet enfant ! »

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les *Archives Nationales*. — Le *Bulletin des Lois*. — Les *Archives parlementaires*, qui reproduisent in-extenso les débats des Assemblées. — Le *Moniteur*, pour les actes officiels et l'histoire parlementaire. — Les Journaux : le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, tous les deux libéraux ; la *Quotidienne*, le *Drapeau blanc*, tous les deux ultra-royalistes. — Les *Mémoires* de VITROLLES, VILLÈLE, HYDE DE NEUVILLE ; —*CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe* ; — GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 9 vol. —*Les *rumphlets* de PAUL-LOUIS COURIER ; —*les *Chansons* de BÉRANGER.

HISTOIRES

DE VIEL-CASTEL, *Histoire de la Restauration*, 20 vol. — VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations*, 6 vol. —*E. DAUDET, *Histoire de la Restauration*, 1 vol. in-12. — DUVERGIER DE HAURANNE, *Histoire du gouvernement parlementaire en France de* 1814 *à* 1830, 10 vol. —*E. DAUDET, *La Terreur blanche* ;—*WELSCHINGER, *Le procès du maréchal Ney*. — G. DE GRANDMAISON, *La Congrégation*, 1801-1830. — THUREAU-DANGIN, *Le parti libéral sous la Restauration*. — G. WEILL, *Les élections législatives depuis* 1789. —*G. WEILL, *Histoire du parti républicain en France de* 1814 *à* 1870.

CHAPITRE III

ÉMANCIPATION DES COLONIES ESPAGNOLES DE L'AMÉRIQUE

1. Les colonies espagnoles de l'Amérique.
2. Premier soulèvement (1810-1815). — Indépendance des États de la Plata.
3. Bolivar. — Indépendance de la Colombie, du Chili et du Mexique. — Indépendance du Pérou et de la Bolivie.
4. La doctrine de Monroë (1823).
5. Indépendance du Brésil.
6. Échec du congrès de Panama.

1. Les colonies espagnoles de l'Amérique. — La Sainte-Alliance ne pouvait pas triompher longtemps ni partout; l'enseignement révolutionnaire donné aux peuples par les États-Unis et par la France de 1789 n'était pas perdu ; la liberté avait partout des fidèles; le despotisme était à jamais compromis : dix ans encore il avait pu terroriser l'Europe ; dans le même temps l'Amérique continuait la grande guerre de l'indépendance.

Car il faut rattacher l'émancipation de l'Amérique du Sud à celle de l'Amérique du Nord. L'exemple des États-Unis, celui de Saint-Domingue, ne pouvaient pas être perdus pour les colons espagnols, qui souffraient davantage encore de la domination de la métropole.

L'Espagne possédait, au commencement du XIXe siècle, toute l'Amérique du Sud, moins le Brésil, et la plus grande partie de l'Amérique Centrale. L'indépendance des États-Unis ne servit pas de leçon au gouvernement espagnol ; au contraire, il pensa contenir d'avance toute velléité d'insurrection par un régime plus autoritaire.

Les nègres, les Indiens, même les créoles et les métis,

continuèrent d'être traités comme des esclaves par les colons et les fonctionnaires espagnols qui se réservaient toutes les fonctions et tous les profits. Les mines étaient toujours

exploitées par des travailleurs misérables, voués aux pires souffrances, décimés par un effroyable surmenage, et leurs trésors revenaient aux Espagnols et au gouvernement de la métropole. Tout le commerce était entre les mains des Espa-

gnols ; ils en avaient le monopole, ils en abusaient pour s'enrichir aux dépens des colonies. Les vice-rois accumulaient d'énormes fortunes, régnaient à force de confiscations, d'emprisonnements arbitraires, de vexations de toutes sortes. Aux plaintes, ils répondaient : « Dieu est très haut, le roi est très loin, et le maître, c'est moi ! » L'Inquisition, aussi puissante qu'en Espagne, était le meilleur instrument de ce despotisme.

Rien n'était mieux fait pour entretenir et surexciter chez les colons le désir de l'indépendance. Le moindre prétexte devait être le signal de l'insurrection. Ce fut la chute des Bourbon de Madrid et l'avènement de Joseph Bonaparte. Les colons espagnols refusèrent de lui obéir. Ils seraient peut-être restés attachés à la métropole, s'ils en avaient obtenu les libertés nécessaires ; mais les *Cortès* insurrectionnelles d'Espagne, auxquels ils adressèrent leurs vœux, ne leur offrirent que des concessions dérisoires : elles leur accordèrent le droit de se faire représenter dans le Parlement espagnol par vingt-six députés, soit environ un député pour un million de colons ; une aussi insuffisante représentation aurait été impuissante à faire valoir leurs droits ; ils ne pouvaient avoir l'espérance d'améliorer sérieusement leur condition, ils demeuraient une classe inférieure, vassale. Ils n'y voulurent point consentir et revendiquèrent leur indépendance.

2. **Premiers soulèvements (1810-1815). Indépendance des Etats de la Plata.** — Le mouvement commença au Mexique. Le curé Miguel Hidalgo souleva, en septembre 1810, la province de Guanajuato et marcha sur Mexico. Il fut vaincu devant la ville par le général Calléja, fut pris et fusillé en juillet 1811. Son ami, le curé José-Maria Morelos, reforma ses bandes ; un congrès proclama, le 6 novembre 1813, l'indépendance du Mexique. Mais, après la restauration de Ferdinand VII, les généraux espagnols reprirent l'avantage ; Morelos fut pris aussi et fusillé en décembre 1815.

L'insurrection avait gagné aussitôt l'Amérique du Sud. *Caracas* s'était soulevé le 19 avril 1810, sous le commandement du colonel Bolivar. Il fut d'abord vaincu et obligé de

se réfugier à Curaçao. Il reparut en 1813, fut accueilli par les colons comme un libérateur, vainquit les Espagnols et entra en triomphe à Caracas le 7 août. Les Espagnols, réduits à la possession de quelques ports, appelèrent à leur secours les tribus sauvages des bords de l'Orénoque, les Indiens des « llanos » et les jetèrent sur les « patriotes ». La guerre prit un caractère atroce ; Bolivar publia le terrible *décret de Trasillo*, par lequel il condamnait à mort tous les Espagnols qui tomberaient entre ses mains. Il fut vainqueur à *Carabobo*. Mais à son tour il eut le dessous lorsque ses ennemis purent recevoir des renforts du roi Ferdinand : Caracas, Carthagène, Bogota retombèrent en leur pouvoir. Bolivar s'enfuit (1815).

Cette première insurrection ne fut définitivement victorieuse que dans la région de la Plata. Dès 1806, Buenos-Ayres avait appelé les Anglais et lord Beresford s'était établi dans la ville. Bientôt, fatiguée de cette autorité étrangère, la population, conduite par un Français, Jacques de Liniers, les obligea à se rembarquer. Mais elle prétendit conserver son indépendance et de Liniers fut tué en voulant maintenir la domination espagnole. Le Congrès de Buénos-Ayres proclama, le 31 janvier 1813, l'indépendance des *Provinces-Unies du Rio-de-la-Plata*. Montevideo fut délivrée l'année suivante. Le *Paraguay* aussi chassa ses garnisons espagnoles : le docteur José de Francia y proclama l'indépendance du pays en octobre 1811, et s'empara de la dictature qu'il put conserver pendant vingt-trois ans.

De la région de la Plata où les Espagnols ne purent reprendre leur ancienne situation, la Révolution devait gagner les régions voisines de l'Amérique du sud ; car elle renferme en elle-même une grande force de propagande.

Ferdinand VII aurait pu sans doute conserver la plus grande partie de son empire colonial s'il avait voulu accorder aux Américains les libertés économiques et politiques qu'ils réclamaient. Il n'y songea point. Il prétendit imposer aux colons le même régime d'étroit despotisme qu'il restaurait en Espagne ; sur ses ordres le général Calleja au Mexique, le général Morillo au Vénézuéla, exercèrent contre les insurgés qui venaient d'être soumis de terribles vengeances. Il

ne les croyait pas capables de renouveler une tentative avortée. Il comptait sur la Sainte-Alliance ; il tenait pour faiblesse les moindres concessions. Il voulut personnifier en Amérique tous les principes de la Restauration de l'ancien régime ; il en personnifia la première défaite.

Car les insurgés n'avaient pas renoncé à la liberté. Ils recevaient des encouragements du dehors. Les États-Unis de l'Amérique du Nord avaient des sympathies naturelles pour ceux que leur exemple même avait inspirés. Ils commençaient de manifester leur opposition à toute intervention de l'Europe dans le Nouveau-Monde ; ils rêvaient déjà de s'emparer de la succession des puissances européennes en Amérique. Dès ce moment ils venaient d'acheter la Louisiane à la France et ils convoitaient la Floride, enserrée désormais dans leur territoire. L'Angleterre avait d'autres raisons de soutenir les colons espagnols ; elle avait cherché pendant tout le XVIIIe siècle à étendre son commerce en Amérique ; la perte des États-Unis, puis le blocus continental rendirent pour elle cette nécessité plus pressante ; il fallait des débouchés à ses marchandises, et de bonne heure elle soutint les rebelles à condition que, quand ils seraient indépendants, ils lui ouvriraient leurs ports. Cet appui des États-Unis et de l'Angleterre était assez fort pour tenir en échec, au delà des mers, l'influence de la Sainte-Alliance.

3. **Bolivar. Indépendance de la Colombie, du Chili et du Mexique.** — Aussi l'insurrection recommença-t-elle lorsque les colons se furent persuadés qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la politique de Ferdinand VII. Le jeune Mina, révolté au Mexique, fut encore pris et fusillé (octobre 1817). Mais Simon Bolivar reparut à l'embouchure de l'Orénoque, et, remontant le fleuve, il s'établit à *Angostura*, aujourd'hui *Ciudad-Bolivar*, dans une position où il fut invincible (juillet 1817). Un Congrès y proclama de nouveau, le 15 février 1819, l'indépendance du Vénézuéla. De là, négligeant les ports où les Espagnols pouvaient être secourus par la métropole, aidé de renforts anglais, il traversa la Cordillère, remporta, le 7 août 1819, la grande victoire de *Boyaca* et entra triomphalement à Bogota. Il y proclama l'union du

Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade, et le congrès d'Angostura, le 17 décembre, consacra l'existence de la *République indivisible de Colombie*.

Les colonies du Sud trouvèrent un autre libérateur. Un général du nouvel État de Buenos-Ayrés, SAINT-MARTIN, appelé par les colons du Chili, franchit les Andes, à la tête de 3.500 hommes, surprit les Espagnols de *Santiago*, et entra dans la ville sans coup férir (février 1817). Le 1er janvier 1818, l'indépendance du Chili fut proclamée. Une armée espagnole arriva du Pérou : Saint-Martin la vainquit à *Maypo* (5 avril 1818). Le nouvel État acheta à l'Angleterre quelques navires de guerre, qui, sous le commandement d'un officier anglais, l'amiral COCHRANE, allèrent bombarder quelques ports du Pérou.

En même temps, les États-Unis intervenaient en *Floride*, sous prétexte que quelques désordres y avaient éclaté. Ils demandèrent à Ferdinand VII de leur céder ce pays, et, comme il s'y refusait, ils lui déclarèrent la guerre et affirmèrent déjà leur volonté d'assurer l'indépendance de toutes les colonies espagnoles. Ferdinand VII renouvela ses appels à la Sainte-Alliance. Le Congrès d'Aix-la-Chapelle parut disposé à y répondre. Mais lord Castlereagh s'y opposa au nom de l'Angleterre, et la question fut écartée. Ferdinand VII fut réduit à ses seules forces.

Il ne se découragea point et réunit une puissante armée à Cadix. On sait ce qu'il en advint et que Riégo la tourna contre Madrid et obligea le roi à accorder une constitution à l'Espagne. Les Cortès convoquées par le roi ne furent pas plus libérales que celles de 1810 ni que le roi lui-même. Fidèles au principe de l'unité de l'empire espagnol, elles ne voulurent pas marquer leur avènement par des concessions que les Apostoliques auraient interprétées comme une faiblesse. L'insurrection suivit son cours.

Son premier succès fut alors un soudain soulèvement du Mexique, où toutes les tentatives avaient été jusque-là inutiles. Le général espagnol AUGUSTIN ITURBIDE prit tout à coup les armes et publia, le 21 février 1821, le *manifeste d'Iguala*, proclamant l'indépendance du pays. Il s'empara de Mexico et se mit à la tête d'une régence provisoire. Le 21 mai 1822,

il se fit nommer empereur sous le nom d'AUGUSTIN Ier. Une insurrection républicaine l'obligea bientôt à abdiquer et à fuir; repris à la tête d'une nouvelle bande, il fut fusillé le 19 juillet 1824. Le Mexique s'organisa sous la forme d'une *République fédérale*, à l'imitation des Etats-Unis, sous la présidence de VITTORIA. Encouragée par cet exemple, toute l'Amérique centrale chassa les troupes espagnoles et l'ancienne capitainerie générale de Guatémala prit le nom de *République des Provinces-Unies de l'Amérique centrale*, composée de cinq États : Guatémala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa-Rica.

Bolivar continua ses succès en Colombie. Les troupes espagnoles tenaient encore Caracas. Il les vainquit à *Carabobo*, le 24 juin 1821 ; il entra alors à Caracas ; il occupa ensuite Carthagène, Puerto-Cabello, Panama, et acheva la délivrance de tout le pays. Un de ses lieutenants, le général SUCRE, chassa les Espagnols de Quito, de Guayaquil, et tout le pays qui forme aujourd'hui la république de l'Équateur vota sa réunion à la république de Colombie, dont Bolivar fut élu président.

Indépendance du Pérou et de la Bolivie. — Les Espagnols ne gardaient plus que le Pérou. Ils y furent enserrés entre Saint-Martin venu du Sud et Bolivar venu du Nord. Tout d'abord, la flottille de l'amiral Cochrane amena sur la côte du Pérou Saint-Martin avec une armée de 4.500 hommes. Celui-ci s'empara bientôt de *Lima* et proclama l'indépendance du Pérou. Mais il voulut imiter Iturbide et prit la dictature. Les habitants se révoltèrent, le chassèrent, les Espagnols en profitèrent pour reprendre Lima. Les Péruviens appelèrent Bolivar à leur secours, le nommèrent généralissime. Il arriva avec une bonne armée, reprit Lima. Le général Sucre vainquit les dernières troupes espagnoles dans la plaine d'*Ayacucho* (9 décembre 1824). « Ce fut le Waterloo de l'Espagne ». Tout le Haut-Pérou forma une République indépendante sous le nom de *Bolivie* qu'il a gardé depuis. La guerre de l'indépendance était finie. Bolivar en avait été le Washington.

Lorsque l'expédition française en Espagne eut rendu à

Ferdinand VII son pouvoir absolu, il crut pouvoir compter sur la Sainte-Alliance pour lui rendre aussi son empire colonial. Il fut question, à la fin de 1823, d'une intervention européenne en Amérique. La Sainte-Alliance trouva devant elle encore l'opposition résolue des États-Unis et de l'Angleterre.

4. **La doctrine de Monroë (1823).** — Le 2 décembre 1823, le président Monroe, dans son message annuel au Congrès, fit les déclarations suivantes, qui sont devenues célèbres sous le nom de *doctrine de Monroe* : « Les continents américains, par la position libre et indépendante qu'ils ont assumée et maintenue, ne doivent plus être désormais considérés comme un domaine propre à la colonisation par aucune puissance européenne. Nous devons à la bonne foi et aux relations amicales existant entre les États-Unis et les puissances européennes, de déclarer que nous considérerons à l'avenir toute tentative de leur part pour étendre leur système politique à quelque portion de cet hémisphère comme dangereuse pour notre paix et notre sécurité. Quant aux gouvernements qui ont déclaré et maintenu leur indépendance, nous ne pourrions regarder toute intervention d'une puissance européenne, ayant pour objet soit d'obtenir leur soumission, soit d'exercer une action sur leur destinée, autrement que comme la manifestation d'une disposition hostile à l'égard des États-Unis. »

De même, le ministre anglais Canning s'opposa à la réunion du congrès européen que demandait le roi d'Espagne. Bientôt après, le 1er janvier 1825, il annonça son intention de reconnaître les anciennes colonies espagnoles comme États souverains, et de conclure avec eux des traités de commerce. Les autres puissances européennes ne tardèrent pas à suivre cet exemple.

5. **Indépendance du Brésil.** — En même temps, la colonie portugaise du *Brésil* fut entraînée dans ce grand mouvement révolutionnaire. La conquête de l'indépendance y fut, grâce aux circonstances, plus facile qu'aux colonies espagnoles. Car dès 1808, chassé du Portugal par Junot, le régent Jean VI fit de Rio-de-Janeiro sa capitale. Le Brésil devint un marché

britannique ; il développa une grande activité commerciale et connut quelques années d'une brillante prospérité : les Brésiliens n'eurent que du mépris pour les Portugais oisifs et vaniteux qui n'étaient à Rio que des émigrés.

La France vaincue, le régent ne retourna pas aussitôt en Portugal. Il se rendait compte que le Brésil ne consentirait pas à redevenir la simple colonie d'une métropole dont il avait connu les représentants. Avant de rentrer en Europe, il érigea le Brésil en royaume (16 décembre 1815). Quand il voulut regagner Lisbonne, il y eut à Rio-de-Janeiro une émeute pour l'en empêcher (avril 1821). Mais il y laissa son fils aîné don Pedro avec le titre de régent.

Don Pedro, pour conserver le Brésil à sa maison, favorisa le mouvement de sécession qui se dessinait peu à peu. Les Cortès portugaises le sommèrent de rentrer en Europe, sous peine de perdre ses droits à la couronne portugaise ; il convoqua une Assemblée constituante et fut proclamé *Empereur du Brésil* (12 octobre 1822). Le Portugal dut céder. Le 29 août 1825, le roi Jean VI abandonna ses droits sur le Brésil à son fils aîné et reconnut l'indépendance complète du nouvel État. A la mort de Jean VI, l'année suivante, don Pedro renonça au Portugal en faveur de sa fille dona Maria, réservant sa succession au Brésil à son fils Pedro II. Le Portugal et le Brésil furent désormais séparés. La maison de Bragance, qui règne encore à Lisbonne, régna à Rio-de-Janeiro jusqu'en 1889.

Après ce merveilleux mouvement révolutionnaire qui fonda l'indépendance de presque toute l'Amérique du Centre et du Sud, comme celle de l'Amérique du Nord, l'Amérique espagnole parut capable d'une glorieuse fortune. Riche, peuplée d'environ trente millions d'habitants, dégagée dès le début de la plaie de l'esclavage dont devaient tant souffrir les États-Unis — ces nouveaux États, sauf le Brésil, émancipèrent les nègres aussitôt —, elle semblait plus sûre de l'avenir que la grande République du Nord, et on put se demander un moment si l'hégémonie de l'Amérique n'appartiendrait pas plutôt aux Latins du Sud qu'aux Anglo-Saxons du Nord.

6. Échec du Congrès de Panama. — Bolivar rêva de constituer toutes les jeunes Républiques dont il était le fondateur

en une immense confédération, groupée autour de la Colombie et digne du grand nom de Christophe Colomb. Il réunit à cet effet un Congrès à *Panama* le 7 décembre 1824. Il y invita même les États-Unis du Nord. Mais ils étaient encore trop jeunes, trop faibles, et trop peu peuplés pour absorber tous les pays américains ; ils n'auraient pas gagné à se fondre avec eux ; les Anglo-Saxons auraient été noyés dans la masse des Latins. Ils eurent peur de la grandeur de l'ancienne Amérique espagnole, et les commissaires qu'ils envoyèrent au Congrès de Panama firent tous leurs efforts pour le faire échouer.

Ils y furent aidés par les mesquines jalousies, par les instincts séparatistes enfantins qui divisaient les nouvelles républiques latines. Toutes ne se firent pas représenter au Congrès. Les députés qui prirent part à ses délibérations, sous la présidence de Bolivar, ne s'entendirent pas ; une épidémie leur servit de prétexte pour se séparer.

Bolivar eut la douleur même de voir se dissoudre les États qu'il avait réussi à unir sous sa présidence. La Bolivie se sépara du Pérou ; le Pérou abolit la constitution qu'il tenait du *Libérateur*. Il se forma autour de Quito une république indépendante, l'*Équateur*. La Colombie se partagea en deux républiques : la *Colombie* proprement dite et le *Vénézuéla*. Les États-Unis de l'Amérique centrale se dispersèrent en cinq petites républiques impuissantes. Désespéré, malade, Bolivar abandonna le pouvoir à Caracas et mourut le 17 décembre 1830, à quarante-sept ans, criant sur son lit de mort : « De l'union ! De l'union ! » Il ne fut point entendu, et l'Amérique latine, divisée contre elle-même, en proie pendant tout le XIXe siècle à des révolutions incessantes, laissa la direction de l'avenir à l'Amérique anglo-saxonne.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les premières sources américaines sont rares ou peu accessibles. — Simon Bolivar, *Correspondance générale*, 2 vol. — Decoudray-Holstein, *Mémoires de Simon Bolivar*, 2 vol. — *Mémoires* de Castlereagh. —

Speechs of CANNING, publiés par THERRY, 6 vol. — MARTENS, *Recueil des traités et conventions.* — DE PRADT, *Le Congrès de Panama.*

HISTOIRES

STAPLETON, *Canning and his time.* — *G. HUBBARD. *Histoire contemporaine de l'Espagne.*

*DEBERLE et MILHAUD, *Histoire de l'Amérique du Sud.*

Dans l'*Histoire générale* LAVISSE et RAMBAUD, le chapitre de *l'Amérique latine* a été écrit par DEBIDOUR (Voir la bibliographie de ce chapitre).

*BOURGEOIS. *Manuel historique de politique étrangère*, tome II : ch. 23, la Sainte-Alliance et la politique de non-intervention (1824) ; — ch. 24, l'Œuvre de Canning.

CHAPITRE IV

INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

1. La Grèce sous la domination turque. — La politique russe. — L'hétairie.
2. L'insurrection en Moldavie et en Morée. — Les massacres de Chio.
3. Intervention de l'Égypte. — Prise de Missolonghi. — Destruction des Janissaires.
4. La politique de Nicolas Ier. — Convention d'Akkermann. — La triple alliance de Londres. — Navarin (1827). — Le traité d'Andrinople (1829).
5. Le projet Polignac.

1. **La Grèce sous la domination turque.** — L'insurrection grecque fut une autre grave atteinte aux principes de la Sainte-Alliance et son triomphe en fut le premier échec sur le continent européen. Car, si à certains égards elle parut être une croisade chrétienne contre l'Islam, si elle fut en ce sens une application des doctrines mystiques de la Sainte-Alliance, elle fut surtout une manifestation de l'esprit révolutionnaire contre un régime ancien et détesté, une réaction nationale contre une domination étrangère, comme celle de l'Italie, par exemple, contre la domination autrichienne. Metternich le comprit bien ainsi et fit tout pour tenir les Grecs sous le joug, et les autres gouvernements monarchiques n'agirent en faveur de la Grèce que dans la mesure où ils y avaient intérêt.

La Grèce était depuis le XVIe siècle sous la domination ottomane. Mais elle avait fait si glorieuse figure dans l'histoire qu'elle vivait dans la mémoire des hommes de tous les souvenirs classiques qu'elle représentait. D'ailleurs les sultans ne l'avaient point entièrement détruite. Là comme dans les autres provinces de leur empire, ils avaient envoyé

des garnisons de Janissaires ; ils levaient de lourds impôts, ils ruinaient toute activité agricole ou commerciale ; mais ils laissaient aux villes et aux bourgs une certaine autonomie municipale ; ils permettaient l'exercice du culte orthodoxe, quitte à donner de temps en temps satisfaction à leur fanatisme par de sanglantes persécutions, qui entretenaient contre eux la haine des victimes et le désir de l'indépendance.

Les Grecs n'avaient point perdu leurs aptitudes commerciales d'autrefois, leurs vaisseaux sillonnaient de toutes parts la Méditerranée ; ils avaient dans tous les ports de cette mer des colonies marchandes très prospères, à Marseille, à Gênes, à Venise, à Alexandrie ; celle du *Phanar*, à Constantinople était particulièrement riche, elle jouissait d'un grand crédit à la Porte même, et les sultans lui empruntèrent souvent des gouverneurs de provinces, surtout pour la Moldavie et la Valachie, depuis que la Russie les obligeait à donner à ces provinces des gouverneurs chrétiens. C'était déjà un progrès dans la voie de l'indépendance. En Grèce, les cités s'administraient librement, en général sous l'autorité des primats et des évêques ; elles avaient même des milices chrétiennes d'*armatoles ;* la vie municipale y était d'autant plus active que d'autre part la domination turque était plus lourde. Il y avait dans la montagne et dans les îles des petites sociétés fières et rudes qui échappaient à la surveillance soupçonneuse des pachas. Ainsi le *Maïna* ou *Magne*, la presqu'île que forme le Taygète au-dessus de Sparte, sur la rive droite de l'Eurotas, était le refuge inviolable des Grecs belliqueux, impatients de tout gouvernement ; autant brigands que guerriers, les uns maîtres de la montagne de génération en génération, les autres réfugiés dans ses cavernes pour fuir la police turque, ces *klephtes* ou *palïkares* faisaient volontiers le coup de feu sur les régiments du sultan, razziaient les villages voisins, s'enrichissaient des rançons adroitement extorquées à d'imprudents voyageurs. Ainsi vivaient encore les hardis marins des îles. *Psara*, près de Chio, et surtout *Hydra* et *Spetzia*, à l'extrémité de la presqu'île de l'Argolide, les *îles Nautiques*, comme on les appelait, étaient les repaires des pirates de la mer, terreur des

vaisseaux turcs aux dépens desquels ils faisaient l'apprentissage de la guerre de l'indépendance, terreur quelquefois aussi des vaisseaux chrétiens dont la cargaison excitait leur envie. C'étaient les foyers où couvait l'incendie qui allait enflammer toute la Grèce.

La politique russe. — Car l'idée de l'indépendance grecque était dans tous les esprits, entretenue par la conviction partout profonde que l'empire ottoman était sur le penchant de la ruine et que la succession de « l'homme malade » allait bientôt s'ouvrir. Napoléon avait rêvé d'écrire cette glorieuse page de l'histoire. Mais les Grecs, depuis Catherine II, avaient plus de confiance dans la Russie, dont ils savaient que le « projet grec » résumait les aspirations les plus populaires. Le tsar Alexandre Ier poursuivait avec passion ce grand dessein de son aïeule ; il avait compté jadis sur Napoléon pour l'y aider ; il comptait toujours sur la France. Il disait en 1821 à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, M. DE LA FERRONNAYS : « Il faut que les Turcs soient repoussés bien loin et que tout le monde puisse s'arranger. C'est la Russie aujourd'hui que la France doit avoir pour alliée ». Et il ajoutait : « Ouvrez le compas de Gibraltar aux Dardanelles ; voyez ce qui est à votre convenance, et comptez non seulement sur le consentement, mais sur l'assistance sincère et efficace de la Russie ».

Il avait à écarter l'opposition de l'Autriche et de l'Angleterre. L'Autriche, tout en orientant de nouveau sa politique vers l'Italie et l'Allemagne, ne voulait point se laisser fermer la route de la mer Noire et de l'Archipel ; elle craignait d'être enserrée de toutes parts à l'est, au nord et au sud, par le développement politique de la race slave. Metternich dissimulait ces raisons sous un prétexte qui avait beaucoup de poids sur l'esprit du tsar : il ne fallait permettre nulle part aucune entreprise révolutionnaire, sous peine d'ébranler encore tous les trônes et de compromettre toute l'œuvre de la Restauration politique et morale de l'Europe. L'Angleterre, chargée du protectorat des îles Ioniennes, puissante déjà sur la Méditerranée, ne voulait pas y laisser descendre l'influence russe ; elle ne voulait pas exposer à un tel danger la route

bientôt la plus courte vers l'Inde. Ainsi les intérêts très égoïstes des puissances venaient entraver la libre évolution des nationalités.

L'Hétairie. — L'opinion publique ne se mettait pas en peine de toutes ces complications d'intérêts ; elle entendait les émouvants appels des patriotes grecs ; elle applaudissait avec enthousiasme à leurs aventures romanesques : on aimait beaucoup en ce temps le romanesque, dans la réalité et dans la fiction. De nombreuses associations se fondèrent alors partout pour soutenir en quelque manière la cause des Grecs, par exemple, la société des *Philhellènes,* ou la société des *Philomuses* qui ouvrit beaucoup d'écoles grecques. Au congrès de Vienne, le corfiote Jean Capo d'Istria, ministre du tsar, obtint pour elles de belles souscriptions parmi les plénipotentiaires : ils vidèrent leurs bourses, satisfaits de s'acquitter à ce prix envers l'hellénisme et l'humanité.

En octobre 1815, trois Grecs du Phanar, Skouphas, Xanthos, Dikœos, fondèrent l'*Hétairie*, association secrète qui, dès le début, eut un caractère insurrectionnel, distribua des armes, des appels à la guerre, prépara le soulèvement. Elle se répandit aussitôt dans tout le Levant. Elle eut pour centre d'action Odessa, pour chef Alexandre Ypsilanti, aide-de-camp du tsar.

Dès lors l'agitation se produisit sur divers points. Ali, pacha de Janina, en Épire, où il s'était rendu presque indépendant de la Porte, avait longtemps fait régner la terreur parmi les populations grecques de la région; il avait ordonné en 1803 l'affreux massacre des *Souliotes.* Il s'affilia à l'hétairie du jour où il put espérer que la révolte des Grecs favoriserait ses desseins ambitieux. Il rêvait de refaire à son profit l'ancien royaume de Pyrrhus. Il donna le signal de la révolte contre le sultan le 23 mars 1820.

2. L'insurrection en Moldavie et en Morée. — Le 6 mars 1821, Alexandre Ypsilanti, comptant sur les hétairistes de la Moldavie et sur le tsar, passa le Pruth avec une petite troupe, appela la population aux armes, occupa Bucharest. Le tsar était alors au congrès de Laybach : « Le brave garçon ! »

s'écria-t-il d'abord en apprenant ces nouvelles. Mais Metternich intervint, montra au tsar le danger qu'il y aurait à encourager les insurgés grecs au moment où l'on s'efforçait à châtier les insurgés italiens. Alexandre désavoua Ypsilanti : « Il serait indigne de l'Empereur, lui fit-il écrire, de miner les fondements de la Turquie par l'action honteuse d'une société secrète ». L'ambassadeur russe à Constantinople offrit même au sultan le concours de son souverain pour réprimer l'insurrection.

D'ailleurs les Grecs d'Ypsilanti ne s'entendirent pas avec les Roumains de la Moldavie ; la différence des races, qui a produit depuis tant de jalousies entre les peuples des Balkans, se manifesta déjà par de graves malentendus. Ypsilanti et Théodore Vladimiresco, le chef des Roumains, se disputèrent la direction du mouvement ; Ypsilanti fit arrêter son rival et le fit exécuter sans jugement, l'accusant de trahison. Odieux dès lors aux Roumains, Ypsilanti fut abandonné par la plupart d'entre eux ; le pacha de Widdin dispersa sa petite troupe au combat de *Dragasani*, sur l'Aluta (juin 1821). Il s'enfuit en Hongrie, Metternich le fit emprisonner.

La Roumanie n'était pas un terrain favorable au développement de l'insurrection grecque. Au moment où Alexandre Ypsilanti entrait en Moldavie, son frère Démétrius et le prince Cantacuzène abordaient en Morée. Ils y déployèrent l'étendard de l'Hétairie, une bannière noire en signe de deuil avec un phénix en signe de résurrection. Les marins d'Hydra, les palikares du Maïna répondirent aussitôt à leur appel. L'archevêque de Patras, Germanos, arbora l'étendard de l'indépendance sur la forteresse de *Kalavryta*. Le soulèvement gagna en quelques jours toute la Morée ; les Turcs furent chassés de Patras, de Napoli, de Malvoisie ou Monemvasia, de Navarin, de Tripolitza, de Missolonghi, même de l'importante place de Napoli de Romanie ou Nauplie. De nombreuses flottilles de petits brûlots coururent à travers l'Archipel, donnèrent la chasse aux vaisseaux turcs, en détruisirent un grand nombre.

Les Turcs y répondirent par un violent accès de fanatisme. Le jour de Pâques, à Constantinople, des bandes musulmanes attaquèrent les maisons des Grecs, les pillèrent, en

tuèrent les habitants. Les églises furent envahies. Le patriarche GREGORIOS fut arraché à l'autel, tiré dehors, massacré; le grand-vizir s'amusa une grande heure à voir son cadavre insulté, traîné dans la boue par la populace turque, pendu enfin en vêtements sacerdotaux à la porte du palais épiscopal. Le massacre gagna les environs de Constantinople, la Thrace, la Macédoine; deux archevêques, quatre-vingts évêques périrent, parmi des centaines d'autres victimes.

L'insurrection n'en fut pas contenue. Le 1er janvier 1822, dans un bois auprès d'*Épidaure*, les Grecs se réunirent en assemblée générale. Ils proclamèrent solennellement dans un grand cri d'enthousiasme l'indépendance de leur patrie. Ils formèrent un conseil exécutif de cinq membres, présidé par MAVROCORDATO, assisté d'un sénat de 59 députés présidés par Démétrius Ypsilanti. La Grèce était ainsi officiellement constituée en un État; elle affirmait son existence.

Les massacres de Chio. — Le sultan MAHMOUD furieux, réunit à Constantinople, le 25 février 1822, un grand conseil de ses ministres et des ulémas. Il y fut question d'effroyables mesures de vengeance, d'un massacre de tous les chrétiens de l'empire ottoman. L'exécution en fut commencée. KURCHID-PACHA fut envoyé contre Ali de Janina; arrivé devant son camp, il lui proposa une entrevue, lui adressa de séduisantes promesses, l'attira dans sa tente, le fit saisir et décapiter, envoya sa tête au sultan, battit les Grecs qui accouraient au secours d'Ali et les tua presque tous.

YOUSSOUF-PACHA, envoyé en Morée, s'empara de Patras, et, pour l'exemple, y fit massacrer 15.000 habitants. KARA-ALI fut envoyé à *Chio*, à la tête de 15.000 soldats turcs. Il y avait eu quelques troubles, vite apaisés. Kara-Ali y arriva le 22 avril 1822. La population, avec les prêtres et les jeunes filles, se porta au-devant de lui pour témoigner de sa soumission. Elle fut accueillie à coups de sabre, et le carnage commença aussitôt. L'église fut brûlée; les hommes furent empalés, pendus, les femmes éventrées, les enfants coupés en morceaux. Un mois durant, ces scènes se continuèrent nuit et jour. Puis des rangées de gibets où pendaient sinistrement des cadavres, des pyramides de têtes coupées autour

desquelles longtemps tournèrent et crièrent les oiseaux de mort, furent dressées tout autour du rivage et firent à la belle île une couronne de martyre. Les Turcs emmenèrent 35.000 esclaves, surtout des jeunes filles.

Ils avaient laissé quelques-uns de leurs vaisseaux dans le port. Canaris les surprit, les bloqua, jeta ses brûlots au milieu d'eux, les détruisit : 3.000 Turcs y périrent, avec eux le capitan-pacha. Les marins grecs, Canaris, Miaulis, Marcos Botzaris, poursuivirent d'île en île cette guerre d'extermination ; les Ottomans perdirent l'empire de l'Archipel. Sur mer aussi, jadis, Thémistocle et Cimon avaient sauvé la liberté des Grecs.

L'Europe enfin s'émut de tant de sang versé. Le tsar, en dépit des doctrines de la Sainte-Alliance, ne put contenir davantage son tempérament de chrétien, de croisé ; il se laissa entraîner un moment par les traditions de la politique russe. Il adressa au sultan un ultimatum hautain, lui reprocha vivement les massacres de Constantinople et de Chio, le mit en demeure de relever les églises détruites, de respecter dans tout son empire le culte chrétien. N'ayant pas de réponse, il rappela son ambassadeur de Constantinople : c'était une rupture. Metternich le contint encore, refusa de recevoir une députation grecque au congrès de Vérone. Le tsar ne savait que faire : il était déchiré de scrupules, perdu dans l'irrésolution. L'Angleterre en profita. Le très habile ministre anglais de ce temps, Canning, enleva à la Russie le mérite moral de la protection des insurgés : le premier, il leur reconnut les droits des belligérants. L'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg proposa à Alexandre de s'entendre dans l'intérêt des Grecs et lui demanda de formuler ses vœux. Alexandre exprima la volonté d'assurer l'autonomie de la Grèce, sous le protectorat de la Russie ou de la Turquie ou de toutes deux ensemble, et de la diviser en trois tronçons d'États, la Grèce occidentale, la Grèce orientale et la Morée. Il laissait voir ingénument qu'il ne voulait pas permettre la création, sur les ruines de l'empire ottoman, d'une nation trop forte, et que, tout en protégeant les populations chrétiennes des Balkans, il les voulait assez faibles pour avoir toujours besoin de la Russie. Les Grecs

en furent très irrités, et le prestige de l'Angleterre grandit auprès d'eux au détriment de celui de la Russie. Mécontent de lui-même, désespéré de son impuissance, Alexandre Ier mourut le 1er décembre 1825.

3. **L'intervention de l'Égypte. Prise de Missolonghi.** — L'avènement de son frère Nicolas Ier fut troublé par de graves désordres. Metternich pensa profiter de tout cela pour hâter le règlement de la question grecque ; il n'y concevait qu'une solution semblable à celle qu'il avait appliquée à l'Italie. Sur le conseil de l'internonce d'Autriche, Mahmoud, qui ne pouvait plus compter sur les Janissaires, demanda au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, sa flotte et son armée pour vaincre l'insurrection,

16.000 fantassins, 800 chevaux, une nombreuse artillerie furent embarqués à Alexandrie sur 60 vaisseaux, sous le commandement du fils adoptif de Méhémet, Ibrahim-pacha. Par Rhodes et Candie, qui furent pillées au passage, ils abordèrent à Modon, sur la côte de Morée, le 26 février 1825.

Les Grecs parurent incapables de lutter contre de telles forces ; en quelques mois, l'insurrection sembla écrasée ; les années 1825 et 1826 furent terribles pour la cause de l'indépendance.

Ibrahim assiège *Navarin*, l'ancienne Pylos. Le capitaine Tsamados arrive avec quelques vaisseaux, il jure de sauver la ville ou de mourir ; dans une héroïque attaque, à la tête d'une poignée de braves, il est tué, et avec lui Santa Rosa, l'ancien ministre de la guerre à Turin. Navarin capitule le 18 mai ; presque tous ses habitants sont massacrés. Ibrahim traverse toute la Morée de l'ouest à l'est, pillant, brûlant, tuant ; il prend Kalamata, Tripolitza, ne s'arrête que devant Nauplie défendue par Démétrius Ypsilanti ; sauf cette place, il est maître de la Morée, il en détruit les vignes et les oliviers.

Cependant Rachyd-pacha assiégeait *Missolonghi*, où s'était enfermé Notis Botzaris, ainsi que le poète anglais Byron, qui mourut pendant le siège. Miaulis put une fois ravitailler les assiégés en brûlant quelques vaisseaux turcs qui bloquaient le port. Rachyd appela Ibrahim-pacha à son secours ; celui-ci essaya d'enlever la ville de vive force ; tous ses assauts

furent repoussés; il dut se contenter de la bloquer étroitement pour la réduire par la famine. Elle résista quinze mois. Quand ils furent aux dernières extrémités, les habitants ne purent consentir à se rendre. Quelques-uns, refusant de quitter la ville, résolurent d'y périr; d'autres, en deux colonnes, essayèrent de percer la ligne des assiégeants. L'une des deux colonnes, surprise par Ibrahim, fut rejetée et poursuivie dans la ville. Les Égyptiens y entrèrent en même temps. Les Grecs se défendirent rue par rue, détruisant leurs maisons pour y ensevelir avec eux le plus grand nombre possible de leurs ennemis. Le primat Christos Kapsalis était réfugié avec 2.000 femmes, enfants et vieillards, dans le dépôt des munitions de guerre. Les Égyptiens arrivent; on leur tient les portes fermées jusqu'à ce qu'ils soient très nombreux; on leur ouvre alors; ils se précipitent comme une trombe. Le primat à ce moment met le feu aux barils de poudre qu'il a rangés au milieu de l'enceinte. Une explosion formidable ébranle toute la ville; 5.000 morts restent sous ces ruines, dont 3.000 Égyptiens. Les 4.800 affamés de la colonne qui réussit à échapper à Ibrahim et put se retirer à Salone, furent les seuls survivants des 15.000 habitants de Missolonghi (avril 1826).

Athènes, défendue par le colonel français Fabvier, fut prise en juin 1827. Les Grecs vaincus se déchirèrent en dissensions, Péloponésiens contre continentaux, se battirent les uns contre les autres, se retirèrent dans les montagnes, dans les îles, retournèrent à la piraterie, au brigandage, lassèrent la patience de leurs meilleurs amis. Leur cause était désespérée.

Destruction des Janissaires. — C'est le moment que choisit le sultan Mahmoud pour détruire la milice des Janissaires, sur laquelle la Porte ne pouvait plus compter à cause de son indiscipline et de ses exigences. Déjà Sélim III avait entrepris la réforme militaire; les Janissaires l'avaient renversé du trône en 1807. Mahmoud fut plus heureux. Il organisa, avec des instructeurs autrichiens et prussiens, comme le capitaine de Moltke, une infanterie nouvelle, qui fut appelée *Monallem Eschkindschi* ou armée active. Alors il ordonna

aux Janissaires de verser aux nouvelles troupes 150 hommes par *orta* ou régiment. Le 16 juin 1826, ils se révoltèrent, assiégèrent le sérail, renversèrent leurs marmites. Mahmoud avait pris ses mesures ; il avait réuni secrètement au sérail un grand nombre de canons. Les portes s'ouvrent ; les Janissaires se précipitent ; une effroyable mitraille les renverse, balaie la place ; épouvantés, ils fuient, sont poursuivis, massacrés dans les rues, dans les casernes, chassés de la ville : 3.000 furent tués, 7.000 furent pendus les jours suivants. Le lendemain, un firman prononça l'abolition définitive de l'*Odjak* des Janissaires. Désormais la réforme militaire de la Turquie put s'accomplir ; le sultan, au bout de quelques années, eut une armée instruite et disciplinée à l'européenne, capable de défendre l'intégrité de l'empire ottoman. Ce fut d'ailleurs la seule véritable réforme qui fut introduite en Turquie ; elle ne changea ni les lois ni les mœurs ; il arriva que la nouvelle armée fut un instrument redoutable du fanatisme musulman.

4. **La politique de Nicolas Ier. Convention d'Akkermann.** — La réforme militaire du reste ne pouvait pas être achevée en quelques mois. Le sultan ne put en profiter pour réduire les Grecs à la soumission. Car l'intervention de l'Europe les sauva ; il y suffit du changement de règne et de politique en Russie. Le nouveau tsar Nicolas Ier ne se piquait pas de fidélité aux principes de la Sainte-Alliance ; il n'avait en vue que les intérêts de son empire.

Le 17 mars 1826, il adressa à la Porte un bref ultimatum : il exige l'exécution des garanties promises aux principautés danubiennes, le règlement de la question serbe, l'envoi sous six semaines de négociateurs turcs à la frontière russe ; « passé ce délai, il sera facile aux ministres de Sa Hautesse de calculer les conséquences de leur refus ».

L'Angleterre s'effraye, conseille au sultan de céder, pour ôter à la Russie tout prétexte d'intervention. Mahmoud envoie des plénipotentiaires à *Akkermann*, à la frontière. Les ministres russes leur soumettent leur ultimatum, n'en veulent rien retrancher ; les Turcs essaient de traîner les négociations en longueur ; les Russes menacent de s'en aller, s'en

vont ; les Turcs les rappellent en hâte, et signent le 7 octobre la *convention d'Akkermann*, confirmative et explicative du traité de Bucharest. La Russie obtient Soukhoum-Kaleh, Anaklia, Redout-Kaleh en Mingrélie, au pied du Caucase. Elle fait proclamer la libre navigation de la mer Noire. La Serbie est désormais presque indépendante. La suzeraineté de la Roumanie est partagée entre la Porte et la Russie : les hospodars, élus pour sept ans par les nobles du pays avec le consentement du Sultan, ne pourront être déposés qu'avec la permission du tsar.

Dans le même temps, Nicolas Ier achève de vaincre les Persans au Sud du Caucase ; le fils du schah de Perse est vaincu à *Elisabethpol* par le général Paskievitch, qui s'empare ensuite d'Érivan, y gagne le glorieux surnom d'*Érivanski*, envahit la Perse, prend Tauris, marche sur Téhéran et force le schah Feth-Ali à signer le traité de *Tourkmantchaï* (21 février 1828), par lequel la Perse cède à la Russie Érivan et Nakhitchewan et paie une forte contribution de guerre.

La triple alliance de Londres. — Navarin (1827). — Le tsar allait avoir les mains libres pour intervenir en faveur des Grecs. L'Angleterre ne voulut pas le laisser agir seul. Wellington fut envoyé à Saint-Pétersbourg et signa avec le gouvernement russe le *protocole du 4 avril* 1827, par lequel la Grèce devait obtenir son autonomie, à condition de payer un tribut à la Porte. Le sultan répondit à cette médiation, en juin suivant, en reprochant aux puissances d'encourager ainsi la résistance des rebelles ; il leur rappela les principes de la Sainte-Alliance, qui reposent sur l'obéissance nécessaire des sujets à l'égard de leurs souverains légitimes ; il ne leur reconnut pas le droit de s'occuper des affaires intérieures de l'empire ottoman, pas plus que l'Angleterre ne reconnaîtrait à qui que ce fût le droit d'intervenir en faveur de l'Irlande ; il leur déclara qu'à l'avenir il ne leur répondrait plus sur cette question. Cette fin de non-recevoir était dangereuse pour le sultan, car elle allait faire l'union des grandes puissances contre lui.

Nicolas, défiant à juste titre à l'égard de la politique

anglaise, se rapprochait de la France et y trouvait les meilleures dispositions. Tous les partis y étaient d'accord pour soutenir la Grèce : les catholiques et les ultras qui y virent une sorte de renaissance de l'esprit des croisades ; les libéraux qui y virent une occasion de lutter pour les idées révolutionnaires et entrèrent en grand nombre dans les comités philhellènes. L'Angleterre maintint son accord avec la Russie, de peur d'être écartée du règlement de la question grecque, et ainsi fut signée, le 16 juillet 1827, la *Triple Alliance de Londres :* Les puissances imposeraient leur médiation à la Porte pour faire cesser les hostilités et obtenir l'indépendance de la Grèce. Le sultan s'y refusa.

Trois flottes, française, anglaise et russe, sous les amiraux de Rigny, Codrington, de Heyden, parurent devant Navarin, où était la flotte turco-égyptienne, et Ibrahim-pacha fut sommé de cesser les hostilités. Il le promit. Le 20 octobre 1827, la flotte alliée était rangée à l'entrée du port. Quelques brûlots turcs s'approchèrent sournoisement de ses deux extrémités ; un canot parlementaire leur fut envoyé pour les obliger à se retirer ; d'un vaisseau égyptien des coups de fusil furent tirés sur le canot, qui riposta. La fusillade cessa ; un autre canot fut mis à l'eau pour inviter les Égyptiens à plus de précautions et de respect ; en réponse, un boulet fut envoyé à la frégate française *la Sirène*. Indigné, l'amiral de Rigny fit feu de toutes ses pièces ; les Égyptiens répondirent ; la bataille s'engagea. Ce fut pendant trois heures une indescriptible confusion, une canonnade furieuse entre les 110 bâtiments de guerre entassés dans cette petite rade. Les Égyptiens se montrèrent très inexpérimentés, ou furent égarés par la colère ; ils tirèrent en aveugles, sans viser, ou trop haut, ou trop bas ; les alliés eurent un tir extrêmement meurtrier. A sept heures du soir, toute la flotte turco-égyptienne était brûlée ; les Musulmans avaient perdu 6.000 hommes, les alliés 140.

Le traité d'Andrinople (1829). — Les conséquences de cette bataille imprévue furent considérables : enthousiasme général en Grèce, en Russie, en France ; vif mécontentement à Londres : l'amiral Codrington fut destitué ; le duc de Cla-

RENCE, grand amiral des flottes anglaises, donna sa démission ; le gouvernement anglais caractérisa l'affaire de Navarin « d'accident déplorable » ; dans le discours du trône du 29 janvier 1828, Sa Majesté Britannique se déclara « profondément affligée de cet événement sinistre ».

Le sultan déclara la guerre aux alliés. Le tsar n'en fut point mécontent ; la solution de la question grecque n'en fut point beaucoup retardée. 14.000 Français, sous le général MAISON, furent débarqués en Morée. Ibrahim-pacha consentit à évacuer le pays. Les Français prirent aisément possession de Navarin, Coron, Patras, Tripolitza ; il n'y eut qu'une légère affaire au château de *Modon*, où 25 soldats français furent tués. La Morée était tout entière délivrée ; Maison fut fait maréchal de France.

Mais ce furent surtout les Russes qui forcèrent le sultan à la paix. La campagne de 1828 ne fut pas encore décisive. Paskiévitch continua ses succès au sud du Caucase ; il prit Kars, puis Poti, Ardahan, Bayésid, Erzeroum enfin, et marcha sur Trébizonde. Dans les Balkans, l'armée russe de WITTGENSTEIN fut retardée dans sa marche par la longue résistance de Braïla et de Choumla. Enfin en 1829, le général DIÉBITCH, laissant devant Choumla un léger corps de siège, risqua la traversée des Balkans, pour la première fois dans l'histoire des guerres de la Russie contre la Porte. Il n'y rencontra aucun obstacle, entra sans coup férir dans Andrinople le 14 août 1829, fut honoré par son souverain du titre de *Balkanski*. Le sultan, effrayé de voir les ennemis si près de sa capitale, signa le 14 septembre le *traité d'Andrinople*.

L'indépendance de la Grèce fut reconnue par la Porte, dans des limites à déterminer. L'autonomie de la Serbie, de la Moldavie, de la Valachie, fut confirmée ; les hospodars de ces deux dernières principautés furent élus à vie, et non pas seulement pour sept ans. La Russie garda les îles des Serpents, aux embouchures du Danube et quelques-unes des forteresses conquises dans la Transcaucasie, notamment Anapa, Poti ; elle rendit Erzeroum. Elle eut le droit de libre passage dans les détroits, de libre commerce sur la mer Noire et dans tout l'empire ottoman. M. de Nesselrode écrivait à ce propos : « La Russie pouvait peut-être donner le

dernier coup à la monarchie ottomane ; mais cette monarchie réduite à n'exister plus que sous la protection de la Russie, convenait mieux à ses intérêts politiques et commerciaux que toutes combinaisons qui l'auraient forcée, soit à trop s'étendre par des conquêtes, soit à substituer à l'empire ottoman des États qui n'auraient pas tardé à rivaliser avec la Russie de puissance, de civilisation, d'industrie et de richesse. »

C'est pourquoi il ne plaisait point au tsar que la Grèce libre fût trop puissante ou trop grande, et elle fut réduite par ses libérateurs aux frontières les plus étroites. L'Angleterre, protectrice des îles Ioniennes, ne voulait point que les limites du nouvel État s'étendissent trop loin vers le nord, et la frontière de la Grèce fut arrêtée à l'Aspro-potamo, au Sperchios et au golfe de Lamia (3 février 1830). Elle n'eut ni la Crète qui resta turque, ni Samos qui forma à partir de 1832 une principauté autonome, très prospère depuis. A ce petit royaume, à qui on donnait l'existence, sans les moyens de vivre, il fut difficile de trouver un roi. Capo d'Istria, chef du parti russe en Grèce, avait été élu président du conseil exécutif; il fut assassiné. Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha refusa la couronne. La frontière fut alors portée un peu plus au nord, de l'Aspro-potamo au golfe d'Arta, et Othon de Bavière fut nommé roi de Grèce, en mai 1832.

5. **Le projet Polignac.** — L'affaire grecque avait été du moins l'occasion d'une entente franco-russe, qui avait assuré le triomphe du tsar, et sur laquelle le gouvernement de Charles X fondait les plus grandes espérances. Les ultras rêvaient de rendre à la France la frontière du Rhin pour assurer la gloire de la monarchie et effacer l'éclat de la légende napoléonienne. Chateaubriand écrivait alors : « Nous voulons avoir la ligne du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Cologne. Jamais l'Autriche, jamais l'Angleterre ne nous la donneront. Nous ne pouvons compter que sur la Russie ».

Le prince de Polignac, ministre de Charles X à la veille de la Révolution de Juillet, édifia sur cette alliance un grand dessein de remaniement de la carte de l'Europe, fondé sur

la chute de l'empire ottoman, dont l'indépendance de la Grèce paraissait être le premier épisode. En ce temps, la Grèce n'avait pas encore de roi. Constantinople et la Grèce formeraient l'Empire grec restauré sous le gouvernement du roi des Pays-Bas. La Russie aurait la Moldavie et la Valachie jusqu'au Danube. L'Autriche aurait la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine. Ainsi la Prusse pourrait avoir la Saxe et les Pays-Bas. Le roi de Saxe aurait les pays rhénans cédés par la Prusse. L'Angleterre aurait les colonies hollandaises. La France enfin aurait la Belgique et le Luxembourg.

Il y avait bien des chimères dans le plan Polignac. Sans les relever toutes, comment faire consentir l'Angleterre à l'établissement de la France à Anvers, de la Prusse à Rotterdam et Amsterdam ? Comment faire consentir la Russie à la constitution sur les Détroits et l'Archipel d'un État jeune, sans doute entreprenant, autrement dangereux que l'empire ottoman? D'ailleurs la succession du sultan n'était pas encore si près d'être ouverte, et la question d'Orient n'était pas de solution si simple.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Baron de Testa, *Recueil des traités de la Porte Ottomane;* — Metternich, *Mémoires, documents et écrits divers.* — *Correspondance du comte* Capo d'Istria, président de la Grèce (1827-1831); — Al. Soutzo, *Histoire de la Révolution grecque*, 1829; — Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce*, 1824; — De Moltke, *Lettres sur la Turquie;* Id, *Campagnes des Russes dans la Turquie d'Europe en 1828-1829* (trad. fr. en 2 vol.).

HISTOIRES

Les ouvrages cités de Vaulabelle, de Viel-Castel; — Les *Histoires de l'empire ottoman* de Juchereau de Saint-Denis, Th. Lavallée, de la Jonquière, Lamartine; — Caussin de Perceval, *Précis historique de la destruction des Janissaires par le sultan Mahmoud en 1826;* — Bogdanovitch, *Histoire d'Alexandre Ier*; —*A. Rambaud, *Histoire de la Russie*; —*G. Créhange, *Histoire contemporaine de la Russie* (F. Alcan); — Saint-René Taillandier, *La Serbie, Kara-Georges et Milosch;* — *L. Léger, *La Save, le Danube et le Balkan;* — Debidour, *L'expédition de Chio et le colonel Fabvier* (Revue bleue, 20 mars 1897); —*Id., *Le général Fabvier, sa vie et ses écrits.* — Dans *l'Histoire générale* Lavisse

ET RAMBAUD, le chapitre intitulé *l'Europe du Sud-Est* (1814-1829) est aussi de DEBIDOUR. Cf. encore son *Histoire diplomatique de l'Europe*; — *ED. DRIAULT, *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*; ch. 4, l'indépendance de la Grèce (F. Alcan); — *ALBERT SOREL, *Essais de critique et d'histoire* : l'Alliance russe et la Restauration; — *E. BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*, tome II : ch. 24, l'œuvre de Canning; — ch. 25, Navarin et Alger.

CHAPITRE V

LA RÉVOLUTION ROMANTIQUE. — SCIENCES ET INDUSTRIE

1. Les derniers classiques. — Les précurseurs du romantisme.
2. La révolution romantique. — L'histoire.
3. Le romantisme dans les arts. — La musique..
4. Les progrès de la science. — La vapeur et l'électricité.

1. **Les derniers classiques.** — La puissance de l'esprit révolutionnaire ne se manifesta pas seulement, entre 1815 et 1830, par des transformations de la carte politique de l'Amérique ou de l'Europe, par des agitations de diverse nature contre les gouvernements monarchiques ; elle pénétra dans la société elle-même, elle transforma les manières de penser, de sentir, de comprendre la nature ou la vie intellectuelle. Elle délia les poètes et les artistes de la soumission aux règles du style traditionnel ; elle émancipa les lettres, les arts, les sciences ; elle produisit une merveilleuse explosion de sentiments nouveaux, d'œuvres nouvelles ; elle donna un essor inconnu jusque-là aux facultés humaines. C'est pourquoi, sans qu'il s'agisse ici d'introduire un chapitre d'histoire littéraire, il est impossible de négliger la révolution romantique dans un tableau de l'Europe à la veille de la Révolution de 1830 ; elle en est un des traits essentiels.

La littérature classique, l'art classique, ne disparurent pas tout d'un coup. Ils eurent encore des représentants estimés pendant la Révolution et l'Empire ; et même les souvenirs de l'antiquité y furent comme renouvelés ; ceux de la Rome républicaine préoccupèrent manifestement les orateurs de la Constituante et de la Convention; les noms de consuls, de tribuns, de sénateurs, de légions, redevinrent fami-

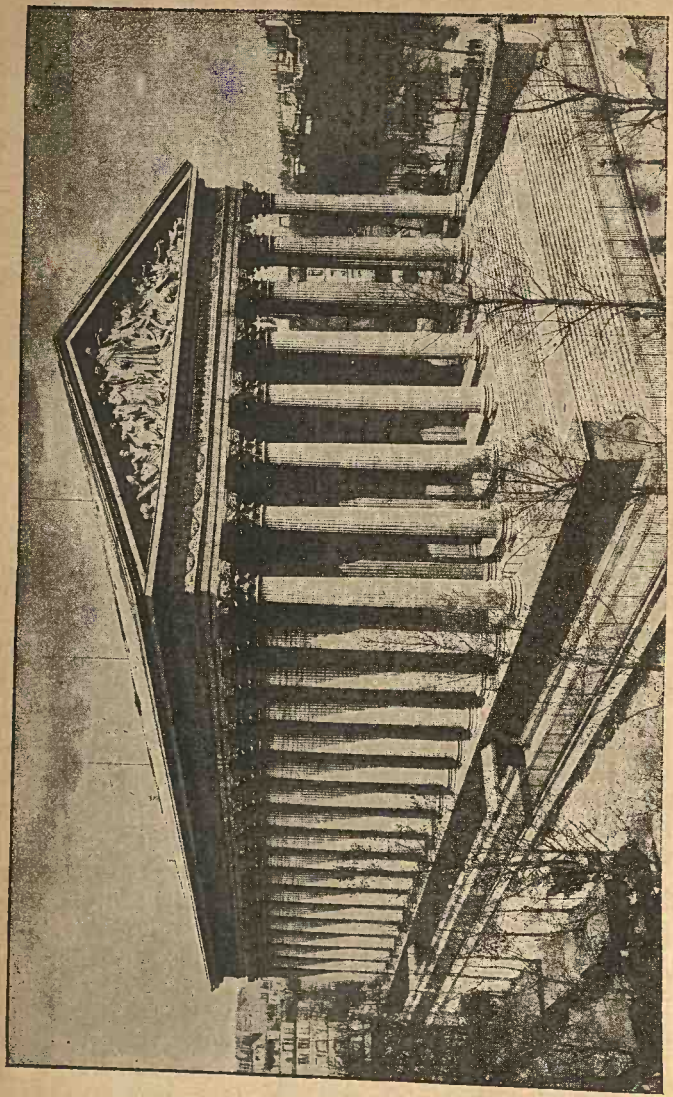

L'église de la Madeleine (Paris).

liers. La *Madeleine* fut comme une imitation du *Parthénon*.

David resta le chef de l'école classique en peinture; il fut le grand ordonnateur des fêtes de la première République; il emprunta la plupart de ses sujets aux scènes antiques, les *Horaces*, les *Sabines;* pourtant il fut déjà un grand peintre réaliste dans ses portraits, dans son *Couronnement de l'Empereur*. Napoléon fonda, d'après les projets de David, l'*École Française de Rome*, à la villa Médicis. En Allemagne, l'*École de Munich* mêla les influences classiques aux influences romantiques. Ingres continua même longtemps dans le siècle la tradition classique et donna dans ses œuvres plus de soin au dessin qu'à la couleur. L'architecture aussi empruntait ses modèles à l'antiquité; les arcs de triomphe, les colonnes de victoire rappelaient le souvenir des empereurs romains. La Madeleine était une copie du Parthénon.

Les précurseurs du romantisme. — Cependant dès ce temps, d'illustres novateurs préparaient la révolution littéraire, élargissaient, renouvelaient considérablement les sources appauvries de l'imagination littéraire et artistique. A l'âge démocratique ne pouvaient plus suffire les froides et sévères abstractions du classicisme. Il lui fallait des œuvres de sentiment, chaudes, généreuses, violentes même, dût le goût des délicats en être choqué.

Déjà André Chénier, dans un cadre classique, avait fait entendre des accents très personnels et pénétrants. Rousseau et, après lui, Bernardin de Saint-Pierre avaient éveillé le sentiment de la nature. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme* (1802), rompait avec l'inspiration païenne et classique et proclamait l'avènement de la littérature nationale et chrétienne. Il retrouvait la cathédrale gothique, il introduisait dans les lettres, avec *Atala*, la grande nature et la forêt vierge; il disait et mettait à la mode, avec *René*, cette mélancolie maladive, cette profondeur de passion que Gœthe déjà avait peintes dans *Werther* et qui furent un des caractères distinctifs de l'époque romantique.

Mme de Staël, dans son livre *de l'Allemagne*, qui parut en 1810, fit connaître aux Français les grands écrivains allemands. Car l'Allemagne et aussi l'Angleterre, longtemps

renfermées dans l'imitation des poètes classiques français, avaient désormais une littérature originale, qui fit la plus profonde impression sur l'esprit français. Le *Laocoon* et la *Dramaturgie* de LESSING; les grands drames historiques de SCHILLER, *Guillaume Tell*, *Wallenstein;* le *Werther*, l'*Iphigénie* et surtout le *Faust* de GŒTHE, n'avaient rien de commun avec la littérature classique de l'âge précédent. Faust notamment, assez peu compris tout d'abord, ouvrait d'étranges perspectives sur la nature humaine, ses passions, ses croyances, ses espérances, et puis ses vices, ses déceptions, ses désespoirs, l'effroi de sa science vaine, son insatiable ambition, son inlassable curiosité. Les maîtres de la Renaissance allemande unissaient l'amour de l'antiquité, étudiée aux sources mêmes, à une intelligence profonde du moyen âge et de la tradition chrétienne. Ils créaient par là des œuvres vraiment populaires et nationales, et savaient donner un langage aux sentiments les plus profonds et les plus tumultueux.

De même en Angleterre, de très grands poètes, SHELLEY, l'auteur d'*Alastor* et d'*Hellas*, WALTER SCOTT et toute l'école des *Lakistes*, qui découvrait les beautés de l'Écosse et du Cumberland, et en même temps les grâces et les terreurs du moyen âge, LORD BYRON enfin, avec son *Childe Harold*, son *Giaour*, *Lara*, *Manfred*, *Don Juan*, le *Prisonnier de Chillon*, apprenaient à leur génération à regarder la nature avec de nouveaux yeux, à la sentir avec une nouvelle âme; ils cherchaient dans les siècles et les pays les plus divers des inspirations neuves, et si quelques-uns, comme Byron, n'échappaient pas à une certaine exagération déclamatoire, ils étendirent le domaine de la littérature et de l'art, donnèrent à la passion et à la sensibilité des accents plus tragiques et plus pénétrants.

Il jaillit de tout cela, en France notamment, une formidable explosion révolutionnaire, qui détruisit les règles, brisa les anciennes formules, rompit avec le passé et le classique. Les novateurs français, héritiers de Rousseau, se mirent aussi à l'école de l'étranger. Déjà DUCIS, à la fin du XVIIIe siècle, avait adapté timidement les drames de Shakespeare à la scène française. Le livre favori de Napoléon était

les poésies apocryphes du fabuleux barde celtique Ossian, fabriquées par Mac Pherson et traduites par Baour-Lormian pour l'Empereur. La révolution romantique éclata avec une force irrésistible entre 1815 et 1830. Lamartine, dans les *Premières Méditations* (1821), dans *Jocelyn*, reste fidèle à la tradition purement française ; mais il la renouvela en donnant à la poésie lyrique une inspiration personnelle qu'elle n'avait point eue en France jusque-là, en trouvant dans le sentiment chrétien des accents d'une poésie toute biblique, et en osant écrire un poème épique moderne et rustique, *Jocelyn*. Casimir Delavigne publia en 1818 ses *Messéniennes*. Toute la France chanta les *chansons* de Béranger.

2. **La Révolution romantique.** — Mais ce fut Victor Hugo qui promulgua les « Nouvelles Tables de la loi », dans sa *préface de Cromwell* en 1827. Il y flétrit vigoureusement « le noir cachot des règles » où fut enfermé et se brisa les ailes le génie de Corneille. Il rattacha le drame romantique au développement de l'humanité : les temps primitifs ont eu la prière au Créateur, la Bible ; les temps antiques ont eu le récit merveilleux des gestes héroïques, l'épopée, Homère. Mais « du jour où le christianisme a dit à l'homme : Tu es double, tu es composé de deux êtres, l'un périssable, l'autre immortel ; l'un charnel, l'autre éthéré ; l'un enchaîné par les appétits, les besoins et les passions ; l'autre emporté sur les ailes de l'enthousiasme et de la rêverie ; celui-ci enfin toujours courbé vers la terre sa mère, celui-là sans cesse élancé vers le ciel sa patrie ; de ce jour le drame a été créé ; ce fut le temps de Shakespeare ».

Ce fut une belle guerre contre les classiques, contre les partisans de Racine, contre les « Philistins », les « épiciers », les « bourgeois » ; c'est ainsi que les jeunes « Hugolâtres » traitaient leurs adversaires, qui leur répondaient en les appelant « les Huns du nouvel Attila », les « échappés de Charenton ». La plus terrible bataille, le Waterloo du classicisme, fut la première représentation d'*Hernani*, le 25 février 1830. Elle fut livrée par les jeunes gens du *Cénacle*, qui se réunissaient dans une mansarde, ornée unique-

ment d'une tête de mort pour indiquer la fuite irréparable du temps : c'était un crâne de tambour-major tué à la Moscova, monté sur une poignée de commode. Il y avait là Gérard de Nerval, le « Maharajah de Lahore », le prince à la peau d'or et aux cheveux bleus ; Pétrus Borel et sa barbe à tous crins, enveloppé comme un grand d'Espagne dans une ample cape castillane, coiffé d'un immense chapeau de feutre noir, traînant derrière lui son ombre sur laquelle il n'eût pas fallu marcher ; Ernest Reyer le philosophe, l'auteur du savant traité *De l'influence des queues de poisson sur les ondulations de la mer ;* Célestin Nanteuil, la personnification du moyen âge, les cheveux ondulés sur les épaules en la forme des acanthes des chapiteaux ; Philothée O' Neddy, qui dormait avec son binocle pour mieux distinguer ses rêves.

Gérard de Nerval appela toute cette troupe à la bataille au son du cor d'Hernani, avec le mot de passe castillan : Hierro ! (du fer). Théophile Gautier la conduisit au combat, vêtu d'un pantalon vert, d'un gilet écarlate, d'un pardessus gris doublé de vert. La représentation fut horriblement tumultueuse ; pendant plusieurs heures, à chaque détour d'épithète hardie, de rejet imprévu, les sifflets, les coups de cannes, les pommes cuites, les chapeaux, les perruques, se croisèrent à travers la salle. La jeunesse triompha ; la représentation put être conduite jusqu'au bout ; le champ de bataille resta aux romantiques. Il y eut trente représentations, trente campagnes, toutes victorieuses. Le drame, pour plusieurs années, s'empara du théâtre. Ce fut l'achèvement de la ruine des règles classiques, l'établissement définitif de la liberté dans l'art.

L'histoire. — L'histoire commença par mêler elle aussi la fantaisie à la vérité. Tout en puisant dans le mouvement romantique un sentiment très vif de la grandeur et de l'originalité de notre passé national, elle fouilla avec passion les documents pour y trouver la vérité et la vie. Le *Génie du Christianisme* fit aimer l'histoire du moyen-âge ; Augustin Thierry fut pris d'enthousiasme à la lecture des *Martyrs*. Il entreprit, lui aussi, de ressusciter les générations disparues de la poussière des vieilles chroniques et des vieilles ar-

chives; il écrivit les *Récits des temps Mérovingiens*, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, les *Lettres sur l'histoire de France*. Tout pénétré d'ailleurs des idées de son temps, il crut voir dans le développement de la liberté en France la réaction des Gaulois vaincus contre les Francs vainqueurs, du peuple sujet contre les conquérants ; il en vit l'achèvement dans la Révolution. THIERS et MIGNET aussi réhabilitèrent la Révolution, commencèrent à la distinguer de la Terreur, dirigèrent l'école libérale contre la Congrégation, préparèrent la Révolution de juillet, qui fut comme la victoire des historiens. MICHELET allait unir l'étude précise et érudite des documents des archives à une sensibilité éperdue. Il « ressuscite » l'Histoire Romaine, l'Histoire de France, mais il mêle à la recherche du vrai et de la vie les élans d'une personnalité trop inquiète.

3. **Le romantisme dans les arts.** — Les arts furent entraînés naturellement dans le même mouvement. L'architecture du XIXe siècle ne trouva point l'originalité ; mais du moins, sur les traces encore de Chateaubriand, elle se préoccupa peu à peu, surtout plus tard avec LASSUS et VIOLLET-LE-DUC, de la restauration des monuments du moyen âge, la Sainte-Chapelle, Notre-Dame de Paris, le château de Pierrefonds, et rappela le goût français à l'admiration de ses œuvres nationales.

Les sculpteurs s'efforcèrent de renouveler leur art, de faire vivre le marbre ou le bronze, d'atteindre des effets qui ne semblent possibles qu'à la peinture. La *Marseillaise* de RUDE à l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile entraîne d'un irrésistible mouvement les hommes aux membres robustes, les adolescents pleins de souplesse. Les *Lions* de BARYE ne sont plus de grands caniches, en perruques frisées à la mode de Louis XIV, faces débonnaires, « semblables aux masques de pères nobles dans la comédie classique », la patte appuyée sur une boule. A la vue de son *Lion au serpent*, écrit Théophile Gautier, « de ce superbe et terrible animal, hérissant sa crinière inculte, crispant son mufle avec une colère pleine de dégoût, maintenant sous ses ongles d'airain le hideux reptile qui se dresse dans la convulsion d'une rage impuis-

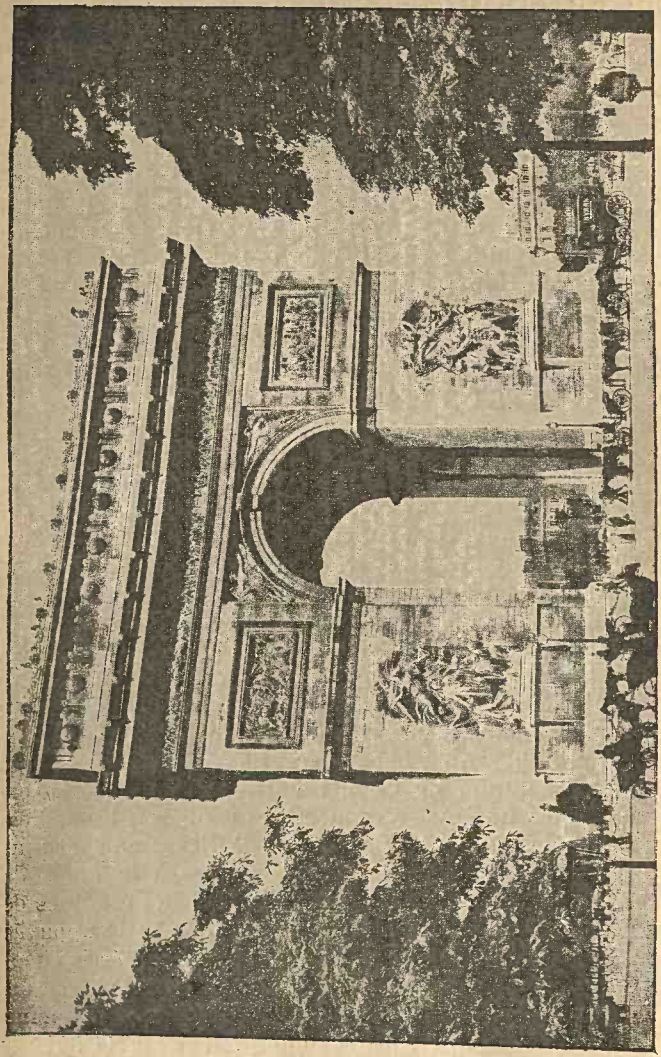

L'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris.

sante, tous les pauvres lions de marbre serrèrent leurs queues entre leurs jambes et faillirent laisser échapper la boule qui leur sert de contenance. »

La rénovation de la peinture française fut presque aussi bruyante que la naissance du drame. L'apparition de la *Barque du Dante*, d'Eugène Delacroix, en 1822, fut un événement aussi considérable que la publication des *Méditations* de Lamartine ou que la représentation de *Hernani* : la barque infernale de Charon, la foule des morts qui l'assiègent, les ombres tragiques qui s'agitent en gestes de l'autre monde, une débauche de couleurs non encore vues, tout cela fit scandale; les classiques jetèrent les hauts cris, s'efforcèrent de ridiculiser le « balai ivre » de Delacroix : « Un aérolithe tombant au milieu d'un marais dans le morne silence de la nuit, n'eût pas causé, dit Gautier, un plus grand émoi dans le chœur des grenouilles ». Delacroix récidiva; il fit les *Massacres de Chio*, en 1824. Géricault, mort en 1815, avait déjà, dans son *Radeau de la Méduse*, ouvert la voie au romantisme. C'est dans la peinture que l'on constate le mieux comment le souci de la vérité et de la nature s'unissait chez les romantiques avec la libre expansion de la passion et de l'imagination.

La musique. — Comme si les temps nouveaux voulaient donner aux facultés humaines tout leur développement, toute leur éducation, la musique prit dans la vie des hommes du XIXe siècle une place qu'elle n'avait jamais tenue jusque-là. On y chercha, non seulement les satisfactions les plus délicates des sens, mais aussi des moyens nouveaux d'expression pour des sentiments que les mots ne peuvent rendre, pour les aspirations passionnées ou mystiques, vagues et sublimes de l'âme compliquée et agitée de l'homme moderne. Le plus grand des musiciens de ce siècle fut Beethoven, soit par sa musique de chambre, quatuors, trios, sonates, soit par ses symphonies. Mendelsohn laissa de nobles oratorios, *Élie*, *Paul*; Schubert et Schumann donnèrent à la musique de chant une profondeur et une puissance toutes nouvelles. Les musiciens italiens, Bellini, Rossini, portaient alors à sa perfection l'Opéra italien; Méhul dans son *Joseph* continuait avec originalité la tradition classique de Glück. Boïeldieu, Auber,

Hérold donnaient les chefs-d'œuvre de l'Opéra comique et en faisaient un art essentiellement français.

4. Les progrès de la science. La vapeur et l'électricité. — Mais le XIXe siècle allait être surtout le siècle de l'émancipation de la science. On peut dire qu'elle a fait plus de progrès en un siècle qu'auparavant depuis le commencement des temps historiques, et les grandes inventions de l'époque contemporaine ont une bien autre importance que celles mêmes de la fin du XVe siècle. On pourrait dresser une longue liste de savants qui continuent la brillante renaissance scientifique contemporaine de la Révolution, et qui seront continués par d'autres plus illustres. Mais il ne s'agit ici que de quelques caractères généraux.

L'analyse plus exacte de l'organisme humain permet d'atteindre quelques maladies jusque dans leur germe. Claude Bernard étudie les fonctions du système nerveux, les propriétés du suc gastrique et détermine les causes du diabète. Ce sont les origines des triomphes de Pasteur et de son école.

Les applications de la *vapeur* et de l'*électricité* commencent alors à produire leurs merveilles. Elles développent considérablement en quelques années les moyens de communication. Dès la fin du XVIIIe siècle, Fulton avait inventé la navigation à vapeur ; il fit fonctionner sur la Seine en 1803 un bateau à vapeur ; mais l'Académie des sciences déclara son projet impraticable, et il retourna en Amérique. Ce n'est qu'en 1816 qu'un premier bateau à vapeur, l'*Élise*, fit la traversée de Londres à Paris par le Havre ; il arriva, au milieu des acclamations, aux quais du Louvre. On sait les progrès que renfermait cette découverte.

Aussitôt après, George Stephenson et Marc Seguin perfectionnèrent l'application de la vapeur à la traction sur terre. George Stephenson construisit en Angleterre la première locomotive. Son idée ne devint vraiment pratique que lorsque Marc Seguin, d'Annonay, eut inventé la chaudière à tubes, qui permet, sous un petit volume, une grande et rapide production de vapeur (1829). L'année suivante, Manchester et Liverpool furent reliées par un chemin de fer. Le

premier qui fut établi en France fut employé par la Compagnie des mines de Saint-Étienne pour le transport de ses charbons. Le premier chemin de fer pour voyageurs fut construit entre Paris et Saint-Germain et fonctionna en 1837. On ne connaissait certes pas encore les grandes vitesses qu'on devait obtenir à la fin du siècle : la *Fusée*, de Stephenson, marchait à raison de six lieues à l'heure. Il y avait encore à vaincre bien des préjugés : Arago déclarait en 1836 qu'on ne pourrait respirer dans les tunnels, qu'à la rencontre de deux trains, l'air violemment comprimé les rejetterait hors des rails ; les paysans craignaient que les fumées trop abondantes ne fussent cause de pluie ; les conseils municipaux demandaient l'éloignement des voies ferrées, redoutant de l'excès de la houille la maladie des pommes de terre. La grande loi de 1842 dota la France des premières grandes lignes qui ont été l'origine de son réseau complet.

L'électricité ne contribua pas moins à rapprocher les distances. Après Volta, qui rendit pratique l'emploi de la pile, Œrsted, Ampère et Arago découvrirent les principes de la télégraphie électrique, qui se développa à peu près dans le même temps que les voies ferrées.

Mais surtout la vapeur, et ensuite l'électricité, révolutionnèrent l'industrie en donnant aux machines industrielles une incalculable puissance de travail. En abaissant le prix de la main-d'œuvre, elles ont multiplié les marchandises et généralisé peu à peu le bien-être. Elles créèrent un état nouveau de civilisation qu'on a appelé le *machinisme*. Il se manifesta d'abord par un grand malaise ; tant que les débouchés nouveaux ne furent pas en proportion avec les produits rapidement et abondamment fabriqués par la machine, les ouvriers manquèrent de travail, et furent en grand nombre réduits à la misère ; les agitations sociales en furent le résultat immédiat.

Ces immenses progrès cependant ne peuvent être que cause de fortune pour l'humanité, soulagement de sa misère, émancipation des travailleurs. On a calculé que le nombre de chevaux-vapeur actuellement possédés par l'industrie équivaut à un milliard d'hommes ; c'est dire que l'humanité a maintenant à son service un milliard d'esclaves de

fer. La civilisation antique, c'était une poignée d'hommes libres portés sur un monde d'esclaves. Dans la civilisation moderne issue du machinisme, l'humanité tout entière sera la poignée d'hommes libres et la matière sera la multitude d'esclaves. La foule sera rachetée, affranchie, remplacée, dans son douloureux rôle d'Atlas portant le ciel, par l'insensible et infatigable armée des forces naturelles. Ce n'est plus de pauvre chair saignante, mais de métal brut que seront construits désormais les soubassements de la cité humaine. L'homme ne doit plus être que l'œil qui voit et le doigt qui dirige. La frêle et pensive créature a capté l'ouragan des forces cosmiques et dressé à son service une armée immense de monstres de fer (J. Izoulet, *la Cité moderne*).

BIBLIOGRAPHIE

Il faudrait citer ici les noms des principaux écrivains du siècle, avec les titres, les éditions de leurs ouvrages, et les nombreux livres qu'ils ont inspirés. Nous renvoyons, du moins pour la France, au chapitre de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, tome X, rédigé par E. Faguet (Importante bibliographie). Nous citerons encore : *E. Faguet, *Le XIXe siècle.* — *Théophile Gautier, *Histoire du romantisme.* — *Pellissier, *Le mouvement littéraire au XIXe siècle.* — *C. Jullian, *Extraits des historiens français du XIXe siècle*, avec une importante introduction sur le mouvement historique en France au XIXe siècle. — *Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine en France.*

Pour les arts : le *Catalogue illustré du Musée du Louvre*, par G. Lafenestre. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres, école française.* — Adolphe Moreau, *Delacroix et son œuvre.* — Philippe Burty, *Correspondance d'Eugène Delacroix*, 2 vol. — Rosenthal. *La peinture romantique. Essai sur l'évolution de la peinture française de* 1815 *à* 1830. — H. Delaborde, *Ingres, sa vie, ses travaux.* — André Michel, *La sculpture du siècle à l'Exposition universelle de* 1889 (Gazette des Beaux-Arts, 1889). — Wilder, *Beethoven.* — Audley, *Franz Schubert.* — Blaze de Bury, *Meyerbeer.* — Le chapitre de l'*histoire générale* Lavisse et Rambaud, tome X, sur l'*Art en Europe*, est de A. Michel et Lavoix. — *G. Guéroult, *Le centenaire de* 89, donne un excellent résumé de l'évolution industrielle de l'Europe depuis cent ans.

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DE CHARLES X ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830

1. Avènement de Charles X. — Lois de réaction. — Le milliard des émigrés. — Projets de lois sur le droit d'aînesse, sur la presse. — Chute du ministère Villèle.
2. Ministère Martignac. — Les ordonnances de juin 1828. — Chute de Martignac.
3. Ministère Polignac. — L'adresse des 221.
4. Les ordonnances de juillet. — La Révolution de 1830.

1. **Avènement de Charles X. Lois de réaction.** — L'avènement de CHARLES X fut accueilli par quelques sympathies ; il était bienveillant, généreux ; lorsqu'il fit son entrée dans Paris, il voulut qu'on laissât approcher la foule qui voulait le voir : « Point de hallebardes ! » s'écria-t-il. Il avait grand air à cheval ; on l'appela « le roi chevalier ». On le connaissait cependant assez pour être en défiance au sujet de ses idées politiques ; il resta sur le trône, dit ROYER-COLLARD, le comte d'Artois, il fut le roi des émigrés; il allait être, comme écrivait LACRETELLE, un autre Jacques II.

Il garda le ministère VILLÈLE, qui était déjà son ministère avant la mort de Louis XVIII. On vit reparaître les vieux titres de *dauphin* et de *dauphine*. Le 29 mai 1825, le roi se fit sacrer à la cathédrale de Reims selon les rites de l'ancienne cour, et, s'il excita ainsi quelques moqueries, exprimées surtout par BÉRANGER dans le *Sacre de Charles le Simple*, il manifesta nettement sa volonté de réaliser toutes les conséquences que renferme le mot de Restauration, et en particulier d'accomplir enfin l'alliance du trône et de l'autel.

Par ordonnance du ministre de la Guerre, général de CLERMONT-TONNERRE, 250 officiers généraux de l'ancienne

armée impériale, sans emploi depuis 1816, furent mis à la retraite ; parmi eux, Grouchy, Vandamme, Exelmans. Le discours du trône annonça aux Chambres l'intention où était le roi de leur « proposer successivement les améliorations que réclamaient les intérêts sacrés de la religion ». Les questions religieuses en effet allaient prendre, sous ce roi dévot, la plus grande importance ; le parti prêtre allait réclamer de larges concessions.

Le ministère proposa une série de lois très favorables au clergé et à la noblesse et parut avoir résolument entrepris de rendre à ces deux classes de la société leurs privilèges de l'ancien régime.

Il demanda que le roi pût, par une simple ordonnance, autoriser l'établissement des *congrégations de femmes*. Pasquier fit voter du moins un amendement exigeant une loi des Chambres pour l'autorisation d'une congrégation d'hommes. Les congrégations se multiplièrent aussitôt considérablement et constituèrent en quelques années une énorme richesse foncière : c'était le commencement de la restauration de la propriété de mainmorte.

La *loi du sacrilège* fut plus caractéristique encore. Elle punissait de la peine capitale le vol avec effraction dans les églises, la profanation des vases sacrés ; elle réservait même la peine des parricides, ablation du poing avant la décapitation, aux auteurs de la profanation d'une hostie consacrée. Elle fut ardemment combattue, vigoureusement défendue, notamment par M. de Bonald qui déclara que la société, en livrant le sacrilège au bourreau, ne faisait que l'envoyer devant son juge naturel. Elle fut votée par 210 voix contre 95. Elle ne put jamais être appliquée ; elle montra seulement les tendances du gouvernement et mécontenta vivement l'opinion publique.

Le milliard des émigrés. — Le ministère travailla ensuite pour les nobles. En compensation des terres autrefois confisquées par la Révolution, il proposa de leur assurer une indemnité d'un *milliard*. Charles X appelait cette proposition une « mesure de justice et de politique ». La droite extrême, qui considérait les biens vendus par la Révolution

Charles X, d'après Horace Vernet (Musée de Versailles).

comme les biens volés, voulait que les émigrés fussent

remis en possession de leurs terres et que l'indemnité, si elle était jugée absolument nécessaire, fût attribuée aux acquéreurs qui seraient dépossédés. En vérité, le sens de la loi était très clair; elle signifiait que les émigrés avaient soutenu des droits légitimes en combattant contre la France, qu'ils avaient défendu la bonne cause; elle était une condamnation pour ceux qui avaient lutté pour l'indépendance de la patrie. Elle fut pourtant votée. On créa 30 millions de rente 3 p. 100, au capital d'un milliard, pour indemniser les émigrés. Cette loi fut très impopulaire. Néanmoins elle garantit désormais aux propriétaires enrichis par la Révolution la tranquille jouissance de leurs biens; « elle tarit l'une des sources empoisonnées des querelles sociales au XIXe siècle. » (P. Bondois.)

Projets de lois sur le droit d'aînesse, sur la presse. — La loi sur le *droit d'aînesse* causa encore plus d'émotion. Elle autorisait les propriétaires fonciers d'une fortune territoriale acquittant une contribution directe d'au moins 300 francs, — c'étaient à peu près les électeurs selon la Charte — à assurer des avantages particuliers à leurs fils aînés, lors du règlement de la succession. Il s'agissait, disait le ministre PEYRONNET, de mettre un terme à la mobilité de la propriété foncière, de fonder et de conserver la grande propriété pour raffermir les bases de la société. C'était une grave atteinte à l'égalité, celle des conquêtes de la Révolution à laquelle la France tenait le plus passionnément; c'était d'ailleurs aussi une menace indirecte pour la petite propriété. La loi fut votée par la Chambre des députés, mais les pairs la repoussèrent par 120 voix contre 94. On fêta ce vote, dans Paris et les départements, comme une victoire populaire, par des banquets, des illuminations, des feux de joie.

Le ministère ne changea point ses maximes. Il proposa aux Chambres une loi sur la *presse*. Cette loi frappait les livres et brochures d'un impôt d'un franc pour la première feuille, de 10 centimes pour les suivantes (la feuille étant de 24 pages in-12 ou de 16 pages in-8); elle frappait les journaux d'un timbre de 10 centimes par numéro; d'ailleurs aucun ne pouvait paraître sans autorisation préalable.

Elle excita naturellement, même à la Chambre, la plus violente et la plus éloquente opposition. Peyronnet, son auteur, l'appelait, ironiquement sans doute, « la loi d'amour et de justice ». Chateaubriand, qui pourtant n'était pas un adversaire de la dynastie, l'appela « la loi vandale, » et le nom lui resta. Le discours le plus éloquent qu'on entendit fut celui de Royer-Collard : « Plus d'écrivains, plus d'imprimeurs, plus de journaux, tel sera le régime de la presse. Dans la pensée intime de la loi, il y a eu de l'imprévoyance, de la part de Dieu, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers; de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient aujourd'hui réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente, et rendre à l'humanité, sagement mutilée, le service de l'élever enfin à l'heureuse innocence des brutes. » Les députés votèrent la loi par 233 voix contre 134. Mais la Chambre des pairs se montra autrement disposée; elle nomma tout de suite une commission hostile, et le ministère, pour éviter un échec éclatant, retira son projet.

Chute du ministère Villèle. — Le ministère ne subissait plus que des échecs, et l'opinion manifestait de plus en plus clairement ses vœux. Déjà, le 30 novembre 1825, les funérailles du général Foy avaient été l'occasion d'une manifestation grandiose; Paris s'était mis en deuil; 100.000 personnes avaient suivi le convoi; une souscription publique, en faveur de ses enfants qu'il laissait sans fortune, avait produit un million en quelques semaines

Le 29 avril 1827, quelques jours après l'échec du projet de loi sur la presse, le roi passa au Champ de Mars la revue de la garde nationale. Il fut accueilli aux cris unanimes de Vive le roi! Puis d'autres cris se mêlèrent à ceux-ci : Vive la Charte! et même : A bas Villèle! A bas les ministres! Le soir même, Villèle demanda au roi le licenciement de la garde nationale. Le roi y consentit; on laissa aux gardes nationaux les armes dont ils étaient propriétaires; ils devaient s'en servir plus tard.

Villèle voulait tout faire pour vaincre l'opposition. Dès le

vote du budget de 1828, la Chambre fut prorogée. Au lendemain de la victoire de Navarin (20 octobre 1827), le ministère pensa profiter du prestige qu'il y gagnait. Le 6 novembre, le roi nomma une « fournée » de 76 nouveaux pairs et prononça la dissolution de la Chambre. Les élections furent fixées aux 17 et 24 novembre. La réponse des électeurs fut claire : le ministère ne fit passer que 170 de ses partisans, Peyronnet fut battu dans les deux circonscriptions où il se présentait, à Bordeaux et à Bourges; il y eut 70 députés de l'opposition de droite, et 180 députés de gauche.

Ministère Martignac. Les ordonnances de juin 1828. — Le 4 janvier 1828, Villèle s'étant retiré, Charles X confia le pouvoir à un ministère emprunté au centre de la Chambre, capable de demander l'appoint de sa majorité aux libéraux. Il n'y eut pas de président du conseil, pour éviter au Roi l'humiliation de donner à un libéral une situation prépondérante, mais M. de Martignac, ministre de l'Intérieur, eut en réalité la direction du ministère; il eut pour collègues MM. de La Ferronnays aux Affaires étrangères, Portalis à la Justice, Roy aux Finances, de Caux à la Guerre, Chabrol à la Marine; Feutrier, évêque de Beauvais, un gallican, à l'Instruction publique et aux affaires religieuses. Bientôt ce dernier ministère fut partagé et Vatimesnil devint ministre de l'Instruction. La politique du nouveau ministère allait se rapprocher de celle de Decazes; c'est pourquoi elle n'eut pas l'approbation du roi, qui fut le principal adversaire de ses ministres. Ce fut le dernier ministère libéral de la seconde Restauration. Il continua la politique extérieure du ministère Villèle et envoya le général Maison en Morée.

Il rétablit les cours de Guizot et de Villemain qui avaient été supprimés à la Sorbonne. Il institua dès le 22 janvier une commission chargée d'examiner les mesures que pouvait nécessiter l'exécution des lois du royaume dans l'enseignement des écoles ecclésiastiques secondaires. C'était la suite de la pétition Montlosier et de l'arrêt de la Cour de Paris; c'était une satisfaction donnée aux Gallicans. Après plusieurs mois de délibérations, Martignac proposa au roi et obtint la

signature des *ordonnances du 16 juin 1828*, qui sont restées la marque essentielle de ce ministère.

La première soumettait les petits séminaires au régime de l'Université, obligeait les directeurs et les professeurs à affirmer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée. En conséquence, huit collèges de Jésuites furent fermés.

La seconde, considérant que les petits séminaires n'avaient été organisés que pour assurer le recrutement du clergé et non pour donner l'enseignement secondaire en concurrence avec les collèges universitaires, limitait à 20.000 le nombre des élèves qui pouvaient y être reçus.

L'épiscopat protesta contre ce qu'il appelait des mesures de persécution. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, rédigea un *Mémoire au Roi* que la plupart des évêques signèrent avec lui ; quelques députés de droite se séparèrent du ministère qu'ils avaient jusque-là soutenu. Mais l'opinion publique approuva cette politique, et le fit voir à l'occasion d'un voyage que le roi accomplit dans l'Est pendant l'été de 1828. Il fit des avances significatives aux libéraux : à Troyes, il décora Casimir-Périer, l'un de leurs chefs ; à Meaux, on l'entendit avec surprise faire un délicat éloge de La Fayette. De chaudes ovations l'approuvèrent. Il crut qu'elles étaient la preuve du dévouement du pays à sa personne, que la France était définitivement reconquise au culte de sa vieille dynastie ; il n'attribua aucune part de cette popularité passagère à la politique de son ministère et ne s'attacha pas davantage à M. de Martignac.

Chute de Martignac. — Aussi Martignac chercha-t-il de plus en plus son appui du côté des libéraux. Le 9 février, il déposa aux Chambres un projet de loi sur l'*administration communale* et *départementale*. Jusque-là, comme sous l'Empire, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les conseillers municipaux, étaient nommés par le gouvernement. Martignac proposait qu'ils fussent désormais élus par des électeurs d'un cens moins élevé que celui des électeurs législatifs ; il voulait appeler l'élite de la nation à la pratique des affaires publiques, assurer un développement régulier et

constant des libertés politiques ; c'etait promettre l'élargissement du droit de suffrage, la participation d'un plus grand nombre de citoyens à l'administration au moins des intérêts locaux ; c'était reprendre les projets de Decazes.

Les ultras en furent naturellement très irrités. « La démocratie, s'écriait La Bourdonnaye, n'attend que le résultat de vos délibérations pour tout envahir. » Les libéraux trouvèrent le projet insuffisant, y apportèrent des amendements ; Martignac les repoussa, sûr que le roi, dont il avait à grand'peine obtenu la signature pour ses projets, ne ferait aucune concession nouvelle. On ne put s'entendre. La Chambre décida, malgré le ministre, de discuter la loi départementale avant la loi municipale. Martignac retira les deux projets. « Je vous l'avais bien dit, affirma le roi, qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là. »

Charles X ne fut point fâché de cet échec de ses ministres. Il ne tarda pas à se séparer d'eux, sous prétexte qu'ils étaient en désaccord avec les Chambres, en réalité pour faire place à un ministère selon son cœur. Il essaya de leur faire accepter comme collègue son favori, Jules de Polignac, le chef de la faction des ultras. Martignac et Portalis s'y refusèrent. Ils démissionnèrent, et le 8 août 1829 fut constitué le ministère Polignac

3. **Ministère Polignac.** — Jules de Polignac fut président du conseil et ministre des Affaires étrangères. Bourmont, le traître de 1815, eut le ministère de la guerre. De Rigny, le vainqueur de Navarin, sollicité pour le ministère de la Marine, refusa, et laissa ce portefeuille à l'amiral d'Haussez. La Bourdonnaye fut ministre de l'Intérieur. Montbel eut les Affaires ecclésiastiques et l'Instruction publique, de nouveau réunies. Chabrol prit les Finances, non sans répugnance. Il avait fait partie du ministère Villèle et du ministère Martignac ; il n'approuvait pas la constitution du nouveau ministère et disait : « Si M. de Martignac demeurait en Chine, il faudrait équiper une flotte tout exprès pour l'aller chercher. »

Tout aussitôt ce ministère fut appelé le *ministère de la Terreur blanche*. Metternich lui-même écrivait à ce sujet, dès le 13 août : « Le changement de ministère est d'une

importance capitale. Tous les nouveaux ministres sont des royalistes purs. L'événement a la valeur d'une contre-revolution. »

Le prince Jules de Polignac était le fils de l'amie de Marie-Antoinette ; il avait pris part à la conspiration de Cadoudal. Il avait protesté contre la Charte et refusé d'y prêter serment ; il avait toujours fait partie de la camarilla du comte d'Artois. D'intelligence médiocre, infatué de lui-même, porté au mysticisme, il était convaincu qu'il recevait ses inspirations directement de la Sainte Vierge ; il affirmait qu'elle lui était apparue pour lui ordonner de sauver la France.

Ce ministère répondait tout à fait aux vœux de Charles X. « J'aimerais mieux scier du bois, disait-il, que d'être roi aux conditions du roi d'Angleterre. » Il ne craignait donc pas de gouverner en opposition avec la majorité des représentants du pays. C'était un véritable défi porté à l'opinion.

Il fut aussitôt relevé. Bertin, dès le 10 août, écrivait dans le *Journal des Débats* : « Ainsi le voilà encore une fois brisé, ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque. Voilà encore une fois la cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le sacerdoce avec la haine de la liberté, qui viennent se jeter entre la France et le Roi. » Il continuait de la façon suivante : « Iront-ils donc chercher un appui dans la force des baïonnettes? Les baïonnettes aujourd'hui sont intelligentes ; elles connaissent et respectent la loi. La Charte a maintenant une autorité contre laquelle viendraient se briser tous les efforts du despotisme. Le peuple paie un milliard à la loi, il ne paierait pas deux millions aux ordonnances d'un ministre... Malheureuse France ! Malheureux roi ! » Il disait encore : « Coblentz ! Waterloo ! 1815 ! Voilà les trois principes de ce ministère. Pressez-le, tordez-le ; il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers. » Condamné à 500 francs d'amende et dix mois de prison, Bertin fut acquitté en appel.

La résistance fut aussitôt organisée. Ce sont déjà les préludes de la Révolution. La Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, fondée par des constitutionnels doctrinaires, Guizot, de Broglie, se grossit d'éléments plus actifs, de républicains, Bastide, Godefroy Cavaignac. La Fayette fit un voyage dans les dépar-

tements du Rhône et de l'Isère ; il fut partout accueilli en triomphateur par les libéraux. Le 3 janvier 1830, trois jeunes gens, ARMAND CARREL, THIERS, MIGNET, lancerent le premier numéro du *National :* le thème ordinaire de leurs articles était la comparaison de la situation de la France avec celle de l'Angleterre à la veille de la Révolution de 1688 ; ils voulaient aussi une révolution qui changeât les personnes sans changer les institutions. Ils préparaient l'opinion à se contenter d'un changement de dynastie et exprimèrent de bonne heure leurs sympathies pour le duc d'Orléans.

L'adresse des 221. — Sentant bien que la réunion des Chambres serait le signal du conflit, le ministère ne les convoqua pas de tout l'hiver et on put se demander si Charles X, comme autrefois Charles Ier d'Angleterre, n'allait pas essayer de gouverner sans Parlement. Il ne l'osa point. Les Chambres furent convoquées pour le 2 mars. Du moins le gouvernement leur adressa un discours du trône très énergique, pensant briser en quelques mots toute velléité de résistance : « Je ne doute pas de votre concours, y disait-il, pour opérer le bien que je veux faire. Vous réprouverez les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. » La Chambre répondit le 18 mars par une adresse très digne, rédigée par Royer-Collard et Guizot, et votée par 221 députés. Elle exprimait la « vive inquiétude » qui s'était manifestée dans toute la France depuis quelques mois. Elle rappelait que la Charte consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics : « Elle fait, disait-elle, du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, ajoutait-elle, notre loyauté, notre dévouement, nous obligent à vous dire que ce concours n'existe pas. »

Le 19 mars, Charles X ordonna la prorogation des

Chambres au 1er septembre. C'était l'annonce de la dissolution. Les libéraux organisèrent un grand banquet de 700 couverts aux « *Vendanges de Bourgogne* ». Odilon Barrot y porta un toast aux 221 et s'écria que « dans la lutte entre le règne des lois et celui du bon plaisir, la victoire ne pouvait pas être incertaine ». Le 21 avril, la dissolution fut résolue; Chabrol se retira du ministère; Montbel prit les Finances; Peyronnet devint ministre de l'Intérieur. L'ordonnance de dissolution fut promulguée le 16 mai; les élections d'arrondissement étaient fixées au 23 juin, les élections de département au 3 juillet. Le gouvernement espérait que l'expédition d'Alger, qui partait à ce moment, ferait l'union du pays autour du trône. Tous ses amis n'étaient pas aussi rassurés : « La monarchie, écrivait alors Villèle, me fait l'effet d'une place minée et contreminée dans tous les sens, que la moindre étincelle peut faire sauter. » On rééditait, dans une soirée chez le duc d'Orléans, le mot fameux : « Nous dansons sur un volcan ».

Sur les 221, 202 furent réélus, avec 68 autres opposants, en tout 270; il n'y eut que 145 ministériels. Charles X s'obstina : « Les concessions, disait-il, ont perdu Louis XVI. Moi, je n'ai qu'à monter à cheval ou en charrette ». Il représentait la souveraineté royale; il n'admettait pas qu'elle dût céder à une prétendue souveraineté nationale qu'il ne reconnaissait pas. Il revint à l'ancien régime : c'était le terme naturel de toute la politique qu'il avait suivie, comme comte d'Artois ou comme roi, depuis 1814.

4. **Les ordonnances de Juillet. La Révolution de 1830.** — Le 26 juillet 1830, le *Moniteur* publia quatre *ordonnances* que le Roi se croyait le droit de promulguer de son autorité privée, selon une interprétation abusive de l'article 14 de la Charte. La première supprimait la liberté de la presse et rétablissait l'autorisation préalable. La seconde prononçait la dissolution de la Chambre récemment élue. La troisième était à elle seule une loi électorale; elle fixait le nombre des députés à 258; elle effaçait la patente du rôle des contributions directes sur lequel était formée la liste des électeurs et des éligibles, et supprimait ainsi les trois quarts des élec-

teurs, surtout les industriels et les commerçants; le droit de vote n'appartenait plus guère qu'aux propriétaires fonciers. La quatrième ordonnance fixait les prochaines élections aux 6 et 13 septembre.

Aussitôt que les ordonnances furent connues, quarante-quatre journalistes, du *Constitutionnel*, du *National*, du *Globe*, du *Temps*, du *Figaro*, se réunirent dans les bureaux du *Constitutionnel*. Thiers rédigea en leur nom une vigoureuse protestation : « Le régime légal est interrompu ; le règne de la force est commencé. Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les écrivains des journaux donneront l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi ». Après l'avoir lue, Thiers ajouta : « Pas de signature collective, vous savez ! Il faut des têtes au bas de ces petits papiers-là. Voici la mienne ». Et il signa le premier. La protestation fut affichée dans toutes les rues de Paris; elle excita une grande émotion; il y eut des manifestations au Palais-Royal et dans quelques quartiers. Polignac n'en fut pas effrayé : « Un bonnet à poil sur le clocher de Notre-Dame suffira, dit-il, à contenir la bourgeoisie ».

Dans la nuit, des barricades se dressèrent. Le matin du 27, des commissaires de police furent envoyés aux imprimeries des journaux pour briser leurs presses. Au *Temps*, Baude fit fermer les portes : « C'est en vertu des ordonnances, dit-il au commissaire, que vous venez briser nos presses ; au nom de la loi, je vous somme de les respecter ». Le serrurier se refusa à crocheter la serrure; il fallut aller chercher le serrurier chargé de river les fers des forçats. Cependant l'agitation gagnait toute la ville. Marmont fut nommé commandant de Paris. Le soir, il enleva les barricades de la rue Saint-Honoré. Le sang coula. L'agitation grandit.

Dans la nuit du 27 au 28, l'insurrection acheva de s'organiser sous la direction d'hommes énergiques, d'anciens carbonari, des étudiants et des ouvriers républicains conduits par Godefroy Cavaignac, des élèves de l'École polytechnique, comme Charras, Vaneau, Lothon, des gardes nationaux. Le matin du 28, il y avait dans Paris des centaines de barricades; les insurgés tenaient l'Hôtel de Ville et Notre-Dame :

le drapeau tricolore flottait sur les tours, et le tocsin sonnait à toute volée. Le peuple était levé contre l'ancien régime. Marmont lança une colonne sur l'Hôtel de Ville vers la Bastille ; les barricades furent enlevées dans toute la rue Saint-Antoine ; elles se reformèrent derrière les soldats ; un régiment passa au peuple ; d'autres sans doute allaient suivre cet exemple. Marmont en informa Polignac qui répondit : « Si la troupe se met du côté du peuple, qu'on tire aussi sur la troupe ».

Le 29, le peuple gagna du terrain sur la rive gauche, occupa le Palais-Bourbon, menaça les Invalides. La cour était à Saint-Cloud. Marmont fut enfermé au Louvre et aux Tuileries. Deux régiments firent encore défection. De Saint-Germain-l'Auxerrois, une vive fusillade décimait les Suisses établis derrière la colonnade du Louvre. La colonnade fut enlevée par le peuple ; les Suisses s'enfuirent à travers la cour du Louvre, par le Carrousel et les Tuileries jusqu'aux Champs-Élysées. Marmont ne put reformer ses troupes qu'à la Barrière de l'Étoile. Le drapeau tricolore fut arboré aux Tuileries.

Une commission réunie à l'Hôtel de Ville venait de former une sorte de gouvernement provisoire; elle comprenait quelques députés, Laffitte, Casimir Périer. La Fayette fut chargé du commandement de la force armée. Ce gouvernement prépara les voies à l'avènement du duc d'Orléans.

Le 30 juillet, un manifeste rédigé par Thiers et Mignet proposa le duc d'Orléans aux acclamations du peuple victorieux : « Charles X ne peut plus rentrer dans Paris : il a fait couler le sang du peuple. La République nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans était à Jemappes. Le duc d'Orléans est un roi citoyen. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores. Le duc d'Orléans peut seul les porter encore. Nous n'en voulons point d'autres. Le duc d'Orléans ne se prononce pas; il attend votre vœu. Proclamons ce vœu, et il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra la couronne. »

Le parti républicain, qui avait vaincu, pouvait être dangereux; mais il n'était encore qu'une minorité dans Paris. Le 31 juillet, le duc d'Orléans, venu de Neuilly au Palais-

La chevauchée de l'Hôtel de Ville, d'après Horace Vernet (Musée de Versailles).

Royal, sa résidence, accepta des députés le titre de lieutenant-général du royaume. Il partit à cheval du Palais-Royal pour l'Hôtel de Ville, à travers les rangs pressés de la foule.

La colonne de Juillet, sur la place de la Bastille, à Paris.

Il fut d'abord assez mal accueilli; on cria sur son passage : « A bas les Bourbons! Vive la liberté! » A l'Hôtel de Ville, il parut au balcon, tenant et déployant le drapeau tricolore; La Fayette vint auprès de lui et l'embrassa. Des acclamations éclatèrent de toutes parts. Le peuple acceptait un nouveau roi.

Le 1er août, Charles X s'était enfui à Rambouillet. Il devait s'embarquer le 14 août à Cherbourg, à destination de l'Angleterre.

Cependant le lieutenant général forma un nouveau ministère avec Guizot, chargé de l'Intérieur; Jourdan, des Affaires étrangères; Gérard, de la Guerre; de Rigny, de la Marine; Dupont de l'Eure, de la Justice. La Chambre, réunie le 3 août, élut à la présidence Casimir Périer. Une commission, immédiatement nommée, procéda à une revision hâtive de la Charte : elle en supprima l'article déclarant que la religion catholique est la religion de l'État; elle fixa l'âge électoral à vingt-cinq ans au lieu de trente, l'âge d'éligibilité à trente ans au lieu de quarante; elle supprima l'article 14; elle supprima le préambule de la Charte, « parce qu'il blessait la souveraineté nationale en paraissant *octroyer* aux Français les droits qui leur appartiennent essentiellement ». Ce fut en effet le caractère capital de la Révolution de juillet de mettre désormais hors de discussion le dogme de la souveraineté nationale.

Ces modifications furent votées le 7 août. Le 9 août, le duc d'Orléans vint à la Chambre; il prêta solennellement serment à la nouvelle Charte, reçut des mains de quatre maréchaux les insignes de la royauté, et prit le nom de Louis-Philippe Ier, *roi des Français*.

Et déjà on pourra se rendre compte de la différence considérable qui sépare la nouvelle royauté de la royauté des Bourbons directs. Sans doute Louis-Philippe était porté au pouvoir par les bourgeois, mais il paraissait être l'élu du peuple, et non plus le représentant du droit divin. Sans doute il fut proclamé par une Chambre qui était constituée selon un système de suffrage extrêmement restreint; mais elle était dépositaire de la souveraineté nationale, et la scène de l'Hôtel de Ville, Louis-Philippe enveloppé avec La Fayette

dans les plis du drapeau tricolore, donnait en effet à son avènement un caractère national.

Ce ne devait être qu'une royauté bourgeoise, mais elle parut être à son aurore la royauté nationale ; elle éveilla par les trois couleurs les souvenirs de la grande Révolution, au temps où le peuple portait en triomphe le buste du duc d'Orléans, père de Louis-Philippe, où Louis-Philippe lui-même se battait à Jemappes, sous les ordres de Dumouriez. Il pouvait paraître que les journées de juillet étaient la reprise de la glorieuse tradition révolutionnaire, la revanche de 89.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie du chapitre II, *le Règne de Louis XVIII*, pour les *Documents parlementaires*, les *Journaux*, les *Mémoires*. — Montlosier, *Mémoire à consulter*, 1826. — Les ouvrages cités de Vaulabelle, de Viel-Castel. — Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France de* 1814 *à* 1830, 10 vol. —*E. Daudet, *Histoire de la Restauration*. — Thureau-Dangin. *Le parti libéral sous la Restauration*. — Bardoux, *La bourgeoisie française*. —*G. Weill, *Histoire du parti républicain en France de* 1814 *à* 1870. — Cauchois-Lemaire, *Histoire de la Révolution de* 1830. — De Salvandy, *La révolution de* 1830 *et le parti révolutionnaire*. —*Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de juillet*, tome Ier.

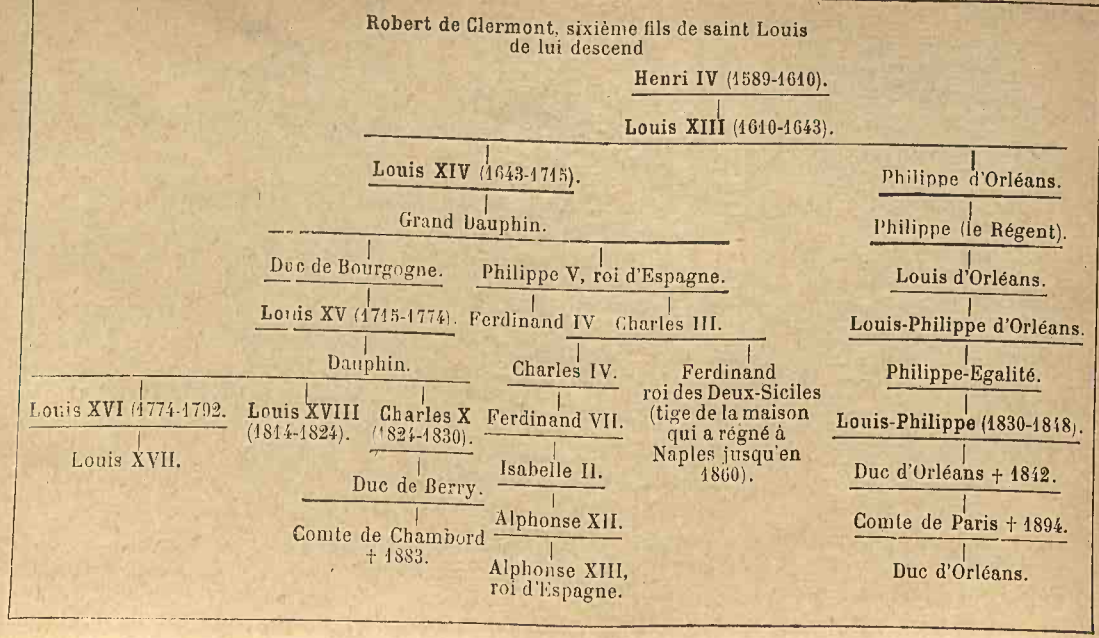
Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis
de lui descend
Henri IV (1589-1610).
Louis XIII (1610-1643).
Louis XIV (1643-1715).
Philippe d'Orléans.
Grand Dauphin.
Philippe (le Régent).
Duc de Bourgogne.
Philippe V, roi d'Espagne.
Louis d'Orléans.
Louis XV (1715-1774).
Ferdinand IV
Charles III.
Louis-Philippe d'Orléans.
Dauphin.
Charles IV.
Philippe-Egalité.
Louis XVI (1774-1792).
Louis XVIII (1814-1824).
Charles X (1824-1830).
Ferdinand VII.
Ferdinand roi des Deux-Siciles (tige de la maison qui a régné à Naples jusqu'en 1860).
Louis-Philippe (1830-1848).
Louis XVII.
Isabelle II.
Duc d'Orléans † 1842.
Duc de Berry.
Alphonse XII.
Comte de Paris † 1894.
Comte de Chambord † 1883.
Alphonse XIII, roi d'Espagne.
Duc d'Orléans.

CHAPITRE VII

LA RÉVOLUTION EN EUROPE

1. La révolution en Belgique.
2. La Pologne sous Alexandre Ier. — Avènement de Nicolas Ier. — La révolution « décembriste » (1825). — La révolution en Pologne.
3. Indépendance de la Belgique.
4. La révolution en Italie.
5. L'Espagne et le Portugal. — Don Carlos et don Miguel. — Le traité de Berlin et la Quadruple alliance de Londres (1833-1834). — La constitution de 1837 en Espagne. — La guerre carliste (1834-1839). — Les mariages espagnols (1846).

1. **La révolution en Belgique.** — La nouvelle de la Révolution de juillet produisit à travers toute l'Europe une impression considérable. Ce fut pour les rois un renouvellement de leurs inquiétudes endormies, pour les peuples un signal de liberté. Ce fut la manifestation extérieure du retour offensif de la Révolution. Dans quelles limites pourrait-elle être contenue ?

Il y avait de grandes fêtes à *Bruxelles* à l'occasion d'une exposition industrielle. Des affiches annoncèrent un jour: « Lundi 23 août, feu d'artifice ; mardi 24, illuminations ; mercredi 25, révolution. » Le 25 août, en effet, à la suite de la représentation de la *Muette de Portici,* où la foule avait applaudi à la révolte de Masaniello contre les Espagnols à Naples, une émeute terrible éclata. Elle dura toute la journée du lendemain ; les Hollandais furent chassés et les monuments furent ornés du drapeau brabançon aux trois couleurs (rouge, jaune et noir). Une assemblée de notables belges envoya des délégués au roi Guillaume des Pays-Bas, pour le prier de convoquer les États généraux et d'écouter les doléances du peuple belge.

Ces doléances étaient des plus sérieuses. La constitution du royaume uni de Belgique-Hollande, sous le gouvernement de Guillaume Ier d'Orange, avait dès le début mécontenté les Belges. Ni le roi, ni les Hollandais ne surent les habituer à cette union. Les publicistes hollandais la considéraient comme un « accroissement de la Hollande » ; ils exprimaient fréquemment leur mépris pour la Belgique, pour « ce rassemblement de provinces où tous les chevaux de l'Europe ont successivement brouté ».

Le gouvernement fut aussi maladroit. La capitale du royaume continua d'être uniquement La Haye. La Charte prévoyait l'établissement de deux Chambres. La Chambre des députés dut être composée de 55 Belges et de 55 Hollandais ; or la Belgique avait 3 millions d'habitants et la Hollande 2 millions ; donc les Belges étaient considérés comme inférieurs aux Hollandais. Le Sénat fut composé d'une grande majorité de Hollandais. Les Belges refusèrent d'accepter cette charte ; elle fut promulguée quand même. Les fonctionnaires, même en Belgique, furent presque tous Hollandais ; sur 2.000 officiers dans l'armée, il n'y avait en 1830 que 147 Belges. La langue « nationale » était le hollandais. Les Belges en eurent plus d'attachement pour le français.

Les intérêts matériels des Belges ne furent pas mieux sauvegardés. Leur dette publique était estimée en 1815 à 100 millions de florins, la dette hollandaise à 593 millions de florins. Ces charges furent confondues et réparties également par tête d'habitant. Les Hollandais en furent soulagés, les Belges surchargés. L'industrie belge avait besoin de tarifs protecteurs ; les marchands hollandais avaient besoin du libre échange ; la politique économique adoptée par le roi de Hollande fut favorable aux seconds et très préjudiciable aux premiers.

Les Belges sont catholiques, les Hollandais sont protestants. Il en résulta d'autres froissements, d'un caractère plus délicat et ainsi plus grave. Le clergé catholique belge se montra dès le début hostile à la domination hollandaise. Il fut persécuté. L'évêque de Gand, Maurice de Broglie, ayant protesté contre tout serment prêté à la constitution, refusé

de comparaître pour cela devant la cour d'assises de Bruxelles, fut condamné à la déportation, s'enfuit en France ; son nom fut affiché sur un poteau, entre deux criminels, exposé au pilori sur la place publique de Gand. Ses vicaires généraux, traduits en justice pour avoir correspondu avec lui, furent acquittés aux acclamations de toute la Belgique.

En présence de l'oppression étrangère, les divers partis belges, catholiques et libéraux, oublièrent leurs querelles et formèrent l'*Union*. Alors ils purent organiser un vaste mouvement national pour assurer à la Belgique la reconnaissance de ses libertés. La Belgique n'aurait peut-être pas réclamé son indépendance si elle avait obtenu d'être traitée autrement qu'une simple possession hollandaise. Mais ni le gouvernement ni les États généraux ne voulurent faire de concessions, et les Belges devinrent presque tous séparatistes, quelques-uns même partisans de l'annexion à la France.

De là leur émotion à la nouvelle de la Révolution de juillet. De là l'insurrection du 25 août. Les délégués qu'ils envoyèrent au roi de Hollande ne reçurent aucune réponse ferme. Les journaux hollandais réclamaient du gouvernement une répression impitoyable : « Sang de rebelles n'est pas sang de frères ! » Le prince Frédéric, second fils du roi, fut envoyé contre Bruxelles, à la tête d'une armée de 10.000 hommes. Il y arriva le 21 septembre ; une bataille sanglante s'engagea dans les faubourgs de la ville. Elle dura cinq jours et fit de nombreuses victimes. Les Bruxellois tinrent bon, et, dans la nuit du 26 au 27 septembre, le prince Frédéric fut obligé de se retirer. Le sang des défenseurs de la liberté, auxquels on éleva plus tard un monument sur la *place des Martyrs*, consacra le triomphe de la Révolution. Le 4 octobre, un gouvernement provisoire déclara que les provinces de la Belgique, « violemment détachées de la Hollande », constituaient désormais un État indépendant. Un *Congrès National*, réuni à Bruxelles le 16 novembre, vota le 18, par acclamations, l'indépendance de la Belgique, et se prononça pour le principe du gouvernement monarchique. Le parti français s'agitait pour l'élévation d'un prince français sur le trône de Bruxelles, même pour l'annexion pure et simple à la France.

Toutes les puissances en Europe voyaient dans la révolution de Bruxelles, le corollaire de la révolution de Paris, ne pensaient point pouvoir éviter l'union des deux pays. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III disait : « Si les Français ne vont que jusqu'au Rhin, je ne bouge pas. » A l'étranger, comme en France, la Révolution de juillet devait tendre à la conquête du Rhin. Cependant les gouvernements de Prusse, d'Autriche et de Russie, prenaient des mesures pour arrêter cette propagande révolutionnaire ; le roi de Prusse parut disposé à envoyer des troupes au roi de Hollande ; le gouvernement français massa une armée dans le département du Nord. Le tsar de Russie, Nicolas Ier, furieux contre cette nouvelle explosion révolutionnaire, réunit une grande armée en Pologne et manifesta l'intention de la conduire à travers l'Allemagne jusqu'à Paris pour y reprendre la croisade monarchique de 1814. Il n'entendait point les conseils de prudence.

L'Angleterre se hâta d'intervenir, pour empêcher un bouleversement de l'Europe, pour empêcher aussi l'annexion de la Belgique à la France. Il ne lui plaisait point qu'Anvers devînt un port français. Mais il ne lui déplaisait point que la Belgique fût séparée de la Hollande, et que la Hollande, ainsi considérablement affaiblie, fût dès lors incapable d'une rivalité commerciale dangereuse sur la mer du Nord. Le gouvernement anglais prit donc l'initiative d'une *conférence* des ambassadeurs à *Londres :* dès le 20 décembre 1830, cette conférence prononça la dissolution du royaume des Pays-Bas, et déclara que la Belgique, désormais indépendante, serait perpétuellement neutre. Le conflit redouté était évité, et l'Angleterre pensa pouvoir résoudre la question belge sans que ses intérêts en fussent atteints.

2. **La Pologne sous Alexandre Ier.** — Quelques jours auparavant, d'ailleurs, le 30 novembre, l'insurrection de la *Pologne* avait brisé tout d'un coup les projets d'intervention du tsar Nicolas. « L'avant-garde s'était retournée contre le corps de bataille. » Il fallut près d'une année au gouvernement russe pour en triompher.

La Pologne avait été la pensée la plus chère du tsar

Alexandre Ier. Il lui avait rendu presque tout son territoire; il lui avait donné des libertés politiques importantes ; il avait restauré son nom et son indépendance. Il avait nommé son frère, le grand-duc CONSTANTIN, commandant en chef de l'armée polonaise, puis vice-roi. Il l'avait laissé reconstituer, avec les éléments qui avaient vaillamment servi dans les armées de Napoléon, une armée polonaise nombreuse et forte, redoutable avant-garde du grand empire slave vers l'Europe centrale.

Constantin s'acquitta, sinon avec zèle, du moins avec bienveillance, de ses fonctions militaires et politiques. Son mariage avec une polonaise, la princesse de LOWICZ, paraissait être le symbole de l'union des deux races si longtemps ennemies. Et Alexandre Ier se réjouissait du succès de son œuvre.

Ses illusions ne furent pas de longue durée. Les diètes de Varsovie prirent leur rôle au sérieux, voulurent voter des lois au risque de déplaire au tsar, repoussèrent ses propositions quand elles ne leur plaisaient point. Il s'aperçut vite que le métier de souverain constitutionnel est plus délicat et moins agréable que celui d'autocrate. Il eut la mauvaise grâce de s'en fâcher ; il voulut contenir les attributions de la diète dans des limites étroites ; l'opposition en fut plus vive ; des sociétés secrètes se formèrent contre le gouvernement russe. La Pologne et le gouvernement russe se retrouvèrent bientôt en état d'hostilité.

D'ailleurs, vers l'année 1819, le tsar Alexandre renia d'une manière générale le libéralisme dont il s'était d'abord montré séduit. Les troubles de l'Allemagne, les difficultés du gouvernement de la Sainte-Alliance, l'influence de Metternich lui inspirèrent décidément la haine ardente de toutes les maximes révolutionnaires, le ramenèrent au despotisme de ses ancêtres. Cette conversion fut achevée par la révolte du régiment Séménowski, en 1819, contre un colonel brutal. Le tsar prit peur et se livra désormais tout entier aux conseils d'un ministre très dur, ARAKTCHÉEF. Le régime d'Araktchéef, l'*Araktchevchina*, comme on dit en Russie, fut un régime d'impitoyable réaction. Ce personnage inventa les colonies militaires, soumettant les cultivateurs au régime militaire

et leur envoyant des garnisaires pour les y habituer. Il fit la guerre, non seulement aux journaux, mais aux revues, aux livres, à l'instruction en général ; il pratiqua la politique de l'obscurantisme absolu.

Il n'est pas étonnant qu'un vif mécontentement se soit ainsi produit en Russie, aggravé, dans les dernières années du règne, par les hésitations de la politique russe dans l'affaire de Grèce. Des sociétés secrètes se formèrent un peu partout : l'*Union du Salut*, l'*Union du Bien public*, la *Société du Midi*, la *Société du Nord ;* les unes et les autres demandaient des libertés constitutionnelles ; la société du Midi même était en grande partie composée de républicains. Alexandre connut quelque peu ce mécontentement de ses sujets ; agité de tristes pressentiments, il mourut à Taganrog, le 1er décembre 1825.

Avènement de Nicolas Ier. La révolution « décembriste » (1825). — Il laissait deux frères : Constantin, le vice-roi de Pologne, et Nicolas. Constantin avait depuis longtemps renoncé au trône, mais Nicolas l'ignorait. A la nouvelle de la mort d'Alexandre, Nicolas, alors à Saint-Pétersbourg, prêta serment à l'empereur Constantin et fit prêter le même serment aux troupes. En même temps, à Varsovie, Constantin prêtait serment et faisait prêter serment à l'empereur Nicolas. Ce malentendu ne fut dissipé que le 14 décembre. Il fallut alors demander aux troupes de Saint-Pétersbourg le serment de fidélité à Nicolas ; or, chez un peuple aussi religieux, rien n'est aussi grave que de faire revenir les soldats sur un serment. Les sociétés secrètes en profitèrent.

Le serment nouveau devait être prêté le 26 décembre. La plupart des régiments n'y firent point de difficulté. Mais les officiers conspirateurs du *régiment de Moscou* empêchèrent leurs soldats de le prêter, leur déclarèrent que le véritable empereur Constantin avait été jeté en prison, et les entraînèrent par les rues de Saint-Pétersbourg aux cris de « Vive Constantin ! » Ils crièrent aussi « Vive la Constitution ! » Beaucoup de soldats, dit-on, croyaient que c'était la femme de Constantin qui s'appelait ainsi : Constitutzia. Ils s'établirent devant le palais d'Hiver, au milieu d'une foule énorme.

Nicolas s-avança au-devant d'eux et leur en imposa d'abord par sa taille colossale. Le général Miloradovitch, l'un des héros de 1812, poussa son cheval au milieu d'eux pour les disperser. Il tomba, blessé à mort d'un coup de pistolet. Des coups de feu furent dirigés contre l'Empereur lui-même : « Les malheureux, dit-il, ils veulent que le sang coule. » Les cris continuaient, les rebelles repoussaient toutes les exhortations à la soumission, quelques coups de fusils tuèrent encore des officiers du tsar dans son entourage immédiat. A la fin, le soir, il se décida à agir. Quatre coups de canon furent tirés sur les rebelles. Alors la panique se mit parmi eux; elle fut bientôt générale; une charge de cavalerie acheva de déblayer toute la place. Une tentative d'insurrection à Kiev ne fut pas plus heureuse.

Le mouvement « décembriste » fut l'occasion d'un procès qui dura plusieurs mois. Il se termina par cinq condamnations capitales, et par un grand nombre de condamnations aux travaux forcés ou à l'exil en Sibérie; les condamnés appartenaient pour la plupart à l'élite intellectuelle du pays.

Nicolas Ier conserva toute sa vie le souvenir des scènes sanglantes de son avènement. Il en garda une horreur invincible pour toute révolution, même pour toute idée libérale; il restaura énergiquement dès le début de son règne les maximes de l'autocratie ancienne, et il parut destiné à être dans l'histoire un « dompteur de révolutions ».

La Révolution en Pologne. — Aussi fut-il violemment irrité à la nouvelle de l'insurrection de Pologne, suivant de près les nouvelles des révolutions de Paris et de Bruxelles. L'apparition du drapeau tricolore au consulat de France avait vivement ému la population de Varsovie. Lorsque parut le manifeste de Nicolas, flétrissant le soulèvement de la Belgique et annonçant le prochain départ de l'armée polonaise pour le réprimer, les Polonais résolurent de se révolter à leur tour; ils refusèrent d'être des instruments de répression contre la liberté des autres peuples.

Le 30 novembre, l'insurrection éclata à *Varsovie*. Les régiments polonais de la ville réduisirent aisément à l'impuis-

sance les quelques compagnies russes qui y tenaient aussi garnison; le grand-duc Constantin faillit être pris, et s'enfuit en robe de chambre. En quelques heures, les rebelles furent maîtres de Varsovie; ils formèrent un gouvernement provisoire. Mais ils n'étaient pas tous d'avis de pousser les choses à l'extrême : les « blancs » auraient voulu un accommodement avec le tsar et se seraient contentés de garanties constitutionnelles sérieuses. Les « rouges », partisans d'une rupture complète avec la Russie, l'emportèrent. Mais ces divisions les affaiblirent beaucoup.

Pendant les premiers mois de l'année 1831, ils purent remporter d'éclatants succès. L'armée russe ne fut pas aussitôt prête à la lutte, et elle fut décimée d'abord par le choléra : les Polonais conduisirent contre elle la glorieuse *campagne des onze jours* (31 mars-10 avril) : ils furent vainqueurs à *Waver*, à *Dembé*, à *Iganié*, et dégagèrent largement la rive droite de la Vistule.

Mais en juillet, le général Paskiévitch arriva avec des troupes nombreuses et franchit la Vistule en aval de Varsovie, tournant les défenses polonaises. Les Polonais redoublèrent leurs querelles; elles assurèrent leur défaite. Le 8 septembre, Varsovie était « aux pieds du tsar Nicolas ».

La Pologne perdit sa constitution, ses institutions militaires, toutes ses libertés politiques. Ce fut la fin de l'œuvre politique du tsar Alexandre et de l'œuvre militaire du grand-duc Constantin. C'était une nouvelle victoire de l'autocratie, à Varsovie en 1831, comme à Pétersbourg en 1825, dans le temps même où au contraire l'Europe occidentale devenait de plus en plus constitutionnelle.

3. **Indépendance de la Belgique.** — L'insurrection de la Pologne avait du moins retenu le gouvernement russe en Orient et permis au mouvement révolutionnaire de produire à l'ouest quelques résultats.

Le nouveau royaume de Belgique put être définitivement organisé. Le 5 février 1831, le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, fut élu roi des Belges par 97 voix contre 74 au duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène Beauharnais et

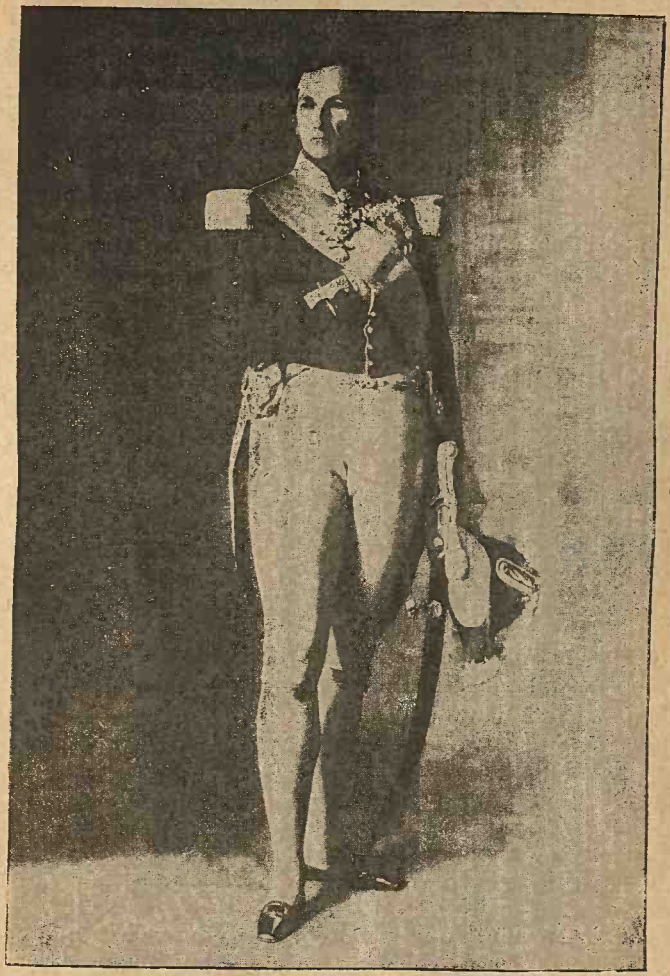

Léopold Ier, roi des Belges, d'après Winterhalter (Musée de Versailles).

21 à l'archiduc CHARLES. Louis-Philippe craignit de mécontenter l'Angleterre en acceptant cette couronne pour son fils. Le 4 juin suivant, LÉOPOLD DE SAXE-COBOURG fut élu et accepta.

Quelques jours après, la *conférence de Londres* régla une première fois la question belge par le *traité des 18 articles;* elle réservait la question du Luxembourg pour une entente ultérieure; elle partageait la dette de la Hollande et de la Belgique selon l'origine, c'est-à-dire de la façon la plus favorable à la Belgique.

Guillaume d'Orange protesta contre ce traité et contre l'élection de Léopold. Il envoya une armée hollandaise contre Bruxelles. Cette campagne des dix jours (2-12 août 1831) fut désastreuse pour les Belges qui furent partout battus. Bruxelles n'échappa aux Hollandais que par l'intervention de l'armée française de GÉRARD, devant laquelle ils s'arrêtèrent. Du moins, ils obtinrent par ces succès quelques modifications importantes aux 18 articles. Ce fut l'objet des 24 *articles* d'octobre 1831. La Belgique ne devait avoir qu'une partie du Luxembourg; elle devait laisser à la Hollande une partie du Limbourg et surtout l'importante place de Maëstricht; le partage de la dette devait lui être moins favorable.

Guillaume de Hollande exigeait encore d'autres avantages. Il refusait d'abandonner *Anvers*. Une flotte anglaise bloqua les côtes hollandaises. Une armée française, commandée par le maréchal Gérard, vint mettre le siége devant Anvers et s'en empara après trois semaines de résistance (décembre 1832). Guillaume Ier fit encore des objections, traîna les négociations en longueur, n'adhéra aux 24 articles que le 14 mars 1838. Mais dès la fin de 1832, la Belgique est libre, neutre, grâce à l'action surtout de la France et de l'Angleterre.

4. **La Révolution en Italie.** — Tout autour de la France, l'esprit de liberté, d'indépendance révolutionnaire, rayonne alors sur toute l'Europe occidentale. Les mécontents de l'Italie furent encouragés par la révolution de Juillet. Un soulèvement éclata à *Modène* le 3 février 1831 et fut d'abord

réprimé par le duc François IV. Mais Bologne se révolta dès le lendemain contre le pape Grégoire XVI; les villes de la Romagne, Ancône, suivirent cet exemple. Modène se souleva de nouveau et chassa François IV. Marie-Louise dut quitter Parme. Les deux fils de Louis Bonaparte étaient parmi ces insurgés. L'aîné mourut pendant la campagne.

Les souverains déchus et le pape firent appel à l'Autriche. L'armée de Frimont, celle-là même qui avait écrasé les carbonari de Pépé en 1821, réoccupa Parme où entra Marie-Louise, Modène où fut rétabli François IV, Ferrare, Bologne Ancône (mars 1831). Ce fut le signal d'une répression terrible, selon la coutume. Au mois de janvier 1832, il y eut encore de nouveaux troubles dans les *Légations*, notamment à Cesena et à Forli, et les Autrichiens se rapprochèrent; mais le gouvernement français, sous Casimir-Périer, pour contrebalancer l'influence de l'Autriche en Italie, fit occuper *Ancône* par le régiment du colonel Combes.

D'un bout à l'autre de l'Italie, entre 1821 et 1831, les complots des carbonari avaient échoué. Mais ils dénotaient dans toute la péninsule un état d'esprit très troublé, un mécontentement que la répression ne faisait qu'accroître chaque jour. A la période romantique de la conspiration mystérieuse, va succéder immédiatement la période de la Renaissance poétique, le *Risorgimento*, la résurrection. Des jeunes gens, de belle imagination, de patriotisme ardent, Mazzini, Balbo, Gioberti, d'Azeglio, travaillent à restaurer la Jeune Italie dans les esprits, lui préparent une génération de libérateurs. Ils rêvent, après la Rome des Césars, après la Rome des Pontifes, une grandeur nouvelle pour la Rome du Peuple. Ils fonderont la *Jeune Italie* républicaine, qui appellera à la liberté tous les peuples de la *Jeune Europe*. Ils ne doutent point que l'ère de la République universelle, gage de la paix universelle et de la fraternité entre les peuples, soit prochaine, et que l'Italie assure bientôt ce nouveau bienfait au monde.

5. **L'Espagne et le Portugal. Don Carlos et don Miguel.** — Plus à l'ouest, dans la péninsule ibérique, à l'abri de l'influence autrichienne, à portée de l'influence de la France et

de l'Angleterre, le mouvement libéral avait plus de chances de succès.

En Portugal, le roi Jean VI était mort en 1826. Son fils Pedro, devenu empereur du Brésil, renonça au Portugal en faveur de sa fille DONA MARIA et l'envoya en Europe. Mais dans l'intervalle, DON MIGUEL, second fils de Jean VI, s'empara du pouvoir, et fut soutenu par le parti absolutiste ; dona Maria se retira en Angleterre. La France eut la première occasion de porter atteinte au prestige de l'usurpateur ; quelques commerçants français ayant été lésés dans leurs intérêts, le gouvernement de Louis-Philippe envoya des vaisseaux à Lisbonne, sous le commandement de l'amiral ROUSSIN ; les canons français furent braqués sur le palais royal, et Miguel accorda les réparations exigées. Mais dona Maria et son père Pedro, en son nom, sollicitaient l'appui de l'Angleterre et de la France.

L'Espagne était dans une situation analogue. FERDINAND VII était mort le 29 septembre 1833. Il laissa sa couronne à sa fille, l'infante ISABELLE, sous la tutelle de sa mère CHRISTINE. Le parti absolutiste, l'ancien parti apostolique, soutint les droits du frère de Ferdinand VII, don CARLOS, et la régente, pour sauver le trône de sa fille, dut faire appel aux libéraux et à l'intervention française et anglaise, comme dona Maria.

Le traité de Berlin et la Quadruple Alliance de Londres (1833-1834). — Les puissances de la Sainte-Alliance de 1815 s'inquiétèrent de ces progrès des idées libérales dans l'ouest et crurent devoir prendre des précautions en ce sens. L'empereur d'Autriche, le tsar de Russie et le prince royal de Prusse eurent une entrevue à *Münchengrætz*, au mois de septembre 1833. Elle aboutit au *traité secret de Berlin* du 15 octobre 1833. « En considération des dangers dont l'ordre de choses établi en Europe par le droit public et les traités, spécialement ceux de 1815, continue à être menacé, les trois souverains se déclaraient unanimement résolus à raffermir le système de conservation qui constitue la base immuable de leur politique. — En conséquence, ils reconnaissaient que tout souverain indépendant a le droit d'appe-

ler à son secours, dans les troubles intérieurs comme dans les dangers extérieurs de son pays, tel autre souverain indépendant qui lui paraît le plus propre à l'assister, et que ce dernier a le droit d'accorder ou de refuser ce secours selon ses intérêts et ses convenances... Dans le cas où l'assistance matérielle d'une des trois cours aurait été réclamée et qu'une puissance quelconque voulût s'y opposer par la force des armes, les trois cours considéreraient comme dirigé contre chacune d'elles tout acte d'hostilité entrepris dans ce but. »

Cette sorte de Sainte-Alliance, renouvelée à *Kalisch* et à *Tœplitz* en 1835, après la mort de l'empereur François, fut absolument vaine ; aucun souverain indépendant n'appela à son secours l'une des trois cours. Au contraire, l'Espagne et le Portugal demandaient l'intervention de la France et de l'Angleterre, qui, au mois d'avril 1834, opposèrent à la Ligue absolutiste de l'Est la Ligue libérale de l'Ouest, en formant la *Quadruple Alliance* avec la régente Christine et la reine dona Maria.

Don Pedro était venu du Brésil au secours de sa fille. Une armée espagnole entra en Portugal, força don Miguel à signer la capitulation d'*Evora-Monte* et à s'embarquer pour Gênes (27 mai 1834). Dona Maria régna en paix, et son ministre Mousinho da Silveira entreprit résolument d'achever en Portugal la destruction des privilèges de l'ancien régime.

La Quadruple Alliance eut les mêmes conséquences en Espagne. Ni la France ni l'Angleterre n'intervinrent effectivement dans ce pays ; leur alliance fut en quelque sorte préventive, destinée à empêcher toute intervention de la Sainte-Alliance, comme avait fait Casimir Périer en Italie par l'occupation d'Ancône. Ce fut l'application du principe de non-intervention, éminemment libéral, comme il fut prouvé par les faits, puisqu'il permit aux partis libéraux de se développer sans obstacle.

La Constitution de 1837 en Espagne. — La régente Christine promulgua, le 10 juillet 1834, le *Statut royal*, imité de la Charte française de 1814, et instituant deux Chambres, un Sénat et une Chambre de représentants. Mais la reine con-

servait le choix des ministres et l'initiative des lois; la camarilla devint le ministère et les Chambres ne furent qu'un décor. Ce n'était pour les Espagnols, a-t-on dit, que de « quasi-mesures, une espérance quasi certaine d'être un jour quasi libres ».

Les libéraux progressistes ne s'en contentèrent pas, car la régente avait besoin d'eux. Les Carlistes étaient en armes dans le nord. Le 12 août 1836, une émeute militaire se produisit à *la Granja* au cri de « Vive la Constitution de 1812 ! » La reine, après une longue résistance, promit la publication de la Constitution. La *Constitution de juin 1837* se rapprocha davantage en effet de la Constitution de 1812 : le Sénat fut nommé à vie par le gouvernement sur une liste présentée par les électeurs ; les députés étaient élus par le suffrage direct pour trois ans. Les Chambres avaient l'initiative des lois, et les ministres pouvaient être choisis parmi leurs membres.

L'Espagne entrait décidément dans la voie des institutions libérales. Cela ne plut pas à tous les Espagnols, et l'ancien parti absolutiste ou apostolique se reforma sous le nom de *Parti Carliste*, derrière le prétendant don Carlos.

La guerre Carliste (1834-1839). — Les Carlistes étaient surtout nombreux dans le Nord, dans la Navarre, les Asturies. Le pays basque soutint aussi cette cause par attachement à ses vieilles libertés, à ses *fueros*, par haine des nouveautés constitutionnelles. Ses montagnards furent l'élément le plus solide de l'armée du prétendant, et dans leurs rochers ils purent tenir très longtemps ; ce fut une longue guerilla.

Le chef des Carlistes fut d'abord Zumalacarregui ; mais don Carlos nomma en 1836 la *Vierge des Douleurs* généralissime des armées royales. Tant que le parti libéral n'eut pas achevé de se constituer autour de la régente, les Carlistes obtinrent quelques succès. Zumalacarregui fut tué dès 1835 devant Bilbao ; il fut remplacé par le féroce Cabrera. Celui-ci attaqua de nouveau Bilbao en 1836 ; il en fut repoussé par Espartero, qui commença là sa fortune militaire et politique. L'année suivante, 1837, don Carlos et Cabrera quittèrent la Navarre à la tête d'une belle armée de 12.000 hommes ; par

une marche de quatre mois, ils arrivèrent en septembre en vue de Madrid ; don Carlos s'attendait à voir la ville entière venir au-devant de lui ; surpris de l'attitude hostile des habitants, il n'osa pas ordonner l'attaque ; il attendit que « Dieu voulût bien changer les cœurs ». La régente eut le temps d'organiser la défense ; Espartero menaça les Carlistes par derrière, et ils se hâtèrent de se replier dans leurs montagnes. Ils étaient dès lors moralement vaincus.

L'indiscipline, suite ordinaire des échecs, se mit dans leurs rangs. Espartero prit et garda l'offensive. Il y fallut de rudes campagnes, pendant les années 1838, 1839 et une partie de 1840. Les Basques séparèrent leur cause de celle des Carlistes ; leur général Maroto signa avec Espartero la *Convention de Vergara* (29 août 1839) et obtint le maintien des principaux fueros de son pays. Don Carlos passa la frontière et le gouvernement français le fit interner à Bourges. Cabrera ne fut réduit à fuir à son tour qu'au mois de juillet 1840.

Espartero avait gagné glorieusement le titre de *duc de la Victoire*. Le gouvernement fut obligé de compter avec lui. Or les libéraux se divisaient en deux parties : les *modérés*, partisans du Statut et de la prérogative royale, et les *progressistes*, partisans de la Constitution. Espartero se mit à la tête des progressistes, força la régente à se retirer en France et fut lui-même nommé régent. Mais lorsque la jeune reine Isabelle devint majeure, en 1843, elle rappela sa mère et Espartero fut renversé : Christine confia le pouvoir au parti modéré conduit par le général Narvaez.

Les Mariages espagnols (1846). — Modérés ou progressistes conservaient de cordiales relations avec la France et l'Angleterre ; l'Espagne était comme réservée à l'influence diplomatique des deux grandes puissances libérales de l'Europe. Elles s'y disputèrent même le premier rang, surtout à l'occasion du mariage de la jeune reine et de sa sœur, en 1846. L'Angleterre voulait marier Isabelle à un Cobourg, la France à un d'Orléans, l'Autriche au fils de don Carlos. La France l'emporta : la reine fut mariée à son cousin don François d'Assise, débile et maladif, et sa jeune sœur Luisa Fernanda épousa le duc de Montpensier, l'un des fils de Louis-Philippe.

Celui-ci espérait que, si la reine d'Espagne n'avait pas d'enfants, le trône de Madrid reviendrait à Montpensier. Du moins Montpensier exerça dans les années qui suivirent une grande influence sur le gouvernement espagnol et resta, même après la chute de son père en France, l'un des chefs du parti libéral dans son pays d'adoption.

Ainsi toute la partie occidentale de l'Europe, France, Angleterre, Belgique, Espagne et Portugal, a échappé aux principes de la Sainte-Alliance. Ce premier retour offensif de la Révolution, que marque la date de 1830, a confiné la réaction dans l'Europe centrale et orientale.

Cela annonçait d'autres succès pour la liberté, car partout les partis libéraux en furent encouragés, et les années suivantes furent remplies, notamment en Italie, en Allemagne, en Hongrie, d'une grande activité des esprits, d'un *risorgimento* général et enthousiaste, préparant d'autres Révolutions.

BIBLIOGRAPHIE

BELGIQUE

Documents : *Esquisses historiques de la révolution de Belgique en* 1830 ; — *Histoire parlementaire du traité de paix du 19 avril* 1839, 2 vol. : — Huyttens, *Discussions du congrès national de Belgique en* 1830-1831, 5 vol. ; — Lagemans, *Recueil des traités et conventions conclus par le royaume des Pays-Bas avec les puissances européennes depuis* 1813, 10 vol. ; — Verstolk van Soelen, *Recueil des pièces diplomatiques relatives aux affaires de Belgique en* 1830-1832, 3 vol. — De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas de* 1814 *à* 1830, 3 vol. — J.-B. Nothomb, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, 3 vol. — De Bavay, *Histoire de la Révolution belge de* 1830. — Th. Juste, *La révolution belge de* 1830 *d'après des documents inédits ; — Les fondateurs de la monarchie belge*, 22 vol. de biographies. — Ch. Lefebvre de Bécour, *La Belgique et la Révolution de Juillet.*

POLOGNE

Comte d'Angeberg, *Recueil des traités, conventions, et actes diplomatiques concernant la Pologne de* 1762 *à* 1862. — Le prince Adam Czartoryski, *Mémoires et correspondance*, 2 vol. — Le baron Korff, *Avènement au trône de l'empereur Nicolas* (récit officiel, traduit en français). — *Nicolas Tourguénief, *Mémoires d'un proscrit.* — *Comte de Moriolles,

Mémoires sur l'émigration, la Pologne et la cour du grand-duc Constantin (1789-1833), — Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), *Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier.* — S. Tatistchef, *La politique extérieure de l'empereur Nicolas.* — Mieroslawski, *Histoire de la révolution de Pologne,* 3 vol.

Pour l'*Italie* et l'*Espagne,* voir la bibliographie du chapitre Ier ci-dessus sur la *Sainte-Alliance,*

Pour l'ensemble de ces événements, voir encore *l'*Histoire diplomatique* de Debidour ; —*Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de juillet*, 7 vol. ; —*D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de* 1830 *à* 1848, 4 vol.

CHAPITRE VIII

L'ANGLETERRE. — LA RÉFORME DE 1832 ORGANISATION DE SON EMPIRE COLONIAL

1. L'ancien régime en Angleterre. — L'agitation après 1815.
2. Les réformes économiques de Huskisson. — L'émancipation des catholiques. — Le bill de réforme électorale (1832). — L'abolition des droits sur les blés. — L'École de Manchester. — La réforme de 1867.
3. Les colonies anglaises en 1815. — Le Dominion du Canada. — Le cap de Bonne-Espérance. — Les Cafres et les Boers. — L'Australie et la Nouvelle Zélande. — La conquête de l'Inde. — La révolte des Cipayes (1857). — Le gouvernement de l'Inde.

1. **L'ancien régime en Angleterre.** — Le régime de juillet, de 1830 à 1848, caractérisé dans la plus grande partie de l'Europe par une agitation secrète suite de la révolution de 1830 et préface de la révolution de 1848, l'est surtout, dans l'histoire générale du continent, par les sympathies manifestées entre les deux puissances libérales de l'ouest, par ce qu'on a appelé « l'entente cordiale », et en même temps par leur rivalité presque continuelle dans le domaine de la politique extérieure, par leur jalouse poursuite de la grandeur coloniale. Elles occupent ensemble le premier plan de l'histoire à cette date.

Sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'Angleterre n'a point subi l'influence de la Révolution de juillet, il convient cependant de constater qu'elle accomplit à cette date la grande réforme libérale qui mit fin chez elle à l'ancien régime et ouvrit les voies au gouvernement démocratique.

Car jusqu'à la loi de 1832 l'Angleterre resta sous le régime des privilèges, et ce fut une des conséquences des longues guerres contre la France. Le gouvernement parlementaire,

fondé par la révolution de 1688, avait reçu les plus graves atteintes. Ce qui caractérise en effet le *régime parlementaire*, c'est la solidarité et la responsabilité des ministres, maintenus ou renversés par la volonté des représentants du pays. Or GEORGE III depuis son avènement avait restauré la « prérogative royale », exercé une influence personnelle sur la direction des affaires publiques ; il s'était appuyé pour cela sur le parti tory, qui eut d'abord pour chef le second PITT, plus tard le duc de WELLINGTON. Le pouvoir appartint aux tories de 1783 à 1830, fortifié entre leurs mains par l'autorité qu'ils durent à la défaite de Napoléon. Le Parlement ne jouait plus qu'un rôle secondaire ; le blocus maritime, qui avait tant d'importance pour la fortune publique, fut organisé par de simples ordres du conseil, et non par des votes du Parlement. Le Parlement n'aurait peut-être pas été aussi tenace que le gouvernement ; il aurait peut-être subi davantage l'impression des plaintes du pays ; à ces crises, le gouvernement personnel apporte plus de netteté dans les desseins, plus de vigueur dans l'exécution. Non seulement la France, mais l'Angleterre aussi oublia alors les maximes de la liberté.

Le gouvernement local, de même, appartenait à l'aristocratie. Elle exerçait, par ses fonctions, par ses propriétés, une action prépondérante sur le régime électoral, fondé sur les privilèges les plus anciens et les moins fondés en droit. Ainsi, l'Écosse, pour 2 millions d'habitants, avait seulement 45 députés, soit un député pour environ 45.000 habitants ; la Cornouailles, pour 300.000 habitants, avait 44 députés, soit un pour 7.000 habitants. Londres n'avait que deux députés. Old Sarum, le siège de William Pitt, qui n'avait que vingt électeurs, avait aussi deux députés. Liverpool, Manchester n'avaient pas de député ; 34 *bourgs pourris*, c'est-à-dire 34 circonscriptions presque complètement ou même complètement dépeuplées, avaient chacun deux députés, parce qu'il en avait été ainsi décidé au moyen âge, lors de l'établissement de la Chambre des Communes, et que les Anglais avaient plus de respect pour la tradition que pour l'équité.

Le comté de *Bute* avait 21 électeurs ; 20 n'étaient pas

domiciliés ; un seul avait le droit de vote. Le jour de l'élection, il se rendait à l'assemblée qui se composait de lui-même ; il prenait la présidence, il ouvrait la séance, faisait l'appel, répondait à son nom, parlait en faveur de sa candidature, se mettait aux voix, s'élisait à l'unanimité. Personne à la Chambre des communes n'aurait songé à contester la validité de ces opérations.

Le bourg de *Dunwich* avait été englouti par une inondation de la mer. Néanmoins, le jour du vote, le propriétaire riverain se transportait en barque sur l'emplacement qu'avait occupé jadis le village et y procédait à une élection aussi ridicule que celle du comté de Bute, et aussi légale.

Par les modifications apportées à la propriété dans le cours des siècles et par l'accroissement de la grande propriété, surtout au profit des grands seigneurs qui s'étaient enrichis aux colonies et qu'on appelait « les nababs », beaucoup de circonscriptions électorales étaient tombées entre les mains de puissants propriétaires. Ainsi le duc de Norfolk disposait de dix sièges à la Chambre des communes, le duc de Newcastle de douze sièges. C'étaient les *bourgs de poche*. Enfin les élections étaient publiques : il était difficile à la majorité des électeurs d'échapper à l'influence des grands, qui, en réalité, non seulement composaient la haute Chambre, mais possédaient par leurs créatures une grande partie des sièges de la seconde Chambre. Le gouvernement de l'Angleterre était de plus en plus un gouvernement aristocratique.

Au point de vue religieux, c'était toujours aussi le régime du privilège. L'Église anglicane était demeurée depuis le XVIe siècle « l'église d'État ». L'Église catholique, interdite en droit, n'était que tolérée en fait ; les catholiques étaient toujours exclus des fonctions publiques.

L'agitation après 1815. — Ainsi donc en Angleterre une partie considérable de la nation était opprimée par les grands propriétaires, par la grande industrie, par les riches armateurs, qui seuls avaient eu la force de supporter les épreuves du blocus continental. Le triomphe des tories sur la France n'avait pas empêché la misère de sévir sur les basses classes de la société et de créer un état de malaise

et de trouble, qui ne tarda pas à produire partout une vive agitation.

La royauté, d'ailleurs, perdait peu à peu son prestige par l'effet du mépris qu'inspiraient le caractère des souverains et les scandales de la cour. George III avait été de bonne heure atteint d'une maladie mentale qui lui enleva toute action sur le gouvernement du pays. Le prince de Galles exerça en son nom la régence de 1810 à 1820. Il devint roi en 1820 sous le nom de George IV. Les premières années du nouveau règne furent troublées par les scandaleux procès du roi contre la reine Caroline de Brunswick. Elle vivait depuis plusieurs années à l'étranger; à l'avènement de son mari, elle revendiqua ses droits, voulut entrer à l'église le jour du couronnement, en fut écartée violemment, fut poursuivie devant la Chambre des Lords, comme coupable d'adultère. L'opinion publique se prononça en sa faveur, fit une chaude popularité à ses défenseurs, le procès fut ajourné, et elle mourut dans la retraite. George IV fut discrédité par ce procès autant que par ses débauches. Quand il mourut en 1830, il eut pour successeur son frère Guillaume IV, un marin grossier et brutal.

Cependant l'agitation s'organisait dans les comtés du Nord et de l'Ouest; le développement de l'industrie, surtout de l'industrie minière, y accroissait très vite la population des villes : *Liverpool, Manchester, Birmingham*, devenaient, avec Londres, les villes les plus peuplées de l'Angleterre ; elles réclamaient une représentation à la chambre des Communes ; Birmingham fut dès ce moment la forteresse du parti « radical ». L'Irlande, déjà fort maltraitée depuis Cromwell, avait été punie des espérances qu'elle avait fondées sur l'intervention française; le Parlement de Dublin avait été supprimé en 1800, ses députés absorbés dans la Chambre des Communes de Londres; la condition religieuse et sociale de l'île en paraissait plus insupportable. L'agitation électorale et l'agitation irlandaise étaient les deux principaux objets des préoccupations du gouvernement tory, les deux formes essentielles de la lutte contre l'ancien régime.

Au lendemain de la défaite définitive de Napoléon, l'agitation fut considérable ; car les souffrances nées du blocus continental ne purent pas être aussitôt calmées. Les années

1816-1819 furent très troublées. Des meetings monstres, l'un des spectacles les plus curieux et les plus originaux de la vie politique en Angleterre, furent organisés dans les grandes villes de l'Ouest. On arbora le drapeau tricolore, le bonnet phrygien ; on réclama le suffrage universel ; des bandes tumultueuses crièrent à travers les rues : « La liberté ou la mort ! » Il y eut des scènes sanglantes. Le 16 août 1819, à Manchester, le gouvernement voulut empêcher un meeting; la foule fut chargée par la police et par des hussards : il y eut des morts, de nombreux blessés. Le « massacre de Manchester » surexcita l'opinion pendant quelques jours.

Le ministère prit des mesures de répression. Il suspendit un moment l'habeas corpus. Il fit voter par le Parlement les *lois de bâillon :* perquisitions pour trouver les armes cachées ; saisie des libelles séditieux ou blasphématoires, avec peine de la transportation pour les auteurs récidivistes ; restriction du droit de réunion ; extension aux brochures du droit de timbre imposé aux journaux.

2. **Les réformes économiques de Huskisson.** — Cependant le gouvernement ne put se tenir rigoureusement dans son intransigeance réactionnaire. Après la mort de Castlereagh en 1822, l'influence de son successeur Canning fut prépondérante dans le ministère, et les tories avec lui se décidèrent à quelques réformes. Ils refusèrent encore de modifier la loi électorale ; ils ne voulurent point enlever à leur parti les privilèges qui lui assuraient le pouvoir. Ils firent d'autres concessions. Ce fut, de 1822 à 1830, la période du torysme réformateur.

La politique extérieure de Canning les y entraîna. Il détacha l'Angleterre de la Sainte-Alliance ; il soutint les colonies espagnoles révoltées, la cause de l'indépendance grecque ; il prépara l'abolition de l'esclavage dans les Antilles. Il put soutenir de son influence son collègue, le ministre du commerce Huskisson. Celui-ci adoucit le rigorisme de l'*Acte de Navigation* qui était toujours en vigueur : ce fut le point de départ de la doctrine du libre-échange. Les droits protecteurs furent abaissés sur les marchandises étrangères, et les denrées de consommation furent moins chères. L'Angleterre

ne risquait plus d'y perdre sa prépondérance commerciale ; elle était dès lors assez puissante sur les mers pour défier toute concurrence, pour aller faire une concurrence victorieuse aux vaisseaux étrangers dans les ports que les doctrines libérales de Huskisson allaient lui ouvrir. En particulier, elle put faire dès ce moment un commerce très actif avec les nouvelles républiques de l'Amérique du Sud.

Huskisson fit aussi abolir les lois sur les *coalitions* qui empêchaient les ouvriers de s'entendre. Ce fut l'origine des *Trade-Unions* ou associations ouvrières. Les chemins de fer allaient donner un nouvel essor au commerce anglais. L'inauguration de la ligne de Manchester à Liverpool coûta la vie à Huskisson, que la machine renversa au moment où il voulait rejoindre le duc de Wellington qu'il avait aperçu dans sa voiture (1829).

L'émancipation des catholiques. — Canning venait de mourir aussi et le ministère fut présidé par le duc de Wellington, le chef des tories conservateurs. Il fut obligé cependant d'accomplir une réforme considérable et de faire faire un premier pas à la solution de la question irlandaise. Canning déjà avait été partisan de l'émancipation des catholiques. « Jamais, disait-il, je ne croirai la couronne dépreciée et la monarchie profanée parce que tous les chrétiens seraient admis aux bienfaits et aux franchises de notre constitution. Nous jouissons d'une paix obtenue par les efforts communs des catholiques et des protestants. Combien ne serait-il pas heureux de convertir les murmures d'une population entière en expressions de reconnaissance nationale ! » Ces dispositions encourageaient les revendications des Irlandais.

Ils eurent alors un chef éloquent et hardi, Daniel O'Connell. Il mena pendant plusieurs années une active campagne de propagande en leur faveur. Il agita toute l'Irlande en meetings dont quelques-uns furent très tumultueux. Il menaça de l'entraîner à la révolte ; il en eût été capable peut-être, grâce à l'énorme action qu'il exerçait sur ses partisans. Cette agitation hâta un premier résultat. Les whigs y aidèrent. Lord John Russell fit voter en 1828 l'*abolition du Test*, c'est-à-dire du serment anglican exigé des candidats aux fonctions

publiques. O'Connell se fit élire député par le comté de *Clare* ; il ne pouvait être question de l'exclure de la Chambre ; ç'aurait été déchaîner la guerre civile. Wellington se résigna à proposer aux Chambres et fit enfin voter l'*Emancipating Act* (1829) : toutes les lois contraires aux droits des catholiques furent abrogées. Entre tous les citoyens anglais, en matière civile ou politique, il n'y eut plus désormais de distinction religieuse, et l'on vit plus tard des protestants parmi les chefs du parti Irlandais.

Le bill de réforme électorale (1832). — Au mois de novembre 1830, lord Grey invita le ministère à déposer une proposition de réforme parlementaire. Lord Wellington s'y opposa et fut renversé. Il fut remplacé par un ministère de whigs ; c'était la première fois depuis 1783 que les whigs arrivaient au pouvoir. C'était ouvrir l'ère des réformes. Lord Grey fut premier ministre, ses principaux collègues étaient lord John Russell et lord Palmerston.

Le nouveau ministère proposa dès le 1er mars 1831 le *bill de réforme électorale* : la suppression des bourgs pourris et l'élargissement du droit de vote. 165 sièges de bourgs pourris devaient être supprimés et répartis entre les grandes villes récentes, les comtés les plus populeux, l'Écosse et l'Irlande. Le droit de vote devait être accordé : dans les villes, aux propriétaires ou locataires d'une maison de 250 francs de loyer ; dans les comtés, aux tenanciers d'un immeuble de 1.250 francs de revenu, et aux propriétaires d'un immeuble de 250 francs. C'était prendre pour fondement du droit de vote, non plus la tradition, mais le chiffre de la population. C'était appeler à la vie politique, à côté de l'aristocratie d'ancien régime, la bourgeoisie urbaine ou rurale ; ces chiffres en effet, basés sur le revenu, représentaient un cens beaucoup moins élevé que celui de la Charte française de 1814 ; ils assuraient le droit de vote à environ 500.000 citoyens.

Robert Peel, le jeune chef des tories, combattit cette « révolution » avec la plus grande énergie. « Je crois ce bill, dit-il, fatal à notre heureuse forme de gouvernement mixte, fatal à l'autorité de la Chambre des Lords, fatal à cet esprit

de suite et de prudence qui a valu à l'Angleterre la confiance du monde. S'il est adopté, il introduira parmi nous la pire et la plus vile sorte de despotisme, le despotisme des démagogues, le despotisme des journaux. »

La bataille dura quinze mois. La majorité n'étant pas sûre, le ministère fit dissoudre la Chambre. Les élections lui furent favorables ; la nouvelle Chambre vota le bill. Les lords le repoussèrent, après une discussion violente entre lord Grey et Wellington. Des émeutes sanglantes éclatèrent, notamment à Bristol. La foule à Londres brisa les fenêtres du palais de Wellington. L'*Union politique* de Birmingham, au nom de 150.000 personnes, menaça de refuser le paiement des impôts. Le ministère proposa au roi une fournée de soixante pairs ; après une longue résistance, Guillaume IV se résigna. Mais Wellington persuada à la majorité des Lords de s'abstenir, pour éviter la profanation de la pairie par l'intrusion de nombreux ennemis. Le bill enfin fut voté (1832).

C'était en effet une véritable révolution, un saut dans le noir, « a leap in the dark », disaient les ennemis du bill. C'était la fin des privilèges de l'ancien régime, l'entrée dans la grande voie libérale, qui allait peu à peu admettre à la vie politique un nombre de plus en plus grand de citoyens anglais par l'abaissement graduel du cens électoral. C'était une Angleterre nouvelle qui naissait, et les esprits inquiets pouvaient se demander si elle serait aussi grande, aussi glorieuse que la vieille Angleterre issue des révolutions du XVIIe siècle.

La Chambre des communes fut dès lors la représentation du peuple anglais, et non plus seulement de quelques circonscriptions privilégiées, en général dominées par l'aristocratie. Elle eut par là plus d'influence que la Chambre des Lords, qui demeurait comme la forteresse du passé, et dont le Roi pouvait à son gré modifier la composition. Elle eut plus de force aussi pour imposer ses volontés au gouvernement, et la pratique du vrai régime parlementaire en devint plus nécessaire. La jeune reine VICTORIA, qui succéda à son oncle Guillaume IV en 1837, en assura par un long règne l'établissement définitif.

La grande réforme de 1832 ne mit pas un terme immédiat à toute agitation. Elle ouvrait même la voie à d'autres revendications dans le sens de la diminution ou de la suppression du cens électoral. Les radicaux furent appuyés à cet égard par les masses populaires, toujours misérables, qui mettaient leurs espérances dans l'avènement d'une Chambre toute démocratique et non plus seulement bourgeoise.

Le député O'Connor, le publiciste Fergus, l'avocat Jones, dressèrent la *Charte du peuple* en six articles : élections annuelles, suffrage universel, scrutin secret, partage du pays en circonscriptions égales, éligibilité des non-propriétaires, indemnité aux députés. Le grand historien Macaulay, qui admirait fort le bill de 1832, protestait avec énergie contre cette Charte du peuple, contre le suffrage universel, incompatible, selon lui, non seulement avec la monarchie et la Chambre des Lords, mais avec la civilisation.

Les agitateurs Chartistes parcoururent tout le pays et organisèrent une pétition monstre en faveur de la Charte. Elle fut couverte de cinq millions de signatures et transportée en grande solennité à la Chambre des Communes. Elle y fut un moment examinée ; on y découvrit un grand nombre de signatures fantaisistes, comme celles de Wellington, du prince Albert, mari de la reine Victoria, de M. Jambe-de-Bois, de M. Pain-et-Fromage, etc. Elle en fut quelque peu déconsidérée, et les Communes ne lui firent pas l'honneur de plus longues délibérations.

L'abolition des droits sur les blés. L'Ecole de Manchester. — D'autres agitateurs, plus sérieux, travaillaient d'autre façon au soulagement des misères du peuple. C'étaient ceux qui, considérant que les droits sur les blés ne servaient qu'à enrichir l'aristocratie foncière en élevant le prix du blé et contribuaient à la misère des pauvres en élevant le prix du pain, en demandaient la suppression. Richard Cobden, un grand économiste philanthrope, et l'illustre orateur John Bright, fondèrent la *Ligue de Manchester* (1838). Leur but immédiat était la suppression des droits sur les céréales, mais ils visaient à l'établissement d'un système général de libre échange pour toutes les marchandises. D'après eux le

libre échange devait rendre impossibles, à l'avenir, les guerres internationales et donner à l'industrie et au commerce un essor qui assurerait le bien-être des classes ouvrières sans l'intervention d'aucune loi protectrice. Cobden, Bright et leurs amis furent donc les défenseurs en économie politique de la doctrine du « laissez faire, laissez passer », de l'abstention de l'État et du libre échange, en politique extérieure de la paix à tout prix.

La question des céréales s'imposa au ministère conservateur Robert Peel (1841-1846). Il y avait aussi dans ce ministère lord Aberdeen, un ami de la paix, qui fit prévaloir le système de l'entente cordiale avec la France, le jeune Gladstone, qui commençait alors sa brillante carrière politique et joua un rôle important dans les graves délibérations de ce gouvernement.

Robert Peel était poussé dans la voie du libre échange par les whigs ses adversaires ; il était retenu par ses amis du parti tory qui lui reprochaient ses moindres concessions. On entendait par exemple Disraéli parler ainsi : « Les whigs prenant un bain dans la rivière, les ministres conservateurs leur ont volé leurs habits ». Peel ne se laissa pas arrêter dans l'œuvre de justice et de bienfaisance sociale à laquelle il a attaché son nom.

Il fit d'abord voter le système de l'*échelle mobile* sur les blés (1841) : les céréales furent taxées à leur entrée de droits de moins en moins forts à mesure qu'elles étaient plus chères, pour se réduire à 0 lorsque le blé était d'un prix très élevé, qu'il était par conséquent très rare et que l'Angleterre avait besoin des produits étrangers. Cela ne diminua pas beaucoup la misère, parce que l'agiotage tira un grand parti de la variation des cours. Peel pourtant n'était pas d'abord disposé à aller plus loin. Il fut violemment attaqué par la Ligue de Manchester. « Voulez-vous, s'écriait un orateur populaire, W. Fox, plus tard député, voulez-vous mettre en lumière les effets de la loi sur les grains ? Allez dans les impasses, les ruelles, les cours obscures, les greniers et les caves de cette métropole. Réunissez leurs habitants misérables et affamés. Amenez-les, avec leur chétive apparence, leurs joues creuses et pâles, leurs regards inquiets, peut-être

des passions amères et sombres perçant sous leurs traits. Je voudrais amener devant ce spectacle le premier ministre, et je lui dirais : Voyez, délégué de la majesté royale, chef des législateurs, conservateur des institutions, regardez : voilà ce que vos lois et votre pouvoir, s'ils ne l'ont pas créé, n'ont pas su prévenir. » Un misérable tenta d'assassiner Peel, tua son secrétaire.

La Ligue redoublait l'agitation contre le parti du pain cher. La maladie des pommes de terre éclata en Irlande en 1845, la misère fut effroyable. Peel se décida à la grande conversion ; il se rangea du côté de Cobden et fit voter, le 25 juin 1846, la *suppression de tous les droits sur les blés*. Il fut renversé du pouvoir quelques jours après ; beaucoup de tories s'étaient tournés contre lui. « En quittant le pouvoir, disait-il, je laisserai un nom sévèrement blâmé par beaucoup d'hommes qui déplorent amèrement la rupture des liens de parti. Je laisserai un nom détesté des monopoleurs qui réclament la protection dont ils profitent. Peut-être laisserai-je un nom qui sera prononcé quelquefois avec bienveillance dans les demeures de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, et qui se souviendront de moi quand ils répareront leurs forces par une nourriture abondante et franche d'impôt, d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. »

L'Angleterre commença à renoncer à la culture des céréales, pour s'adonner à l'élevage dans des conditions de plus en plus avantageuses. Par suite de ce changement dans sa vie économique, par suite aussi des progrès de son industrie et de son commerce, elle eut de plus en plus besoin du libre échange. L'*École de Manchester* continua sa campagne qui aboutit en 1860 à la signature d'une série de traités de commerce avec la France et avec d'autres États sur le principe du *libre échange*. Sa prospérité prit un essor considérable et elle est restée depuis à peu près fidèle à ce principe.

La Réforme de 1867. — Dans la période qui suivit la chute de Peel et sa grande réforme, l'attention du gouvernement anglais fut portée surtout aux questions extérieures : guerre

de Crimée, révolte des cipayes, affaires de Chine. Ce fut le temps de la prépondérance de lord Palmerston. Puis les ouvriers recommencèrent l'agitation électorale, interrompue par la Charte du peuple. La *Ligue Nationale pour la réforme* multiplia les meetings monstres à Londres même, à Trafalgar-Square, à Hyde-Park, et dans les grandes villes du Nord-Ouest et de l'Écosse.

Le ministère libéral Russell-Gladstone proposa la réforme (1866). Il fut renversé. Mais l'agitation devint telle, que son successeur, le ministère conservateur Disraéli, dut résoudre la question; à son tour il prenait les habits des whigs. Le *bill de réforme de* 1867 opéra une nouvelle distribution des circonscriptions électorales par une nouvelle suppression de la représentation de quelques bourgs dépeuplés. Surtout il donna le droit de vote à tous les locataires dans les bourgs et villes, sans condition de cens; il créait ainsi 1 million et demi d'électeurs nouveaux; en fait, la plus grande partie des ouvriers étaient désormais en possession du droit de vote. L'Angleterre entrait tout à fait dans le régime démocratique; elle y devait faire encore d'autres progrès et travailler à la guérison de ses misères, mais en abandonnant le principe du « Laissez faire » de l'école de Manchester et en faisant de plus en plus intervenir l'État dans le règlement des questions ouvrières.

3. **Les colonies anglaises en 1815.** — Dans le temps où l'Angleterre accomplissait cette décisive transformation politique, elle organisait son empire colonial et achevait de prendre ainsi les traits essentiels qu'elle a conservés depuis.

Car elle était loin, en 1815, de posséder les énormes richesses coloniales qu'elle a acquises depuis; elle avait écarté ses rivales et notamment la France; elle possédait le vaste domaine qu'elle a exploité au XIXe siècle; mais elle avait à l'aménager, à en étudier les ressources, à en soumettre les indigènes, à en organiser le gouvernement. Ce fut l'œuvre admirable qu'elle accomplit dans la période qui s'étend environ de 1815 à 1860.

Elle possédait en 1815 le *Canada* et *Terre-Neuve*, la *Jamaïque* et la plupart des *Petites Antilles*, une des *Guyanes;*

en Asie, la plus grande partie des côtes de l'*Inde, Ceylan;* elle commençait à pénétrer dans l'intérieur du Deccan et du bassin du Gange; à l'Est de l'océan Indien, elle occupait quelques points des côtes de l'*Australie;* ce n'étaient encore que des points de relâche ou de déportation.

Le Dominion du Canada. — Chassée des États-Unis, obligée d'y renoncer définitivement après la seconde guerre de l'indépendance, de 1812 à 1814, ses possessions américaines n'étaient plus désormais le centre de son empire. D'ailleurs elle était forcée de tenir compte au Canada de l'importance de l'élément français. Elle ne songea point à le détruire ; il était trop vivace ; elle eut la sagesse de donner à cette colonie une constitution assez libérale pour qu'elle ne désirât point se séparer de la métropole. Les leçons de la guerre de l'indépendance américaine ne furent pas perdues. Dès 1840, elle accorda au Canada un Parlement, et en 1847 le gouverneur lord ELGIN prit son ministère dans la majorité du Parlement, quoiqu'elle fût composée de députés de langue française ; il admit que le français fût la langue des délibérations de l'assemblée et prononça lui-même en 1849 le discours du trône en français. Le Canada, sans perdre ses sympathies pour la France, observa un loyalisme très sincère à l'égard de l'Angleterre.

En 1867, pour s'opposer aux tentatives d'annexion aux États-Unis, les colonies anglaises de l'Amérique du Nord s'unirent en une confédération qui comprit d'abord le Haut-Canada ou Canada anglais, le Bas-Canada ou Canada français, l'île du cap Breton, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Écosse. Ce fut le *Dominion du Canada,* qui s'étendit vers l'Ouest sur les vastes terres du lac Winipeg et du Manitoba, jusqu'à la Colombie britannique et à la côte de l'océan Pacifique. Terre-Neuve se refusa à entrer dans la confédération et en est toujours restée distincte. Le Canada fut alors de force à défendre seul sa liberté et sa constitution quasi-républicaine; les garnisons anglaises en furent retirées. Deux Anglais seulement occupent aujourd'hui des fonctions dans ce pays, le gouverneur général et le commandant de la milice, tous les deux désignés par le gouvernement de Londres.

Le cap de Bonne-Espérance. Les Cafres et les Boers. — C'est l'Hindoustan qui fut dès le début du siècle le pivot de la politique extérieure de l'Angleterre ; l'océan Indien commença de devenir un lac anglais. Elle en surveilla les routes d'accès, elle en acheva l'organisation ; elle en fit le plus riche morceau de son domaine colonial.

La grande route de l'Inde, en attendant le percement prochain du canal de Suez, était toujours le cap de Bonne-Espérance. Tout d'abord l'Angleterre ne vit pas un autre intérêt à cette possession ; ce n'est que plus tard qu'elle chercha à en faire la base d'un empire anglais de l'Afrique du Sud. Elle venait d'acquérir en 1814 l'ancienne Ile de France qui s'appela dès lors l'île *Maurice*. Elle fonda en 1820, à l'Est du Cap, *Port-Élisabeth*. Mais la population anglaise fut d'abord peu importante sur ces côtes, et la sûreté de sa domination fut longtemps compromise par les indigènes très belliqueux des tribus Cafres, et par la population hollandaise très ancienne, nombreuse et maîtresse des terrains de culture, en outre irritée de l'établissement des Anglais dans le pays. Les chefs des Cafres du Natal, Tchaka, puis son frère Dingaan, dont les tribus ravageaient les fermes anglaises et hollandaises et menaçaient parfois même les ports, furent vaincus par D'Urban, qui annexa le Natal, malgré les droits des Boers hollandais qui s'y étaient établis, et donna son nom au principal port de cette côte. La Cafrerie resta indépendante au Nord du Natal.

En 1846, un Cafre, accusé d'avoir volé une hache dans une ferme, fut arrêté, mis en prison, délivré de vive force par les guerriers de sa tribu. Ce fut la cause de la *guerre de la Hache*, qui dura sept ans (1846-1853) et qui fut très pénible pour les troupes anglaises. Elles l'emportèrent et la plus grande partie de la Cafrerie fut annexée. La tribu des *Zoulous*, établie tout au Nord, non loin des premiers comptoirs portugais, resta seule à peu près indépendante pour encore un quart de siècle environ.

Les cultivateurs hollandais des plateaux du Cap supportaient impatiemment la domination anglaise ; elle comportait pour eux des exigences financières et administratives auxquelles ils ne voulurent point se plier ; en particulier elle compromettait la tranquille jouissance des privilèges qu'ils

avaient acquis sur les indigènes, qui gardaient leurs troupeaux, cultivaient leurs champs, réduits à la condition servile. Menacés dans la liberté de ces vieilles mœurs patriarcales, les *Boers* (prononcez : *bours*) ou paysans hollandais quittèrent la colonie anglaise, et, en un long exode qui devait durer une vingtaine d'années, ils poussèrent leurs lourds chariots attelés de bœufs vers le Nord, au delà du fleuve Orange. Leur premier *trek*, ou migration, eut lieu en 1836, sous la conduite de Potieter ; ils fondèrent, entre l'Orange et le Vaal, l'*État d'Orange*. Puis Rétif, Pieter Maritz et Andries Prétorius établirent une nouvelle colonie dans la Natalie qui est plus fertile et qui leur donnait l'accès de la mer. Les Anglais ne tardèrent pas à les y suivre, sous prétexte de combattre les Cafres, et à en chasser ceux qui ne voulurent pas se soumettre. En 1845, les Boers du Natal s'installèrent au delà du Vaal ; ce second trek aboutit à la fondation de l'*État du Transvaal* constitué en 1852 par la convention de *Zandrivier;* parmi les enfants que les chariots des Boers emmenaient loin de la colonie anglaise, il y avait Paul Kruger.

Les libéraux anglais, qui donnaient alors un régime libéral au Canada comme à l'Australie, préconisèrent la même politique à l'égard des Boers, et le gouvernement de Londres leur laissa leur indépendance : le traité du 7 janvier 1852 reconnut l'existence de la République du Transvaal, le traité du 23 février 1854 reconnut celle de l'État d'Orange. Contente de la sûre possession du Cap, l'Angleterre ne convoitait pas encore l'intérieur du pays.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande. — L'Australie naquit vraiment à cette époque. Elle ne fut d'abord qu'un lieu de déportation ; le premier convoi de *convicts* ou condamnés aborda à *Botany-Bay*, en 1788 ; bientôt grandit Sydney, ainsi appelée du nom du ministre des colonies de ce temps. Les années suivantes, beaucoup de convicts Irlandais y furent transportés. Dès 1797, l'introduction de moutons mérinos importés du Cap parut devoir assurer à la colonie une grande fortune, et beaucoup de cultivateurs libres s'y transportèrent et se livrèrent à l'élevage. Il en résulta la formation de quelques colonies libres auxquelles il fallut

donner une administration spéciale, un gouvernement : l'*Australie occidentale* autour de Perth, fut fondée en 1829 ; l'*Australie méridionale*, avec Adélaïde, en 1834. Alors aussi furent fondés les premiers établissements de la *Nouvelle-Zélande*. Dès 1842, l'Angleterre accorda une représentation parlementaire à la *Nouvelle-Galles du Sud*. En 1851, la partie méridionale de cette colonie se sépara et forma l'État de *Victoria*, avec Melbourne.

La découverte de l'or en 1851 amena en Australie un formidable *rush* (afflux) de population nouvelle, composée exclusivement de colons libres. L'Angleterre cessa d'y transporter ses convicts et les laissa aux îles Andaman et Nicobar. Le développement économique de tout le pays en fut singulièrement accéléré. La colonie de *Queen's Land* fut fondée en 1859. La Nouvelle-Zélande profita de ces nouvelles conditions de la colonisation ; les indigènes *Maoris* furent vaincus et en grande partie détruits par les guerres de 1863 à 1866.

Dès 1855, conformément à la politique libérale qu'elle appliquait à toutes ses colonies, l'Inde exceptée, l'Angleterre accorda à ses possessions d'Australie le régime parlementaire, comprenant une assemblée législative élue au suffrage universel, et un ministère choisi par le gouverneur dans la majorité de l'Assemblée. Aujourd'hui les colonies australiennes forment une confédération indépendante analogue à celle du Canada et encore plus pleinement autonome. Il ne semble pas que jusqu'ici l'Angleterre ait jamais eu à regretter ces importantes concessions. Les colonies se sont élevées peu à peu à la dignité d'États libres ; leur prospérité en a été plus grande, et aussi leur loyalisme, fait de reconnaissance.

La conquête de l'Inde. — L'histoire de l'Inde de 1815 à 1860 est presque tout entière faite des guerres qui ont été nécessaires pour en achever la soumission ; aussi bien n'était-ce que la suite d'une période belliqueuse commencée avec la guerre de Sept ans, en sorte qu'il convient de dire qu'il a fallu à l'Angleterre un siècle pour conquérir ce pays.

Ce fut d'abord en 1817-1818, sous le gouvernement du marquis de Hastings, la troisième et dernière guerre contre les

Mahrattes, qui se termina par l'annexion de Pouna et de tout l'arrière-pays de Bombay. Il ne restait plus à annexer que le pays de l'Indus, le *Pendjab*, peuplé de la vaillante population des *Sykhs*, alors fortement unie et redoutable sous le commandement du « vieux lion des cinq fleuves », RUNJEET-SINGH. Tant qu'il vécut, les Anglais ne leur cherchèrent point que-

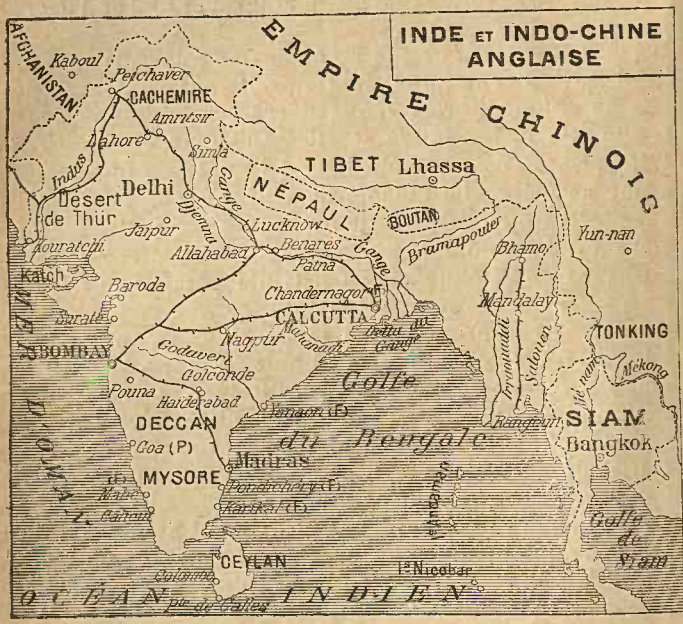

relle; d'ailleurs il entretenait avec eux des relations cordiales.

Déjà ils surveillaient les approches continentales de l'Inde et cherchaient à étendre son commerce vers l'ouest et vers l'est. A l'ouest, ils n'avaient plus à redouter Napoléon et ses vagues projets d'expédition vers l'Indus; mais le danger russe était plus proche et devait être plus durable. La prépondérance de la Russie s'établissait peu à peu sur la Perse depuis le traité de Tourkmantchaï, de 1828; le schah n'était pas encore le vassal du tsar; car il redoutait aussi le voisinage des vaisseaux anglais dans le golfe Persique, et s'effor-

çait de garder l'équilibre entre la Russie et l'Angleterre. Les deux influences se préparaient déjà à se disputer le champ de bataille de l'Iran. En 1837, à l'instigation des Russes, les Persans tentèrent de prendre *Hérat* dont la position commande quelques-unes des routes les plus importantes de l'Afghanistan ; les Anglais débarquèrent quelques troupes sur la côte du golfe Persique, et le schah rappela son armée en deçà de ses frontières.

De même les Anglais n'avaient pas confiance dans l'émir de Kaboul, DOST-MOHAMMED, qui entretenait des intrigues suspectes avec les Russes. Un autre prince afghan, SCHAH-SHOUDJAH, détrôné par Dost-Mohammed, s'était réfugié dans l'Inde et réclamait l'appui de l'Angleterre. Le gouverneur de l'Hindoustan, lord AUCKLAND, usa de ce prétexte pour établir la domination anglaise dans l'Afghanistan. Il y envoya une armée qui n'eut pas de peine à renverser Dost-Mohammed et à mettre à sa place le protégé des Anglais (1839). Mais quelques mois après, AKBAR-KHAN, fils de Dost-Mohammed, souleva les Afghans contre les Anglais ; le résident anglais fut tué à Kaboul avec un grand nombre de ses compagnons ; les soldats anglais, au nombre d'environ 10.000, furent obligés de quitter la ville et de battre en retraite à travers la montagne. Ils furent cernés dans la passe de *Khaïber* par des Afghans nombreux et bien postés ; ils furent décimés sans pouvoir se battre : ils capitulèrent ; ils n'en furent pas moins massacrés tous, sauf un docteur qui herborisait dans les rochers (janvier 1842). Les Anglais se vengèrent ; ils envoyèrent d'autres troupes, reprirent Kaboul, obtinrent la soumission de Dost-Mohammed, qui redevint émir de Kaboul ; ils ne crurent pas prudent ni nécessaire de laisser une garnison dans cette ville ; ils pensèrent avoir pour longtemps fondé leur prestige dans ce pays et contenu l'influence russe.

La même année, ils ouvraient la porte de la Chine. Ils en avaient besoin pour écouler l'*opium* de l'Inde, qui n'a une grande clientèle que parmi les Chinois. L'empereur de Péking, considérant les ravages de ce fléau, en interdit l'importation et fit détruire quelques caisses qui avaient été débarquées à Canton. Les Anglais lui déclarèrent la guerre, bombardèrent quelques ports, et lui imposèrent, le 29 août

1842, le *traité de Nanking :* cinq ports chinois, surtout Canton et Shanghaï, devaient être ouverts au commerce européen. C'est le commencement de l'histoire des relations politiques de la Chine avec l'Europe.

Il n'était point facile aux Anglais de surveiller la Perse et l'Afghanistan par-dessus le Pendjab ; ils convoitaient le bassin de l'Indus, qui devait achever la conquête de l'Inde entière dans ses limites naturelles. Ils profitèrent de la mort de Runjeet-Singh en 1839 et des querelles qui divisèrent et affaiblirent ses héritiers. Sous prétexte de faire cesser ces discordes qui troublaient la paix du pays voisin, ils entreprirent la grande *guerre des Sykhs*, sous le gouvernement des lords Ellenborough et Hardinge ; elle dura sept ans, de 1842 à 1849 ; car les Sykhs se défendirent vaillamment ; ils furent vaincus, et alors commença le « grand proconsulat de lord Dalhousie, » sous lequel enfin fut couronnée l'œuvre de la constitution de l'empire anglais de l'Inde. Après la victoire décisive de *Gouljerate* (février 1849), lord Dalhousie annexa le Pendjab. En 1852, il annexa le Pegou et entama par là la conquête de la Birmanie et de l'Indo-Chine occidentale. En 1854, il annexa le royaume d'*Oude*, le cœur de l'Inde sur le Gange supérieur, l'une des régions les plus riches du globe, la région la plus vénérée des Hindous, le sanctuaire, pour ainsi dire, de la religion des brahmanes.

La révolte des Cipayes (1857). — Cette annexion eut un grand retentissement dans tout le pays ; elle y produisit la plus vive émotion. Elle fut la cause de la terrible insurrection des *Cipayes*, qui ébranla un moment la domination anglaise dans l'Inde, mais dont la défaite confirma la soumission de tout le pays. D'ailleurs une prophétie courait, dit-on, toute la région du Bengale, que la domination anglaise ne durerait qu'un siècle, et l'on en plaçait le commencement à la victoire de Robert Clive à Plassey en 1757. Tout le monde musulman fut alors remué, depuis la Kabylie jusqu'au Gange, d'une de ces fièvres d'agitation qui de temps en temps le secouent à travers tout l'ancien continent ; ce furent en effet les musulmans qui donnèrent le signal de la révolte de l'Inde. L'Angleterre n'avait dans l'Inde que

45.000 hommes de troupes anglaises contre 300.000 hommes de troupes indigènes. Or en 1857, les Anglais venaient de distribuer aux soldats indigènes une carabine nouvelle, la carabine Minié, dont les cartouches étaient enduites de graisse; la vache est un animal sacré dans ce pays; employer sa graisse à un instrument de mort leur parut un sacrilège. Ils se soulevèrent à l'instigation d'un rajah, Nana-Sahib, auquel les Anglais avaient enlevé son gouvernement.

La révolte éclata à *Delhi*. Les Cipayes refusèrent l'obéissance à leurs officiers européens, en tuèrent quelques-uns, élevèrent sur le trône le descendant du Grand-Mogol que les Anglais avaient laissé vivre jusque-là. Nana-Sahib devint maître de *Cawnpour;* les Anglais qui s'y trouvaient, hommes, femmes, enfants, furent mis dans des barques sur le Gange, puis mitraillés sur le fleuve; beaucoup périrent; ceux qui échappèrent à la mort tombèrent aux mains des révoltés et furent enfermés dans Cawnpour. *Lucknow* fut assiégée, serrée de très près. En quelques jours tout le pays du Gange supérieur fut enlevé aux Anglais.

Mais l'insurrection ne s'étendit pas. Même les Sykhs, récemment vaincus, refusèrent d'y prendre part, par haine des Musulmans, dont la tyrannie les avait longtemps opprimés. Le Pendjab fut même une base des opérations militaires que les Anglais entreprirent pour vaincre les rebelles. De là partit le major Hodson qui réussit à reprendre Delhi, et qui de sa main tua d'un coup de pistolet, au milieu d'une foule hostile, le pauvre vieillard dont l'insurrection avait fait un empereur. Delhi se soumit. Le général Havelock arriva devant Cawnpour; Nana-Sahib jeta dans un puits les cent trente prisonniers anglais échappés à la noyade du Gange; puis il parvint à se sauver. Havelock entra dans Cawnpour et ne put arracher à la mort que très peu des victimes. Il délivra les assiégés de Lucknow, mais il ne put empêcher les Cipayes de s'emparer de cette ville. Sir Colin Campbell, nommé au commandement en chef de toutes les forces anglaises, acheva la répression, au commencement de l'année 1858, par la prise de Lucknow; au bout de quelques semaines, l'ordre était rétabli.

Le Gouvernement de l'Inde. — La révolte eut pour conséquence la suppression de la grande *Compagnie* que la reine Élisabeth avait instituée en 1600; elle ne s'était jamais souciée que de tirer de l'Inde le plus de revenu possible pour ses actionnaires; cette exploitation paraissait être la principale cause de l'irritation des indigènes. Elle fut dissoute dès 1858, et l'*Acte pour l'amélioration du gouvernement de l'Inde* organisa le nouveau régime. L'Inde est gouvernée, de Londres même, par un *ministre de l'Inde* distinct du ministre des colonies. A Calcutta, le gouverneur général ou *vice-roi* administre l'empire avec un conseil exécutif composé de chefs de service ou ministres, et avec un conseil législatif composé de ces ministres et d'un certain nombre de personnes désignées par le vice-roi. Il ne fut point question de donner aux 250 millions d'Hindous une part quelconque de la gestion de leurs propres affaires. L'Inde est restée une *colonie de la couronne;* il serait dangereux peut-être de lui laisser quelque liberté. La reine Victoria est devenue en 1876 *Impératrice des Indes*. Du moins les Anglais ont tiré de cette possession une merveilleuse fortune; elle fut dès lors la base de leur empire des mers.

Depuis, en 1911, le roi George V et la reine Mary sont allés prendre solennellement les titres d'Empereur et Impératrice des Indes dans la grande assemblée ou durbar de Delhi, et ils ont proclamé cette ville capitale de l'Empire. Ainsi, les rois d'Angleterre apparaissent comme les successeurs des Grands-Mogols de Delhi. L'empire anglais n'est plus seulement un empire maritime, à la façon de Carthage ; il est un des plus grands empires continentaux du globe : il en a la splendeur et la puissance. Il est sans doute destiné à renouveler les plus glorieuses périodes de l'histoire de l'Inde ancienne.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les *publications parlementaires*. — L'*Annual Register*, publication qui date du XVIIIe siècle et donne l'histoire détaillée de chaque année.

— Les *Revues et Journaux*. — Les *Mémoires, Correspondances, Discours,* de Canning, Peel, Lord Ellenborough, Russell, Grey, Liverpool, Palmerston ; — O' Connell ; — Cobden.

HISTOIRES

La *National Biography*. — S.-R. Gardiner, *A student's history of England*. — Miss Harriett Martineau, *History of England*, 1816-1846. — Spencer Walpole, *A history of England since* 1815. —*Erskine May, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*. — S. et B. Webb, *History of trade unionism*. — Mac Carthy, *Histoire contemporaine de l'Angleterre depuis* 1837, tome Ier (trad. L. Goirand). —*H. Reynald, *Histoire contemporaine de l'Angleterre* (F. Alcan). — Glasson, *Histoire du droit et de la constitution politique de l'Angleterre*, tome VI. — Franqueville, *Le gouvernement et le parlement britannique*, 3 vol. — *Guizot, *S.-R. Peel*. — *De Pressensé, *L'Irlande et l'Angleterre*. — *Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. 2, l'Angleterre jusqu'à la Réforme de 1832 ; — ch. 3, l'Angleterre entre les deux réformes, 1832-1867.

Pour les colonies, voir notamment : Lord Grey, *History of the colonial policy of Great Britain, during Lord John Russell's ministery*, 2 vol. — E. Creasy, *Imperial and colonial constitution of the british Empire*. — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, 1841-1867. — Kaye et Malleson, *History of Indian mutiny*, 6 vol. — E. de Valbezen, *Les Anglais et l'Inde*, 3 vol. —*Seeley, *L'expansion coloniale de l'Angleterre*, préface de Rambaud à la traduction Baille. —* *Atlas historique* Schrader, n° 39, *Formation de l'Empire des Indes* (notice historique de Rambaud).

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON ROYALE D'ANGLETERRE

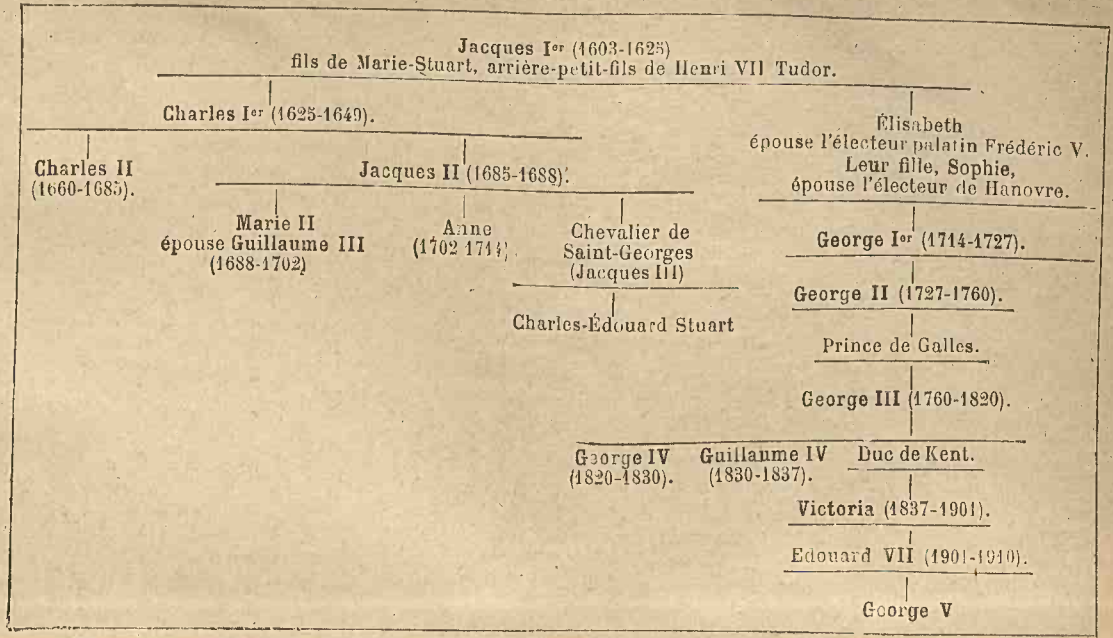

CHAPITRE IX

PREMIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE LES LUTTES DES PARTIS (1830-1840)

1. Le régime de Juillet.
2. La politique du « mouvement ».
3. Le ministère Casimir Périer (1831-1832). — Le procès des Saint-Simoniens. — Le ministère du 11 octobre 1832. — L'insurrection d'avril 1834. — L'attentat Fieschi et les lois de septembre 1835.
4. Ministère Molé (1836-1839). — Débats parlementaires. — Ministères Soult et Thiers (1839-1840).

1. **Le régime de Juillet.** — Le régime de Juillet, fondé sur la proclamation de Louis-Philippe comme roi des Français, porté au trône par la volonté nationale, fut organisé dans les mois qui suivirent par quelques lois qui achevèrent de le caractériser.

La *loi municipale* du 17 février 1831 attribua l'élection des conseils municipaux à un corps électoral composé des citoyens les plus imposés et des « capacités » : médecins, avocats, notaires, etc. Le gouvernement choisissait le maire parmi les conseillers municipaux.

La *garde nationale*, organisée par la loi du 5 mars 1831, fut instituée pour « défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits consacrés par celle-ci ». Elle fut ouverte à tous les Français payant une contribution et en état de s'équiper à leurs frais. L'obligation de l'uniforme en écarta l'élément populaire, et elle fut composée presque uniquement d'industriels, de rentiers, de commerçants et de fonctionnaires : elle fut une garde bourgeoise plutôt qu'une garde nationale. Elle fut le vivant symbole du nouveau régime.

La *loi électorale* du 15 avril 1831 supprima le double vote, et abaissa le cens, pour l'éligibilité, de 1.000 à 500 francs de contributions directes, pour l'électorat de 300 à 200 francs; ce cens fut fixé à 100 francs pour les « capacités, » c'est-à-dire les conseillers généraux, maires et adjoints, magistrats, avocats, notaires, médecins, professeurs de facultés, professeurs du Collège de France, du Muséum et des grandes écoles de l'État. Le « pays légal » fut ainsi composé d'environ 200.000 électeurs, qui devaient leurs droits politiques à l'argent surtout. Le régime de Juillet fut une sorte de ploutocratie.

2. La politique du « mouvement ». — Les hommes qui avaient élevé Louis-Philippe au trône n'avaient pas tous les mêmes opinions politiques. Quelques-uns, comme Casimir Périer, Guizot, le duc de Broglie, voulaient fonder en France la monarchie constitutionnelle selon la charte libéralement interprétée, garantir ainsi l'ordre public et la prospérité matérielle du pays par de fortes institutions : ils représentaient la politique de « résistance ». Les autres, les principaux auteurs de la révolution, voulaient en tirer toutes les conséquences démocratiques, ils voulaient que la France soutînt les peuples contre les rois, reprît la tradition révolutionnaire de 1792; ils étaient pour la plupart républicains ou sympathiques aux idées républicaines; les plus remarquables d'entre eux étaient Laffitte, Odilon Barrot, La Fayette; ils représentaient la politique du « mouvement ».

On conçoit que les préférences de Louis-Philippe étaient pour les premiers; mais il n'osa pas tout d'abord rompre ouvertement avec les seconds, et il appela indistinctement les uns et les autres dans son premier ministère : on y vit Dupont de l'Eure, Laffitte, le général Gérard, Molé, le baron Louis, Sébastiani, Casimir Périer, Guizot, de Broglie. La Fayette fut commandant général des gardes nationales du royaume, Odilon Barrot fut préfet de la Seine.

Ce ministère était trop incohérent pour avoir une politique. Sa seule affaire fut le *procès des ministres de Charles X*, signataires des ordonnances de Juillet : Polignac, Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville. La Chambre avait voté leur

mise en accusation. Le peuple réclamait leur mort. La plu-

Louis-Philippe, roi des Français, d'après Winterhalter (Musée de Versailles).

part des ministres voulaient au contraire l'abolition de la

peine de mort en matière politique. Il y eut des troubles le 17 octobre à Paris, à Vincennes où étaient enfermés les accusés. Ces désordres amenèrent la retraite des membres modérés du ministère, de Broglie, Guizot, Casimir Périer. Laffitte et Dupont de l'Eure formèrent le 3 novembre un ministère plus avancé; le roi espérait que les partisans du mouvement en seraient plus vite usés; d'ailleurs il ne pouvait pas encore se passer d'eux.

Le mois de décembre fut rempli par le procès des ministres, au milieu d'émeutes presque quotidiennes autour du Luxembourg, où siégeait la Haute-Cour. Les accusés furent condamnés à la prison perpétuelle ; l'émeute redoubla et il fallut pour la contenir mettre sur pied toute l'armée et la garde nationale de Paris (22 décembre). Deux jours après, la Chambre, discutant le projet de loi sur l'organisation de la garde nationale, supprima le commandement général; avant que la loi ne fût portée à la Chambre des pairs, La Fayette mécontent donna sa démission. Dupont de l'Eure se retira aussi. Laffitte resta au ministère le seul représentant du parti avancé.

Ces désordres continuels encouragèrent les espérances des *Légitimistes*, des *Carlistes*, comme on les appelait, soutenus par le clergé. Le 14 février 1831, ils organisèrent à *Saint-Germain l'Auxerrois* un service funèbre à l'occasion de l'anniversaire de la mort du duc de Berry. Le peuple y vit une provocation, envahit l'église, la mit au pillage, ainsi que le presbytère. Le lendemain, l'archevêché fut dévasté aussi et l'Église Notre-Dame fut un moment menacée. Il y eut des scènes analogues dans les départements, à Lille, Perpignan, Nîmes, Dijon, Arles. Le préfet de la Seine, Odilon Barrot, et le préfet de police, Baude, accusés de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour empêcher ces violences, furent destitués.

Cependant le roi refusait de suivre la politique extérieure du ministère, d'accepter la couronne de Belgique pour son fils le duc de Nemours, d'intervenir en faveur de la Pologne. Il y eut dans les premiers jours de mars des manifestations populaires contre la Russie; le 9, on brisa les vitres de l'ambassade. Laffitte ayant annoncé dans un grand discours à la

Chambre que le gouvernement ne permettrait pas une intervention autrichienne contre les révolutionnaires italiens, Metternich répondit : « Nous porterons nos armes partout où s'étendra l'insurrection. Si cette intervention doit amener la guerre, eh bien ! vienne la guerre ». Louis-Philippe ne voulut pas relever ce défi. Laffitte donna sa démission.

3. **Le ministère Casimir Périer (1831-1832).** — Le parti de la résistance prit le pouvoir ; il le devait garder avec des nuances plus ou moins accusées pendant tout le règne de Louis-Philippe ; il caractérise exactement l'esprit de la monarchie de Juillet, qui devait succomber au bout de dix-huit ans pour n'avoir pas su accomplir à temps les réformes démocratiques que réclamait le parti du « mouvement ».

Casimir Périer fut président du Conseil et ministre de l'intérieur ; il eut pour collègues Montalivet, le baron Louis, Barthe, l'amiral de Rigny, d'Argoult, Soult, Sébastiani. « Voilà, écrivait Guizot, la révolution de Juillet coupée en deux, en parti de gouvernement et en parti d'opposition. » D'intelligence très nette et de caractère énergique, Casimir Périer était avant tout un autoritaire ; il le manifestait par des manières impérieuses, un ton cassant, presque insolent. Il criait un jour à son collègue d'Argoult qui voulait monter à la tribune de la Chambre : « Ici, d'Argoult ! » Et d'Argoult obéissait. Il voulut restaurer l'autorité compromise par les désordres, rendre au gouvernement sa force : « La France a voulu, disait-il, que la royauté fût nationale, elle n'a pas voulu qu'elle fût impuissante ».

La politique extérieure de Casimir Périer eut les mêmes caractères de fermeté et de froide énergie. Au milieu de l'agitation qui bouleversait alors une grande partie de l'Europe, il formula le *principe de non-intervention*, s'engagea, dans l'intérêt de la paix, à ne pas intervenir en faveur des peuples révoltés, mais prétendit empêcher de même toute intervention des puissances étrangères hors de leurs frontières. Ce principe, absolument contraire aux doctrines de la Sainte-Alliance, était en réalité favorable au développement des idées libérales, par cela seul qu'elles ne devaient plus être combattues par les champions ordinaires de l'abso-

lutisme. Au nom du principe de non-intervention, Casimir Périer intervint partout pour le faire respecter.

Une flotte française, sous l'amiral Roussin, alla devant Lisbonne et exigea des indemnités pour les commerçants français lésés par don Miguel ; elle força les passes du Tage et contribua à la chute de l'usurpateur. Une armée française, sous le maréchal Gérard, alla défendre Bruxelles menacée par les Hollandais et assura l'indépendance de la Belgique. Les Autrichiens voulaient pénétrer dans les États pontificaux, pour réprimer le mouvement révolutionnaire qui s'y était produit : Casimir Périer envoya un bataillon d'infanterie à Ancône sous le colonel Combes, et les troupes autrichiennes s'arrêtèrent à Bologne.

Au dedans, l'ordre fut à peu près rétabli dans la rue. Les légitimistes ne furent jamais bien dangereux ; leur temps était passé. On surprit le 4 janvier 1832 dans les *tours Notre-Dame* quelques hommes qui y montaient pour sonner le tocsin, pensant ainsi soulever Paris et renverser Louis-Philippe. Le mois suivant, un agent légitimiste, nommé Poncelet, embaucha quelques centaines d'hommes pour enlever le roi au milieu d'un bal ; le complot fut découvert et les conspirateurs furent arrêtés dans un restaurant de la *rue des Prouvaires* où ils banquetaient avant l'action.

La *question ouvrière* était bien plus grave et devait produire des désordres beaucoup plus profonds ; car elle était le résultat d'une crise sociale difficile à guérir. Les inquiétudes causées par la révolution avaient arrêté le travail industriel ; mais surtout l'emploi des machines, qui se généralisait très vite, permettait une fabrication plus abondante et plus rapide, à laquelle pendant longtemps les débouchés ne furent pas proportionnés. Beaucoup d'usines furent fermées ou réduisirent le nombre de leurs ouvriers ; presque toutes diminuèrent les salaires. A Lyon, les ouvriers en soieries ou *canuts* furent réduits à un salaire de 11 sous par journée de quinze à seize heures de travail. Le préfet, après entente avec quelques patrons, fixa un minimum de salaire ; beaucoup de fabricants refusèrent d'accepter le tarif.

Le 21 novembre 1831, les canuts descendirent de la Croix-Rousse derrière un drapeau noir portant cette inscription :

« Vivre en travaillant ou mourir en combattant! » La garde nationale refusa d'intervenir contre eux. Après deux jours de combat, les 3.000 hommes de la garnison évacuèrent la ville. Le duc d'Orléans et le maréchal Soult conduisirent à Lyon une armée de 36.000 hommes; ils y entrèrent sans combat le 3 décembre. Les ouvriers espéraient une action du gouvernement en leur faveur; on leur distribua des secours; mais le préfet fut destitué, le tarif fut supprimé et la garde nationale licenciée. Le malaise social continua.

Au printemps de 1832, le *choléra* éclata à Paris où il fit 20.000 victimes en trois mois. Après une visite à l'Hôtel-Dieu, Casimir Périer fut atteint par le mal; il mourut le 16 mai 1832, âgé seulement de 55 ans.

Ses collègues, sous la présidence de M. de Montalivet, gardèrent le pouvoir jusqu'au mois d'octobre et eurent à réprimer de nouveaux désordres, causés par les légitimistes ou par les républicains. La DUCHESSE DE BERRY pensa accomplir au profit de son fils une sorte de retour de l'île d'Elbe. Elle débarqua à Marseille, ne put soulever la ville, traversa toute la France centrale et appela la Vendée aux armes. Les quelques centaines d'hommes qu'elle groupa autour d'elle furent aisément vaincus et dispersés au combat de *la Pénissière* (7 juin). Elle s'enfuit à Nantes, se cacha chez des amis, fut découverte au mois de novembre. Le gouvernement l'enferma à la citadelle de *Blaye*. Elle y mit au monde une fille et dut avouer qu'elle avait contracté un mariage secret avec un chambellan du roi des Deux-Siciles, le comte LUCCHESI DI PALLI. Satisfait de l'avoir ainsi déconsidérée, le gouvernement lui rendit la liberté. Ce fut la dernière tentative légitimiste du règne.

Le parti républicain était bien plus dangereux; il commençait, depuis l'application de la politique de résistance, à regretter d'avoir élevé le trône de Louis-Philippe; il accusait volontiers le roi de trahison; il s'appuyait sur les masses ouvrières mécontentes. Le 5 juin 1832 eurent lieu les *funérailles du général Lamarque*, un des principaux représentants du parti républicain à la Chambre; une foule considérable suivit son convoi. Les sociétés secrètes, surtout la *Société des droits de l'homme*, les réfugiés polonais et italiens, essayèrent

d'en profiter pour soulever Paris. Un conflit se produisit au pont d'Austerlitz entre eux et la garde municipale ; aussitôt les quartiers de l'est de la capitale, le Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, la place de la Bastille, se couvrirent de barricades. Toute la nuit du 5 au 6, les insurgés en restèrent maîtres. Mais la garde nationale prêta un solide appui aux troupes de ligne ; l'émeute fut enfermée dans la *rue Saint-Merry*. Soixante hommes, commandés par JEANNE, un décoré de juillet, résistèrent dans l'impasse du cloître Saint-Merry jusqu'à quatre heures du soir. Ils furent vaincus enfin. Le jury de la Seine en condamna six à des peines variées ; Jeanne fut déporté.

Le procès des Saint-Simoniens. — Au mois d'août, le gouvernement fit faire le procès des *Saint-Simoniens*, dont le chef, le « Père » ENFANTIN, fut condamné à un an de prison. Il convient de s'y arrêter, car l'école saint-simonienne représente l'effort le plus complet qui ait été fait au XIXe siècle pour mettre la société humaine en harmonie avec les conditions nouvelles de la vie industrielle et les lois de l'économie politique. Son fondateur, HENRI DE SAINT-SIMON, mort en 1825, avait attiré autour de lui un grand nombre d'esprits distingués et de cœurs généreux : JEAN REYNAUD, OLINDE RODRIGUES, PIERRE LEROUX, LAURENT DE L'ARDÈCHE, les frères ISAAC et EMILE PEREIRE, riches banquiers, GUSTAVE D'EICHTHAL, HIPPOLYTE CARNOT, MICHEL CHEVALLIER, qui devint professeur au Collège de France et y enseigna les doctrines du libre échange. Les deux principaux chefs furent BAZARD et ENFANTIN ; celui-ci se donnait pour « le prophète de la révélation nouvelle. »

Ils observèrent et étudièrent le grand développement que le *machinisme* allait donner à l'industrie, et la merveilleuse activité intellectuelle qui est un des caractères de cette époque, et ils eurent la foi ardente que l'industrie humaine et l'intelligence humaine étaient capables de produire d'inépuisables ressources, si elles étaient gouvernées par des lois harmonieuses. Il fallait pour cela imposer à tous les hommes la loi du travail ; il fallait supprimer l'héritage qui produit l'oisiveté et enlève à la société un grand nombre de travailleurs ; il fallait appliquer la formule : « A

chacun selon ses œuvres, » et non plus : à chacun selon les œuvres de ses parents. Il fallait ensuite répartir normalement entre tous les travailleurs les moyens de production : « tout est à tous, » la terre, comme l'air et comme la lumière; il fallait donc supprimer le capital, car il ne faut pas que le travailleur manque des moyens de travailler immobilisés entre les mains des oisifs. Puis il fallait assurer à tous les hommes l'éducation normale de toutes leurs facultés; il fallait établir l'éducation intégrale, une instruction complète pour tous, pratique, adaptée aux besoins scientifiques nouveaux, sans latin, « fléau pire que le choléra. » Il fallait garder les jeunes gens à l'école jusqu'à dix-huit ans, mais quelques heures seulement par jour, pour permettre le développement harmonieux du corps et de l'esprit. Il fallait favoriser l'expansion libre de tous les sentiments, émanciper la femme, la délivrer de tous les liens où les lois l'enferment par le mariage. Ces doctrines, qui conduisaient à la théorie de l'union libre, amenèrent des protestations de Bazard et une scission dans l'école en 1831.

Quand tous les hommes, continuait la doctrine saint-simonienne, seront dotés de toutes les ressources matérielles et intellectuelles, dégagés des entraves de la concurrence, de l'accumulation des capitaux en peu de mains, leur association fraternelle multipliera encore toutes ces ressources ; les banques, le crédit augmenteront la richesse réelle d'une énorme richesse fictive; les Sociétés de secours mutuels, les caisses de retraites, donneront aux malades et aux vieillards l'aisance et la sécurité. L'antiquité ne connut, après la société de la famille, que celle de la cité; les temps modernes ont groupé les cités en nations ; les temps prochains créeront la grande société humanitaire ; les races échangeront librement leurs richesses, leurs qualités diverses ; elles se fondront harmonieusement. La race blanche « mâle et scientifique », la race noire « femelle et sentimentale » feront de l'association de leurs vertus et de leurs facultés diverses une civilisation dont les ressources sont inestimables : Enfantin séjourna en Algérie et y étudia la question indigène.

Alors le globe sera bouleversé : il livrera tous ses trésors que la mauvaise organisation de la société tient inutiles.

L'armée, inutile en temps de paix, sera employée aux grands travaux publics, aux chemins de fer qu'il faudra faire rayonner partout à travers le monde : Enfantin fut un des fondateurs de la *Compagnie de Paris-Lyon*. Il faudra constituer le grand « système de la Méditerranée » par des lignes de paquebots, par le percement du canal de Suez : Enfantin alla en Egypte et s'occupa de cette question. Il faudra entraîner, sur toutes ces voies maritimes et continentales, tous les fruits de la terre dans une gigantesque circulation.

Quand Enfantin mourut en 1864, il disait : « Le monde se partagera nos dépouilles. » On a écrit que le Saint-Simonisme avait été « le prospectus hâtif de la philosophie française du XIXe siècle ». En vérité, il représenta l'âge romantique de la science sociale et il a tracé un programme dans lequel ont puisé depuis lors tous les réformateurs sociaux les plus aventureux comme les plus sages.

D'autres écoles se fondèrent en ce temps qui empruntèrent au moins en partie leurs théories à l'école saint-simonienne. FOURIER prêcha l'association de tous les travailleurs en *phalanstères* librement recrutés, cultivant le sol en commun et récompensés suivant leurs œuvres et suivant leurs besoins. PROUDHON répugnait au communisme ; il réclamait la plus complète liberté individuelle pour la plus complète expansion des facultés; il traitait les communistes de « moules attachées côte à côte sur le rocher de la fraternité » ; il s'élevait contre toute autorité et se disait « an-archiste, » c'est-à-dire ennemi du pouvoir. LOUIS BLANC au contraire prétendait que le premier devoir de l'État était d'assurer à tous le travail et le bien-être, qu'il fallait fortifier l'État afin qu'il pût saisir tous les capitaux et répartir équitablement les moyens de production. CABET, d'autres encore, prêchèrent alors ou expérimentèrent sous diverses formes le *socialisme*, c'est-à-dire une réorganisation fondamentale de la société, capable d'assurer à chaque homme la sécurité et le bonheur. Tous ces théoriciens n'avaient d'ailleurs encore qu'un petit nombre de disciples ; ils eurent des adeptes, parfois inconscients, parmi les ouvriers malheureux et jouèrent par eux un rôle dans les luttes politiques de ce temps. Car on voit se fonder

sous le règne de Louis-Philippe tous les partis dont les conflits ont fait l'histoire même de ce siècle.

Le ministère du 11 octobre 1832. — Les membres du ministère Casimir Périer gardèrent le pouvoir jusqu'au mois d'octobre. Ils furent remplacés par le *ministère du 11 octobre*, qu'on a appelé le « grand ministère », non pas seulement parce qu'il gouverna la France jusqu'en 1836, mais parce qu'il réunit les hommes les plus remarquables du régime de Juillet. La présidence du conseil passa de SOULT à GÉRARD, puis de Gérard à MORTIER et de BROGLIE. Les trois principaux ministres furent de Broglie aux affaires étrangères, Guizot à l'instruction publique, Thiers à l'intérieur.

Ils continuèrent la politique extérieure de Casimir Périer. Ils défendirent les Belges contre les Hollandais et le maréchal Gérard prit Anvers en décembre 1832. Ils soutinrent le parti constitutionnel en Espagne et signèrent la *Quadruple Alliance* avec la régente Christine, avec la reine dona Maria de Portugal et avec l'Angleterre. Ils tinrent en échec la Sainte-Alliance des puissances centrales.

Ils complétèrent la loi municipale de 1831 par une *loi sur l'organisation départementale*. Les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement devaient être élus par les citoyens les plus imposés du canton ; pour être éligible, il fallait payer 200 francs de contributions dans le département.

Ils firent voter la *loi sur les chemins vicinaux*, qui dota la France du plus complet réseau de voies de petite communication qui existe en Europe. La *loi des caisses d'épargne* favorisa la petite épargne et développa le goût de l'économie chez l'ouvrier et surtout chez le paysan. Les conséquences en ont été précieuses à tous les égards.

La *loi du 22 juin* 1833 constitua enfin l'*enseignement primaire*, que la Convention n'avait pas eu le temps d'organiser et que l'Empire et la Restauration avaient négligé. Chaque commune dut avoir une école primaire, l'instituteur public reçut un traitement fixe de l'État et une rétribution mensuelle de ses élèves ; il devait être muni d'un brevet de capacité élémentaire ou supérieur ; les instituteurs congréganistes

pouvaient présenter, au lieu de brevet, une lettre d'obédience. Chaque département fut obligé d'entretenir une école normale primaire pour former des instituteurs. Il y eut un inspecteur primaire par arrondissement. Ce sont les cadres que l'enseignement primaire a conservés depuis. C'était un premier pas dans la voie de l'éducation du peuple.

Le « grand ministère » fit donc d'utile besogne. Néanmoins, fondé toujours sur la politique de résistance, il ne pouvait satisfaire le parti républicain et il eut aussi de graves désordres à réprimer.

L'insurrection d'avril 1834. — La loi du 25 mars 1834 contre les sociétés secrètes soumit toutes les associations à la nécessité de l'autorisation préalable. Elle excita de grandes colères que le parti républicain entretint et s'efforça de tourner contre le gouvernement. Le 9 *avril* 1834, à l'instigation de la *Société des droits de l'homme,* les ouvriers se soulevèrent à Lyon et engagèrent contre la troupe de furieux combats dans les rues. La lutte dura cinq jours. A cette nouvelle, d'autres insurrections éclatèrent, à Saint-Étienne, Vienne, Grenoble. A Paris, le quartier de la rue Saint-Martin se couvrit de barricades, le 13 avril. Dans la *rue Transnonain,* des soldats irrités tuèrent tous les habitants d'une maison d'où était parti un coup de feu. Partout l'émeute fut réprimée ; un grand nombre d'ouvriers furent retenus prisonniers.

Ces mouvements révolutionnaires inquiétaient beaucoup Louis-Philippe. Aussi voulut-il poursuivre le procès des « accusés d'avril ». Son refus de prononcer l'amnistie à leur égard provoqua une crise ministérielle de trois jours en novembre 1834. Le grand ministère se reforma pourtant, sous la présidence du général Maison. Le procès des 164 accusés, le « procès-monstre », ne commença que le 5 mars 1835 devant la Chambre des pairs érigée en Haute-Cour de justice. Il remplit toute l'année et se déroula au milieu de la plus vive agitation.

L'attentat Fieschi et les lois de septembre 1835. — Le 12 juillet, 28 des accusés de Paris, parmi lesquels Godefroy Cavaignac et Armand Marrast, s'échappèrent de Sainte-Pélagie. Le

28 juillet, comme Louis-Philippe passait en revue la garde nationale sur le boulevard du Temple, une machine infernale fut dirigée contre lui ; il ne fut pas atteint, mais le maréchal MORTIER fut tué avec 12 autres personnes ; d'autres furent blessées. L'assassin, un Corse nommé FIESCHI, fut arrêté et exécuté en février suivant.

Cet attentat eut des conséquences analogues à celles de l'assassinat du duc de Berry. Toutes ces passions violentes, tous ces troubles parurent excités par la liberté dont jouissait la presse. De nombreux journaux accablaient d'outrages et de moqueries le gouvernement et le roi : le *Charivari* notamment, la *Caricature* de DAUMIER, tournaient sans cesse le roi en ridicule. Le ministère fit voter par les Chambres les *lois répressives de septembre* 1835. Elles augmentaient le nombre des cours d'assises, réduisaient de 8 à 7 sur 12 votants la majorité des voix nécessaires au jury pour la condamnation. Elles ramenaient la presse aux plus mauvais jours de la Restauration, augmentaient le cautionnement, rétablissaient la censure et l'autorisation préalable pour les dessins, gravures, caricatures, pièces de théâtre, créaient de nouveaux délits de presse, punissaient tout outrage à la personne du roi de la détention et d'une amende de 10.000 à 50.000 francs. Le gouvernement renonçait décidément au libéralisme de ses origines.

Enfin le 23 janvier 1836, furent prononcées les dernières peines infligées aux accusés d'avril. Il y eut de nombreuses condamnations à la prison ou à la déportation, qui furent l'objet d'une amnistie générale, le 8 mai suivant, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans.

Mais l'attention s'était déjà détournée de cette longue affaire et s'intéressait davantage aux querelles qui compromettaient l'unité du ministère lui-même. Elles étaient graves, car elles étaient causées par des interprétations différentes du régime parlementaire. GUIZOT, et avec lui le *centre droit* de la Chambre, admettait volontiers que le roi exerçât une action personnelle sur le gouvernement ; on aurait pu le comparer aux tories d'Angleterre. THIERS, semblable aux whigs à cet égard, affirmait que le roi doit se tenir en dehors du gouvernement ; on lui attribuait l'invention de la formule :

« Le roi règne et ne gouverne pas ». Naturellement Louis-Philippe préférait Guizot. Ces différences de doctrines produisirent de 1836 à 1840 de nombreuses crises ministérielles, la Chambre étant partagée à peu près par égales parts entre le centre gauche et le centre droit, et les minorités libérale et légitimiste tenant ainsi les ministères à leur merci.

Le « grand ministère » tomba le 22 février 1836; un désaccord s'était produit parmi ses membres au sujet d'un projet de conversion de la rente; la Chambre donna tort à Guizot et de Broglie, qui se retirèrent. Thiers devint président du Conseil. Il ne s'entendit pas longtemps avec le roi. A ce moment, les Carlistes remportaient d'assez sérieux succès sur les troupes de la régente; ils envahissaient la Castille. Thiers eût voulu intervenir en faveur des libéraux; le roi s'y refusa. Thiers donna sa démission le 25 août.

4. **Ministères Molé (1836-1839).** — Le 6 septembre 1836, le roi confia le pouvoir à un de ses amis personnels, le comte Molé, partisan décidé de l'influence du roi sur le gouvernement. Il eut Guizot pour principal collaborateur. Ce ministère fut assez mal accueilli par la Chambre.

Quelques jours après, le 30 octobre 1836, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, chef du parti bonapartiste depuis la mort du duc de Reichstadt en 1832, essaya de soulever la garnison de *Strasbourg*. Il entraîna un moment le 1er et le 3e d'artillerie ; mais il fut pris avec ses complices dans la caserne du 46e de ligne. Louis-Philippe ne voulut pas le traduire en jugement et le fit embarquer pour l'Amérique. Le jury de Strasbourg acquitta les complices, le principal coupable n'étant pas poursuivi. Le ministère irrité présenta à la Chambre, en janvier 1837, la *Loi de disjonction;* d'après cette loi, quand des accusés civils et militaires seraient compromis dans le même complot, les premiers seraient traduits en cour d'assises, les autres en conseil de guerre. Elle fut vivement attaquée à la tribune de la Chambre : Berryer surtout, avec une grande éloquence, montra la criante injustice qu'il y avait à traiter différemment des accusés également coupables. La loi fut rejetée.

Le ministère ne se retira pas. Peu de temps après, la

Chambre repoussa encore un projet de constitution d'apanage en faveur du duc de Nemours. Guizot donna sa démission. Molé reforma le ministère du 15 avril 1837, dissout la Chambre le 3 octobre et obtint une légère majorité.

Débats parlementaires. — Alors s'engagea devant la Chambre le plus grand débat parlementaire du règne. C'était la lutte entre la théorie de la prépondérance du roi et celle de la prépondérance de la Chambre. Duvergier de Hauranne formula la doctrine parlementaire dans son livre : *Des principes du gouvernement représentatif*. — « Du moment, disait-il, que les élections sont autre chose qu'un simulacre, il faut nécessairement donner à la nation, légalement consultée, la voix prépondérante. Le parlement doit avoir le dernier mot. »

Une coalition se forma, autour de cette formule, entre la gauche libérale, le centre gauche et les doctrinaires du centre droit, parmi lesquels Guizot, contre le ministère Molé, qu'ils appelaient « le ministère de la cour ». Après de continuelles escarmouches qui remplirent l'année 1838, un assaut formidable fut dirigé contre Molé, à propos de l'*Adresse*, dans laquelle la « coalition » avait inséré une phrase qui rappelle en quelque manière l'adresse des 221 à Charles X : « Nous en sommes convaincus, Sire, l'intime union des pouvoirs, contenus dans lours limites constitutionnelles, peut seule fonder la sécurité du pays et la force de votre gouvernement. » La conclusion était un blâme absolu au ministère. Pendant douze jours de délibération, Molé tint tête aux plus illustres orateurs de la coalition : Thiers, Guizot, Odilon Barrot. Il l'emporta par 221 voix contre 208. Il trouva insuffisante cette majorité de 13 voix. Il dissout de nouveau la Chambre. Les élections furent conduites, du côté de l'opposition, par le triumvirat Thiers, Guizot, Odilon Barrot. Le 6 mars 1839, la coalition gagna 45 sièges. Le 8 enfin, Molé se retira.

Pendant deux mois, il fut impossible de former un ministère, les vainqueurs ne s'entendant pas entre eux. Le parti républicain essaya d'en profiter. Le 12 mai, Barbès et Blanqui, à la tête d'un certain nombre de membres de la *Société des Saisons*, tentèrent de s'emparer de la préfecture de police et

du Palais de justice. Ils furent refoulés par la rue Greneta, près du Conservatoire des Arts et Métiers ; ils furent pris et condamnés à mort ; le roi commua la peine en celle de la détention.

Ministères Soult et Thiers (1839-1840). — Le même jour fut enfin constitué le ministère Soult, où n'entra aucun des chefs de la coalition. Il n'eut ainsi aucun prestige sur la Chambre, au moment où s'ouvrait une grave crise orientale. Il tomba le 20 février 1840, lorsque les députés eurent repoussé, sans discussion, un nouveau projet de dotation en faveur du duc de Nemours.

Thiers, chef de la majorité, prit le pouvoir le 1er mars. La même mésintelligence entre le roi et lui, qui avait amené la chute de son premier ministère en 1836, se reproduisit à l'occasion des affaires d'Orient. Thiers était toujours partisan d'une politique énergique au dehors ; il voulait alors profiter des victoires du pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, pour assurer la suprématie française sur la Méditerranée. Le ministre anglais Palmerston forma contre Méhémet-Ali et indirectement contre la France la *quadruple alliance de Londres* (15 juillet 1840) entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche. Toute la France en fut très émue. Thiers se prépara à la guerre, même contre l'Europe, répondit à l'excitation des passions belliqueuses du pays en faisant décider la translation des cendres de Napoléon Ier de Sainte-Hélène à Paris. Louis-Napoléon Bonaparte tenta même de profiter de cette agitation populaire ; il débarqua à *Boulogne*, le 6 août, avec quelques amis ; il fut bientôt pris et enfermé dans la citadelle de *Ham*, où il resta six ans. Cependant la guerre paraissait imminente ; la haine prussienne se réveillait contre la France.

Mais Louis-Philippe avait toujours sa politique personnelle en matière d'affaires étrangères. Il ne voulait pas de la guerre. Il ne voulait pas se compromettre pour le pacha d'Égypte ; il préférait consacrer toutes les forces de la France à achever la conquête de l'Algérie. Il refusa d'augmenter le nombre des soldats sous les armes, força Thiers à se retirer et appela au pouvoir Guizot avec la mission de s'entendre

avec l'Angleterre. Ce ministère du *29 octobe 1840* devait durer jusqu'à la fin du règne. Il eut à appliquer la politique personnelle du roi, c'est-à-dire la « résistance » aux entraînements belliqueux de la nation et au développement des partis révolutionnaires. Il arracha la France au désordre ; mais, en refusant toute satisfaction aux revendications libérales, il excita de violentes haines et compromit la monarchie dont il avait la défense.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les *Archives Parlementaires.* — Le *Bulletin des Lois.* — Les *Journaux :* à ceux de la période de la Restauration s'ajoutent ici le *National,* la *Tribune,* le *Siècle,* le *Charivari,* l'*Avenir,* la *Réforme,* l'*Univers.* — C. Périer, *Opinions et Discours,* 4 vol. — Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* 9 vol. — Duc de Broglie, *Ecrits et Discours, Souvenirs,* 4 vol. — Thiers, *Discours.* —*Doudan, *Correspondance,* 4 vol. — Ledru-Rollin, *Mémoires sur les événements de la rue Transnonain, Discours et plaidoyers.* — Saint-Simon et Enfantin, *Œuvres,* 14 vol.

HISTOIRES

*Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet,* 7 vol. — Hillebrand, *Geschichte Frankreichs,* 1830-1848, 2 vol. — Louis Blanc, *Histoire de dix ans,* 5 vol. — Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France depuis* 1789, 2 vol. — E. Pierre, *Histoire des assemblées politiques en France,* 2 vol. — G. Weill, *Les élections législatives depuis* 1789. — E. Daudet. *Le procès des ministres.* — Thirria, *Napoléon III avant l'Empire.* — Ch. de Lacombe, *Vie de Berryer,* 3 vol. — Louis Reybaud, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale.* — *G. Weill, *Saint-Simon et ses œuvres ;* —*Id. *L'école Saint-Simonienne ;* —*Id., *Histoire du parti républicain de* 1814 *à* 1870. — L. Stein. *Geschichte der sozialen Bewegungen in Frankreich,* 3 vol. —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine ;* ch. v, la monarchie censitaire en France.

CHAPITRE X

LA CRISE ORIENTALE (1832-1841)

1. Méhémet-Ali pacha d'Égypte (1805-1848).
2. Première guerre contre le sultan (1832-1833).
3. Seconde guerre (1839). — La quadruple alliance de Londres (1840). — La Convention des Détroits (1841).

1. **Méhémet-Ali, pacha d'Égypte (1805-1841).** — La question d'Orient fut la principale question de politique extérieure sous le régime de Juillet. Elle mit aux prises à cette date le sultan Mahmoud et son vassal le pacha d'Égypte Méhémet-Ali, ambitieux de fonder dans le Levant un grand empire arabe.

Méhémet-Ali était un Albanais, originaire de Cavala, en Macédoine. Enrôlé dans les troupes turques, il fit partie de la garnison qui fut envoyée en Égypte après la défaite des Français en 1801, devint chef du contingent albanais qui eut la garde du Caire, sut par ses intrigues rendre la situation intenable au pacha Khosrew, et devint lui-même pacha d'Égypte en 1805. En 1807, il soumit les chefs des *Mamelucks* qui lui refusaient obéissance; il chassa les Anglais qui avaient débarqué à Alexandrie : toujours menacé par la turbulence des Mamelucks, qui voulaient reconquérir la domination du pays, il les attira, le 1er mars 1811, sous prétexte de fête, dans les rues étroites de la citadelle, et en fit faire par ses soldats un effroyable massacre.

Maître de l'Égypte désormais, il imposa bientôt son autorité aux pays voisins. Il fut chargé par le sultan de réprimer la révolte des *Wahabites* en Arabie; ils furent vaincus par ses deux fils Toussoun et Ibrahim; leur chef fut pris et envoyé à Constantinople où il eut la tête tranchée (1818). L'Arabie fut de nouveau soumise au sultan de Constantinople; mais le

pacha d'Égypte en garda le gouvernement. Il conquit encore la Nubie, le Sennaar, le Kordofan ; il fonda *Khartoum* en 1823. Tout autour du Caire, il régnait ainsi sur un empire déjà vaste ; c'était comme une Renaissance inattendue de l'Islam arabe, du moins de l'Égypte : Méhémet semblait « avoir épousé la pensée de Bonaparte ».

Ce fut d'ailleurs un rude despote, une sorte de Pharaon des temps modernes. Il était devenu, par la destruction des Mamelucks et la confiscation de leurs biens, le propriétaire de la plus grande partie de la terre d'Égypte ; il confisqua presque tout le reste par des moyens variés et fut le seul maître de toute la vallée inférieure du Nil. Il administra d'ailleurs habilement ce bien mal acquis, il y introduisit des cultures nouvelles, rapidement fructueuses, celles du coton, du mûrier, de l'olivier, de la canne à sucre. Il refit la prospérité d'Alexandrie, y amena l'eau du Nil par le *canal Mahmoudieh*. Il étendit de même très ingénieusement le système de la canalisation du Delta et du Fayoum. Il éleva la plus belle mosquée du Caire, qui porte encore son nom et renferme son tombeau : comme les Pharaons constructeurs de pyramides, il abritait luxueusement sa dépouille mortelle.

Il eut des finances prospères, une armée et une marine équipées à l'européenne, par des Français surtout, M. de Cérisy, le colonel Sèves, plus tard Souléiman-bey. Il eut tous les moyens de jouer un grand rôle dans le Levant. Les circonstances étaient favorables, par la complète désorganisation de l'empire ottoman ; Méhémet parut un moment capable d'en saisir l'héritage. Maître de tout le pays arabe, chef de l'Islam rajeuni, il paraissait, en face de l'empire turc en décadence, semblable aux premiers conquérants arabes en face de l'empire byzantin.

Le sultan lui donna lui-même l'occasion de pousser ses avantages. Il l'appela en Grèce pour vaincre l'insurrection, en lui promettant la Crète et le pachalik de Morée. Méhémet aurait eu ainsi l'empire de la Méditerranée orientale. Mais l'intervention des puissances européennes sauva la Grèce, et le pacha d'Égypte y perdit sa flotte brûlée à Navarin.

2. Première guerre contre le sultan (1832-1833). — Il réclama pourtant au sultan sa récompense, il demanda pour son fils Ibrahim le pachalik de Damas ; pour refaire sa flotte, il avait besoin des bois du Liban. Le sultan refusa ; il commençait à redouter la puissance et l'ambition de son vassal. En 1831, des fellahs ruinés par la lourde domination de Méhémet se réfugièrent dans le pays de Saint-Jean-d'Acre ; Méhémet les réclama au pacha de cette ville, ABDULLAH ; celui-ci ne voulut pas les livrer.

Ibrahim, à la tête de 30.000 hommes, entra en Syrie. Il prit Saint-Jean-d'Acre le 27 mai 1832, Damas le 14 juin suivant. Le 9 juillet, l'armée du pacha d'Alep fut battue à *Homs*, sur l'Oronte. Une autre armée turque arriva, plus forte, sous le commandement d'HUSSEIN-PACHA ; la rencontre eut lieu à *Beylan*, entre Antioche et Alexandrette, à l'entrée méridionale des défilés du Taurus. Les Turcs furent écrasés, les Égyptiens envahirent l'Asie Mineure.

Le sultan fit appel aux puissances européennes, plutôt que de subir la loi de son vassal. La Russie aussitôt lui offrit des troupes ; il ne lui plaisait pas que l'empire ottoman affaibli, impuissant, fût remplacé par un jeune État musulman qui serait autrement redoutable à ses intérêts. Avant de se confier aux Russes, Mahmoud attendit le résultat des opérations militaires engagées en Asie Mineure ; il y avait envoyé sa dernière armée commandée par RESCHID-MÉHÉMET. Elle fut complètement battue à *Konieh*, le 21 décembre 1832 ; Reschid fut pris, et Ibrahim marcha sur Constantinople ; sur la route, les musulmans, fatalistes, l'accueillaient comme un sauveur, le vengeur du Coran, l'homme envoyé par Allah pour rendre à l'Islam sa gloire d'autrefois. Le trône du sultan en était déjà ébranlé.

Mahmoud demanda des troupes au tsar Nicolas Ier : « Que voulez-vous, disait-il à ses conseillers, au risque d'être étouffé plus tard, l'homme qui se noie s'accroche à un serpent. » Le 20 février 1833, la flotte russe parut devant Constantinople ; au mois d'avril, 12.000 soldats russes prirent garnison à Constantinople et Scutari ; 24.000 autres entrèrent en Moldavie. Le remède était plus dangereux peut-être que le mal.

L'Angleterre et la France s'émurent. L'amiral Roussin, envoyé comme ambassadeur à Constantinople, essaya d'arrêter le pacha d'Égypte ; celui-ci exigeait la Syrie et le district d'Adana en Asie Mineure, et poussait Ibrahim sur Kutayeh, son avant-garde à Brousse. Les puissances, pour écarter l'intervention russe, conseillèrent alors au sultan de céder, et, par la *convention de Kutayeh*, du 5 mai 1833, Mahmoud abandonna à Méhémet le gouvernement de toute la Syrie et du district d'Adana, c'est-à-dire les défilés du Taurus.

Les troupes russes quittèrent Constantinople le 10 juillet seulement. Le prince Orlof venait de signer, avec le gouvernement ottoman, le traité d'*Unkiar-Skélessi* (8 juillet 1833). La Russie s'engageait, pour huit années, à fournir à la Porte tous les secours de terre et de mer dont elle aurait besoin. En échange, la Porte s'engageait à fermer les Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque. Ainsi la Russie se réservait une sorte de protectorat sur la Turquie, et, par la fermeture des détroits, se trouvait à peu près invulnérable au fond de la mer Noire.

Méhémet-Ali victorieux, plus puissant que jamais, n'était pas encore satisfait ; il voulait obtenir pour sa famille l'hérédité de son vaste empire, c'est-à-dire une véritable indépendance. Non seulement Mahmoud ne voulait pas consentir à ce démembrement ; mais il n'avait cédé qu'à la force en 1833, et, à mesure qu'il reconstituait son armée, il songeait à reprendre la Syrie à son vassal ; il massait des troupes nombreuses sur l'Euphrate. La question était décidément posée entre les Turcs et les Arabes.

3. **Seconde guerre (1839).** — Dès que Mahmoud se crut prêt, il ouvrit les hostilités. Le 21 avril 1839, l'armée turque, sous le commandement de Hafiz-pacha, franchit l'Euphrate, envahit la Syrie. Le 7 juin, le sultan, proclamant Méhémet-Ali traître et rebelle, lança solennellement contre lui son manifeste de guerre. Les opérations ne furent pas longues. Ibrahim se porta à la rencontre des Turcs, les rejeta sur l'Euphrate, et le 24 juin, les écrasa à la bataille de *Nézib*. Il marcha aussitôt vers le Taurus pour recommencer l'invasion de

l'Asie Mineure. Cependant la flotte turque, commandée par ACHMET-PACHA, était envoyée contre Alexandrie : Achmet trahit son souverain et, arrivé sur les côtes d'Égypte, il livra ses vaisseaux à Méhémet-Ali. La Porte n'avait plus ni armée ni flotte : elle paraissait être à la merci du pacha d'Egypte. Mahmoud mourut au milieu de cette crise, le 2 juin 1839, laissant son trône à son fils ABD-UL-MEDJID âgé seulement de seize ans.

Il était probable que la Porte serait obligée d'accepter les conditions du pacha, de lui reconnaître l'hérédité de son empire. La France s'en réjouissait ; elle avait toujours soutenu Méhémet-Ali ; les principaux conseillers du pacha étaient des Français ; le prestige de la France était grand en Egypte et dans tout le Levant, presque sur toutes les côtes de la Méditerranée, en Grèce, à Ancône, en Algérie dont la conquête se continuait à ce moment. L'Angleterre en était jalouse et inquiète ; le tsar était très irrité de l'appui donné par la France au pacha d'Égypte. Ce fut le principe d'une redoutable alliance contre Louis-Philippe.

La quadruple alliance de Londres (1840). — Sur l'initiative de Metternich, le 27 juillet 1839, les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective pour la prier de s'abstenir de toute décision définitive sans leur concours et d'attendre l'effet de l'intérêt que les grandes puissances lui portaient. Le ministère Soult s'associa à cette note pour ne pas se séparer du concert européen. Il espérait d'ailleurs défendre heureusement les intérêts de l'Égypte, dont les victoires devaient sans doute peser d'un grand poids sur les délibérations des puissances. Beaucoup à la Chambre lui reprochèrent comme une faiblesse son adhésion à la note du 27 juillet; M. Thiers en particulier affirma qu'il fallait soutenir résolument l'Égypte, profiter de ses victoires, tenir tête aux puissances qui sans doute ne parviendraient pas à s'entendre. L'opinion publique partageait ces sentiments.

Thiers fut ministre le 1er mars 1840, en situation d'appliquer sa politique « nationale ». Pendant que les négociations annoncées par la note du 27 juillet se poursuivaient à Londres, il s'efforça d'assurer un accord direct entre le pacha

et le nouveau sultan, sur la base de l'hérédité assurée à Méhémet-Ali en Égypte et Syrie. Les grandes puissances, semblait-il, auraient été obligées de reconnaître le fait accompli, incapables sans doute de s'entendre pour le détruire. Mais le secret de cette négociation séparée fut éventée par les agents anglais.

Le ministre anglais Palmerston se rapprocha aussitôt de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, et le 15 juillet 1840, sans en avoir prévenu l'ambassadeur français Guizot, sans l'inviter à y participer, de façon à bien accentuer le caractère hostile de l'événement, il signa avec les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse, le *traité de Londres*. Les quatre puissances prenaient sous leur sauvegarde l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. Le pacha d'Égypte devait rendre au sultan Adana et le nord de la Syrie et se contenter de l'administration héréditaire de l'Égypte, viagère de la Syrie méridionale ; en cas de résistance de sa part, les puissances ne lui garantiraient plus rien.

L'émotion fut considérable en France à la nouvelle de ce « nouveau traité de Chaumont ». — « C'est le Waterloo de la diplomatie, » s'écriait Lamartine. Les passions belliqueuses s'agitèrent dans tout le pays. « L'Europe, écrivait le *Temps*, peut essayer de jouer avec nous le terrible jeu de la guerre ; nous jouerons avec elle le formidable jeu des révolutions. » Louis-Philippe lui-même parut céder un moment à ce grand mouvement national. « Depuis dix ans, disait-il, je forme la digue contre la révolution, aux dépens de ma popularité, de mon repos, même au danger de ma vie. Ils me doivent la paix de l'Europe, la sécurité de leurs trônes, et voilà leur reconnaissance ! Veulent-ils donc absolument que je mette le bonnet rouge ? » Il disait encore aux représentants de l'Autriche et de la Prusse : « Vous êtes des ingrats ; vous voulez la guerre, vous l'aurez ; et, s'il le faut, je démusellerai le tigre. Il me connaît et je sais jouer avec lui ; nous verrons s'il vous respectera comme moi ».

On songeait véritablement à la guerre. Thiers, l'historien de Napoléon, dressait de grands plans de campagne. Pendant que Méhémet-Ali contiendrait les Russes et les Anglais dans le Levant, la France jetterait ses armées sur l'Allemagne

et sur l'Italie. Le duc d'Orléans partageait cet enthousiasme patriotique : « J'aime mieux, disait-il un jour, succomber sur les rives du Rhin ou du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis ». On ne doutait point du succès ; on fondait de grandes espérances sur Méhémet-Ali, qu'on appelait « le nouvel Alexandre » : « les Russes et les Anglais y perdront leurs dents ».

Ces sentiments belliqueux étaient partagés par presque toute l'Europe, qui paraissait revenue à l'esprit de 1815. Le tsar Nicolas voulait reprendre contre « le roi des barricades » la croisade de 1814, étouffer la révolution dans son berceau. Le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, monté sur le trône le 7 juin précédent, était un gallophobe déterminé. Toutes les haines de l'Allemagne se réveillaient comme en 1813 : on y parlait encore de venger la reine Louise insultée par Napoléon, de venger Iéna et Valmy, de venger Conradin de Hohenstaufen décapité par Charles d'Anjou. Le poète Becker chantait : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! » Et Musset répondait :

> Nous l'avons eu, votre Rhin allemand...
> Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Il est certain que la crise de 1840 renouvela l'idée et le sentiment de l'unité allemande, de la grande patrie germanique ; l'anniversaire de Leipzig fut alors célébré au delà du Rhin avec une nouvelle ardeur. Un historien allemand dit que « ce fut le jour de la conception de l'Allemagne ».

La Convention des Détroits (1841). — La guerre pourtant n'éclata pas. Toutes les espérances du gouvernement et du public en France reposaient sur la résistance du pacha d'Égypte. Or rien de plus trompeur que les puissances de l'Orient : sous des apparences redoutables, elles n'offrent souvent aucune consistance et s'évanouissent au toucher comme une bulle crevée.

Dès le 14 août, quelques vaisseaux anglais, autrichiens et turcs parurent devant *Beirout*, sous le commandement de sir Charles Napier. Aussitôt toute la Syrie se souleva, car la

domination du pacha y était très lourde. Beirout capitula le 3 octobre. Ibrahim recula précipitamment vers le sud, résistant à peine : le fatalisme musulman brisait tout à coup son énergie.

Tous les grands desseins de Thiers s'en allaient à la dérive, entraînés par cette reculade imprévue. Le roi ne voulait plus faire la guerre, compromettre son trône et la frontière peut-être pour un pacha qui se défendait si mal, pliant au premier choc de quelques marins anglais. Le 20 octobre, il refusa d'approuver le projet de discours du trône que Thiers lui présentait pour être lu aux Chambres ; Thiers donna sa démission et fut remplacé par un ministère Soult, dont Guizot fut le personnage influent et qui eut mission de tirer la France de l'impasse où Thiers l'avait jetée.

Cependant les Égyptiens lâchaient pied partout. Ibrahim perdit *Saint-Jean-d'Acre* le 2 novembre, rentra en Égypte. C'était un effondrement complet. Le 27 novembre, le commodore Napier parut devant *Alexandrie ;* Méhémet-Ali signa aussitôt une convention, par laquelle il s'engageait à renoncer à la Syrie et à restituer la flotte turque au sultan ; moyennant quoi, les puissances s'efforceraient d'obtenir pour lui de la Porte l'hérédité de l'Égypte. La France se désintéressait dès lors de Méhémet-Ali, un peu honteuse de l'impuissance de celui dont elle avait fait un moment son héros. La Chambre des députés approuva la politique pacifique que représentait le ministère Guizot. Le 15 décembre, quand eut lieu la cérémonie de la translation des cendres de Napoléon aux Invalides, il n'y eut aucun trouble. La crise était passée. La France avait retrouvé son sang-froid.

Cependant il fallut encore plusieurs mois avant que l'affaire d'Égypte ne fût arrangée. Palmerston voulut déchirer la Convention d'Alexandrie et refuser de reconnaître l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali. Mais les alliés ne le suivirent pas jusque-là. Sur leur demande, un *hatti-shérif* du sultan, signé le 13 *février* 1841, décida que les descendants de Méhémet en ligne directe seraient nommés successivement au pachalik d'Égypte ; mais le sultan prétendait, à chaque vacance du pachalik, choisir à son gré le nouveau pacha parmi les héritiers de Méhémet, prélever le quart des

contributions levées en Égypte, nommer tous les officiers de l'armée égyptienne.

Méhémet-Ali repoussa ces conditions. Les puissances, et Guizot à cette occasion commença d'intervenir, obtinrent de la Porte un nouveau *hatti-shérif*, celui du 1er *juin*, que le pacha accepta solennellement le 10. Son armée fut réduite à 18.000 hommes ; il en nomma tous les officiers jusqu'au grade de colonel ; il s'engagea à ne construire aucun vaisseau sans la permission du sultan, à payer à la Porte un tribut annuel de 10 millions. A ces conditions, l'hérédité était établie en Égypte au profit de ses descendants par ordre de primogéniture.

La France put alors reprendre honorablement les relations diplomatiques avec les signataires du traité de 1840. Elle s'en fit prier quelque temps, et obtint diverses satisfactions dans la rédaction des conventions nouvelles. Les quatre alliées signèrent d'abord seules un protocole de clôture sur la question d'Égypte, déclarant épuisés tous les effets de la convention de l'année précédente, brisant donc la quadruple alliance. Puis la France signa avec elles, le même jour, 13 juillet 1841, la *Convention des Détroits* : ce traité affirmait comme un principe permanent du droit public la clôture des détroits du Bosphore et des Dardanelles à toutes les flottes militaires de l'Europe. Le sultan conservait le droit d'excepter de cette règle les bâtiments légers employés au service des légations.

De cette crise orientale de deux années, la France sortait blessée dans son amour-propre plutôt que vraiment battue et diminuée. Elle avait en somme consolidé la puissance de Méhémet-Ali en Égypte par l'hérédité, et elle allait continuer d'exercer dans ce pays une influence considérable. La Russie était bien autrement atteinte ; le tsar avait été comme aveuglé par sa haine contre Louis-Philippe : il perdait tous les avantages du traité d'Unkiar-Skélessi, et partageait désormais avec les autres grandes puissances le protectorat de l'empire ottoman. L'Angleterre emportait tout le bénéfice de cette affaire : elle avait rejeté Méhémet et la France au sud, la Russie au nord, sauvé pour l'avenir la route continentale de l'Inde par la Mésopotamie; elle avait garanti le déve-

loppement de son influence dans cette voie, où elle devait remporter d'autres succès.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la Turquie et l'Égypte : Juchereau de Saint-Denis, *Histoire de l'empire Ottoman jusqu'en* 1844, 4 vol. — Engelhardt, *la Turquie et le Tanzimât ou Histoire des réformes dans l'empire Ottoman*, 2 vol. — P. Mouriez, *Histoire de Méhémet-Ali*. — Gouin, *L'Egypte au XIXe siècle*. — De Vaulabelle, *Histoire de l'Egypte moderne, de* 1801 *à* 1833. — Hamont, *L'Égypte sous Méhémet-Ali*. — P. Merruau, *L'Égypte contemporaine*. — Barthélemy-Saint-Hilaire, *Lettres sur l'Égypte*. — Dehérain, *Le Soudan Egyptien sous Méhémet-Ali*. —*L. Brehier, *L'Égypte de* 1798 *à* 1900.

Sur le conflit turco-égyptien : — De Moltke, *Lettres sur l'Orient*. — Cadalvène et Barrault, *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali contre la Porte Ottomane*, 1831-1833 ; — Id., *Deux années de l'histoire d'Orient*, 1839-1840. — Armand Lefebvre, *Mahmoud et Méhémet-Ali* (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1839).

Sur la crise diplomatique : Thiers, *Discours parlementaires*. — Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. — Napier, *La guerre de Syrie*. —*Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet* (tome I-IV). —*D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement de Juillet*. — Ch. de Mazade, *M. Thiers*. — Duvergier de Hauranne, *La question d'Orient en* 1841 (Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1841). — L. Faucher, *La question d'Orient d'après les documents anglais* (Revue des Deux Mondes. novembre et décembre 1841). — L. Bulwer, *The life of viscount Palmerston*. 3 vol. (Lettres de Palmerston reliées par un récit). —*Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, I ; — Id., *La question d'Orient* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud. tome X). —*Ed. Driault, *La question d'Orient :* ch. v, Mahmoud et Méhémet, La réforme de la Turquie.

CHAPITRE XI

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

1. Les populations de l'Algérie.
2. Prise d'Alger (1830).
3. Hadj-Ahmed et Abd-el-Kader. — Prise de Constantine (1837). — Défaites d'Abd-el-Kader. — Victoire de l'Isly. — Prise d'Abd-el-Kader.
4. Conquête de la Kabylie.

1. Les populations de l'Algérie. — En dehors de l'incertitude des avantages que la France aurait pu obtenir d'une intervention décidée en faveur de Méhémet-Ali, la liberté de sa politique extérieure était alors entravée par la guerre autrement profitable qu'elle soutenait en Algérie.

L'initiative de cette conquête qui devait être si fructueuse pour la France n'appartient pas à Louis-Philippe ; il trouva l'affaire engagée par Charles X ; mais il en tira toutes les conséquences heureuses qu'elle renfermait. La conquête de l'Algérie est demeurée le principal titre de gloire de ce règne.

L'Algérie avait été peuplée successivement de trois races, qui s'étaient, pour ainsi dire, superposées à travers les siècles. Le fond de la population était constitué par les *Berbères*, les plus anciens habitants du pays. Puis, au VIIe et au VIIIe siècles de l'ère chrétienne étaient arrivés les conquérants *Arabes*, dont beaucoup s'étaient fixés dans les plateaux ; un grand nombre de tribus berbères adoptèrent leur langue et leur foi, et il se fit une sorte de fusion assez intime entre l'ancienne et la nouvelle population. Enfin au XVIe siècle, les pirates de KHAÏR-EDDIN BARBEROUSSE firent de l'Algérie une *Régence turque*, soumise au moins nominalement à l'autorité du sultan de Constantinople. En réalité, le gouvernement de cette Régence avait beaucoup de ressemblance avec celui

de l'Égypte au moment de l'expédition de Bonaparte; il était entre les mains d'une milice de Janissaires, ou *Odjak*, dont les chefs formaient une sorte de conseil exécutif et élisaient le *dey*. Le sultan n'avait qu'à confirmer cette élection.

L'Odjak était enrichi par la piraterie, où il était passé maître par trois siècles d'expérience; il avait « élevé la piraterie à la hauteur d'une institution ». De là des conflits con-

La conquête de l'Algérie et de la Tunisie.

tinuels avec les puissances chrétiennes, la prise de Tunis par Charles-Quint, son échec devant Alger, les deux bombardements d'Alger par les flottes de Louis XIV. Cependant la Régence entretenait avec la France quelques relations plus cordiales, fruit de l'alliance séculaire de la France avec la Porte; ainsi le monopole de la pêche du corail à *La Calle* appartenait à la France, moyennant un bail annuel.

2. **Prise d'Alger (1830).** — Ces relations s'aigrirent dès le commencement du règne de Louis XVIII. Le dey Hussein prétendit augmenter le chiffre du bail de la pêche du corail.

Surtout, en 1818, un conflit se produisit à l'occasion de la créance Bakri et Busnach. C'étaient deux banquiers juifs qui, intermédiaires entre la France et le dey, avaient vendu au Directoire du blé et diverses fournitures pour une somme de sept millions. Ils avaient eux-mêmes des créanciers français qui firent opposition au paiement de cette dette, et le gouvernement ne leur remboursa d'abord que 4.500.000 francs, en attendant le règlement définitif par les tribunaux. Hussein se fâcha, exigea le paiement immédiat des 7 millions, s'en prit au consul de France, M. Deval, et, le 30 avril 1827, le frappa du manche de son chasse-mouche.

Le gouvernement français rappela Deval, exigea une réparation éclatante, envoya quelques vaisseaux devant Alger. L'un d'eux entra dans le port, couvert par le pavillon parlementaire, pour transmettre au dey les conditions du gouvernement français : il fut accueilli par des coups de canon (3 août 1829). Le ministère Polignac, qui venait d'arriver au pouvoir, décida aussitôt une expédition contre Alger.

Le commandement en fut confié au ministre de la Guerre, comte de Bourmont. La flotte était conduite par l'amiral Duperré. Elle partit de Toulon le 25 mai, et, le 13 juin, débarqua 36.000 hommes sur la presqu'île de *Sidi-Ferruch*. Le 19 juin, cette armée occupa le plateau de *Staouéli*, dont tous les retranchements furent enlevés à la baïonnette. Après avoir reçu tout son matériel de siège, Bourmont arriva le 29 juin en vue d'Alger.

Tout l'effort de l'attaque française fut porté sur le *fort l'Empereur* qui domine la ville. Le 4 juillet, toutes les batteries de siège donnèrent ensemble sur le fort où les Turcs ne purent bientôt plus tenir. Ils le firent sauter ; les Français en escaladèrent les ruines, y établirent leurs canons et commencèrent le feu sur la *Kasbah*, palais et forteresse du dey. Husseïn dut capituler. Le 5 juillet, les Français occupèrent Alger. Le 10, quatre vaisseaux embarquèrent et emmenèrent en Asie-Mineure le dey, son harem, ses ministres, ses serviteurs, et 2,500 Janissaires.

A la nouvelle de la révolution de juillet, Bourmont voulait ramener à Paris une partie de l'armée pour secourir Charles X. L'amiral Duperré lui refusa son concours. Le dra-

peau tricolore fut arboré à Alger, et Bourmont s'embarqua pour l'exil, laissant le commandement au général Clauzel.

3. **Hadj-Ahmed et Abd-el-Kader.** — Le gouvernement de Louis-Philippe n'eut pas tout de suite des intentions bien arrêtées à l'égard de l'Algérie ; les difficultés de la politique intérieure l'expliquent suffisamment, et il se contenta d'abord de « l'occupation restreinte ». Clauzel prit Blidah, Médéah, Oran. Savary prit Bône. En mars 1833, Voirol enleva Mostaganem, puis, en juin, Bougie. A cette date, les garnisons françaises tenaient donc les principaux points de la côte. Le gouvernement français pensait pouvoir s'en contenter ; il ne voulait encore que détruire la piraterie et non pas pénétrer dans l'intérieur.

Il allait y être entraîné par les circonstances. Car les Musulmans ne voulaient pas laisser les chrétiens sur leurs rivages. Les environs immédiats des villes occupées étaient sans cesse infestés par les bandes des plateaux, qui prétendaient rejeter les Français à la mer. Tant qu'elles furent isolées, qu'elles agirent sans entente, sans dessein préconçu, elles ne furent pas dangereuses. Mais elles furent bientôt organisées par deux chefs redoutables, contre lesquels la France fut obligée de poursuivre des opérations régulières : Abd-el-Kader, émir de *Mascara*, et Hadj-Ahmed, bey de *Constantine*.

Abd-el-Kader, né en 1807, avait donc alors environ 25 ans. Il était un type accompli de la pure race arabe, petit, mais élégant, le teint mat, le front large et élevé, les yeux bleus bordés de longs cils noirs, le nez fin et légèrement aquilin ; c'était un hardi cavalier, d'une piété exaltée et d'une ambition sans bornes ; c'était un poète et un saint : il savait commenter le Coran en termes pittoresques ; il avait le titre de *hadj*, car il avait fait avec son père le pèlerinage de La Mecque. Dès son avènement à la succession de son père, il appela les vrais croyants à la guerre sainte ; il commença les hostilités dans la région d'Oran, échoua devant Mostaganem.

Le gouvernement français ne voulait pas s'engager dans une grande guerre. Le général Desmichels, qui commandait

à Oran, reçut mission de traiter avec l'émir. Ce fut le *traité Desmichels* (26 février 1834) : Abd-el-Kader laissait à la France Oran, Mostaganem, Arzew; par contre, la France lui reconnaissait la possession de tout le « pays de l'ouest », sauf ces trois villes, et fortifiait ainsi son prestige sur les tribus de ce pays qui n'avaient pas encore reconnu l'autorité de l'émir. Abd-el-Kader n'en continua que plus vivement les hostilités, enleva Médéah, ravagea la plaine de la Métidja devant Alger. Le 28 juin 1835, aux environs d'Oran, il surprit une petite armée de 1.400 fantassins et 600 cavaliers, sous le commandement du général Trézel. Il l'attaqua avec fureur dans les marais de *La Macta*, la dispersa : elle perdit 263 morts et ramena à Oran 308 blessés; plusieurs centaines d'autres blessés avaient dû être abandonnés et furent cruellement traités par les Arabes. Le « désastre de la Macta » excita une vive émotion en France. Le maréchal Clauzel et le duc d'Orléans furent envoyés à Oran et marchèrent sur Mascara; le 3 décembre, dans la plaine du Sig, toutes les charges des Musulmans se brisèrent contre les carrés de l'infanterie française; Mascara fut atteinte le 7 décembre; ses remparts furent détruits, ses magasins pillés et brûlés; puis l'armée rentra le 12 à Mostaganem. On se contenta pour le moment de cette « mascarade », comme on disait à Paris, parce que Clauzel voulait en finir avec le bey de Constantine.

Prise de Constantine (1837). — Hadj-Ahmed en effet, depuis la défaite du dey d'Alger, son souverain, cherchait à fonder autour de Constantine un État indépendant. Il redoutait pour cela le voisinage de la France et voulait chasser la garnison française de Bône ; il se croyait d'ailleurs invincible dans les rochers de Constantine (l'ancienne Cirta).

Le chef d'escadron Youssouf, un musulman rallié dès le début à la cause de l'occupation française, rêvait de succéder à Hadj-Ahmed. Il persuada à Clauzel qu'une expédition sur Constantine serait facile, que toutes les tribus, lasses depuis longtemps du despotisme du bey, se déclareraient aussitôt pour les Français. Clauzel partit de Bône avec une petite armée de 8 à 9.000 hommes, arriva devant Constantine le 19 novembre 1836. Tout le long de la route, les tribus n'a-

vaient fait preuve que de dispositions hostiles. Du 19 au 23, la ville fut canonnée ; mais on avait compté sur un coup de main ; on n'avait pas d'artillerie de siège ; on n'avait que peu de vivres. Dans la nuit du 23 au 24, deux assauts furent repoussés. Il fallut battre en retraite. Ce fut une marche épouvantable de trois jours, la petite troupe formée en carrés pour protéger ses chariots et ses blessés, harcelée par des nuées de cavaliers arabes, hurlant et brandissant autour d'elle des têtes de soldats français fichées à la pointe des lances et des cimeterres. Elle ne se laissa point entamer et rentra à l'abri des murs de Bône.

Il fallait venger cet échec, sous peine de compromettre le prestige de la France dans toute l'Algérie. Le général Bugeaud, alors gouverneur d'Oran, signa avec Abd-el-Kader le *traité de la Tafna* (29 mai 1837), qui ressemble au traité Desmichels ; sauf les points de la côte dont l'émir reconnaissait la possession à la France, Abd-el-Kader conservait « l'administration de tout le pays », c'est-à-dire des plateaux jusque vers Constantine ; le gouvernement français faisait, au profit de ce redoutable ennemi, l'unité de toute l'Algérie intérieure.

Cependant on put ainsi porter un effort décisif sur Constantine. L'énergique général Damrémont, successeur de Clauzel, y conduisit 9.000 hommes et un important matériel de siège. Il y arriva le 6 octobre 1837. Le bombardement dura du 9 au 12. Le 12, Damrémont fut tué d'un boulet, et remplacé par le général Valée. Le 13, les brèches paraissant suffisantes, l'assaut fut ordonné à 7 heures du matin. En deux heures, la ville fut conquise ; le combat fut très meurtrier dans ses ruelles étroites ; beaucoup d'Arabes se jetèrent dans les ravins effrayants au fond desquels coule le Rummel, au pied de Constantine. Valée fut nommé maréchal de France et gouverneur de l'Algérie.

Défaite d'Abd-el-Kader. — Dès lors on pouvait cesser à l'égard d'Abd-el-Kader la politique des concessions. Il était temps, car il était devenu très fort dans toute la région des plateaux. Il avait, outre ses bandes de cavaliers indociles, une petite troupe armée et disciplinée à l'européenne ; il

avait fait alliance avec le sultan du Maroc, s'était reconnu son vassal, avait reçu de lui un burnous d'honneur, symbole d'investiture ; il était prêt à déclarer la guerre sainte au nom de l'Islam en armes.

Or, pour mettre en communication par terre Alger avec Constantine, le maréchal Valée conduisit une petite armée à travers les défilés des *Bibans* ou des *Portes de fer* (28 octobre 1839). Abd-el-Kader y voulut voir une violation du traité de la Tafna : « Louanges à Dieu ! s'écria-t-il. L'infidèle s'est chargé de rompre la paix ; à nous de lui montrer que nous ne craignons pas la guerre ». Et le 18 novembre, il adressa sa déclaration de guerre au maréchal Valée.

Aussitôt il se jeta sur le petit village de *Mazagran*, près de Mostaganem, où 123 chasseurs étaient retranchés sous le commandement du capitaine Lelièvre. Il ne put les vaincre ; après quatre jours d'une héroïque résistance, ils furent sauvés par une sortie de la garnison de Mostaganem (février 1840). Ce glorieux fait d'armes exalta le courage des Français. Valée eut pour successeur, quelques mois après, le général Bugeaud, qui créa enfin la méthode nécessaire à la guerre d'Afrique : l'offensive partout, la poursuite continuelle, infatigable, de l'ennemi à travers ses rochers, dans ses retraites les plus inaccessibles ; pour cela, l'équipement le plus simple ; plus de chariots, des mulets ; le léger *képi* au lieu du shako ; plus de buffleteries ; des troupes légères, chasseurs de Vincennes, *zouaves* ou *spahis*, en partie composées d'indigènes ; en un mot la méthode adaptée au terrain. Bugeaud d'ailleurs disposa d'une armée de 100.000 hommes ; il eut de remarquables lieutenants : Lamoricière, Changarnier, Cavaignac, Randon, Pélissier, Canrobert.

Alors Abd-el-Kader fut traqué, chassé comme une proie ; un réseau de colonnes mobiles, de Mostaganem, de Miliana, de Boghar, l'enserra autour de Mascara ; il fut chassé de Tlemcen, Boghar, Saïda, Mascara (1841), rejeté dans le désert, réduit à la vie nomade. Il était cependant toujours difficile à atteindre ; les Français perdaient souvent la trace de sa Smala, immense cohue de ses serviteurs, de ses troupeaux, de ses otages, de ses trésors, encadrés de ses plus solides guerriers. Le 16 mai 1843, près de *Taguin*, le duc d'Aumale,

à la tête de 600 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis, se trouve tout à coup en présence de toute la *Smala*, 30 ou 40.000 âmes, 5 ou 6.000 guerriers. Le duc d'Aumale n'hésite point. Avant qu'Abd-el-Kader puisse se mettre sur ses gardes, il jette sa petite troupe sur la Smala, à travers les tentes, au milieu des cris des femmes, du désordre des troupeaux. Les Arabes ne songèrent qu'à fuir ; on fit un énorme butin. La prise de la Smala eut dans toute l'Algérie un retentissement prodigieux. Batna, Biskra furent occupées. Une petite troupe, à dos de dromadaires, pénétra jusqu'à *Laghouat :* le plateau était percé de part en part.

Victoire de l'Isly. — Abd-el-Kader s'enfuit au Maroc ; de nombreuses bandes marocaines vinrent inquiéter la frontière d'Algérie et livrèrent quelques combats. Le gouvernement français fit des observations au sultan Abd-er-Rhaman, demanda l'expulsion d'Ab-el-Kader. Sur son refus, le 6 août 1844, le prince de Joinville bombarda *Tanger*. Bugeaud marcha contre les 45.000 Marocains qui étaient venus s'établir sur les bords de l'*Isly*. Avec 10.000 hommes seulement, il leur livra bataille, le 14 août ; sa petite armée, formée en losange, en « tête de cochon », comme il disait, s'enfonça comme un coin dans les flots mouvants de la cavalerie marocaine ; les ennemis furent rompus ; alors les deux ailes françaises, faites de spahis et de chasseurs, se refermèrent sur le camp du fils du sultan et s'emparèrent de toute son artillerie et de ses drapeaux. La victoire de l'Isly avait coûté aux Français 27 tués et une centaine de blessés.

Le prince de Joinville bombarda encore et occupa *Mogador*. L'Angleterre craignait l'établissement de la France au Maroc. Le 10 septembre, le sultan du Maroc signa le *traité de Tanger :* il devait expulser Abd-el-Kader et reconnaître à l'Algérie française les limites qu'elle avait au temps de la domination turque.

Prise d'Abd-el-Kader. — Abd-el-Kader se jeta dans les rochers des montagnes oranaises. Trois ans encore, il échappa aux Français, tout en leur causant des pertes sanglantes. Un moment, il soutint *Bou-Maza*, « l'homme à la chèvre »

révolté dans le *Dahra;* puis il anéantit, près du marabout de *Sidi-Brahim*, un détachement de 350 chasseurs à pied ; poursuivi, enveloppé, il passa entre les mailles du filet que lui tendaient les dix-huit colonnes mobiles du maréchal Bugeaud ; il disparut dans le Djebel-Amour, vers Figuig. Les Marocains le rejetèrent sur le territoire français ; il fut enserré entre eux et les troupes envoyées par le duc d'Aumale, devenu gouverneur en remplacement de Bugeaud. Le 23 décembre 1847, il demanda « l'aman » et se livra à Lamoricière. Il fut interné à Pau, puis à Amboise, et se retira à Damas en 1852. Deux mois après sa reddition, la Révolution de février renversait le trône de Louis-Philippe.

4. **Conquête de la Kabylie.** — Avec Abd-el-Kader, disparaissait la domination arabe qu'il avait fondée dans les plateaux. Il ne restait plus à soumettre que les Berbères ou Kabyles, qui d'ailleurs avaient déjà pris part aux luttes précédentes. Ce fut surtout l'œuvre du second empire, qui n'eut pas de grands efforts à y faire. Sous le gouvernement de Randon (1850-1858), les *Oulad-Sidi-Cheikh*, au delà de Laghouat, firent leur soumission, se montrèrent depuis généralement fidèles, et constituèrent vers le Sahara comme une « marche » de la domination française. Mac-Mahon, en 1857, vainquit les Berbères belliqueux de la Kabylie, enleva leur forteresse d'*Icheriden*, assura la surveillance de tout le pays par la construction du *Fort-Impérial*, aujourd'hui *Fort-National*. Mais ce n'était déjà plus que des opérations de police. L'histoire de l'occupation française était déjà entrée dans la période de la colonisation, qui allait être bientôt suivie de celle de la prospérité.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Documents : E. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France*, 1579-1833, tome II ; — Id., *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la cour*, 1577-1830, tome II.

Ces deux ouvrages publiés sous les auspices de la commission des Archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères.

H.-D. DE GRAMMONT, *Correspondance des consuls de France à Alger.*
Mémoires : GÉNÉRAL BERTHEZÈNE, *Dix-huit mois à Alger* (1830-1831) ; — LE MARÉCHAL CLAUZEL, *Observations sur quelques actes de son commandement ;* — LE MARÉCHAL BUGEAUD ; *De l'établissemeut des légions de colons militaires ;* — ID., *De l'établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes ;* — ID., *Relation de la bataille de l'Isly* (Revue des Deux Mondes, mars 1845 ; — ID., *La guerre de montagnes* (Revue des Deux Mondes, avril 1851) ; — LE DUC D'ORLÉANS, *Histoire des campagnes de l'armée d'Afrique ;* — ID., *Récits de campagnes ;* — LE DUC D'AUMALE, *Les zouaves et les chasseurs à pied ;* — ID., *Campagnes en Afrique ;* — LE COLONEL CHURCHILL, *A life of Abd-el-Kader written from his own dictations.* Les tableaux d'HORACE VERNET, au Musée de Versailles, en particulier la *Prise de la Smala,* sont de véritables documents historiques sur la conquête de l'Algérie.

HISTOIRES

FÉRAUD, *L'affaire Bakri* (Revue africaine, nº 73) ; — LE COMTE D'IDEVILLE, *Le maréchal Bugeaud* d'après sa correspondance intime et des documents inédits. — E. DAUDET, *Le duc d'Aumale ;* —*CAMILLE ROUSSET, *La conquête d'Alger;* —*ID., *L'Algérie de 1830 à 1840,* 2 vol., —*ID., *La conquête de l'Algérie de 1841 à 1857,* 2 vol. ; —*GAFFAREL, *L'Algérie. histoire, conquête, colonisation ;* —*MAURICE WAHL, *L'Algérie.*

CHAPITRE XII

LE MINISTÈRE GUIZOT ET LA RÉVOLUTION DU 24 FÉVRIER 1848

1. Le ministère Guizot (1840-1848). — Le système de la corruption.
2. Politique extérieure. — L' « entente cordiale ». — L'affaire Pritchard.
3. Politique intérieure. — Le clergé et l'Université. — Le parti de la réforme.
4. La campagne des banquets. — La Révolution de février 1848.

1. **Le Ministère Guizot (1840-1848).** — Le ministère du 29 octobre 1840 était présidé par le maréchal Soult. Il a pourtant conservé le nom de Guizot, ministre des Affaires étrangères, qui ne devint président du conseil qu'en septembre 1847. Il comprenait encore l'amiral Duperré, Duchatel, Villemain. Il représentait une politique très nette : « le maintien de la paix, partout, toujours, » au dedans et au dehors, pour permettre le développement de la richesse publique. « Croyez-moi, Messieurs, disait Guizot à la Chambre, ne parlons pas à notre patrie de territoires à conquérir, de grandes guerres, de grandes vengeances à exercer. Que la France prospère, qu'elle vive libre, riche, intelligente, sans trouble, nous n'aurons pas à nous plaindre qu'elle manque d'influence dans le monde. »

Le système de la corruption. — Les députés, moins belliqueux à la nouvelle des échecs répétés de Méhémet-Ali, approuverent les premières déclarations pacifiques du nouveau ministère. Pendant sept ans, la majorité lui resta fidèle et l'on entra dans une période de stabilité ministérielle qui fait un contraste remarquable avec les premières années du règne. C'est que Guizot, d'une honnêteté privée scrupuleuse, érigea cependant la corruption en système de gouvernement, à la façon de Robert Walpole autrefois. Les fonctionnaires

pouvaient être députés, et l'État continuait alors de leur payer leur traitement ; on pouvait ainsi suspecter leur indépendance à l'égard du gouvernement ; or il y eut jusqu'à 184 fonctionnaires à la Chambre. Il suffisait de gagner quelques dizaines d'autres députés par des concessions de grandes entreprises, par des intérêts dans les marchés passés par l'État, pour obtenir une majorité dévouée. Le ministère assurait dans le pays l'élection de ses amis et serviteurs en leur permettant de distribuer dans leurs circonscriptions les fonctions lucratives, les bourses, les bureaux de tabac. Ainsi, la majorité ministérielle augmentait à chaque élection. Mais ce n'était plus que « l'assemblée des serviteurs du roi » ; le principe du gouvernement parlementaire était absolument vicié. Guizot commettait ainsi une malhonnêteté politique ; il en fut puni et la monarchie avec lui ; il s'aperçut trop tard qu'il ne suffit pas de capter quelques consciences pour mériter de diriger les affaires de la France.

Un scandale éclatant est resté la flétrissure de ce ministère. Un pair de France, président de Chambre à la Cour de cassation, Teste, ministre des Travaux publics au 29 octobre, avait vendu, au prix de 100.000 francs, la concession des mines de sel gemme de *Gouhenans*, et le corrupteur était un autre pair de France, le général Cubières, deux fois ministre de la Guerre. Ils furent condamnés tous deux à plusieurs années d'emprisonnement.

Le pays supporta pendant sept ans ce régime immoral parce qu'il lui fallut quelque temps pour connaître toute la gravité du mal ; en outre, il se laissa endormir dans une incontestable prospérité matérielle que favorisaient le développement des affaires, la paix, la construction des chemins de fer après la grande loi de 1842, les premiers efforts de colonisation en Algérie et en Océanie. Quand le pays se réveilla de cette torpeur morale, il rejeta sur le régime tout entier le mépris que méritaient les actes de quelques hommes.

2. Politique extérieure. « L'entente cordiale. » — La paix était nécessaire à cette politique mercantile, et aussi à la continuation de la conquête de l'Algérie. C'est pourquoi Guizot, après avoir résolu sans trop de sacrifices la crise

orientale, s'efforça de refaire l'*entente cordiale* avec l'Angleterre, la seule des grandes puissances qui parût alors disposée à se rapprocher de la monarchie de Juillet. La jeune reine Victoria fut reçue au château d'Eu par Louis-Philippe, qui lui rendit sa visite à Londres. Cette alliance avec l'Angleterre resta très impopulaire en France, et l'on accusa maintes fois le gouvernement d'y sacrifier la dignité du pays.

Ce fut d'abord à propos du *droit de visite*. Le congrès de Vienne en 1815 avait proclamé comme principe du droit public l'abolition de la traite des noirs ; il avait en outre établi pour les vaisseaux de guerre de toutes nationalités le droit de visiter les navires de commerce sur les côtes d'Afrique. Le droit devait être en apparence égal pour tous ; en fait, la supériorité numérique de la flotte anglaise transformait ce droit de visite en une sorte de contrôle général de la marine anglaise sur les autres marines marchandes. Aussi Louis XVIII et Charles X s'étaient-ils constamment refusés à admettre le droit de visite. La monarchie de Juillet, au contraire, l'avait admis en 1831, et avait signé en ce sens avec l'Angleterre une convention qui avait été renouvelée en 1833. Le 29 mai 1841, pour resserrer l'entente cordiale compromise l'année précédente, Guizot consentit à étendre le droit de visite, limité jusque-là aux côtes d'Afrique, à tout l'océan Atlantique. La Chambre protesta avec énergie ; presque à l'unanimité elle refusa d'approuver cette convention et exigea la dénonciation des deux conventions de 1831 et 1833 ; elles furent en effet supprimées en 1845 après de laborieuses négociations. En juin 1842, Guizot fit prononcer la dissolution de la Chambre ; les élections lui assurèrent une majorité plus docile. On le vit lors de l'affaire Pritchard.

L'affaire Pritchard. — En 1842, la France annexa à son domaine colonial Grand-Bassam et Assinie, Nossi-Bé, les Marquises ; la reine Pomaré, des îles Taïti, reconnut le protectorat français, qui lui fut imposé par l'amiral Dupetit-Thouars. L'Angleterre s'inquiéta de ces succès. Un certain Pritchard, sujet anglais, établi depuis longtemps à Taïti, à

la fois missionnaire, consul et pharmacien, excita les indigènes à la révolte; le drapeau tricolore fut insulté, abattu. Dupetit-Thouars revint, supprima le protectorat et annexa l'île. Le gouvernement anglais demanda à Guizot de désavouer l'amiral, qui reçut l'ordre de revenir au protectorat. L'opinion publique n'approuva pas cette faiblesse du ministère. Lamartine déclarait à ce sujet qu'il comprenait la nécessité de la paix, mais qu'il fallait « la paix digne et solide, une paix française, non pas une paix anglaise ».

Mais ce ne fut pas tout. Pritchard recommença ses intrigues à Taïti, provoqua un soulèvement qui coûta la vie à quelques matelots français. Le lieutenant d'Aubigny le fit saisir et le retint neuf jours prisonnier dans la cale de son vaisseau. Les Anglais s'indignèrent, réclamèrent une réparation. Guizot offrit une « équitable indemnité, à raison des dommages et des souffrances qu'avait pu endurer le personnage ». Dans le même temps, la France, toujours pour ne pas mécontenter l'Angleterre, renonçait à tirer parti de la victoire de l'Isly et à exiger du Maroc même une indemnité de guerre, sous prétexte, comme disait Guizot, qu'elle était « assez riche pour payer sa gloire ». Néanmoins, il se trouva à la Chambre de nombreux députés pour protester contre une pareille politique. Lors de la discussion de l'adresse de 1845, la majorité se déclara « satisfaite » des explications du ministre. Mais cette majorité était de 8 voix et les 9 ministres avaient voté. Guizot offrit sa démission au roi qui ne l'accepta pas.

Tout cela finit par compromettre sérieusement l'entente cordiale. Elle ne résista point au succès que Guizot obtint dans la question des *mariages espagnols*, que l'Angleterre avait voulu empêcher : lord Palmerston, revenu au ministère, ne pardonna pas au gouvernement français l'échec qu'il venait de subir. Guizot se trouva isolé en Europe; il se montra disposé à un rapprochement avec les puissances du centre. En 1846, sous prétexte que la *République de Cracovie* était devenue le refuge de tous les Polonais mécontents, un vrai repaire de conspirateurs, les trois puissances co-partageantes s'entendirent pour la supprimer. Elles envoyèrent des troupes à Cracovie, en mai, et, le 11 novembre, la petite république fut déclarée partie intégrante de l'em-

pire autrichien. L'Autriche accorda quelques indemnités à la Prusse et à la Russie. Guizot ne put rien faire pour empêcher cette violation des traités de 1815. Il s'efforça même de s'entendre avec Metternich, et donna l'appui moral de la France aux cantons catholiques de la Suisse qui, réunis en association (*Sonderbund*), prenaient les armes contre la Confédération pour défendre les jésuites. Il se tournait vers les souverains de droit divin, persuadé qu'il ne pouvait ainsi que fortifier la monarchie de Juillet de la force morale des vieilles puissances monarchiques. C'eût été effacer de l'histoire de France la Révolution de 1830.

3. Politique intérieure. Le Clergé et l'Université. — L'ordre régnait au dedans. Mais il n'était qu'apparent, et le gouvernement de Louis-Philippe perdait d'année en année la popularité qu'il avait eue au début et qui lui aurait été bien plus utile que l'alliance autrichienne. Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, fils aîné du roi, mourut d'un accident de voiture; il était très aimé. Il laissait un fils, le comte de Paris; une loi décida que la régence, en cas de vacance du trône, appartiendrait au duc de Nemours, bien moins populaire que son frère : c'était un lien qui se brisait entre la nation et la dynastie. En 1844, quelques députés légitimistes, avec Berryer, allèrent solennellement présenter leurs hommages au comte de Chambord, en sa résidence de *Belgravia-Square;* ils furent « flétris » par un vote de la Chambre. Ils donnèrent leur démission et furent réélus à de fortes majorités.

Cependant, profitant des dispositions réactionnaires qui se manifestaient autour du trône, le clergé reprenait sa campagne interrompue par la Révolution de Juillet. Au lieu de s'appuyer sur le trône, de lier sa cause à une forme quelconque de gouvernement, il voulut gagner le peuple lui-même, emprunter à la Révolution ses armes pour s'emparer du pouvoir. Il réclama la liberté de l'enseignement, qui fut dès lors son principal et puissant moyen d'action. C'est pourquoi les journaux cléricaux, l'*Ami de la religion*, la *Gazette de France*, l'*Univers*, commencèrent contre l'Université, vers 1840, la plus odieuse campagne. Elle y fut com-

munément traitée « d'école de pestilence, sentine de tous les vices, impure vermine »; on accusait ses maîtres de « faire un horrible carnage d'âmes, d'enseigner le vol, le bouleversement de la société, le parricide, de faire l'apologie des égorgeurs de 93, de transformer les enfants en animaux immondes et en bêtes féroces ». Le gouvernement n'osait pas défendre l'Université, ni lui permettre de se défendre. Même Villemain, en son nom, présenta à la Chambre un projet de loi où, tout en maintenant les établissements libres sous la surveillance de l'Université, il supprimait l'autorisation préalable jusque-là nécessaire pour ouvrir des établissements d'instruction. La Chambre ne voulut pas discuter cette proposition.

L'Université avait encore des défenseurs éloquents, passionnés. Thiers obtint en 1845 la fermeture de quelques noviciats de Jésuites, et réclama encore une fois contre eux « l'exécution des lois de l'État ». Mais cela n'empêcha pas la bourgeoisie de commencer de faire élever ses filles dans les couvents, ses fils dans les établissements religieux, par crainte des doctrines révolutionnaires dont on lui disait que l'Université était pénétrée.

Le parti de la Réforme. — Le parti républicain d'ailleurs n'avait pas désarmé. La Chambre, grâce au système de corruption pratiqué par Guizot, ne représentait plus le pays. même le pays légal, et tout l'effort de l'opposition se porta par suite sur la *Réforme électorale et parlementaire,* qui pouvait être, dans la pensée de quelques-uns, l'instrument de l'amélioration des conditions sociales. En effet, des républicains et des socialistes se groupèrent en 1843 pour fonder un grand journal, organe de l'opposition, la *Réforme :* ses principaux inspirateurs étaient Flocon, François et Etienne Arago, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Godefroy Cavaignac. Le programme fut rédigé par Louis Blanc; on y trouvait ces formules : « Les travailleurs ont été esclaves; ils ont été serfs; ils sont aujourd'hui salariés; il faut tendre à les faire passer à l'état d'associés. C'est à l'État de prendre l'initiative des réformes industrielles propres à amener une organisation du travail qui élève les travailleurs de la condition de salariés à

celle d'associés. Au citoyen vigoureux et bien portant, l'État doit le travail ; au vieillard et à l'infirme, il doit aide et protection. Ce résultat ne saurait être atteint que par l'action d'un pouvoir démocratique. Un pouvoir démocratique est celui qui a la souveraineté du peuple pour principe, le suffrage universel pour origine et pour but la réalisation de cette formule : « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Sans adopter tout ce vaste programme, l'opposition libérale se concentra de bonne heure autour de la question de la réforme : elle demanda que les fonctionnaires ne pussent être députés, que le cens électoral fût abaissé à 100 francs, que les capacités fussent admises à voter sans condition de cens. Cela même aurait compromis la solidité du ministère Guizot; il se refusa à la moindre concession; il s'en tint à la politique de l'immobilité. « A vous entendre, disait Lamartine, le génie des hommes politiques ne consiste qu'en une seule chose, à se poser sur une situation que le hasard ou une révolution leur a faite et à y rester immobiles, inertes, implacables à toute amélioration. Si c'était là en effet tout le génie de l'homme d'État chargé de diriger un gouvernement, mais il n'y aurait pas besoin d'homme d'État, une borne y suffirait. » L'épithète de « conservateurs-bornes » en resta aux députés de la majorité qui, aussi obstinément que le ministre, d'une année à l'autre, repoussaient toute proposition de réforme. Le roi Louis-Philippe, vieilli, sentant ses jours comptés, voulait laisser à son successeur la solution de ces difficultés.

4. **La campagne des banquets.** — En 1847 enfin, pour créer un grand mouvement d'opinion, l'opposition organisa la campagne des banquets, où les orateurs devaient expliquer la nécessité de la réforme et faire signer en ce sens une immense pétition nationale. Il y eut, à la tête de ce mouvement, même des amis de la dynastie, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, DE RÉMUSAT; les républicains marchèrent avec eux.

Le premier banquet eut lieu à Paris, au *Château-Rouge*, le 10 juillet 1847 : on y but « à l'amélioration du sort des classes laborieuses ». A Châlons, on porta un toast à la Con-

vention. A Mâcon surtout, Lamartine prononça un éloquent discours : « Si la royauté, disait-il en finissant, s'entoure d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier, si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies et aux hontes de la corruption, si elle parvient à faire d'une

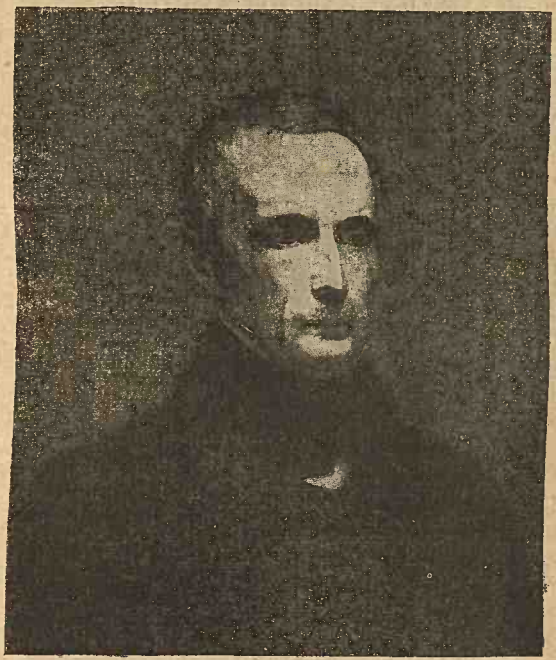

Lamartine, d'après Ary Scheffer (Musée de Versailles).

nation de citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères des plus sordides faveurs, si elle fait rougir la France de ses vices officiels, elle tombera, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tombera, non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège,

et, après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique, vous aurez la révolution du mépris. » Dans la famille royale même on s'inquiétait, on blâmait le roi ; le prince de Joinville, dans une lettre au duc de Nemours, reprochait à son père « d'avoir faussé les institutions constitutionnelles », et il était effrayé de l'avenir.

La Révolution de février 1848. — A l'ouverture de la session des Chambres, en janvier 1848, les débats furent aussitôt très violents autour de l'adresse. Le ministère l'emporta encore, déclara qu'il « ne céderait pas d'une ligne ». Un banquet réformiste était préparé, dans le 12e arrondissement, pour le 22 février. Le gouvernement l'interdit. Une masse énorme d'ouvriers et d'étudiants se réunit ce jour-là sur la place de la Concorde, chantant la Marseillaise, criant : « Vive la réforme ! » Il y eut quelques bousculades, quelques chaises brisées et brûlées au jardin des Tuileries, rien de grave.

Mais le matin du 23, des barricades s'élevèrent dans les quartiers de l'Est, autour des rues Saint-Martin et Saint-Denis. Le gouvernement appela la garde nationale aux armes ; mais beaucoup de gardes nationaux étaient hostiles à Guizot, devenu en septembre 1847 président du conseil ; ils parcoururent les rues insurgées en criant : « Vive la réforme ! A bas Guizot ! » L'insurrection gagna les quartiers de l'Ouest. Louis-Philippe, habitué à regarder la garde nationale comme la représentation de l'opinion, céda aussitôt, accepta la démission de Guizot et promit la constitution d'un ministère Molé. C'était la victoire du parti de la Réforme ; la révolution ne semblait pas devoir aller plus loin.

Une catastrophe imprévue en précipita le dénouement. Dans la soirée du 23, une bande passait sur le *boulevard des Capucines*, devant le ministère des Affaires étrangères gardé par des troupes. Des cris, des menaces furent lancés contre Guizot. Un coup de pistolet partit. Le commandant du détachement ordonna à ses soldats de faire feu sur la foule ; cette décharge fit 23 morts, 30 blessés. La stupeur fit bientôt place à l'indignation ; le peuple releva les cadavres, où il y

avait des femmes et des enfants, les mit sur un tombereau, les promena dans Paris toute la nuit, à la lueur des torches, criant : « Vive la République ! »

Au matin du 24, tout Paris était couvert de barricades. Le roi ne put former un ministère Molé ; il se résigna à un ministère Thiers-Odilon Barrot et annonça la dissolution de la Chambre pour procéder à des élections générales. Ces concessions ne furent pas accueillies ; les insurgés disaient : « Louis-Philippe nous fait massacrer comme Charles X ; qu'il aille rejoindre Charles X. » La foule cernait les Tuileries, autour desquelles le roi avait fait replier les troupes et les bataillons fidèles de la garde nationale. Le roi se montra à cheval dans la cour du Carrousel ; il fut accueilli par un cri unanime de « Vive la Réforme ! » Il rentra aux Tuileries découragé. Il abdiqua en faveur de son petit-fils le comte de Paris, et quitta le palais dans une voiture fermée, entourée de quelques cuirassiers d'escorte. Le peuple entra aux Tuileries, et démolit le trône. La duchesse d'Orléans conduisit son fils à la Chambre ; les députés proclamèrent roi le comte de Paris et attribuèrent la régence à sa mère. Mais la foule alors envahit la Chambre, criant : « A bas la royauté ! » Les députés républicains proposèrent de former un gouvernement provisoire dont les noms furent acclamés par le peuple. Pendant ce temps-là, les républicains, maîtres de l'Hôtel de Ville, y installaient quelques-uns de leurs chefs. Les élus du Palais-Bourbon se rendirent auprès de ceux de l'Hôtel de Ville, se confondirent avec eux, et tous, aux acclamations enthousiastes de la population de Paris, proclamèrent la République.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les sources, documents parlementaires, mémoires, journaux, voir la Bibliographie du chapitre II.

Louis Blanc, *De l'organisation du travail.* — Montalembert, *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement ;* — Id., *Trois discours sur la liberté de l'Église, la liberté d'enseignement et la liberté des ordres monastiques ;* — Id., *Des intérêts catholiques au XIXe siècle.* — *Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, V, VI, VII. — Élias Regnault, *Histoire de huit ans (1840-1848).* — A. Leroy-Beaulieu, *Les catholiques libéraux de 1830 à nos jours.* —

De Riancey, *Histoire critique de la liberté d'enseignement en France*, 2 vol. — D'Haussonville, *Lacordaire*. — Vicomte de Meaux, *Montalembert*. — *Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1848* : 2e partie, chap. v, l'Église et l'Université.

Sur la Révolution : Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol. — *Daniel Stern (comtesse d'Agout), *Histoire de la Révolution de 1848*, 3 vol. — *Ch. Seignobos, *La Révolution de 1848* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, t. XI, chap. 1er).

LIVRE II

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LES GUERRES NATIONALES (1848-1870)

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN EUROPE

1. L'esprit révolutionnaire en Autriche, en Italie et en Allemagne avant 1848.
2. La Révolution à Vienne, en Italie et en Allemagne (printemps 1848).
3. Premières répressions à Prague, Vienne, Milan.
4. La République en Hongrie et en Italie. — Le Parlement germanique.
5. La politique de Schwarzenberg. — Défaite des Hongrois et des Italiens.
6. La politique prussienne. — L'Union restreinte. — Le système Bach en Autriche.

1. **L'esprit révolutionnaire en Autriche, en Italie et en Allemagne avant 1848.** — La période qui s'étend de 1848 à 1870 fut extrêmement active, comparable à celle de 1789 à 1815. Ce fut en effet une nouvelle période révolutionnaire, pendant laquelle les peuples, fatigués de l'oppression du système Metternich, secouèrent le joug, et, le plus souvent encore avec l'appui de la France, conquirent leur indépendance. La France allait être encore une fois victime des idées pour lesquelles elle allait verser son sang.

Au commencement de l'année 1848, Metternich régnait toujours sur l'Europe centrale ; il avait réussi à y contenir tous les mouvements révolutionnaires, et, s'il avait vu la Révolution recommencer son œuvre dans l'Ouest du continent, il avait écarté le mal de l'Italie et de l'Allemagne comme de l'Autriche ; il avait eu même la satisfaction d'attirer Guizot dans son alliance ; c'avait été comme une façon de « museler le tigre ».

Cependant la paix dans tous ces pays était plus apparente que réelle; sous le lourd joug du chancelier, même les peuples de l'Autriche s'agitaient; ils étaient nombreux, ils avaient pris conscience de leur personnalité, ils voulaient être libres. En Hongrie, « le sang d'Attila s'était réveillé, » et les Hongrois réclamaient de nouveau leur autonomie. La diète nationale de Buda-Pest, en 1825-1829, voulut employer la langue magyare comme langue officielle de ses délibérations. Louis Kossuth rédigea en magyar la *Gazette de la Diète*. La question linguistique est toujours la forme sous laquelle se présentent parmi ces peuples, les prétentions à l'autonomie. Les Tchèques de Bohême voulaient aussi restaurer la couronne de saint Wenceslas; ils défendaient, à l'Université de *Prague*, les droits de la langue tchèque contre le monopole de l'allemand. Le poète Kollar chantait : « Quelle est donc cette belle jeune fille qui court dans les champs ? Elle doit être bien pauvre, pour porter ainsi une robe rapiécée de plusieurs étoffes. — C'est notre Bohême bigarrée de colons étrangers. » — Et encore : « Oh ! si nos peuples slaves étaient de l'or, de l'argent, du cuivre, je les fondrais en une seule statue. De la Russie je ferais les mains, des Polonais le buste, des Tchèques les bras et la tête, et des Serbes les pieds. Les tribus secondaires, les Wendes de la Lusace, les Silésiens, les Croates, les Slovaques, seraient les vêtements et les armes. L'Europe s'agenouillerait devant cette idole, dont la tête dépasserait les nuages et dont les pas franchiraient le monde. »

Les Slaves du Sud entendaient ce langage, disposés à s'enrôler dans le grand mouvement panslaviste qui pouvait mettre l'Autriche en lambeaux. Metternich avait été heureux de pouvoir reformer en 1846 la Sainte-Alliance contre-révolutionnaire aux dépens de la petite république de Cracovie; il crut peut-être avoir éteint le foyer de la Révolution.

Mais il en naissait d'autres partout, et de plus redoutables. Le « risorgimento » (réveil) italien se développait dans toute la péninsule, malgré le despotisme du roi des Deux-Siciles et l'obscurantisme du pape Grégoire XVI. Mazzini rêvait de République italienne, ou même universelle. Le roi de Piémont Charles-Albert, chef de la branche cadette de Savoie-

Carignan, qui avait succédé à son cousin Charles-Félix en 1831, préparait l'avenir de sa maison, supprimait les juridictions féodales, construisait des chemins de fer, fondait des sociétés agricoles, organisait une union douanière avec Rome et la Toscane, parlait de l'indépendance italienne, voulait monter à cheval avec ses fils pour cette sainte cause.

Même à Rome, le successeur de Grégoire XVI, le cardinal Mastaï-Ferretti, élu pape le 17 juin 1846, sous le nom de Pie IX, donnait les plus grandes espérances à l'opinion libérale, « ouvrait le sillon », renvoyait sa garde suisse, délivrait les prisonniers d'Inquisition, créait une sorte de Parlement, une Consulte d'État.

A Naples, le gouvernement était sans cesse obligé de réprimer quelque mouvement populaire, par exemple à Reggio, à Messine, en novembre 1847 ; à Palerme, le 12 janvier 1848, tout le peuple se souleva « au nom de sainte Rosalie, patronne de Palerme. » Naples suivit cet exemple ; le roi promit de reprendre la constitution de 1812. Le 15 février, le grand-duc Léopold de Toscane dut faire des promesses analogues. D'un bout à l'autre de la péninsule, le mouvement libéral se propageait comme une traînée de poudre. Le 17 février, Charles-Albert promulguait le *Statut fondamental*, qui est devenu plus tard la constitution du royaume d'Italie ; il organisait un mécanisme parlementaire formé d'un ministère responsable devant les Chambres, d'un Sénat viager nommé par le roi et d'une Chambre des députés élue par des électeurs censitaires ; le cens était seulement de 20 à 40 francs suivant les pays. Toute l'Italie était donc prête pour la Révolution ; la nouvelle des événements de Paris et de Vienne fut comme « un vent impétueux tombant sur un brasier. »

L'Allemagne n'était pas plus docile aux doctrines de la Restauration. Quelques petits États avaient reçu des libertés de leurs souverains, en dépit des obstacles que la diète s'efforçait d'apporter aux progrès du gouvernement constitutionnel. L'Autriche, qui dominait toujours à la diète, n'en était que plus impopulaire de jour en jour et accumulait sur elle des haines violentes dont la Prusse profitait. Car l'Allemagne avait toujours la passion de l'unité nationale, où elle voyait

la garantie de son indépendance et de sa grandeur. Cependant, grâce à la paix, grâce à la construction des chemins de fer, les rapports commerciaux se multipliaient entre les États allemands, rapprochaient les intérêts, les sympathies, contribuaient à l'unité. Les droits de douanes établis à la frontière de chaque État rendaient ces relations pénibles, onéreuses. La Prusse prit l'initiative de leur suppression : elle fonda en 1829 un *Zollverein* ou *Union douanière* avec les principautés de Schwarzbourg, les deux Hesses, la Saxe, enclavés au milieu de ses provinces. Le Wurtemberg, la Bavière, le grand-duché de Bade suivirent cet exemple et formèrent entre eux une autre union douanière. En 1833, la Prusse obtint la fusion de ces deux associations en un seul Zollverein allemand. Ce fut un gros succès pour elle; car c'eût été sans doute un obstacle redoutable à ses ambitions que la constitution d'une Allemagne moyenne, purement allemande, entre l'Elbe, le Rhin et le Danube. D'autre part, l'Autriche, malgré ses insistances, même ses menaces, ne fut pas admise dans le Zollverein, à cause de la trop grande étendue de ses possessions non-allemandes. La grande secousse de 1840, les passions patriotiques surexcitées par la menace d'une nouvelle guerre contre la France, contribuèrent encore à resserrer tous les Allemands dans l'unité d'un grand parti national, dont l'élément principal était la Prusse.

2. **La Révolution à Vienne, en Italie, en Allemagne** (printemps 1848). — C'est pour toutes ces raisons que la Révolution de 1848 ne fut pas particulière à la France. Elle ne fut nullement encouragée par la République française hors de ses frontières; en effet, LAMARTINE, chargé des Affaires étrangères dans le gouvernement provisoire, adressa aussitôt aux agents diplomatiques placés sous ses ordres une circulaire très digne, mais pacifique : « La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde... La République ne fera point de propagande sourde et incendiaire chez ses voisins; elle sait qu'il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol. Mais elle exercera, par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle

espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme, le prosélytisme de l'estime et de la sympathie. » Il n'en est pas moins vrai que la Révolution de Février à Paris eut à travers l'Europe un retentissement considérable et fut le signal d'une gigantesque explosion révolutionnaire.

Le 13 mars, à Vienne, à l'occasion de la réunion des États de la Basse-Autriche, le peuple se soulève, se bat contre la troupe, la refoule, exige la démission de Metternich, qui se déguise, s'enfuit dans une voiture de blanchisseuse, se retire à Londres, comme Guizot. L'empereur Ferdinand Ier accorde à ses sujets une constitution ; ils la trouvent insuffisante, redressent leurs barricades ; il est obligé de promettre l'établissement du suffrage universel et la convocation d'une Constituante, qui se réunit le 22 juillet, et commença aussitôt ses délibérations.

Le 2 juin, un congrès slave se tint à Prague ; il y fut question de la fondation d'un État tchéque indépendant. La diète de Hongrie demanda dès le 15 mars un ministère particulier ; l'empereur dut y consentir, et Louis Batthyany fut le président de ce premier ministère hongrois.

L'Italie tout entière se lève à la nouvelle de ces événements. La Révolution éclate à Milan ; la population livre bataille aux troupes autrichiennes pendant trois jours, du 19 au 21 mars. Le gouverneur autrichien Radetzki est chassé de la ville ; il se retire en bon ordre, disant aux insurgés : « Au revoir, Messieurs ! » Derrière lui, Venise se soulève, se délivre de sa garnison autrichienne, proclame la République, et met à la tête de son gouvernement un grand patriote, le juif Daniele Manin, avec le titre de président. Les Autrichiens s'enferment, se retranchent dans le quadrilatère, menacés de toutes parts par l'irruption soudaine du flot révolutionnaire. Car l'enthousiasme est unanime d'un bout à l'autre de la péninsule. On crie partout : « Le moment est venu ! Dieu le veut ! » Charles-Albert espère en profiter pour faire l'Italie à son profit ; il franchit le Tessin le 24 mars ; il refuse les secours que lui offre la France : « Italia fara da se, dit-il ; l'Italie agira toute seule. » Il est accueilli en triomphe à Milan ; il continue sa marche vers le Mincio. Les peuples obligent leurs souverains à l'aider ; Ferdinand de

Naples, très préoccupé du mouvement séparatiste qui se manifeste en Sicile, envoie cependant Pépé et 15.000 hommes au nord; le pape laisse ses troupes, sous le général Durando, prendre part aux opérations contre les Autrichiens dans la vallée du Pô. C'est toute l'Italie qui se jette d'une seule masse contre la domination étrangère. Charles-Albert arrive sur le Mincio ; le 29 mai, Radetzki attaque, à *Goïto*, est battu, grâce à la bravoure de Victor-Emmanuel, prince royal de Piémont, et est rejeté vers l'Adige.

L'Italie triomphe par le Piémont; les Siciliens offrent la couronne de Palerme au duc de Gênes, second fils de Charles-Albert.

Même révolution en Allemagne. Ce fut « l'année folle », comme on a dit, toute remplie d'une « ivresse idyllique ». Ce fut l'explosion des sentiments comprimés depuis 1815. Le 3 février 1847, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, malgré la répugnance qu'il éprouvait « à mettre un papier entre son peuple et lui », avait promulgué une patente instituant un *Landtag*, composé de députés des États provinciaux. Cela n'empêcha point la Révolution de 1848 d'éclater à Berlin. Le 18 mars, le peuple se soulève, engage la lutte contre les troupes qui, surprises, sont presque partout refoulées; la bataille dure toute la nuit, continue le lendemain. Le roi cède, paraît à son balcon pour saluer les cadavres des hommes du peuple qui ont été tués pendant le combat, promet une constitution, la convocation d'une assemblée nationale, se laisse même acclamer par les étudiants de l'Université comme empereur d'Allemagne.

Le mouvement unitaire allemand fut plus intéressant et ne coûta pas d'abord une goutte de sang. Le 5 mars, cinquante et un libéraux se réunirent à *Heidelberg*, pour faire l'Allemagne sous les plis du drapeau national, noir, rouge et or. Sous la présidence de M. de Gagern, ils prirent l'initiative de convoquer un parlement provisoire, où ils appelèrent tous les députés ayant siégé dans une chambre de l'un des États allemands; il en vint 5 ou 600; pour la plupart ils appartenaient aux États de l'Allemagne du Sud, qui seuls avaient obtenu quelques libertés de leurs souverains. Ce *Vor-Parlament* siégea à Francfort du 31 mars au 4 avril 1848;

il décida la réunion d'un *Parlement germanique* élu au suffrage universel.

En mai, cette première représentation nationale de l'Allemagne se réunit à Francfort, sous la présidence de M. de Gagern : « L'Allemagne veut être une, disait-il en prenant possession du fauteuil ; elle veut être un grand empire régi par la volonté nationale, avec le concours de toutes les classes de citoyens et de tous les gouvernements. » La diète fut dissoute le 12 juillet. Un gouvernement provisoire de l'Allemagne fut immédiatement constitué, sous la présidence de l'archiduc Jean d'Autriche, avec le titre de *vicaire de l'Empire*. Le moment était solennel pour l'Allemagne et pour l'Europe. L'empire allemand parut sur le point de se faire autrement que par le fer et le sang.

Tout ce printemps merveilleux de l'année 1848 semblait être le printemps de la liberté de l'Europe : partout le despotisme accablé, les peuples délivrés, la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne nées ensemble à l'indépendance et déliées du même joug.

3. **Premières répressions à Prague, Vienne, Milan.** — Puis vinrent les difficultés. Prague n'échappa que six jours à la domination autrichienne. Le prince de Windischgrætz y conduisit une armée, bombarda et réduisit la ville, dispersa le congrès tchèque.

Le ministère hongrois de Louis Batthyany ne fut pas obéi de toutes les populations de la plaine danubienne, car elles ne sont pas toutes hongroises ; les Transylvains sont en partie Roumains ; les Croates sont de race slave. Les uns et les autres refusèrent de reconnaître le gouvernement de Buda-Pest, à la fois par haine des Magyars et par jalousie d'indépendance. Même ils lui déclarèrent la guerre. Le ban des Croates, Jellachich, conduisit une armée de 40.000 hommes contre Buda-Pest, fut soutenu secrètement d'abord, puis ouvertement, par l'empereur Ferdinand, dont on disait : « Le roi de Hongrie se fait la guerre à lui-même comme roi de Croatie, tout en restant neutre comme empereur d'Autriche. » Le premier ministre hongrois Louis Batthyany ne voulut pas combattre contre son souverain ; il donna sa démission, et, le 28 sep-

tembre 1848, le général autrichien LAMBERG arriva à Pest pour dissoudre la diète. La Hongrie paraissait une première fois réduite à l'obéissance ; ce ne fut pas pour longtemps.

Cependant à Vienne la Constituante continuait ses travaux, laborieusement, car il n'est point facile de donner une constitution à l'empire d'Autriche. Le 6 octobre, comme l'empereur voulait envoyer des renforts à Jellachich, la population de Vienne, favorable aux Hongrois, s'y opposa, se souleva, dressa partout des barricades, tua le ministre de la guerre, comte LATOUR, chassa les troupes impériales. L'empereur dut fuir et se réfugier à Olmütz. Il envoya aussitôt contre sa capitale rebelle les deux armées de Windischgrætz et de Jellachich. Vienne fut bombardée, prise d'assaut le 1er novembre 1848 ; une partie de la garde nationale, beaucoup d'étudiants furent massacrés ; l'Assemblée Constituante fut dissoute, le pouvoir impérial rétabli. Cependant Ferdinand Ier abdiqua le 2 décembre 1848, en faveur de son neveu FRANÇOIS-JOSEPH, qui, n'ayant fait aucune promesse à ses sujets, n'allait être embarrassé d'aucuns scrupules dans la répression.

Déjà d'ailleurs la Révolution était vaincue en Italie. La victoire de Charles-Albert à Goïto n'avait pas eu de lendemain. Radetzki avait reçu des renforts, amenés surtout d'Istrie par son collègue, le maréchal NUGENT ; Ferdinand de Naples, Pie IX, inquiets des progrès du Piémont, avaient rappelé leurs troupes, En juillet 1848 Radetzki reprit l'offensive ; le 24, il battit complètement les Piémontais à *Custozza*, les rejeta en désordre à travers la Lombardie, rentra derrière eux dans Milan.

La contre-révolution, au mois de novembre 1848, était redevenue maîtresse de Prague, de Milan, de Vienne, trois forteresses dressées en face des peuples rebelles, pour les contenir d'abord, peut-être ensuite pour les dompter.

4. La République en Hongrie et en Italie. Le parlement germanique. — Pourtant, pendant tout l'hiver qui suivit, l'effort révolutionnaire se soutint avec des succès importants. Après la démission de Batthyany, les Hongrois se soulevèrent de nouveau, chassèrent encore les Autrichiens de Pest, tuèrent leur chef le comte Lamberg et formèrent un *Comité de dé-*

fense dont Kossuth fut le président. Tous les Hongrois habitant l'étranger furent invités à venir au secours de leur patrie ; beaucoup qui étaient soldats dans les garnisons autrichiennes en Galicie, en Italie, en Bohême, accoururent malgré tous les obstacles. Après l'abdication de l'empereur Ferdinand, la diète hongroise refusa de reconnaître son successeur François-Joseph ; dans un manifeste du 4 mars 1849, celui-ci déclara qu'il ferait de la Hongrie une simple province autrichienne. La diète y répondit en proclamant la déchéance des Habsbourg, l'indépendance de la *République hongroise* et Kossuth président (14 avril).

Kossuth, au milieu d'un grand enthousiasme, décréta la patrie en danger et une levée de 50.000 hommes. Les généraux polonais Bem, Dembinski, vinrent rejoindre le général hongrois Gœrgey. Gœrgey remporta sur les Autrichiens et les Croates de nombreux succès, délivra Pest, d'où la diète avait dû se retirer un moment. Bem reconquit toute la Transylvanie, repoussa les Croates vers le sud, acheva la libération de tout le pays hongrois dans ses plus larges limites. En mai 1849, la République hongroise était triomphante.

En Italie, les libéraux se relevèrent aussi de la défaite de Charles-Albert à Custozza. Pourtant les souverains, que le mouvement révolutionnaire inquiétait désormais, refusèrent de continuer la lutte contre l'Autriche ; le pape rappela son général Durando, le roi des Deux-Siciles rappela Pépé ; celui-ci refusa d'obéir et se mit au service de la République de Venise : mais ses troupes furent plus dociles, retournèrent à Naples, furent employées à la répression de l'insurrection de Messine. Ce fut une répression cruelle. Filangieri bombarda cruellement la ville, ce qui valut au roi Ferdinand le surnom de « roi Bomba ». Puis il dirigea à travers les rues un sanglant combat, suivi d'un pillage général. L'exécution de Messine retentit douloureusement dans toute l'Italie ; les patriotes en retrouvèrent le souvenir dix ans après.

Pie IX ne resta point longtemps fidèle à ses velléités libérales. Son ministre M. de Rossi, ancien ambassadeur de France à Rome, préparait un projet de ligue des princes italiens, la constitution d'une confédération italienne, capable d'assurer l'indépendance de la péninsule. Mais il était

hautain, antipathique même à ses partisans ; le 15 novembre 1848, il fut assassiné. Ce fut un coup funeste pour le libéralisme de Pie IX. Il rompit tout de suite avec les promesses qu'il avait faites ; il rentra dans la voie de l'absolutisme. Une émeute éclata ; le pape entendit la fusillade sous les fenêtres de son palais ; il fut obligé de prendre un ministère parmi les chefs de l'insurrection ; mais, à la première occasion, il s'enfuit ; il se retira à Gaète, le 24 novembre, auprès du roi de Naples Ferdinand. Une junte provisoire à Rome décida la réunion d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel. Elle se réunit le 9 février 1849, déclara la papauté déchue du gouvernement temporel des États romains et proclama la *République démocratique*. Le pouvoir exécutif fut confié à des triumvirs : Mazzini, Armellini et Saffi. Garibaldi prit le commandement de l'armée romaine.

La République gagna aussi la Toscane. Le grand-duc Léopold s'enfuit ; un gouvernement provisoire, présidé par Guerrazzi, proclama la République et convoqua une Assemblée Constituante. Guerrazzi se mit aussitôt en relations avec Mazzini, pour une alliance, ou peut-être même une fusion des deux Républiques voisines. L'enthousiasme démocratique était grand dans toute l'Italie centrale ; Mazzini croyait prochaine la réalisation de la Jeune-Italie qu'il rêvait ; après la Rome des empereurs, après la Rome des papes, déjà la Rome du peuple était née : il n'y avait plus qu'à la faire vivre.

L'Allemagne aussi acheva dans ce laborieux hiver son unité nationale. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, octroya, le 5 décembre 1848, la *constitution* qu'il avait promise pendant les journées de mars ; c'est la constitution que la Prusse a gardée depuis et dans laquelle d'ailleurs les libertés politiques sont assez restreintes. Elle institue une diète de deux Chambres : la Chambre des seigneurs nommée par le roi, et le *Landtag*, organisé, sous des apparences libérales, de façon à assurer l'influence prépondérante aux propriétaires fonciers ; en effet, le système électoral est fondé sur le suffrage universel ; tous les citoyens prussiens sont électeurs ; mais ils sont divisés en trois classes selon le chiffre des impôts fonciers : chaque classe représente un

même chiffre d'impôt; ainsi la première, où sont réunis les grands propriétaires, est peu nombreuse; la seconde renferme un plus grand nombre de membres; et le troisième groupe l'énorme quantité de tous les petits propriétaires du royaume. Or, chaque classe désigne le même nombre d'électeurs secondaires, chargés enfin de nommer les députés. C'était un moyen fort ingénieux de rendre le suffrage universel inoffensif; il rappelle le système des centuries dans l'ancienne République romaine. D'ailleurs la constitution prussienne n'admet que le scrutin oral; car « il faut avoir le courage de ses opinions », avait déclaré le roi.

Le Parlement germanique de Francfort continuait ses laborieuses délibérations. Au nom du principe des nationalités, il refusa d'admettre l'Autriche dans l'empire allemand, pour ne pas y introduire des races étrangères. L'archiduc Jean donna alors sa démission de vicaire de l'Empire, et il fallut dès lors compter avec l'hostilité du gouvernement autrichien : il est vrai qu'il avait alors des préoccupations capables de le détourner quelque temps encore de l'Allemagne. Le Parlement put achever son œuvre constitutionnelle : il réserva le pouvoir législatif à une *Assemblée Nationale* qui serait élue au suffrage universel, et le pouvoir exécutif à un *chef fédéral* assisté de ministres responsables. Il fut enfin décidé que ce chef fédéral aurait le titre d'*empereur allemand*. Le 28 mars 1849, Frédéric-Guillaume IV fut élu empereur. Le moment était solennel; car la formation dès cette époque de l'unité allemande, non seulement aurait changé la suite de l'histoire du siècle, mais aussi aurait été un éclatant triomphe du principe des nationalités, qui peut-être en aurait entraîné d'autres en Hongrie, en Italie.

5. **La politique de Schwarzenberg. Défaite des Hongrois et des Italiens.** — Mais le roi de Prusse n'osa pas accepter le titre impérial qu'on lui offrait. Les champions de la contre-révolution rassurés fondèrent, à cette date, au printemps de 1849, une formidable alliance réactionnaire, une sorte de Sainte-Alliance. Le premier ministre de François-Joseph, le prince de Schwarzenberg, était aussi opposé que Metternich

aux idées nouvelles ; il avait une fermeté plus grande, une franchise et une hardiesse toutes militaires ; d'ailleurs, c'était un ancien officier, prêt à traiter les peuples révoltés comme un régiment indiscipliné. Il noua une intime alliance avec Nicolas Ier, le tsar de fer, le dompteur des révolutions de Saint-Pétersbourg et de Varsovie. La Révolution rencontra d'autres ennemis, et parmi eux, par une sorte de double contre-sens historique, le président de la République française, Louis-Napoléon Bonaparte. Si ce président plébiscitaire, au lieu de se guider en cette affaire sur ses intérêts du moment, avait suivi les indications de la volonté nationale, exprimée par l'Assemblée, s'il avait soutenu la République romaine au lieu de la combattre, s'il avait été le champion de la Révolution au lieu d'être un membre honteux de la nouvelle Sainte-Alliance, l'avenir de la Révolution de 1848 en aurait été sans doute différent. La conduite de Frédéric-Guillaume IV et celle de Louis-Napoléon Bonaparte ont donné libre carrière à la contre-révolution et aux violences de la réaction.

200.000 Russes, sous le commandement de Paskievitch, entrèrent en Hongrie par la frontière du nord. Sous de pareilles masses, les Hongrois, malgré leur bravoure, furent écrasés. Kossuth fut obligé de capituler dans *Temesvar*, le 9 août. Gœrgey, un moment nommé dictateur, fut entouré dans *Villagos* et capitula à son tour le 13 août. Paskievitch écrivit au tsar Nicolas : « Sire, la Hongrie est aux pieds de Votre Majesté ! » La forteresse de Komorn fut défendue jusqu'au mois d'octobre par le général Klapka. Le gouvernement autrichien ordonna de terribles vengeances : Louis Batthyany fut fusillé, plusieurs généraux furent pendus, des femmes mêmes furent exécutées, par ordre du général autrichien Haynau. Kossuth et Bem avaient réussi à fuir et s'étaient retirés chez les Turcs qui refusèrent de les livrer.

En Italie, l'enthousiasme des jeunes républiques romaine et florentine gagna les Piémontais qui voulurent aussi reprendre la lutte contre l'ennemi héréditaire. Charles-Albert fut entraîné ; il risquait, en résistant, de compromettre son trône et d'être renversé par la propagande répu-

blicaine. Il prit les devants, dénonça l'armistice qu'il avait conclu avec Radetzki l'année précédente, franchit le Tessin le 20 mars, et envahit le Milanais. Il fut arrêté à Mortara, rejeté sur *Novare*, et, là, complètement battu et blessé, le 23 mars. Désespéré, il abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II et se retira à Oporto, où il mourut bientôt ; son corps fut ramené à la Superga, à Turin, et sa mémoire vénérée comme celle d'un « martyr ». Comme lui disait à son lit de mort son ami le chevalier Cibrario, son nom se fixa, dans la légende de l'indépendance italienne, comme « une étoile d'espérance ». Victor-Emmanuel II signa la paix avec les Autrichiens le 6 août 1849 ; il renonça à la Lombardie et s'engagea à payer une contribution de guerre de 75 millions. Le gouvernement de Vienne lui offrit de renoncer à cette contribution s'il voulait détruire le Statut de 1848 que son père avait donné au Piémont ; Victor-Emmanuel refusa, garda le Statut et lui jura solennellement fidélité devant le Parlement de Turin. Ainsi le Piémont fut le dernier asile des institutions libérales en Italie et mérita de rester le champion de l'indépendance nationale.

La réaction triompha par toute la péninsule. Une armée française, sous le général Oudinot, parut devant Rome à la fin d'avril. Les républicains d'abord se réjouirent, persuadés que cette armée venait à leur secours. Mais Oudinot les somma de rendre au pape son pouvoir temporel. Ils fermèrent les portes et soutinrent le siège pendant deux mois. Enfin Oudinot put s'approcher de Rome, organiser le bombardement ; le 29 juin, le jour de la fête de saint Pierre, elle capitula, et les Français y firent leur entrée au milieu des décorations et des illuminations de la fête religieuse. Pie IX, à son retour de Gaète, rétablit tout le vieux système administratif et judiciaire ; Louis-Napoléon aurait voulu modérer cette restauration, il conseillait au pape d'organiser un gouvernement libéral. Mais le pape était désormais persuadé que la conservation de son pouvoir temporel était incompatible avec les droits politiques ou civils de ses sujets, qu'il était dangereux pour son autorité de faire les moindres concessions aux idées modernes. Il rendit le pouvoir aux prélats et entra résolument, avec le cardinal Anto-

NELLI, dans la politique de réaction, que l'on a appelée « la politique de Gaète ».

Ferdinand II rétablit son autorité à Palerme et y exerça des vengeances qui le firent détester autant qu'à Messine. Les Autrichiens ramenèrent François V dans son duché de Modène. Ils donnèrent 10.000 hommes à Léopold II pour rentrer dans son grand-duché de Toscane et tenir garnison dans ses principales villes ; la République de Florence se laissa mollement mourir. Venise se défendit héroïquement jusqu'au mois d'août, sous la direction de Manin et de Pépé ; elle capitula le 29 août. Manin se réfugia en France ; le drapeau autrichien fut encore une fois planté sur la place Saint-Marc. Les patriotes italiens n'avaient pas cependant renoncé à toute espérance : « Nous recommencerons ! » s'écriait MAXIME D'AZEGLIO.

6. **La politique prussienne. L'Union restreinte.** — Quand le Parlement germanique offrit à Frédéric-Guillaume IV la couronne impériale, il hésita. La camarilla qui l'entourait, le prince Guillaume son frère, des hobereaux parmi lesquels il y avait le comte de BISMARCK, lui conseillaient de ne pas accepter, disant que ce serait reconnaître le droit de la souveraineté nationale à disposer des couronnes. L'intervention menaçante du prince de Schwarzenberg coupa court à ses réflexions. Le 27 avril, Frédéric-Guillaume refusa la « couronne de bois et de boue », qui lui était offerte. « La couronne de la nation allemande, disait-il, c'est moi et mes pareils qui la donnerons ; elle ne dépend pas du vote d'un parlement, elle se conquiert sur les champs de bataille. »

Cette décision rendit vaines toutes les délibérations prises par les représentants allemands. La Prusse et l'Autriche leur ordonnèrent de se disperser ; il y eut des désordres, du sang versé, à Dresde, Nuremberg, Munich, Wurzbourg. Le Parlement chassé de Francfort essaya de siéger encore à Stuttgard : il fut aisément dispersé le 19 juin par des hussards wurtembergeois. Le parti démocratique allemand ne s'est pas encore relevé de ce désastre, car les destinées de l'Allemagne furent désormais le jouet des princes et des hasards de la guerre.

Le roi de Prusse en effet avait touché la couronne impériale de si près qu'il fit encore un effort pour l'obtenir. La diète de Francfort était dissoute et la constitution de la confédération germanique pouvait être considérée comme abolie. Il invita les princes à une conférence pour s'entendre sur les modifications qu'exigeait la constitution de Francfort. Il forma avec eux une nouvelle confédération restreinte, dont la Prusse aurait la présidence, avec la direction des opérations diplomatiques et militaires, et dont les intérêts seraient délibérés par deux Chambres : la Chambre des États, formée de 160 délégués des gouvernements, et la Chambre des députés. Les chefs unitaires allemands, les anciens représentants les plus influents du Parlement national, se rallièrent à cette idée ; ils réunirent 150 de leurs amis à *Gotha*, y reconnurent l'impossibilité de mettre en vigueur la constitution du 28 mars, et déclarèrent qu'ils ne marchanderaient pas leur concours aux souverains qui essayeraient de réaliser l'unité par d'autres moyens. « L'idée de l'État était chez eux plus forte que celle de la liberté » (E. Denis). Cette résolution du « parti de Gotha » agit sur un certain nombre de princes allemands, et bientôt l'*Union restreinte* fondée par la Prusse comprit l'Allemagne entière, moins l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, le Luxembourg, la Hesse-Hombourg et le Lichtenstein. L'unité paraissait presque accomplie, par le roi de Prusse et selon son gré.

Mais la Saxe, en entrant dans l'alliance prussienne, avait fait d'importantes réserves. Son premier ministre, M. de Beust, rêvait la constitution d'une Allemagne moyenne, entre l'Autriche et la Prusse. Le 27 février 1850, il signa avec la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre, le traité des quatre rois. La confédération germanique serait gouvernée par un Directoire de sept membres : la Prusse, l'Autriche, les quatre royaumes et les deux Hesses ; ce directoire serait assisté d'un parlement de 300 députés répartis également entre l'Autriche, la Prusse et le reste de l'Allemagne. L'Autriche adhéra en principe à ces propositions, dans la pensée de détruire le projet prussien.

Grisé quelque peu par ses succès en Hongrie, en Italie, Schwarzenberg espérait réussir de même en Allemagne et

traiter la Prusse comme le Piémont. Frédéric-Guillaume IV tenait à son idée. Le 20 mars 1850, il réunit à *Erfurt* le Parlement de l'Union restreinte ; il y eut déjà beaucoup de défections. Le 26 avril, Schwarzenberg invita tous les gouvernements allemands à envoyer leurs ambassadeurs à la diète de Francfort, conformément à la constitution de la confédération germanique de 1815. Il semblait traiter par le mépris les efforts de la Prusse.

Le coup était rude pour Frédéric-Guillaume IV. Il était soutenu par le parti de Gotha ; mais c'était peu. La plupart des souverains, délivrés dès lors des craintes que leur avait inspirées le parti démocratique, reprochaient à la Prusse de se compromettre avec lui, applaudissaient à l'audace de Schwarzenberg ; « il leur aurait plu de faire rentrer dans le rang le parvenu prussien qui depuis un siècle les rejetait dans l'ombre, de rayer de l'histoire d'Allemagne l'épisode des Hohenzollern. » Schwarzenberg s'écriait, dit-on : « Il faut avilir la Prusse, puis la démolir. » La guerre parut inévitable entre le parti prussien, soutenu moralement par les démocrates unitaires, et le parti autrichien, soutenu militairement par les princes. Des armées furent massées en Bohême, en Bavière.

Frédéric-Guillaume IV céda. Il déclara aux princes restés fidèles à la Prusse qu'il renonçait à l'Union restreinte : c'était « un fiasco gigantesque », comme disait l'ambassadeur autrichien à Berlin. Une entrevue eut lieu le 28 novembre 1850 à *Olmütz* entre Schwarzenberg et le ministre prussien MANTEUFFEL ; il y fut décidé que des conférences seraient ouvertes à Dresde pour discuter la question de la réforme fédérale.

Aux *conférences de Dresde* (décembre 1850), Schwarzenberg voulut pousser plus loin sa victoire, fonder en Allemagne un Directoire exécutif dont il se serait assuré la présidence et la majorité en faisant entrer dans la confédération toutes les provinces de l'empire autrichien. Il voulait modifier la constitution allemande de façon à en concentrer toutes les forces entre ses mains. Les petits souverains s'effrayèrent de ces desseins, reprirent leur politique de bascule, se rapprochèrent de la Prusse, qui demandait le retour pur et

simple à l'ancienne confédération. Les conférences de Dresde échouèrent, et l'ancienne diète fédérale reprit ses séances au mois de mars 1851. L'Autriche ne put même pas empêcher le renouvellement du Zollverein ni s'y faire admettre. La restauration du régime antérieur à 1848 se faisait plus complète même qu'elle ne l'aurait voulu.

Le système Bach en Autriche. — Cependant, sauf ces réserves, elle avait partout vaincu la révolution de 1848, partout fait rentrer dans le devoir et sous le joug les nationalités rebelles de Hongrie, d'Italie, d'Allemagne. La crise qu'elle venait de traverser ne lui servit pas de leçon ; elle ne voulut pas voir ce qu'il pouvait y avoir de légitime dans les revendications de tous ces peuples. Elle s'en tint au régime de l'autorité, et Bach, qui fut le principal ministre de François-Joseph après la mort de Schwarzenberg en 1852, donna son nom à un système de réaction étroite et violente qui fut imposé à l'Autriche pendant plusieurs années.

Il supprima toute autonomie en Hongrie, comme aussi dans le royaume lombard-vénitien ; il voulut faire de l'Autriche un état unitaire allemand, dans la pensée d'exercer sur l'Allemagne elle-même une suprématie plus effective ; la langue allemande devint la langue officielle de tout l'empire ; les liens de l'État avec le clergé catholique furent resserrés par le concordat de 1855, car le clergé enseignait que la différence des langues est une conséquence du péché et de la chute de l'homme ; il pouvait donc être un précieux instrument de centralisation. Mais, de la sorte, le *système Bach* concentra sur le gouvernement autrichien toutes les haines nationales pour le moment impuissantes. Il fit en effet l'union de tous les peuples autrichiens, mais l'union dans le mécontentement. L'Autriche allait être la principale victime des bouleversements prochains.

L'Europe après la Révolution de 1848. — Cependant, l'agitation des esprits partout excitée par les philosophes et les poètes du *Risorgimento* avait échoué, et son échec devait avoir les plus graves conséquences. Les mouvements nationaux avaient été, depuis 1815, le fait surtout d'une jeunesse

d'étudiants qui avaient tenu pour méprisables les contingences de la vie réelle. Ils avaient rêvé — et les rêves ne connaissent pas d'impossibilité, — ici, une Jeune-Italie, héritière de la Rome des empereurs et de la Rome des papes, vouée à son tour aux plus glorieuses destinées; là, une Jeune-Allemagne, toute pénétrée des mystiques souvenirs du moyen âge, fondée et aussitôt indissoluble par la fraternité de tous ses peuples par-dessus la tête de tous ses princes; là encore, une Jeune-Hongrie indépendante, une Bohême slave; et sur tout le continent une Jeune-Europe républicaine, faite de l'union sincère et généreuse de toutes ses nations libérées, une grande République assurant la paix et le bonheur de toute l'humanité. Tout ce beau rêve était dissipé; les Schwarzenberg, les Windischgraetz, les Radetzki, les Paskiévitch, avaient brutalement rappelé les poètes à la réalité.

Voici venir maintenant le temps des hommes de fer, des hommes d'État, de ceux qui réaliseront la pensée des philosophes et les aspirations populaires, par le sang, par la force, par l'épée. Car, parmi les hommes, il arrive souvent que l'épée soit nécessaire au triomphe de l'idée. La force, d'ailleurs, est capable souvent de déformer l'idée, de l'exploiter au profit des ambitions particulières, et Victor-Emmanuel et Bismarck ne devaient pas réaliser en propres termes la Jeune-Italie ni la Jeune-Allemagne des rêveurs de la génération précédente, et leur œuvre ne devait pas être si belle que celle que chantaient les poètes. On ne devait plus revoir les enthousiasmes magnifiques de 1848. C'est que la vie des peuples, comme celle des individus, ne connaît pas de joie sans mélange, et l'expérience est faite de dures épreuves.

Pourtant les nations vaincues par l'Autriche ou la Russie n'abandonnèrent pas les sentiments et les idées pour lesquels elles venaient de souffrir; elles cherchèrent seulement avec plus de sang-froid et de réflexion les moyens de les faire triompher. La France est particulièrement occupée alors à fonder les institutions du régime démocratique. Les autres peuples de l'Europe n'en sont pas encore là; ils veulent d'abord réaliser leurs nationalités. Ils ont été jusque-là des

objets de partages entre rois, de successions dynastiques. Ils veulent désormais se grouper selon la race et selon la volonté commune. Sans doute de telles aspirations sont par nature profondément libérales, et des mouvements révolutionnaires de 1848 il est resté des conquêtes libérales appréciables; la Prusse garde la constitution que Frédéric-Guillaume IV lui a consentie pendant la crise, et si insuffisante qu'elle soit, elle excite des espérances chez les autres peuples de l'Allemagne; le Piémont garde le statut fondamental de Charles-Albert, et Victor-Emmanuel II sait bien qu'il groupera ainsi d'agissantes sympathies à travers toute la péninsule. Ces libertés habilement octroyées sont des amorces à l'unité nationale.

Car les sentiments nationaux sont dès lors les plus chers au cœur des peuples qui souffrent du joug étranger. Ils sont toujours dans la situation où ils étaient au moment de la chute de Napoléon et du congrès de Vienne. Alors les rois, pour vaincre l'ennemi commun, avaient appelé les peuples aux armes; ils leur avaient promis des libertés, ils avaient promis de faire vivre la nation italienne, la nation allemande. Le grand ennemi abattu, ils avaient remis l'Italie et l'Allemagne et la plus grande partie de l'Europe sous le joug; ils leur avaient imposé « les odieux traités de Vienne »; ils avaient tenté de restaurer tout l'ancien régime.

En vérité, la Révolution de 1848 avait été un effort superbe pour détruire l'œuvre du Congrès de Vienne. Malgré tant de passions contraires, cette œuvre devait durer encore quelques années. Pourtant elle avait dès lors, en France de nouveau, un adversaire déterminé; elle était essentiellement une réaction contre la grandeur napoléonienne, une destruction de ce qu'il avait fait. L'avènement de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République Française, ensuite à la puissance impériale, avait à cet égard un grand sens historique; il était par lui-même une menace aux traités de 1815, une vague espérance pour les peuples opprimés. De bonne heure, Louis-Napoléon Bonaparte proclama hautement la volonté de détruire « les odieux traités de Vienne », — l'expression est de lui. — Ainsi la Révolution de 1848, qui avait été la Révolution des nationalités, avait eu comme l'un de ses

principaux résultats la restauration de l'empire napoléonien, dont le caractère propre devait être le triomphe des nationalités.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'Autriche : Springer, *Proces-verbaux de la commission du Reichstag*, 1848-1849. — *Mémoires* de Kossuth, de Gœrgey, de Klapka. — Kossuth, *Die Katastrophe in Ungarn*. — M. Bach, *Die Wiener Revolution*. — Iranyi et Chassin, *Histoire politique de la Révolution de Hongrie*, 2 vol. —* L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie* (avec une importante bibliographie). —*Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. XIII, l'Empire d'Autriche sous le régime absolutiste.

Pour l'Italie : Maxime d'Azeglio, *Souvenirs ;* — Id., *L'Italie de* 1847 *à* 1865 (lettres publiées par M. E. Rendu), 2 vol. — G. Pepe, *Les révolutions et les guerres d'Italie en* 1847, 1848, 1849. — Garibaldi, *Autobiography* (en anglais), 3 vol. — Balleydier, *Histoire de la révolution de Rome*, 1846-1850, 2 vol. —*Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*, 1848-1849. —*J. Zeller, *Pie IX et Victor-Emmanuel, histoire contemporaine de l'Italie*, 1846-1878. —*Costa de Beauregard, *Les dernières années du roi Charles-Albert*. —*Ch.-Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. XI, l'Italie.

Pour l'Allemagne : Cf. Bibliographie dans Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*. — Karl Marx, *Revolution und Kontrerevolution in Deutschland*, traduction Kautsky. —*Lévy-Bruhl, *L'Allemagne depuis Leibnitz*. —*Saint-René Taillandier, *Etudes sur la Révolution en Allemagne*, 2 vol. ; — Id., *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*. —*Véron, *Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa*. —*Ernest Denis, *L'Allemagne de* 1810 *à* 1852 (Bibliothèque d'histoire illustrée) ; — Id., *Révolution et Réaction en Allemagne* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, tome XI). —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. XII, l'Allemagne avant l'unité ; — ch. XIV, le royaume de Prusse avant Guillaume Ier.

CHAPITRE II

LA SECONDE RÉPUBLIQUE
ÉTABLISSEMENT DU SECOND EMPIRE EN FRANCE (1848-1852)

1. Le gouvernement provisoire. — Le suffrage universel. — Les ateliers nationaux.
2. L'Assemblée Constituante. — Les Journées de Juin. — La constitution du 12 novembre 1848. — Louis-Napoléon Bonaparte président de la République. — L'expédition de Rome.
3. L'Assemblée législative. — La loi sur l'enseignement (1850). — La loi électorale du 31 mai 1850. — Conflit entre le président et l'Assemblée.
4. Le coup d'État du 2 décembre 1851. — La constitution de 1852. — Établissement du second Empire (1852).

1. **Le gouvernement provisoire. Le suffrage universel.** — Dans la soirée du 24 février 1848, un gouvernement provisoire avait été constitué au Palais-Bourbon par acclamations populaires. Il comprenait Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès. Pendant ce temps, à l'Hôtel de Ville, les républicains socialistes ajoutaient à cette liste les noms de quelques-uns des leurs : Flocon, Louis Blanc, et l'ouvrier Albert, chef de la Société secrète des *Saisons*. Ils proclamèrent avec le peuple la République. L'enthousiasme fut général : on pensa qu'une ère de vraie liberté allait s'ouvrir pour la France, mettre fin à tous les maux, assurer le bonheur de tous les citoyens. Des arbres de la liberté furent plantés dans tous les villages. Le clergé les bénit. Les mesures prises par le gouvernement provisoire sont inspirées de ces illusions généreuses, bientôt déçues par les faits.

Par le décret du 5 mars, il convoqua une Assemblée Constituante qui serait élue au *suffrage universel* ; les élections

devaient avoir lieu au chef-lieu de canton, au scrutin de liste par département. En même temps, il décréta la liberté de la presse avec l'abolition du timbre, la liberté de réunion, le droit pour tous les citoyens de faire partie de la garde nationale. Sous l'inspiration de Schœlcher, il flétrit l'esclavage et renouvela les décrets de la Convention qui l'avaient aboli dans toutes les colonies françaises. Les journaux se répandirent en grand nombre et commencèrent d'intéresser le peuple aux affaires publiques ; des clubs s'ouvrirent et les ouvriers vinrent y prendre part aux discussions politiques ; ils entrèrent en masse dans la garde nationale, qui s'éleva en quelques semaines de 50.000 à 200.000 hommes. Le peuple avait d'un seul coup la souveraineté, la liberté, le pouvoir, c'est-à-dire le bulletin de vote et le fusil. Hippolyte Carnot, bientôt chargé du ministère de l'instruction publique, entreprit de faire l'éducation de ce peuple, afin qu'il se servît sagement de ce fusil et de ce bulletin de vote : mais il faut plusieurs générations pour achever l'éducation d'un peuple, même pour commencer d'obtenir quelques résultats.

Le gouvernement provisoire conserva le dualisme de ses origines ; parmi ses membres, les uns, surtout ceux du Palais-Bourbon, étaient simplement républicains ; ils voulaient s'en tenir à la révolution politique et gardaient le drapeau tricolore ; les autres ne voyaient dans la République que l'instrument de la révolution sociale ; ils voulaient améliorer la condition des travailleurs, appliquer la théorie de Louis Blanc sur le « droit au travail » ; ils représentaient la République démocratique et sociale ; ils arboraient le drapeau rouge. Il était impossible que l'union se maintînt longtemps entre ces deux partis si différents. En fait, la division qui les séparait fut le germe de toutes les difficultés et l'une des causes essentielles de la chute de la seconde République.

Les ateliers nationaux. — Mais il fallut donner aux ouvriers quelques satisfactions. Sur la proposition de Louis Blanc, le gouvernement leur reconnut le « droit au travail », et le lendemain il décréta l'établissement immédiat d' « ateliers nationaux ». Ils demandèrent l'institution d'un ministère du Progrès ou du Travail : le gouvernement créa une

Commission du Travail, qui fut installée au Luxembourg sous la direction de Louis Blanc et d'Albert.

La Commission du Luxembourg appela auprès d'elle des délégués des ouvriers des divers métiers, des économistes de différentes écoles, pour étudier les améliorations sociales les plus urgentes et les plus pratiques : « Considérant qu'un travail manuel trop prolongé ruine la santé du travailleur, et, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme », elle réduisit la journée de travail à dix heures. Mais elle n'avait aucun moyen d'action, et elle ne fut qu'une société de discussions théoriques.

Les *ateliers nationaux* ne furent pas organisés avec plus de prudence ni de sincérité. Marie, ministre du Commerce, en fut chargé, et il voulait prouver que cette expérience était une utopie ; il voulait démontrer aux ouvriers « le vide et la fausseté des théories socialistes », les arracher à leur idolâtrie pour Louis Blanc. Il aurait fallu les employer chacun suivant son métier dans de véritables ateliers de production, subventionnés par l'État ; Louis Blanc le demanda ; Marie n'y consentit point. On les envoya tous, 100.000 au mois de mai, remuer de la terre au Champ-de-Mars. On les organisa en escouades, brigades, lieutenances, compagnies, avec des chefs élus. On les admit dans la garde nationale ; on leur fournit des vêtements et des armes ; pour assurer l'égalité, on supprima les compagnies d'élite de la garde nationale, voltigeurs et grenadiers, malgré la manifestation des *bonnets à poil,* qui voulaient garder leur uniforme (16 mars). En un mot on donna aux ouvriers une organisation militaire et le moyen d'être dangereux quand ils seraient mécontents.

D'autre part, ils coûtaient beaucoup au budget et ne produisaient rien ; la révolution avait amené une crise commerciale dont l'État souffrait tout le premier : il fallut créer un impôt extraordinaire de 45 *centimes par franc,* additionnel aux contributions directes. Les paysans en furent irrités et contre les ouvriers qu'on payait à ne rien faire, et contre la République qui commettait une pareille exaction. En quelques semaines, l'enthousiasme des premiers jours avait fait place à une vive et générale irritation.

2. **L'Assemblée Constituante.** — L'Assemblée Constituante, qui se réunit le 4 mai, était presque entièrement républicaine; sur 900 membres, on y comptait près de 800 républicains; mais elle ne voulait pas de révolution sociale. Elle confia le pouvoir exécutif à une commission de 5 membres : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin ; elle en écarta tout élément socialiste.

Les ouvriers furent très irrités. Leurs chefs tentèrent une insurrection. Le 15 mai, sous prétexte de présenter aux députés une pétition en faveur de la Pologne et de l'Italie, une grande foule envahit la salle des séances de l'Assemblée, déclara l'Assemblée Nationale dissoute, proclama un gouvernement provisoire composé de Barbès, Blanqui, Louis Blanc, Albert. La garde nationale accourut au secours de l'Assemblée, dispersa l'émeute. Barbès et Blanqui furent emprisonnés. Louis Blanc compromis s'exila. C'était la rupture de la République avec les partis socialistes. D'ailleurs la nouvelle Assemblée eut pour première préoccupation la question des ateliers nationaux. Tels qu'ils avaient été organisés, ils ne pouvaient être qu'inutiles et dangereux. Une commission, nommée pour examiner cette affaire, prit pour rapporteur M. de Falloux et conclut à leur suppression immédiate.

Les Journées de juin. — Le 21 juin, le ministre Marie prononça en effet leur dissolution, invita les ouvriers à s'enrôler dans l'armée ou à aller défricher les terres incultes de la Sologne; une députation ouvrière étant venue protester contre cette mesure si brusque : « Si les ouvriers ne veulent pas partir, répondit Marie, nous les contraindrons par la force. »

Le lendemain 24 juin, un ouvrier nommé Pujol réunit devant la colonne de la Bastille une troupe de 7.000 travailleurs ; ils s'agenouillèrent, criant : « La liberté ou la mort ! » Une jeune fille apporta un bouquet qui fut attaché à la hampe d'un drapeau, et la guerre civile commença. En quelques heures, les quartiers de l'est, les rues Saint-Denis et Saint-Martin, la rue Saint-Antoine, sur la rive gauche la rue Saint-Jacques et la place du Panthéon, se hérissèrent de barricades. L'Assemblée confia tout le pouvoir exécutif, une sorte

de dictature, au ministre de la guerre, général Cavaignac. La commission exécutive donna sa démission.

Le général Cavaignac s'établit au Palais-Bourbon, pour surveiller vers l'est les deux rives de la Seine. La colonne du

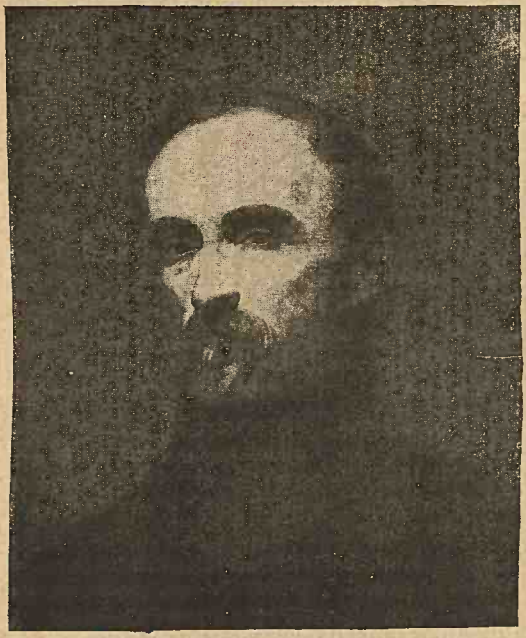

Le général Eugène Cavaignac, d'après Ary Scheffer (Musée de Versailles).

général Lamoricière réoccupa les boulevards, enleva les faubourgs Poissonnière et Saint-Denis, attaqua les barricades du Temple. Le général Damesme chassa les insurgés de la rue Soufflot, de l'école de Droit et du Panthéon; il y fut blessé à mort.

Le 25, les troupes continuèrent leur offensive, resserrant peu à peu, au nord et au sud, les ouvriers autour du faubourg

Saint-Antoine. Le général Bréa fut tué dans le faubourg Saint-Marceau. A l'attaque de la place de la Bastille furent tués aussi les généraux Duvivier et Négrier. La place fut occupée, les insurgés refoulés à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, des canons amenés au pied de la colonne de juillet pour achever la défaite de l'émeute. C'est à ce moment que l'archevêque de Paris, Denis Affre, fut tué dans ce faubourg en exhortant les combattants à la paix. Le 26, l'entrée du faubourg Saint-Antoine fut forcée ; 11.000 ouvriers se rendirent. Ce fut la fin de la lutte.

Le général Cavaignac conserva le pouvoir exécutif, en attendant le vote de la Constitution. L'état de siège fut maintenu à Paris jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les journaux furent soumis de nouveau à de lourds cautionnements ; beaucoup disparurent. L'Assemblée décréta, par mesure générale, la déportation sans jugement de tous les détenus qui avaient pris part à l'insurrection ; près de 4.000 en effet furent transportés dans les colonies. Elle se refusa même à amnistier les autres, qui restèrent sous le coup de poursuites nouvelles. Elle consomma ainsi la rupture avec le parti ouvrier. Les ouvriers, en effet, ne pardonnèrent pas à la République « bourgeoise » le sanglant échec de leurs revendications. La majorité du pays garda de ces terrible journées la crainte des idées révolutionnaires, la « peur des rouges », comme on disait. La seconde République devait mourir de ces haines et de ces craintes.

La Constitution du 12 novembre 1848. — L'inexpérience des républicains leur fit commettre d'autres fautes. Le 12 novembre, l'Assemblée acheva le vote de la *Constitution*. Elle rappelait quelques-uns des grands principes de 1789 et les complétait par quelques autres. « La République, disait-elle, a pour principes : Liberté, Égalité, Fraternité, pour bases la famille, le travail, la propriété, l'ordre public. — Elle doit assurer l'instruction indispensable à tous les hommes, favoriser et encourager l'égalité des rapports entre le patron et l'ouvrier, le développement des institutions de prévoyance et de crédit, chercher les moyens de procurer du travail aux citoyens nécessiteux dans les limites de ses res-

sources. » La seconde République d'ailleurs ne put rien faire pour réaliser ces principes.

La Constitution proclamait à nouveau le suffrage universel. Elle attribuait le pouvoir législatif à une assemblée unique, élue pour trois ans, nommant elle-même le Conseil d'État chargé de préparer les lois. Le pouvoir exécutif devait appartenir à un président de la République, élu pour quatre ans, non rééligible, assisté de ministres nommés par lui. La séparation des pouvoirs fut ainsi assurée de la façon la plus complète.

Ce fut le même principe qui fut appliqué au mode d'élection du président. Jules Grévy proposa que le chef du pouvoir exécutif eût seulement le titre de président du conseil des ministres, fût nommé par l'assemblée et toujours révocable par elle ; c'était assurer la prépondérance du Parlement ; c'était fonder une république parlementaire. Jules Grévy craignait la trop grande puissance d'un président de la République indépendant de l'Assemblée et les ambitieuses tentations que cette puissance lui donnerait : « Êtes-vous bien sûrs, disait-il, que dans cette série de personnages, qui se succéderont de quatre ans en quatre ans, au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés à en descendre ? Êtes-vous sûrs qu'il ne s'y trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? » Lamartine fit valoir qu'il était plus conforme au principe démocratique de faire élire le Président par le suffrage universel. « Et puis, ajouta-t-il, que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence ! » Thouret proposa, du moins, qu'on ne pût nommer président aucun des membres des familles qui avaient régné en France ; cette précaution parut aussi insultante pour la souveraineté nationale, qui, par définition, ne peut pas être limitée. Les amendements Grévy et Thouret furent écartés. L'Assemblée, par 602 voix contre 211, décida que le président serait élu, comme elle-même, par le suffrage universel.

Ainsi, la souveraineté nationale fut représentée directement par deux organes : le pouvoir législatif, distribué entre 700 députés, naturellement divisés en plusieurs partis, — et le pouvoir exécutif, indépendant, concentré entre les mains

d'un seul homme représentant de la volonté et de l'enthousiasme populaire, chef de l'armée, maître de tous les fonctionnaires d'un État excessivement centralisé, c'est-à-dire pourvu de tous les moyens d'échapper au contrôle du pouvoir législatif. Comment cette république plébiscitaire n'aurait-elle pas conduit à la dictature ?

Louis-Napoléon-Bonaparte, président de la République. — Le danger fut manifeste aussitôt. L'élection présidentielle était fixée au 10 décembre. Le général Cavaignac eut pour principal concurrent Louis-Napoléon-Bonaparte. Enfermé à Ham en 1840, celui-ci s'était évadé en 1846, en se cachant sous les habits d'un maçon nommé Badinguet. Dès la Révolution de février, il s'était mis à la disposition du gouvernement provisoire. Il eut aussitôt des journaux à sa dévotion, notamment le *Petit Caporal*, la *Redingote grise*. Il ne fut pas élu député à l'Assemblée aux élections du 23 avril ; mais il se présenta aux élections partielles complémentaires qui eurent lieu le 3 juin. Il fut élu député de la Seine, de l'Yonne, de la Charente-Inférieure, de la Corse. Il fut validé après un long débat. Il donna sa démission pour en appeler de nouveau au peuple ; il se représenta dans les mêmes départements, plus celui de la Moselle ; il fut réélu cinq fois, garda cette fois son siège, et vint s'établir à l'hôtel du Rhin, place Vendôme. Les journaux continuèrent leur active campagne, gagnèrent les ouvriers mécontents, propageant parmi eux une brochure de Louis-Napoléon sur l'*Extinction du paupérisme*, gagnèrent les paysans, renouvelant les souvenirs du premier Empire, faisant du prétendant le seul homme capable de les sauver des rouges ; tous les adversaires de la République se groupèrent sur son nom ; beaucoup de républicains avancés le préféraient à Cavaignac, le vainqueur de juin ; le maréchal Bugeaud disait : « Cavaignac, c'est la République ; Louis-Bonaparte, c'est l'inconnu : je vote pour l'inconnu. »

Le 10 décembre, Louis-Napoléon fut élu par 5.434.226 voix ; Cavaignac n'en eut que 1.498 000, Ledru-Rollin 370.000, Lamartine environ 8.000. Le 20 décembre, eut lieu la cérémonie de la prestation de serment. La formule fut lue par

le président de l'Assemblée, Armand Marrast : « En présence de Dieu et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République démocratique et de défendre la Constitution ». Louis-Napoléon répéta : « Je le jure. » Et il ajouta spontanément : « Je regarderais comme des ennemis de la patrie tous ceux qui tenteraient par des voies illégales de changer la forme de gouvernement que vous avez établie. »

L'expédition de Rome. — Le Président prit des ministres d'opinion républicaine fort discutable, presque tous orléanistes : Odilon Barrot, Malleville, Léon Faucher, Drouyn de Lhuys, de Falloux. Il voulait donner des gages, pour se fortifier, aux partis de réaction. Il leur donna aussitôt une autre preuve de ses dispositions favorables à leur égard. La Constituante exprima le vœu qu'une expédition fût envoyée à Rome, où la République venait d'être proclamée. Quand elle sut que le général Oudinot avait reçu l'ordre d'attaquer Rome, elle invita le gouvernement « à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition de Rome ne fût pas plus longtemps détournée de son but ». Le lendemain, le président écrivit au général Oudinot pour approuver sa conduite. Jules Grévy et Ledru-Rollin déposèrent une demande de mise en accusation contre le Président. L'Assemblée, dont les pouvoirs allaient prendre fin quelques jours après, n'osa pas prendre une pareille responsabilité. Elle se sépara en effet le 27 mai. Elle n'avait pas su fonder la République.

3. **L'Assemblée législative.** — Les élections à l'Assemblée législative eurent lieu sous l'influence des mêmes idées qui avaient porté Louis-Napoléon à la présidence. Elles furent conduites par le « grand parti de l'ordre », représenté par le *Comité de la rue de Poitiers*, où s'étaient alliés contre la République Thiers, Berryer, Montalembert, c'est-à-dire les orléanistes, les légitimistes, les catholiques. Ils inondèrent le pays d'une énorme quantité de brochures, destinées à défendre la propriété, la famille, la religion, pleines aussi des plus odieuses calomnies contre le parti républicain,

accusé de tous les vices, de tous les crimes, confondu de parti pris avec tous les fauteurs de désordres et de bouleversements sociaux. Ce fut une gigantesque conspiration de la calomnie. Le résultat fut un complet triomphe du parti de l'ordre, une écrasante défaite pour les anciens Constituants : sur 750 députés, il y eut environ 500 représentants portés par le Comité de la rue de Poitiers, et 250 républicains indépendants, pour la plupart de l'extrême gauche, qui furent appelés « les Montagnards ».

Le Président et la majorité allaient pouvoir se mettre d'accord pour détruire le parti républicain. A la nouvelle des combats livrés devant Rome, Ledru-Rollin monta à la tribune et protesta contre la violation qui était faite de l'article 5 de la Constitution : « La République Française respecte les nationalités étrangères et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » Et il demanda de nouveau la mise en accusation du Président. La majorité l'interrompit par des cris ; il riposta : « La Constitution a été violée ; nous la défendrons par tous les moyens, même par les armes. » Sa proposition fut rejetée. Le surlendemain, après avoir lancé une proclamation contre la « conspiration monarchique », il réunit quelques centaines de gardes nationaux et d'ouvriers et organisa une manifestation autour du *Château d'Eau*. Les troupes du général CHANGARNIER refoulèrent les manifestants, les cernèrent dans le Conservatoire des Arts et Métiers, les firent presque tous prisonniers ; Ledru-Rollin put s'échapper, et s'enfuit à Londres. 33 Montagnards furent arrêtés ; leurs journaux furent supprimés ; Paris fut mis en état de siège. La Montagne était vaincue, le parti républicain désorganisé.

La loi sur l'enseignement (1850). — Le 25 mars 1850, l'Assemblée vota une *loi générale sur l'enseignement* qui avait été préparée par M. DE FALLOUX. Le rapporteur y exprimait sa défiance à l'égard des instituteurs laïques, qui vulgarisaient « jusqu'au fond des campagnes les principes de subversion ». Or il était nécessaire « de se serrer autour de la religion pour consolider les bases de la société contre les partageux ». En conséquence, l'Université était divisée en

86 Académies départementales administrées par les recteurs qui pouvaient être choisis en dehors de l'Université et mis sous la direction du préfet et de l'évêque. Les collèges étaient mis sous la surveillance d'un conseil d'administration qui fut le plus souvent présidé par l'évêque. Les instituteurs furent mis sous la surveillance du curé et obligés d'enseigner le catéchisme.

L'enseignement fut déclaré libre à tous les degrés. En fait, cette « liberté de l'enseignement » ne profita qu'aux congrégations, qui multiplièrent aussitôt les collèges et les écoles ecclésiastiques en concurrence avec les établissements universitaires : l'Université et l'Église se disputèrent l'éducation de la jeunesse et préparèrent le partage de la bourgeoisie et de toute la société française en deux sociétés hostiles élevées suivant des principes opposés (Ch. Seignobos).

La loi électorale du 31 mai 1850. — Il y eut des élections complémentaires en avril 1850 pour remplacer notamment les républicains proscrits l'année précédente. Elles furent presque toutes Montagnardes, car le pays commençait à s'inquiéter des manifestations réactionnaires de l'Assemblée. La majorité s'en effraya et y répondit par la *loi électorale du 31 mai* 1850, qui complète cette « campagne de Rome à l'intérieur », dirigée contre l'esprit démocratique. Elle assurait maintenir le suffrage universel; mais elle exigeait des électeurs trois ans de domicile dans le même canton et l'inscription au rôle de la contribution personnelle. En fait, elle enlevait le droit de vote à environ trois millions de citoyens, pour la plupart des ouvriers des villes, que Thiers traitait à la tribune de « vile multitude ». Louis-Napoléon se réservait de tirer parti de l'impopularité que cette loi valut à l'Assemblée législative.

Conflit entre le Président et l'Assemblée. — Débarrassé du parti républicain, il allait avoir désormais une politique personnelle et s'appuyer sur le pays contre l'Assemblée. Déjà il avait renvoyé ses ministres orléanistes et pris à leur place des bonapartistes, d'ailleurs obscurs alors, Rouher, Fould, de Parieu.

Pendant les vacances parlementaires de 1850, il voyagea beaucoup dans les départements ; il alla à Lyon, à Besançon, Colmar, Strasbourg, Cherbourg. Il y posa assez discrètement la question de la revision de la Constitution ; car, élu pour quatre ans, il n'était pas rééligible, et désirait une prolongation de ses pouvoirs. Le 10 octobre il passa à Versailles une grande revue sur le plateau de *Satory ;* en défilant devant lui, les régiments de cavalerie le saluèrent en criant : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » L'infanterie passa silencieuse : son commandant, le général Neumayer, avait rappelé à ses troupes que les règlements défendent toutes manifestations sous les armes. Le général Neumayer fut destitué. Mais le général Changarnier, gouverneur de Paris, prit sa défense et il fut réintégré dans les cadres.

Dès l'ouverture de la session législative, le conflit se produisit très nettement entre le président et l'Assemblée. Le président enleva à Changarnier le commandement de l'armée de Paris (7 janvier 1851). L'Assemblée vota, par 417 voix contre 286, un ordre du jour de défiance contre le ministère; le président appela auprès de lui des partisans dévoués : Randon, Vaillant, Charles Giraud, Magne, Schneider. Le 3 février, il demanda une augmentation de traitement : elle lui fut refusée par 396 voix contre 294. Le 14 juillet, il déposa un projet de *revision de la constitution;* il y eut 446 voix pour la revision, 278 contre; mais la constitution exigeait, pour la revision de la constitution, une majorité des trois quarts; il y aurait donc fallu 543 voix; la revision fut rejetée mais la constitution avait perdu tout son prestige moral. Le 4 novembre, Louis-Napoléon demanda très habilement à l'Assemblée l'abrogation de la loi du 31 mai 1850 et le rétablissement du suffrage universel; la majorité monarchiste repoussa cette proposition par 355 voix contre 348 ; les trois millions de citoyens qu'elle tenait ainsi éloignés du droit de vote furent gagnés au président.

La lutte n'avait d'autre issue qu'un coup de force : le président n'avait pas le droit de dissoudre l'Assemblée, et il ne voulait pas attendre le résultat douteux des élections générales qui devaient avoir lieu en mai 1852; l'Assemblée ne pouvait renverser le président, bien plus fort qu'elle par les

cinq millions et demi de suffrages qui l'avaient élu. Le coup de force ne pouvait être tenté que par le Président qui disposait des troupes : dans tout le pays, on s'y attendit. Dans un voyage à Dijon, le président lui-même l'avait laissé entendre, disant : « Lorsque j'ai voulu faire le bien, améliorer le sort des populations, l'Assemblée m'a refusé son concours... Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté. »

Le 17 novembre, les *questeurs* de l'Assemblée proposèrent que le président de la Législative eût le droit de requérir directement la force armée. Les républicains ne voulurent pas laisser cette autorité à la majorité monarchiste ; ils mêlèrent presque tous leurs bulletins à ceux des bonapartistes ; Jules Grévy, plus clairvoyant, fut de ceux qui votèrent la proposition ; elle fut cependant repoussée par 408 voix contre 300. Louis-Napoléon se hâta de profiter de ses avantages. Ses précautions d'ailleurs étaient prises depuis longtemps ; il avait appelé auprès de lui ceux de ses partisans sur l'énergie desquels il pouvait compter.

4. **Le coup d'État du 2 décembre 1851.** — Le 2 décembre, dès le matin, les commissaires de police, porteurs de mandats d'arrêt délivrés par M. de Maupas, préfet de police, arrêtent à leurs domiciles Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Charras, Thiers et dix autres représentants, qui sont écroués à Mazas. Le colonel Espinasse prend possession du Palais législatif, avec quatre compagnies de la caserne de l'École Militaire. Morny, frère naturel du président, s'installe au ministère de l'Intérieur, se met aussitôt en communication avec les préfets : le coup d'État a la main sur la France.

La population parisienne lit alors sur les murs un *Appel au peuple*, signé du Président : « Aujourd'hui, dit-il, que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains afin de renverser la République, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la République et de sauver le pays en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France, le peuple. » En conséquence, le peuple est invité à se prononcer

par un *plébiscite* fixé au 14 décembre, sur les bases suivantes de la constitution que le président lui propose : Le suffrage universel sera rétabli. — Le président de la République conservera le pouvoir exécutif pendant une nouvelle période de dix ans ; les ministres continueront à dépendre de lui. Le Conseil d'État sera composé des hommes les plus distingués et les plus compétents en matière de droit administratif. — Le Corps législatif sera élu au suffrage universel, au scrutin uninominal. Il y aura une « seconde assemblée », formée de toutes les illustrations du pays.

On s'attroupe autour des affiches ; on les commente ; beaucoup les approuvent, car ils ne comprennent pas tous que la dictature se dissimule sous ces formules démocratiques. Cependant les représentants demeurés libres organisent la résistance ; quelques-uns, réunis chez Odilon Barrot, convoquent la *Haute Cour* pour juger le président. 218 députés, réunis à la mairie du Xe arrondissement, votent sa déchéance. La Haute-Cour se réunit, constate le flagrant délit, mande l'accusé à sa barre, s'ajourne au lendemain pour lui donner le temps de venir. Un comité de résistance s'organise, composé de Victor Hugo, H. Carnot, J. Favre, Michel de Bourges, Madier de Montjau, Schœlcher, de Flotte. Ils affichent leur appel au peuple : « Louis Bonaparte est mis hors la loi. Le suffrage universel est rétabli. Vive la République ! Aux armes ! » Ils affichent aussi le serment prêté par le président le 20 décembre 1848. Ils entraînent quelques centaines d'ouvriers ; ils dressent des barricades dans le quartier Saint-Antoine. La nuit est très agitée. Le peuple s'émeut.

Le 3, la troupe entre en ligne, attaque les barricades. Le député Baudin est tué sur l'une d'elles. A cette nouvelle, les boulevards s'agitent. L'émotion grandit. Les lanciers du colonel de Rochefort circulent, dispersent la foule, sont obligés de charger, sabre en main, sur la place du Château-d'Eau. Le coup d'État paraît compromis. Les nouvelles qui arrivent des départements ne sont pas bonnes pour le président. Dans la nuit, des barricades surgissent à l'entrée de la rue Saint-Denis, boulevard Bonne-Nouvelle, boulevard Poissonnière.

Toute la matinée du 4 est fort anxieuse. A une heure de l'après-midi, des troupes serrées paraissent dans la direction de la Madeleine ; ce sont les divisions Canrobert et Reybel ; elles prennent position sur les boulevards. Elles ont des canons. Tout à coup, à deux heures, éclate une effroyable mitraillade suivie aussitôt d'une fusillade continue. Le cercle Frascati est criblé de balles ; l'hôtel Sallandrouze est presque effondré. Les soldats tirent dans les boutiques, à travers les soupiraux des caves, dans toute la longueur des rues transversales. Les morts et les mourants jonchent le sol, des hommes, des vieillards, des jeunes filles, des mères avec leurs enfants. Plus de troubles ; un silence terrible tombe sur Paris. Le coup d'État a réussi.

En province, il fallut mettre 32 départements en état de siège. Il y eut 100.000 arrestations. Des *commissions mixtes*, comprenant dans chaque département le général, le préfet, le procureur de la République, statuèrent sur ces arrestations. 1.545 personnes furent expulsées ou s'exilèrent pour éviter la prison ou la déportation ; parmi elles, Victor Hugo, Charras, Madier de Montjau. 2.800 furent condamnées à la prison. 9.530 furent déportées en Algérie, à Lambessa, 239 à Cayenne. Pendant longtemps, les Parisiens, entendant dans la nuit de lourdes voitures qui passaient, disaient : « Ce sont des déportés qui partent. »

Le plébiscite du 14 décembre approuva tout cela par 7.439.216 voix contre 650.000, et Baroche, président de la commission du dépouillement du vote, remercia le président « d'avoir enfin délivré la France de ces hommes toujours prêts pour le meurtre et le pillage, de ces hommes qui, au XIXe siècle, font horreur à la civilisation, et semblent, en réveillant les plus tristes souvenirs, nous reporter à deux cents ans en arrière. » Les seuls criminels, cependant, étaient ceux qui, sans provocation, avaient abusé de leur pouvoir pour détruire les institutions dont ils avaient la garde.

La Constitution de 1852. — La nouvelle *Constitution*, promulguée le 14 janvier 1852, fut conforme aux promesses de l'Appel au peuple du 2 décembre. Elle s'inspira de la cons-

titution consulaire de l'an VIII : « Le système créé par le Premier Consul, disait Louis-Napoléon, a déjà donné à la France le repos et la prospérité. »

Le *président de la République*, élu pour dix ans, a seul le pouvoir exécutif, nomme à tous les emplois, déclare la guerre, fait seul les traités, a seul l'initiative des lois. Il nomme le *Conseil d'État* pour préparer les lois. Le *Corps législatif* est composé de 251 députés élus au suffrage universel ; mais, comme il convient « de réglementer et de diriger le suffrage universel », le président a le droit de présenter à son choix des « candidats officiels. » Le *Sénat*, de 150 membres, est nommé par le Président ; il peut rejeter les lois inconstitutionnelles et modifier la Constitution. Les ministres, choisis par le président, ne sont pas responsables. Lui seul est responsable devant le peuple ; mais le peuple n'a aucun moyen d'exercer son droit.

En fait, c'est l'abdication du peuple souverain entre les mains d'un homme ; c'est un gouvernement personnel déguisé sous la forme d'un régime représentatif démocratique (Ch. Seignobos).

Etablissement du second Empire (1852). — C'est l'Empire. L'année 1852 fut employée à achever la fondation du régime impérial ; il ne s'y rencontra nul obstacle.

Le 22 janvier, un décret confisqua les biens de la famille d'Orléans. Ce fut « le premier vol de l'aigle, » disait Dupin. Le 29 février, les élections législatives furent le premier triomphe de la candidature officielle. Il n'y eut que trois opposants : H. Carnot, Cavaignac, élus à Paris, Hénon à Lyon.

Au mois de septembre, le Prince-Président, comme on disait dès lors, fit un grand voyage dans les départements, par Bourges, Nevers, Moulins, Saint-Étienne, Lyon, Grenoble, Marseille, Toulouse, Bordeaux. Le principal épisode du voyage fut le *discours de Bordeaux* : « Il est une crainte, disait le président, à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'Empire, c'est la guerre. Moi, je dis : l'Empire, c'est la paix. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. — J'en con-

viens, j'ai, comme l'Empire, bien des conquêtes à faire. Nous avons d'immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemins de fer à compléter. Nous avons, en face de Marseille, un vaste royaume à assimiler à la France. Nous avons tous nos grands ports de l'Océan à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore. Nous avons partout enfin des ruines à relever, des faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher. — Voilà comment je comprendrai l'Empire, si l'Empire doit être rétabli. Telles sont les conquêtes que je médite, et, vous tous qui m'entourez, qui voulez comme moi le bien de notre nation, vous êtes tous mes soldats ! »

Le 16 octobre, il fit à Paris une rentrée triomphale, par les boulevards et la Madeleine, sous une voûte d'ares de triomphe, avec ces inscriptions : Vive l'Empereur ! A Napoléon III sauveur de la civilisation moderne ! Ave, Cæsar !

Le 4 novembre, un *sénatus-consulte* décida de faire voter le peuple français sur « le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte ». Le *plébiscite* du 21 novembre donna 7.839.000 oui contre 253.000 non. Le soir du 1er décembre, le Sénat porta ce résultat au Prince-Président, à Saint-Cloud. Le 2 décembre, le nouvel Empereur, escorté de trois nouveaux maréchaux de France, Saint-Arnaud, Magnan, Castellane, entra dans Paris par la porte Maillot, l'Arc de Triomphe, la place Vendôme, et prit sa résidence aux Tuileries.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Le *Moniteur* (séances des assemblées) ; — *La collection des lois et décrets ; — Recueil des décrets et actes financiers du gouvernement provisoire ; — Rapport de la commission d'enquête sur les insurrections du 15 mai et du 23 juin 1848 ;* — Les *Journaux* très nombreux à cette date, sous le régime de la liberté de la presse ; — *Mémoires* de Caussidière, 2 vol. ; — Louis Blanc, *La Révolution de Février au Luxembourg ;* — Id., *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol. ; — H. Carnot, *Le ministère de l'Ins-*

truction publique en 1848 ; — E. Thomas, *Histoire des ateliers nationaux ;* — Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol. ; — Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, 10 vol. ; — Pascal Duprat, *Les tables de proscription de L. Bonaparte*. 3 vol. — Bulletin de la *Société de l'Histoire de la Révolution de* 1848.

HISTOIRES

*D. Stern (Cᵗˢˢᵉ d'Agout), *Histoire de la Révolution de 1848*, 3 vol. ; — L. Stein, *Geschichte der sozialen Bewegungen in Frankreich ;* —*E. Spuller, *Histoire parlementaire de la seconde République* ; — Elias Regnault, *Histoire du Gouvernement provisoire ;* — Thirria, *Napoléon III avant l'Empire* t. II ; —*Victor Hugo, *Histoire d'un crime ;* —*Id., *Napoléon le Petit ;* —*Id., *Les Châtiments ;* —*Eugène Ténot *Le Coup d'État de décembre à Paris ;* —*Id., *La province en décembre 1851 ;* —*Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, t. I ; —*Zévort, *La France sous le régime du suffrage universel* (Bibl. d'histoire illustrée) ; —*Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France ;* 2ᵉ partie, ch. v. L'Expédition de Rome et la loi Falloux ; —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine ;* ch. vi, la République et l'Empire démocratique.

CHAPITRE III

L'EMPIRE AUTORITAIRE (1852-1860)

1. L'Empereur et le gouvernement impérial.
2. Le luxe et les fêtes. — Prospérité matérielle.
3. L'opposition. — Les élections de 1857. — L'attentat d'Orsini et la loi de sûreté générale (1858). — L'opposition à l'Académie.

1. **L'Empereur et le gouvernement impérial.** — L'homme qui avait ainsi trahi ses serments pour rétablir l'Empire sur les ruines de la République, n'avait point l'âme d'un tyran. C'était un aventurier dénué de scrupules moraux, mais non dépourvu de cœur ni d'imagination, un rêveur qui se croyait investi, par son origine, d'une mission providentielle, chargé de rendre à la France, sous un régime à la fois démocratique et héréditaire, l'hégémonie en Europe, et d'effacer l'œuvre des traités de Vienne en faisant triompher le principe des nationalités. En même temps, homme de plaisir entouré d'hommes de plaisir, il chercha à faire oublier à la société française les libertés perdues par le développement de la prospérité matérielle et du luxe, comme il chercha aussi à améliorer le sort des classes ouvrières pour apaiser leurs revendications sociales.

Il partagea sa famille en deux parties : la *famille impériale* et la *famille civile*. La première seule pouvait fournir un successeur à l'empereur, à défaut d'héritiers directs. Elle ne comprit que l'ancien roi de Westphalie, Jérôme, et ses enfants, le prince Napoléon et la princesse Mathilde. Jérôme-Napoléon, le cousin de l'empereur, se faisait remarquer depuis 1848 par ses opinions libérales, même radicales, surtout anticléricales; il avait siégé parmi les députés montagnards. Son admission dans la famille impériale fut un

gage donné par Napoléon III aux partis avancés; il gardait sa gauche, comme disait autrefois le premier Consul.

D'ailleurs l'empereur ne tarda pas à « se rendre aux vœux de la nation », en fondant lui-même une famille. Il épousa, le 30 janvier 1853, une jeune et gracieuse espagnole de petite noblesse, Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. « Gracieuse et bonne, disait l'empereur dans une proclamation aux Français, elle fera revivre dans la même position les vertus de l'impératrice Joséphine. » Elle allait rehausser par sa beauté, sa grâce et son luxe, l'éclat de la nouvelle cour. Liée par éducation au parti clérical, elle fut une adversaire passionnée du prince Napoléon, que son mariage éloignait du trône. Elle gardait, en quelque sorte, la droite de l'empereur. Ainsi se formèrent, dès le début du règne, deux partis inconciliables, entre lesquels l'âme vacillante de Napoléon III ne sut jamais se prononcer sans retour. Le 16 mars 1856, naquit le prince Impérial, dont le pape fut le parrain. La dynastie paraissait solidement établie; les bonapartistes fondèrent autant d'espérances sur le berceau de cet enfant qu'autrefois sur celui du roi de Rome.

Napoléon III,
d'après le portrait de Flandrin.

L'absolutisme impérial se fortifia, dans les premières années du règne, d'une série d'institutions et de lois qui forment un ensemble imposant. Le *sénatus-consulte du 14 janvier* 1853 assura à l'empereur le droit d'ouvrir des crédits supplémentaires, d'autoriser les grands travaux d'utilité

publique et de donner force de loi aux tarifs douaniers des traités de commerce. La *loi municipale de* 1855 attribua à

L'Impératrice Eugénie, d'après Winterhalter
(Musée de Versailles).

l'empereur ou aux préfets la nomination de tous les maires, qui purent être choisis en dehors des conseillers municipaux.

Un décret de 1852 avait soumis la *presse* à un régime semblable à celui du premier Empire; car Napoléon III trouva dans les institutions de son oncle tout un arsenal de décrets autoritaires. Elle fut astreinte à l'autorisation préalable, à un cautionnement de 25 à 50.000 francs, selon le prix du journal; la connaissance des délits de presse fut retirée aux jurys et attribuée aux tribunaux correctionnels; à la seconde condamnation, le journal était supprimé. La *censure* surtout fut extrêmement rigoureuse, et Napoléon III inventa le système de l'*avertissement* : au deuxième avertissement du préfet, le journal était suspendu pour un temps variable; au troisième, il était supprimé et perdait son cautionnement. Or les avertissements n'étaient pas rares : un journal de la Loire-Inférieure fut « averti » pour « avoir dépassé les bornes du bon goût ». L'Université fut soumise au même despotisme; les professeurs devaient le serment de fidélité; beaucoup préférèrent donner leur démission; ils étaient révocables, sans recours. Tous les membres de l'enseignement eurent l'ordre de raser leurs moustaches « pour faire disparaître du costume comme des mœurs les derniers vestiges de l'anarchie ».

Le serment de fidélité fut imposé aux députés; Carnot, Cavaignac, Hénon donnèrent leur démission. L'opposition fut donc complètement anéantie. Il y eut quelques conspirations; elles furent l'occasion de nouvelles et abondantes déportations, même de personnes qui n'y étaient pas compromises.

2. Le luxe et les fêtes. Prospérité matérielle. — La tranquillité du nouveau gouvernement fut donc entière pendant ces premières années, et la cour impériale put se livrer en toute sécurité à son amour du luxe et des fêtes. Jamais en ce siècle la « société » ne fut plus brillante et plus joyeuse que pendant les « beaux jours » du second empire. Les fêtes furent continuelles. La France entière célébra avec enthousiasme les victoires de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie; car elle était comme sevrée de gloire depuis le premier empire. L'*Exposition universelle* de 1855 fut l'occasion de solennelles réceptions de souverains. Les fêtes du mariage

de l'empereur, du baptême du prince impérial, furent splendides. Les soirées des Tuileries produisirent un déploiement inouï de luxe et « firent marcher le commerce ». Les fêtes intimes de Compiègne étaient plus recherchées; on y était admis par séries; les savants comme PASTEUR, les écrivains comme OCTAVE FEUILLET, PROSPER MÉRIMÉE, bien d'autres, y étaient choyés; on y prenait le ton de la mode; les membres de l'aristocratie, les diplomates, les généraux y jouaient la comédie ou y figuraient dans des tableaux vivants.

La société bourgeoise suivait l'exemple donné par les souverains. Cette vie coûtait cher; on spéculait furieusement à la Bourse; on courait après la fortune, à travers des krachs, des scandales, qui faisaient de nombreuses victimes, vite oubliées par les heureux du jour. C'est le temps où PONSARD faisait jouer l'*Honneur et l'Argent;* on applaudissait vigoureusement ses austères maximes, et cela dispensait de les suivre. Ce fut « le règne du costumier et de la couturière, de l'homme d'affaires et de la courtisane ». Les étrangers accouraient en foule, heureux de la promiscuité du caravansérail parisien, cherchant dans les fêtes officielles une occasion de franche lippée. Gens de cour et de Bourse, grisés de plaisir, spéculaient pour jouir, pour entrer dans ce « cotillon indéfiniment recommencé, dans cette gigantesque farandole » qui éblouit la France pendant dix-huit ans et la conduisit au gouffre.

Paysans et ouvriers eurent d'abord quelque part à cette prospérité matérielle. Le gouvernement fit des efforts louables pour être un pouvoir bienfaisant. Il ne put éviter les mauvaises récoltes; il fit ce qu'il put pour y remédier. Il y eut de terribles inondations en 1855, en 1856; l'empereur porta aux victimes ses sympathies et des secours, ordonna aux ingénieurs d'étudier et de corriger le régime des fleuves: « Je tiens à honneur, disait-il, que sous mon règne les fleuves, comme la Révolution, rentrent dans leur lit et n'en puissent plus sortir. » Il institua le *Crédit foncier,* des caisses de retraites, des sociétés de secours mutuels, des comices agricoles, perfectionna les caisses d'épargne; il s'intéressa au développement du réseau des voies ferrées; ce fut l'occasion de fréquentes inaugurations officielles; les préfets y exal-

taient le génie bienfaisant du maître, et les populations exprimaient sincèrement leur vénération pour « le prince paternel autant que redoutable dont la volonté toute puissante avait de proche en proche déroulé ces rails magiques et porté ces locomotives mystérieuses jusqu'au pied de leurs montagnes ou le long des torrents de leurs vallées ».

Les ouvriers aussi profitèrent de la munificence du gouvernement. De grands travaux leur donnèrent pendant quelque temps de l'occupation et des ressources : les dunes de Gascogne furent fixées par des plantations de pins ; la Sologne, les Dombes furent assainies, fertilisées. Paris fut complètement transformé sous l'administration entreprenante du préfet de la Seine, le baron HAUSSMANN, et devint la plus merveilleuse des capitales. Il voulut établir de larges voies aux abords des gares, dégager les grands édifices, faire disparaître les rues étroites, dans l'intérêt de l'hygiène et de la circulation des troupes en cas d'émeute. Les vieux quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, repaires d'insurrections, furent éventrés. La « grande croisée de Paris » donna de l'air et de la lumière à toute la ville : c'était, du Nord au Sud, le boulevard de Strasbourg, puis le boulevard du Centre ou de Sébastopol, qui devait se prolonger au delà du Châtelet jusqu'à l'Observatoire, et, de l'Est à l'Ouest, la rue de Rivoli prolongée jusqu'à la place du Louvre, pour dégager de la place du Trône jusqu'à l'Étoile, par l'Hôtel de Ville, le Louvre, les Tuileries, les Champs-Elysées, la belle voie triomphale que Napoléon Ier avait commencée. Le palais des Tuileries fut continué, le palais de l'Industrie fut construit pour l'exposition de 1867, le bois de Boulogne fut aménagé. C'était pour les Parisiens un continuel et plaisant spectacle que de visiter les travaux, que d'admirer les nouveaux omnibus, l'organisation du service des eaux, les interminables cordons de becs de gaz qui s'alignaient le long des rues pour la fête des yeux et la sécurité de la circulation. C'était encore une occasion d'agiotage que d'acheter du terrain sur le passage présumé des voies nouvelles pour s'enrichir par de fructueuses expropriations.

Le commerce enfin reçut de ces travaux une puissante impulsion. Les institutions de crédit se multiplièrent, *Comptoir d'escompte*, *Crédit mobilier*, banques de toutes sortes, quel-

ques-unes solides. Les voies ferrées, les lignes de paquebots établies du Havre à New-York, de Saint-Nazaire aux Antilles, de Bordeaux au Sénégal et à Buénos-Ayres, la colonisation de l'Algérie, donnèrent de larges débouchés à l'industrie. Le *libre échange* surtout éleva considérablement le chiffre du commerce extérieur de la France. Rouher et l'économiste Saint-Simonien Michel Chevallier préparèrent, de concert avec le chef de l'*école de Manchester*, Richard Cobden, le traité de commerce du 23 janvier 1860 entre la France et la Grande-Bretagne. Il stipulait de la part de la France l'abandon des prohibitions, remplacées par des droits d'entrée qui ne pouvaient dépasser 30 p. 100 de la valeur des objets. La France obtenait la franchise pour certains de ses produits, surtout agricoles, à l'importation en Angleterre, ainsi qu'une réduction de droits en faveur de ses vins et spiritueux. De nombreux manufacturiers français considérèrent ce traité comme un désastre national. Mais le commerce extérieur de la France s'éleva en dix ans de 3 à 8 milliards de francs.

La France s'enrichit par cet immense mouvement d'affaires et d'argent ; d'énormes fortunes s'édifièrent en peu de temps, et beaucoup de Français furent satisfaits du régime impérial, oubliant, comme disait le *Journal des Débats*, que « l'homme ne vit pas seulement de pain et que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes parce que le cours des bestiaux et du 3 pour 100 est à la hausse ».

3. **L'opposition. Les élections de 1857.** — Cela en effet ne suffisait pas à arracher du cœur de tous les Français l'amour de la liberté et la foi dans les destinées morales du pays. Aussi bien cette débauche d'agiotage et de luxe avait-elle quelque chose d'anormal et de fiévreux ; elle ne pouvait être la condition d'une société saine, et la vie politique de la nation ne tarda pas à renaître. D'autre part, Napoléon III lui-même était trop imbu des idées modernes pour ne pas désirer le rétablissement graduel des institutions parlementaires.

Les victoires, d'ailleurs stériles, de la guerre de Crimée n'empêchèrent pas l'opposition de se reformer dès les élections législatives de 1857. Il ne lui était point facile pourtant de se manifester légalement. Non seulement les candi-

dats officiels étaient recommandés aux électeurs par des affiches blanches, aux frais de l'État, et soutenus par tous les agents du pouvoir, depuis le préfet jusqu'au garde-champêtre ; mais toute réunion électorale était interdite, comme portant atteinte à la liberté des électeurs. L'élection était dirigée par le maire ; le scrutin durait deux jours ; dans les campagnes, le soir du premier jour, le maire emportait l'urne chez lui et toute surveillance était impossible ; là où les paysans n'avaient pas pris l'habitude de venir voter, le maire improvisait les résultats du scrutin ; et il avait intérêt à être le représentant d'une circonscription bien pensante. Les circonscriptions enfin étaient découpées arbitrairement par le gouvernement, pour les rendre plus avantageuses aux candidats officiels ; par exemple, comme on se défiait des villes, on les taillait en petits morceaux que l'on noyait dans les cantons ruraux. Paris et deux ou trois grandes villes pouvaient seules échapper à ce traitement, et pendant longtemps, jusqu'à la fin de l'empire, purent seules élire des députés de l'opposition.

Il en fut ainsi aux *élections du* 21 *juin* 1857. 260 candidats officiels furent élus. Paris élut cinq opposants : Carnot, Cavaignac, Goudchaux, Darimon, Émile Ollivier ; Lyon un, Hénon ; Bordeaux un, Curé. Cavaignac mourut peu de temps après, le 27 octobre. Carnot, Goudchaux, Curé donnèrent leur démission plutôt que de prêter serment de fidélité à l'Empereur. Aux élections complémentaires d'avril 1858, Jules Favre et Ernest Picard furent élus à Paris : avec Emile Olivier, Darimon et Hénon, ils formèrent le célèbre groupe des *Cinq*, qui représenta seul jusqu'en 1863 l'opposition démocratique. Leur puissance oratoire ou leur habileté ne pouvaient d'ailleurs que difficilement agir sur le pays. Car le Corps législatif ne pouvait pas être pour eux un moyen de proclamer hautement leurs idées : il ne tenait qu'une session annuelle de trois mois ; la tribune avait été supprimée, les députés parlaient de leur place ; les séances étaient publiques, mais il suffisait d'une demande de cinq membres pour que la délibération devînt secrète ; les débats ne pouvaient pas être publiés autrement que sous la forme d'un compte rendu analytique officiel. Les journaux attachaient par suite

peu d'importance à ces comptes rendus relégués le plus souvent en petits caractères à la quatrième page.

Les élections de 1857 cependant irritèrent l'empereur, qui eut sans doute le pressentiment que le petit groupe des Cinq ne manquerait pas de grossir. Quelques mois après, un épouvantable attentat fournit au gouvernement l'occasion de nouvelles mesures de violence contre toute velléité d'opposition.

L'attentat d'Orsini et la loi de sûreté générale (1858). — Le 14 janvier 1858, comme l'empereur et l'impératrice traversaient la rue Lepelletier pour se rendre à l'Opéra, deux Italiens, Orsini et Pieri, jetèrent des bombes sur leur voiture. L'explosion fut formidable : il y eut 8 morts, plus de 100 blessés ; la voiture impériale fut criblée de projectiles et de débris ; l'empereur fut légèrement atteint au front. Arrivé au théâtre, il s'emporta en un violent accès de colère contre les républicains ; il parla de supprimer l'Institut. Orsini était un ancien membre de l'Assemblée constituante de la République romaine de 1849 ; il haïssait en Napoléon III l'auteur de la restauration pontificale, l'ancien carbonaro qui avait trahi tous ses serments ; il voulait agir sur lui par la terreur pour l'obliger à défendre la cause de l'Italie. Le plaidoyer de son défenseur Jules Favre fut tout inspiré du beau rêve de la liberté italienne, et Napoléon III, qui allait faire l'année suivante la guerre d'Italie, autorisa l'insertion de ce plaidoyer dans le *Moniteur officiel*. Orsini et Pieri, condamnés à mort, furent exécutés le 12 mars.

Les libéraux de France n'étaient pour rien dans cet attentat. L'empereur pourtant se servit de ce prétexte pour les poursuivre, pour reprendre avec une nouvelle énergie la politique de Décembre. La France fut divisée en cinq commandements militaires : Paris, Nancy, Lyon, Toulouse, Tours, et tenue encore pendant quelques mois sous le régime de l'état de siège.

Le 18 février, la Chambre vota la *loi de sûreté générale* qui fut aussitôt qualifiée de loi des suspects. Elle punissait d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 à 2.000 francs « tout individu qui, dans le but de troubler la paix publique ou d'exciter au mépris ou à la

haine du gouvernement de l'empereur, a pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences, soit à l'intérieur, soit à l'étranger ». Elle permettait au gouvernement d'interner sans jugement, dans un des départements de l'Empire ou en Algérie, ou d'expulser du territoire, « tout individu qui a été, soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale, à l'occasion des événements de mai et juin 1848, de juin 1849 ou de décembre 1851, et que des faits graves signaleraient de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique ».

Pour l'exécution de cette loi, le général Espinasse fut nommé ministre de l'Intérieur et de la sûreté générale. « Il est temps, écrivait-il dans une circulaire aux préfets, que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » Il ordonna aux préfets d'arrêter dans chaque département un certain nombre de personnes, pour l'exemple : le nombre était « proportionné à l'esprit général du département. » Il y eut une moyenne de 20 arrestations par département, en tout environ 2.000 ; la plupart des personnes arrêtées furent condamnées à quelques mois de prison ; 300 furent encore déportées en Algérie.

L'opposition à l'Académie. — Cela ne consolidait pas le gouvernement. Il ne pouvait atteindre le secret de la pensée, qui parfois perçait en manifestations discrètes, mais expressives. L'empereur avait toujours l'appui du clergé ; la guerre d'Italie, en menaçant la papauté, allait attirer sur Napoléon III les haines ultramontaines. Les classes instruites restaient obstinément hostiles. Les réceptions à l'Académie française étaient les fêtes délicates de l'opposition, de la « nouvelle Fronde », comme on disait. Berryer, reçu en 1855, y parlait du « théâtre écroulé de ses anciens labeurs. » Le duc de Broglie, appelé en 1856 à la succession de M. de Saint-Aulaire, l'historien de la Fronde, après avoir fait l'éloge des institutions consulaires pour se donner le droit d'être ensuite hardi, rappelait et regrettait le régime de Juillet, « le temps où la France se félicitait d'avoir conquis à grand prix tout un ordre d'institutions dont la parole était en quelque sorte l'âme et la vie. » Parlant ensuite de son

prédécesseur : « Il ne lui a pas été donné, s'écriait-il, de mourir à temps... Il a vu le sanctuaire des lois assiégé, envahi à main armée ; il a vu la guerre civile dévaster nos cités ; il a vu les premiers de l'État poursuivis, proscrits, fugitifs. » Il terminait par une allusion à l'empereur Septime Sévère qui, sur son lit de mort, « voyant s'avancer le centurion qui chaque matin venait lui demander le mot d'ordre, se leva sur son séant et lui dit d'une voix ferme : « Travaillons, *Laboremus* ». L'empereur, à quelque temps de là, disait au duc de Broglie : « Je souhaite que votre petit-fils parle du 2 décembre comme vous avez parlé du 18 brumaire. » Car on riait aux Tuileries de cette opposition académique. On avait tort de rire ; la pensée de la liberté est plus forte en ce siècle que le plus redoutable despotisme.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Le *Bulletin des Lois*. — Le *Moniteur universel* (journal officiel jusqu'en 1869). — Les recueils de *discours parlementaires* de THIERS, JULES FAVRE, BERRYER, ERNEST PICARD, etc. — Les *Journaux*, notamment le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Siècle*, l'*Univers*. — *Annuaire historique*. — Parmi les *Mémoires* et documents contemporains : DOCTEUR VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. — MÉRIMÉE, *Lettres à une inconnue*, 2 vol. ; — ID., *Lettres à Panizzi*, 2 vol. — ODILON BARROT, *Mémoires*, 4 vol. — PROUDHON, *Correspondance*, 8 vol. — DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, 2 vol. — HAUSSMANN, *Mémoires*, 4 vol. — DE MAUPAS, *Mémoires*, 2 vol. — DARIMON, *A travers une révolution*, 1847-1855 ; — ID., *Histoire d'un parti, les Cinq sous l'Empire*, 1857-1860 ; — ID., *Histoire de douze ans*, 1857-1869. — GRANIER DE CASSAGNAC, *Histoire de Louis-Philippe, de la révolution de Février et du rétablissement de l'Empire*. — NASSAU SENIOR. *Conversations with Thiers, Guizot*, etc. (Recueil d'interviews avec différents personnages politiques, de 1852 à 1860.

HISTOIRES

*EUGÈNE TÉNOT, *Les suspects en 1858*. — BEAUMONT-VASSY, *Histoire intime du second Empire*. — DE NERVO, *Les Finances de la France de 1852 à 1860*. —*JULES FERRY, *Les comptes fantastiques d'Haussmann*. — *TAXILE DELORD, *Histoire du second Empire*, 6 vol. (F. Alcan). —*P. DE LA GORCE, *Histoire du second Empire*, 6 vol.

CHAPITRE IV

LA GUERRE DE CRIMÉE (1853-1856)

1. Le tsar Nicolas Ier. — La querelle des Lieux saints. — L'ambassade Menchikof.
2. La guerre. — L'Alma. — Inkermann. — Prise de Sébastopol (sept. 1855).
3. Le traité de Paris (mars 1856).

1. **Le tsar Nicolas Ier.** — « L'Empire, c'est la paix, » avait déclaré le Prince-Président en son discours de Bordeaux. Le second Empire fut cependant marqué par une série de guerres : guerre de Crimée, guerre d'Italie, guerre de Syrie, guerre de Chine, guerre du Mexique, en attendant celle où devait s'effondrer le régime impérial. Il fallait donner des satisfactions à l'armée, sur laquelle était fondé ce régime. Il fallait faire honneur au nom de Napoléon. Il fallait déchirer les odieux traités de 1815, donner à la France la gloire dont on affirmait qu'elle avait soif. L'état de malaise général où était l'Europe et que venaient de manifester les révolutions de 1848, allait être pour l'Empire une occasion d'action extérieure. Napoléon III fut l'instrument souvent inconscient et surtout maladroit du besoin d'indépendance des nationalités.

Dès la première année de son règne, en 1853, il se mêla au conflit oriental ; il y fut entraîné d'ailleurs par les circonstances, par les entreprises ambitieuses du tsar Nicolas Ier. Ce petit-fils de Catherine II, toujours hanté depuis son avènement de la pensée de planter la croix grecque sur l'église Sainte-Sophie, n'avait rien pu faire en ce sens depuis le traité d'Andrinople, si fertile pourtant en promesses. Il avait cru pouvoir profiter de la guerre turco-égyptienne ; il

avait envoyé des soldats et des vaisseaux à Constantinople ; il avait fait signer au sultan Mahmoud le traité d'Unkiar-Skélessi. Puis il s'était laissé aveugler par sa haine contre Louis-Philippe ; la convention des Détroits en 1841 avait modifié à son détriment le traité de 1833 ; le Bosphore était neutre, fermé à ses vaisseaux. Cependant la Turquie se transformait, adoptait peu à peu les institutions de l'Europe occidentale, surtout refaisait son armée, redevenait redoutable : il fallait tâcher « d'abattre l'arbre pendant qu'il était encore frêle ».

Après la répression des révolutions de 1848, la situation parut favorable aux desseins du tsar. Il était le beau-frère du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et pouvait compter sur l'appui de la politique prussienne. Il avait vaincu les Hongrois pour le compte de l'Autriche, qui était ainsi obligée, moralement du moins, de payer la Russie de quelque complaisance ; François-Joseph témoignait en effet à Nicolas une sorte d'affection filiale. La France et l'Angleterre avaient intérêt à contenir l'ambition du tsar en Orient ; mais il ne croyait pas à la possibilité d'une entente entre elles ; le nom seul de Napoléon III réveillerait sans doute la haine de l'Angleterre et le souvenir de Waterloo ; elle serait plutôt disposée à s'entendre avec la Russie pour tenir en échec comme jadis l'usurpateur impérial. Il pouvait donc résolument entrer dans l'action ; il en était temps s'il voulait laisser un grand nom dans l'histoire.

La querelle des Lieux-Saints. — Une première querelle s'était produite entre la France et la Russie dès 1850 au sujet de la protection des *Lieux saints*. La France exerçait depuis des siècles le protectorat des chrétiens de la Palestine ; mais depuis la Révolution elle avait quelque peu négligé ce privilège, et les orthodoxes en avaient profité pour prendre quelques places, occuper quelques sanctuaires jusque-là réservés aux Latins ; le gouvernement Ottoman entretenait volontiers ces querelles entre les diverses Églises chrétiennes. Louis-Napoléon, dès qu'il fut président de la République, pour s'assurer les voix des catholiques, revendiqua énergiquement les droits de la France dans le Levant, exigea le

respect pur et simple des capitulations de 1740. C'était la lutte ouverte entre les Latins et les Slaves, entre les catholiques et les orthodoxes ; c'était l'antagonisme de deux races et de deux religions, la manifestation éclatante de la rivalité de la France et de la Russie, l'une forte de privilèges anciens, l'autre d'une ambition nouvelle fondée sur la haine de l'Islam et sur la vieille tradition de l'empire grec. C'était une nouvelle prise d'armes des Latins contre les Grecs, comme au temps de la croisade du XIIIe siècle.

Le sultan ABD-UL-MEDJID, après de longues hésitations, céda aux réclamations de la France, car il redoutait les entreprises du tsar. Par le firman du 9 février 1852, il restaura les privilèges de la France sur les églises du Saint-Sépulcre, de Gethsémani et de Bethléem. L'ambassadeur russe à Constantinople s'emporta devant les ministres du sultan : « C'est très bien, dit-il, je vois que la Porte accepte le protectorat de la France », et il leur rejeta la responsabilité des conséquences qu'allait avoir le mécontentement de son souverain.

Le 9 janvier 1853, pendant une soirée au Palais d'hiver à Saint-Pétersbourg, le tsar prit à part l'ambassadeur anglais, sir HAMILTON SEYMOUR, et lui dit : « La Turquie est dans un état critique et peut nous donner beaucoup d'embarras ; nous avons sur les bras un *homme malade*, gravement malade ; ce serait un grand malheur s'il devait nous échapper avant que les dispositions nécessaires fussent prises .» Quelques jours après, il précisa sa pensée : il parla d'un partage de l'empire Ottoman entre l'Angleterre et la Russie, à l'exclusion de la France, l'Angleterre prenant l'Égypte et la Crète, la Russie formant, sous son protectorat, les principautés indépendantes de Moldavie, de Valachie, de Serbie, de Bulgarie ; il affirma d'ailleurs qu'il ne convoitait pas Constantinople ; tout au plus prévoyait-il la nécessité de la prendre quelque temps en dépôt. Le gouvernement anglais fut effrayé de ces desseins ; il savait que l'occupation de l'Égypte et de la Crète ne lui serait pas facile ; il se refusa à entretenir la conversation sur ce sujet.

L'ambassade Menchikof. — Nicolas brusqua les événements. Le 23 février 1853, on annonça à Constantinople l'arrivée

d'un ambassadeur russe extraordinaire, le prince MENCHIKOF, Altesse Sérénissime, amiral des flottes de la Baltique, ministre de la marine, gouverneur général de la Finlande. Il débarqua le 1er mars avec une suite d'illustres personnages. Il obtint tout de suite, et la France y consentit, quelques avantages pour les orthodoxes de la Syrie et de la Palestine. Mais cela ne lui suffisait pas; le 5 mai, il déposa devant le divan l'ultimatum suivant : il offrait au sultan l'alliance permanente de la Russie, à condition qu'il reconnût le tsar comme le protecteur légal de ses sujets grecs; ceux-ci étant au nombre de 12 millions environ dans l'empire Ottoman, et dans la péninsule des Balkans beaucoup plus nombreux que les Musulmans, c'était une véritable abdication que le tsar prétendait faire signer au sultan.

Le sultan, assuré d'être soutenu par la France et par l'Angleterre, repoussa l'ultimatum (20 mai). Le 22, Menchikof amena l'écusson de l'ambassade et s'embarqua; l'armée russe du maréchal PASKIÉVITCH occupa aussitôt les principautés de Moldavie et de Valachie jusqu'au Danube.

Les flottes anglaise et française vinrent s'établir aux Dardanelles. L'Autriche, inquiète des projets du tsar et de l'occupation des principautés roumaines, étonna le monde par son « ingratitude » et refusa son alliance au tsar. La Prusse se montra mieux disposée à son égard, mais elle n'osa pas se résoudre immédiatement à un accord formel avec la Russie, par crainte de l'Autriche. La Russie se trouva isolée, et les puissances occidentales purent espérer que leur médiation préviendrait les hostilités menaçantes. Pendant qu'elles négociaient dans cette intention, l'affaire de Sinope rendit la guerre inévitable.

A la fin du mois de novembre 1853, une flotte turque de 7 frégates et 3 corvettes, commandée par OSMAN-PACHA, longeait la côte septentrionale de l'Asie-Mineure pour porter des vivres à Batoum ou pour encourager à la résistance les montagnards du Caucase révoltés contre les Russes. L'amiral NAKHIMOF se mit à sa poursuite avec 6 vaisseaux de ligne et 2 frégates ; il l'atteignit dans la rade de *Sinope*, se jeta sur elle ; en quelques heures, elle fut anéantie (30 novembre). Aussitôt les flottes franco-anglaises entrèrent dans la mer

Noire, parurent devant Sébastopol. Le 27 février 1854, Napoléon III et la reine Victoria adressèrent au tsar un ultimatum, l'invitant à évacuer les principautés et à respecter l'intégrité de l'empire Ottoman. Il n'y répondit point. C'était la guerre.

2. **La guerre.** — Une armée franco-anglaise, sous le com-

La péninsule des Balkans. — Guerre de Crimée

mandement du maréchal Saint-Arnaud et de lord Raglan, fut débarquée d'abord à *Gallipoli* pour y achever ses préparatifs. Puis, comme les Russes se disposaient à franchir le Danube vers Silistrie, elle fut portée à *Varna,* pour menacer le flanc gauche des ennemis et tourner la ligne du Danube qu'ils occupaient. En effet les Russes battirent en retraite, abandonnèrent le siège de *Silistrie* (juin 1854), et remontèrent vers le nord dans la pensée de décider l'Autriche à l'alliance

avec le tsar par l'abandon des Principautés, et d'attirer les Anglo-Français sur le territoire russe où ils subiraient quelque désastre comme celui de Napoléon en 1812. L'Autriche fut chargée d'occuper provisoirement les Principautés et se renferma dès lors dans une étroite neutralité.

« Paskiévitch me vole en se sauvant, » disait Saint-Arnaud. En effet les alliés ne purent atteindre la Russie dans ses œuvres vives, pour ainsi dire ; ils furent réduits à la frapper aux extrémités, sans pouvoir lui faire beaucoup de mal. Baraguay d'Hilliers enleva *Bomarsund*, dans les îles d'Aland, le 16 août 1854 ; il y gagna le bâton de maréchal de France et bloqua Cronstadt. Saint-Arnaud n'avait plus rien à faire à Varna ; son armée souffrait beaucoup dans ces cantonnements ; la division Canrobert, chargée de poursuivre quelques bandes de Cosaques à travers la Dobroutscha, n'y trouva que quelques cavaliers isolés, aussitôt disparus qu'aperçus. Elle y fut affreusement décimée par le choléra ; elle perdit le quart de son effectif (juillet-août).

Il fallait pourtant faire quelque chose. Les Anglais proposèrent de détruire le port militaire de *Sébastopol;* ce serait enlever à la Russie, pour longtemps, toute possibilité d'offensive sur la mer Noire ; ce serait déjà assurer la neutralité de cette mer, sauver Constantinople en rejetant les Russes au nord.

Le 14 septembre, les troupes alliées, 30.000 Français, 20.000 Anglais, 7.000 Turcs, furent débarqués sur la côte occidentale de la Crimée, à quelque distance au nord de Sébastopol, à *Old-Fort.*

L'Alma. Inkermann. — L'armée russe du prince Menchikof prit position entre ce point et Sébastopol, sur les bords et en arrière de la petite rivière de l'*Alma*. Saint-Arnaud lui livra bataille le 20 septembre. Ce fut une belle victoire. Les divisions Canrobert et Bosquet enlevèrent avec une grande bravoure les rives escarpées de l'Alma, chassèrent les Russes de leurs retranchements, conquirent ainsi la route de Sébastopol.

La ville est située sur le bord méridional d'un bras de mer assez allongé et étranglé à son entrée. Les alliés firent le

tour de ce bras et de la ville, et vinrent s'établir au sud de Sébastopol, sur le plateau de *Chersonèse*, qui forme l'angle le plus avancé de la Crimée dans la mer Noire.

Ils auraient pu aisément enlever d'un coup de main la ville, assez mal pourvue de forts. Ils n'osèrent le risquer. Saint-Arnaud mourut le 29 septembre. Canrobert, qui lui succéda, manquait de décision. On perdit du temps. Les Russes purent prendre d'admirables dispositions défensives, sous le commandement énergique des amiraux Nakhimof et Kornilof, et sous la direction extrêmement habile du lieutenant-colonel Todtleben. Ils coulèrent la flotte russe à l'entrée du bras de mer, et Sébastopol, tout au fond, fut à l'abri des canons des vaisseaux alliés. Ils élevèrent des retranchements au sud de la ville, et la solidité de la *Tour Malakof* et du *Mamelon Vert* fut bientôt fameuse. D'ailleurs il fut impossible aux Anglo-Français de bloquer complètement Sébastopol ; elle resta par le nord en communication avec la campagne, où le prince Menchikof, à la tête d'une armée sans cesse renforcée, restait libre de ses mouvements et inquiétait les assiégeants. Ainsi il leur livra, le 25 octobre, la bataille de *Balaklava*, où fut détruite, dans une charge héroïque, la brigade anglaise de cavalerie légère du comte de Cardigan. Il essaya encore de surprendre les Anglais à *Inkermann*, le 5 novembre : ils ne furent sauvés que par l'arrivée des zouaves du général Bosquet, et ils subirent encore de grandes pertes : un retranchement qui fut particulièrement disputé en garda le nom de « batterie de l'Abattoir ». Si les alliés n'avaient pas été maîtres de la mer, ils auraient été assiégés à leur tour. Du moins, dans de telles conditions, le siège de Sébastopol ne pouvait qu'être long et exiger des efforts considérables.

Il fallut d'abord s'organiser pour passer l'hiver devant la place, et l'hiver fut très rigoureux. Le cyclone du 13 novembre 1854, qui fit périr *la Sémillante* sur les rochers de la Corse, causa aussi de grands ravages parmi les troupes de la Crimée. Elles eurent un grand nombre de malades ; quelques-uns furent retenus au quartier-général de *Kamiesch*, ville improvisée où s'abattit toute une population de Grecs, de Juifs, de Levantins, qui firent de beaux béné-

fices sur les besoins du soldat. La plupart des malades furent dirigés sur les hôpitaux de Constantinople, où la population européenne augmenta dans d'énormes proportions. Les Turcs disaient : « Les Français ne sont pas maîtres de Sébastopol ; en revanche, ils le sont de Constantinople. »

L'hiver fut activement occupé par la diplomatie. Les alliés renouvelèrent leurs instances auprès du gouvernement autrichien, pour obtenir sa coopération militaire qui aurait mis les Russes dans une situation très critique. L'Autriche en fut empêchée, non pas par la reconnaissance qu'elle devait au tsar Nicolas, mais par les dispositions du gouvernement prussien, prêt à donner son alliance à la Russie. Alors le gouvernement piémontais, dirigé par le comte Cavour, offrit son alliance à la France et à l'Angleterre, qui par le traité du 26 janvier 1855, consentirent à l'envoi d'un contingent de 15 000 Piémontais en Crimée.

Prise de Sébastopol (Septembre 1855). — Cet appui ne pouvait pas être décisif; les deux puissances alliées préparèrent de grands renforts. L'armée de siège fut portée à 130 000 hommes. Le général Niel y fut envoyé pour organiser, avec des pouvoirs spéciaux, les travaux d'approche. Le gouverneur de l'Algérie, le général Pélissier, fut nommé au commandement en chef à la place de Canrobert. L'empereur Napoléon III songea même à aller en personne en Crimée ; on en parla beaucoup dans les cours de l'Europe ; le comte de Bismarck lui prêtait la pensée de garder Constantinople et d'y restaurer une sorte d'empire latin : « L'entreprise est baroque, disait-il : c'est pour cela qu'elle est vraisemblable. » Napoléon III fut retenu par le danger que son éloignement n'aurait pas manqué de faire courir à son trône.

Nicolas Ier mourut le 2 mars 1855. Il était fatigué d'un règne très rempli, où les déboires ne lui avaient pas manqué, dont les résultats étaient minimes, malgré une grande dépense d'énergie. Il était épuisé par la guerre actuelle qui ne pouvait se terminer que par la défaite de la Russie ; il allait falloir faire la paix et il ne se sentait pas capable de

s'y résigner. « Le tsar de fer ne pouvait pas plier; il se brisa. » Le 21 février, tout fiévreux, il sortit, par un froid de 21 degrés au-dessous de zéro, pour passer en revue un régiment destiné à la Crimée. Son médecin voulut l'en empêcher et se jeta devant son cheval : « Sire, c'est plus que la mort, c'est un suicide. — Vous faites votre devoir ; laissez-moi faire le mien. » Il aggrava son mal et fut emporté en quelques jours, dictant lui-même cette dernière dépêche à ses sujets : « L'empereur se meurt. » Son fils Alexandre II lui succéda.

Après plusieurs semaines de travaux d'approche, le général Pélissier commença le bombardement de Sébastopol le 6 juin. Le 7, il ordonna l'assaut : le Mamelon vert fut pris, mais toutes les attaques sur la tour de Malakof furent repoussées. Le 18 juin, à la suite d'une terrible mêlée, la Tour fut enlevée, mais reprise par les Russes qui infligèrent aux assiégeants de grosses pertes. A la nouvelle de cet échec, l'émotion fut très vive à Paris : l'empereur songea un moment à destituer Pélissier. Cependant les assiégés aussi étaient épuisés : Kornilof, Nakhimof, avaient été tués; Todtleben était grièvement blessé; la ville était en ruines; l'ardeur belliqueuse y faiblissait; on songeait à la retraite. Le tsar donna à Gortchakof, successeur de Menchikof à la tête de l'armée de secours, l'ordre d'attaquer les alliés; il fut repoussé au pont de *Traktir* sur la *Tchernaïa*, où les Piémontais eurent une belle tenue.

Alors Pelissier fit un effort suprême. Il écrasa Sébastopol sous un épouvantable bombardement, du 17 au 21 août : 1.000 Russes furent tués ou blessés chaque jour; les assiégeants purent approcher de la ville. Le 5 septembre, nouveau bombardement, qui continua le jour suivant. Le 8, à midi, la canonnade redoubla, « infernale »; l'incendie s'alluma sur plusieurs points de la ville; deux frégates chargées de poudre sautèrent. Au milieu des flammes qui embrasaient tout l'horizon, des mines que les Russes faisaient éclater à grand fracas tout autour de leurs murailles, Pélissier ordonna l'assaut. La mêlée fut pendant quelques heures furieuse, et longtemps le résultat en parut incertain. Au soir, les retranchements des Russes étaient pris. Le lendemain, Gortchakof vint constater l'inutilité d'une résistance

plus longue ; il permit aux défenseurs de la ville de quitter Sébastopol ; le gouverneur Osten-Sacken en sortit le dernier, comme le capitaine qui ne quitte son vaisseau incendié qu'après tous ses hommes, la mort dans l'âme. Les Russes ne capitulèrent pas. Ils se retirèrent dans la partie nord de la ville où l'on n'osa pas les attaquer. Le 10 septembre, après trois cent trente-deux jours de siège, trois batailles sanglantes, trois assauts plus sanglants, le général Pélissier, bientôt fait maréchal de France et duc de Malakof, planta le drapeau tricolore sur les ruines abandonnées du sud de Sébastopol.

Cependant les Russes remportaient quelques succès sur les Turcs au sud du Caucase. Le 27 novembre suivant, ils s'emparèrent de l'importante citadelle de *Kars*. On pouvait traiter. L'Angleterre eût voulu continuer les hostilités, écraser davantage la Russie, la rendre impuissante pour longtemps. Napoléon III, qui n'avait aucun profit à en tirer, ne s'y prêta pas. Il avait obtenu le seul résultat qu'il poursuivait : abattre l'orgueil de Nicolas qui n'avait pas caché son mépris pour les vainqueurs de décembre. Il croyait à tort, en abandonnant son alliée l'Angleterre, gagner l'amitié de la Russie. On vit bien, en 1870, l'erreur de son calcul.

3. **Le traité de Paris (mars 1856).** — Un congrès s'ouvrit à *Paris* le 25 février 1856 pour traiter de la paix. Ce fut une très imposante réunion, comme il n'y en avait pas eu depuis le congrès de Vienne. Le comte Walewski, ministre des Affaires étrangères, y représentait la France. Les plénipotentiaires de l'Angleterre étaient lord Clarendon et lord Cowley, ceux de l'Autriche le comte de Buol et le baron de Hübner, ceux de la Russie le prince Orlof et le baron de Brunnow, ceux du Piémont le comte Cavour et le marquis de Villamarina, ceux de la Porte Ali-pacha et Djemil-effendi. De grandes fêtes furent données en leur honneur ; le prince Impérial naquit le 16 mars, et cet événement, consolidant la dynastie, valut à Napoléon III les félicitations de tous les souverains de l'Europe. Le congrès de Paris fut certainement le point le plus brillant de sa carrière, et c'est sous sa haute influence que fut signé le traité du 30 mars 1856.

Les puissances contractantes s'engageaient à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman. Elles confirmaient la neutralité des Détroits, proclamaient celle de la mer Noire, sur les bords de laquelle aucun arsenal ne pouvait être construit ni par les Turcs ni par les Russes. Elles assuraient la liberté de la navigation du Danube, sous la surveillance d'une commission internationale siégeant à *Galatz*. Elles garantissaient l'autonomie de la Moldavie et de la Valachie, comme celle de la Serbie.

La plus grande gloire militaire de la guerre de Crimée fut à la France; la flotte anglaise n'avait pas pu jouer un rôle décisif. Ce fut l'inverse pour les profits : la France se trouva pour longtemps encore éloignée de l'alliance russe, et les relations demeurèrent très cordiales entre les gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Les avantages de l'Angleterre, quoique inférieurs à son ambition, furent très considérables et complétèrent ceux qu'elle avait obtenus par la convention des Détroits; elle écartait de plus en plus les Russes de la Méditerranée; elle garantissait de mieux en mieux la route de l'Inde.

La Turquie, malgré la victoire de ses alliés, subit néanmoins un nouveau démembrement. Car la Roumanie naquit du traité de Paris; il est vrai qu'elle avait, depuis de longues années déjà, échappé à l'autorité de la Porte. En 1859, les deux principautés de Moldavie et de Valachie se donnèrent un même prince, le colonel Couza, qui prit le nom d'Alexandre Ier. Il voulut par un coup d'État s'emparer du pouvoir absolu. Il fut renversé. Les Roumains, sur les conseils de Napoléon III, appelèrent au pouvoir un prince allemand de la branche catholique des Hohenzollern, Charles Ier. La *Roumanie*, qui devint bientôt un royaume, entra enfin dans une période de calme et de prospérité. C'était un nouveau succès pour la politique des nationalités, qui avait fait l'indépendance de la Grèce et qui devait faire naître sur les ruines de l'empire ottoman d'autres nations chrétiennes.

BIBLIOGRAPHIE

Todtleben, *La défense de Sébastopol.* — Niel, *Le siège de Sébastopol.* — *Campagnes de Crimée, d'Italie*, Lettres adressées au maréchal de

CASTELLANE. —*GERMAIN BAPST, *Le maréchal Canrobert, Souvenirs d'un siècle.* — FORCADE, *Histoire des causes de la guerre d'Orient.* — DE FICQUELMONT, *Le côté religieux de la guerre d'Orient.* — POUJOULAT, *La question des Lieux saints.* — *Histoires de la guerre de Crimée* par BAUDENS, MARCHAL, et surtout *CAMILLE ROUSSET, 2 vol. — KINGLAKE, *Invasion of Crimea*, 4 vol., traduction française. — Cet ouvrage et celui de Rousset sont les deux principaux récits de la guerre. —*RAMBAUD, *Histoire de Russie ;* —*ID., *Français et Russes.* —*DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, t. II. —*ED. DRIAULT, *La question d'Orient* : ch. VI. La guerre de Crimée et ses suites. Réformes et autonomies. — J. LEMOINNE, *L'Angleterre et la guerre* (Revue des Deux Mondes, mars-avril 1855) ; — ID., *L'enquête parlementaire en Angleterre à propos de la guerre d'Orient.* — ROTHAN, *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée.* — RAYMOND, *La guerre et la conférence de Paris* (Revue des Deux Mondes, 2 mars 1856). — GOURDON, *Histoire du Congrès de Paris.* — L. THOUVENEL, *Trois ans de la question d'Orient*, 1856-1859. —*G. DE MONICAULT, *Le traité de Paris et ses suites*, 1856-1871.

CHAPITRE V

LA GUERRE D'ITALIE. — FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE (1859-1861)

1. Les Bonaparte et l'Italie. — Victor-Emmanuel II et Cavour. — L'entente franco-piémontaise. — La conspiration de Plombières.
2. La guerre d'Italie (1859). — Magenta et Solférino. — Entrevue de Villafranca. — Traités de Zurich et de Turin (1859-1860).
3. Garibaldi dans les Deux-Siciles. — Victor-Emmanuel roi d'Italie (1861).

1. **Les Bonaparte et l'Italie.** — Napoléon Ier et Napoléon III ont eu pour l'Italie une incontestable prédilection; ils ont certainement fait plus pour elle que pour la France; elle a été l'œuvre préférée de leur génie et de leur imagination politique; elle n'était rien avant eux; elle prit rang après eux et par eux parmi les grandes nations de l'Europe. Ils ont été, inconsciemment sans doute, les représentants de la race latine; dans un siècle où il a été beaucoup question de panslavisme, de pangermanisme, ils ont personnifié le panlatinisme. Le génie de Napoléon poursuivit ce dessein avec une grande netteté, sans se préoccuper des obstacles; il acheva presque l'Italie moderne. Napoléon III ne fut qu'un rêveur; tiré en sens divers par le parti clérical et par le parti révolutionnaire, auxquels il cédait alternativement, il fit l'expédition de Rome, il fit la guerre d'Italie, il refusa Rome à l'Italie, se croyant de force à contenir la révolution après l'avoir soulevée; il fut le jouet d'hommes politiques plus habiles que lui; il fut l'instrument plutôt que l'agent de la fondation de l'Italie.

D'ailleurs, depuis le commencement du XIXe siècle, l'Italie avait pris peu à peu conscience de ses intérêts communs et de sa nationalité; elle avait oublié les divergences qui, pen-

dant des siècles, l'avaient partagée en plusieurs peuples. Elle avait senti le besoin de l'unité pour cesser d'être la proie des grandes puissances voisines; elle avait conçu, du nord au sud, des Alpes à la mer Ionienne, la même haine du despotisme autrichien, la même volonté d'indépendance. Victime de ses anciennes divisions, elle avait encore été vaincue lors de la Révolution de 1848; mais ces épreuves avaient achevé son expérience; elle était mûre pour l'effort suprême vers la liberté.

Victor-Emmanuel II et Cavour. — Victor-Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne, était arrivé au trône, le soir de Novare, par l'abdication de son père Charles-Albert. Il conserva à ses sujets le *statut fondamental* et le *drapeau tricolore* italien, vert, blanc, rouge, malgré les instances de l'Autriche. Il prit pour ministre un des poètes du *Risorgimento*, Maxime d'Azeglio, qui « mit les choses bien en voie, » comme il disait. Il donna au Piémont un caractère décidément anticlérical, nécessaire pour qu'il ne fût point arrêté dans ses desseins par les scrupules religieux et par les excommunications pontificales. Il fit voter, au mois d'avril 1850, la loi du *foro ecclesiastico*, qui supprima les privilèges de la justice d'Eglise et la soumit aux tribunaux civils. L'archevêque de Turin, Mgr Franzoni, qui protesta violemment contre cette loi et prétendit lui refuser obéissance, fut condamné à un mois de prison et enfermé à la citadelle de Turin. Au mois de juillet suivant, le ministre du commerce Santa-Rosa étant mort sans vouloir rétracter son adhésion à cette loi, l'archevêque lui refusa les prières de l'Église; les funérailles furent l'occasion d'une manifestation tumultueuse; l'archevêque fut envoyé à la forteresse de Fenestrelle; puis, banni, il se réfugia à Lyon.

Le successeur de Santa-Rosa au ministère du commerce fut Camille Benso, comte de Cavour, âgé alors de quarante ans. Elevé à l'Académie militaire de Turin, il avait été dans sa jeunesse page du prince de Savoie-Carignan, le futur roi Charles-Albert. Il avait abandonné de bonne heure la carrière militaire; il avait beaucoup voyagé; puis il s'était consacré tout entier à l'exploitation de ses propriétés; il y avait

introduit des cultures et des procédés nouveaux; il avait fondé des banques, des sociétés agricoles; très riche, il était devenu président de la *Société nationale d'agriculture* de Turin, qui comptait un grand nombre d'associés dans toute l'Italie septentrionale et devint une sorte de vaste société patriotique.

Fondateur en 1847 du journal *Il Risorgimento*, il fut député de Turin en juin 1848, et ministre du Commerce dans le cabinet d'Azeglio en octobre 1850 : « Sachez-le bien, Messieurs, disait Victor-Emmanuel à ses ministres, celui-là vous prendra à tous vos portefeuilles. » Il fit élire à la présidence de la Chambre, Rattazzi, chef du centre gauche, rompit ainsi avec la droite cléricale, et fonda avec la gauche libérale cette alliance, dite *Connubio*, qui porta le Piémont jusqu'aux portes de Rome, plus tard jusqu'à Rome même. Le 4 novembre 1852, il devint président du ministère à la place de Maxime d'Azeglio, qui s'en réjouit.

Cavour.

Cavour s'efforça d'aménager la prospérité économique du Piémont, comme il avait fait pour ses propres domaines. Il fit creuser le canal qui porte son nom, construisit de nombreux chemins de fer, encouragea l'industrie et le commerce extérieur. Il se rendit compte de la grande influence de la presse, et par les journaux étrangers entretint les sympathies de l'Europe pour la question italienne. Il eut de bonne heure des rapports cordiaux avec le gouvernement français; dès la fin de 1852, Napoléon III disait à l'ambassadeur piémontais, M. de Villamarina : « Il viendra un temps où les deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la noble cause de l'Italie. » Cavour ne manqua pas de cultiver ces heureuses disposi-

tions. Dans le même temps, il mettait les places fortes en état de défense, remplissait les arsenaux, et augmentait considérablement l'armée piémontaise, qui devint, non pas une des plus nombreuses, mais une des plus solides de l'Europe.

Il continua en même temps l'œuvre libérale de Maxime d'Azeglio et revendiqua encore plus énergiquement les droits de la société civile contre l'Église. Il voulut mettre un impôt sur les domaines ecclésiastiques, supprimer les couvents inutiles et séculariser leurs domaines. Son projet de loi sur la *suppression des couvents* excita les colères du Saint-Siège et acheva de donner à sa politique et à celle de Victor-Emmanuel II les caractères qu'elle devait conserver.

La discussion de cette loi s'ouvrit au commencement du mois de janvier 1855. Le 12 janvier, la reine-mère mourut ; le 20 janvier, la jeune femme de Victor-Emmanuel mourut à son tour. La nation fut bouleversée par ces morts soudaines, toute affaissée de remords. La discussion de la loi continua ; le duc de Gênes, frère du roi, mourut. Le pape adressa à Victor-Emmanuel une lettre sévère, lui montrant dans ces décès répétés un avertissement de Dieu. La loi fut votée à la Chambre par 116 voix contre 36. Le Sénat fit des difficultés ; le roi était morne, effrayé de sa responsabilité, circonvenu par les évêques, disposé à retirer la loi. Cavour donna sa démission ; il fut impossible de constituer un autre ministère ; il fut rappelé, et le Sénat enfin vota la loi des couvents le 22 mai 1855 par 58 voix contre 42. Ce n'est donc pas sans peine que Cavour lança le gouvernement piémontais sur le chemin de Rome.

L'entente franco-piémontaise. La conspiration de Plombières. — Cavour alors se fit nommer ministre des Affaires étrangères. Il s'allia avec la France et l'Angleterre pendant la guerre de Crimée, et envoya 15.000 hommes à Sébastopol, sous La Marmora. Ses adversaires ne comprenaient rien à cette politique, l'appelaient « la folie de Cavour. » Il savait ce qu'il voulait et ne se laissait pas émouvoir. Les Italiens eurent en Crimée le principal honneur de la victoire de Traktir.

Cavour put ainsi être admis au Congrès de Paris. Il eut à cette occasion ses premiers entretiens politiques avec Napoléon III, il apprit à le connaître et à se servir de lui. « Écrivez confidentiellement à Walewski, lui disait l'empereur, ce que vous croirez que je puisse faire pour le Piémont et l'Italie ». Il trouva aussi l'appui de l'Angleterre, et ce fut le ministre anglais, lord Clarendon, qui, dans la séance du 8 avril, appela l'attention du Congrès sur « les excès et les scandales de la domination pontificale dans les Légations et la Romagne. » Il n'y fut pas autrement question de l'Italie, et Cavour ne fut pas très satisfait : « Tranquillisez-vous, lui dit Napoléon III, j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps ».

Cavour dès lors prépara la guerre contre l'Autriche, même la provoqua. Une souscription fut ouverte pour armer de cent canons la forteresse d'Alexandrie ; l'empereur François-Joseph ayant fait un voyage à Milan, pour tâcher de regagner les cœurs, Victor-Emmanuel ne l'envoya point saluer ; la presse piémontaise commenta ce voyage dans les termes les plus hostiles ; des pamphlets circulèrent dans tout le pays de Milan, sur ce thème : Le loup devenu berger. Cavour osa même se mettre en rapports secrets avec les révolutionnaires de 1848-1849, avec la *Société Nationale italienne*, qui avait pour président Pallavicino, pour vice-président Garibaldi ; Cavour mit la révolution au service de Victor-Emmanuel, et ce ne fut pas sa moindre tâche que de la discipliner, de la plier à ce rôle jusqu'au bout. Manin en particulier, l'ancien dictateur de Venise, écrivait publiquement au roi : « Faites l'Italie, et je suis et tous les républicains patriotes sont pour vous et avec vous ; sinon, non. » Cavour alla jusqu'à tenter de soulever contre l'Autriche les révolutionnaires hongrois, et de s'entendre avec l'un de leurs chefs, le général Klapka. Par son esprit anticlérical et par toutes ces entreprises de Cavour, le mouvement national italien prenait tous les caractères de la Révolution.

Le ministre piémontais eut peur un moment d'être allé trop loin en ce sens ; lors de l'attentat d'Orsini, il craignit que Napoléon III ne rompît définitivement avec les patriotes de l'Italie, car les libéraux italiens applaudirent à l'attentat.

considérèrent Orsini comme un « martyr de la patrie », le comparèrent à Guillaume Tell. Grande fut la joie de Cavour quand il sut que Napoléon III avait permis d'insérer au *Moniteur français* la défense de Jules Favre, le « testament d'Orsini », comme on disait, que tous les journaux sardes reproduisirent dans leurs colonnes.

Bien plus, au commencement de juillet 1858, l'empereur fit inviter Cavour à le venir voir à *Plombières*. Cavour s'y rendit en grand mystère. La « conspiration de Plombières » eut lieu le 21 juillet. Cavour et Napoléon III se concertèrent sur la guerre à faire à l'Autriche et sur les remaniements territoriaux qui en résulteraient : l'Italie serait « libre jusqu'à l'Adriatique » ; le Piémont serait agrandi de la Lombardie, de la Vénétie et des Légations ; il serait constitué, avec l'Ombrie et la Toscane, un royaume de l'Italie centrale, peut-être pour le prince Napoléon qui épouserait une fille de Victor-Emmanuel, la princesse Clotilde. On laisserait au pape, comme un lambeau de pourpre, la présidence de la Confédération italienne qui serait ainsi formée. Il fut vaguement question de la Savoie et de Nice comme compensation pour la France.

2. **La guerre d'Italie (1859). Magenta, Solférino.** — Le 1er janvier 1859, à la réception des ambassadeurs aux Tuileries, l'empereur dit au baron de Hübner, ambassadeur autrichien : « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé ; mais je vous prie de dire à Votre Empereur que mes sentiments personnels n'ont pas changé. » Ainsi parlait Napoléon Ier aux ambassadeurs étrangers quand la guerre était proche. Le 10 janvier, à l'ouverture de la session du Parlement de Turin, le discours du trône de Victor-Emmanuel sonna comme un coup de clairon ; il y déclarait qu'il ne resterait pas insensible au « cri de douleur de toute l'Italie ». Le 13 janvier, les fiançailles du prince Napoléon et de la princesse Clotilde furent annoncées ; leur mariage fut célébré le 30.

Cavour alors fait publier que la guerre aura lieu au printemps ; il autorise toutes les manifestations patrio-

tiques, des souscriptions publiques pour une statue à Charles-Albert, pour un monument à Manin, qui venait de

L'Italie. — La guerre de 859.

mourir. Les conscrits lombards s'enrôlent en masse dans l'armée piémontaise; la presse de Turin invite les soldats lombards et vénitiens qui servent dans les régiments autri-

chiens à déserter « au moment de l'action ». Victor-Emmanuel augmente ses armements, appelle les réserves, accumule des troupes, des munitions sur la frontière de la Lombardie.

L'Autriche, longtemps patiente, se lasse de ces provocations. Elle envoie deux officiers à Turin pour sommer le gouvernement piémontais de ramener ses troupes au pied de paix et de désarmer les corps francs. Le 26 avril, Cavour repousse cet ultimatum et dit à son entourage : « Alea jacta est. »

Le 1er mai, l'armée autrichienne franchit le Tessin, sous le commandement du maréchal Giulay. Le 3 mai, Napoléon III lança une proclamation annonçant qu'il allait défendre le Piémont contre l'agression de l'Autriche : « Le but de cette guerre est de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maîtres, et nous aurons à notre frontière un peuple ami qui nous devra son indépendance. » Aux soldats il disait : « La patrie attend beaucoup de vous. Déjà d'un bout à l'autre de la France retentissent ces paroles d'un heureux augure : La nouvelle armée d'Italie sera digne de sa sœur aînée. » Le 10 mai, l'empereur quitta Paris. Le 14, il établissait son quartier général à *Alexandrie*.

Les 100.000 hommes de l'armée autrichienne étaient au nord du Pô, leur centre à *Mortara*, et menaçaient Turin. Les 116.000 hommes de l'armée française, appuyés par la plus grande partie des 60.000 Piémontais, étaient au sud du fleuve et semblaient vouloir, comme en 1796, le franchir entre Pavie et Plaisance pour couper les ennemis de leurs communications avec Milan. Giulay dégarnit donc son centre et porta son aile gauche renforcée sur Voghera et le défilé de *Stradella*. Le 20 mai, la division française du général Forey heurta vivement cette aile gauche, la chassa de Voghera, lui enleva dans un brillant combat ses positions de *Montebello* et la rejeta sur Stradella. Cette affaire entretint Giulay dans son erreur ; il porta la plus grande partie de son armée sur la rive du Pô.

Alors très habilement, derrière un rideau de troupes, Napoléon III et Victor-Emmanuel embarquèrent le plus grand nombre de leurs soldats sur le chemin de fer d'Alexandrie à

Verceil, et les portèrent à l'extrémité de l'aile droite ennemie affaiblie. Ils franchirent la Sésia le 30 mai devant Verceil; le lendemain, les Piémontais et le 3e zouaves enlevèrent le village de *Palestro*.

Giulay dut se replier en toute hâte derrière le Tessin et le Naviglio Grande, qui lui offraient une bonne ligne de défense naturelle. Le 2 juin Mac-Mahon passa le Tessin au pont de *Turbigo*, tout au nord de l'aile droite autrichienne, pour la déborder. Le 4 juin, pendant que Mac-Mahon achevait ce mouvement tournant, les forces alliées attaquèrent le pont de *Buffalora*, sur le Naviglio. La bataille y fut acharnée, d'issue longtemps douteuse. Mais dans la soirée, Mac-Mahon lança ses trois divisions sur le village de *Magenta* et en chassa les Autrichiens qui, menacés sur leur ligne de retraite, durent abandonner le champ de bataille.

Au Nord, dans les Alpes, Garibaldi, à la tête de ses chasseurs, poussait les ennemis jusqu'à Côme. Au Sud, le prince Napoléon franchissait le Pô à la hauteur de Parme et inquiétait la gauche des Autrichiens. Ils durent abandonner *Milan* sans combat. Le 7 juin, Napoléon III et Victor-Emmanuel y firent une entrée solennelle, au milieu d'une population ivre de joie. Le 8, l'arrière-garde autrichienne fut encore battue à *Melegnano* par Baraguay d'Hilliers. Toute la Lombardie était délivrée jusqu'au Mincio.

Les Autrichiens se retranchèrent dans le quadrilatère des quatre villes fortes de Peschiera, Vérone, Mantoue et Legnago et y reçurent des renforts. François-Joseph vint lui-même prendre le commandement de son armée. Le 23 juin, il franchit le Mincio et retrancha ses troupes sur les collines de *Solférino*, au pied du donjon qui domine toute la vallée du Pô jusqu'à Mantoue, et que les Italiens appelaient l'espion, la « spia d'Italia ». L'armée française franchit la Chiese et s'établit à l'ouest de ces collines, au sud de Lonato et du lac de Garde. La bataille de Solférino s'engagea le 24 juin, entre 163.000 Autrichiens et les 135.000 alliés. Elle fut très rude encore; pendant la plus grande partie de la journée, les Autrichiens gardèrent solidement leurs positions autour du donjon. Le soir seulement Baraguay d'Hilliers, renforcé de la garde impériale, put enlever le village de Solférino ; la prise de

Cavriana par Mac-Mahon, menaçant les derrières des Autrichiens, les obligea à la retraite ; favorisée par un violent orage qui empêcha la poursuite, elle s'opéra dans le plus grand ordre. Les ennemis repassèrent le Mincio.

Entrevue de Villafranca. Traités de Zurich et de Turin (1859-1860). — Le quadrilatère n'était pas tout entier conquis; Mantoue pouvait opposer une sérieuse résistance ; puis il fallait conquérir la Vénétie, et Napoléon III se rendait compte que la guerre serait sans doute encore très longue. Victor-Emmanuel voulait attaquer la Vénétie par le sud, en tournant Mantoue, envoyer un corps de débarquement en Dalmatie, soulever les Hongrois ; l'empereur n'y consentit point. Il eut le 11 juillet une entrevue avec François-Joseph à *Villafranca* et y jeta les bases de la paix.

Les raisons de cette politique inattendue étaient d'importance. Outre qu'il commençait à se demander quel bénéfice la France pourrait tirer de l'entreprise où il s'était jeté, il s'inquiétait de l'attitude du gouvernement prussien qui massait des troupes dans les provinces rhénanes. Il craignait de ne pouvoir plus contenir le mouvement national italien et de compromettre le pouvoir temporel de la papauté à Rome. François-Joseph, dit-on, lui fit comprendre les dangers qu'il faisait courir à son trône et à sa dynastie en encourageant la Révolution ; il éveilla ses inquiétudes paternelles sur l'avenir de son fils. Dès le lendemain de l'entrevue de Villafranca, Napoléon III quitta Victor-Emmanuel pour rentrer en France; il passa par Milan et Turin où il reçut de la population le plus froid accueil : on ne lui pardonnait pas de n'être pas allé jusqu'au bout de ses promesses, de n'avoir pas fait « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique ». Les troupes françaises rentrèrent à Paris le 14 août.

Par le *traité de Zurich*, signé le 10 novembre 1859, l'Autriche cédait la Lombardie au Piémont. Les États italiens, y compris la Vénétie autrichienne, devaient former une Confédération, dont la présidence honoraire appartiendrait au pape et la présidence effective au roi de Piémont-Sardaigne. Mais ce traité n'offre qu'un intérêt restreint ; il fut conclu au milieu de l'indifférence générale et n'eut jamais même un

commencement d'exécution, sauf en ce qui concerne la Lombardie. La Révolution, lancée par Napoléon, suivit son cours sans lui.

Dès le printemps de l'année 1859, avant Magenta, l'Italie centrale s'était soulevée. Le grand-duc Léopold fut chassé de la Toscane à la fin d'avril. A Parme comme à Modène, les populations forcèrent aussi leurs princes à prendre la fuite, en mai et juin. Les Légations secouèrent la domination pontificale, et Cavour envoya d'Azeglio à Bologne, comme commissaire extraordinaire chargé du pouvoir exécutif. Le 31 décembre 1859, Napoléon III écrivit lui-même au pape pour lui conseiller d'abandonner la Romagne; cette lettre n'eut d'ailleurs aucun succès. Cependant les populations consultées affirmaient de la façon la plus imposante leur volonté d'être annexées au Piémont, la Toscane par 370.000 suffrages contre 15.000, l'Émilie par 426.000 contre 756. Alors Napoléon III exprima publiquement l'idée que, si l'Italie centrale devait être réunie au Piémont, une rectification de frontières était due à la France du côté des Alpes. Cavour, pour affirmer solennellement la « complicité » du gouvernement français, se résigna à abandonner la Savoie et Nice. Ce fut l'objet du *traité de Turin* (24 mars 1860). Les populations furent aussi consultées; elles se prononcèrent pour l'annexion à la France, la Savoie par 130.000 voix contre 2.000, Nice par 25.000 contre 160. Le 2 avril, Victor-Emmanuel présida à Turin l'ouverture d'un *Parlement national* où les provinces de l'Italie centrale avaient envoyé leurs députés.

3. **Garibaldi dans les Deux-Siciles.** — Ferdinand II, le roi des Deux-Siciles, le roi « Bomba », était resté jusqu'à la fin de sa vie un tyran : « Nous ne sommes pas, disait-il, du bois dont on fait les toupies. » Il mourut en 1859. Son fils, François II, prétendit gouverner aussi par la terreur. Napoléon III lui conseilla de donner à ses sujets quelques libertés, une constitution et de s'allier au Piémont. Il s'y refusa. Des comités insurrectionnels se formèrent et la Révolution éclata en Sicile au mois d'avril 1860.

Garibaldi organisa à Gênes un corps de volontaires, composé de révolutionnaires de tous les pays, des Siciliens

comme Crispi, des Hongrois comme le général Türr, des Français comme Maxime du Camp. Cavour le laissa faire, se réservant de le désavouer s'il échouait, ou de profiter de ses succès. Les « Mille », portant pour insigne la chemise rouge, s'embarquèrent pour la Sicile ; la flotte piémontaise de l'amiral Persano les laissa passer. Ils débarquèrent le 11 mai, près de Palerme; toute la population les accueillit avec enthousiasme ; ils dispersèrent sans peine les garnisons du roi François II à *Calatafimi*, à *Milazzo;* toute la Sicile, sauf Messine, se donna à eux en quelques jours.

La France fit quelques observations à Cavour ; celui-ci invita officiellement Garibaldi à s'arrêter; il répondit qu'à son grand regret, il était obligé de désobéir, et il passa en Calabre, le 8 août 1860. La fièvre révolutionnaire, la « Garibaldite », embrasa tout le royaume de Naples. La marche des Mille, grossis d'ailleurs d'une partie considérable de la population, fut comme une marche triomphale ; ils entrèrent, sans coup férir, à *Naples* le 7 septembre. François II s'enferma avec ses dernières troupes dans *Gaète*.

Cavour demanda à Napoléon III la permission d'envoyer une armée dans le pays de Naples pour arrêter Garibaldi, en passant par le territoire pontifical d'Ancône. « Fate presto, faites vite », répondit l'empereur. L'armée piémontaise, sous Cialdini, franchit la frontière de l'Ombrie ; elle rencontra bientôt l'armée pontificale commandée par Lamoricière, près de *Castelfidardo ;* elle la mit en déroute le 18 septembre et prit Ancône. Consultées, les Marches se donnèrent au Piémont par 134.000 voix contre 1.200, l'Ombrie par 97.000 contre 380. Victor-Emmanuel se rendit à Naples et y fit une entrée solennelle, le 7 novembre, ayant à ses côtés Garibaldi. Le roi conduisit lui-même les dernières opérations contre Gaète. A la bataille du *Volturno*, livrée aux dernières troupes napolitaines, les Garibaldiens furent placés à la réserve : « Vous vous êtes assez battus, dit Victor-Emmanuel ; c'est à notre tour maintenant. » Et Garibaldi disait tristement le soir : « Ils nous ont mis à la queue ». Le mot caractérisait toute la politique de Cavour à l'égard du parti révolutionnaire. Garibaldi se retira sur son rocher de Caprera, refusant tous les honneurs qui lui étaient offerts.

Comme lui, le parti républicain s'effaça, pour ne pas compromettre la cause de l'indépendance. Il accepta la royauté de Victor-Emmanuel, dont les qualités personnelles séduisirent d'ailleurs un grand nombre de Garibaldiens.

Victor-Emmanuel roi d'Italie (1861). — Gaète fut prise le 1er février 1861, et les Bourbon de Naples allèrent vivre en exil. Le 18 février, le premier parlement italien se réunit; il comprenait des députés de toute l'Italie, sauf de la Vénétie et des États pontificaux. Naples avait voté son annexion au Piémont par 1.300.000 voix contre 10.000, la Sicile par 432.000 voix contre 667. Le Parlement, au mois de mars, proclama Victor-Emmanuel « roi d'Italie par la grâce de Dieu et par la volonté du peuple ». Cavour mourut le 6 juin suivant; il laissait à résoudre la question romaine.

BIBLIOGRAPHIE

CAVOUR, *Discours; — Lettres; — Nouvelles lettres.* — MAXIME D'AZEGLIO, *Correspondance politique; — Souvenirs.* — MAZZINI, *Correspondance.* — H. D'IDEVILLE, *Journal d'un diplomate en Italie*, 1859-1862. — GARIBALDI, *Autobiography* (en anglais), 3 vol. — NOIR, *Souvenirs d'un zouave.* —*MAXIME DU CAMP, *Expédition des Deux-Siciles.* — LA MARMORA, *Garibaldi et la conquête des Deux-Siciles.* — MONNIER, *Garibaldi;* — ID., *Histoire de la conquête des Deux-Siciles.* — COLONEL LECOMTE, *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en* 1859, 2 vol. — *Campagne de Napoléon III en Italie*, publication du gouvernement français, 1862. — J. AMIGUES, *L'Etat romain de* 1815 *à nos jours*, 1862. — EUGÈNE VEUILLOT, *Le Piémont dans les États de l'Église.* — COMTE DE FALLOUX, *Question italienne, du devoir dans les circonstances présentes.* — BONGHI, *Camille Benso di Cavour.* —*CH. DE MAZADE, *Le comte de Cavour;* — ID., *L'Italie et les Italiens.* —*J. ZELLER, *Pie IX et Victor-Emmanuel* (1846-1878). —*J. DE CROZALS, *Histoire de l'unité italienne* (Bibliothèque d'histoire illustrée). —*ELIE SORIN, *Histoire de l'Italie de* 1815 *à* 1878. — Les ouvrages cités de TAXILE DELORD, PIERRE DE LA GORCE, DEBIDOUR (t. II). —*BOLTON KING, *Histoire de l'unité italienne*, 2 vol. — JALLIFFIER et BUCHNER, *Cartes et croquis des campagnes de* 1789 *à nos jours.*

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE SÉCESSION AUX ÉTATS-UNIS ET L'EXPÉDITION FRANÇAISE AU MEXIQUE (1860-1867)

1. Formation territoriale des États-Unis. — La guerre du Texas (1848). — La question de l'esclavage. — Abraham Lincoln. — La guerre de Sécession.
2. Les partis au Mexique. — Miramon et Juarez. — Expédition française au Mexique (1863-1867). — Retraite des Français.

1. **Formation territoriale des Etats-Unis. La guerre du Texas (1848).** — Les États-Unis achevaient aussi à ce moment la formation de leur nationalité, brisaient dans une crise violente toutes les tendances séparatistes, par la victoire décisive du Nord sur le Sud, qui fut, malgré l'intervention de Napoléon III au Mexique, un triomphe de la race anglo-saxonne sur la race latine, et, par surcroît, un nouveau triomphe de la doctrine de Monroë.

Depuis l'annexion de la Louisiane et de la Floride, la prospérité des États-Unis continuait de se développer par la paix et par une constante immigration européenne. Mais leur expansion territoriale dans la direction du Sud introduisit dans l'Union des populations nouvelles et créa la grande crise esclavagiste.

La République du Mexique s'étendait à cette date jusqu'aux embouchures du Mississipi et jusqu'à la hauteur de San Francisco. Elle limitait étroitement le « Far West » des États-Unis ; elle leur fermait la route de l'océan Pacifique. Elle était depuis son indépendance déchirée par l'anarchie, comme la plupart des anciennes colonies espagnoles, et les États-Unis profitèrent de cette faiblesse.

En 1845, la grande province mexicaine du *Texas*, située

entre le Mississipi et les Montagnes Rocheuses, se rendit indépendante ; quelques mois après, la nouvelle République du Texas proclama son annexion aux États-Unis. Malgré les scrupules des États du Nord, inquiets de cette considérable augmentation du territoire esclavagiste dans l'Union, cette annexion fut votée par le Congrès de Washington.

Le Mexique ne la reconnut point, réclama le Texas, déclara la guerre aux États-Unis. Elle ne fut pas longue. Les États-Unis envoyèrent deux armées contre le Mexique. La première sous le général TAYLOR, vainquit les Mexicains de SANTA-ANNA dans la vallée du Rio Grande, non seulement couvrit le Texas, mais entama le Mexique. La seconde, sous le général SCOTT, fut débarquée près de *Vera-Cruz*, s'empara de cette place, prit *Puebla*, *Mexico*, et imposa au gouvernement mexicain le traité de *Guadalupe-Hidalgo*, du 2 février 1848. Le Mexique céda aux États-Unis, avec le Texas, le Nouveau Mexique et la Californie de terre ferme, jusqu'au-delà de San Francisco. Les États-Unis eurent dès lors une longue ligne de côtes sur l'Océan Pacifique et les frontières qu'ils ont conservées depuis.

La question de l'esclavage. — Mais ainsi le danger esclavagiste se trouvait singulièrement aggravé. La prépondérance des États à esclaves fut pour quelque temps assurée dans l'Union ; et, quand le député WILMOT proposa l'interdiction de l'esclavage dans les États nouvellement annexés, sa motion fut repoussée. La crise était ouverte.

Il ne s'agissait point seulement, il ne s'agissait peut-être point surtout d'une question de civilisation, si noble que soit la cause de la liberté humaine. Il s'agissait d'une question de nationalités, de la prépondérance dans l'Union du Nord ou du Sud. Le Nord était de race anglo-saxonne, habituée dès l'origine aux mœurs de la liberté, de religion protestante, même avec des tendances puritaines; son industrie toute jeune avait besoin de tarifs protecteurs contre les marchandises étrangères. Le Sud était de race latine, depuis la Floride jusqu'à San Francisco; il avait longtemps vécu sous le régime de la monarchie absolue de France et surtout d'Espagne; il était en partie de religion catholique; il tenait

toute sa richesse de la culture du coton, et il avait besoin, à cause d'elle, de la liberté des échanges avec les pays étrangers. En vérité, c'étaient là deux nations en présence.

La question de l'esclavage ne fut que la manifestation extérieure du conflit renfermé en germe dans ces différences. Le Nord n'avait jamais connu l'esclavage, il en avait l'horreur naturelle. Le Sud tenait à son « institution particulière », utile à sa prospérité matérielle, à l'exploitation de ses chaudes terres à coton, gage aussi de sa prépondérance politique dans l'Union, car les seize États libres du Nord étaient peuplés de 13 millions d'habitants ; les quinze États à esclaves de 10 millions ; mais sur ces 10 millions d'habitants, il n'y avait que 6 millions de blancs libres ; or la Constitution de 1789 ne distinguait pas les hommes libres des esclaves, dans le calcul de la population sur lequel était fondée la proportion des députés envoyés au Congrès ; en sorte que les hommes libres du Sud étaient représentés par une plus grande proportion de députés que ceux du Nord.

Le Nord voulut réparer toutes ces injustices, préjudiciables à ses intérêts et à ceux de l'humanité en général. Il s'y fonda un grand nombre de sociétés abolitionnistes, qui entreprirent une énergique campagne contre l'esclavage. Le roman de Mme Beecher-Stowe, *la Case de l'oncle Tom,* eut un énorme retentissement à travers le monde et excita partout la plus vive pitié pour les noirs. En 1859, John Brown, antiesclavagiste du Kansas, fit une tentative armée contre l'arsenal fédéral de *Harpers'Ferry*, et appela les esclaves à la liberté ; arrêté par les autorités de Virginie, il fut condamné et pendu le 2 décembre 1859. Cette exécution produisit une vive émotion dans tout le pays.

Abraham Lincoln. La guerre de Sécession. — Au mois de novembre 1860, Abraham Lincoln, candidat des Nordistes, fut élu président de la République. Six semaines après, le 20 décembre, une convention populaire dans la Caroline du Sud vota une *ordonnance de sécession*. Dix autres États du Sud suivirent cet exemple. Le 4 février 1861, un Congrès séparatiste, tenu à *Montgomery,* établit une constitution pour les « États confédérés d'Amérique », et élut Jefferson Davis

président. La nouvelle *Confédération* prit pour capitale *Richmond*, capitale de la Virginie, à 120 kilomètres au Sud de Washington. La rivière James fut la ligne de séparation, de ce côté, entre les deux partis en présence.

Lincoln prit aussitôt des mesures pour maintenir l'Union. Ce fut une tâche difficile, qui coûta à l'Amérique quatre années d'une guerre civile effroyable, d'énormes pertes d'argent et d'hommes (1861-1865) ; car les Sudistes eurent de vaillants et habiles généraux qui balancèrent longtemps la fortune. Le plus illustre fut Robert Lee qui tint ces quatre ans autour de Richmond et jeta plusieurs fois la panique dans Washington.

Dès le 21 juillet 1861, la victoire des Sudistes sur le *Bull's Run*, près de Washington, parut leur promettre le succès définitif. Ils envahirent le Maryland et poussèrent une pointe jusqu'à Philadelphie. Les habiles manœuvres du général fédéral Mac Clellan les obligèrent à repasser le Potomac et à se rapprocher de la rivière James. Du moins, il fut dès lors certain qu'ils étaient capables de tenir tête aux Nordistes entre les deux capitales ; pendant toute la guerre, ils soutinrent dans cet étroit espace d'une centaine de kilomètres de nombreux et furieux combats; le sang y coula à flots.

Ce n'est point là pourtant que se décida d'abord l'issue de la lutte ; ce fut sur le Mississipi ou sur les côtes de l'Atlantique et du golfe du Mexique.

Grant, général des Nordistes dans les pays du Mississipi, conquit le Kentucky, enleva le 22 février 1862 la capitale du Tennessee, *Nashville*, descendit alors le fleuve avec l'aide d'une flottille de canonnières et ne fut arrêté dans cette glorieuse campagne que par l'importante forteresse de *Vicksburg*. D'autre côté, les fédéraux du Nord, plus forts sur mer, bloquèrent toutes les côtes des États du Sud. Au mois d'août 1862, une flotte fédérale, sous le commodore Farragut, parut devant la *Nouvelle-Orléans*, ouvrit le feu le 18 sur les forts de la ville, força le 25 les défenses accumulées sur le fleuve et, pénétrant au cœur de la place, menaça de la détruire sous ses boulets. Elle capitula. Farragut remonta le fleuve, prit encore *Bâton-Rouge*, capitale politique de la Louisiane, et ne s'arrêta que devant *Port-Hudson*, à 200 ki-

lomètres au-dessous de Viksburg. Les États esclavagistes de l'ouest du Mississipi allaient être désormais gênés pour envoyer des renforts à ceux de l'est qui portaient tout le poids de la guerre. De plus le commerce du coton fut ruiné; c'était toute la fortune du Sud. La « crise du coton » fut d'ailleurs très pénible aussi aux États de l'Europe qui s'approvision-

Amérique du Nord. — Guerre de sécession.

naient à la Louisiane. Dès cette année 1862, sauf dans le voisinage des capitales fédérales, où l'équilibre des forces n'était pas sensiblement modifié, la situation était devenue grave pour les Sudistes. Le 22 septembre 1862, Lincoln fit voter par le Congrès l'*abolition de l'esclavage*. Les noirs du Sud s'agitèrent et ce fut encore une cause de faiblesse pour les États à esclaves.

La campagne de 1863 valut de nouveaux succès aux fédéraux. Le 3 juillet, Lee qui avait tenté une pointe vers le nord, menacé Philadelphie et pénétré très loin au nord de

Washington, fut arrêté par le général Meade à la bataille de *Gettysburg*, subit de grosses pertes et recula, en bon ordre d'ailleurs, vers le Potomac et Richmond. Sur le Mississipi, le 4 juillet, après un long et pénible siège, Grant entra enfin dans Viksburg, « le Sébastopol de la rébellion. » Port-Hudson capitula aussi le 8 juillet. La Confédération était coupée en deux tronçons; les fédéraux étaient maîtres de toute la ligne du Mississipi. Le problème posé par la sécession de 1861 était presque résolu : l'Union triomphait de la doctrine de la souveraineté des États; le sort de l'esclavage était prononcé.

La campagne de 1864 fut décisive en ce sens. Le major général Grant reçut le commandement en chef de toutes les forces de l'Union, et s'arrêta au plan suivant : l'armée de Virginie, dont il prenait lui-même la direction, aurait pour objectif la destruction de l'armée de Lee; son lieutenant Sherman, nommé à sa place au commandement de l'armée du Tennessee, eut pour mission de tourner par le sud la muraille montagneuse des Alleghanys, d'achever la soumission des derniers États rebelles, Caroline du Sud et Caroline du Nord, et de prendre ainsi à revers l'armée de Lee attaquée de front par l'armée principale.

L'armée principale n'obtint aucun succès important devant Richmond. Lee lui tint tête partout. Il y eut de nombreuses et terribles batailles, d'effroyables tueries, comme celles de *Wilderness* et de *Cold Harbour*. Lee réussit même à forcer le cercle où Grant prétendait l'enfermer et parut encore une fois devant Washington; mais Grant ne quitta pas ses lignes pour aller au secours de la capitale; il se concentra autour de *Petersburg* et se prépara aux opérations suprêmes. Cependant Sherman accomplissait de point en point sa mission. Après que l'amiral Farragut eut anéanti les dernières forces navales du Sud à Mobile, le dernier débouché des confédérés sur le golfe du Mexique, Sherman, tournant les Alleghanys, prit *Atlanta* le 2 septembre. Après deux mois de repos, il entreprit la grande marche à travers la Georgie, « the great march to the Sea »; il arriva à la fin de novembre devant *Savannah;* il s'en empara le 13 décembre, et en envoya la nouvelle, comme « cadeau de Noël, » à Lincoln qui

venait d'être réélu Président pour quatre ans, le 8 novembre. Lee était cerné au nord par Grant, au sud par Sherman. Il résista encore jusqu'au mois d'avril. Du 25 mars au 3 avril, il soutint dans Pétersburg tout l'effort des fédéraux. Le 3, il réussit encore à s'échapper et à gagner *Lynchburg*. Atteint, tous les chemins de fer coupés autour de lui, il capitula le 9 avril. La guerre était finie. Cinq jours après, le 14 avril, l'acteur Wilkes Booth tua Lincoln d'un coup de pistolet. Le vice-président Andrew Johnson prit le pouvoir, selon la constitution, jusqu'en 1868. Il eut pour successeur le général Grant de 1868 à 1876. La mort de Lincoln ne compromit donc point le succès de son œuvre; l'esclavage demeura aboli, et l'Union intacte allait entrer, une fois la grande crise résolue, dans une ère de merveilleuse prospérité.

C'était un succès décisif pour les Anglo-Saxons, que la sécession du Sud aurait réduits à une grande infériorité à l'égard des races latines de l'Amérique du Sud et du Centre. L'histoire du Nouveau-Monde en aurait peut-être été changée du tout au tout. Cette considération contribue à expliquer en quelque manière le rêve poursuivi par Napoléon III, lors de l'expédition française du Mexique.

2. **Les partis au Mexique. Miramon et Juarez.** — Sa politique avait d'autres raisons moins avouables. Depuis la proclamation de son indépendance, le Mexique avait été continuellement troublé par les querelles entre le parti catholique et le parti libéral. Le parti catholique l'emporta d'abord et conserva à l'Église tous ses privilèges; c'était comme un reste de la domination espagnole. Le parti libéral triompha enfin et fit élire à la présidence de la République en 1857 Benito Juarez, un homme de couleur, de pauvre origine, un Indien, un représentant de la pure nationalité mexicaine. Son gouvernement fut résolûment anticlérical : il supprima un grand nombre de couvents; il sécularisa les biens de l'Église; il institua le mariage civil; il excita contre lui de violentes haines dans le parti opposé. La guerre civile éclata entre les catholiques et les libéraux; le principal chef des premiers était Miramon, qui réussit pendant longtemps à se maintenir

à Mexico et força Juarez à fuir à travers les plateaux. Enfin pourtant, après trois ans de lutte, Juarez l'emporta, rentra à Mexico en décembre 1860 et pacifia le pays pour un temps.

Cependant la guerre civile avait fait des ruines dont avaient souffert quelques commerçants étrangers, des Espagnols, des Anglais, des Français. Leurs gouvernements exigèrent des indemnités et ce fut une première cause d'intervention.

Miramon, un moment maître du pouvoir, avait emprunté 75 millions de francs à un banquier suisse, Jecker, naturalisé français avec l'appui du duc de Morny; le duc de Morny était intéressé dans l'affaire pour une vingtaine de millions, environ 30 p. 100. Juarez refusa de rembourser une somme empruntée pour le combattre, et le duc de Morny poussa Napoléon III à la guerre, dans l'espérance d'y faire une grosse fortune. Tout l'entourage immédiat de l'empereur lui conseillait cette entreprise; il y avait auprès de l'impératrice Eugénie un grand nombre de dames espagnoles; elle avait des relations amicales avec la pieuse reine d'Espagne, Isabelle; depuis la défaite de Miramon, toute une colonie mexicaine était venue s'établir à Paris, gracieusement accueillie aux Tuileries. Toutes demandaient à l'empereur de prendre la défense de l'Église outragée par Juarez : ç'aurait été comme une absolution de la guerre d'Italie; la guerre du Mexique prenait ainsi, comme l'expédition de Syrie de 1860, des allures de croisade.

Elle apparaissait comme « la plus grande pensée du règne ». Il convenait de profiter de la guerre de Sécession qui déchirait les États-Unis et les rendait impuissants. Il fallait établir au Mexique un puissant État catholique, capable de contenir l'inquiétante expansion des Anglo-Saxons du Nord, capable peut-être de reprendre un jour le Texas et la Californie, de soutenir les catholiques de la Louisiane, de faire triompher au delà des mers la grande cause du panlatinisme.

Expédition française au Mexique (1863-1867).—Tout d'abord l'Espagne, l'Angleterre et la France intervinrent ensemble; elles signèrent la *convention de Londres*, au mois d'octobre

1861, et une triple flotte sous le commandement du général espagnol PRIM, mari d'une Mexicaine, parut devant Vera-Cruz. Juarez se montra aussitôt disposé à traiter, à payer les indemnités qui lui étaient réclamées : l'Espagne et l'Angleterre se déclarèrent satisfaites de la convention signée en ce sens à *la Soledad,* le 19 février 1862; elles rappelèrent leurs vaisseaux. L'amiral français JURIEN DE LA GRAVIÈRE, qui avait d'autres instructions, refusa de signer cette convention, exigea le remboursement des bons Jecker : la guerre continua entre la France et le Mexique.

Le 5 mai 1862, le corps expéditionnaire français, commandé par le général LORENCEZ, fut repoussé au fort de Guadelupe, sous Puebla, et dut se retrancher dans Orizaba. Au mois de septembre, le général FOREY arriva avec 30.000 hommes, recommença le siège de *Puebla* au mois de mars 1863. Le général mexicain COMONFORT essaya de débloquer la place; il fut battu par BAZAINE à *San Lorenzo,* le 8 mai; Puebla capitula dix jours après. Juarez quitta *Mexico* et se retira dans les provinces du nord pour organiser la résistance. Les Français entrèrent dans Mexico le 3 juin. Forey malade se retira bientôt; Bazaine prit le commandement en chef.

Il convoqua à Mexico une Constituante, qui décréta que le Mexique formerait désormais un empire et offrit la couronne impériale à MAXIMILIEN D'AUTRICHE, frère de l'empereur François-Joseph; il était choisi comme descendant de Charles-Quint, héritier des Habsbourg catholiques d'Espagne. Du reste, sur 7 millions d'habitants, la Constituante qui le choisit n'en représentait qu'environ 350.000. Maximilien, qui vivait tranquille et modeste dans son beau château de *Miramar,* hésita beaucoup avant d'accepter cette couronne; il céda aux instances de Napoléon III et à celles de sa femme Charlotte de Belgique; du moins, par la convention de Miramar, il obtint que le gouvernement français le soutiendrait de ses armes jusqu'en 1868. Il partit après avoir reçu à Rome la bénédiction pontificale et arriva au Mexique au mois de mai 1864.

Il rencontra aussitôt d'insurmontables difficultés. Les Mexicains de Juarez menaient contre l'invasion étrangère une incessante campagne de guerillas, qui épuisait les Fran-

çais, coupait leurs vivres, les réduisait souvent à une défensive pénible. Bazaine pensa les dompter par la terreur; le décret du 3 octobre 1865, que signa Maximilien, déclara que désormais il ne serait plus fait de prisonniers : peu de temps après, en effet, les généraux Arteaga et Salazar furent exécutés. Cela ne fit que donner à la guerre un caractère encore plus atroce; les Mexicains prirent en horreur le nom de Maximilien. Bazaine n'en était point fâché; il faisait tout ce qu'il pouvait pour rendre la tâche impossible à l'empereur, pour le lasser, pour l'amener à abdiquer et à lui laisser la place. Il venait d'épouser une Mexicaine, nièce d'un ancien président de la République, et il rêvait de s'emparer du pouvoir. Aussi traînait-il la guerre en longueur; il tenait ses troupes autour de Mexico, refusait de les lancer en guerillas à la poursuite des Juaristes; il finit par exciter les soupçons de ses officiers; ils devinèrent qu'il rêvait pour lui-même au Mexique « la fortune de Bernadotte ».

Dans ces conditions, les Mexicains purent faire de grands progrès; ils enlevèrent une troupe française à *San Nobel*, aux environs de Mexico: ils s'emparèrent de *Tampico*, au nord de Vera Cruz, et menacèrent les communications de l'armée française avec la mer. Cependant la guerre de sécession était finie, et les États-Unis faisaient des observations au gouvernement français, reprenaient l'application de leur doctrine de Monroë. L'Europe était troublée par la politique prussienne, par la question romaine. Napoléon III ne voulait pas risquer, en de telles circonstances, un conflit avec les États-Unis; il promit à l'ambassadeur des États-Unis de rappeler bientôt ses troupes.

Retraite des Français. — En vain, l'impératrice Charlotte fit-elle un voyage à Paris pour conserver l'appui de la France; en vain rappela-t-elle à Napoléon III les termes de la convention de Miramar. Il lui fut répondu qu'il ne « fallait pas que Maximilien ne parût soutenu que par des forces étrangères, que cela nuisait à son prestige auprès des Mexicains ». Maximilien fut sur le point d'abdiquer et Bazaine crut triompher : il se fût sans doute servi de la présence des troupes françaises pour se faire proclamer empereur ou pré-

sident. L'empereur, après ce moment de faiblesse, résolut de garder son trône. Napoléon III lui envoya son aide-de-camp Castelnau pour obtenir son abdication, faire élire à sa place un président agréable aux Mexicains, afin de pouvoir rappeler ses troupes sans trop de honte. Castelnau n'obtint rien de Maximilien. Le 5 février 1867, l'armée française et Bazaine quittèrent Mexico.

Maximilien, impuissant à se maintenir dans sa capitale, se mit à la tête de ses derniers partisans mexicains, pour lutter jusqu'au bout; il ne fut plus que le chef du parti catholique, comme Miramon, qui restait son principal soutien. Il fut enfermé dans *Queretaro*. Il y fut pris bientôt avec Miramon; tous deux furent fusillés le 19 juin 1867. L'impératrice Charlotte resta folle depuis.

L'expédition du Mexique se terminait par une humiliation de la France devant les États-Unis; elle avait en outre immobilisé la politique du gouvernement français au moment des plus graves complications européennes. Elle avait été aussi malheureuse pour Napoléon III que la guerre d'Espagne pour Napoléon Ier.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Les sources de l'histoire des États-Unis sont extrêmement abondantes. Les débats, textes de lois et tous les documents relatifs au Congrès de Washington, sont publiés dans *The Register of debates* (1824-1837), 29 vol.; — *The Congressional Globe* (1837-1872), 108 vol. — B. Perley Poore, *Recueil des constitutions des États*, 2 vol. — *American State Papers, Documents, legislative and executive*, 38 vol. — *Works. Letters, Writings, Speeches and Papers of* James Monroe, Daniel Webster, Channing. — *Memoirs of John Quincy Adams* (1795-1848), 12 vol.

Pour le conflit des États-Unis et du Mexique : *Gabriel Ferry, *Les Révolutions du Mexique*; — *Id., *La guerre des États-Unis et du Mexique*. — J.-M. Cutts, *The conquest of California and New-Mexico*. — F. Leclerc, *Le Texas et sa révolution*. — Ripley, *The war with Mexico*.

Pour l'histoire des États-Unis et de la guerre de sécession : Mac Master, *History of the United States* (1789-1850). — J. Schouler, *History*, 1789-1860, 5 vol. — James Parton, *Andrew Jackson*, 3 vol. — *Alexis de Tocqueville, *La démocratie aux États-Unis*. — H. Wilson, *Rise and fall of the Slave Power in America*, 3 vol. — Goodell, *Slavery and Antislavery*. — Giddings, *History of the rebellion*. — Horace Gree-

LEY, *The american conflict*, 2 vol. — *Biographies d'Abraham Lincoln* par ISAAC N. ARNOLD, — ALLEN THORNDIKE RICE, — JOHN G. NICOLAY and JOHN HAY. — JEFFERSON DAVIS, *The rise and fall of the Confederate Government*, 2 vol.

Sur les opérations militaires de la guerre civile : *LE COMTE DE PARIS, *La guerre civile en Amérique*, avec atlas. — EDW. MAC PHERSON, *Political history of the United States during the great rebellion*. — J.-B. MAC CLELLAN, *Mac Clellan's own story*. — *Mémoires* du GÉNÉRAL Will.-T. SHERMAN. — *Personal Memoirs* of U.-S. GRANT, 2 vol. — AD. BADEAU, *Military history of Ulysses S. Grant from April 1861 to April 1865*. — GÉNÉRAL A.-L. LONG, *Robert-E. Lee, his military and personal history*. — *Campaigns of the Civil War*, 16 vol. de différents auteurs, édités par Ch. Schribner's sons.

Sur la guerre du Mexique : *NIOX, *L'Expédition du Mexique*. — CH. D'HÉRICAULT, *Maximilien et le Mexique*. — P. GAULOT, *L'Empire de Maximilien*. — E. LEFÈVRE, *Histoire de l'intervention française au Mexique* (Documents officiels de la secrétairerie privée de Maximilien). —*AUGUSTE MOIREAU (*Histoire générale* LAVISSE et RAMBAUD, X, XI), *Les États-Unis de* 1817 *à* 1848 ; — *Les États-Unis de* 1848 *à* 1870.

CHAPITRE VII

L'UNITÉ ITALIENNE. — LA QUESTION ROMAINE (1861-1870)

1. La Convention de 1864 et le Syllabus.
2. Réunion de la Vénétie à l'Italie (1866).
3. Mentana (1867).
4. Le Concile du Vatican. — Rome capitale de l'Italie (1870).

1. **La Convention de 1864 et le Syllabus.** — Pour achever son unité, il manquait à l'Italie *Venise* et *Rome*. La question romaine était particulièrement délicate à cause de la souveraineté pontificale et du caractère inflexible de Pie IX, qui dès le soulèvement des Romagnes avait excommunié ses sujets et le gouvernement piémontais, à cause aussi des révolutionnaires italiens qui voulaient Rome aussitôt et n'admettaient aucunes transactions, aucunes lenteurs. Napoléon III, en présence de ces passions hostiles, ne put résoudre la question romaine comme il l'aurait voulu, et il fallut au gouvernement italien beaucoup d'habileté et beaucoup de bonheur pour se tirer de ces difficultés sans y compromettre l'œuvre de Cavour.

Tout d'abord, Napoléon III demanda au pape s'il ne lui serait pas possible de « consentir à des transactions de fait qui amèneraient le calme dans le sein de l'Église catholique et associeraient la papauté au triomphe du patriotisme italien. » Moyennant quelques concessions, il offrait de garantir au Saint-Siège et de lui faire garantir par les puissances catholiques la possession de Rome et du territoire qui lui restait. Le gouvernement du Saint-Siège répondit par un « Non possumus » absolu : « Aucune concession ne pourrait être faite par Pie IX ni par aucun de ses successeurs de siècle en siècle ».

Alors le parti révolutionnaire reprit les armes. Le 19 juillet 1862, Garibaldi reparut en Sicile avec 1.500 volontaires, au cri de « Rome ou la mort ! » Il franchit le détroit de Messine, arriva en Calabre et annonça ouvertement l'intention de prendre Rome. Las des hésitations du gouvernement royal, il prétendait achever l'œuvre interrompue, au nom et peut-être au profit du parti républicain. Victor-Emmanuel, pour éviter les protestations des gouvernements étrangers et défendre son trône contre la Révolution toujours menaçante, envoya des troupes contre lui : Garibaldi fut poursuivi à travers la Calabre, atteint sur le plateau d'*Aspromonte :* il y eut un petit combat, qui fit 12 morts ; Garibaldi fut blessé, sa troupe fut dispersée.

En présence de l'intransigeance pontificale et du péril révolutionnaire, Napoléon III s'accorda un moment avec le gouvernement italien. Ce fut la *convention du 15 septembre* 1864. Napoléon III consentait à retirer de Rome, dans un délai de deux ans au maximum, la garnison qu'il y entretenait depuis 1849 ; le pape serait laissé libre d'organiser pour sa défense et la police de ses États une petite armée ; l'Italie s'engageait à ne pas attaquer les possessions actuelles de la papauté et même à les défendre contre toute entreprise révolutionnaire. Cependant, comme Turin ne pouvait rester la capitale de l'Italie unifiée, le gouvernement italien transporta dès ce moment sa capitale à *Florence*. Napoléon III voulait se convaincre que Florence pouvait être une capitale honorable et définitive pour le nouveau royaume, que les Italiens oublieraient Rome.

Tandis que le gouvernement italien était obligé de réprimer à Turin une émeute sanglante pour pouvoir opérer le transfert de la capitale, le pape irrité répondit à cette convention par l'Encyclique *Quanta cura* suivie du *Syllabus* (8 décembre 1864). Le Syllabus est le catalogue des erreurs modernes que l'Église condamne ; la souveraineté nationale, la liberté de la pensée, l'éducation laïque, le mariage civil, toutes les libertés conquises par les hommes depuis cent ans y sont traitées de « monstrueuses opinions de notre époque ». — « C'est une folie de dire que la liberté de conscience et de culte est un droit propre à chaque

homme : c'est une liberté de perdition. » — « Anathème (c'est le dernier article du *Syllabus*) à ceux qui prétendent que le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » C'était un retour aux plus étroites maximes de la théocratie du moyen âge, d'Innocent III ou de Boniface VIII. L'Autriche elle-même protesta contre le Syllabus et se désintéressa des destinées de Rome. Napoléon III, toujours circonvenu par le parti catholique français et par l'influence de l'impératrice, se contenta d'interdire la publication du Syllabus en France ; cela n'empêcha pas qu'il fût lu dans toutes les paroisses de l'Empire ; le clergé français commençait déjà à ne plus reconnaître d'autre maître que le pape.

2. **Réunion de la Vénétie à l'Italie (1866).** — Il y eut alors un intermède de quelques mois dans l'histoire de la question romaine. C'est la question de la Vénétie qui se trouva résolue la première, grâce à la lutte qui éclata en Allemagne en 1866, entre la Prusse et l'Autriche. Napoléon III, qui voulait toujours du bien à l'Italie, ménagea une alliance entre elle et la Prusse contre l'Autriche. Victor-Emmanuel n'avait pas besoin d'y être encouragé ; il y voyait l'occasion de prendre la Vénétie aux Autrichiens, de détourner de Rome le parti révolutionnaire italien en achevant l'œuvre de 1859. Le général Govone, envoyé à Berlin, signa avec Bismarck, le 8 avril 1866, un traité d'alliance de trois mois.

Le 16 juin, la guerre commença entre l'Autriche et la Prusse. Aussitôt les troupes italiennes envahirent le territoire autrichien. Garibaldi avec ses volontaires essaya de pénétrer dans le Tyrol. Deux armées régulières attaquèrent la Vénétie, l'une par le Mincio, l'autre par les bouches du Pô. La première, sous le commandement de La Marmora, fut arrêtée par l'archiduc Albert à *Custozza*, le 24 juin, septième anniversaire de Solférino ; elle fut complètement battue. La retraite fut couverte par un carré d'infanterie où le prince Humbert, fils aîné de Victor-Emmanuel, se distingua par sa bravoure.

Mais les Autrichiens furent battus par les Prussiens à

Sadowa, le 3 juillet, et rappelèrent leurs troupes de la Vénétie. Ils offrirent la Vénétie à Napoléon III pour qu'il la donnât à l'Italie. Victor Emmanuel refusa de briser son alliance avec la Prusse ; il voulait ne devoir la Vénétie qu'à la conquête et non à la médiation de la France. Dès le 8 juillet, les Italiens attaquèrent de nouveau le territoire vénitien, où ils ne rencontrèrent plus d'ennemis ; ils l'occupèrent. Cela ne leur suffisait pas ; ils voulaient Trieste, l'Istrie, les anciennes possessions de Venise sur la mer Adriatique. Ils y envoyèrent une flotte, sous l'amiral Persano. Elle fut complètement battue à *Lissa* par l'amiral autrichien Tegethoff, le 20 juillet. Le 26 juillet, la Prusse signa avec l'Autriche, sans consulter son alliée, les préliminaires de Nikolsbourg. Le *traité de Prague*, signé le 3 octobre 1866, assura la Vénétie à l'Italie ; mais la conquête n'en avait pas été bien glorieuse et l'Italie se sentit humiliée en la recevant des mains de Napoléon III à qui l'Autriche l'avait cédée. Du moins le suffrage universel y vota l'annexion par 647.000 voix contre 69.

3. **Mentana (1867).** — Il ne manquait plus que Rome à l'Italie ; son unité presque achevée, elle sentait plus vivement le besoin de sa vraie capitale. La garnison française, conformément à la convention de 1864, quitta Rome le 4 décembre 1866. Le gouvernement français était aux prises avec les graves difficultés de l'affaire du Luxembourg qui faillit amener la guerre avec la Prusse dès le printemps de 1867 ; il n'était pas probable qu'il eût le loisir de s'intéresser à la cause du Saint-Siège. Garibaldi reparut. On le vit à Genève, au Congrès de la paix, vêtu de sa blouse rouge, tenant à la main la grande canne recourbée des patriarches. Il disait à ses partisans : « Tenez-vous prêts à vous guérir bientôt du vomito negro. Mort à la race noire ! Allons à Rome, dénicher cette couvée de vipères ! » Il louait les Génevois de leur rôle dans l'histoire : « Genève a eu depuis longtemps le privilège d'attaquer en face cette institution pestilentielle qu'on appelle la papauté. »

Cela présageait une nouvelle entreprise révolutionnaire. Napoléon III, la crise du Luxembourg à peu près résolue, reporta son attention vers Rome. Il permit au pape de ren-

forcer sa petite armée de soldats et d'officiers de l'armée française, qui formèrent « la légion d'Antibes ». Il envoya le général DUMONT à Rome pour y inspecter et y organiser les pontificaux. Le gouvernement italien lui reprocha de violer la convention de 1864, et le général Dumont fut rappelé. Du moins Victor-Emmanuel fut invité à faire respecter le domaine de l'Église.

Le 24 septembre 1867, Garibaldi, avec ses fils et ses volontaires, arrive par la Toscane à la frontière pontificale. Le 25, le gouvernement italien le fait arrêter; mais sa troupe reste en armes et entre sur le territoire du Saint-Siège. La volonté de Napoléon III se réveille : « Si le gouvernement italien est impuissant à faire respecter le Saint-Siège, nous serons forcés d'aviser. » Le parti catholique en France pousse l'Empereur. VEUILLOT écrit dans l'*Univers* : « Il faut que l'Italie redevienne ce qu'elle était au temps du prince de Metternich, une expression géographique. » Garibaldi s'échappe de Caprera, où il n'était sans doute pas bien gardé ; il revient par Florence, au milieu des acclamations populaires, se mettre à la tête de sa petite armée. Le gouvernement français somme le cabinet de Florence de faire respecter le pape, lui donne vingt-quatre heures pour répondre à cet ultimatum ; le ministère italien, présidé par Ratazzi, ne répond pas; il donne sa démission. 6.000 Garibaldiens marchent sur Rome. « La Révolution frappe aux portes de la ville avec les crosses de ses fusils. »

Le 26 octobre, le général de FAILLY s'embarque à Toulon avec deux divisions. Le 28, il débarque à Civita-Vecchia ; le 30, l'avant-garde entre à Rome; il était temps. Le général KANZLER, qui commande les troupes pontificales, sort contre Garibaldi. Garibaldi recule jusqu'à *Mentana*. Le 3 novembre, la bataille s'engage; les pontificaux sont vaincus, refoulés, vont être écrasés ; de Failly lance sur les Garibaldiens quatre bataillons français, au pas de course; les fusils chassepots font un effet foudroyant; les Garibaldiens se dispersent, laissant 600 morts sur le terrain. Garibaldi reprend le train pour Florence à la station voisine : « Les chassepots ont fait merveille, » écrivit de Failly à l'Empereur. L'Italie en fut blessée au cœur.

Le 5 décembre 1867, le gouvernement français fut interpellé au Corps Législatif sur la politique qu'il suivait en Italie. Thiers reprocha au gouvernement d'avoir fait l'Italie, d'avoir dressé sur la frontière des Alpes une dangereuse puissance de 27 millions d'habitants ; il le somma du moins de refuser Rome à Victor-Emmanuel. Le ministre d'État, Rouher, répondit : « On dit : Le pape a besoin de Rome, et l'Italie prétend ne pas pouvoir s'en passer. Nous répondrons à ce dilemme en déclarant que l'Italie ne s'emparera pas de Rome. Jamais la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, à sa dignité. » Et les deux cents voix de la majorité répétèrent avec une sorte de frénésie : « Jamais ! Jamais ! » — « Ce sont d'ineffaçables paroles, » dit Berryer, trop ému pour monter à la tribune.

4. **Le concile du Vatican. — Rome capitale de l'Italie (1870).** — Au mois de décembre 1869, Pie IX réunit un *concile œcuménique* au *Vatican*, pour y faire proclamer le dogme de l'*infaillibilité* pontificale. Il y convoqua directement les évêques et les pères, sans passer par l'intermédiaire des gouvernements, comme si désormais il ne reconnaissait plus l'autorité des gouvernements sur les clergés nationaux. Les gouvernements d'ailleurs n'osèrent pas exercer leurs droits séculaires de contrôle sur les délibérations conciliaires. 750 évêques et pères vinrent à Rome. A cette occasion, le journal du Vatican, la *Civiltà cattolica*, réédita la bulle *Unam Sanctam*, où jadis Boniface VIII avait affirmé la supériorité de l'Église sur les puissances temporelles.

Contre le dogme de l'infaillibilité, il y eut dans le concile quelque opposition ; l'archevêque de Paris Darboy, l'évêque d'Orléans Dupanloup y représentèrent encore la doctrine des libertés de l'Église gallicane et celle de la supériorité des conciles sur les papes. Les principaux chefs de l'Église allemande, ayant à leur tête le grand et saint évêque de Mayence Ketteler, s'opposèrent aussi au nouveau dogme. Ils furent écrasés par la masse des évêques d'Italie, d'Orient et d'Amérique. L'infaillibilité fut reconnue au pape par 451 *placet*, 62 *placet juxta modum* (oui conditionnel), 80 *non placet* (13 juillet 1870). Malgré la protestation de 50 des plus

éminents docteurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis, le 18 juillet, le dogme nouveau, voté pour la seconde fois par 533 voix contre 2, fut proclamé par Pie IX dans la Constitution *Pastor æternus*.

Pie IX pouvait perdre le dernier coin de son domaine temporel ; le monde catholique était à lui ; tous les évêques étaient comme médiatisés à son profit, enlevés à l'autorité civile. « Il n'était pas un État catholique qu'il ne pût troubler à sa volonté, grâce à un clergé docile, discipliné, et qui ne fût plus que jamais, obligé de compter avec lui. » (A. Debidour).

Le 18 juillet, la guerre était déclarée entre la France et la Prusse. Il fut question, dans les derniers jours de ce mois, d'une alliance de la France avec l'Autriche et l'Italie. L'Autriche y consentait pourvu que l'Italie en fît partie, car elle craignait ses desseins sur Trieste. L'Italie y consentait, moyennant l'abandon de Rome que l'Autriche était disposée à lui laisser prendre. Napoléon III, ni à ce moment, ni le mois suivant, ni même à la veille de Sedan, ne voulut l'admettre. Il sacrifia la France à Rome. La garnison française fut rappelée de Rome au lendemain de Sedan. Le gouvernement italien y envoya aussitôt une armée, sous le commandement du général Cadorna. Le 21 septembre, Rome fut occupée. Le pape se retira au Vatican. La population, consultée sur l'événement, y donna son adhésion par 130.000 voix contre 1.500.

Les caractères de l'unité italienne. — En résumé, les caractères propres de l'unité italienne avaient été les suivants :

L'Italie ne s'était pas faite toute seule, *da se*, comme les meilleurs de ses patriotes l'avaient rêvé en 1848. Contre la grande puissance militaire de l'Autriche, le Piémont avait été obligé de demander le concours de la France, et il avait été heureux que la France fût alors gouvernée par Napoléon III ; dans d'autres circonstances, l'alliance française ne lui eût peut-être pas été aussi profitable. Il lui dut, directement ou indirectement, la Lombardie, puis la Vénétie ; il en éprouva quelque humiliation ; il lui dut surtout les premières défaites de l'Autriche, Magenta et Solférino, qui détermi-

rent l'explosion du mouvement révolutionnaire d'où sortit enfin le royaume d'Italie.

Car un autre trait particulier de la formation de l'unité italienne, ce fut l'action décisive du parti révolutionnaire; elle produisit les plus étonnants résultats de cette histoire, l'annexion au Piémont de toute l'Italie centrale, Toscane, Parme, les Légations, et de tout le royaume des Deux-Siciles, conquis par Garibaldi. On rencontre Garibaldi dans tous les actes importants de la formation de l'unité italienne; il est en 1859 à l'aile gauche de l'armée franco-piémontaise, où il commande la légion des Alpes dans la montagne; il révolutionne l'Italie du sud en 1860; il pose, avec une énergie violente, la question romaine; il est encore à l'aile gauche de l'armée royale dans la guerre de 1866. Il est avec Cavour et Victor-Emmanuel II la principale personnification du patriotisme italien; il en représente la vigueur révolutionnaire et l'ardeur anticléricale. Peut-on ajouter qu'il y représentera, en 1870, la reconnaissance de certains Italiens pour les services rendus par la France?

Parce que l'unité italienne avait des caractères très nettement révolutionnaires, elle fut consacrée par le consentement unanime de tous les peuples qui la composaient; nulle annexion ne se fit sans plébiscite; la Savoie et Nice furent cédés à la France de leur propre volonté. Il y eut en ce sens des majorités considérables proches de l'unanimité, une grandiose proclamation nationale. Et c'est pour cette raison que l'irrédentisme, qu'on pourrait appeler le panitalianisme, a une réelle puissance; quand il réclame le Tyrol italien, l'Istrie, Trieste, il apparaît comme la suite naturelle et logique des mouvements populaires qui ont abouti à la formation de l'Italie elle-même. Il constitue la principale difficulté diplomatique de l'Italie dans son alliance avec l'Autriche.

Mais le phénomène le plus remarquable de cette histoire est l'antagonisme du pape et du roi. Napoléon III avait rêvé entre eux une impossible conciliation. Le pape y perdit successivement toutes les parties de son domaine temporel, d'abord les Légations, puis la Marche d'Ancône, puis Rome même. Il ne donna jamais son adhésion à aucun de ces événements; il s'enferma obstinément dans la politique du *non*

possumus; il y enferma ses successeurs « jusque dans la suite des siècles ». Il revendique Rome pour son droit divin; le roi revendique Rome qui s'est donnée à lui par une importante manifestation plébiscitaire, expression de souveraineté nationale; il semble qu'il n'y ait pas de solution à un tel conflit; il a cessé d'ailleurs de troubler profondément l'Italie.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Cf. la bibliographie du chapitre v. — Les *Livres bleu, jaune* et *vert* (1863-1866). — La Marmora, *Un peu plus de lumière sur les événements militaires et politiques de l'année* 1866. — Benedetti, *Ma mission en Prusse*. — H. d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie* (1862-1866). — Prince Napoléon, *Les alliances de l'Empire en* 1869-1870 (Revue des Deux-Mondes, 1er avril 1878). — Thiers, Jules Favre, *Discours parlementaires*.

OPINIONS ET HISTOIRES

Colonel Lecomte, *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique*. —*Rothan, *La politique française en* 1866; —*Id., *La France et sa politique extérieure en* 1867; —*Id., *L'Allemagne et l'Italie en* 1870-1871. — Bonjean, *Le pouvoir temporel de la papauté*. — Jean Wallon, *La cour de Rome et la France*; — Id., *La vérité sur le concile du Vatican*. — Bernard d'Harcourt, *Les quatre ministères de M. Drouyn de Luys*. — Thouvenel, *Le secret de l'Empereur*. — Simonin, *Mazzini, histoire des conspirations mazziniennes*. — Comte de Beaufort, *Histoire de l'invasion des États pontificaux et du siège de Rome par l'armée italienne en* 1870. — La Guéronnière, *Le pape et le Congrès*; — Id., *La France, Rome et l'Italie*; — Id., *L'abandon de Rome*. — L. Veuillot, *Rome pendant le concile*. —*F. de Pressensé, *Le Concile du Vatican*. — Cardinal Manning, *Histoire du concile œcuménique du Vatican*. — Arnaud (de l'Ariège), *L'indépendance du pape et les droits des peuples*; — Id., *La papauté temporelle et la nationalité italienne*; — Id., *L'Italie*. — Comte de Falloux, *La convention du 15 septembre* 1864; — Id., *Itinéraire de Turin à Rome*. — Émile Ollivier, *L'Église et l'État au concile du Vatican*; — Id., *L'Empire libéral*, I, II. —*Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. — Les ouvrages déjà cités de Taxile Delord, J. de Crozals, Pierre de la Gorce, J. Zeller, Debidour, Bolton King, —*Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France*, ch. vii et viii. En appendice, l'*Encyclique Quanta Cura* et le *Syllabus*.

CHAPITRE VIII

L'UNITÉ ALLEMANDE (1861-1870).

1. L'Autriche et la Prusse. — Guillaume Ier et Bismarck. — La réforme militaire. — Conflit avec le Landtag.
2. La guerre de Danemark (1864).
3. Entrevue de Biarritz et alliance avec l'Italie (1865-1866). — Guerre contre l'Allemagne et l'Autriche (1866). — Kœniggrætz ou Sadowa (3 juillet 1866). — Médiation française et traité de Prague. — L'affaire du Luxembourg.
4. Constitution de l'Autriche-Hongrie. — Le compromis de 1867. — La Confédération de l'Allemagne du Nord.

1. **L'Autriche et la Prusse.** — Les événements qui avaient suivi la révolution de 1848 en Allemagne avaient fait éclater le conflit austro-prussien renfermé dans la constitution de la fédération germanique. L'Autriche l'avait emporté ; mais elle n'avait pas résolu le conflit ; elle n'avait pu modifier à son avantage le pacte fédéral, elle avait dû admettre la restauration pure et simple de l'état de choses fondé en 1815. Elle en connaissait du moins l'imperfection et les dangers, et elle s'efforça de le corriger.

Sa politique extérieure se lie étroitement à cet égard avec sa politique intérieure. Le *système Bach* est un essai de centralisation germanique imposé à toutes les races de l'Empire autrichien. Cet empire en devait être plus fort pour s'imposer à l'Allemagne elle-même, pour absorber dans une « Grande-Allemagne », sous la domination des Habsbourg, tout le pays compris entre la Save et la mer Baltique. Ce fut la pensée du comte Schmerling, chancelier d'Autriche après Schwarzenberg ; il s'agissait d'assurer la suprématie des Habsbourg sur la Prusse et sur la Bavière, aussi bien que sur la Hongrie, de fonder leur grandeur sur la restauration du Saint-Empire :

politique tardive, véritable anachronisme dont la réalisation rencontrait de redoutables difficultés dans les États héréditaires des Habsbourg, de plus redoutables encore en Allemagne. La Prusse en particulier ne pouvait se laisser ainsi « majoriser » ; contenue en 1851, elle ne pouvait cependant consentir à n'être qu'une vassale de l'Autriche, comme jadis ; contre l'ancien régime, que représentent toujours les Habsbourg, les Hohenzollern vont représenter la Révolution, et leur émancipation entraînera comme conséquence celle de la Hongrie.

Guillaume Ier et Bismarck. — Le roi Frédéric-Guillaume IV se renfermait depuis 1851 dans une réserve absolue. Néanmoins il empêcha l'Autriche de s'allier avec la France et l'Angleterre pendant la guerre de Crimée, rendit ainsi un grand service à la Russie, et prépara entre la Prusse et la Russie une alliance dont la Prusse allait tirer les bénéfices les plus considérables. Cependant les épreuves de 1848 avaient altéré la santé du roi ; « l'irritation nerveuse qui se traduisait par des alternatives de surexcitation et de prostration mélancolique aboutit en 1857 à une série d'attaques qui achevèrent de ruiner chez lui la réflexion et la volonté. » (E. Denis). L'année suivante, son frère le prince Guillaume prit en mains le gouvernement du pays, avec le titre de régent. Conscient de l'obstacle que la France impériale pouvait opposer à la grandeur prussienne, il s'émut de la guerre d'Italie et envoya des troupes dans les provinces rhénanes ; il avait espéré que l'Autriche laisserait à la Prusse le commandement militaire de la Confédération ; il connaissait mal les ambitions des Habsbourg et était encore pénétré des sentiments loyalistes que ses prédécesseurs, sauf Frédéric II, leur avaient toujours gardés ; Bismarck seul sut trancher ce lien, brutalement.

Frédéric-Guillaume IV mourut au commencement de l'année 1861. Guillaume Ier prit la couronne « sur la Table du Seigneur ». — « Je suis le premier roi qui prend le pouvoir, dit-il lors du couronnement, depuis que le trône a été entouré d'institutions modernes ; mais je n'oublie pas que la couronne vient de Dieu. » C'était déjà affirmer qu'il mettrait sa

souveraineté, de droit divin, au-dessus de la volonté nationale ; c'était proclamer dès le principe le caractère du règne. Quelques mois après, il appelait au pouvoir le comte Othon de Bismarck-Schœnhausen (septembre 1862). Député au Landtag prussien en 1847, Bismarck y avait manifesté hautement les prétentions de sa caste, son mépris de la démocratie et des villes ; dans la camarilla de 1848, il contribua à empêcher le roi d'accepter la couronne que lui offrait le parlement de Francfort. Représentant de la Prusse à la diète fédérale de 1851 à 1859, il y fut tout de suite en lutte avec les représentants de l'Autriche : « Je vois dans nos rapports fédéraux, disait-il, dans un rapport célèbre, un vice que tôt ou tard il nous faudra guérir *ferro et igne*. » Toute sa politique allait partir de ce point initial, la nécessité de la rupture avec l'Autriche ; il le déclarait sans ambages à l'ambassadeur autrichien, dès son arrivée aux affaires, et comme celui-ci lui rappelait le grand rôle joué par l'Autriche en Allemagne, à travers les siècles : « Portez votre centre à Pesth, » lui répliqua Bismarck. Il savait qu'il n'atteindrait pas par la persuasion pure le but de ses ambitions. Il se prépara à la guerre ; il arma formidablement la Prusse.

Bismarck.

La réforme militaire. Conflit avec le Landtag. — La réforme militaire prussienne, fondement de l'Empire Allemand construit par Bismarck, fut accomplie par le ministre de la guerre comte de Roon, malgré l'opposition de la nation prussienne, à travers une longue crise parlementaire, où acheva de se fixer le caractère de la monarchie des Hohenzollern, telle qu'elle s'est conservée depuis.

La loi de 1814, issue de la levée en masse contre la France, avait établi en principe le service universel de trois ans dans l'armée active. Après la paix, on avait abandonné dans la pratique ce principe : on ne levait plus qu'une partie des jeunes gens et on ne les gardait que deux ans dans l'armée active, qui ne se composait que d'environ 130.000 hommes.

De Roon revint au service universel de trois ans, appela tout le contingent des 63.000 recrues que pouvait fournir le royaume et le garda trois ans, ce qui porta l'armée active à près de 200.000 hommes. La durée de la réserve fut portée de deux à quatre ans, jusqu'à 27 ans, et elle fournit ainsi une armée de seconde ligne d'environ 250.000 hommes. Au total, la Prusse allait avoir une armée jeune et instruite de 440.000 hommes. Sous la direction du maréchal de Moltke, elle fut habilement organisée, pourvue de corps spéciaux, notamment de compagnies de chemins de fer, entraînée par des exercices continuels, bientôt par la victoire, conduite par des officiers soigneusement formés à l'Académie de guerre de Berlin. Elle fut le solide instrument avec lequel Bismarck forgea l'Allemagne nouvelle selon la forme qu'il rêvait.

Mais cette réforme profonde exigeait des cadres et une considérable augmentation des dépenses militaires. La Chambre, de majorité libérale, refusa les crédits nécessaires, voulut revenir au service de deux ans pour réduire les dépenses; dissoute en mars 1862, elle fut réélue avec la même majorité. Or le roi tenait énergiquement à la réforme de l'armée, se regardait comme le juge souverain en matière militaire, déniait à la Chambre le droit de lui refuser l'argent nécessaire pour remplir son devoir de chef d'armée, *Kriegsherr*. C'était le conflit entre deux conceptions politiques opposées, entre le gouvernement royal, disait le ministère, et « le parti démocratique qui prétendait transférer le centre de gravité du pouvoir public de la couronne à la représentation du peuple. » Il s'agissait de décider, disaient les progressistes, « si à côté du grand pouvoir du gouvernement le droit constitutionnel de la représentation devait avoir un sens ou non. » Ce conflit, à l'heure actuelle (1902), n'est pas encore résolu.

La nouvelle Chambre de 1862 refusa encore les crédits

militaires ; c'est alors que le roi chargea Bismarck de former un ministère de combat. La Chambre ne céda point, elle déclara contraire à la constitution que le gouvernement disposât d'une dépense rejetée par la Chambre. Le ministère répondit en portant son budget à la Chambre des seigneurs qui le vota à une énorme majorité. La Chambre déclara cette décision nulle comme contraire à la Constitution, le budget devant d'abord être voté par elle. Elle fut dissoute encore, réélue avec une majorité progressiste plus forte ; le ministère ne lui présenta plus le budget. La Constitution, disait Bismarck, a établi trois pouvoirs législatifs, le roi, la Chambre des députés et la Chambre des seigneurs ; elle suppose l'entente établie entre eux par des compromis ; si les compromis sont impossibles, s'il se produit des conflits, comme la vie de l'État ne peut s'arrêter, la solution des conflits devient une question de force. « Celui qui a la force en main va de l'avant dans son sens. » Ce mot est devenu la célèbre formule : « La force prime le droit. » Le ministère, soutenu par le roi, avait la force matérielle de l'armée et les moyens pratiques de lever les impôts. Il leva trois ans les impôts sans le consentement des députés. Il acheva son œuvre militaire et politique malgré les représentants de la nation.

Ce n'est pas que la majorité libérale de la Chambre prussienne ne voulût point de l'unité allemande. Elle partageait les opinions du grand parti de l'*Union Nationale*, qui s'était développé depuis 1848 et qui voulait reprendre le programme du parlement de Francfort, l'unité de l'Allemagne par le triomphe des volontés nationales, et le gouvernement de l'Allemagne par un Parlement librement élu qui serait la haute expression de la souveraineté de la nation. Il n'était point besoin pour cela d'une armée, d'une guerre entre l'Autriche et la Prusse, dont l'issue, quelle qu'elle fût, devait être fatale aux libertés de tous. Bismarck, comme Cavour, entendait bien se servir de cette irrésistible poussée révolutionnaire ; mais, « plus Prussien qu'Allemand, » il voulait discipliner cette grande force et l'employer au profit des Hohenzollern.

Maître d'une puissante armée, la plus redoutable de l'Europe de ce temps, il ne se préoccupa point des oppositions

prussienne ou allemande et engagea résolument dès 1863 la « grande partie ». La partie était grosse, le résultat douteux. Mais il savait nettement ce qu'il voulait, ne s'embarrassait pas de scrupules : il avait la grande vertu politique de l'audace, se sentait porté par les nécessités de l'histoire et par l'intérêt même de l'Allemagne et son instinct caché ; il calculait soigneusement les coups ; quant au reste, il s'en remettait à la fortune, « et, comme les grands joueurs, aimait à coudoyer le péril et à sentir l'abîme » (E. Denis).

2. **La guerre de Danemark (1864).** — Il fonda l'Empire prussien de l'Allemagne en trois coups : la *guerre de Danemark* (1864), la *guerre d'Autriche* (1866), la *guerre de France* (1870). Pour ces trois coups, il s'appuya solidement sur l'alliance russe, qu'il obtint en 1863. Au commencement de 1863, une insurrection avait éclaté en Pologne, et avait rencontré aussitôt en Europe les plus vives sympathies. En France, notamment, Napoléon III, soutenu par l'opinion publique, manifesta une vive sympathie pour la cause polonaise : de concert avec l'Angleterre et l'Autriche, il adressa au tsar une note en faveur de la Pologne, il demanda pour elle le rétablissement du régime de 1815. Cette intervention diplomatique ne pouvait avoir d'autre résultat que de créer de vives méfiances entre la France et la Russie. La Prusse en profita ; elle signa avec la Russie une sorte d'alliance offensive et défensive contre les insurgés ; ceux des Polonais qui tentèrent de se réfugier sur le territoire prussien furent impitoyablement remis aux autorités russes. Le projet d'un Congrès européen lancé par Napoléon III ne fut pas soutenu par l'Angleterre. Le tsar fut particulièrement reconnaissant au gouvernement prussien de sa conduite ; il laissa se développer la politique de Bismarck.

Bismarck trouva dans la question danoise l'occasion du conflit qu'il cherchait. L'origine de cette question remonte à la Révolution de 1848. Les duchés allemands de Holstein et de Lauenbourg appartenaient au roi de Danemark ; ils faisaient en même temps partie de la Confédération Germanique, et avaient alors, dans le désordre général, essayé de se détacher du Danemark. L'insurrection fut un moment soutenue

par la Prusse, au nom de la Confédération, et les Danois furent d'abord vaincus. Puis le roi de Prusse céda aux observations du tsar et abandonna les duchés insurgés (1849) ; d'ailleurs à ce moment la cause de l'unité allemande était perdue pour un temps. Les Holsteinois furent vaincus par les Danois et obligés à la soumission (1850). Les grandes puissances qui avaient siégé au Congrès de Vienne intervinrent et signèrent le 8 mai 1852 le *traité de Londres*. Les deux duchés étaient laissés au roi de Danemark, mais ils étaient en même temps maintenus, de la manière la plus formelle, dans la Confédération germanique. Pour éviter toute difficulté au sujet de la succession du roi Frédéric VII, qui n'avait pas d'enfant, les puissances réservaient l'héritage à son cousin Christian de Glücksbourg ; le duc Frédéric d'Augustenbourg renonça à ses droits à prix d'argent.

En 1863, Christian IX, qui venait de monter sur le trône, voulut modifier la Constitution de ces deux duchés allemands. La diète fédérale de Francfort protesta, exigeant le respect de l'autonomie du Holstein. Le prince d'Augustenbourg en profita pour faire valoir ses anciens droits. Le gouvernement prussien intervint au nom de la Confédération. L'Autriche ne voulut pas lui laisser le champ libre et paraître abdiquer toute influence en Allemagne ; elle envoya aussi des troupes contre le Danemark.

Une armée austro-prussienne, sous le commandement des généraux de Gablentz et Wrangel, envahit les duchés en février 1864. Les Danois évacuèrent, sans les défendre, le Holstein et le Lauenbourg, de population presque entièrement allemande; mais ils s'arrêtèrent à la frontière du Slesvig. Bientôt, trop faible pour défendre la ligne de l'Eider, le général danois Meza se retira derrière le *Danewerke* ; il dut encore abandonner cette ligne, se retira par *Flensbourg* après un violent combat et se retrancha fortement à *Duppel* à l'entrée du Jutland. Il fallut deux mois de siège aux envahisseurs pour tenter l'attaque. Le 18 avril 1864, après une rude bataille où les Danois perdirent 3.000 hommes et 100 canons, les Prussiens prirent Duppel : les vaincus, abandonnant le Jutland, se retirèrent dans l'île d'Alsen.

L'Angleterre et la France intervinrent en faveur du Dane-

mark et firent signer un armistice. Le ministère anglais aurait poussé les choses plus loin et soutenu les droits incontestables du Danemark si la France avait voulu le suivre. Mais Napoléon avait sur le cœur l'échec de sa proposition de congrès et il était absorbé par l'affaire du Mexique. Le Danemark fut abandonné. L'armistice fut rompu le 26 juin. Après une canonnade de trois jours, les Prussiens s'emparèrent de l'île d'*Alsen*. Le roi de Danemark ne possédait plus que les îles de Fionie et de Seeland. Il traita. Par la *paix de Vienne*, du 30 octobre 1864, il céda à la Confédération germanique les duchés de Holstein et de Lauenbourg, et aussi celui de Slesvig, de langue danoise.

Les populations de ces trois duchés auraient voulu conserver leur autonomie dans la Confédération sous le gouvernement du duc Frédéric d'Augustenbourg. L'Autriche et la Diète les soutenaient. Mais la Prusse voulait garder l'important port de Kiel et cette ligne de côtes qui pouvait lui permettre de développer son rôle maritime. Les deux puissances victorieuses faillirent en venir déjà aux mains ; Bismarck était prêt. L'Autriche ne l'était pas. Après des négociations difficiles, l'Autriche et la Prusse signèrent, le 14 août 1865, la *convention de Gastein* : la Prusse acheta le Lauenbourg et le garda en toute propriété. Elle fut chargée en outre de l'administration du Slesvig, au nom de la Confédération. L'Autriche fut chargée de l'administration du Holstein ; Bismarck se réservait de tirer de cette situation le conflit dont il avait besoin pour chasser l'Autriche de l'Allemagne.

3. **Entrevue de Biarritz et alliance avec l'Italie (1865-1866).** — Il prit d'abord ses précautions du côté de la France dont il redoutait l'intervention. Il vint visiter Napoléon III à *Biarritz* au mois d'octobre 1865, et eut avec lui des entretiens dont le secret a été gardé, mais dont les événements postérieurs permettent de reconstituer la pensée générale. Le ministre prussien montra à l'empereur, dans une guerre austro-prussienne, la solution de la question de Venise : l'Autriche vaincue devrait céder Venise à l'Italie, et celle-ci pardonnerait à la France de l'avoir abandonnée au lende-

main de la bataille de Solférino. La Prusse ne demandait qu'une meilleure organisation de la Confédération germanique, tout au plus une légère rectification de frontières qui lui permettrait d'unir ses territoires épars. Cependant la France pourrait profiter de ce grand règlement de comptes pour corriger les traités de Vienne ; Bismark serait « comme le brochet qui met les poissons en mouvement », la France pourrait faire une bonne pêche, prendre, par exemple, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse française. Le grand Frédéric n'avait-il pas écrit un jour qu'il ne serait content que quand le Rhin servirait de frontière à la monarchie française ?

Il ne fut rien signé entre les deux conspirateurs. Il semble que Bismarck ne s'y serait point refusé. Le prince Napoléon conseillait à son cousin une triple alliance formelle entre la France, la Prusse et l'Italie, qui eût permis un complet remaniement de la carte de l'Europe. Il est certain qu'à ce moment Napoléon III aurait pu faire payer à la Prusse la neutralité de la France. Mais l'Empereur ne prévoyait pas la victoire de la Prusse ; il croyait à la solidité de l'armée autrichienne qu'il avait eu de la peine à vaincre à Magenta et à Solférino. Du moins la guerre que voulait Bismarck serait longue, la France aurait le temps d'intervenir, d'imposer sa médiation ou de choisir son parti ; elle profiterait du conflit pour porter ses troupes jusqu'au Rhin et s'emparer sans obstacle de toute la rive gauche du fleuve. Ainsi seraient réparés les malheurs du premier empire et la dynastie impériale pour longtemps consolidée.

Dans son imprévoyant machiavélisme, Napoléon III ne s'opposa pas à l'alliance de la Prusse avec l'Italie, qui fut conclue pour trois mois par le général Govone et Bismarck, le 8 avril 1866. Dès lors Bismarck se hâta. Il fit des observations à l'Autriche au sujet de l'administration du Holstein, où le gouverneur autrichien, le général de Gablentz, encourageait les prétentions du duc d'Augustenbourg et des partisans de l'autonomie. Le gouvernement de Vienne refusa toute explication. Le 9 avril, le lendemain du traité avec l'Italie, Bismarck, considérant que la constitution de 1815 était impuissante à donner à l'Allemagne la place

qui lui appartenait en Europe, proposa à la Diète une réforme radicale ; il demanda la création d'un parlement germanique élu au suffrage universel : il pensait ainsi noyer dans le grand mouvement national allemand les tendances particularistes des petits souverains. Mais la diète, composée, non pas de députés des États, mais de plénipotentiaires des souverains, ne fit pas un accueil favorable à ces propositions. Bismarck ne s'en émut pas.

Sur son ordre, les troupes prussiennes occupèrent le Holstein, que les Autrichiens évacuèrent sans combat. L'Autriche demanda à la Diète la mobilisation des troupes fédérales contre la Prusse. Le représentant prussien, M. DE SAVIGNY, se retira en déclarant que son gouvernement considérait le pacte fédéral comme rompu, qu'il tenait néanmoins à l'unité de la nation allemande et travaillerait à la rétablir sous une forme plus solide. Après son départ, la Diète, par 9 voix contre 6, vota la mobilisation des troupes fédérales contre la Prusse. La Saxe, la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, les deux Hesses étaient alliés de l'Autriche. La Chambre prussienne protesta contre cette guerre ; elle fut dissoute. Dans les provinces rhénanes, il fallut recourir à la force pour faire monter en chemin de fer les hommes de la réserve. Presque tout le monde était contre Bismarck. Le roi lui-même n'était pas sans angoisse.

Guerre contre l'Allemagne et l'Autriche (1866). — La Prusse avait devant elle trois groupes d'adversaires : la Hesse-Cassel et le Hanovre à l'ouest, l'Allemagne du sud, et enfin l'Autriche. Quelques marches rapides mirent hors de combat les troupes hessoises et hanovriennes. VOGEL DE FALKENSTEIN les empêcha de rallier les Allemands du sud, les battit à *Langensalza* et les obligea à capituler (29 juin). Les Prussiens marchèrent alors sur Francfort. La Diète se retira à Augsbourg. Les Bavarois furent battus à KISSINGEN et ASCHAFFENBOURG. *Francfort* fut occupée le 18 juillet, frappée d'une contribution de 25 millions de florins, si durement traitée que le bourgmestre FELLNER se tua de désespoir.

Mais le principal théâtre de la guerre était en Bohême. Les Saxons n'avaient pas cherché à défendre leur pays et s'étaient

repliés en Bohême pour y joindre les Autrichiens. D'ailleurs pour n'avoir pas à conquérir la Saxe, les Prussiens attaquèrent la Bohême par la Lusace et par la Silésie. La première armée, sous le prince Frédéric-Charles, remonta la Sprée vers Reichenberg. La seconde armée, sous le prince royal Frédéric de Prusse, remonta l'Oder pour menacer la Moravie ou entrer en Bohême par la vallée de la Neisse et Glatz. L'armée autrichienne, que commandait Benedek, fut retardée dans son mouvement en avant par la crainte de l'invasion de la Moravie. Quand elle fut sûre que le prince royal entrait en Bohême, elle se porta sur l'Elbe supérieure, pour empêcher la jonction des deux armées prussiennes et les vaincre séparément.

A peu près en même temps les deux armées prussiennes entrèrent en Bohême, l'une au nord, l'autre à l'est. Frédéric-Charles, qui n'avait devant lui que des forces inférieures sous le général Clam-Gallas, les refoula par les combats de *Münchengrætz* (28 juin) et de *Gittschin* (29). A la droite autrichienne, l'avant-garde du prince de Prusse fut battue à *Sohr* par Gablentz (27 juin). Mais Steinmetz fut vainqueur le lendemain à *Nachod*, le 29 à *Schweinschædel*, et assura le contact avec l'aile gauche de la première armée. Les Prussiens avaient 300.000 hommes à opposer à 250.000 Autrichiens. « Je prie instamment Votre Majesté, télégraphiait Benedek à l'empereur François-Joseph, le 1er juillet, de conclure la paix à tout prix; une catastrophe pour l'armée est inévitable. »

Kœniggrætz ou Sadowa (3 juillet 1866). — L'empereur n'écouta pas ces conseils, voulut sauver l'honneur par une grande bataille. L'armée autrichienne occupait, un peu au nord de *Kœniggrætz*, une position très forte, solidement retranchée sur les hauteurs de Lipa et Chlum, couverte par la Bistritza. La bataille s'engagea le 3 juillet. Frédéric-Charles franchit sans difficulté la Bistritza; mais, en voulant sortir de *Sadowa*, il fut arrêté par le feu effroyable de l'artillerie autrichienne établie en étages sur les hauteurs; il recula, une partie de ses régiments fut rejetée au delà de la rivière. Il y eut un moment de vive anxiété dans l'état-ma-

jor prussien; Bismarck, bien résolu à ne pas survivre à une défaite dans la grande partie qu'il jouait, songea au suicide, pensa, comme il disait, « fumer son dernier cigare ».

Mais comme Benedek se disposait à prononcer son offensive pour achever la déroute de la première armée prussienne, la seconde armée entra en ligne, un peu tard, après midi, mais avec une grande vigueur. Le prince royal lança une grosse colonne d'assaut sur les hauteurs de Lipa et s'en empara; la droite prussienne, dégagée par cette vive attaque de la gauche, reprit la lutte et enleva Chlum, enserrant le centre autrichien entre elle et le prince royal. Benedek fit un effort pour desserrer cet étau; une colonne de 18.000 hommes, lancée sur Chlum, y perdit le tiers de son effectif. Benedek ordonna la retraite, qui s'effectua en bon ordre, couverte par l'artillerie; il laissait sur le champ de bataille de Kœniggrætz ou Sadowa plus de 40.000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Les deux armées prussiennes se séparèrent de nouveau pour la poursuite. Le prince royal s'engagea à la suite de Benedek sur la route d'Olmütz par la Moravie septentrionale. Frédéric-Charles et de Moltke, grâce à leurs compagnies de chemins de fer, se dirigèrent rapidement sur Lundenbourg, où se réunissent les deux voies ferrées qui de Brünn et d'Olmütz conduisent à Vienne; ils y arrivèrent avant les Autrichiens qui furent ainsi obligés de se rejeter à l'est pour gagner le Danube par un long détour. Le 14 juillet, les avant-postes prussiens arrivèrent à Znaïm, à 12 kilomètres de Vienne; le 15, le quartier-général du roi de Prusse s'établit à *Nikolsbourg*, à 15 kilomètres de Vienne. L'Autriche était désemparée; la Hongrie lui refusait tout secours tant qu'elle n'aurait pas obtenu ses libertés nationales.

Cependant François-Joseph n'avait pas perdu toute espérance. L'archiduc Albert, vainqueur des Italiens à Custozza, fut rappelé et nommé généralissime des 250.000 hommes qui couvraient encore Vienne le long du Danube. L'Autriche comptait sur une intervention de la France, à laquelle elle céda aussitôt la Vénétie pour la remettre à l'Italie. Le chancelier autrichien, M. de Beust, fut envoyé à Paris pour y négocier une alliance formelle. La France parut un moment

maîtresse de la situation ; il aurait fallu à son gouvernement un esprit de décision dont il était totalement dépourvu.

Médiation française et traité de Prague. — La nouvelle de la bataille de Sadowa fut accueillie à Saint-Cloud avec une sorte de stupeur. Le ministre des Affaires étrangères Drouyn de Lhuys proposa aussitôt d'énergiques résolutions : convoquer les Chambres pour en obtenir des subsides, imposer aux belligérants la médiation que demandait l'Autriche, envoyer 100.000 hommes sur le Rhin pour rejoindre les Bavarois au delà de la Forêt-Noire. L'ambassadeur prussien, M. de Goltz, vit le ministre, lui dit les agrandissements que la Prusse voulait obtenir de sa victoire ; Drouyn de Lhuys exigea pour la France des compensations territoriales ; ils ne s'entendirent pas. Goltz courut à Saint-Cloud, vit l'empereur, le fit consentir aux demandes prussiennes, admit le principe des compensations qui, plus tard, pourraient être négociées entre la France et la Prusse. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, fut envoyé au quartier-général prussien, imposa sa médiation pour un armistice, mais, faute d'instructions, ne formula aucune demande pour la France. Bismarck parut très irrité de cette intervention. Mais il se hâta de profiter de ce que le gouvernement français ne mobilisait pas ses armées pour traiter avec l'Autriche. Dès le 26 juillet, les *préliminaires de Nikolsbourg* furent signés. Aussitôt les armées prussiennes commencèrent par chemin de fer une gigantesque conversion du Danube sur le Rhin. Napoléon III avait laissé échapper l'occasion ; il comptait encore sur les négociations ultérieures et sur les compensations que lui avait promises le comte de Goltz.

La paix définitive fut conclue à *Prague* le 23 août 1866. L'Autriche déclara reconnaître la dissolution de la Confédération et donner son assentiment à une nouvelle organisation de l'Allemagne. La Prusse était maîtresse de créer une fédération nouvelle suivant son programme et d'y faire entrer tous les États de l'Allemagne au nord de la « ligne du Mein. » Il ne restait en dehors de cette confédération que quatre États : Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt. La diplomatie française avait obtenu l'établissement

de cette ligne du Mein, dans l'espérance de limiter l'unité de l'Allemagne et d'opposer à la Confédération du Nord une Confédération du Sud. Le ministre d'État Rouher exposait à la tribune du Corps Législatif la théorie des « trois tronçons » allemands qui ne se réuniraient jamais. Il ignorait que, dès le 26 août 1866, la Prusse avait contracté avec les États du Sud une alliance offensive et défensive et obtenu pour le roi Guillaume, président de la Confédération du Nord, le commandement de toutes les forces militaires du Sud. Un puissant État s'organisait donc sur la frontière orientale de la France, comme sur sa frontière méridionale : « La grandeur est une chose relative, disait alors un des ministres de Napoléon III, M. Magne, et un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui. » La France n'avait eu à Prague d'autre satisfaction que d'obtenir dans le traité l'introduction de cette clause : les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis.

L'affaire du Luxembourg. — Le gouvernement impérial se sentit diminué en effet, et demanda bientôt à reprendre la conversation avec le gouvernement prussien sur le principe des compensations nécessaires. Ce fut la politique du « pourboire. » Il avait rêvé d'obtenir toute la rive gauche du Rhin, comme il avait obtenu au sud la frontière des Alpes. Et il demanda, avec quelque naïveté, Mayence et le Palatinat. Le roi de Prusse répondit par un refus catégorique. M. de Goltz proposa la Belgique, et une action diplomatique fut engagée à Berlin entre Bismarck et Benedetti ; sur l'invitation de Bismarck, Benedetti rédigea un projet en ce sens, le signa ; Bismarck le garda, promit d'y réfléchir, s'en servit pour exciter les inquiétudes du gouvernement anglais à ce sujet ; pour avoir la Belgique, la France aurait été obligée de faire la guerre à l'Angleterre, et elle n'avait pas une marine assez forte : la question belge fut réservée à d'autres temps. Alors « par horreur du vide, » le gouvernement français fut disposé à se contenter du Luxembourg. Le Luxembourg, dont le grand-duc était le roi de Hollande, faisait partie de l'ancienne

Confédération germanique. Pour être sûr du succès, Napoléon III demanda au roi de Hollande de le lui céder à prix d'argent. Après d'assez longues négociations, car le gouvernement hollandais craignait de mécontenter la Prusse, le marché fut conclu, au prix de 90 millions de francs, et la signature du traité fixée au 2 avril 1867. Ce même jour, le député prussien Bennigsen interpelle Bismarck sur l'affaire du Luxembourg, proteste, aux applaudissements de l'assemblée, contre toute aliénation de terre allemande, demande au ministre si le traité est signé entre la France et la Hollande. Bismarck répond que le traité n'est pas signé. Les dépêches se multiplient entre Berlin et Paris, Berlin et La Haye, Paris et La Haye. Goltz est reçu par M. de Moustier, successeur de Drouyn de Lhuys, le prie de ne rien signer avec la Hollande avant la séparation du Reichstag allemand, dont les passions patriotiques sont surexcitées. La Hollande d'ailleurs, effrayée, refuse sa signature. Irrité, le gouvernement français songe à la guerre. L'Empereur appelle le ministre de la guerre, le maréchal Niel, le consulte : Niel déclare que la France n'est pas prête, que la guerre ne pourrait qu'être désastreuse, que l'armée est encore toute désorganisée par l'expédition du Mexique, qu'il refuse toute responsabilité dans une déclaration de guerre. L'Empereur cède. Du moins, M. de Moustier exige que Luxembourg, forteresse fédérale occupée par une garnison prussienne depuis les traités de 1815, soit démantelée et que le grand-duché soit neutralisé. Bismarck résiste. Mais une *conférence* réunie à *Londres* donne enfin cette satisfaction à Napoléon III : la *convention du 13 mai 1867* proclama la neutralité du Luxembourg que les garnisons prussiennes évacuèrent. Ce fut tout le « pourboire » que la France obtint pour avoir laissé faire l'Allemagne nouvelle.

Le traité de Prague est, après les traités de Vienne, le plus important traité du XIXe siècle. Car il donna à l'Europe centrale l'organisation politique qu'elle a conservée depuis. Il eut pour conséquences la constitution de l'*Autriche-Hongrie* et celle de la *Confédération de l'Allemagne du Nord* sous la suprématie de la Prusse.

4. **Constitution de l'Autriche-Hongrie. Le Compromis de**

1867. — Déjà, au lendemain de Solférino, François-Joseph avait dû faire quelques concessions libérales à ses peuples ; mais il n'avait pas voulu sacrifier l'unité de l'Empire. Par le *diplôme du 20 octobre 1860*, il se déclara résolu à partager le pouvoir législatif avec des assemblées élues : le Reichsrath, composé d'une majorité de membres élus, les autres nommés par le gouvernement, devait délibérer sur les affaires communes à toute la monarchie ; les Diètes provinciales devaient s'occuper de leurs intérêts particuliers, avec des attributions assez étendues. La *patente du 26 février 1861* compléta et modifia ce diplôme : les diètes provinciales perdirent quelques-unes de leurs attributions, et le Reichsrath fut partagé en deux Chambres, la Chambre des seigneurs nommée par l'Empereur, et la Chambre des députés, élue d'ailleurs selon un habile système électoral qui assurait la majorité aux provinces de langue allemande. En un mot, le gouvernement central devenait plus libéral, mais il n'était fait aucune concession aux désirs d'autonomie des divers peuples de l'Empire.

C'est pourquoi la plupart des diètes provinciales protestèrent contre la patente de 1861. Celle de Hongrie fut particulièrement hardie, sous l'impulsion de François Déak ; elle refusa de recevoir des lois d'un parlement central ; elle refusa d'envoyer des députés à la Chambre, de payer les contributions votées par le « Parlement-croupion » de Vienne. Il fallut la mettre en état de siège pour réprimer cette grève parlementaire et financière.

La défaite est la source ordinaire des constitutions autrichiennes. Au moment de la bataille de Sadowa, la diète hongroise continuait ses orageuses séances. Cette bataille est du 3 juillet 1866 ; le 17 du même mois, Déak fut appelé à Vienne. Le 19, l'empereur donna son consentement à toutes les demandes des Hongrois. Le 18 février 1867, la Hongrie eut un ministère spécial, sous la présidence d'Andrassy. Le 8 juin suivant, François-Joseph vint recevoir solennellement à Pesth la *couronne de Saint-Étienne* et promulguer le *Compromis austro-hongrois*.

L'Autriche et la Hongrie, *Cisleithanie* et *Transleithanie*, — en deçà et au delà de la Leitha —, sont dès lors deux

États distincts. Elles ont le même souverain, empereur à Vienne, roi à Buda-Pesth. Chacune d'elles a son Parlement, composé de deux Chambres. Mais ces deux États ont trop longtemps vécu ensemble pour n'avoir pas des intérêts communs ; aussi y a-t-il trois ministres communs, pour les affaires étrangères, pour la guerre, pour les finances communes. Et chaque année, les *Délégations*, élues par les deux Parlements, votent les dépenses communes qui sont réparties à raison de 70 p. 100 pour l'Autriche et de 30 p. 100 pour la Hongrie. Cette union politique doit durer autant que la dynastie des Habsbourg. Mais les accords commerciaux et douaniers sont décennaux ; la convention financière qui fixe la contribution de chaque État aux dépenses communes est décennale. Si les deux Parlements ne s'accordent pas pour la renouveler, le souverain est arbitre entre eux ; sa sentence n'est valable que pour un an et peut être renouvelée. Le Compromis établissait la prépondérance des Hongrois dans la monarchie ; car la défaite de Sadowa manifestait l'impuissance de l'élément allemand. Le centre de gravité de la monarchie dualiste était porté à Pesth, par le fait qu'il s'éloignait du Rhin. Les Hongrois furent parmi les vainqueurs de Sadowa.

En 1868, la *Croatie* obtint aussi un Compromis. Pour toutes ses affaires intérieures, la Croatie est autonome ; le pouvoir législatif y appartient à la Diète, le pouvoir exécutif à un *Ban* (chef) nommé par le roi et responsable devant la Diète ; le cabinet de Pesth doit comprendre toujours un ministre croate chargé des affaires de la Croatie. Les autres races de l'empire et du royaume, Tchèques de Bohême, Galiciens, Roumains de Transylvanie, n'obtinrent encore rien, mais ne cessèrent depuis de revendiquer leur autonomie.

La Confédération de l'Allemagne du Nord. — Après le traité de Prague, la Prusse s'agrandit considérablement. La Bavière lui abandonna quelques petits territoires ; la Hesse-Darmstadt lui céda la *Hesse-Hombourg* et le droit exclusif de tenir garnison dans *Mayence*. Mais surtout elle annexa les duchés de *Slesvig* et *Holstein* en donnant une indemnité pécuniaire au duc d'Augustenbourg, le grand-duché de *Nassau* et la

ville de *Francfort*, l'électorat de *Hesse-Cassel* et le royaume de *Hanovre*. Le roi de Hanovre Georges V refusa les riches revenus que Bismarck lui offrait en échange d'une renonciation à sa souveraineté ; la Chambre mit ces « fonds guelfes » à la disposition du gouvernement prussien « pour suivre jusque dans leurs repaires les reptiles qui guettaient haineusement le nouvel État allemand. » Ils servirent à travailler l'opinion publique par les journaux. Le Hanovre élut quelque temps des députés guelfes ; ils furent aussi impuissants que les députés danois du Slesvig ou les députés polonais de la Posnanie.

Le territoire prussien était dès lors continu depuis la frontière russe jusqu'à la frontière française. La Prusse put assurer sa domination sur la nouvelle confédération par une Constitution habilement composée. Le *Bund* ou *Confédération* a à sa tête le roi de Prusse qui en est le président et le généralissime, qui le représente seul devant les États étrangers, déclare la guerre, signe la paix ; la plupart des petits États signèrent avec la Prusse des conventions militaires par lesquelles leurs troupes furent purement et simplement incorporées dans l'armée prussienne. Le Roi président est représenté par le *chancelier fédéral*, qui fut naturellement d'abord Bismarck, et qui n'est responsable que vis-à-vis du Roi. C'est le système autoritaire qu'appliquait alors en France Napoléon III.

Il y a à côté du président une diète ou *Reichstag* élue au suffrage universel. Le Reichstag, en dépit de son droit d'interpellation et d'initiative, n'a sur les affaires qu'une influence limitée ; son contrôle financier est restreint aux impôts nouveaux qui lui sont demandés ; les lois qu'il vote ne sont exécutoires que si elles sont approuvées par le roi et par le Bundesrath. Ce *Bundesrath* ou Conseil fédéral est formé de 43 délégués des souverains de la Confédération, la Prusse en nomme 17 et y obtient aisément la majorité. Naturellement monarchique et aristocratique, il équilibre ou même peut annihiler les tendances démocratiques du Reichstag et entre eux il ne reste qu'une autorité concrète, celle du président et de son chancelier. En vérité, les Etats de la Confédération n'avaient plus qu'une autonomie nominale :

« Chacun sait hors d'Allemagne comme ici, écrivait la *Gazette*

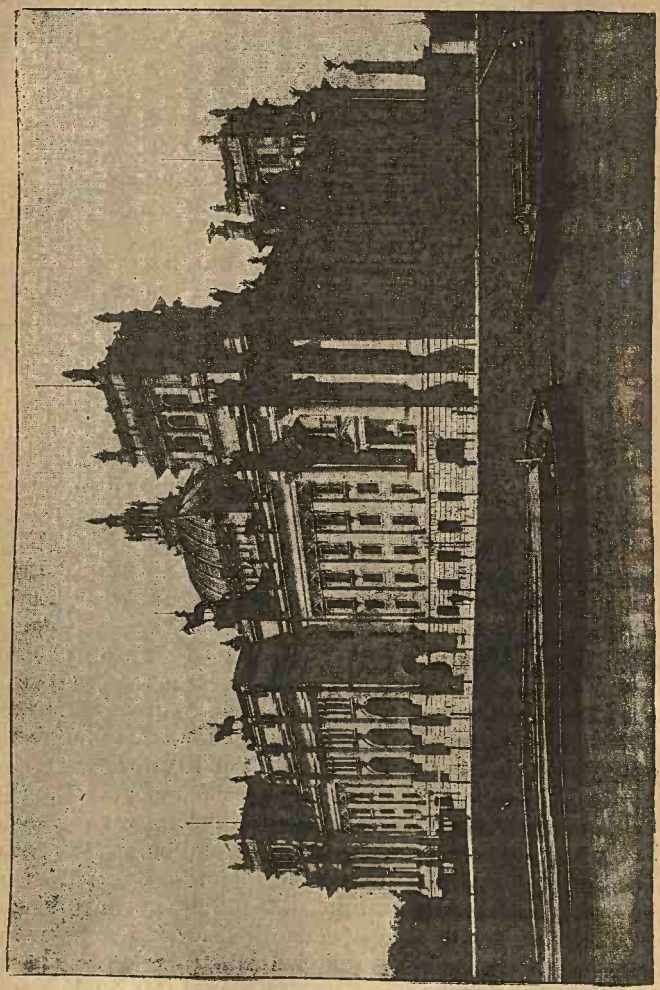

Le palais du Reichstag, à Berlin, résidence du Parlement allemand.

d'Augsbourg, que des œufs vidés ne sont plus des œufs. »

Bismarck fut aussi habile à préparer l'entrée du Sud dans la Confédération. Il avait quelques difficultés à écarter : la Bavière en particulier tenait à son indépendance; les charges militaires imposées par la Prusse étaient lourdes et les campagnes, où dominait le clergé catholique, étaient très hostiles aux protestants du Nord.

L'union militaire entre le Sud et le Nord avait éte assurée par les conventions du 26 août 1866, et dès lors les armées du Sud furent réorganisées sur le modèle prussien. Le Zollverein fut reconstitué par la convention du 4 juin 1867. Ses limites enveloppèrent exactement les États du sud avec la Confédération du Nord. Les intérêts économiques de cette Union furent discutés par un *Parlement douanier*, qui fut composé du Bundesrath, du Reichstag et des députés des États du Sud. L'unité économique était ainsi achevée.

Il ne manquait plus que peu de chose pour que la Confédération de l'Allemagne du Nord devînt l'Empire allemand. L'imprudence du gouvernement français aida Bismarck à finir son œuvre. Déjà le chancelier de fer profita de la demande que fit la France du Palatinat et de Mayence pour exciter les inquiétudes des Allemands du Sud. Il entretint soigneusement ces sentiments, et la haine de la France, ingénieusement cultivée par les souvenirs historiques, acheva dans une dernière guerre l'union de tous les Allemands.

Caractères de l'unité allemande. — Il est possible maintenant de jeter un regard d'ensemble sur la formation de l'Allemagne contemporaine. Elle n'était pas ce que ses meilleurs patriotes avaient autrefois rêvé. Lorsque Gœthe et Schiller, à la fin du XVIIIe siècle, portaient si haut la gloire de l'École de Weimar, ils ne concevaient pas l'Allemagne sous la forme de l'hégémonie prussienne. Lorsque les libéraux de 1848 essayèrent de faire la Grande-Allemagne par le consentement unanime de ses peuples, ils ne pensaient pas qu'il y faudrait tant de fer et de sang. En vérité, le déterminisme historique ne paraissait pas réserver l'Allemagne au joug du militarisme prussien. Le rude génie de Bismarck réalisa une autre Allemagne que celle qu'avaient conçue les philosophes; et elle arriva par lui à une forme politique qui a

déjà duré longtemps, qui ne durera sans doute pas toujours.

Certes en un siècle l'Allemagne avait passé par des destinées singulièrement agitées ; « les Allemagnes » n'arrivèrent pas d'un seul coup à former l'empire allemand, et l'on trouverait aisément dans la constitution actuelle de cet empire des souvenirs de cette révolution. Le plus remarquable est peut-être celui qui se rapporte au nom de Napoléon ; si la carte politique de l'Allemagne ne compte plus aujourd'hui qu'une trentaine d'États, au lieu de quelques centaines qui s'y rencontraient autrefois, c'est le fruit du recès germanique de 1803, qui supprima toutes les principautés ecclésiastiques et presque toutes les villes libres, et les lignes essentielles de ce recès ont été dressées à Paris sous les yeux du premier Consul Bonaparte ; ainsi nul n'a laissé sur l'Allemagne moderne une marque plus profonde. D'ailleurs c'est contre lui aussi que la Prusse vaincue s'arma pour la revanche et qu'elle apparut comme la libératrice de l'Allemagne tout entière ; par là elle se prépara alors à la domination de tout le pays allemand.

Pourtant la Confédération germanique, qui prit la place de l'Allemagne napoléonienne à partir de 1815, eut encore, au point de vue politique, des caractères du Saint-Empire romain germanique : elle fut encore sous la tutelle des Habsbourg d'Autriche, qui eurent la présidence de la diète ; il est vrai qu'il leur fallut admettre la Prusse à la vice-présidence. Tout de même on peut dire que l'Autriche exerça sous ce régime la suprématie de l'Allemagne ; et elle fut encore de force en 1848 à faire rentrer les peuples dans l'ordre et la Prusse elle-même dans le respect de la constitution de 1815.

Il reste quelque trace de ce régime dans la constitution actuelle de l'empire allemand. La Diète revit dans le Bundesrath, qui est comme elle une assemblée des représentants des princes allemands. La grande nouveauté introduite par Bismarck dans la constitution consiste essentiellement dans le Reichstag, une assemblée nationale élue par le suffrage universel ; le chancelier de fer n'eut pas le souci d'engager l'Allemagne dans les voies de la démocratie, il ne fut occupé que d'employer au service de la Prusse le sentiment national allemand, qui voulait passionnément l'unité, et qui en était

venu à se rendre compte qu'il ne l'aurait que par la force prussienne.

Ainsi l'Allemagne se trouva organisée sous la domination héréditaire des rois de Prusse. Le Piémont s'était fondu dans l'Italie ; il y avait entièrement disparu. La Prusse ne s'est pas fondue dans l'Allemagne ; elle l'a conquise ; elle lui a imposé son énergie, sa rude discipline. L'Allemagne n'est de nos jours qu'une plus grande Prusse.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Cf. la Bibliographie Dahlmann-Waitz. — *Comptes Rendus des Chambres.* — *Die Innere Politik der preussischen Regierung*, recueil des actes du gouvernement pendant le conflit constitutionnel. — L. Hahn, *Fürst Bismarck*, 5 vol., recueil de tous les discours et déclarations de Bismarck. — H. Kohl, *Die politischen Reden des Fürsten Bismarck*, 9 vol. Édition française. — *Mémoires* de Beust. — *Mémoires* de Bernhardi, 6 vol. — Schneider, *L'Empereur Guillaume*, Souvenirs intimes, traduction française en 3 vol. par Rabarry.

HISTOIRES

Der deutsch-dänische Krieg, par l'état-major allemand, 2 vol. — *Der Feldzug d. J.* 1866, par l'état-major allemand, 3 vol. —*De Moltke, *Histoire de la campagne de* 1866, trad. Regnault. — Crousse, *Les luttes de l'Autriche en* 1866, 3 vol. — Knorr, *Der Feldzug d. J.* 1866 *in West. u. Süd Deutschland*, 3 vol. —*Rustow, *La guerre de* 1866 *en Allemagne et en Italie.* — Lecomte, *La guerre de Prusse en* 1866. — Jahns, *Die Schlacht v. Sadowa.* —*Jalliffier et Buchner, *Cartes et croquis des campagnes de* 1789 *à nos jours.* — Klaczko, *Les préliminaires de Sadowa.* —*Rothan, *L'affaire du Luxembourg.* — Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, 7 vol. — Oncken, *Das Zeitalter Wilhelms* I ; — *Unser Heldenkaiser.* — E. Marcks, *Kaiser Wilhelm* I. — Lebon, *Etudes sur l'Allemagne politique.* — Lefébure, *Etudes sur la nouvelle Allemagne.* —*Lavisse, *Essais sur l'Allemagne impériale.* —*Edouard Simon, *L'empereur Guillaume ;* —*Id., *Le prince de Bismarck.* —*Ch. Andler, *Le prince de Bismarck.* —*Véron et Bondois, *Histoire de l'Allemagne depuis la bataille de Sadowa.* —*Debidour, *Histoire diplomatique*, t. II. —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. xv, formation de l'unité allemande. —*E. Denis, *Formation de l'unité allemande* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, t. XI).

CHAPITRE IX

L'EMPIRE LIBÉRAL EN FRANCE (1860-1870)

1. L'expédition de Syrie (1860).
2. L'amnistie et le décret du 24 novembre 1860. — Les élections de 1863. — Victor Duruy.
3. Le tiers-parti et le décret du 17 janvier 1867. — L'opposition en 1868. — Les élections de 1869.
4. Le ministère Ollivier (2 janvier 1870). — Le plébiscite du 8 mai 1870.

1. **L'expédition de Syrie (1860).** — La France ne pouvait se contenter longtemps des satisfactions matérielles que l'Empire lui assurait et qui d'ailleurs lui manquèrent aussi. Le libre échange, le développement de la colonisation en Algérie, l'établissement de débouchés nouveaux par l'occupation de la Cochinchine, l'ouverture de quelques ports chinois après l'expédition franco-anglaise de 1860, donnèrent une grande activité aux affaires commerciales. Mais ce fut insuffisant à tenir endormie la vie politique du pays ; à partir de la guerre d'Italie, les partis recommencèrent à s'agiter.

Cette guerre, où l'empereur avait soutenu la Révolution au-delà des Alpes et compromis, sans le vouloir, le pouvoir temporel de la papauté, irrita vivement les catholiques qui avaient été jusque-là le principal soutien du gouvernement impérial. Napoléon III entreprit, pour regagner leur appui, l'*expédition de Syrie* (1860). Des troubles s'étaient produits dans le Liban ; les *Maronites*, de religion chrétienne, avaient été massacrés en grand nombre par les *Druses* musulmans. A Damas en particulier, du 9 au 12 juillet, il y eut plusieurs centaines de victimes ; Abd-el-Kader, qui y vivait retiré, recueillit plus de 1.500 chrétiens dans son sérail. Napo-

léon III fit partir de Toulon 6.000 hommes sous le commandement du général de Beaufort-d'Hautpoul. La Porte inquiète rétablit l'ordre aussitôt. Quand les Français débarquèrent à Beirout, il n'y avait plus rien à faire. Ils se contentèrent de parcourir la montagne pour atteindre quelques meurtriers, soulager les misères des chrétiens survivants. Puis, sur les instances de l'Angleterre, Napoléon III rappela ses soldats. Le gouvernement du Liban fut du moins réorganisé, confié à un gouverneur chrétien et les désordres cessèrent désormais.

2. **L'amnistie et le décret du 24 novembre 1860.** — Cela ne satisfit qu'imparfaitement les catholiques de France, dont le mécontentement s'entretenait de la gravité croissante de la question romaine. Napoléon III, impuissant à les regagner tout à fait, se résolut à faire quelques concessions aux libéraux. Dès le retour d'Italie, le *décret du* 16 *août* 1859 accorda une *amnistie* générale pour les condamnations politiques et permit la rentrée en France de presque tous les exilés. Quelques-uns repoussèrent cette mesure de clémence, par exemple Edgar Quinet, Schœlcher, Victor-Hugo. Charras écrivit à l'empereur : « Pour moi, je vous le déclare, je ne vous amnistie pas. Certes, loin de la famille, loin de la patrie, la vie a bien des amertumes, mais dans la servitude elle serait plus amère encore. Le jour où la liberté, le droit, la justice, ces augustes proscrits, rentreront en France, pour vous infliger le plus mérité des châtiments, j'y rentrerai. Ce jour-là est lent à venir, mais il viendra, et je sais attendre. » La plupart des exilés profitèrent de l'amnistie, parmi eux Ledru-Rollin, qui écrivait : « N'oublions pas que tout républicain qui revient en France, sans s'être dégradé, est, en dépit de tout, un foyer rayonnant de lumière et un soldat prêt pour le jour prochain. »

Le *décret du* 24 *novembre* 1860 fut un pas décisif dans la voie libérale : le Sénat et le Corps législatif purent chaque année, au moyen d'une *adresse* librement discutée, en réponse au discours du trône, examiner et apprécier la politique du gouvernement. Les débats parlementaires purent être reproduits par les journaux. Ainsi l'opposition put s'ex-

primer; la voix des Cinq put être entendue, l'esprit public se réveilla. Émile Ollivier commençait à se rallier au gouvernement impérial; dominé par l'ambition de jouer un grand rôle, il se persuadait qu'il était possible de réconcilier le césarisme avec la liberté et s'en réservait la tâche. Mais Jules Favre et Ernest Picard continuaient la campagne contre le despotisme avec une ardente éloquence et un grand courage. Ils demandaient sans cesse, au milieu des interruptions haineuses de la majorité, que le suffrage universel cessât d'être tenu en tutelle et faussé par le système des candidatures officielles, que le droit de réunion et d'association fût rétabli, que la liberté de la presse fût garantie, que la loi de sûreté générale fût rapportée, que les armes françaises ne fussent plus employées à opprimer les peuples, à Rome ou au Mexique. Ils combattaient vigoureusement la politique de l'ultramontanisme. Ils applaudirent à la dissolution de la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, énorme et riche association religieuse qui étendait ses ramifications sur toute la France, en plus de 1.500 comités, recevait son mot d'ordre de Rome, et rappelait par ses allures provocantes la Sainte-Ligue du XVIe siècle. (A. Debidour). Ils critiquaient sans se lasser le déplorable système financier du gouvernement, l'habitude des virements, l'augmentation croissante du budget des dépenses porté en dix ans de 1.500 millions à 2 milliards, l'abus des emprunts, l'aggravation constante des déficits qui s'élevaient annuellement à environ 100 millions, l'usage inconsidéré des crédits extraordinaires qui furent encore de 300 millions en 1862, en un mot le gaspillage qui fut jusqu'au bout comme le principe de la politique financière du second empire; car les victoires n'étaient plus chargées d'or comme aux temps du premier empire.

Les élections de 1863. Victor Duruy. — Les mécontents, chefs de l'opposition cléricale, protectionnistes, orléanistes ou légitimistes, démocrates de toute nuance, firent alliance contre le gouvernement, et, en vue des élections de 1863, formèrent l'*Union Libérale*. Les élections des 31 mai et 1er juin 1863, malgré la pratique ordinaire de la candidature officielle, donnèrent 35 sièges à l'opposition, dont 17 aux

républicains. Thiers fut élu à Paris, Berryer à Marseille, Lanjuinais à Nantes; Paris n'élut que des opposants : Ernest Picard, Jules Favre, Darimon, Eugène Pelletan, Jules Simon, Émile Ollivier. Aux élections complémentaires, Hippolyte Carnot et Garnier-Pagès furent élus.

Le gouvernement exprima son mécontentement par le *procès des Treize*, accusés d'avoir formé une association non autorisée; il y avait parmi eux Clamageran, Jules Ferry, Hérisson, Floquet. Ils furent condamnés à 500 francs d'amende. Ce fut le commencement de leur fortune politique.

Duruy.

Mais la majorité elle-même se montrait moins docile, les cléricaux plus exigeants, le pape plus intransigeant. La publication du Syllabus obligea l'empereur à se rapprocher davantage de la gauche. Il supprima l'*Univers* de Louis Veuillot. Il appela au ministère de l'Instruction publique un anticlérical, Victor Duruy. Duruy eut au plus haut degré le souci de l'éducation du peuple, c'est-à-dire de l'éducation du suffrage universel; il comprit par suite le grand rôle des instituteurs primaires, que Carnot appelait des « magistrats populaires. » Dès son arrivée aux affaires, il se déclara partisan de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement primaire; il rédigea sur ce point un rapport qui fut inséré au *Moniteur officiel* en février 1865 et qui fit grand bruit. L'empereur ne donna aucune sanction à ce rapport; mais il laissa le ministre réaliser un grand nombre de réformes très libérales. L'*École des Hautes-Études* fut fondée; elle ouvrit aux jeunes savants de nombreux laboratoires, et, en donnant une vive impulsion aux études d'érudition, prépara la rénovation de l'enseignement supérieur. Duruy introduisit l'enseignement de l'histoire contemporaine dans la classe de philosophie des lycées. Il organisa, dans l'intérêt

de la bourgeoisie commerçante, l'*enseignement spécial*, avec ses maîtres particuliers formés à l'École de Cluny, et un programme qui, allégé des études classiques, était capable de suffire aux besoins d'une très nombreuse classe de la société. Il eût voulu même constituer l'*enseignement secondaire des jeunes filles* et prit les premières mesures en ce sens ; il soutint à ce sujet une ardente polémique contre l'évêque Dupanloup qui prétendait réserver à l'Église le monopole de l'éducation des filles. Le gouvernement républicain n'a fait depuis qu'appliquer et développer les généreux principes émis par le ministre de Napoléon III. Il faut être reconnaissant à l'empereur d'avoir soutenu Duruy pendant six ans, de 1863 à 1869.

3. **Le Tiers-parti et le décret du 19 janvier 1867.** — Cependant l'opposition, plus nombreuse au Corps législatif, redoublait ses efforts pour arracher au gouvernement ce que Thiers appelait « les libertés nécessaires ». Sous ses attaques répétées, par l'action irrésistible des principes libéraux qu'elle représentait, la majorité officielle se désagrégeait, perdait de sa confiance en l'excellence du césarisme. Ainsi se forma, au milieu du Corps législatif, surtout sur les bancs du centre gauche, un parti d'opposition constitutionnelle, qui fut appelé le *tiers-parti* et qui eut pour chef Émile Ollivier, désormais suspect aux républicains de la gauche. En 1866, lors de la discussion de l'adresse, Émile Ollivier présenta l'*amendement des 45* qui fut comme le programme du tiers-parti ; il était rédigé en ces termes : « La France, fermement attachée à la dynastie qui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. Aussi le Corps législatif croit-il être aujourd'hui l'interprète du sentiment public en apportant au pied du trône le vœu que Votre Majesté donne au grand acte de 1860 les développements qu'il comporte. » Au vote, cet amendement réunit 63 suffrages.

Les graves événements de l'année 1866, Sadowa, le rappel des troupes françaises de Rome qui inquiéta le parti ultramontain sur le sort de la papauté, obligèrent l'empereur à de nouvelles concessions, au « développement du grand acte

de 1860 ». Par le décret du 19 janvier 1867, Napoléon III accordait aux députés et aux sénateurs le *droit d'interpellation*, d'ailleurs limité par une procédure compliquée ; le droit d'adresse fut supprimé, comme désormais inutile ; l'empereur promettait de donner à la presse un régime plus libéral et de rétablir le droit de réunion. Mais Rouher, nommé ministre d'État, c'est-à-dire en quelque sorte premier ministre, « vice-empereur », comme disait Émile Ollivier, retenait Napoléon III, retardait le dépôt des projets de lois annoncés sur la presse et les réunions publiques, groupait encore une majorité solide et fidèle contre le tiers-parti et contre la gauche. D'autre part, le gouvernement impérial était de plus en plus déconsidéré par ses échecs à l'extérieur. L'année 1867 lui fut particulièrement cruelle. Ce fut l'année de l'Exposition Universelle que visitèrent de nombreux souverains, le tsar Alexandre II qui fut l'objet d'un attentat de la part d'un jeune Polonais, Berezowski, le sultan, le roi de Prusse. Ce fut aussi l'année de l'affaire du Luxembourg, du rappel des troupes du Mexique et de la mort tragique de l'empereur Maximilien, de Mentana enfin. Les « points noirs » s'accumulaient à l'horizon. « Il n'y a plus une faute à commettre », s'écriait Thiers. — « Il n'y a pas eu une seule faute commise », répliquait Rouher. Néanmoins le gouvernement, plus inquiet qu'il ne voulait le paraître, se décidait à refaire l'organisation militaire de la France. L'armée d'alors, formée de rengagés ou de remplaçants et de quelques milliers de conscrits appelés pour sept ans, était une armée de métier, peu nombreuse, d'ailleurs décimée par la campagne du Mexique, fort inférieure à l'armée prussienne. Le ministre de la guerre, Niel, proposa l'établissement du service universel, le Corps législatif le repoussa. Le parti républicain, avec Jules Simon, proposa d'adopter le système suisse, le service universel réduit à quelques semaines, le temps d'apprendre le métier, l'armée transformée en une milice nationale défensive ; cette proposition fut à peine discutée. La *loi militaire du 1er février 1868* divisa chaque contingent annuel en deux portions, déterminées par le sort : la première portion devait faire cinq ans de service actif, quatre ans de réserve ; la seconde portion devait former la

garde nationale mobile, c'est-à-dire qu'elle pouvait être appelée en temps de guerre. Cette loi pouvait donner à la France une bonne et nombreuse armée ; mais Niel mourut, et pour des raisons d'économie, elle fut insuffisamment appliquée ; ni la réserve ni la garde mobile ne furent instruites ; la guerre éclata trop tôt pour que l'armée active elle-même fût solidement constituée. La loi militaire prouvait que le gouvernement n'était pas sans anxiété au sujet de l'avenir ; cela suffisait à inquiéter le pays et à fortifier l'influence de l'opposition.

L'opposition en 1868. — L'année 1868 fut la grande année de l'opposition. Les *Châtiments* de Victor Hugo étaient lus par toute la France. Rogeard venait d'écrire les *Propos de Labiénus* contre Auguste, violente satire par allusions contre l'Empire. Rigault écrivait dans la *Nature :* « L'aigle est un animal de proie, pillard, voleur, lâche et féroce. Il se nourrit de la chair des autres oiseaux plus faibles et va jusque dans leurs nids dévorer leurs œufs. » Eugène Ténot publiait l'histoire du coup d'État : *Paris en décembre 1851.* Le 1er mai 1868, Henri Rochefort lançait le premier numéro de la Lanterne, « destinée à éclairer les honnêtes gens et à pendre les malfaiteurs. » Cette brochure hebdomadaire eut un énorme succès, d'autant plus qu'elle fut poursuivie par le gouvernement et que malgré lui elle pénétrait partout : il ne put l'arrêter qu'au onzième numéro.

Le 2 novembre 1868, les républicains allèrent faire une manifestation sur la tombe de Baudin, tué sur les barricades du 3 décembre. Ils eurent quelque peine à trouver la pierre, tant elle était modeste et délaissée. Leurs journaux ouvrirent une souscription pour élever un autre monument. Le gouvernement l'interdit. Les souscriptions affluèrent plus nombreuses : quatre directeurs furent traduits en police correctionnelle, Peyrat, Abel Peyrouton, Challemel-Lacour et Charles Delescluze. Ce dernier prit pour défenseur Léon Gambetta, un jeune avocat déjà célèbre au quartier des étudiants par la vigueur de son éloquence et l'ardeur de ses convictions républicaines. Les avocats ne défendirent pas leurs clients, ils attaquèrent le gouvernement et rappelèrent

à l'esprit de tous les Français les odieux souvenirs du coup d'État. Gambetta fut particulièrement violent : « A cette date se sont groupés autour d'un prétendant des hommes sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes... Où étaient le 2 décembre M. Thiers, M. de Rémusat, tous les honnêtes gens? A Mazas. » Et dans un grand mouvement d'éloquence, il flétrit l'Empire qui avait honte de son crime : « Vous n'avez jamais osé célébrer le 2 décembre ; eh bien! cet anniversaire, c'est nous qui le prenons ; nous en ferons la fête de nos morts, la fête de nos espérances, et de la liberté. » Les applaudissements éclatèrent à cet énergique réquisitoire ; ils remplirent l'enceinte du tribunal, gagnèrent les escaliers, la cour où la foule se pressait. La France entière en fut remuée, se réveilla de la torpeur à laquelle elle s'était résignée depuis 17 ans. Les accusés furent condamnés à diverses peines ; mais l'Empire demeura flétri.

L'opposition fut admirable dans sa revendication des « libertés nécessaires », comme disait M. Thiers, mais elle méconnut les dangers qui menaçaient la France à l'extérieur. Par crainte de fortifier le despotisme, elle refusait au gouvernement les réformes militaires qu'exigeait la sécurité du territoire. Après avoir en 1866 soutenu la Prusse contre l'Autriche, elle reprochait à l'Empire Sadowa et le traité de Prague comme des humiliations nationales. Elle poussait ainsi l'Empire aux imprudences de 1870.

Les élections de 1869. — Aussi le gouvernement était-il fort inquiet à l'approche des élections de 1869. Il les prépara de son mieux, agita de nouveau le spectre rouge, suscita quelques émeutes dans Paris et dans les grandes villes pour effrayer le pays au sujet des entreprises révolutionnaires. Les élections du 23 et du 24 mai n'en furent pas moins pour lui une défaite morale très sérieuse. Paris n'élut que des « irréconciliables », rejeta Émile Ollivier qui fut élu dans le Var, et remplacé à Paris par Bancel, un proscrit de décembre. Paris élut encore Ernest Picard, Jules Ferry, Jules Simon, Jules Favre, Gambetta, Rochefort même aux élections complémentaires du mois de novembre. Jules Grévy fut député du Jura. La France avait donné environ 4.600.000 voix aux

candidats « agréables », — on n'osait plus dire officiels —, mais les voix de l'opposition s'élevaient à 3.300.000. Les 40 irréconciliables se groupaient autour du programme que Gambetta avait présenté à ses électeurs de *Belleville* : « La liberté de la presse, de réunion, d'association ; le jury pour tous les délits politiques ; l'instruction primaire laïque, gratuite, obligatoire ; la séparation de l'Église et de l'État ; la suppression des armées permanentes ; les réformes économiques qui touchent au problème social, dont la solution est presque subordonnée à la transformation politique. »

L'entourage immédiat de l'Empereur essaya encore de le décider à un retour en arrière, à une sorte de coup d'État, à la restauration du régime décembriste, seul capable de dompter la Révolution. « On peut tout faire avec des baïonnettes », s'écriait Granier de Cassagnac, le plus ardent polémiste de ce parti des « Mamelucks. » Napoléon III ne se crut pas de force à refaire, dans ces conditions nouvelles, l'œuvre de 1851 ; il n'était pas assez sûr du pays, il n'avait plus assez de prestige. Le tiers-parti, plus nombreux qu'en 1863, lui présenta le 28 juin le programme des 116, demanda la constitution d'un ministère responsable, c'est-à-dire l'établissement du régime parlementaire, garantie du respect de la souveraineté nationale. C'était toute une révolution, le remplacement du gouvernement personnel par le gouvernement de la nation par la nation.

4. **Le ministère Ollivier (2 janvier 1870).** — Napoléon III s'y résigna bientôt ; il prorogea le Corps législatif, le 13 juillet. Puis il supprima le ministère d'État, et nomma Rouher président du Sénat. Il soumit au Sénat un projet de *Sénatus-consulte* qui fut adopté le *8 septembre*. Le Corps législatif et le Sénat eurent désormais le droit d'initiative en matière de lois. Le Corps Législatif put élire son président et ses secrétaires. Les droits d'interpellation et d'amendement furent dégagés de toute entrave. Mais surtout les ministres furent déclarés responsables.

C'était le programme du tiers-parti. L'empereur avait peur des concessions qu'il faisait ainsi, car les Mamelucks lui prédisaient les pires malheurs. Il ne convoqua le Corps Légis-

latif que le 29 novembre. Enfin, après plusieurs semaines de négociations, Émile Ollivier fut chargé de former un nouveau ministère, pour appliquer la nouvelle Constitution (2 janvier 1870). Émile Ollivier était appuyé par une importante majorité de députés; il se croyait capable d'assurer désormais l'entente du pays et de l'Empire, de « faire à l'Empereur une vieillesse heureuse », de ménager à son fils un avènement tranquille.

Ses débuts furent cependant très pénibles. A la suite d'une polémique de presse entre Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur, fils de Lucien, et Paschal Grousset, celui-ci envoya à son adversaire deux témoins : Ulrich de Fonvielle et Victor Noir. Une altercation s'engagea entre Victor Noir et Pierre Bonaparte qui, se croyant menacé, tua Victor Noir d'un coup de revolver (10 janvier). Les funérailles de la victime furent suivies par 100.000 personnes; Rochefort contint la manifestation révolutionnaire qui en pouvait résulter, pour ne pas donner au gouvernement l'occasion d'une répression sanglante. Cependant, il y eut, au retour du cimetière de Neuilly, des désordres, des bagarres aux Champs-Élysées. Ils se prolongèrent pendant plusieurs jours. Rochefort fut arrêté le 7 février. Le 11, Pierre Bonaparte fut acquitté par la Haute-Cour réunie à Blois; l'indignation en fut très vive. Il y eut de nouveaux troubles, de sanglantes rencontres entre la foule et la troupe ; pendant tout ce mois, il y eut comme une continuelle émeute qui fit des morts et des blessés. La Révolution était commencée.

Le plébiscite du 8 mai 1870. — L'Empire ébranlé voulut se consolider par un plébiscite.

Le *sénatus-consulte du* 20 *avril* 1870 précisa les termes de la nouvelle Constitution que le ministère Émile Ollivier représentait, affirma à nouveau les principes du gouvernement parlementaire, rédigea la formule du *plébiscite* : « Le peuple français approuve les réformes libérales introduites dans la Constitution depuis 1860 et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. » Jules Grévy protesta contre le plébiscite : « Quand, disait-il, on place une nation entre le fait accompli et le néant, en la trompant, en la terrifiant, je dis que la

réponse qu'on lui demande est un ordre qu'on lui donne. Il est manifeste que le plébiscite n'est pas une manière de connaître la volonté nationale, ce n'est qu'un moyen de la confisquer. » Aussi bien les termes en étaient équivoques ; même les adversaires de l'Empire devaient logiquement approuver les réformes. Cependant les républicains refusèrent de donner cette consécration au régime impérial ; ils votèrent non.

Le *plébiscite du 8 mai* 1870 fut un gros succès pour l'Empire ; il obtint 7.350.000 oui contre 1.540.000 non. L'avenir de la dynastie impériale parut solidement assuré. Napoléon III pouvait s'attribuer à peu près le même nombre de partisans qu'en 1852. Cependant il redoutait les progrès de l'esprit révolutionnaire, les concessions nouvelles auxquelles le gouvernement pourrait être obligé. Dans son entourage, on estimait que des victoires militaires pouvaient seules compléter le succès du plébiscite, refaire le prestige de l'Empire, faire oublier encore à la France la liberté dans la gloire. On attribue ce mot à l'impératrice : « S'il n'y a pas de guerre, mon fils ne régnera pas ». La guerre allait être pour l'Empire un dernier instrument de règne. Tout au moins fallait-il un éclatant succès diplomatique, une humiliation de la Prusse pour effacer les échecs de la diplomatie impériale en 1866 et 1867.

Mais déjà le régime impérial avait avoué lui-même sa propre faillite. Qu'on se reporte en effet à ses origines ; il était essentiellement fondé sur le principe plébiscitaire, le peuple personnifié par un homme devenu le dépositaire de la souveraineté nationale, responsable seulement devant la nation. Voici qu'après avoir admis le contrôle du Corps Législatif par la voie des interpellations, l'Empire libéral reconnaît le principe essentiel du régime parlementaire, c'est-à-dire la responsabilité de son gouvernement, de ses ministres, devant le Parlement. C'est l'Empereur lui-même qui renonce, après dix-huit ans d'expérience, au système politique auquel il devait la couronne impériale ; c'est lui-même qui abdique sa fonction plébiscitaire pour restaurer en France les institutions de la monarchie parlementaire. On comprend que ses plus ardents partisans se soient refusés à approuver une telle évolution ; ils y voyaient à juste titre un aveu d'erreur et se refusaient à abandonner leur foi politique.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie du chapitre III. — Le *Moniteur universel* (Journal officiel jusqu'en 1869). — Le *Journal officiel* (à partir de 1869). — Les *Discours parlementaires* de Jules Favre, Thiers, Jules Simon, Gambetta. — Ajouter aux *Journaux* déjà indiqués au chapitre III le *Journal de Paris*, la *Liberté*, le *Figaro*, le *Temps*, l'*Avenir National*, le *Réveil*, le *Rappel*. — Darimon, *Histoire de Douze ans* (1857-1869) ; — Id., *Le tiers-parti sous l'Empire* (1863-1866) ; — Id., *Les irréconciliables sous l'Empire* (1867-1869) ; — Id., *Les Cent-Seize et le ministère du 2 janvier* (1869-1870). — Rochefort, *La Lanterne ;* — Id., *Les aventures de ma vie*. — Emile Ollivier, *Le 19 janvier* 1867 ; — Id., *L'Empire libéral*.

Pour les affaires de Syrie : Dufaure, *Les Maronites et la France*. — Raymond, *La Syrie et la question d'Orient* (Revue des Deux Mondes, sept.-oct. 1860). — Saint-Marc Girardin, *La Syrie en* 1860 (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1860). — De Vogüé, *Les événements de Syrie* (Correspondant, août 1860). — B. Poujoulat, *La vérité sur la Syrie et l'expédition française*. — Lenormand, *Histoire des massacres de Syrie*. — Ed. Driault, *La question d'Orient*, ch. VI. — Les ouvrages cités de Debidour, Taxile Delord, P. de la Gorce.

CHAPITRE X

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE (1870 1871)

1. La candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. — La dépêche d'Ems et la déclaration de guerre. — Les armées française et allemande.
2. Wissembourg, Frœschwiller. — Forbach ou Spickeren. — Borny, Rezonville, Saint-Privat. — Le ministère du 10 août et l'armée de Châlons. — Sedan. — Chute de l'Empire. — Le gouvernement de la Défense Nationale.
3. Investissement de Paris. — Bazaine à Metz. — La première armée de la Loire : Coulmiers, Beaune-la-Rolande, Loigny, Champigny (nov.-déc. 1870). — La seconde armée de la Loire. — L'armée du Nord. — L'armée de l'Est (déc. 1870-janv. 1871). — Le Mans, Saint-Quentin, Héricourt (janv. 1871). — Capitulation de Paris.
4. La paix. — Le traité de Francfort (1871).

1. **La candidature Hohenzollern au trône d'Espagne.** — Napoléon III avait besoin de la guerre pour relever la fortune de son gouvernement, Bismarck pour achever l'union de tous les Allemands. Dans ces conditions, la guerre, difficilement évitée en 1867, ne pouvait manquer d'éclater au premier prétexte. Le prétexte vint d'Espagne.

Depuis la défaite des Carlistes, le règne d'Isabelle II n'avait pas cessé d'être troublé. Appuyée contre son oncle don Carlos par les libéraux, la jeune reine, le danger passé, n'avait pas tardé à revenir aux maximes de la royauté de droit divin ; la camarilla s'était reformée ; le concordat de 1851 avait rendu au clergé la plupart de ses privilèges. Les généraux ambitieux se disputaient sans cesse le pouvoir, soutenus tantôt par les libéraux, tantôt par les modérés, et l'Espagne ne sortait pas de la crise révolutionnaire dont elle souffrait depuis le commencement du siècle.

Après la chute de Narvaez (1851) et la fuite de la reine-

mère Christine (1854), les libéraux l'emportèrent avec le maréchal Espartero et le général O'Donnell, et ordonnèrent la vente des biens de mainmorte. Puis O'Donnell supplanta Espartero, se rapprocha de la camarilla, et put garder le pouvoir pendant une dizaine d'années : il ne fut plus question de vendre les biens du clergé ; les jésuites furent réinstallés dans leurs maisons ; O'Donnell suivit les processions un cierge à la main, refusa de reconnaître Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. Du moins l'Espagne eut quelque tranquillité et fit une guerre assez glorieuse contre le Maroc. O'Donnell fut renversé en 1863, et, l'année suivante, Narvaez fut rappelé au pouvoir. Ce fut alors une réaction à outrance qui jeta bientôt l'Espagne dans une nouvelle ère révolutionnaire. Emilio Castelar, professeur à l'Université de Madrid, fut révoqué pour avoir protesté contre le gaspillage financier de la Cour. La presse fut bâillonnée. Les Cortès ayant manifesté quelque opposition, leur palais fut occupé militairement. Leur président Rios Rosas, le président du Sénat Serrano furent exilés. Le duc et la duchesse de Montpensier, ayant voulu donner quelques conseils, furent exilés. Le parti révolutionnaire fut grossi de tous ces mécontents. Après la mort de Narvaez, Gonzalez Bravo exagéra encore cette politique, fit régner la terreur dans tout le pays.

Le 18 septembre 1868, pendant que la reine était aux bains de mer, l'amiral Topete souleva les troupes de Cadix aux cris de « Vive la souveraineté nationale ! » Serrano marcha sur Séville et de là sur Madrid; les quelques troupes restées fidèles à la reine furent dispersées au petit combat d'*Alcolea*, près de Cordoue. Une junte insurrectionnelle s'empara du gouvernement de Madrid. Isabelle II abandonnée s'enfuit de Saint-Sébastien, passa en France et fut reçue au château de Pau (29 septembre 1868).

Un gouvernement provisoire, dirigé par les maréchaux Prim et Serrano, convoqua des *Cortès constituantes*. Elles se prononcèrent à une grande majorité pour l'organisation d'une monarchie constitutionnelle, et pendant toute l'année 1869 le gouvernement provisoire chercha un roi. La couronne fut offerte au duc de Gênes, frère de Victor-Emmanuel, qui la refusa, puis au roi Louis de Portugal, qui refusa

aussi. Enfin, à la suite de longues négociations, où l'on retrouve à chaque instant la main de Bismarck, mais auxquelles il feignit de rester étranger, il fut question de la candidature d'un prince allemand, LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, de la branche catholique des Hohenzollern.

La dépêche d'Ems et la déclaration de guerre. — Cette nouvelle fut connue à Paris d'abord par le *Journal des Débats* le 2 juillet 1870; elle fut officielle le 4. Le 6, le député COCHERY interpella le gouvernement sur cette affaire. Le ministre des Affaires étrangères, le duc de GRAMONT, déclara que l'établissement d'un Hohenzollern sur le trône de Charles-Quint serait un danger pour l'équilibre européen, que le gouvernement impérial comptait sur la sagesse du peuple allemand, sur l'amitié du peuple espagnol, pour écarter ce danger. « S'il en était autrement, ajoutait-il, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » Le gouvernement prussien fut invité à retirer la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Le roi de Prusse, après avoir déclaré que cette affaire était purement domestique et ne le regardait point, promit cependant à l'ambassadeur de France, Benedetti, que, si son cousin retirait sa candidature, il l'approuverait. Le 12 juillet, une dépêche de Madrid annonça officiellement la renonciation du prince Léopold. C'était la paix, et, par surcroît, un incontestable succès diplomatique pour le gouvernement français.

Il semble bien que le duc de Gramont ait regretté que la guerre ne fût pas sortie de cet incident; il la rendit inévitable en cherchant à forcer la Prusse à transformer un acte de condescendance en une humiliante reculade. Sur son ordre, le 13 juillet, Benedetti se rendit auprès du roi de Prusse, à *Ems*, lui demanda de déclarer qu'il ne donnerait jamais son consentement si son cousin posait encore sa candidature. Guillaume Ier refusa de prendre cet engagement, ajoutant qu'il approuvait entièrement et sans réserve le désistement du prince Léopold. Sur une nouvelle dépêche de Paris, Benedetti demanda au roi une seconde audience, le même jour; le roi lui fit répondre par son aide de camp

qu'il n'avait plus rien à lui communiquer, que son gouvernement continuerait la négociation. Le lendemain, en quittant Ems, il échangea à la gare avec Benedetti quelques mots aussi corrects que de coutume.

Mais le 13 au soir, Bismarck à Berlin avait reçu du roi une dépêche rapportant les événements de la journée. Il en communiqua le résumé aux journaux, sous la forme suivante, qui donnait une forme blessante à la fin de non-recevoir opposée par le roi à l'insistance de M. Benedetti : « L'ambassadeur français a demandé à Sa Majesté le Roi à Ems de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour tout l'avenir à ne jamais donner son consentement dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur candidature. Sa Majesté a refusé alors de recevoir l'ambassadeur français et lui a fait dire qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer ». Les journaux allemands, inspirés par Bismarck, accompagnèrent cette dépêche de commentaires très violents : que l'ambassadeur français avait été mis à la porte par l'adjudant de service, qu'il avait mérité cet outrage, que son insistance était injurieuse pour le gouvernement prussien, pour la nation allemande, que le roi avait bien fait de châtier cette insolence.

Le gouvernement français interpréta cette dépêche et sa publication comme un outrage en effet. Gramont s'écria que la France avait été soufflетée par la Prusse. Émile Ollivier, le 15 juillet, demanda au Corps Législatif un crédit de 50 millions pour soutenir « la guerre qu'on offrait à la France ». Thiers objecta que la France avait obtenu satisfaction sur le fond, que la renonciation du prince de Hohenzollern était formelle, qu'il ne fallait pas rompre sur une querelle de mots. Il fut hué par la majorité. Ollivier répliqua qu'il acceptait « d'un cœur léger la responsabilité qui dès ce jour commençait pour lui. » Gramont laissa entendre que nous pouvions compter sur l'Autriche et sur l'Italie. Le maréchal Leboeuf, ministre de la Guerre, déclara que nous étions « prêts, archi-prêts, qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre. » Les crédits furent votés à l'unanimité moins seize voix. La guerre fut officiellement déclarée à la Prusse deux jours après.

Or nous ne pouvions pas compter sur l'Autriche qui était contenue par la Russie : le tsar avait promis sa neutralité bienveillante au roi de Prusse et son concours si l'Autriche entrait en ligne. L'Italie promettait son alliance si le gouvernement français la laissait occuper Rome. Napoléon III s'y refusa, et les négociations n'aboutirent pas. L'Autriche et l'Italie d'ailleurs voulaient attendre les premiers résultats de la guerre avant de se prononcer.

Les armées française et allemande. — Nous n'étions pas plus prêts au point de vue militaire. L'armement était bon : le chassepot était une arme excellente ; les mitrailleuses effrayèrent quelque temps les Prussiens ; nous avions des vaisseaux de guerre qui auraient pu utilement servir sur les côtes prussiennes de la Baltique ou de la mer du Nord. Mais la mobilisation n'était pas préparée ; il fallut tout improviser au milieu d'un désordre inouï. Un homme du Nord allait s'habiller et s'armer à Bayonne pour combattre en Alsace. Un ancien zouave qui courait à Châlons fut renvoyé à son dépôt d'Alger. Des bataillons destinés à l'Alsace arrivaient dans la Moselle. Des batteries débarquaient à Metz sans harnachements et retournaient à Douai pour s'équiper. Le général Michel envoyé à Belfort n'y trouvait pas sa brigade. Tout manquait, ici les biscuits, là les fourrages, ailleurs les revolvers, partout les cartes : les officiers n'étaient munis que de cartes de l'Allemagne.

L'empereur, qui prit le commandement en chef, était « malade, impotent, comme atteint de débilité sénile. » (Chuquet). Il donna à son armée le nom pompeux d'*armée du Rhin* ; il pensait en effet franchir le Rhin vers Wissembourg, gagner aisément la ligne du Mein, séparer l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord, réunir à ses troupes les 100.000 Bavarois, appeler en Bohême les Autrichiens ; on parlait autour de lui d'une entrée triomphale à Berlin pour le 15 août. En attendant, les huit corps de l'armée française étaient échelonnés de la Moselle à Belfort, « comme une ligne de douaniers ; » on n'eut pas le temps d'assurer leur cohésion, car les armées prussiennes les surprirent en état de formation. Les 400.000 Allemands étaient concentrés en

deux grosses masses : la 1re et la 2e armée, sous STEINMETZ et FRÉDÉRIC CHARLES attaquaient par la Sarre, entre la Moselle et les Vosges; la 3e armée, sous le prince royal de Prusse, devait envahir l'Alsace par Landau. Le roi Guillaume commandait en chef, toujours accompagné de son incomparable triumvirat. Bismark qui menait les négociations, de Moltke

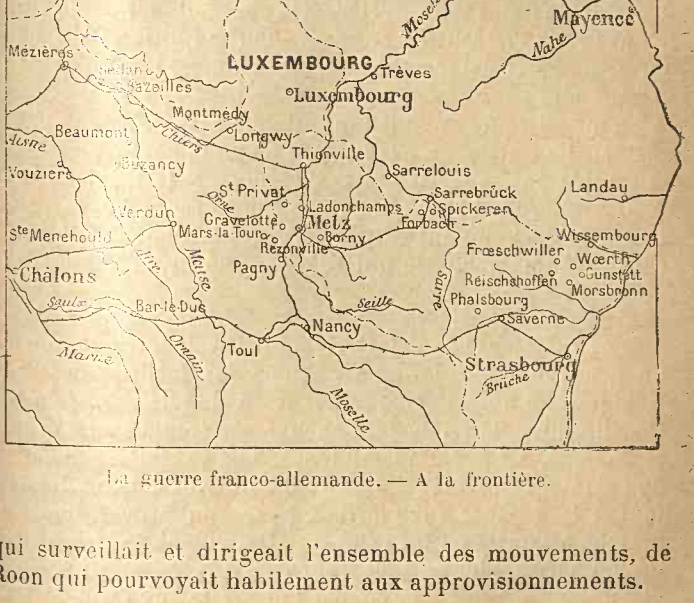

La guerre franco-allemande. — A la frontière.

qui surveillait et dirigeait l'ensemble des mouvements, de Roon qui pourvoyait habilement aux approvisionnements.

2. **Wissembourg, Frœschwiller, Forbach ou Spickeren.** — Le 2 août, deux divisions du 2e corps de FROSSARD attaquèrent la ville prussienne de *Sarrebrück;* le petit détachement qui l'occupait se retira devant elles, et l'empereur célébra comme une victoire cette affaire inutile.

Le 4 août, la division ABEL DOUAY, du corps de Mac-Mahon, fut surprise à *Wissembourg* par la 3e armée prussienne. Douay fut tué. Les Prussiens firent 1.000 prisonniers et

entrèrent en Alsace. Le 6 août, Mac-Mahon fut attaqué à *Frœschwiller* par toute l'armée du prince de Prusse; il n'avait pas eu le temps d'appeler à lui le corps du général DE FAILLY. Jusqu'à midi il tint bon sur les hauteurs de Frœschwiller et de *Wœrth;* mais quand toute l'armée prussienne put donner, il fut débordé sur sa droite; en vain sacrifia-t-il la brigade Michel, deux escadrons de lanciers et deux régiments de cuirassiers, qui furent décimés dans les rues de *Morsbronn*; il dut reculer. Les quatre régiments de cuirassiers de la division de BONNEMAINS arrêtèrent la poursuite des vainqueurs, en avant de Frœschwiller. Mac-Mahon se retira par le col de Saverne, après avoir perdu 16.000 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

Le même jour, Frossard fut attaqué à *Forbach* et sur le plateau de *Spickeren* par l'armée de Steinmetz. Bazaine ne le soutint pas, pour lui laisser l'honneur de la victoire ou pour compromettre ce favori de l'empereur; Frossard fut battu, la Lorraine fut envahie. « Déjà la mince ligne française, comme une épée qui se brise, était rompue en deux endroits. »

Borny, Rezonville, Saint-Privat. — Bazaine, réputé comme un grand homme de guerre, pour les faciles succès du Mexique, fut nommé commandant en chef de l'armée de la Moselle, avec mission de ramener ses troupes sur Verdun et Châlons. La retraite commença. Les Prussiens tentèrent de l'arrêter le 14 août à *Borny;* Bazaine les contint, les refoula; le combat fut glorieux pour son armée, mais la marche à l'ouest en fut retardée. Cependant le prince Frédéric-Charles, plus au sud, franchissait la Moselle à *Novéant* et *Pont-à-Mousson* pour couper la retraite aux Français. Au milieu du désordre, l'empereur inquiet prit les devants et gagna Verdun; Bazaine n'était pas disposé à le suivre; il voulait rester sous Metz, seul maître de la meilleure armée qui restait à la France.

Frédéric-Charles acheva son mouvement et vint menacer la route de Metz à Verdun, par Mars-la-Tour et par Étain. Le 16 août s'engagea la bataille de *Rezonville* ou de *Gravelotte*. La victoire y fut chaudement disputée en de furieuses

charges de cavalerie; 16.000 hommes furent mis hors de combat de part et d'autre. Bazaine s'attribua l'honneur de la journée. Mais les Prussiens gardèrent la route. Le 18 août, ils tentèrent de couper la dernière route qui restait aux Français, celle de Metz à Briey. Ce fut la bataille de *Saint-Privat*. Moltke y jeta presque toutes les forces des deux premières armées prussiennes. La gauche et le centre français, sous Frossard et LADMIRAULT, conservèrent leurs positions d'*Amanvilliers*. Canrobert à droite ne fut pas soutenu par Bazaine, qui d'ailleurs ne parut pas sur le champ de bataille et ne voulait plus quitter Metz. Canrobert écrasa la garde royale prussienne sur la pente découverte de Saint-Privat; mais, au soir, sous une épouvantable canonnade, il se replia sur Metz et entraîna le centre dans sa retraite.

Les Prussiens avaient perdu 20.000 hommes et les Français 13.000. Mais Bazaine était rejeté sous Metz où il fut bloqué par les 160.000 hommes de Frédéric-Charles. Moltke et Guillaume rejoignirent le prince royal de Prusse qui marchait sur Nancy et Bar-le-Duc. Une nouvelle armée, dite armée de la Meuse, sous le prince royal de Saxe, eut mission de marcher sur Verdun et Sainte-Menehould.

Le ministère du 10 août et l'armée de Châlons. — A la nouvelle des défaites du 6 août, l'Impératrice rentra de Saint-Cloud aux Tuileries. Le ministère Ollivier convoqua le Parlement pour le 9 août, l'invita à se serrer derrière lui, pour faire face de toutes les forces de la France à l'invasion; il fut renversé à l'unanimité moins 9 voix : ce fut un effondrement lamentable. L'Impératrice appela au pouvoir le général COUSIN DE MONTAUBAN, comte de PALIKAO, qui prit le ministère de la guerre. Le général TROCHU fut nommé gouverneur de Paris. Le ministère du 10 août fit voter dès ce même jour la loi qui l'autorisait à appeler sous les drapeaux la garde mobile. Il organisa avec une grande activité l'armée de Châlons, sous le commandement de Mac-Mahon. En quelques jours, elle compta 120.000 hommes.

Mac-Mahon, l'empereur, Trochu, Thiers voulaient que cette armée fût ramenée sous les murs de Paris : c'était la dernière armée active de la France, il ne fallait pas la sacri-

fier à quelque offensive dangereuse ; il fallait grouper autour d'elle les réserves qui se levaient. Mais l'Impératrice s'opposait au retour de Napoléon III dans la capitale, qui l'aurait sans doute accueilli par des cris de colère, peut-être par une révolution qui eût renversé la dynastie. Palikao voulait dégager Bazaine, écraser les Allemands entre les deux armées de Metz et de Châlons, venger les défaites précédentes par quelque brillante victoire qui eût permis à l'empereur de rentrer triomphalement dans Paris.

Mac-Mahon reçut donc l'ordre de gagner la Meuse pour tendre la main à Bazaine. Il marcha lentement, parce qu'il n'approuvait pas ce plan et que son armée était à peine organisée. En arrivant sur l'Aire le 26 août, il se heurta à la cavalerie allemande. Le 27, du Chesne-Populeux, il écrivit à Paris que, sans nouvelles de Bazaine, il allait être pris entre les armées ennemies, et se décidait à se rapprocher de Mézières et de la vallée de l'Oise. Palikao lui répondit que le retour de l'empereur à Paris déchaînerait la révolution, qu'il fallait à tout prix délivrer Metz ; au nom du conseil privé, au nom du conseil des ministres, il somma le maréchal de marcher vers Bazaine.

Sedan. — Mac-Mahon obéit et reprit sa marche interrompue. Le 30 août, le corps de Ducrot franchit la Meuse à Remilly et atteignit Carignan. Mais celui de Failly fut soudainement attaqué à *Beaumont* par l'armée du prince de Saxe, pris de panique et rejeté sur Mouzon. Mac-Mahon, serré de près sur sa droite, sur ses derrières, se rabattit sur Sedan. L'armée du prince de Saxe gardait à l'est le contact avec les corps français établis sur la rive droite de la Meuse, vers Bazeilles et Givonne. Cependant Moltke poussait l'armée du prince royal de Prusse le long de la rive gauche de la rivière à l'ouest de Mézières. L'armée française fut acculée dans les fonds de *Sedan*, dominée par les hauteurs du voisinage que les Allemands occupèrent peu à peu et couvrirent de canons.

Le 1er septembre, les Allemands attaquent à l'est, livrent dans *Bazeilles* un violent combat à l'infanterie de marine. A six heures et demie, Mac-Mahon est blessé, remet le commandement à Ducrot. Ducrot comprend le terrible danger

qui menace l'armée ; il veut la sauver par une prompte retraite à l'ouest avant que le cercle des Allemands ne soit tout à fait fermé ; le mouvement commence en ce sens. Mais Wimpffen, qui vient d'être nommé au commandement du 5e corps à la place de Failly, réclame à neuf heures le commandement en chef et montre une lettre de Palikao qui lui réserve la succession de Mac-Mahon et renouvelle l'ordre de marcher à l'est. Wimpffen ramène les troupes sur les positions abandonnées par Ducrot et la bataille recommence furieuse autour de Bazeilles et de Balan. Bazeilles brûle.

Cependant les armées allemandes ont achevé de fermer le cercle dont elles enserrent Sedan. Elles se rejoignent au Nord de Sedan, au calvaire d'*Illy*. Vainement Félix Douay y renforce son infanterie pour reprendre la position. Vainement la division de cavalerie légère du général Margueritte exécute sur le plateau de Floing une charge héroïque et force l'admiration du roi de Prusse ; elle perd son chef ; elle est décimée, rejetée sur l'infanterie, et toute l'armée, confuse, éperdue, s'entasse dans les rues de Sedan. 700 canons allemands, braqués sur les hauteurs, tiennent la ville et l'armée sous leur feu.

Désespéré, Wimpffen se jette sur Balan avec une poignée de braves ; il est ramené ; il n'est pas tué. A trois heures, l'empereur fait hisser le drapeau blanc sur le donjon de Sedan. Dès le soir, dans une maison de Donchery, Wimpffen eut une conférence avec de Moltke. Le 2 septembre, la capitulation fut signée. Les Allemands n'avaient que 6.000 hommes hors de combat. Les Français avaient 3.000 tués, 14.000 blessés : 82.000 hommes, avec l'empereur, furent emmenés en captivité.

Chute de l'Empire. Le gouvernement de la Défense Nationale. — Le 2 septembre, la nouvelle du désastre commença d'être connue à Paris. Jérôme David et Prosper Mérimée demandèrent à Thiers son concours pour sauver la dynastie ; il le refusa. Le 3 septembre, on reçut cette dépêche de l'empereur : « L'armée est défaite et captive : moi-même je suis prisonnier. » Le dimanche 4 septembre, le Corps législatif fut réuni. Une explosion de colère et de

douleur jette la population parisienne autour de la salle des séances. Les députés de la majorité veulent, pour sauver la dynastie, confier la lieutenance-générale de l'Empire à Palikao ; Thiers propose la formation d'une commission de gouvernement et de défense nationale. La séance est levée pour l'examen de ces propositions.

Pendant la suspension, la salle est envahie par la foule. A la reprise de la séance, la majorité est huée, s'enfuit. Le bureau est escaladé. Le tumulte est effroyable. Gambetta le domine de sa forte voix, obtient quelque silence, et crie, au milieu des acclamations : « Louis-Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France. » La foule se rend à l'Hôtel de Ville derrière Jules Favre et Gambetta, laisse fuir l'Impératrice, proclame la *République*.

Un gouvernement de la *Défense Nationale* fut aussitôt constitué. Il fut composé des députés de Paris à l'exception de Thiers, qui se réservait pour une action diplomatique. Il fut présidé par le général Trochu, gouverneur de Paris. Gambetta fut ministre de l'Intérieur ; Picard, des Finances ; Crémieux, de la Justice ; Jules Simon, de l'Instruction publique ; Jules Favre, des Affaires étrangères ; le général Le Flô, de la Guerre ; l'amiral Fourichon, de la Marine. Étienne Arago fut maire de Paris, avec Brisson et Floquet pour adjoints. Jules Ferry fut préfet de la Seine.

3. **Investissement de Paris.** — Les Allemands approchaient de Paris. Jules Favre eut à *Ferrières*, le 20 septembre, une entrevue avec Bismarck et lui demanda ses conditions pour la paix. Bismarck exigea Strasbourg et Metz, et l'occupation du Mont-Valérien jusqu'à la paix définitive. Jules Favre déclara que la France ne céderait ni un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses. Les négociations n'eurent pas d'autre suite. Le gouvernement se prépara à une résistance énergique. Thiers consentit à aller à travers l'Europe solliciter l'intervention des grandes puissances ; toutes ses démarches furent vaines. L'Europe resta indifférente.

Les armées ennemies parurent devant Paris, par le sud.

Ducrot, qui s'était échappé des mains des Allemands, leur livra le combat de *Châtillon*, le 19 septembre. Il fut refoulé, et les Allemands occupèrent les hauteurs de Châtillon, de Clamart et de Meudon. Le 22, le combat de *Villejuif* ne fut pas plus heureux. Le gouvernement de la Défense Nationale ne voulut pas quitter Paris ; il aurait eu, à l'abri de l'ennemi, plus de liberté d'action. Il se contenta d'envoyer à Tours

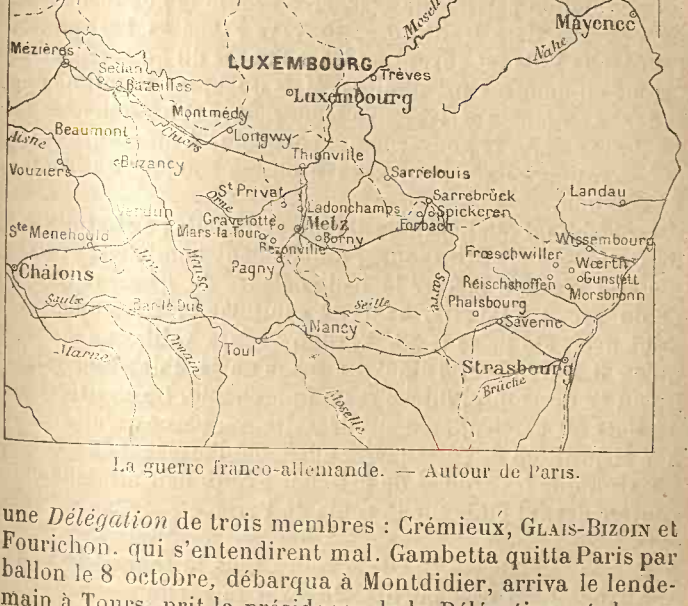

La guerre franco-allemande. — Autour de Paris.

une *Délégation* de trois membres : Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, qui s'entendirent mal. Gambetta quitta Paris par ballon le 8 octobre, débarqua à Montdidier, arriva le lendemain à Tours, prit la présidence de la Délégation, et donna à la Défense Nationale la plus vigoureuse impulsion. Il en fut comme la personnification.

L'invasion gagnait tous les jours du terrain. Un nouveau corps d'armée, le 15e, formé à Bourges sous le général de la Motterouge, fut arrêté à Artenay par les Bavarois de Von der Tann, et dut abandonner *Orléans* après le vif combat du 11 octobre. Le 18 octobre, *Châteaudun* fut occupé malgré

l'héroïque résistance des francs-tireurs et des gardes nationaux de la ville. En même temps, les Prussiens investissaient Paris par le Nord. Le 21 octobre eut lieu le combat de la *Malmaison*, où les zouaves du commandant JACQUOT se battirent furieusement et couvrirent Rueil et Nanterre. Le 20 octobre, malgré la vaillante conduite du commandant BAROCHE et des francs-tireurs de la Bresse, Trochu abandonna *Le Bourget* aux Prussiens. Paris était bloqué de toutes parts. Le même jour arriva la nouvelle de la capitulation de Metz. La population parisienne exaspérée accusa le gouvernement de mollesse, de « trahison »; GUSTAVE FLOURENS la souleva. L'Hôtel de Ville fut envahi, et les membres du gouvernement furent un moment prisonniers. Mais quelques bataillons de la garde nationale arrivèrent à leur secours et les délivrèrent. Le 3 novembre, le gouvernement demanda à un plébiscite la consécration de ses pouvoirs ; il obtint 559.000 oui contre 62.000 non.

Sa tâche fut rendue singulièrement difficile par la trahison de Bazaine. Déjà Strasbourg, cruellement bombardée par le général WERDER, malgré la belle défense du général ULRICH et du préfet VALENTIN, avait dû capituler le 28 septembre. Toul avait été prise le 23. Verdun résista vaillamment jusqu'au 8 novembre, Thionville jusqu'au 24, Phalsbourg jusqu'au 12 décembre. Bitche resta imprenable. La capitulation de Metz fut particulièrement désastreuse, parce qu'elle remit à la disposition de l'état-major allemand l'armée de Frédéric-Charles, que les armées de la Défense Nationale allaient rencontrer devant elles sur la route de Paris.

Bazaine à Metz. — Bazaine, retiré sous le canon de Metz, y attendait les événements. Jugeant la partie perdue sans retour, oubliant que le commandant d'une place forte n'a d'autre devoir que de combattre sans relâche l'ennemi, il subordonnait la défense de Metz à des calculs politiques ; il croyait la paix prochaine, et à la tête de l'armée du Rhin se flattait de diriger à son gré les affaires de la France. Il ne connaissait pas le nouveau gouvernement, qu'il qualifiait d'insurrectionnel : Frédéric-Charles lui faisait savoir que la République n'était reconnue ni par la France entière ni par

les grandes puissances, que le seul gouvernement légal, avec lequel il fût possible de traiter, était la régence de l'impératrice ou Bazaine qui tenait son commandement de l'empereur. Et Bazaine noua avec l'ennemi des relations que Bismarck entretint habilement.

Il envoya à Londres auprès de l'impératrice le général Bourbaki ; très noblement l'impératrice se refusa à toute négociation qui entraverait l'œuvre de la Défense Nationale. Il envoya ensuite le général Boyer au roi de Prusse, pour lui déclarer que l'armée de Metz ne reconnaissait d'autre pouvoir que la régence, qu'elle était « le noyau de l'ordre », la seule force qui pût maîtriser l'anarchie en France et garantir les gages que réclamerait la Prusse. Bismarck encouragea encore pendant quelques jours les espérances du maréchal traître à ses devoirs ; puis le 24 octobre, il lui écrivit que l'attitude de la nation française paraissait décidément hostile à la cause de l'Empire, qu'il ne voyait nulle chance d'arriver à un résultat par des négociations.

Or, Bazaine, qui ne croyait pas à la continuation des hostilités, qui espérait que les négociations aboutiraient en quelques semaines, avait gaspillé dès le début les ressources de son armée. Dès le 15 septembre, il avait fallu essayer quelques coups de main dans les environs pour enlever des fourrages et des bestiaux.

Le combat de *Bellevue* ou de *Ladonchamps*, le 7 octobre, témoigna de l'ardeur des troupes. Mais la pluie qui tomba dès lors sans discontinuer, la fange des bivouacs, la diminution graduelle du pain, la viande de cheval sans sel, l'ennui, le désespoir, les réduisirent bientôt à l'état le plus misérable. (A. Chuquet).

Bazaine demanda à Frédéric-Charles que l'armée, après avoir rendu Metz, fût envoyée en Algérie. Frédéric-Charles refusa. Bazaine capitula le 27 octobre, sans avoir rien fait pour percer les lignes d'investissement. Il livra Metz et 173.000 hommes, tous ses canons et la plus grande partie de ses drapeaux, arrachés par ruse à leurs régiments qui voulaient les brûler. Bazaine fut condamné à mort, en 1873, par un conseil de guerre ; Mac-Mahon, devenu président de la République, commua la peine en une détention perpétuelle

à l'île Sainte-Marguerite. Bazaine s'en évada bientôt et alla mourir en Espagne en 1888.

Gambetta cependant, aidé de M. de Freycinet, faisait des prodiges d'activité et sauvait l'honneur de la France. En quelques semaines, ils firent en quelque sorte surgir du sol 238 batteries et 11 corps d'armée comptant 600.000 hommes; mais c'étaient des troupes neuves, mal exercées, indisciplinées, braves par élans, mais incapables de supporter longtemps les fatigues, de subir les privations avec constance, de faire un effort sérieux et persistant, découragées, rebutées, méfiantes au moindre revers. (A. Chuquet). Elles fournirent pourtant une résistance de plus de quatre mois et balancèrent maintes fois la fortune.

La première armée de la Loire. Coulmiers, Beaune-la-Rolande, Loigny, Champigny (novembre-décembre 1870). — Avec les débris de l'armée de La Motterouge fut formée la *première armée de la Loire*. D'Aurelle de Paladines fut chargé de la commander. Il réussit à lui donner quelque cohésion, en quelques jours de manœuvres au camp de Salbris. Puis il marcha sur Orléans, franchit la Loire sur le pont de Beaugency. Von der Tann évacua Orléans et vint attendre cette armée près de *Coulmiers*, le 9 novembre. Les soldats improvisés de d'Aurelle enlevèrent méthodiquement, brillamment, les villages de Baccon, Coulmiers, Rosières, et rejetèrent l'ennemi sur Artenay. La France entière tressaillit à la nouvelle de cette victoire.

Mais juste à ce moment Frédéric-Charles arrivait à marches forcées; « l'avalanche descendait de Metz. » D'Aurelle aurait voulu concentrer ses troupes autour d'Orléans, les tenir compactes dans des positions retranchées, peu étendues, défendues par des pièces de marine à longue portée, les aguerrir par un long contact avec l'ennemi, fatiguer et épuiser ainsi l'invasion. La Délégation l'obligea à marcher de l'avant sur Paris, où elle savait qu'une importante sortie allait être tentée. L'armée de Coulmiers fut partagée en deux ailes : à droite, Crouzat, Martin des Pallières, Billot, durent atteindre vers Beaune-la-Rolande la ligne de Montargis à Paris par Corbeil. Crouzat enleva Nancray, Batilly; Billot prit Lorcy,

Juranville ; mais les ennemis ne purent être délogés de *Beaune-la-Rolande*, et refoulèrent les Français dans la forêt d'Orléans (28 novembre).

A gauche, d'Aurelle, Chanzy, de Sonis devaient suivre la voie ferrée d'Orléans à Paris. Chanzy, le 1er décembre, chassa les Bavarois de *Villepion*. Le lendemain, toutes les forces du grand-duc de Mecklembourg lui enlevèrent *Loigny ;* Sonis, accouru à son secours, se jeta en avant à la tête de 300 zouaves pontificaux; il ne put reprendre Loigny, fut blessé, et presque tous ses hommes furent tués ou blessés. La première armée de la Loire fut rejetée au sud en grand désordre. Le 4 décembre au soir, les Français abandonnèrent pour la seconde fois Orléans. D'Aurelle de Paladines fut destitué de son commandement.

Cependant le 28 novembre, Trochu et Ducrot avaient essayé de donner la main aux secours qu'ils attendaient d'Orléans. Ducrot s'empara du plateau d'Avron qui domine le cours inférieur de la Marne, et réussit le 30 à la franchir. Ses attaques sur les coteaux de *Villiers* furent repoussées, mais il garda ses positions. Le 2 décembre, la bataille recommença; les Allemands avaient reçu des renforts. Toute la journée, le combat fut violent autour de *Champigny ;* il fut impossible de percer les lignes allemandes, et le soir il fallut repasser la Marne et rentrer dans Paris. On apprit d'ailleurs bientôt la défaite de l'armée de la Loire.

La seconde armée de la Loire. L'armée du Nord. L'armée de l'Est (déc. 1870-janv. 1871). — La Délégation fit un nouvel et suprême effort qui remplit les mois de décembre et janvier, au milieu d'un hiver extrêmement rigoureux et des pires privations. Trois nouvelles armées opérèrent en même temps et forcèrent l'ennemi à disperser ses troupes.

Chanzy était resté, après Loigny, au nord de la Loire. Il commanda la *seconde armée de la Loire*, et s'établit le 5 décembre à *Josnes*, entre la forêt de Marchenoir et le fleuve. Le 7, le 8, le 9, le 10 décembre, il fut attaqué sans cesse par les troupes de Von der Tann et du grand duc de Mecklembourg, et les repoussa sur toute la ligne. Von der Tann s'épuisa à le vouloir déloger de ses positions ; il se trouva

un moment dans une situation très critique; il ne lui restait plus à la fin que deux faibles compagnies qu'il n'osait « jeter dans cet enfer où elles se seraient évaporées comme une goutte d'eau sur le feu brûlant. » Ces quatre journées furent peut-être le moment le plus glorieux de la Défense Nationale.

Frédéric-Charles arriva lui-même, passa sur la rive gauche de la Loire, et par Chambord parut devant Blois, menaçant de tourner Chanzy. Celui-ci se retira le 11 décembre sur Vendôme et se retrancha le long du Loir. Devant les forces très supérieures en nombre de son adversaire, il recula encore et s'établit solidement au *Mans* pour y refaire son armée épuisée par le froid, pour y organiser les nouveaux régiments qui lui arrivaient de la Bretagne. Il avait la plus grande confiance dans le succès, « cramponné à la pensée de délivrer Paris. » Il pensait arrêter Frédéric-Charles devant Le Mans, le battre peut-être et gagner Paris par les vallées de l'Huisne et de l'Eure.

Dans le même temps, une autre partie de l'armée de Frédéric-Charles, sous Manteuffel, avait été chargée d'occuper la Normandie et la Picardie. Le 25 novembre, elle avait battu le général Farre à *Villers-Bretonneux* et pris Amiens. *L'armée du Nord* sous Faidherbe lui disputa énergiquement la vallée de la Somme. Manteuffel l'attaqua à *Pont-Noyelles* le 23 décembre : la bataille fut indécise ; mais le lendemain, les Français fatigués battirent en retraite dans un ordre parfait. Le 2 janvier, ils reparurent pour dégager Péronne assiégé ; ils remportèrent, le 3, la victoire de *Bapaume*, et rejetèrent les Prussiens au delà de la Somme. Faidherbe, qui ne voulait rien livrer au hasard, ne poursuivit pas les vaincus, s'arrêta pour refaire et renforcer son armée : il pensait ensuite reprendre l'offensive, s'appuyer sur Péronne, pour gagner la vallée de l'Oise et la route de Paris.

Enfin dans l'est, la Délégation fit une tentative pour inquiéter les communications des Allemands avec la frontière. De ce côté, Werder s'était emparé de Dijon le 30 octobre. L'armée des Vosges était commandée par Garibaldi, qui prétendait agir à sa guise et garder une indépendance absolue; elle se fit battre dans une attaque sur Dijon et ne fut sauvée

que par l'arrivée de Cremer, qui remporta un succès à *Nuits* et se replia sur Beaune (3-18 décembre).

Alors arriva l'*armée de l'Est*, chargée par la Délégation de débloquer Belfort et de descendre en Alsace. Elle était sous le commandement de Bourbaki qui s'était mis au service de la Défense nationale à son retour de Londres. Devant cette armée Werder abandonna Dijon et se retira sans coup férir jusqu'à Vesoul. Bourbaki put espérer atteindre Belfort, battre Werder, obliger Moltke à desserrer le blocus de Paris en dégarnissant ses lignes d'investissement, assurer ainsi la délivrance de la capitale par les armées de la Loire et du Nord. La France eut quelques jours d'anxieuses espérances.

Le Mans, Saint-Quentin, Héricourt (janv. 1871). — La fortune fut impitoyable. En huit jours, toutes ces espérances furent brisées.

Le 6 janvier, Frédéric-Charles attaqua les positions de Chanzy au Mans. Ce fut le commencement des opérations que les Allemands appellent les *Sept Jours devant le Mans*. Le 9 janvier, ils enlevèrent les villages de Connerré et de Thorigné. Le 10, ils prirent Parigné-l'Évêque. Chanzy accepta la bataille le lendemain. Sa gauche et son centre repoussèrent tous les assauts des Allemands; la journée s'annonçait bonne. Chanzy était content. A la tombée de la nuit, un corps allemand, venu de Tours, surprit les mobilisés d'Ille-et-Vilaine sur le tertre de la Tuilerie; la panique les prit; ils se jetèrent en désordre sur le centre, qui fut ébranlé; les Allemands prononcèrent en ce sens leur succès imprévu et menacèrent la retraite de Chanzy. La journée était perdue. Le 12, pleurant de rage, il quittait Le Mans, du reste en bon ordre, et se retirait à Laval, derrière la Mayenne.

Au nord, 8 jours après sa victoire de Bapaume, Faidherbe reprit l'offensive. Il apprit que Péronne venait de capituler. Irrité, résolu pourtant à agir quand même, à se dévouer, il se jeta sur *Saint-Quentin*, pour gagner l'Oise. Le 19 janvier, Von Goeben, qui avait succédé à Manteuffel, lui fit 9000 prisonniers et le rejeta dans l'Artois.

Bourbaki déjà, à cette date, était réduit à l'impuissance. Le 9 janvier, il avait battu Werder à *Villersexel* et était

arrivé en vue de Belfort, dont les habitants entendaient son canon. Werder se retrancha entre *Héricourt* et Montbéliard; pendant trois jours, du 15 au 18 janvier, il repoussa les assauts de Bourbaki; le 16, Cremer arriva à neuf kilomètres de Belfort. Les positions allemandes demeurèrent imprenables. Le 19, le jour de la bataille de Saint-Quentin, Bourbaki se retira sur Besançon. Manteuffel arriva avec une nouvelle armée par la Côte d'Or pour lui couper la retraite et s'empara du chemin de fer de Besançon à Lyon. Désespéré, Bourbaki essaya de se brûler la cervelle. Clinchant lui succéda et se jeta dans le Jura avec les débris de son armée. Il réussit à gagner la frontière de la Suisse ; il signa avec le gouvernement fédéral la *Convention de Verrières* (1er février) : ses troupes furent internées sur le territoire suisse. Elles échappèrent ainsi à une capitulation.

Capitulation de Paris. — Paris ne pouvait plus être délivré. Le désastre où l'Empire avait jeté la France devait être complet. Avant de se rendre, les Parisiens voulurent que Trochu tentât une « sortie torrentielle ». Il n'avait aucune confiance dans les 300 000 gardes nationaux que Paris avait armés ; il ne comptait pas vaincre avec ces troupes improvisées, et cette défiance, l'invincible mélancolie avec laquelle il dirigea la résistance, furent pour quelque chose dans la défaite finale. Presque tous les généraux que la Défense Nationale dut employer manquèrent de cette intrépidité d'espérance qui force parfois le succès. Pourtant Trochu, pour donner à l'honneur de la capitale la suprême satisfaction qu'elle exigeait, prépara un effort désespéré.

Le bombardement avait commencé le 27 décembre. Issy, Vanves, Montrouge, Saint-Denis en souffrirent terriblement et furent ravagés par l'incendie. Les quartiers du sud de Paris jusqu'à Auteuil et Passy furent atteints aussi et reçurent 3 ou 400 obus par jour. La famine s'annonçait : depuis le 20 novembre, plus de viande de bœuf, ni de mouton ; depuis le 15 décembre, 30 grammes de cheval par personne ; le 15 janvier, la ration de pain, un pain indigeste, noir, fait d'orge, d'avoine ou de riz, fut réduite à 300 grammes. Le 13 janvier, il n'y aurait plus rien à manger.

Le 19 janvier, le jour de la bataille de Saint-Quentin, Trochu, appuyé par le Mont-Valérien, livra la bataille de *Montretout* ou de *Buzenval*. Le général Vinoy enleva Montretout. Carrey de Bellemare s'empara du parc et du château de Buzenval. Mais les Allemands étaient partout fortement retranchés, et, bien abrités, accablaient les assaillants d'une fusillade meurtrière. On ne put vaincre. A la nuit, la panique dispersa les bataillons de la garde nationale qui tirèrent les uns sur les autres. Il fallut rentrer dans Paris, où les éléments révolutionnaires de la Garde Nationale tentèrent vainement le 21 janvier de s'emparer du Gouvernement.

4. **La paix. Le traité de Francfort (1871).** — Le 23 janvier, Jules Favre se rendit à Versailles et eut une première conférence avec Bismarck. Le 28, il signa un armistice et la capitulation de Paris, oubliant de traiter pour l'armée de l'Est qui dut passer en Suisse. Une Assemblée nationale devait être élue aussitôt pour traiter de la paix. Gambetta indigné donna sa démission. « Il voulut un moment rejeter l'armistice, supprimer les élections, prendre la dictature, et lutter à outrance, jusqu'à l'extermination, dans le Massif central, dans la Bretagne, dans le Cotentin, dans les lignes de Cherbourg. » (A. Chuquet). Les généraux, sauf Chanzy, soutinrent que la résistance était impossible.

Le 12 février, l'Assemblée nationale fut réunie, à *Bordeaux*. Thiers fut élu *chef du pouvoir exécutif*. Le 26, il signa les *préliminaires de la paix* à *Versailles*. La France cédait, outre 5 milliards d'indemnité de guerre, l'Alsace, et la Lorraine dite allemande, avec Metz et Thionville. Thiers put conserver Belfort, que le colonel Denfert-Rochereau avait défendu jusqu'au bout : moyennant cette concession, les Allemands purent occuper une partie de Paris jusqu'à la ratification des préliminaires par l'Assemblée. Ils occupèrent les Champs-Elysées, le 1er mars. Dès le même jour, pour abréger cette épreuve aux Parisiens, l'Assemblée ratifia les conditions de la paix, et le 2 mars, les Prussiens quittèrent Paris. La paix fut définitivement conclue à *Francfort* le 10 mai, aux conditions des préliminaires.

Le nom même de ce traité a sa signification. Il fut en effet

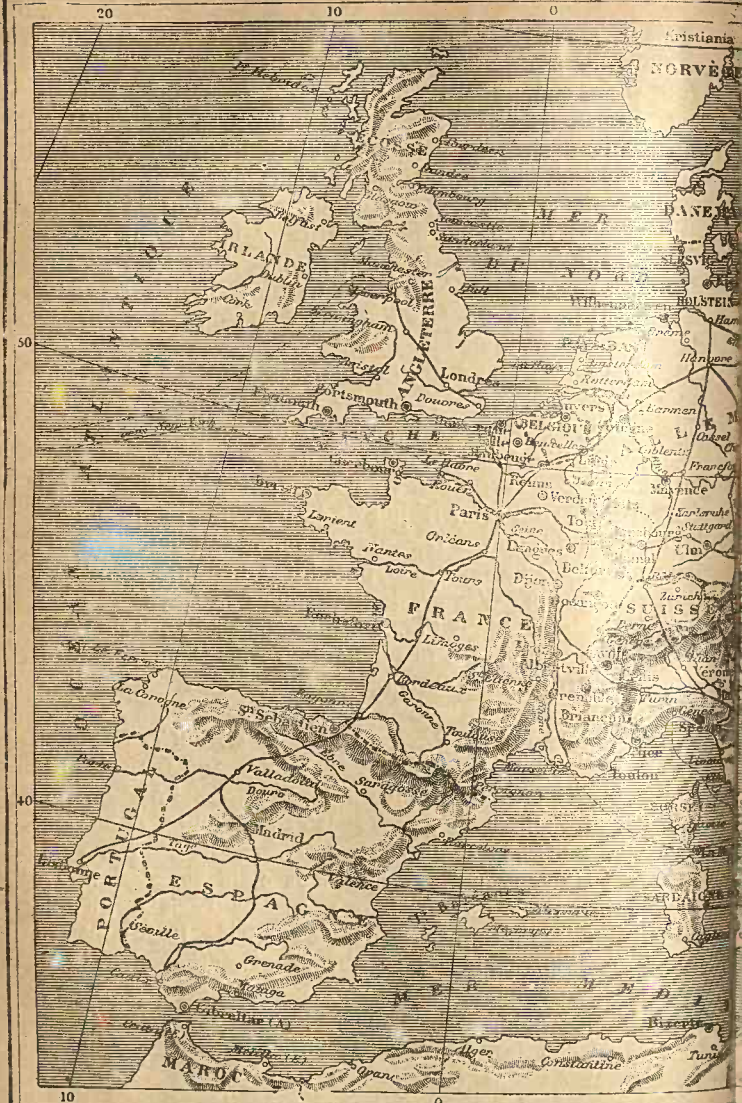

Gravé par Erhard Frères 35 bis Rue Denfert-Rochereau Paris

FELIX ALCAN.

Éditeur

Imp. Erhard Fres

la consécration de l'union des Allemands sous l'hégémonie prussienne. Le 18 janvier, dans la galerie des glaces du palais de Versailles, Guillaume de Prusse avait reçu des autres souverains allemands le titre impérial. Fondé, selon la volonté de Bismarck, par le fer et par le feu, « l'Empire allemand renaissait, et le sang français cimentait les fondations de l'édifice. » (A. Chuquet). Avec le bronze des canons français, les vainqueurs dressèrent sur le Niederwald, au-dessus de Mayence, la colossale statue de la *Germania*.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Affiches et *journaux officiels* de l'Empire et de la Défense Nationale. — *Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale.* — *La guerre franco-allemande*, par le grand état-major prussien, traduction française Costa de Serda. — Stoffel. *Rapports militaires*, écrits de Berlin. — Thiers, *Discours politiques*, publiés par Calmon. — Gambetta, *Discours*, publiés par Joseph Reinach. — *Benedetti, *Ma mission en Prusse.* — Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense Nationale.* — *Claretie, *Histoire de la Révolution de* 1870-1871.

HISTOIRES

Commandant Palat, *Bibliographie générale de la guerre de* 1870-1871. —*Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* —*Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, II. — Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense Nationale.* —*Taxile Delord, *Histoire du second Empire*, VI. —*P. Bondois, *Histoire de la Révolution de* 1870-1871 *et des origines de la troisième République.* — *Étienne Lamy, *Études sur le second Empire :* le dernier ministère, la dernière armée, le dernier jour. —*Maxime du Camp, *Les convulsions de Paris.* —*G. Monod, *Français et Allemands, souvenirs de campagne.* — Cousin-Montauban, *Un ministère de 24 jours.* — Boert et Rustow, *La guerre de* 1870-1871. — Ed. Hepp, *Wissembourg.* — Duquet, *Frœschwiller, Châlons, Sedan ;* — Id., *Les batailles de Metz.* — Général Wimpffen, *Sedan.* — Ducrot, *La journée de Sedan.* —*De Freycinet, *La guerre en province.* — Martin des Pallières, *Orléans.* — D'Aurelle de Paladines, *La première armée de la Loire.* — Chanzy, *La seconde armée de la Loire.* — Pourcet, *Campagne de la Loire.* — Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord.* — Dussieux, *Le siège de Belfort.* — Ducrot, *La défense de Paris.* — Vinoy, *Le siège de Paris.* — La Roncière Le Noury. *La marine au siège de Paris.*

Le Manuel le plus commode pour l'étude de la guerre est l'excellent livre de *Chuquet, *La guerre.*

LIVRE III

L'EUROPE CONTEMPORAINE

CHAPITRE PREMIER

L'EMPIRE ALLEMAND DEPUIS 1871

1. Les populations de l'Empire allemand. — L'Alsace-Lorraine.
2. Le gouvernement de l'Empire. — Les partis. — Les catholiques. — Le Kulturkampf. — Le parti social démocratique. — Lassalle et Karl Marx. — L'Internationale. — Le régime des lois d'exception (1878-1890).
3. La politique extérieure de Bismarck. — La Triple Alliance. — Le septennat militaire. — La paix armée.
4. Guillaume II. — Prospérité économique de l'Allemagne.

1. **Les populations de l'Empire allemand. L'Alsace-Lorraine.** — L'unité allemande a été fondée définitivement par la guerre et par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, qui ne fut pas organisée en province prussienne, mais en Terre de l'Empire, *Reichsland*, gouvernée directement par le chancelier d'Empire, au nom de tous les Allemands. Les Alsaciens-Lorrains, dès le moment où il fut question de céder leur pays à l'Allemagne, lors de la discussion des préliminaires de Versailles par l'Assemblée nationale de Bordeaux, protestèrent unanimement : « Nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier, à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus, tous actes ou traités qui consentiraient abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. »

Le gouvernement allemand ne se préoccupa pas plus du consentement des populations de l'Alsace-Lorraine qu'il ne s'était préoccupé précédemment de celui des Danois du Slesvig

ou des Hanovriens. L'unité italienne a été fondée sur la volonté clairement manifestée des Italiens ; l'unité allemande n'a pas été fondée sur la volonté de tous les peuples qui la composent. L'Allemagne de Bismarck a donné pour principe à ses conquêtes la prétendue nécessité de sa grandeur historique, de sa défense militaire vers le Rhin ; elle n'a pas reconnu d'autre droit que le droit de la conquête, comme dans les temps anciens.

Tout d'abord les provinces du Reichsland furent soumises au régime de la dictature, et, persuadé que la différence des langues, dans quelques parties de l'Alsace et en Lorraine, était le seul obstacle à une germanisation rapide, le gouvernement combattit par tous moyens l'usage de la langue française. Conformément aux clauses du traité de Francfort, les populations d'Alsace-Lorraine furent admises à opter pour la nationalité française. Plus de 150.000 personnes, en dépit des dangers et des peines qu'elles se réservaient ainsi, optèrent pour la France. Le gouvernement allemand ne leur permit point d'habiter l'Alsace-Lorraine, elles durent émigrer, sous peine de perdre leur qualité de Français. Beaucoup vendirent leurs terres et leurs maisons pour aller s'établir dans les régions françaises limitrophes, vers Nancy et Épinal. D'autres partirent pour l'Algérie et contribuèrent puissamment au développement de la colonisation de la Kabylie. Beaucoup de jeunes gens, dont les parents étaient retenus dans les provinces annexées par leurs intérêts, refusèrent de servir dans l'armée allemande, passèrent par centaines en France et s'enrôlèrent dans la légion étrangère ; leurs familles furent rendues responsables de cette « désertion », inquiétées, molestées de toutes façons.

En 1874, lorsque l'émigration parut à peu près achevée, le gouvernement allemand crut pouvoir donner au Reichsland quelques-uns des droits politiques dont disposaient les autres pays allemands. Les Alsaciens-Lorrains purent se faire représenter au Reichstag par 15 députés ; aux premières élections, ils nommèrent 15 protestataires, qui se rendirent à Berlin, renouvelèrent solennellement à la tribune de l'Assemblée la protestation de Bordeaux, et quittèrent aussitôt la salle des séances pour ne pas prendre part à la vie poli-

tique d'un État dont ils déclaraient ne pas vouloir faire partie.

Cependant il se forma en Alsace-Lorraine, surtout dans la Basse-Alsace, un parti de l'*autonomie*, disposé à accepter de fait la domination allemande, sans la reconnaître comme légitime, moyennant l'octroi de quelques libertés locales, moyennant un adoucissement du régime de la conquête. Aux élections de 1877, 5 députés autonomistes furent envoyés au Reichstag. Le gouvernement voulut y voir un commencement de réconciliation. Il forma à Strasbourg une sorte de Landtag alsacien-lorrain, la Commission régionale, *Landesausschuss*, formée de 30 délégués élus. Il nomma un *Statthalter*, ou lieutenant de l'Empereur, en résidence à Strasbourg, assisté d'un Conseil d'Etat, avec une voix consultative au Bundesrath pour ses intérêts particuliers. Manteuffel, nommé Statthalter, arriva avec un programme de réconciliation : « L'Empereur, dit-il, m'a envoyé dans le pays pour guérir des blessures, non pour en faire. Je dois ménager des sentiments bien naturels après la séparation d'avec un État comme la France. Je dois faciliter ce passage par une administration juste et avantageuse aux intérêts intellectuels et matériels ». Aux élections de 1881, il demanda aux Alsaciens-Lorrains de reconnaître loyalement et ouvertement l'union de l'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne. Ils n'élurent aucun autonomiste, mais de nouveau 15 protestataires.

Le gouvernement allemand, irrité de son erreur, revint aux mesures de rigueur. Les élections législatives de 1887 se firent sur la question de la loi militaire, Bismarck donnant à entendre qu'avec le général Boulanger la France allait recommencer la guerre. Ce fut « une sorte de plébiscite entre la France et l'Allemagne ». (Ch. Seignobos). Les Alsaciens-Lorrains votèrent en masse pour les candidats de la protestation. Ils furent accusés par les journaux d'Outre-Rhin de « trahison contre la patrie allemande ». Le gouvernement allemand sévit violemment, expulsa le député Antoine, et « pour creuser le fossé entre l'Alsace-Lorraine et la France », il exigea en 1888 un *passeport* de tous les voyageurs français entrant dans le Reichsland. Pendant plusieurs années l'autonomie du pays n'a plus fait aucun pro-

grès. Les habitants manifestent leur opposition de diverses façons : les électeurs de Strasbourg ont pris pour député, en 1893, le chef socialiste Bebel. Les députés ecclésiastiques, que nomment souvent les Alsaciens-Lorrains, votent en général avec le *Centre*, parti d'opposition catholique. Le Reichsland a été jusqu'en 1902 maintenu sous le régime de la dictature et des lois d'exception. C'est en 1902 seulement que l'Empereur Guillaume II a considéré son autorité comme assez assurée en Alsace pour supprimer le régime de la dictature, mesure d'un libéralisme beaucoup plus apparent que réel.

Ce n'est pas seulement par la protestation persistante des Alsaciens-Lorrains que l'Empire allemand est un édifice imparfait. Il n'est pas fondé sur le principe de la nationalité, comme l'Italie. Non seulement il englobe des populations étrangères annexées par force, Français, Danois, Polonais ; mais il ne comprend pas toute la nation allemande. Les Allemands d'Autriche en demeurent éloignés, en dépit des vœux du parti de la « Grande-Allemagne ». C'est l'intérêt de la Prusse qui a mutilé ainsi la grande patrie allemande. Or l'Autriche « ne saurait être retranchée ni de la géographie, ni de l'histoire de l'Allemagne ». (Ern. Lavisse). Mais l'entrée de l'Autriche catholique dans l'Empire en modifierait considérablement le caractère et compromettrait probablement tout l'édifice de l'unité allemande. C'est la destinée fatale de l'Allemagne à travers toute l'histoire de n'avoir jamais ni limites données, ni unité véritable de langue, de race, d'institutions et d'aspirations.

2. **Le gouvernement de l'Empire. — Les partis.** — L'Empire allemand ne ressemble pas à l'Empire que voulait fonder le Parlement national de 1848. Ce n'est pas une union fondée sur la volonté nationale. Sa proclamation dans le château de Versailles fut une cérémonie entre les princes, qui donnèrent au roi de Prusse le titre impérial. Guillaume 1er eut même quelque répugnance à l'accepter, à effacer sous un titre plus prestigieux le vieux titre de roi de Prusse sous lequel les Hohenzollern avaient fait leur extraordinaire fortune. Il manifestait ainsi la volonté que la Prusse ne fût pas

Le Palais impérial, à Berlin.

absorbée par l'Allemagne, mais que l'Allemagne fût comme une extension de la Prusse. En vérité, l'Empire allemand de 1871 est un empire prussien ; de là la persistance de l'esprit particulariste en Bavière, en Wurtemberg. Car cet Empire fédéral ne répond pas à la définition du mot fédération : il n'est pas fait d'États égaux tous représentés également dans un pouvoir fédéral supérieur ; il est fait d'États inégaux dont le plus puissant domine les autres et les réduit à la condition de sujets. Il a aussi conservé quelques caractères du régime féodal, et les historiens et les poètes de l'Allemagne contemporaine sont riches en allusions aux temps du Saint Empire du moyen-âge.

D'ailleurs l'empereur se donne pour un souverain de droit divin ; il ne reconnaît pas le dogme moderne de la souveraineté nationale. Le Reichstag, élu au suffrage universel, n'est pas souverain ; il exerce à peine un contrôle apparent sur la façon dont les destinées de l'Allemagne sont gouvernées par l'empereur. Il lui arrive de rejeter des lois que lui demande le gouvernement ; quand il s'agit de lois essentielles, le gouvernement le brise par la dissolution, et les appels de l'empereur aux électeurs ont été jusqu'ici toujours entendus. En fait, le bureau de Bismarck, aujourd'hui celui de Guillaume II, ont été les seuls centres du gouvernement impérial, qui n'a aucun des caractères du régime parlementaire.

Un tel régime ne peut manquer de rencontrer quelque opposition, impuissante jusqu'ici, mais non moins réelle. Le gouvernement impérial est appuyé surtout sur le parti *conservateur* et aristocratique, celui-là même qui soutenait Bismarck contre le Landtag de Berlin au commencement de son ministère ; il est resté composé presque exclusivement de députés prussiens, grands propriétaires fonciers, très attachés à leurs privilèges d'ancien régime. Le parti *national-libéral* fut le grand parti qui se rallia à l'œuvre unitaire de Bismarck, applaudissant sans réserve à ses triomphes, espérant qu'ils seraient suivis de quelques libertés politiques qui lui ont été depuis parcimonieusement mesurées : ce fut en quelque manière le parti des dupes, sacrifiant sa vieille doctrine de la liberté au dogme de l'unité par la violence. Il y a aussi des partisans du « progrès », de l'éta-

blissement d'un régime parlementaire, d'un accord entre le gouvernement impérial et la souveraineté nationale. Il y a un important parti *démocrate*, laïque, anti-prussien dans le Wurtemberg.

Mais les deux grands partis d'opposition avec lesquels Bismarck a eu longtemps à compter, furent le *Centre* catholique, formé des députés de la Bavière, du grand-duché de Bade, des provinces rhénanes, représentant environ 20 millions de catholiques, comptant au Reichstag une centaine de voix, et le parti socialiste, ou *social-démocratique*, comme il s'appelle ; composé d'abord d'un nombre infime de députés, à cause de la persécution dont il fut l'objet et de l'injuste répartition des circonscriptions électorales qui est restée celle de 1867 et ne tient pas compte de l'accroissement de la population dans les grands centres industriels, il est arrivé à compter au Reichstag dans ces dernières années un nombre de députés qui représente plus de 3 millions d'électeurs, environ le quart de la population électorale.

Les Catholiques. — Le Kulturkampf. — Les premières années du gouvernement du nouvel Empire par Bismarck ont été marquées par sa lutte contre les catholiques, ce que ses partisans ont appelé le *Kulturkampf*, ou la lutte pour la civilisation.

Depuis 1850, l'Église catholique, en Prusse comme dans le reste de l'Allemagne, jouissait d'une liberté absolue, séparée presque complètement de l'État : et les évêques exerçaient, surtout en Bavière, une grande autorité sur les fidèles, et par là une grande influence sur les élections. Bismarck en fut effrayé en 1871 quand il vit au Reichstag la constitution du puissant et compact parti du Centre, qui prit pour chef le grand orateur WINDTHORST, un partisan de la dynastie guelfe du Hanovre, un adversaire passionné de la suprématie prussienne. Les évêques allèrent jusqu'à demander que le gouvernement allemand intervînt pour rétablir le pouvoir temporel de la papauté. Après la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, un petit parti catholique, les « vieux catholiques, » et parmi eux un grand nombre de professeurs de théologie des Universités, refusèrent de s'y

soumettre; les évêques les excommunièrent, sommèrent le gouvernement de les destituer. Il n'y consentit point. Les évêques l'attaquèrent, l'accusèrent d'athéisme, invitèrent les fidèles à désobéir à l'empereur luthérien de Berlin.

Bismarck répondit à ces attaques par des mesures hostiles à l'Église catholique. Il appela au ministère de l'Instruction publique et des affaires ecclésiastiques le docteur Falk. La loi de 1872 donna l'inspection des écoles primaires à des inspecteurs laïques et l'enleva au clergé. Les Jésuites, que Bismarck appelait « l'Internationale noire », furent chassés de l'Allemagne ; le ministre allemand accrédité auprès du Vatican fut rappelé. Quelques évêques furent poursuivis devant les tribunaux. : « Nous n'irons pas à Canossa ! » s'écriait le chancelier de fer.

La politique du Kulturkampf se résume essentiellement dans les *lois de mai* 1873. Le mariage civil fut institué et rendu obligatoire. L'enseignement fut interdit aux congrégations. L'excommunication par le pape ou par les évêques fut défendue. Les candidats à la prêtrise durent passer trois ans dans les Universités officielles et subir un examen scientifique devant des juges de l'État. La nomination des prêtres par les évêques dut être soumise à l'approbation du président civil de la province. Les séminaires furent mis sous la surveillance de l'État. Une cour spéciale de justice fut instituée pour connaître des infractions à ces lois.

Le pape Pie IX déclara ces lois nulles et défendit aux évêques d'y obéir. Les évêques refusèrent en grand nombre la déclaration de soumission aux lois de mai — une sorte de serment civique — que le gouvernement prétendait leur imposer. Le gouvernement prononça la dissolution des couvents d'hommes en Prusse. 400 prêtres ou évêques furent frappés d'expulsion, d'internement, de confiscation de revenus. L'évêque de Munster fut destitué. L'évêque de Paderborn fut arrêté. L'archevêque de Posen Ledochowski fut mis en prison et reçut aussitôt le chapeau de cardinal. La *Gazette de Cologne* regrettait qu'on ne pût mettre le pape dans quelque forteresse allemande.

Mais le gouvernement bavarois refusait de suivre l'exemple du gouvernement de Berlin. A toutes les élections, les catho-

liques renvoyaient au Reichstag le même groupe compact des 100 députés du Centre. Pour lutter contre Windthorst, Bismarck était obligé de s'appuyer sur les partis libéraux, qui exigeaient des concessions, réclamaient l'institution du régime parlementaire. Le chancelier se rendit compte que le Centre catholique pouvait être son plus solide instrument de conservation sociale, contre les libéraux et contre les socialistes qui s'organisaient. Après quelques années de lutte, il céda. Il renvoya le docteur Falk. Le nouveau pape Léon XIII écrivit une lettre personnelle à Guillaume Ier, demandant « à l'auguste empereur » de rendre la paix religieuse à l'Allemagne. En 1880, les évêques furent dispensés de la déclaration de soumission aux lois de mai ; puis ces lois furent rapportées. La cour spéciale fut supprimée. L'établissement des ordres monastiques fut autorisé en Allemagne. En décembre 1883, le *Kronprinz* Frédéric alla, non pas à Canossa, mais à Rome, où il fut reçu en audience par Léon XIII. Le Centre est devenu, sous conditions, un des éléments essentiels de la majorité sur laquelle au Reichstag le gouvernement impérial s'est désormais appuyé.

Le parti social-démocratique. — Le parti « social-démocratique » est plus redoutable ; car il est un élément de révolution politique et sociale. Déjà les philosophes allemands du commencement du siècle, Fichte par exemple, voulaient que l'État se chargeât seul de l'éducation, du bien-être matériel et de la culture morale des citoyens. Ils fondaient leur philosophie sociale sur l'étude de l'histoire, prouvant par elle que l'humanité se modifie incessamment et s'agite dans un « perpétuel Devenir. » La loi des sociétés, ce n'est pas la raison pure et immuable, c'est le *devenir* : ainsi la société européenne a passé successivement par l'âge féodal où l'ouvrier était esclave, puis par l'âge bourgeois, l'âge du capital et de la classe moyenne, où l'ouvrier est libre, mais isolé et impuissant, sorte de serf encore ; elle arrive à l'âge nouveau, l'âge de la solidarité qui aura pour formule : « Associez-vous ! » Il a fallu des révolutions pour passer du premier au second âge ; il en faudra pour passer du second au troisième. Les tisserands de Silésie chantent : « Maudit le

dieu des riches! Maudit le roi des riches! Nous tissons, vieille Allemagne, nous tissons ton linceul. » Et HENRI HEINE prédit une révolution allemande auprès de laquelle le 93 français ne sera qu'une idylle, et décrit, comme s'il l'avait déjà vue, la marche à la guillotine du dernier empereur allemand.

Lassalle et Karl Marx. — L'Internationale. — Après la révolution de 1848 et l'échec des ateliers nationaux de Louis Blanc, les doctrines socialistes parurent définitivement abandonnées, et LOUIS REYBAUD, écrivant leur histoire, disait : « Le socialisme est mort; en parler, c'est prononcer son oraison funèbre. » Louis Blanc eut quelques disciples parmi les ouvriers allemands de la région rhénane. FERDINAND LASSALLE formula à nouveau « la loi d'airain du salaire, » empruntée aux économistes libéraux du XVIIIe siècle, comme Turgot. Le salaire ne croît pas en proportion de la production, parce que le patron trouve toujours parmi les misérables assez d'ouvriers qui se contentent du minimum de salaire qui les empêche de mourir de faim; ainsi l'ouvrier demeure dans sa misère. Et Lassalle, comme Louis Blanc, pensa que l'ouvrier ne pouvait être arraché à cette misère que par l'assistance de l'État, et il reprit la conception de l'État entrepreneur. Pour cela, il estimait qu'il fallait commencer par l'émancipation politique des masses; il fut un partisan résolu du suffrage universel, persuadé qu'il aurait pour conséquence le bien-être universel, car « il ne se peut concevoir que le peuple soit à la fois souverain et misérable. » Il eut par suite de la sympathie pour Bismarck, et mourut en 1864, tué en duel, avant d'avoir vu ce que le ministre prussien voulait faire du suffrage universel.

Mais déjà la doctrine sociale prenait des développements considérables, avec KARL MARX, lui aussi un révolutionnaire de 1848, exilé par la réaction. Le *Manifeste de* 1848 proclamait le principe fondamental de la lutte des classes, de la bourgeoisie et du prolétariat. La grande industrie crée le marché du monde et donne un caractère international à la question économique. Elle crée aussi le prolétariat, l'ennemi qui tuera la bourgeoisie capitaliste, à condition

que tous les prolétaires s'unissent et se refusent à se faire concurrence les uns aux autres d'un pays à l'autre. De là la formule internationale de Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » De là les tentatives pour organiser la grève générale, arrêter tout le travail, prouver par là que le travail seul produit la richesse, et fonder la société collectiviste.

On verra plus loin les traits caractéristiques de la doctrine de Karl Marx, renfermée dans son livre sur le *Capital*. Lorsqu'il enseigna que toute richesse est le produit du travail et doit donc appartenir au travail, non au capital, que les salariés, pour se défendre contre l'exploitation des employeurs, doivent s'unir par-dessus les frontières, qu'ils doivent conquérir le capital, qu'en un mot tous les instruments de production, les mines, les chemins de fer, les usines, la terre même, doivent être la propriété *collective* des travailleurs, de telles proclamations ne pouvaient manquer d'avoir un profond retentissement dans la classe ouvrière allemande qui se prépara à former une puissante organisation socialiste.

Mais la guerre de 1870 surexcita tous les sentiments nationaux. A la suite de ses victoires, l'Allemagne nouvelle fut prise d'une fièvre ardente de travail : elle voulut tout de suite conquérir l'hégémonie économique de l'Europe continentale, comme elle en avait conquis la suprématie politique. Elle se jeta aussitôt dans les grandes entreprises industrielles et commerciales, dans les spéculations financières, créations d'usines et de chemins de fer, exploitation des mines, canalisation des rivières, grandes constructions sur toute la surface du pays. Elle n'avait pas encore assez de ressources d'argent pour soutenir cette laborieuse énergie. Et vers 1873 et 1874, l'excès de spéculation produisit une série de désastres financiers.

Le régime des lois d'exception (1878-1890). — De nombreuses usines se fermèrent. La construction des chemins de fer fut arrêtée. Des milliers d'ouvriers restèrent sans travail, ou réduits à d'infimes salaires. Il y eut de terribles grèves, un état de crise qui fut éminemment favorable à la reconstitu-

tion du parti social-démocratique. Les disciples de Lassalle et de Marx se rapprochèrent au Congrès de Gotha en 1875 et achevèrent l'organisation du parti nouveau, sous la direction de deux chefs : Liebknecht et l'ouvrier Bebel. Ils eurent pour première ambition l'émancipation politique et furent les adversaires déterminés de la constitution impériale, en cela différents des socialistes français qui n'ont pas à demander le changement de la forme du gouvernement. Ils eurent naturellement leurs plus nombreux partisans parmi les ouvriers. Mais leur propagande fut aussi quelque peu fructueuse parmi les paysans de l'Est, où la terre est restée sous le régime de la grande propriété, sous la domination des hobereaux agrariens. Aussi le gouvernement Allemand se montra-t-il de bonne heure inquiet.

En mai et juin 1878, deux ouvriers, Hœdel et Nobiling, attentèrent à la vie de l'empereur, qui la seconde fois fut sérieusement blessé et laissa quelque temps la régence à son fils. Les chefs du parti socialiste protestèrent avec indignation contre ces crimes. Bismarck cependant se servit de cette occasion pour faire voter par le Reichstag des « lois d'exception » contre eux. Toute réunion, association, ou publication socialiste fut interdite. La police reçut des pouvoirs particuliers pour assurer l'exécution de cette loi. Le gouvernement eut le droit d'établir le petit état de siège dans les centres industriels pour empêcher toute propagande du parti. Les démocrates-socialistes ne purent se réorganiser que sous forme de sociétés locales, en apparence étrangères à la politique, sociétés chorales, cercles de fumeurs, sociétés ouvrières, bibliothèques populaires. Ils transportèrent leurs journaux et tinrent leurs Congrès à l'étranger. Ils dissimulèrent leur organisation générale. La loi, votée pour quatre ans, fut prolongée deux fois et eut son effet jusqu'au commencement du règne de Guillaume II, en 1890. Elle n'empêcha pas le parti socialiste allemand de recruter un nombre d'adhérents toujours plus considérable et de constituer une puissante force politique.

3. La politique extérieure de Bismarck. La Triple Alliance. — Bismarck crut de la sorte avoir assuré l'avenir de sa

constitution, fondée sur l'entente avec le Centre et sur la répression des partis libéraux et surtout de la démocratie sociale. Il consolida aussi les conquêtes de l'Empire par une habile diplomatie qui établit la prépondérance allemande en Europe pendant une vingtaine d'années.

Il avait pu achever son œuvre grâce à son accord avec le gouvernement russe. En réalité, l'alliance de la Prusse et de la Russie était déjà séculaire ; elle remontait aux partages de la Pologne, aux guerres contre Napoléon 1er. Elle persista encore pendant quelques années après la guerre de 1870, d'autant mieux que le chancelier russe GORTCHAKOF avait profité de la défaite de la France pour dénoncer les articles essentiels du traité de Paris de 1856 concernant la neutralité de la mer Noire et pour reprendre les desseins des tsars sur la péninsule des Balkans. L'Autriche redouta cette ambition, appuyée sur l'alliance prussienne; elle craignit d'être enserrée entre les deux colosses allemand et russe, et, oubliant Sadowa, ayant perdu depuis Sedan toute espérance de revanche, elle se hâta de se rapprocher de la Prusse. Beust, le chancelier austro-hongrois, qui avait été jusqu'en 1879 l'adversaire de Bismarck, fut remplacé par le premier ministre hongrois ANDRASSY, qui s'accorda avec le gouvernement allemand. Ainsi fut constituée l'entente des *Trois Empereurs* qui eut quelques caractères de la Sainte-Alliance de 1815. Elle se manifesta par de nombreuses entrevues entre les trois souverains, d'Allemagne, de Russie et d'Autriche ; elle ne fut l'objet d'aucun traité, car il n'était pas possible de concilier les intérêts de la Russie et de l'Autriche. Le roi d'Italie, inquiet des menées monarchistes et cléricales en France, redoutant une intervention française en faveur du pape, se rapprocha de cette imposante alliance qui consacra ainsi l'ordre de choses nouveau fondé dans l'Europe centrale dans les quinze dernières années.

Les affaires d'Orient compromirent l'entente des Trois Empereurs. Victorieuse de la Turquie dans une guerre très pénible, la Russie pensa fonder solidement son influence dans les Balkans. Bismarck s'entendit avec l'Angleterre et l'Autriche pour lui arracher les bénéfices de ses victoires, et le *traité de Berlin* (1878) brisa les espérances de la Russie;

pour détourner définitivement l'Autriche de toute action en Allemagne, Bismarck lui assura la possession de la Bosnie et de l'Herzégovine, et la Russie fut contenue à l'Est. L'Empereur Guillaume Ier et le Tsar Alexandre II demeurèrent unis par les liens d'une étroite amitié personnelle ; mais il ne pouvait plus y avoir d'alliance politique entre les deux gouvernements.

Pour observer la Russie à l'est, Bismarck resserra son accord avec l'Autriche et signa avec elle, en 1879, un formel traité d'alliance. Pour contenir la France à l'ouest, il répondit aux avances de l'Italie. Le nouveau roi Humbert Ier, mécontent de l'occupation de la Tunisie par les Français, s'allia en 1882 avec l'Autriche et l'Allemagne, et ainsi fut constituée la *Triple Alliance*, qui devait être renouvelée plusieurs fois jusqu'à nos jours.

Cependant Bismarck pouvait craindre le rapprochement de la Russie et de la France. L'armée française était reconstituée. Le général Boulanger, ministre de la guerre, paraissait vouloir entraîner la France à la revanche. Il y eut en 1887 de continuelles menaces de guerre entre la France et l'Allemagne et entre la France et l'Italie, de graves incidents de frontière qui faillirent maintes fois déchaîner les hostilités. Bismarck voulait-il essayer d'écraser la France avant qu'elle ne pût compter sur l'alliance russe, ou voulait-il seulement surexciter les passions patriotiques en Allemagne pour obtenir le vote des lois militaires dont il avait besoin ? Quoi qu'il en soit, la guerre fut évitée par le sang-froid du gouvernement français et par la défaite du boulangisme. Mais c'est à cette date que fut achevée l'organisation militaire de l'empire allemand.

Le Septennat militaire. La paix armée. — Dès 1874, le Reichstag avait voté pour sept ans le chiffre de 401.000 hommes pour le contingent de l'armée allemande sur le pied de paix. Ce fut le *Septennat militaire*. Il fut renouvelé en 1881. En 1887, avant sa seconde expiration, Bismark demanda une augmentation de 41.000 hommes, toujours pour sept ans. Le Reichstag ne l'accorda que pour trois ans, estimant que le système du Septennat lui enlevait pour trop longtemps le

contrôle de l'administration militaire, limitait gravement ses attributions. Il fut dissous (janvier 1887). Les élections se firent au milieu des plus graves inquiètudes sur la situation extérieure et donnèrent au gouvernement la majorité qu'il voulait. Le nouveau Septennat fut voté par 220 voix contre 175. L'armée allemande compta alors sur le pied de paix près de 500.000 hommes, bien que la durée du service actif eût été réduite pour l'infanterie à deux ans. La dernière guerre des Balkans (1912-1913), en révélant la puissance des Slaves des Balkans et en affaiblissant indirectement l'Autriche, a amené l'Allemagne à de nouveaux armements ; elle vient de porter son armée sur le pied de paix au chiffre formidable de 850.000 hommes (1913). Cependant les autres puissances européennes ont dû s'armer de même. Il y a aujourd'hui en Europe 4 millions de soldats en armes sur le pied de paix ; en temps de guerre, il y en aurait 10 millions. C'est le régime de la *paix armée* qui épuise annuellement l'Europe en exigeant un budget militaire de 5 milliards, pour maintenir l'œuvre accomplie il y a trente ans par le prince de Bismarck.

4. Guillaume II (1888). — L'empereur Guillaume Ier mourut le 9 mars 1888, à l'âge de 91 ans. Son fils, Frédéric III, déjà gravement malade d'un cancer du larynx, ne régna que trois mois, et mourut le 15 juin suivant. Il eut pour successeur son fils aîné Guillaume II. Le nouvel empereur se présenta aussitôt comme « un prince élevé dans la tradition militaire et chrétienne des rois de Prusse, pénétré de son droit divin de gouverner, de sa mission divine de diriger ses sujets suivant la religion et la tradition monarchique, ennemi déclaré des socialistes et des libres penseurs. » (Seignobos.) Il écrivit un jour sur un de ses portraits : *Regis voluntas suprema lex*, et un autre jour : *Oderint dum metuant*. Il n'était pas d'un caractère à supporter longtemps l'autoritaire tutelle du prince de Bismarck ; ces deux volontés se heurtèrent bientôt ; le chancelier de fer fut brisé : l'empereur lui demanda sa démission au mois de mars 1890. Bismarck s'enferma dans ses terres de Friedrichsruhe, dans une retraite frondeuse : il y mourut en 1898.

Guillaume II engagea la politique intérieure du gouvernement allemand dans une « nouvelle route ». Il renonça aux violences et aux provocations de Bismarck. Il se réconcilia avec les catholiques de Pologne ; le cardinal Ledochowski rentra en triomphe à Posen, et fut reçu à Berlin par l'empereur. Les passeports furent supprimés en Alsace-Lorraine (1891), et Guillaume II s'efforça même d'entretenir avec la France des relations de la plus grande correction. Les discussions furent moins aigres au Reichstag entre les députés même opposants et le nouveau chancelier Caprivi ou son successeur le prince de Hohenlohe. Les lois d'exception contre les socialistes furent abolies dès 1890, et l'empereur travailla d'abord personnellement à apaiser les conflits entre les mineurs de Westphalie et les Compagnies propriétaires ; il fut quelque temps acclamé par les ouvriers ; il réunit à Berlin, en mars 1890, une *Conférence internationale* pour étudier les questions ouvrières : son œuvre fut d'ailleurs stérile.

Du moins le parti de la démocratie sociale put se reconstituer ouvertement. Il eut dès lors une organisation permanente, un gouvernement central, un parlement annuel, un journal officiel, un programme défini, un budget régulier. Il eut une place permanente parmi les partis politiques du Reichstag. Il renonça à toute tentative révolutionnaire, renia solennellement en 1897 toute compromission avec l'anarchie. Il se contenta de la propagande par la persuasion, vit dans les élections et les assemblées politiques un procédé de publicité pour ses idées, un moyen d'agiter l'opinion, de recruter des adhérents, de les compter et de les organiser. C'est une tactique d'agitation révolutionnaire par des procédés parlementaires, dont le but est de réaliser pacifiquement la révolution démocratique et sociale. Guillaume II renonça de bonne heure à ses premières tendances au socialisme chrétien et vit bientôt dans le « parti de la subversion », comme il dit, son plus redoutable adversaire. L'Allemagne se partage entre deux tendances : l'une avec l'empereur, l'aristocratie, l'Église et l'armée, tous les partis de conservation sociale, vise à reconstituer l'ancien régime du droit divin et de l'autorité religieuse ; l'autre entraîne

les générations nouvelles des grandes régions industrielles et même de quelques régions agricoles vers la révolution démocratique (Seignobos).

Prospérité économique de l'Allemagne. — Mais la lutte de ces deux tendances se produisait sans désordres, car les partis étaient satisfaits d'être soulagés du sentiment de compression que leur faisait éprouver le caractère autoritaire de Bismarck. L'Allemagne développait dans cette paix une merveilleuse prospérité économique. Après la crise de 1873-74, se produisit une exploitation plus normale de ses ressources. Les entreprises industrielles et commerciales s'organisèrent méthodiquement. Le réseau des voies ferrées fut achevé, sous la direction de l'État qui s'en est assuré le monopole. La navigation fluviale fut soigneusement aménagée. Un canal fut projeté du Rhin à l'Elbe pour ramener sur Hambourg les richesses du pays rhénan ; un autre joindrait l'Oder et Berlin au Danube par la Moravie. *Hambourg* devint le plus grand port marchand du continent, redoutable rival même pour les ports anglais les plus actifs. Il commandait la grande voie commerciale qui, par le Danube et Constantinople, déversait les produits allemands sur le Levant et faisait de l'Asie Mineure et des Balkans, de l'empire Ottoman, en un mot, une sorte de colonie du commerce allemand. Guillaume II avait des attentions particulières pour les intérêts de l'Allemagne dans ces régions. Le commerce extérieur de l'Empire s'éleva à plus de vingt milliards de francs par an, sensiblement supérieur à celui de la France.

Mais il manquait encore des débouchés nécessaires. Bismarck, préoccupé de consolider son œuvre intérieure et extérieure, avait donné peu de soins à l'expansion coloniale, et l'Allemagne n'avait pas un empire proportionné à sa grandeur et à ses besoins. La population croissante, qui a dépassé 65 millions d'habitants, ne trouvait de terrain d'émigration que sur des terres étrangères, notamment en Amérique. Guillaume II avait senti nettement la nécessité d'une politique nouvelle ; il avait voulu avec force la grandeur maritime de son Empire, et il y travaillait de toute son ardeur et de toute son intelligence. Il avait inauguré solennellement,

en 1895, le *canal maritime du Nord*, de Kiel à Brünsbuttel sur l'Elbe ; il avait donné ainsi une issue allemande aux côtes allemandes de la mer Baltique. Il avait doté l'Allemagne d'une grande flotte de guerre, instrument de la puissance économique de l'empire sur toutes les mers. L'Allemagne devenait ainsi, dans la paix, une des plus grandes puissances de l'histoire, elle avait acquis un port bien placé sur la côte chinoise, Kiao-Tchéou, d'importantes colonies dans le Pacifique, les Mariannes, la Nouvelle-Guinée, les îles Samoa ; elle avait une grande part de l'Afrique, le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest, l'Est Africain. La paix lui assurait une incomparable fortune.

Elle a voulu la guerre. Elle a sacrifié tout son avenir sur un coup de dés sanglant et barbare : terrible histoire que nous raconterons quand le moment en sera venu. Mais déjà l'on peut dire que les destinées de l'Allemagne sont obscures.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus parlementaires par HAHN, KOHL. — *MORITZ BUSCH, *Bismarck, some secret pages of his history* (édité en France sous le titre de *Mémoires de Bismarck*, 2 vol.). — Le *Journal* de FRÉDÉRIC III, dans la *Deutsche Rundschau*, 1888. — MARTIN PHILIPPSON, *Friedrich III.* — HINZPETER, *Kaiser Wilhelm II.* —*MAXIME DU CAMP, *L'Allemagne nouvelle.* —*ERNEST LAVISSE, *Essais sur l'Allemagne impériale* ; —*ID., *Trois empereurs d'Allemagne : Guillaume Ier, Frédéric III, Guillaume II.* — *ED. DRIAULT. *Problèmes politiques :* la question d'Alsace-Lorraine. — DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, II. —*SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. XVI, l'Empire allemand ; ch. XXVIII, la prépondérance de l'Allemagne et la paix armée. — *E. DENIS, *L'Empire allemand* (*Histoire générale* LAVISSE et RAMBAUD, XII). — HAHN, *Geschichte des Kulturkampfs in Preussen.* — SCHULTE, même titre. — GOYAU, *Le protestantisme allemand.* —*BOURDEAU, *Le socialisme allemand et le nihilisme russe.* — E. DE LAVELEYE, *Le socialisme contemporain* —*CHARLES ANDLER, *Les origines du socialisme d'État en Allemagne* ; —*ID., *Le prince de Bismarck.* —*HAUSER, *Colonies allemandes.* —*BLONDEL, *L'essor économique de l'Allemagne.*

CHAPITRE II

L'AUTRICHE-HONGRIE DEPUIS 1867. — LES LUTTES DES NATIONALITÉS

1. Le dualisme austro-hongrois. — Premières tentatives fédéralistes (1867-1871). — L'application du dualisme austro-hongrois (1871-1895).
2. Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.
3. La crise de la constitution dualiste, depuis 1895.

1. **Le dualisme austro-hongrois. — Premières tentatives fédéralistes (1867-1871).** — De la bataille de Sadowa naquit, non seulement l'Allemagne prussienne, mais l'Autriche-Hongrie ; car elle affaiblit considérablement l'élément allemand dans l'empire d'Autriche et obligea l'empereur François-Joseph à rendre à la Hongrie les libertés qu'elle avait perdues en 1849 et à lui reconnaître une complète autonomie par la *constitution dualiste de 1867*. Le principe des nationalités, qui eut pour conséquence en Italie et en Allemagne de grouper les membres épars de nationalités avides d'unité et de grandeur, eut pour conséquence en Autriche et en Turquie de séparer des nationalités qui n'étaient groupées que par force et qui voulaient être libres.

En Autriche, la Hongrie se sépara la première ; car elle s'était toujours gouvernée elle-même, et l'aristocratie des magnats était demeurée très fière de ses privilèges nationaux ; l'absolutisme centralisateur institué dans le pays en 1849 n'avait pas eu le temps d'effacer la tradition ; il n'avait pu que surexciter le désir de l'indépendance.

Le triomphe de la Hongrie et la promulgation du Compro-

mis de 1867 encouragèrent les espérances des autres nationalités et créèrent un vaste mouvement fédéraliste. Le Compromis réunissait la Transylvanie et la Croatie à la couronne de Saint-Étienne ou de Hongrie. La Transylvanie fut annexée à la Hongrie, perdit son ancienne autonomie de grand-duché, ne fut plus qu'une expression géographique. La Croatie, tout entière de population slave, très anciennement pourvue d'institutions particulières, ne pouvait pas être traitée aussi cavalièrement. Un compromis fut conclu en 1868 entre les deux diètes croate et hongroise : le royaume de Croatie-Esclavonie garda son gouverneur ou *ban*, sa capitale Agram ou *Zagreb*, et sa diète composée de 75 membres élus par un suffrage censitaire et de 25 membres de droit; il eut ses armoiries nationales, sa langue nationale officielle, sa justice, ses écoles, son organisation ecclésiastique. Pour les affaires communes avec la Hongrie et avec l'Empire dualiste, la Croatie fut représentée à la Diète de Hongrie par 29 délégués de la diète d'Agram, dans le gouvernement de Buda-Pest par un ministre croate, à la délégation d'Empire par 4 délégués.

Les Galiciens de *Lemberg* réclamaient aussi leur autonomie au gouvernement. On se hâta de leur donner une petite satisfaction pour éviter d'autres exigences ; la langue polonaise fut reconnue comme officielle en Galicie ; la compétence législative de leur diète fut étendue. On put se dispenser de leur faire des concessions plus sérieuses ; car, ennemis des Russes, ils n'avaient pas d'inclination pour le panslavisme.

Il n'en était pas de même pour les *Tchèques* de Bohême, qui ne dissimulaient pas leurs très vives sympathies pour le grand mouvement national slave ; ils avaient perdu leurs libertés dans la grande réaction centralisatrice de 1620, sous Ferdinand II, mais ils en avaient gardé le souvenir. Le 22 août 1868, ils publièrent une *Déclaration*, où ils demandaient pour la couronne de Bohême les mêmes privilèges que pour la couronne de Hongrie, et la reconnaissance de leur autonomie. Une grande agitation populaire accompagna cette démarche ; il fallut établir l'état de siège à Prague ; pendant plus de deux ans, les députés tchèques refusèrent

de siéger au Reichsrath de Vienne, ne voulant plus siéger qu'à une diète nationale à Prague. Le gouvernement eut peur de la révolution et de la propagande panslaviste, et parut disposé à ce moment à aller du dualisme au fédéralisme. Le ministère Charles Hohenwart (février 1871) fut résolument fédéraliste, malgré l'opposition du Reichsrath qui fut dissous. Un rescrit impérial, à l'ouverture de la diète de Bohême, reconnut les droits de la couronne de Saint-Wenceslas et promit de les confirmer par l'acte du couronnement. Alors les Tchèques rédigèrent et présentèrent à l'empereur les *Articles fondamentaux*, c'est-à-dire les bases essentielles d'une constitution spéciale à la Bohême, semblable d'ailleurs à celle qui avait été accordée à la Hongrie. François-Joseph les reçut avec bienveillance, mais refusa de leur octroyer leurs libertés de son autorité personnelle, leur conseilla d'envoyer des députés au Reichsrath, pour y constituer une majorité fédéraliste assez forte pour modifier la constitution. Cependant le premier ministre hongrois, Andrassy, déclarait que la Hongrie ne consentirait pas à la modification du compromis ; elle craignait évidemment que l'autonomie des Slaves de Bohême n'excitât les Slaves de Hongrie à des prétentions de même sorte. Bismarck protestait au nom des Allemands d'Autriche qui y voulaient conserver la suprématie politique et menaçaient de se donner à la Grande Allemagne prussienne. François-Joseph craignit de compromettre la situation si péniblement établie en 1867, et même la solidité de son trône. Il ne donna point sa signature aux Articles fondamentaux ; il renvoya le ministère Hohenwart. Le 14 novembre 1871, la nomination d'Andrassy au ministère des Affaires étrangères fut comme la confirmation du compromis de 1867 et comme la déclaration formelle que le gouvernement austro-hongrois voulait s'en tenir au dualisme et n'irait pas jusqu'au fédéralisme.

L'application du dualisme austro-hongrois (1871-1895). — La constitution dualiste en effet n'a subi aucune modification ; elle s'appliqua en Autriche sous la suprématie des Allemands, en Hongrie sous celle des Magyars. En Autriche furent alors votées les lois libérales essentielles qui carac-

térisent cette dernière période de son histoire contemporaine. En effet la constitution de 1867 garantissait la liberté de conscience ; une sorte de mariage civil fut institué pour le cas où le prêtre refusait de marier ; la loi sur les rapports de l'école avec l'Église attribua à l'État la direction supérieure et la surveillance de l'enseignement ; toutes les écoles publiques furent ouvertes à tous sans différence de confession. L'égalité des cultes fut établie ; chacun eut le droit de choisir sa religion et celle de ses enfants, d'être enterré dans le cimetière communal, de se dispenser de toute pratique religieuse. Plus tard même, à l'imitation du Kulturkampf allemand, les lois de mai 1874 abolirent formellement le Concordat de 1855 et assurèrent l'autorité de l'État sur l'Église.

L'armée fut réorganisée. On adopta le service militaire universel comme en Russie, avec une garde mobile comme en France. Le contingent fut divisé en deux portions, l'une faisant le service effectif de trois ans dans l'armée active, sept dans la réserve et dans la Landwehr, l'autre restant douze ans dans la Landwehr. Comme en Allemagne, le chiffre de l'effectif fut fixé d'avance pour une période étendue : elle fut de dix ans.

La loi électorale fut modifiée en 1873. La Constitution ne fut point changée dans ses caractères essentiels : le pouvoir législatif resta partagé entre la Chambre des seigneurs, composée de 191 grands propriétaires, membres de droit ou héréditaires, ou nommés à vie par l'empereur, et la Chambre des députés, élus pour 6 ans d'après le complexe système des curies. La loi de 1873 remplaça simplement le suffrage indirect par le suffrage direct. Il y eut 353 députés, 85 élus par la curie des propriétaires, 137 par la curie des villes et chambres de commerce, 131 par la curie des communes rurales. D'après ce système, il y eut un député par 63 électeurs dans la curie des propriétaires, par 27 dans les Chambres de commerce, par 2.918 dans les villes, par 11.600 dans les campagnes. En 1896, on créa une nouvelle curie, celle du suffrage universel, avec 72 députés. La majorité resta presque continuellement assurée aux Allemands; le système d'ailleurs n'avait été inventé que pour cela.

Le ministère AUERSPERG, sous lequel furent votées la plupart de ces lois, se maintint au pouvoir de 1871 à 1878. Cette durée fit beaucoup pour consolider le Compromis; les Tchèques se lassèrent de la grève parlementaire qu'ils avaient reprise depuis l'échec des Articles fondamentaux; en septembre 1878 ils rentrèrent à la Diète de Bohême, et bientôt après à la Chambre des députés et à celle des seigneurs.

En Hongrie, l'organisation du Compromis, dicté par les Hongrois, fut encore plus facile. En 1875, au mois de février, fut constitué le ministère TISZA, qui devait gouverner le royaume jusqu'en 1890; il institua le rude régime sous lequel les diverses nationalités de la Hongrie ont été depuis tenues en tutelle; il entreprit une « magyarisation » rigoureuse, c'est-à-dire surtout une violente persécution des écoles et des idiomes non-magyars qui n'a pas manqué de soulever dans tout le pays de redoutables haines; elles sont demeurées jusqu'ici impuissantes.

Le Compromis de 1867 fut renouvelé aisément en 1878. Il fut d'ailleurs consolidé par l'alliance austro-allemande, préparée par Andrassy et décidément conclue en 1879. L'Autriche-Hongrie y gagnait une sécurité complète du côté de l'Allemagne, et bientôt aussi du côté de l'Italie, lorsque l'Italie fut entrée à son tour en 1882 dans l'alliance allemande. Elle y obtenait tout de suite un important succès diplomatique dans les Balkans; elle recevait au Congrès de Berlin l'administration de la *Bosnie* et de l'*Herzégovine*. L'occupation de ces provinces ne fut pas aussi facile qu'on l'avait espéré; il y fallut toute une armée, de grandes ressources financières; elle fut même sanglante. Mais l'Autriche-Hongrie, devenue ainsi une puissance balkanique, put faire équilibre à la Russie et jouer désormais un rôle de premier ordre dans les affaires orientales. Mais aussi l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, définitive en 1908, augmenta grandement la proportion de l'élément slave dans les populations de l'État dualiste; si elle fut applaudie par les nationalités slaves, elle inquiéta quelque peu les Magyars et les Allemands. Il faut dire ici la situation respective des races qui en résulte désormais.

2. **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** — Pour expliquer la gravité de la crise qui s'est déclarée en 1897 et qui déchire depuis l'Autriche, il est nécessaire d'indiquer la situation exacte des nationalités de l'État austro-hongrois.

Le royaume de Hongrie offre un aspect territorial assez compact. L'élément magyar y occupe dans la plaine du Danube moyen et de la Theiss une position assez centrale. Cependant la carte ethnographique de ce royaume est comme « l'image d'un champ de bataille : concentrés dans la plaine, les Magyars sont obligés de faire front de toutes parts, cernés par un immense cordon d'investissement, au nord par les Slovaques et les Ruthènes campés sur les Carpathes; à l'est par les Roumains appuyés sur leur citadelle transylvaine; au sud par les Serbes et les Croates retranchés derrière la Drave; à l'ouest par les Wendes ou Slovènes et des essaims d'Allemands qui occupent les derniers éperons alpestres[1]. »

Appuyé sur la loi du compromis, qui est « inspirée d'un esprit de centralisation opiniâtre », le gouvernement hongrois a conduit une lutte persévérante et acharnée dans les écoles contre les autres langues; il les a fait reculer sur certains points; mais il a provoqué tout autour de la plaine danubienne des haines violentes et un état de crise aiguë. Car le nombre des mécontents l'emporte sur celui des satisfaits; il y a dans le royaume 10 millions de non-Magyars contre 7 millions de Magyars. Il y a 2 millions d'Allemands, surtout établis dans les environs de Temesvar. Il y a au nord, dans les Tatras et sur les pentes des Carpathes, 2 millions de Slovaques et de Ruthènes. Il y a surtout à l'est les Roumains de Transylvanie, à l'ouest les Croates de la Save; ce sont les plus terribles et les plus nombreux ennemis de l'unité hongroise.

Les luttes en Transylvanie sont extrêment passionnées entre les éléments adverses. On y compte 200.000 Allemands luthériens, 700.000 Magyars calvinistes, et 1.300. 000 Roumains orthodoxes. Les différences religieuses compliquent

[1] B. Auerbach, *Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*, p. 227 (F. Alcan).

donc les différences ethnographiques. Les Roumains constituent la majorité. Néanmoins ils sont traités comme des vaincus et réclament les libertés essentielles. Le 26 mars 1892, ils énuméraient leurs griefs dans un mémoire à l'empereur-roi; ils protestaient contre les lois d'exception qui mutilent ou annulent leurs droits de suffrage, contre leur exclusion des fonctions publiques, la violation des libertés

Les races en Autriche-Hongrie.

municipales, scolaires ou confessionnelles; ils protestaient même contre l'incorporation de la Transylvanie à la Hongrie; car ils veulent leur autonomie, sinon leur annexion au jeune et prospère royaume voisin de Roumanie; ils veulent que François-Joseph se proclame grand-duc de Transylvanie.

Les Croates sont plus redoutables encore; du reste il a fallu leur faire des concessions, et les lois de 1868 ont institué, dans le compromis austro-hongrois, un compromis croato-magyar. Il y a en Croatie 68.000 Magyars, 117,000 Alle-

mands et 2 millions de Croates, soit pour ces derniers une proportion de 90 pour cent. Leur diète de Zagreb a déjà des privilèges presque souverains. Mais ils ont des ambitions plus hautes. Jadis colons en armes des Confins Militaires, ils furent les sentinelles de la chrétienté. Au voisinage de l'ennemi infidèle, leur nationalité se forma de bonne heure, consciente de sa force et de son originalité. Ils ne pardonnèrent pas aux Hongrois leurs sympathies turques et les traitèrent presque comme des infidèles. En 1849, la guerre que leur ban Jellachich conduisit contre la Hongrie de Kossuth fut tout à fait une guerre nationale. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie en 1878 unit aux Croates dans la même patrie près d'un million et demi de frères slaves. Avec la Dalmatie, ils forment ainsi dans l'État austro-hongrois un groupe compact d'environ 4 millions d'âmes, appuyé d'ailleurs encore sur les populations de même race de la Serbie et du Montenegro. Leur port de Fiume fait concurrence à celui de Trieste. Ils veulent restaurer le *royaume triunitaire de Dalmatie-Croatie-Slavonie;* ils veulent mettre sur la tête de François-Joseph cette triple couronne.

L'Empire d'Autriche est encore plus divisé. Les Allemands y occupent surtout l'Autriche proprement dite, la plus grande partie de la Styrie et de la Carinthie, le Tyrol septentrional, les montagnes de la Bohême septentrionale. Ils sont fâchés de n'avoir plus une suprématie incontestée ; ils se sentent débordés dans l'ensemble des populations de l'Empire par les Slaves. Depuis 1870, ils tournent « leurs regards éblouis vers la Grande-Allemagne et gravitent peu à peu vers cet astre éclatant ». En Autriche, il y a des Slovènes. Ils ont la Carniole. Ils ont une vraie capitale à *Laybach*. Ils s'appuient d'ailleurs sur les Serbo-Croates de la Dalmatie, de la Croatie, de la Slavonie, de la Bosnie. Napoléon et Marmont donnèrent un moment d'existence nationale à cette race, pensèrent en faire le noyau de la Grande-Illyrie reconstituée pour être la transition entre le monde slave et le monde latin qui nulle part ailleurs ne se peuvent rencontrer. Les Slovènes cultivent ces souvenirs pieusement. Il y a des Italiens dans le Tyrol méridional, le Trentin ; ils ga-

gnent du terrain dans la montagne sur les Allemands. « La vague montante italienne donne l'assaut au loyaliste Tyrol de Botzen, Brixen, Innsbrück. » Les Italiens ont aussi toutes les côtes de l'Istrie. Leur ligue nationale irrédentiste a deux foyers : Trente et Trieste. C'est à Trieste que fut découvert en 1882 le complot qui se dénoua par la pendaison du « martyr » Oberdank, qu'en 1890 le gouvernement de Vienne dut dissoudre l'association scolaire *Pro patria*, que de temps en temps encore, malgré les alliances diplomatiques, éclatent les manifestations les plus tumultueuses du chauvinisme italien. Il faut pourtant Trieste à l'Autriche ; c'est son unique port.

Les Polonais et les Ruthènes se partagent la Galicie, de de part et d'autre du San, affluent de droite de la Vistule. Il y a là 3 millions et demi de Polonais, très loyalistes à l'égard des Habsbourg, par haine de la Russie ; ils rêvent, en s'appuyant sur l'Autriche, de fortifier autour de Cracovie un noyau polonais, peut-être de refaire une vivante Pologne dans le vaste fédéralisme austro-hongrois. Mais il y a aussi près de 3 millions de Ruthènes. Leur capitale est Lemberg. Ils sont amis de la Russie, par haine du polonisme. Et il y a encore environ 1 million de Juifs : Brody, leur principale agglomération, est comme une nouvelle Jérusalem. La Bukowine n'est pas grande ; mais, parce qu'elle est un centre de dispersion des eaux, elle est devenue un centre de rassemblement de peuples ; on y rencontre surtout des Ruthènes et des Roumains qui se disputent la suprématie ; mais il y a aussi des Polonais, des Magyars et des Allemands.

L'élément le plus remuant est constitué par les Tchèques en Bohême et en Moravie. Ils y sont les plus nombreux, 3 millions et demi ; mais ils n'y sont pas seuls, il y a aussi plus de 2 millions d'Allemands. La lutte est bien des fois séculaire entre ces races ennemies ; les premiers ont Prague, la Moldau est leur rivière nationale ; les seconds ont Reichenberg et Eger, la plus grande partie de la vallée haute de l'Elbe. Les Allemands affirment la supériorité de leur civilisation et leur droit au gouvernement des races inférieures. Les Tchèques ne se croient pas inférieurs aux Allemands et leur témoignent plus de haine que de respect. Ils entretiennent avec

plus de ferveur que jamais les souvenirs de leur histoire nationale ; ils vénèrent la mémoire de Charles IV de Luxembourg qui fonda l'Université de Prague. Ils glorifient périodiquement la mémoire de Jean Hus. Ils multiplient les fêtes nationales, comme celles de l'exposition ethnographique de Prague en 1891. Les Allemands protestent : « Plutôt mourir Allemands que pourrir Tchèques, » s'écrient-ils. Les passions sont partout surexcitées.

Au total, 10.500.000 Allemands, 7.500.000 Magyars, ou 18 millions d'habitants jouissant de tous leurs droits politiques et de la suprématie sur les autres ; — 7.500.000 Tchèques, Moraves ou Slovaques, 3.700.000 Polonais, 3.500.000 Ruthènes, 3 millions de Roumains, 1.300.000 Slovènes, 4 millions de Croates, Serbes et Bosniaques, ou 23 millions d'habitants qui travaillent à la dissolution de la monarchie dualiste; telle est la situation de l'Etat austro-hongrois.

Il en résulte une bouillonnante activité révolutionnaire, un épanouissement merveilleux de races qui végétaient et s'ignoraient, une richesse nouvelle pour la vie politique de l'Europe. Il en résulte surtout aujourd'hui une redoutable crise, qui trouble profondément depuis plusieurs années l'État autrichien et qui peut empêcher le renouvellement constitutionnel du Compromis.

3. — La crise de la constitution dualiste, depuis 1895. — En somme tout se ramène à la question slave, et le problème austro-hongrois consiste essentiellement à définir la proportion dans laquelle les Slaves seront admis au partage des privilèges jusqu'ici réservés aux Allemands et aux Magyars. Il fut possible, dans les premières années, de contenir les aspirations des Slaves. Mais à partir du congrès de Berlin, ils devinrent d'année en année plus exigeants ; car l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie accrut singulièrement leur nombre et accentua l'injustice de l'infériorité où ils sont retenus ; elle augmenta l'importance des intérêts austro-hongrois dans les Balkans, et obligea le gouvernement de François-Joseph à ménager toujours davantage sa clientèle politique parmi les petits États Slaves de la région du Danube inférieur.

Mais aussi le prestige de la Triple Alliance fondait encore

solidement l'hégémonie des Allemands dans toute l'Europe centrale. La Roumanie, qui lui était liée par une convention militaire, s'interdisait par là même tout encouragement aux populations roumaines de la Transylvanie. Par-dessus les Balkans, le gouvernement de Berlin et celui de Vienne exerçaient une très grande autorité à Constantinople, développaient leurs intérêts économiques le long des voies ferrées de Constantinople et de Salonique, couvraient tous ces pays des produits de leur industrie, les tenaient ainsi dans leur clientèle, retardaient l'émancipation des Slaves.

Le gouvernement de Vienne eut encore plus de difficultés à vaincre que le gouvernement de Pest; car la Bohême a un passé politique plus glorieux et peut formuler des exigences plus nettes que la Croatie. Le ministère Auersperg, qui était fondé sur l'application rigoureuse du dualisme, fut remplacé en 1879, après le congrès de Berlin, par un ministère Taaffe, constitué sous l'inspiration du cercle politique fédéraliste dont M. de Hohenwart était resté le président depuis 1871 : ce fut comme un second ministère Hohenwart.

Le comte Taaffe s'appuya en effet sur une majorité faite de cléricaux adversaires des libéraux Allemands, faite surtout de Tchèques et de Polonais. Il se refusa d'ailleurs à toute modification de la constitution; mais, malgré cette importante réserve, il fit au fédéralisme toutes les concessions possibles; les fonctions publiques furent peuplées de Slaves. De coûteux chemins de fer, dits stratégiques, furent construits en Galicie pour faire plaisir aux habitants de la région. Une légère réforme électorale assura la majorité aux Tchèques à la Diète de Bohême; d'ailleurs ils y avaient bien droit par le chiffre de leur population. L'Université de Prague fut partagée en 1882 en deux Universités, l'une allemande, l'autre tchèque. Une ordonnance de 1886 obligea les fonctionnaires en Bohême à répondre au public dans celle des deux langues où la demande était faite; ce qui écarta des emplois un grand nombre de fonctionnaires qui ne savaient que l'allemand.

Cette politique encouragea les cléricaux; ils commencèrent une ardente campagne contre les lois scolaires, et leur agitation politique aboutit peu à peu à un antisémitisme vio-

lent; Vienne fut un moment dominé par les antisémites, et leur chef, le docteur Lueger, fut longtemps bourgmestre de la capitale. La politique du comte Taaffe encouragea aussi les espérances des Slaves : les *Vieux-Tchèques*, assez opportunistes, s'étaient contentés de la part très sérieuse d'influence qui leur était laissée par le ministère ; ils ne songeaient plus à la revision de la Constitution. Les *Jeunes-Tchèques*, revenant à l'esprit hussite, ne voulurent plus de l'alliance avec les cléricaux ; radicaux, ils reprirent la grande campagne nationale en faveur de l'indépendance de la Bohême. Ils eurent beaucoup d'action sur les masses populaires, et remportèrent en 1889 de grands succès électoraux sur les *Vieux-Tchèques* : « Une singulière compagnie qui prend maintenant le dessus », dit publiquement l'Empereur. Le mot n'arrêta point le progrès des *Jeunes-Tchèques*, ni le développement de la terrible crise qu'ils préparaient à l'Empire.

L'activité du parti jeune-tchèque, encouragée par les concessions du ministère Taaffe, fut la cause pour laquelle ce ministère fut renversé en 1893 par les Allemands et les Polonais, la coalition de tous les partis « patriotiques et modérés. » Après de difficiles négociations, l'Empereur dut prendre un ministère de la couronne, indépendant des partis (1895), pour rétablir le calme dans l'Empire, assurer le renouvellement décennal du compromis en 1897 et la tranquillité des fêtes du jubilé impérial en 1898. C'est pourquoi il fit voter la réforme électorale de 1896, qui créa la nouvelle curie des 72 députés élus au suffrage universel.

Pour donner quelque satisfaction aux Tchèques, les ordonnances du 6 avril 1897 établirent l'égalité des deux langues dans toutes les affaires publiques en Bohême. Les Allemands protestèrent violemment ; car les ordonnances étaient très avantageuses aux Tchèques : les Allemands en effet ne savaient pas le tchèque, qui n'était jusque-là que comme un patois ; et les Tchèques savaient l'allemand, jusque-là seule langue officielle ; en sorte que l'ordonnance des langues réservait la plupart des fonctions publiques aux Tchèques. C'est pourquoi les Allemands protestèrent; ils organisèrent à la Chambre des représentants une obstruction brutale; ils obligèrent le gouvernement à retirer les ordonnances.

Ce fut alors aux Tchèques de protester. Leur obstruction à la Chambre fut aussi tenace que celle des Allemands l'avait été. Or en 1897 devait avoir lieu le renouvellement décennal du compromis dualiste, qui comporte une répartition des charges financières revisable de dix ans en dix ans. Il fut impossible d'aboutir, les Tchèques refusant de permettre la confirmation d'une constitution qui les tient asservis. L'Empereur dut user de la faculté que lui donne l'article 14 du compromis de le renouveler lui-même par décret, provisoirement, pour un an. Il fallut appliquer ce procédé pendant plusieurs années de suite, ce qui n'est peut-être pas dans l'esprit de la constitution : tant bien que mal, le compromis put être renouvelé en 1903.

Alors les Hongrois suscitèrent une autre crise, qui parut un moment aussi grave que celle de 1867. Ils craignirent que l'agitation des Tchèques ne fût un encouragement pour les Slaves du sud ou pour les Roumains; ils pensèrent aussi profiter du désordre général pour s'assurer de nouveaux avantages sur l'Autriche ; un fils de Kossuth réorganisa le parti de l'indépendance. Ils réclamèrent surtout leur autonomie militaire, c'est-à-dire la constitution d'une armée hongroise, distincte de l'armée autrichienne, encadrée d'officiers hongrois. L'Empereur s'y refusa absolument ; il voit dans l'armée commune la garantie de l'union indispensable à la grandeur des deux États; il craindrait dans la formation de deux armées la menace d'un conflit qui pourrait être mortel pour l'un et pour l'autre. Le 19 février 1906, il fit dissoudre le Parlement par la troupe. L'émotion fut considérable en Hongrie, on put redouter les plus graves événements.

Pourtant, par son habileté et grâce à l'affection dont tous ses peuples l'entourent, l'empereur François-Joseph a réussi peut-être à s'assurer une fin de règne plus tranquille et à préparer l'avènement de son neveu, l'archiduc François-Ferdinand. Vers la fin de l'année 1905, une grande agitation était née en Autriche pour l'établissement du suffrage universel : on fut assez étonné d'apprendre que le gouvernement y donnait son appui ; il fut facile bientôt de se rendre compte que François-Joseph voulait noyer dans un grand mouvement démocratique les tendances particularistes des diverses

nationalités; la liberté devenait pour lui un moyen d'unité et de force véritable pour ses Etats.

Cela lui valut un premier succès. Le parti national hongrois, porté au pouvoir par un système de suffrage très restreint, craignit que l'Empereur-Roi ne fût résolu aussi à établir le suffrage universel en Hongrie ; il renonça à ses prétentions à l'autonomie militaire, moyennant le maintien de ses privilèges politiques. La réconciliation se fit entre l'Empereur et les membres les plus intransigeants du « parti de l'indépendance », satisfaits d'avoir été appelés enfin à former le ministère à Pest.

Ainsi le vieil Empereur put célébrer tranquillement, en 1908, le soixantième anniversaire de son avènement. Courte trêve : entraîné par l'Allemagne à une politique qui n'est pas la politique traditionnelle des Habsbourg, docile aux leçons de Sadowa, il a jeté l'Autriche dans le drame redoutable des Balkans; il a risqué son empire, si fragile par le conflit de ses races, à la tâche formidable d'une guerre universelle ; il a provoqué, lui au bord de la tombe, une des plus épouvantables luttes de l'histoire. En quel état en sortira l'Autriche-Hongrie?

BIBLIOGRAPHIE

Les comptes rendus des Délégations, du Reichsrath, du Parlement hongrois, des Diètes autrichiennes, de la Diète de Croatie. — Les *Journaux* et *Revues*. —*B. Auerbach, *Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*. —*J. Bourlier, *Les Tchèques et la Bohême contemporaine*, 1897. — G. Marbeau, *Slaves et Teutons*. — J. Preux, *La question des langues et les conflits des nationalités en Autriche*, 1888. — Ch. Benoist, *La monarchie austro-hongroise et l'équilibre européen* (Revue des Deux Mondes, 15 oct.-1er déc. 1897). — P. Dareste, *La question tchèque* (Revue des Deux Mondes. 1er août 1895). — Barosz, *Une manifestation pacifique. L'Exposition de Lemberg* (Ann. Ec. Libre des Sc. Polit., 15 nov. 1894). — Ch. Loiseau, *La Hongrie et l'opposition croate* (Revue des Deux Mondes, 1er sept. 1895). —*L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*; —*Id., *La Save, le Danube et le Balkan*. —*Ed. Driault, *Problèmes politiques :* ch. III, La question d'Autriche-Hongrie.

CHAPITRE III

LA RUSSIE SOUS ALEXANDRE II ET ALEXANDRE III LA GUERRE DES BALKANS

1. Alexandre II. — L'émancipation des serfs (1861). — Zemstvos et Universités. — L'insurrection de la Pologne (1863).
2. Le panslavisme. — Le traité de Londres (1871). — Insurrections chrétiennes. — Avènement d'Abd-ul-Hamid II. — Massacres de Bulgarie. — La Constitution turque de 1876.
3. La première guerre des Balkans. — Plevna. — Le traité de San Stefano. — Congrès et traité de Berlin (1878).
4. Le nihilisme. — Assassinat d'Alexandre II (1881).
5. Alexandre III et Nicolas II. — L'agitation révolutionnaire.

1. Alexandre II. L'émancipation des serfs (1861). — La Russie avait été tenue pendant tout le règne de Nicolas Ier, le « tsar de fer », sous un régime de dur despotisme, dont le prestige s'écroula dans les défaites de la guerre de Crimée. Aussi l'opinion publique réclama-t-elle des réformes au nouveau tsar Alexandre II, et les premières années de ce règne furent-elles marquées par une réaction libérale contre le régime précédent.

Pour céder à ce mouvement conduit par les classes instruites de la société russe, et aussi pour fondre tous ses sujets en une nation par la suppression des privilèges, Alexandre II accomplit l'acte qui est resté le plus grand honneur de son règne : l'*émancipation des serfs* par l'oukase du 19 février 1861. Les neuf dixièmes des terres arables de l'Empire formaient de grands domaines appartenant à la couronne ou aux nobles ; sur ces terres vivaient 47 millions de serfs, les uns attachés comme des esclaves au service personnel de leurs maîtres, les autres fixés à la terre qu'ils cultivaient en

payant des redevances arbitraires, en acquittant des corvées selon le bon plaisir du seigneur. D'un coup ce rude servage fut aboli.

Dans les domaines de la couronne, les serfs furent libérés et devinrent propriétaires de la terre que le tsar leur abandonna presque en totalité. Dans les autres domaines, deux parts en furent faites : l'une fut laissée au propriétaire noble ; l'autre fut donnée aux paysans qui eurent le droit de la racheter moyennant une indemnité pécuniaire proportionnée à la valeur de la terre et des services dont ils étaient affranchis. L'État leur avança les quatre cinquièmes de cette indemnité et leur accorda quarante-neuf ans pour les rembourser par annuités. Des banques furent instituées pour faciliter cette opération qui était presque achevée à la fin du XIXe siècle. Le paysan russe devint en même temps libre et propriétaire : toute la vie économique et sociale de la Russie en fut transformée. Dans une grande partie de l'Empire, la terre ne fut pas d'abord abandonnée aux paysans individuellement, mais collectivement aux communes ou *mirs;* les assemblées des chefs de famille, dans ces mirs, reçurent le droit de répartir chaque année entre les paysans le travail de la terre et les produits récoltés, puis d'établir la propriété individuelle. Depuis lors la propriété collective fait place dans beaucoup de districts à la propriété individuelle. La condition sociale de la population russe se rapproche de ce qu'elle est dans l'Europe occidentale.

Zemstvos et Universités. — L'émancipation du paysan russe ne pouvait manquer d'avoir les plus importantes conséquences pour l'éducation politique de la nation tout entière. Le tsar Alexandre II y consentit libéralement. Il donna à la Russie un système presque complet d'institutions administratives : le mir fut administré par le conseil des chefs de famille, qui eurent surtout mission, comme on a vu, de répartir le travail agricole et les produits obtenus. Il y eut, au-dessus de ces conseils, des conseils de cantons, composés des principaux propriétaires de la région et de délégués des mirs. Il y eut surtout des conseils de districts et de provinces, appelés *zemstvos;* ils furent formés par des

délégués de la noblesse, du clergé et des paysans de chaque district ou de chaque province ; ils eurent des fonctions analogues à celles de nos conseils généraux de départements ; ils eurent même une part dans la nomination des tribunaux inférieurs. Ils furent ainsi un précieux instrument de décentralisation administrative ; ils commencèrent de donner à la Russie les mœurs du gouvernement libre ; beaucoup de membres des zemstvos devaient s'y préparer à jouer un rôle à la Douma nationale : Alexandre II se refusa jusqu'à la fin de son règne à couronner l'édifice de ses réformes par la création d'une telle représentation de la nation.

Cependant il fit encore autre chose pour le progrès des idées en Russie. Il réorganisa les Universités par des réformes très libérales. Elles furent dotées de larges subventions : elles purent créer de nombreuses chaires nouvelles ; elles eurent le droit de se recruter elles-mêmes par le choix des professeurs ; elles attirèrent dès lors un nombre considérable d'étudiants. Beaucoup, instruits en Allemagne, y adoptèrent les doctrines du collectivisme marxiste et devinrent les chefs du parti révolutionnaire qui allait déjà troubler les dernières années d'Alexandre II. Nul tsar ainsi n'avait fait plus que lui pour la « transformation » nouvelle de la Russie.

L'insurrection de la Pologne (1863). — La Pologne espéra profiter du libéralisme d'Alexandre II ; mais le tsar n'était pas disposé à compromettre l'unité de son empire ; il voulait bien plutôt la fortifier par la suppression de toute autonomie. Comme son oncle Alexandre Ier, il eut à détruire lui-même les espérances qu'il avait fait naître. A partir de 1860, les Polonais manifestèrent de diverses façons leur désir de liberté. Ils célébrèrent les anniversaires des batailles de 1831 ; il en résulta des troubles, des conflits sanglants avec les soldats russes, de nouveaux troubles à l'occasion des funérailles des victimes. Au mois de janvier 1863, le gouverneur fit arrêter dans leurs familles les jeunes gens les plus compromis, les enferma à la citadelle pour les enrôler de force dans les régiments russes. Ce fut le signal du soulèvement. Il gagna toute la Pologne et la Lithuanie. Les insurgés ne furent jamais

maîtres de Varsovie, comme en 1830 ; ils ne purent pas organiser un gouvernement national ; ils formaient des bandes qui, sortant des forêts, livraient de continuels combats aux troupes russes, puis se dispersaient avec la connivence des populations. Pendant toute l'année 1863, la Pologne fut en cet état d'insaisissable rébellion. La France, l'Angleterre, l'Autriche, présentèrent au tsar des observations qui ne servirent qu'à l'irriter davantage. La Prusse au contraire ferma sa frontière aux insurgés.

La répression fut terrible. En Lithuanie le gouverneur Mouravief distribua les biens des nobles insurgés aux paysans, qui se jetèrent en bandes sur les châteaux et firent de nombreuses victimes. L'ordre fut rétabli par cette sorte de Jacquerie. En Pologne, des procédés semblables furent employés ; les paysans libérés livrèrent les nobles qui en grand nombre furent déportés en Sibérie. Des forces militaires considérables envoyées à travers le pays achevèrent la défaite de l'insurrection. Le gouvernement essaya de détruire la langue polonaise, en interdit l'usage dans les écoles. Il combattit le clergé catholique, supprima presque tous les couvents, sécularisa les biens de l'Église. Les nobles furent expropriés au profit des paysans. Toutes les institutions propres à la Pologne furent détruites ; elle fut divisée en 10 gouvernements et 85 districts, et administrée de Pétersbourg, comme le reste de l'Empire. Comme l'émancipation des serfs, la répression de l'insurrection polonaise était une œuvre d'unification de la population slave sous le gouvernement toujours autocratique du tsar. La russification complète était d'ailleurs impossible dans ce pays dont la population croît avec une grande rapidité.

2. **Le panslavisme. Le traité de Londres (1871.)** — Les patriotes russes, les orthodoxes fervents de la Sainte-Russie avaient applaudi à la destruction de la Pologne, qu'ils avaient considérée comme une sorte de Croisade. Le parti national en fut encouragé à la reprise de la croisade contre l'infidèle musulman, à la délivrance des frères slaves qui gémissaient sous le dur joug du sultan. Le grand mouvement des nationalités, qui aboutissait ailleurs à la formation de l'unité ita-

lienne, de l'unité allemande, se manifesta dans l'Europe orientale par l'idée de l'unité slave, du *panslavisme*, dont les principaux apôtres furent Aksakof et Katkof, et le gouvernement russe pensa être aussi heureux que le gouvernement prussien et construire à son profit un gigantesque empire slave jusqu'à l'Archipel. Le chancelier Gortchakof rêva une gloire aussi éclatante que celle de Bismarck : ce fut le secret de son accord avec la Prusse à partir de 1863.

Il profita de la guerre franco-allemande pour déchirer le traité de Paris de 1856, qui fermait la mer Noire à la Russie. Le 29 octobre 1870, il adressa aux cabinets européens une note circulaire annonçant cette intention : « Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations de ce traité en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté dans la mer Noire. » Une conférence des ambassadeurs se réunit à Londres, pour examiner cette note; elle aboutit au *traité de Londres*, du 13 mars 1871 ; le traité de Paris était confirmé en ce qui concerne la navigation du Danube et le droit de la Porte de fermer ou d'ouvrir les Détroits ; mais la neutralité de la mer Noire n'était pas maintenue. C'était la récompense de la neutralité bienveillante de la Russie à l'égard de la Prusse.

Aussitôt la propagande panslaviste se répandit à travers les Balkans. Un comité central fut formé à Moscou, un sous-comité à Bucharest. Des livres furent envoyés aux écoles de Serbie et de Bulgarie ; des jeunes gens en furent appelés aux Universités russes ; de considérables sommes d'argent y furent consacrées, sous prétexte de charité. Des agences nombreuses, comme les hétairies d'autrefois, gagnèrent au panslavisme des partisans tout dévoués. L'Empire ottoman fut pénétré profondément par l'influence russe. Le général Ignatief, ambassadeur du tsar à Constantinople, ardent panslaviste lui-même, exerçait une grande action sur la Porte et paraissait déjà tenir le sultan sous sa tutelle.

Mais les Musulmans, mis en éveil par le traité de Londres et par les armements de la Russie sur toutes les côtes de la mer Noire, comprenaient le danger qu'ils couraient. Leur foi s'inquiéta, leur fanatisme s'exalta. Les gouverneurs de provinces réprimèrent l'agitation panslaviste avec une grande rigueur.

Insurrections chrétiennes. — Dans l'été de 1875, les habitants de l'Herzégovine se soulevèrent, refusèrent les impôts, la corvée, chassèrent les fonctionnaires turcs, battirent les premières troupes envoyées contre eux. Des Serbes, des Monténégrins accoururent à leur aide. Puis le mouvement gagna la Bosnie. La Bulgarie se souleva en mai 1876. Les Musulmans furieux massacrèrent à Salonique les deux consuls de France et d'Allemagne. Les Bulgares formèrent un gouvernement national. Le prince MILAN de Serbie se prépara à intervenir, parut résolu à se mettre à la tête d'un vaste mouvement slave, comme naguère le roi de Piémont à la tête des patriotes italiens. Le général russe TCHERNAÏEF se mit à son service et fut chargé d'abord de l'inspection des places fortes de la frontière. Les trois empereurs se mirent d'accord pour une première intervention diplomatique. Le *Memorandum de Berlin* demanda à la Porte des réformes en faveur des chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine : si l'ordre n'était pas rétabli et les réformes assurées au bout de deux mois, « les trois cours impériales étaient d'avis qu'il deviendrait nécessaire d'ajouter à leur action diplomatique la sanction d'une entente en vue de mesures efficaces qui paraîtraient réclamées dans l'intérêt de la paix générale, pour arrêter le mal et en empêcher le développement. » L'empire turc était menacé d'un nouveau démembrement, qui encouragerait sans doute les chrétiens à d'autres exigences.

Avènement d'Abd-ul-Hamid II. Massacres de Bulgarie. — Les Musulmans reprochaient au sultan ABD-UL-AZIZ sa faiblesse à l'égard des gouvernements européens et l'influence qu'il avait laissé prendre au général Ignatief. Le 30 mai 1876, une insurrection militaire, encouragée par les *ulémas*, ou docteurs de la loi, renversa du trône Abd-ul-Aziz et y éleva à sa place son neveu MOURAD-EFFENDI. Quelques jours après, Abd-ul-Aziz fut « suicidé. » Mourad était faible d'esprit, sa maladie mentale s'aggrava à la suite de la révolution de mai. Trois mois après, il fut déposé à son tour et remplacé par son frère ABD-UL-HAMID II (31 août 1876).

Le règne d'Ab-ul-Hamid II s'ouvrit sous les plus sanglants auspices, dans la guerre et les massacres. La Serbie et le

Monténégro avaient déclaré la guerre à la Porte, le 1er juillet; mais leurs princes, Milan et Nicolas, jaloux l'un de l'autre, ne coordonnèrent pas leurs mouvements. Les troupes turques forcèrent bientôt les Monténégrins à rentrer dans leurs montagnes. Le gouverneur de Widdin, Osman pacha, arrêta l'invasion serbe, franchit à son tour la frontière, battit Tchernaïef à *Alexinatz* et réduisit Milan à solliciter un armistice. Cependant la Bulgarie était ensanglantée par le plus terrible épisode de ces luttes, qui rappelle les massacres de Chio au temps de l'insurrection grecque. Pour empêcher les Bulgares de tendre la main aux Serbes et aux Monténégrins, la Porte jeta à travers leur pays des bandes de Bachi-bouzouks et de Circassiens appelés d'Asie. En quelques jours la Bulgarie fut mise à feu et à sang. Les exécuteurs du sultan assouvirent à l'aise leurs sauvages passions, brûlèrent les villages, massacrèrent les hommes au milieu des tortures les plus raffinées, violèrent ou éventrèrent les femmes, coupèrent en morceaux les enfants. Les « atrocités de Bulgarie » firent environ 25 à 30.000 victimes. L'armistice rompu avec les Serbes, les pachas turcs continuèrent leurs succès, conquirent toute la partie méridionale de la principauté, menacèrent Belgrade, commencèrent de châtier les Serbes comme les Bulgares. L'Europe dut intervenir.

La Constitution turque de 1876. — Le général Ignatief somma la Porte d'accorder un armistice immédiat aux Serbes, sous peine d'une déclaration de guerre de la Russie dans les quarante-huit heures. Le sultan effrayé céda : les Serbes furent sauvés. Les Grandes Puissances s'entendirent pour la réunion d'une *Conférence* à *Constantinople*. La Conférence se réunit en décembre et demanda l'autonomie de la Bosnie, de l'Herzégovine, de la partie de la Bulgarie située au nord des Balkans, et dans les autres provinces des garanties sérieuses pour les chrétiens, sous le contrôle d'une commission internationale.

Le sultan Abd-ul-Hamid II y répondit par une scène de comédie. Dédaignant les mesquines réformes qui lui étaient réclamées, il promulgua le 24 décembre 1876 une *Constitution* complète inspirée des plus grands progrès de la civili-

sation occidentale. Elle instituait en effet, un Conseil de ministres responsables, une Assemblée générale composée de deux Chambres, un Sénat nommé par le gouvernement et une Chambre de députés élue par tous les habitants de l'Empire ; elle garantissait la liberté de la presse et des réunions, instituait l'inamovibilité de la magistrature et l'enseignement primaire obligatoire. Quant aux propositions de la conférence, elles furent repoussées par un divan extraordinaire composé des 180 principaux dignitaires de l'Empire. Les plénipotentiaires quittèrent aussitôt Constantinople. Un dernier effort fut fait pour éviter la guerre ; le 31 mars 1877, les Puissances adressèrent une note collective à la Porte, renouvelant les demandes de la Conférence. Le sultan convoqua la Chambre des députés qu'instituait sa Constitution et qui rejeta les exigences de l'Europe. Puis il ne fut plus pour le moment question de la Constitution ottomane de 1876.

3. **La guerre des Balkans**[1]. — Le 24 avril, après la signature d'une convention militaire entre la Russie et la Roumanie, les troupes russes reçurent l'ordre de franchir la frontière ottomane, « pour obtenir par la force ce que les efforts unanimes des puissances n'avaient pas réussi à obtenir par la persuasion ».

L'armée russe était sous le commandement supérieur du grand-duc Nicolas, frère du tsar. Par la convention signée avec la Roumanie, elle était maîtresse de la rive gauche du Danube. Elle franchit le fleuve par surprise, presque sans coup férir. Une diversion sur la Dobroudja trompa les Turcs qui y massèrent leurs troupes. Cependant le gros des forces russes et roumaines effectua aisément le passage près de Sistova et entra dans cette ville le 27 juin. Le tsar, convaincu que la guerre serait courte, vint y entendre un *Te Deum*. C'était prématuré.

Les troupes ottomanes s'étaient concentrées dans le quadrilatère Routschouk-Silistrie-Varna-Choumla. L'état-major russe ne voulut pas en entreprendre la conquête méthodique

[1] Voir la carte page 224

qui aurait été longue, et lança le général Gourko, à la tête de la cavalerie, droit sur les Balkans. Gourko enlève Tirnovo le 7 juillet, franchit les Balkans, entre à Kazanlik sur la Toundja, pousse ses éclaireurs le long de la Maritza, jusqu'aux portes d'Andrinople. Il était à croire qu'il allait enlever d'un coup de main Andrinople et peut-être Constantinople, finir la guerre en un mois.

Plevna. — Il se heurta en avant d'Andrinople à une armée turque arrivée précipitamment du Monténégro sous le commandement de Suléiman-pacha. La cavalerie russe fut refoulée sur la Toundja, subit des pertes importantes, abandonna Kazanlik, fut rejetée au delà des Balkans, et ne put que défendre par des retranchements solides la passe de *Chipka*. Cependant les principales forces ottomanes restaient fortement établies dans le quadrilatère. Surtout à l'ouest les Russes rencontrèrent une résistance imprévue. Le général Schilder avait été chargé d'occuper *Plevna*, près du Vid. Osman-pacha s'y jeta avec 40.000 hommes, tirés de son gouvernement de Widdin. Il battit les Russes le 20 *juillet* et les rejeta sur Nicopolis. Le général Krüdener accourut à son tour avec des forces nombreuses, fut battu le 30 *juillet*, perdit 8.000 hommes et recula jusqu'au Danube. L'émotion fut considérable en Russie et dans toute l'Europe. Ce fut la soudaine révélation de la puissance militaire des Ottomans et du génie d'Osman-pacha. Le généralissime, grand-duc Nicolas, laissant seulement un corps d'observation devant le quadrilatère, conduisit 70.000 hommes contre Plevna et livra bataille le 11 *septembre*, jour anniversaire de la naissance du tsar. Toutes ses attaques furent repoussées ; il perdit 16.000 hommes. Ce fut un désastre. Osman-pacha avait trop peu de monde pour prendre l'offensive ; mais le succès de l'invasion russe était compromis, entre le quadrilatère à l'est, Plevna à l'ouest, les Balkans au sud. Mêmes échecs en Asie. Le grand-duc Michel et le général Loris Melikof avaient envahi le pays turc et investi Kars ; ils furent battus par Mouktar-pacha, repassèrent la frontière en désordre ; les populations musulmanes s'agitèrent derrière eux. Au commencement de septembre, la situation des armées russes était partout extrêmement critique.

Si la principale armée turque du quadrilatère avait agi avec la même fermeté que les autres, elle eût peut-être infligé au panslavisme une rude leçon. Elle était commandée par MÉHÉMET-ALI, un jeune général d'origine française, dont le nom chrétien était CHARLES DÉTROIT, et qui, enrôlé dans l'armée ottomane et converti à l'Islam, était vite arrivé aux plus hauts grades. Ses collègues étaient jaloux de lui et lui rendaient le commandement très difficile. Après quelques succès sur les Russes dans la vallée du Lom, au commencement de septembre, il voulait pousser plus loin à l'ouest, enfoncer les Russes démoralisés par leurs défaites de Plevna, rejoindre Osman-pacha et repousser l'invasion sur le Danube. C'est à ce moment qu'il fut victime des intrigues de ses rivaux, destitué de son commandement par le sultan et remplacé par Suleiman-pacha, qui ne le valait pas.

Les Russes eurent le temps d'appeler au sud du Danube tous leurs contingents disponibles, même la garde impériale. Ils ne cherchèrent pas à enlever Plevna de vive force ; ils l'enveloppèrent de retranchements, y massèrent 120.000 hommes, et organisèrent un rigoureux blocus, sous la direction de TODTLEBEN, l'ancien défenseur de Sébastopol. Le grand-duc Nicolas et les Roumains occupèrent la rive droite du Vid, le général GANJECKI la rive gauche ; toutes les routes furent coupées, tous les approvisionnements arrêtés. A la fin de novembre, Osman-pacha, réduit à la famine, tenta une sortie ; le 28, il attaqua Ganjecki ; mais celui-ci tint bon ; Todtleben et Nicolas entrèrent dans Plevna, cernèrent les Turcs sur la rivière : Osman-pacha fut blessé et se livra aux Russes avec les débris de sa petite armée.

Au sud du Caucase, Loris Melikof, avec des renforts, recommença l'invasion du pays ottoman, enleva *Kars* le 18 novembre, marcha sur Erzeroum.

Le traité de San Stefano. — Une dernière poussée des Russes les porta en quelques jours de Plevna à Constantinople. Les Serbes, les Monténégrins accoururent en Bulgarie. SKOBELEF attaque les Turcs au col de Chipka. Gourko les tourne à leur gauche par le col d'Étropol, les oblige à abandonner Chipka, Kazanlik, les poursuit, entre à *Andrinople* le 20 janvier. Le

grand-duc Nicolas arrive avec toutes ses forces; il marche sur Constantinople : « Je fixerai, dit-il, sur les murs de Tsarigrad l'écu aux armes de la Russie. » Il demande à Gortchakof l'autorisation d'occuper la capitale turque; le chancelier redoute un conflit européen, refuse l'autorisation, espère que le grand-duc s'en passera. Nicolas, esclave de la discipline, obéit, accorde aux Turcs l'armistice d'Andrinople. Mais les Anglais, effrayés des succès des Russes, envoient des vaisseaux aux îles des Princes, à l'entrée du Bosphore. Nicolas irrité déclare que, si les Anglais ne s'éloignent pas, il enlèvera aussitôt Constantinople; il porte son armée sous les murs de la ville, dans le faubourg *San Stefano;* il va enfoncer les portes. Le sultan prie les Anglais de s'éloigner; ils s'éloignent, et la Porte signe, le 3 mars 1878, le *traité de San Stefano.*

C'était « la fin de la Turquie ». Elle cédait en Asie Batoum, Kars, Bayazid qui commande la route de Trébizonde à Tauris, en Europe la Dobroudja donnée à la Roumanie en échange de la Bessarabie qui devait appartenir à la Russie jusqu'aux bouches du Danube. La Roumanie, la Serbie et le Montenegro étaient déclarés indépendants : la Serbie recevait les districts de Nisch et de Mitrovitza, le Monténégro deux ports sur l'Adriatique, Antivari et Dulcigno. La Bosnie et l'Herzégovine devaient être dotées d'institutions libérales, sous le contrôle de l'Autriche et de la Russie. Surtout, la Bulgarie devenait une principauté autonome, étendue du Danube à l'Archipel, coupant en deux tronçons les territoires laissés au sultan, l'Albanie à l'ouest, Constantinople à l'est. La nouvelle principauté devait s'organiser par une assemblée élue, sous le contrôle d'un commissaire russe, assisté d'un corps d'occupation de 50.000 Russes. D'ailleurs les provinces qui restaient au sultan devaient recevoir des réformes garantissant les libertés des chrétiens. La Turquie était « dépecée, mise en lambeaux, sans même conserver le libre usage de ses membres épargnés ». L'influence russe s'étendait sur toute la péninsule des Balkans.

Congrès et traité de Berlin (1878). — L'Autriche n'y pouvait consentir : la libre expansion de son influence en eût été

empêchée dans les pays danubiens. L'Angleterre déclara le traité de San-Stefano inconciliable avec ses légitimes intérêts dans le Levant. Le tsar, inquiet d'une alliance possible entre l'Autriche et l'Angleterre, demanda à l'Allemagne de contenir l'Autriche, comme il l'avait contenue lui-même jadis. Bismarck s'y refusa, ayant intérêt à ce que l'Autriche se détournât de plus en plus de l'Allemagne vers l'est. Ce fut « la grande trahison » que le gouvernement russe sentit vivement et que depuis il n'a pas pu pardonner à l'Allemagne.

La Russie dut consentir à la réunion d'un congrès à Berlin, pour la revision du traité de San Stefano. Le *traité de Berlin*, du 13 juillet 1878, fut sensiblement différent de ce dernier. La Russie garda Kars, Batoum, la Bessarabie ; elle renonça à Bayazid. La Bosnie et l'Herzégovine furent confiées à l'administration de l'Autriche-Hongrie. L'Angleterre, par un traité spécial avec le sultan, se fit céder l'île de Chypre et garantit l'intégrité des frontières ottomanes en Asie-Mineure. La France allait occuper bientôt la Tunisie.

La Grèce fut agrandie de la Thessalie. Le Monténégro garda Antivari et Dulcigno. La Serbie obtint Nisch et Pirot; le prince Milan prit en 1882 le titre de roi. Le prince Charles de Roumanie le prit en 1881. La Bulgarie, principauté autonome, ne fut établie qu'entre le Danube et les Balkans, et dut s'organiser sous le contrôle d'une commission européenne et non pas sous le seul contrôle de la Russie. La vallée supérieure de la Maritza, avec Philippopoli, forma une principauté autonome, sous le nom de Roumélie orientale, avec un gouverneur chrétien nommé pour cinq ans par la Porte avec l'approbation des Puissances. En d'autres termes, la situation nouvelle de la péninsule des Balkans, établie par les victoires russes, échappait totalement à l'influence russe. La guerre d'Orient, si rude, se terminait, pour le gouvernement de Pétersbourg, par une déception.

4. Le nihilisme. Assassinat d'Alexandre II (1881). — Alexandre II se montra surtout mécontent de l'Angleterre et de l'Autriche et conserva d'amicales relations avec l'empereur Guillaume 1er son oncle. Il considérait aussi le gouvernement allemand comme le plus robuste soutien de l'ordre

social en Europe, et il avait à lutter en Russie contre un retour offensif des partis révolutionnaires.

Car le gouvernement impérial fut sérieusement atteint dans son prestige par le traité de Berlin, comme il l'avait été précédemment par le traité de Paris. Les partis libéraux reprirent la lutte contre l'autocratie qui défendait mal les grands intérêts de la patrie. Les classes instruites de la Russie, « l'intelliguenzia », fournirent un grand nombre d'adhérents au parti révolutionnaire, connu alors sous le nom de parti *nihiliste*. Michel Bakounine, leur chef, était un ancien officier ; il avait subi l'influence des socialistes allemands et des théories de Proudhon. Il donna pour mot d'ordre à ses disciples la formule : « aller parmi le peuple. » Étudiants et jeunes filles allèrent parmi le peuple pour l'instruire et le préparer à la révolution économique et sociale. Le gouvernement les poursuivit, dispersa leurs associations secrètes, les atteignit par de continuels procès, exila de nombreuses victimes en Sibérie, obligea les autres à fuir à l'étranger. Dès lors la propagande pacifique devint impossible. Les nihilistes en vinrent à la propagande par le fait : « à la terreur gouvernementale ils opposèrent la terreur révolutionnaire. » Pendant quelques années, les attentats se multiplièrent. En 1878, une jeune fille, Vera Sassoulitch, tira sur le général Trépof, chef de la police ; elle fut acquittée par le jury. En 1879, Solovief tira un coup de pistolet sur le tsar. Au mois de février 1880, la salle à manger du palais d'hiver sauta au moment où la famille impériale allait y entrer. Le 1er mars 1881, Alexandre II fut tué par des bombes lancées sur sa voiture par des conspirateurs, parmi lesquels se trouvaient l'étudiant Ryssakof et une jeune fille noble, Sophie Pérovskaïa.

Ces crimes furent inutiles autant qu'odieux. Ils ne détruisirent point l'autocratie. Le nouveau tsar Alexandre III proclama sa « foi en la force et la vérité du pouvoir autocratique » et se déclara prêt à l'affermir et à le défendre contre toute attaque pour le bien du peuple. La police parvint à détruire et à exterminer le personnel terroriste, d'ailleurs affaibli par la vanité de ses entreprises, et les nihilistes se dispersèrent à l'étranger.

5. Alexandre III et Nicolas II. — L'agitation révolutionnaire. — Le règne d'ALEXANDRE III (1881-1894) s'écoula dans la paix. Comme jadis Nicolas Ier succédant à Alexandre Ier, le nouveau tsar crut qu'il était imprudent d'entrer dans la voie des concessions libérales, qu'il est impossible ensuite de s'y arrêter, et il demeura fermement attaché à la doctrine de l'autocratie; il le fut d'autant mieux que les partis révolutionnaires étaient pour un moment fatigués de leur dernier effort. Comme son père en Pologne, il continua l'œuvre de l'unification de l'Empire. Ennemi de l'influence allemande, il la combattit vigoureusement dans les provinces baltiques où elle était très puissante. Le russe devint la langue de l'enseignement dans toutes les écoles. La religion luthérienne fut persécutée, au nom de la foi orthodoxe. Les enseignes allemandes sur les maisons de commerce furent remplacées par des enseignes russes. L'Université de *Dorpat*, qui s'appela dès lors *Youriev*, centre de la vie intellectuelle des provinces baltiques, fut entièrement russifiée. Dans le même temps, d'ailleurs, le gouvernement russe s'attachait décidément à l'alliance française et paraissait renoncer à ses anciennes traditions d'amitié avec l'Allemagne.

Mais si les attentats nihilistes n'avaient servi à rien, le parti révolutionnaire n'avait pas renoncé à changer la condition politique et sociale du peuple russe, et il ne cessait de poursuivre secrètement dans toutes les classes de la société une active propagande ; le développement industriel de la Russie le favorisait ; les agglomérations ouvrières étaient plus faciles à convertir, à instruire, que la population dispersée des campagnes ; la plus grande partie de la classe des ouvriers fut rapidement conquise aux idées socialistes ; il ne lui fallait qu'une occasion pour agir. Cependant NIÇOLAS II, qui avait succédé à son père Alexandre III en 1894, se consacrait tout entier, avec toutes ses forces et toutes les ressources de son empire, à la pénétration russe en Extrême-Orient, en Mandchourie, en Corée, en Chine. Cette politique amena en 1904 la guerre avec le Japon. Dès les premiers chocs sur terre et sur mer, la Russie parut destinée à la défaite. Le prestige de l'autocratie en fut définitivement atteint, et rien ne pouvait être plus avantageux à ses enne-

mis de l'intérieur. L'agitation révolutionnaire, qui était latente, sortit dans la rue; le conflit éclata entre le tsar et le peuple russe.

Il est difficile encore, si près de ces graves événements, d'en écrire l'histoire; il ne peut être question, pour le moment, que de suivre, parmi les désordres et les massacres, les lents progrès des réformes où disparaît peu à peu l'autocratie.

Les premières défaites de la Russie par le Japon avaient en effet suscité, dès 1904, dans les milieux ouvriers et universitaires des désordres assez graves. Le ministre Plehve, qui personnifiait le régime autocratique dans toute sa dureté, avait été assassiné en juillet 1904. Le parti révolutionnaire fut prêt à l'action après la capitulation de Port-Arthur qui est du 2 janvier 1905. Le 21, les ouvriers de Saint-Pétersbourg demandèrent à porter leurs doléances au tsar; ils étaient malheureux, ils voulaient plus de salaire et moins de travail; Nicolas II refusa de les recevoir. Le lendemain 22, au nombre de plusieurs milliers, sous la conduite de deux popes, ils se portèrent en masse au Palais d'hiver, sans armes, précédés des icones, des croix, des images du tsar. Ils furent dispersés par la troupe en une effroyable fusillade qui dura toute la journée et qui fit parmi eux 3 ou 4.000 victimes. L'indignation fut unanime à travers le monde, et l'agitation dès lors ne cessa pas, dans les villes et dans les campagnes : c'était la première journée de la Révolution russe.

L'année 1905, en effet, fut très troublée, et péniblement le peuple russe arracha au tsar des concessions de plus en plus sérieuses, mais toujours insuffisantes. L'oncle de Nicolas II, le grand-duc Serge, gouverneur de Moscou, fut assassiné le 17 février. Le 3 mars, le tsar annonça son intention « d'appeler les personnes les plus dignes, élues par le peuple et investies de sa confiance, à participer à l'élaboration préparatoire des projets législatifs. » C'était une vague promesse de gouvernement constitutionnel. Au commencement de mai, le congrès des délégués des zemstvos, à Moscou, demanda solennellement l'institution du suffrage universel direct, pour l'élection d'une Assemblée nationale ou *Douma*. L'agitation redoubla; en juin, elle fut terrible à Odessa; elle s'étendit en Finlande, en Pologne, dans les provinces du

Caucase, dans les provinces baltiques; elle gagna la flotte de la mer Noire, les équipages de la flotte à Cronstadt. Le 19 août 1905, le tsar annonça la convocation prochaine d'une Douma et commença d'en indiquer les pouvoirs. La paix signée avec le Japon, l'ordre n'en fut point rétabli; en octobre, une grève générale des chemins de fer arrêta toute la vie économique en Russie. Le 30 octobre, le tsar lança un important manifeste promettant la liberté des élections de la Douma, l'inviolabilité des personnes, la liberté de parole, de réunion et d'association. En même temps, la Finlande ayant chassé son gouverneur russe, le tsar, le 5 novembre, reconnut solennellement les anciennes libertés de la Finlande et le droit qu'elle a de se donner une Constitution librement délibérée par ses élus.

A ce moment, le tsar confia le pouvoir au comte Witte, qui venait de signer une paix très honorable avec le Japon. Witte et son collègue le ministre de l'intérieur Dournovo, eurent pour tâche de préparer les élections de la Douma; ils firent tout leur possible pour qu'elles ne fussent point une trop nette manifestation contre l'autocratie. Le parti révolutionnaire fut écrasé dans d'effroyables répressions; les Juifs furent massacrés à Odessa, sous l'œil complaisant des fonctionnaires du tsar; la grève des postes à Saint-Pétersbourg avorta par l'arrestation de ses chefs; une redoutable insurrection qui éclata à Moscou le 24 décembre fut étouffée dans le sang après dix jours de bataille dans les rues. Toutes sortes de vexations furent imaginées pour effrayer les électeurs; beaucoup des chefs du parti libéral furent emprisonnés. Ce fut en vain. Les élections, malgré une habile et très étroite distribution du droit de vote, donnèrent la majorité au parti des constitutionnels-démocrates qui veut en finir avec l'autocratie. La première Douma se réunit le 10 mai 1906. Elle n'eut pas une longue durée; elle montra aussitôt des opinions très hardies, voulut instituer le suffrage universel, le partage des terres. Elle fut bientôt dissoute. La seconde Douma, pour des causes semblables, eut un même sort. La troisième en 1908 a pu commencer d'organiser avec le ministère Stolypine une sorte de gouvernement constitutionnel.

C'est une période nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire de la

Russie; c'est la fin du régime autocratique inauguré par Pierre le Grand au commencement du XVIIIe siècle.

La grande guerre d'aujourd'hui et la renaissance de la Pologne ne pourront qu'accentuer cette évolution libérale.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les réformes libérales du règne d'Alexandre II : A. DE CARDONNE, *L'Empereur Alexandre II.* — WALLACE, *Russia*, 2 vol., traduction française (Observations sur le fonctionnement des nouvelles institutions). — DJANCHIEVO, *L'époque des grandes réformes.* — GOLOVATCHEF, *Dix années de réformes.* —*A. LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des tsars*, 3 vol. ; —*ID., *Un homme d'État russe* (Miliutine).

Pour la guerre des Balkans : E. SIMON, *La Russie et l'Allemagne au XIXe siècle.* — A. LEROY-BEAULIEU, *La politique russe et le panslavisme* (Revue des Deux Mondes, 1876). —*J. KLACZKO, *Deux chanceliers, Gortchakof et Bismarck;* — ID., *Le Congrès de Moscou et la propagande panslaviste* (Revue des Deux Mondes, 1er sept. 1869) ; — ID., *Les évolutions du problème oriental* (Revue des Deux Mondes, oct.-nov.-déc. 1878). — E. DE LAVELEYE, *La nouvelle politique de la Russie* (Revue des Deux Mondes, 15 nov. 1871) ; — ID., *L'Angleterre et la Russie en Orient* (Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1886). — G. VALBERT, *M. Gladstone et la question bulgare* (Revue des Deux Mondes, 1er oct. 1876). — *L'Angleterre et la Russie en Orient en* 1876-1877 (Revue d'histoire diplomatique, 1896). — *LECOMTE, *La guerre d'Orient*, 2 vol. — C. FARCY, *La guerre sur le Danube*, 1877-1878. — A. LE FAURE, *Histoire de la guerre d'Orient.* — JALLIFFIER et BUCHNER, *Cartes et croquis des campagnes de* 1789 *à nos jours.* — *Les Russes devant Constantinople* (Revue de Paris, 15 juillet 1897). — AD. D'AVRIL, *Négociations relatives au traité de Berlin.* — BRUNSWICK, *Le traité de Berlin.* —*ED. DRIAULT, *La question d'Orient :* ch. VII, Guerre des Balkans, 1877-1878 ; —*ID., *Problèmes politiques*, La question ottomane. —*DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe*, II. —*CRÉHANGE, *Histoire contemporaine de la Russie*, surtout utile pour les affaires de Pologne. —*RAMBAUD, *Histoire de la Russie*, avec une importante bibliographie.

Pour le mouvement économique et social : E. FLOURENS, *Alexandre III.* — TIKHOMIROV, *La Russie politique et sociale.* —*STEPNIAK, *La Russie souterraine ;* — ID., *La Russie sous les tsars*, 2 vol. ; — ID., *The Russian peasantry.* — A. THUN, *Geschichte der Revolutionären Bewegungen in Russland.* — OLDENBERG, *Der russische Nihilismus.* — G. KENNAN, *Siberia and the exile system.* 2 vol., traduction française. —*BOURDEAU, *Le socialisme allemand et le nihilisme russe.* — ARNAUDO, *Le nihilisme et les nihilistes.* —*COMBES DE LESTRADE, *La Russie économique et sociale.*

CHAPITRE IV

LES ÉTATS DES BALKANS DEPUIS 1878

1. Les États chrétiens des Balkans après le traité de Berlin (1878).
2. Le gouvernement ottoman. Abd-ul-Hamid II. — Les massacres d'Arménie (1894-1896).
3. La guerre gréco-turque et l'autonomie de la Crète (1897).
4. La deuxième guerre des Balkans et le traité de Londres (1913).

1. **Les États chrétiens des Balkans après le traité de Berlin (1878).** — Le traité de Berlin marqua un temps d'arrêt dans le développement de la question d'Orient ; il ne subit en effet pendant longtemps que des modifications peu importantes. Il y a donc lieu d'analyser avec quelque précision les caractères historiques que la péninsule des Balkans a pris à cette date.

A la fin du XVIIIe siècle, la ruine de l'empire ottoman paraissait imminente ; la Russie faisait des pas de géant sur le « chemin de Byzance » ; il lui semblait réservé de rétablir la croix sur le dôme de Sainte-Sophie. Un siècle après, l'empire ottoman existe encore ; la Russie n'a fait presque aucun progrès ; l'Autriche lui dispute avec de sérieux avantages la prépondérance dans les Balkans. Et surtout, nouveauté à laquelle personne ne songeait au XVIIIe siècle, renfermée en germe dans les principes révolutionnaires, des nationalités chrétiennes sont nées de la décomposition de l'empire ottoman et prétendent vivre indépendantes aussi bien des grandes puissances qui les ont aidées à renaître que du sultan qui les tenait opprimées. Successivement, à travers le XIXe siècle, se sont formées la Grèce, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, sans parler du Montenegro qui, à vrai dire, ne reconnut jamais la domination de la Porte.

Leur existence a été jusqu'ici précaire ; du moins elles ont

échappé aux convoitises voisines ; personne aujourd'hui ne songe à les faire rentrer dans le néant ; tout le monde reconnaît leur indépendance, et cela est une chose très remarquable qu'elles aient pu se former et grandir au milieu des ambitions que suscitait l'évolution de la question d'Orient. Leur sécurité d'ailleurs et leur avenir sont faits des rivalités des puissances dirigeantes.

Le Monténégro a conservé dans ses montagnes son originalité patriarcale. Il a été longtemps le soldat du tsar contre les Turcs ; ses princes ont conservé avec la Russie les plus étroites relations et vivent en partie de ses subsides. Depuis 1879, le prince, investi d'une autorité absolue, est assisté d'un Conseil d'État législatif de huit membres, la moitié nommée par le prince, l'autre moitié élue par les habitants. A cette date aussi, conformément au traité de Berlin, le Monténégro fut étendu jusqu'à la mer Adriatique et mis en possession des ports d'*Antivari* et *Dulcigno*. Par le mariage d'Hélène de Montenegro avec le roi d'Italie Victor-Emmanuel III, la principauté a des relations suivies avec le gouvernement italien, dont les visées sur l'Albanie se trouvent ainsi encouragées.

Toute la vie politique de la Grèce est contenue dans le rêve de la « Grande Idée ». Les Grecs ont gardé une imagination très riche. Ils veulent refaire l'empire athénien du temps de Périclès ; du reste toutes les côtes de la mer Égée, en Europe comme en Asie, sont grecques par la langue et la religion, et le principe des nationalités soutient la Grande Idée. Aussi les Grecs ont-ils cru devoir profiter des multiples incidents de la question d'Orient pour revendiquer quelque morceau des territoires grecs encore soumis au sultan. Cette fiévreuse activité leur a quelquefois réussi. Avec une sorte de régularité, mais bien inégale à leur impatience, ils ont acquis en 1863 les *îles Ioniennes*, en 1881 la *Thessalie* et le pays d'*Arta* ; en 1898 un fils du roi Georges de Grèce est devenu gouverneur général de la *Crète*, évacuée par toutes les garnisons turques. Les Grecs d'ailleurs attendaient et préparaient d'autres succès. Mais les aventures où la Grèce n'a cessé de se jeter ont nui à sa prospérité matérielle. Entre l'annexion de la Thessalie et les affaires de Crète, elle a vécu

dans un calme relatif, et le principal ministre du roi Georges fut alors Tricoupis. Il voulut, pour assurer l'avenir, donner à son pays une armée, une flotte, un réseau complet de voies de communications. Il put amortir une partie de la dette, pousser activement le percement de l'isthme de Corinthe, entreprendre en Thessalie des travaux d'asséchement et des chemins de fer destinés à relier Athènes avec le réseau de l'Europe continentale par un raccordement avec les voies turques. Les résultats qu'on en pouvait espérer ont été retardés un moment par les affaires de Crète.

La Serbie, autonome depuis 1829 sous le gouvernement héréditaire des Obrenovitch, a compromis son avenir et gaspillé l'ardeur de sa jeunesse en de continuelles révolutions de palais. A la mort du prince Michel, assassiné en 1868, son cousin Milan fut proclamé prince. Il n'avait que quatorze ans. Le pouvoir fut exercé par un conseil de régence dont le personnage prépondérant fut M. Ristitch. Lorsque le prince fut devenu majeur, en 1872, il laissa le gouvernement à ce régent. La Serbie fut aussitôt mêlée aux événements qui amenèrent la guerre turco-russe ; elle y prit part d'une façon assez modeste, car les contingents serbes furent très maltraités par les Turcs en 1876. Cependant la victoire des Russes profita à la Serbie : au traité de Berlin, elle obtint le district de *Nisch*. Lorsque la Roumélie orientale s'unit à la Bulgarie en 1885, Milan, jaloux d'Alexandre de Battenberg, lui déclara la guerre au nom de l'équilibre balkanique ; il se fit battre partout, à *Slivnitsa*, *Tsaribrod*, *Pirot*, et fut tout heureux que l'intervention européenne le tirât d'embarras sans autre dommage.

Le prestige de Milan en fut définitivement compromis. Il dut accepter la constitution que l'Assemblée nationale ou *Skoupchtina* vota en décembre 1888 : elle laissait à Milan, qui avait pris le titre de roi en 1882, le pouvoir exécutif ; mais il devait l'exercer par l'intermédiaire d'un ministère responsable ; le pouvoir législatif était attribué à une chambre unique élue par tous les contribuables, c'est-à-dire à peu près par le suffrage universel.

Le 6 mars 1889, Milan, plus soucieux de sa tranquillité et de ses plaisirs que de ses devoirs de roi, abdiqua en faveur de

son fils ALEXANDRE Ier, âgé seulement de douze ans. Le règne de ce jeune prince, qui ne cessa pas d'être troublé par les exigences et les caprices de son père, fut brutalement brisé en 1903; des officiers du palais assassinèrent le roi Alexandre et la reine Draga, pour assurer le trône à PIERRE Ier KARA-

Les races dans la péninsule des Balkans.

GEORGEVITCH, le descendant du héros libérateur KARA-GEORGES.

Cependant la Roumanie, aussi anciennement libre, et la Bulgarie, beaucoup plus jeune, ne perdaient pas leur temps et se donnaient en peu d'années l'outillage nécessaire à leurs progrès. CHARLES DE HOHENZOLLERN était devenu prince de Roumanie en 1866; il se préoccupa surtout de l'organi-

sation militaire du pays, qui fut fondée sur le système du service universel, comme en Prusse, et qui assura à la Roumanie une bonne armée active de 120.000 hommes. Elle fit glorieusement ses preuves à côté de l'armée russe en 1877 et contribua à la prise de Plevna. Elle n'en tira pas tous les bénéfices qu'elle espérait ; la Russie lui prit la Bessarabie, et lui assura en échange la *Dobroudja* qui n'a pas la même valeur ; du moins, l'absolue indépendance de la Roumanie fut reconnue, et le prince Charles Ier prit le titre de roi. Mécontent de la Russie à cette occasion, le gouvernement roumain a fondé depuis sa politique extérieure sur un accord avec la triple alliance et entretient des relations particulièrement amicales avec l'Autriche-Hongrie ; cette politique est assez impopulaire, dans le temps où la Hongrie refuse aux Roumains de la Transylvanie toutes les libertés qu'ils réclament, et les partisans de la *Romania irredenta* reprocheraient volontiers au roi de ne pas s'associer à leur beau rêve d'une Grande Roumanie, où la Transylvanie serait unie à la Valachie et à la Moldavie.

Gouvernée tantôt par les libéraux, tantôt par les conservateurs, dont les opinions d'ailleurs ne sont pas très profondément tranchées, la Roumanie a développé normalement sa prospérité depuis trente ans. Elle s'est couverte de voies ferrées qui l'unissent de tous côtés à la Bulgarie, à l'Autriche, à la Hongrie, à la Russie ; surtout, grâce au concours de la commission internationale de *Galatz*, elle a aménagé le cours inférieur du Danube ; elle a été favorisée aussi par la construction du canal des Portes de fer, et dès lors, par la grande artère du Danube, son commerce a pris un rapide développement. Peuplée de 5 millions et demi d'habitants, elle est aujourd'hui le plus puissant État de la péninsule des Balkans. Malheureusement les classes rurales sont encore dans une situation très précaire et déprimée, et les persécutions dont sont victimes les juifs, très nombreux dans le pays, y entretiennent une agitation continuelle et nuisent à ses progrès.

La Bulgarie, qui n'existe guère que depuis vingt ans, est par ses progrès le plus remarquable des États des Balkans. Elle doit son indépendance à la guerre de 1877, aux traités de San-Stefano et de Berlin ; mais elle ne voulut pas avoir

simplement changé de maître, passer de la souveraineté du sultan à celle du tsar. Son premier prince, ALEXANDRE DE BATTENBERG, commença à se détacher de la tutelle russe, fut plus fort lorsque la Roumélie orientale se fut donnée à lui par la révolution de Philippopoli en 1885, mais encourut la haine du tsar Alexandre III et abdiqua en 1886.

La Bulgarie fut alors gouvernée, pendant une dizaine d'années, par un rude dictateur, qui est véritablement le fondateur de sa réelle indépendance, STAMBOULOF. Président de la régence bulgare lors de l'abdication de Battenberg, il prit pour devise : « La Bulgarie aux Bulgares. » Il fit élire prince, par l'Assemblée nationale ou *Sobranié*, FERDINAND DE SAXE-COBOURG, contre le candidat russe, PRINCE DE MINGRÉLIE. Le nouveau prince arriva à Sofia au mois d'août 1887; jusque-là officier autrichien, il était soutenu discrètement par les gouvernements de Vienne et de Berlin, et la Russie n'osa point le renverser. Alors maître du pouvoir sous le nom du prince Ferdinand qui n'avait pas d'abord une grande influence personnelle, Stamboulof se défendit contre les attaques du parti russe avec une violence farouche; en février 1890, le major PANITZA fut exécuté; à la suite d'un attentat, en mars 1891, Stamboulof sévit terriblement : 800 personnes furent arrêtées; beaucoup moururent dans les tortures; quatre furent condamnées à mort, beaucoup d'autres aux travaux forcés. De terribles haines s'acharnèrent contre le dictateur; il y succomba le 18 juillet 1895; criblé de coups par ses assassins, affreusement mutilé, il mourut au bout de quelques heures dans d'atroces souffrances. La Bulgarie, grâce à lui, est demeurée indépendante; lui disparu, le prince Ferdinand se réconcilia avec la Russie, et le tsar NICOLAS II en 1896 consentit à être le parrain de son fils aîné BORIS. Mais la tutelle russe n'offre plus aujourd'hui les mêmes dangers qu'au lendemain du congrès de Berlin. Et la Bulgarie accomplit, dans une paix absolue, les plus grands progrès. La loi militaire de 1889 a établi le service obligatoire de 21 à 45 ans, et la jeune armée bulgare a été pourvue des fusils et des canons les plus modernes. La construction des chemins de fer a été activement poussée. Le port de *Bourgas* a été aménagé sous la direction d'ingénieurs

français. L'exploitation des houillères du bassin de Sofia a été commencée. *Sofia*, rasée complètement, est devenue une belle capitale. Fortement établie de part et d'autre des Balkans, dégagée enfin en 1908 de tout lien de vassalité envers la Porte, la Bulgarie est aujourd'hui en pleine prospérité. Elle a de l'ambition et prétendit de bonne heure refaire la Grande Bulgarie du traité de San Stefano.

2. **Le gouvernement ottoman. — Abd-ul-Hamid II.** — Pendant que ces jeunes États chrétiens sont entraînés, plus ou moins rapidement, dans les voies de la civilisation européenne, le gouvernement ottoman est devenu, sous Abd-ul-Hamid II, plus barbare et plus asiatique que jamais. Depuis la fin du XVIIIe siècle, la Turquie avait eu des sultans réformateurs : SÉLIM III, MAHMOUD, ABD-UL-MEDJID, ABD-UL-AZIZ; ils avaient pensé peut-être, en adoptant peu à peu les lois de l'Europe, être admis définitivement dans la société des souverains chrétiens. Il leur fut impossible de faire vivre en bon accord les musulmans et les chrétiens ; les coutumes et surtout les traditions religieuses demeurèrent plus fortes que les lois, et le *Tanzimât*, c'est-à-dire la Réforme de la Turquie, échoua à peu près complètement. De cet effort, il n'est sorti qu'un résultat sérieux, la transformation militaire de la Turquie. Le sultan Mahmoud avait détruit les Janissaires en 1826; les troupes ottomanes furent dès lors organisées à l'européenne ; elles reprirent sous cette forme nouvelle quelques-unes des fortes qualités qui avaient permis aux sultans d'autrefois de fonder un vaste empire; elles firent notamment leurs preuves dans la guerre de Crimée et dans celle des Balkans; les Russes éprouvèrent leur solidité autour de Plevna.

De leurs bonnes dispositions à l'égard de l'Europe, les sultans réformateurs n'avaient tiré aucun profit; elles ne les avaient pas empêchés de perdre successivement la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie enfin. Abd-ul-Hamid II fut élevé au trône en 1876 par une révolution de palais qui eut pour principales causes les complaisances de son prédécesseur à l'égard de la Russie ; son avènement fut un triomphe du fanatisme musulman sur l'influence européenne. Tout son règne resta jusqu'en 1908 marqué de ce caractère. Il rompit

avec la politique des réformes, chassa de Constantinople ou décima, par la prison et les exécutions sommaires, le parti *jeune-turc* qui porta dès lors ses plaintes et ses menaces à travers la presse de l'Occident. Il y était poussé du reste par un entourage de derviches et d'ulémas qui le tenaient sous la menace de la déposition ou de la mort, et qui l'obligeaient à agir; car il vivait dans la crainte perpétuelle et inguérissable d'un attentat contre sa personne; il redoutait à la fois les Jeunes-Turcs et les Vieux-Turcs. Aussi se montrait-il rarement et très vite en public : quand il allait à la grande mosquée de Stamboul pour baiser, selon le rite, le manteau du prophète, à chaque fête du Beiram, il faisait monter près de lui son plus jeune enfant; il comptait que cette innocence lui serait une protection sacrée. A son palais d'*Yldiz-Kiosk*, il s'entourait d'une garde choisie de Kurdes et d'Albanais, qu'il avait honorés du nom de *Hamidiès*. Bien entouré par des gens qu'il payait très cher, il avait peur encore; il n'osait coucher deux nuits de suite dans le même appartement. Tout à coup, sans aucune préparation apparente, mais par suite d'une secrète évolution très remarquable, une Révolution absolument pacifique, assura, en juillet 1908, le triomphe du parti jeune-turc et le rétablissement de la constitution de 1876. Le sultan Abd-ul-Hamid a été renversé en avril 1909. Mais depuis cette époque, la Turquie n'a pas cessé d'être déchirée par des discordes sanglantes, très favorables aux entreprises de ses ennemis.

Les Massacres d'Arménie (1894-1896). — Les Arméniens qui sont établis autour de l'Ararat, et s'étendent jusqu'en Cilicie sur la Méditerranée, sont toujours restés chrétiens au milieu des musulmans. Ils n'ont pas manqué d'être encouragés par les succès des nationalités chrétiennes peu à peu délivrées de la domination turque; en particulier la guerre de 1877 leur donna l'espérance d'une prochaine liberté. La Russie en effet s'intéressa à leur situation et, par le traité de Berlin, la Sublime Porte s'engagea « à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à y garantir leur sécurité contre les Kurdes

et les Circassiens. » Le sultan en fut très irrité contre les Arméniens qui avaient jusque-là joui d'une assez grande influence dans l'Empire Ottoman; il se vengea. Les mois, les années passèrent sans qu'aucune réforme fût faite; les impôts furent levés de plus en plus arbitrairement ; les brigands Kurdes furent plus entreprenants et plus rapaces que jamais; le gouvernement les laissa faire ou même les encouragea. L'Europe fut longtemps indifférente. Les Arméniens assiégèrent de leurs vœux, de leurs plaintes, les ambassadeurs des grandes puissances; l'Angleterre, qui redoutait qu'ils ne se missent sous la protection de la Russie, leur fit bon accueil; elle eût volontiers agi en faveur de l'autonomie de l'Arménie, dans la pensée de la dresser comme un obstacle aux progrès des Russes de la Transcaucasie. C'est pourquoi le gouvernement de Pétersbourg se montra au contraire très mal disposé à l'égard de l'Arménie : « Nous ne voulons pas d'une Bulgarie arménienne », disait le prince Lobanof, chancelier de Russie. Et la bonne volonté intéressée de l'Angleterre fut neutralisée par la politique nouvelle de la Russie, que la France suivait docilement, et par l'égoïsme de l'Allemagne qui n'hésita pas à manifester sa sympathie pour le sultan, au lendemain même des massacres, pour obtenir des avantages industriels et commerciaux.

Les Arméniens, las de souffrir, en vinrent aux tentatives révolutionnaires, pour forcer l'attention de l'Europe. Le sultan irrité excita les Kurdes contre eux. Les Arméniens se défendirent contre les Kurdes, de graves conflits se produisirent : le sultan envoya des troupes régulières, surtout des Hamidiés, pour « réprimer l'insurrection arménienne ». Du 12 août au 4 septembre 1894, tout le pays de *Sassoun* fut mis à feu et à sang. Les Hamidiés et les Kurdes entrent dans les villages, forcent les maisons, pillent et tuent. Les Arméniens qui ne se défendent pas et qui implorent la pitié des bourreaux sont employés à creuser des fosses pour y jeter ceux qui se défendent; après quoi, ils y seront jetés à leur tour. Le sang enivre les assassins; ils imaginent des raffinements de cruauté inouïs, prêtres écorchés vifs ou détaillés en morceaux, femmes éventrées, jeunes filles outragées, enfants coupés en deux, fréquemment sur les genoux

de leur père ou de leur mère servant de billot. Trente villages furent brûlés; il y eut 7 à 8.000 morts; 400 jeunes femmes furent enlevées, dont 200 se noyèrent pour échapper à la honte. Le Sassoun ne fut plus qu'un monceau de ruines et de cadavres.

Pendant tout l'hiver qui suivit, les grandes puissances délibérèrent sur les réformes nécessaires à introduire en Arménie. Le sultan fit quelques promesses non suivies d'effet. Le 30 septembre 1895, les Arméniens organisèrent une manifestation dans les rues de Constantinople. La police turque et les soldats tombèrent sur eux, les poursuivirent dans leurs quartiers, tuèrent pendant trois jours, firent quelques centaines de victimes, ramassèrent un bon butin.

Les puissances adressèrent à la Porte d'énergiques représentations; le 20 octobre, un iradé du sultan accorda aux Arméniens les garanties exigées pour eux. Furieux, les Musulmans protestent contre ces concessions, et l'iradé est le signal du grand massacre de novembre et décembre 1895. Les victimes alors se comptent par milliers et non plus seulement par centaines. L'ordre est donné du haut des minarets par les muezzins qui appellent les fidèles à la curée et qui, descendus ensuite aux villages chrétiens, excitent les meurtriers. Le massacre est conduit par les officiers du sultan, notamment par le maréchal Chakir-pacha, qui annonce que « le Maître a permis de tuer les Arméniens ». Pendant près de trois mois, toutes les localités habitées par des Arméniens sont affreusement ensanglantées : 3.000 morts à *Diarbékir*; les bouchers étalent devant leurs boutiques de la chair d'Arméniens : « chiens de chrétiens à vendre; » — 4 à 5.000 morts à *Erzeroum*, où les bourreaux imaginent de couvrir de pétrole les chrétiens vivants et de les allumer comme des flambeaux. Partout d'ailleurs après le massacre la misère fut effroyable et fit périr la majorité des survivants. Il n'y eut pas moins de 100 000 morts.

Les ambassadeurs des grandes puissances reprirent l'étude des réformes destinées à améliorer la condition des Arméniens. Le sultan, pendant ce travail qui devait être long, acheva son œuvre. Le district de *Van*, qui avait été épargné, fut, du 15 au 25 juin 1896, complètement ruiné par le mas-

sacre et l'incendie. Le 26 août, une vingtaine d'Arméniens, pour secouer la torpeur de l'Europe, s'emparèrent de la Banque ottomane, sans y rien prendre, et ne la rendirent que sous promesse de la vie sauve, furent en effet protégés par les ambassadeurs. Le sultan alors fut comme fou de colère. Une bande de fanatiques, armés de gourdins, conduits par des officiers et des agents de police, se jeta sur le quartier arménien d'*Has-Keui*, dans Constantinople même, sous les yeux des représentants des grandes puissances européennes. En quelques heures, le quartier fut transformé en un « abattoir humain ». Pendant deux jours et deux nuits, le 27 et le 28 août 1896, les massacreurs travaillèrent. Ils pillèrent les maisons arméniennes sans en oublier une ; ils n'en pillèrent pas d'autres ; ils respectèrent les femmes ; ils se contentèrent d'assommer les hommes à coups de bâtons. Pendant plusieurs jours, on ne vit dans le quartier que des femmes, jeunes ou vieilles, affolées par les terribles choses qu'elles avaient vues, des mains d'Arméniens coupées et étalées aux boucheries avec cette étiquette : « Pieds de cochon à vendre, » de larges traînées de sang par les rues. Les eaux de la Corne d'Or portèrent au Bosphore les cadavres de plusieurs centaines d'Arméniens. On compta environ 6.000 morts.

On estime à 150.000 le chiffre des victimes de la fureur d'Abd-ul-Hamid II. C'est pourquoi M. Gladstone l'appelait le « sultan assassin » ; c'est pourquoi M. Vandal lui fixait au front l'épithète de « Sultan rouge ». C'est tout le châtiment que l'Europe a tiré de ces crimes. Les Arméniens qui ont survécu n'ont point obtenu de réformes ; seront-ils plus heureux sous le nouveau régime ottoman ?

3. **La guerre Gréco-Turque et l'autonomie de la Crète (1897).** — La Crète sans doute eût été traitée de la même façon si elle n'eût pas été mieux à portée des flottes européennes. En 1868, dans le temps où la Porte, au lendemain de la guerre de Crimée, était docile aux conseils de l'Europe et pratiquait encore la politique des réformes, un firman du sultan avait accordé quelques libertés aux Crétois ; ils eurent dès lors une Assemblée où les chrétiens eurent la majorité, comme ils l'ont dans la population du pays. Ce firman fut

plus tard confirmé par la garantie européenne, et devint en 1878, sous le nom de *Pacte de Halépa,* une sorte de constitution : Halépa est la résidence des consuls européens, près de La Canée.

Il n'y eut pas d'entente entre l'Assemblée et le gouverneur ou *vali* musulman. Sous ce prétexte, Abd-ul-Hamid, déchirant en réalité le pacte de Halépa, institua à côté du gouverneur un commandant militaire, augmenta les attributions du vali et lui donna le droit de présider et de diriger les débats de l'Assemblée qui n'eut plus aucune liberté. Les Crétois se plaignirent; les puissances intervinrent, demandèrent la nomination d'un vali chrétien; le sultan céda et confia le gouvernement de l'île à un chrétien, Karathéodory-pacha (1895). Mais les musulmans de l'île protestèrent; le commandant militaire les encouragea, refusa l'obéissance au vali; il y eut des désordres, des attentats, des menaces de rébellion : le 8 mars 1896, le vali chrétien fut remplacé par un musulman, Turkhan-pacha.

Fiers de cette victoire, les musulmans de l'île tombèrent sur les chrétiens. Le 24 mai on se bat dans les rues de *La Canée;* toute la population est en armes; les *cawas* (gardes) des consuls de Russie et de Grèce sont tués par des musulmans. La guerre civile gagne l'île entière. Les musulmans se concentrent dans les villes de la côte dont le séjour devient impossible aux chrétiens; ceux-ci se retirent dans les montagnes et en demeurent les maîtres malgré les attaques des Turcs. La Grèce sympathise avec les chrétiens de Crète. Le journal *Palingenesia* ou *Résurrection* écrivait en décembre : « Le printemps prochain pourrait ramener en Crète autre chose que des hirondelles. » Le sultan envoie des troupes nouvelles en Crète; des volontaires grecs s'y rendent aussi avec l'autorisation du gouvernement d'Athènes : l'île va devenir le champ de bataille des Grecs et des Turcs; cela peut être le signal d'une levée d'armes dans tous les pays helléniques, notamment en Macédoine; il en peut résulter les complications les plus graves dans tout l'Orient.

C'est pourquoi les puissances intervinrent. Leurs vaisseaux commencèrent d'établir autour de la Crète une sorte de blocus. Elles obtinrent du sultan, le 25 août 1896, des conces-

sions importantes; il nomma en Crète un vali chrétien, Georgis Berovitch pacha; il revint au pacte de Halepa et admit qu'il fût appliqué sous le contrôle d'une commission des consuls européens. La Crète allait jouir des libertés politiques essentielles et d'une sorte d'autonomie.

Mais les musulmans en furent très irrités, et leur colère fut vraisemblablement excitée par des fonctionnaires du sultan. Des placards affichés dans les rues de La Canée appelèrent la population aux armes; l'émotion grandit de jour en jour. En janvier 1897, une émeute formidable éclate. Les musulmans poursuivent les chrétiens dans les rues. Les consuls sont menacés, font embarquer leurs familles et les chrétiens sur les vaisseaux. Les musulmans attaquent le palais du gouverneur, le réduisent en cendres. Les deux tiers des maisons des chrétiens sont détruites. — Le consul général de Grèce envoie cette dépêche à Athènes : « Aucun espoir; tous les chrétiens seront massacrés. » La Grèce se soulève tout entière dans un immense élan d'enthousiasme; le gouvernement envoie une flottille en Crète sous le commandement du prince Georges, second fils du roi. Le colonel Vassos, à la tête de trois bataillons, est chargé d'aller prendre possession de la Crète au nom du roi Georges. Il y débarque le 16 février. Le fils aîné du roi, Constantin, est mis à la tête de l'armée de Thessalie; tout le monde hellénique tressaille d'espérance. Les Grecs comptent sur le soulèvement de la Macédoine, de l'Albanie, des 300.000 de leurs frères qui habitent Constantinople et qui vont les aider à renverser le trône du sultan, à venger les martyrs arméniens et crétois.

Sur l'initiative de l'Angleterre et de la France, les puissances proclamèrent l'autonomie de la Crète, en prirent possession par leurs marins et sommèrent la Grèce de respecter leurs décisions. Elles ne purent pas empêcher les hostilités entre les Grecs et les Turcs à la frontière de Thessalie.

La guerre gréco-turque dura environ trois semaines. Une petite armée grecque, entrée en Epire, arriva près de Janina et pensa de là se rabattre à l'est sur les derrières de l'armée turque, cantonnée à la frontière thessalienne; mais elle fut refoulée par des forces supérieures. Les coups décisifs furent rapidement frappés en Thessalie par Edhem-pacha, assisté

d'un général allemand mis par l'empereur Guillaume II à la disposition du sultan, Grumbkow-pacha. Le 24 avril, les Turcs enlevèrent l'importante position de *Tyrnavos* qui leur livra la route de *Larissa;* les Grecs se retirèrent sur Pharsale. Alors le général turc étendit son armée sur toute la Thessalie, de l'ouest à l'est, pour balayer les corps grecs. Très méthodiquement, il enleva *Pharsale* le 6 mai, *Volo* le 8, et les Grecs se retranchèrent dans les lignes de *Domokos* sur les dernières pentes des monts Othrys. La Thessalie était perdue.

Ils renoncèrent à la lutte et remirent leur sort aux mains des grandes puissances. Le colonel Vassos fut rappelé de Crète. Le *traité de Constantinople* du 9 novembre 1897 fut dur aux Grecs. La Thessalie leur fut rendue, sauf quelques rectifications de frontière à l'avantage des vainqueurs; ils s'engagèrent à payer une indemnité de guerre et, comme leur situation financière était déjà, auparavant, fort précaire et inquiétante pour leurs créanciers, ils furent obligés d'accepter un contrôle européen sur la gestion de leur budget et de subir ainsi une sorte de tutelle de la part des grandes puissances.

Mais aussi l'autonomie de la Crète fut définitive; les garnisons turques en furent toutes retirées, et la France, l'Angleterre, l'Italie firent nommer au gouvernement général de l'île le prince Georges de Grèce. Et les victoires du sultan aboutirent encore à un démembrement de son empire Vaincu par les Russes, il perdit la Bulgarie. Vainqueur des Grecs, il perd la Crète. La ruine de l'empire ottoman est entraînée dans une évolution fatale : les Turcs quittent la Crète comme la Bulgarie, et par Rhodes ou par le Bosphore, ils retournent aux terres de l'Asie-Mineure qui furent le berceau de leur grandeur.

4. **La deuxième guerre des Balkans et le traité de Londres (1912-1913).** — Cette retraite des Turcs vient d'être hâtée d'une manière quasi-définitive par des événements pour ainsi dire imprévus et d'une conséquence encore incalculable; en cinq ans depuis 1908 l'aspect et l'état politique de la péninsule des Balkans ont été complètement changés.

L'annexion de la Roumélie Orientale à la Bulgarie en 1885 et le soulèvement heureux de la Crète avaient encouragé les

espérances de la Macédoine, peuplée de Serbes, de Bulgares et de Grecs. Elle ne tarda pas à être le théâtre d'une agitation révolutionnaire qui entraîna de sévères répressions et produisit une situation des plus délicates. L'Europe intervint à plusieurs reprises, institua en Macédoine une gendarmerie internationale, commença de préparer à cette province une sorte d'autonomie.

La menace de ce nouveau démembrement surexcita l'opinion en Turquie ; elle reprocha tous ces malheurs successifs à la politique du sultan Abd-ul-Hamid II, et ce fut l'origine de la Révolution de Juillet 1908. Un soulèvement militaire, parti de Salonique, obligea le sultan à restaurer la constitution libérale de 1876 et à convoquer un Parlement. Dans l'hiver, Abd-ul-Hamid essaya de reprendre tout son pouvoir ; il fut renversé du trône et remplacé par son cousin Méhémet V. Depuis cette époque, le parti *jeune-turc* a presque toujours exercé à Constantinople une influence prépondérante, mais il a beaucoup d'ennemis, et la Turquie est continuellement déchirée et affaiblie par des dissensions qui sont surtout favorables à ses ennemis.

Car la Révolution de 1908, au lieu de régénérer la Turquie, semble au contraire avoir donné le signal de sa ruine.

Pour constituer le nouveau Parlement ottoman et pour refaire toute la puissance de l'Empire, les Jeunes-Turcs parurent disposés à appeler des députés de la Bosnie-Herzégovine et de la Roumélie orientale, qui, selon le traité de Berlin, faisaient toujours officiellement partie de la Turquie. L'Autriche-Hongrie et la Bulgarie prirent les devants. L'Autriche qui, au traité de Berlin, avait reçu *pour vingt-cinq ans* l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, proclama l'annexion pure et simple de ces deux provinces. Le prince Ferdinand de Bulgarie prit le titre de roi ou de tsar des Bulgares, ce qui ne manqua pas d'exciter encore les espérances des Bulgares de Macédoine et d'ailleurs. Les affaires d'Orient recommencèrent à se compliquer gravement.

L'occupation du Maroc par la France en 1911 inspira à l'Italie la pensée de rétablir d'autre côté l'équilibre méditerranéen. Sous un prétexte quelconque, elle débarqua des troupes en Tripolitaine. Les Turcs s'y défendirent valeureu-

sement pendant un an ; mais ils n'étaient pas les maîtres de la mer ; ils ne purent pas être secourus par le gouvernement de Constantinople, qui au bout d'un an, en octobre 1912, signa le traité de *Lausanne*, et céda la Tripolitaine à l'Italie. L'établissement de l'Italie dans la Méditerranée orientale modifie déjà en quelque manière la situation respective des grandes puissances sur cette mer.

Mais la Turquie affaiblie vit alors se lever contre elle d'autres ennemis plus redoutables encore.

Au printemps de 1912, c'est-à-dire au milieu même de la guerre italo-turque, grâce à une habile action diplomatique de la Russie, la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro, s'allièrent contre la Turquie, et, au mois d'octobre suivant, ils lui déclarèrent la guerre. On ne croyait guère à leur succès, car on avait appris dans le passé à estimer la grande puissance militaire des Turcs. Cependant en quelques semaines la Turquie fut écrasée et perdit à peu près toutes ses provinces européennes.

Les Grecs conquirent vivement *Salonique*, et l'Epire avec *Janina*. Le Montenegro s'empara de *Scutari*, après de sanglants combats. Les Serbes prirent *Uskub* et occupèrent toute la partie septentrionale de la Macédoine. Les Bulgares eurent la plus grande part de la victoire ; ils écrasèrent les principales armées turques à *Kirk-Kilissé*, à *Lulé-Bourgas ;* ils investirent la grande place forte d'*Andrinople ;* après un armistice de quelques semaines, aidés par les Serbes, ils s'en emparèrent, et ne furent arrêtés que par les lignes fortifiées de Tchataldja, à quelques kilomètres de Constantinople.

Les Turcs durent accepter leur défaite. Le traité de *Londres*, du 31 mai 1913, ne leur laissa en Europe que Constantinople et les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Sur pression de l'Autriche et de l'Italie, il constitua l'Albanie en principauté autonome.

Mais les vainqueurs se disputèrent les dépouilles du vaincu. La Bulgarie essaya de s'assurer la part du lion, c'est-à-dire presque toute la Macédoine. Elle fut écrasée par les Serbes dans la vallée de la Bregalnitza, par les Grecs dans la haute vallée de la Strouma. La Roumanie intervint pour assurer l'équilibre balkanique, et ses troupes occupèrent la Bulgarie

septentrionale jusqu'aux portes de Sofia. Les Turcs profitèrent de l'occasion pour reprendre Andrinople.

Les Bulgares durent accepter le traité de *Bucharest* (10 août 1913) et partagèrent la Macédoine avec les Serbes et les Grecs. Par le traité de *Constantinople* (septembre 1913) ils laissèrent Andrinople aux Turcs.

La grande guerre. — Ce n'était que le premier acte du grand drame européen : la croissance des jeunes Etats Balkaniques barrait à jamais la voie de l'expansion allemande vers le Levant.

Les deux empires germaniques s'y opposèrent de toute leur puissance. Sous le prétexte de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, l'Autriche voulut écraser la Serbie. La Russie intervint, elle ne pouvait faire autrement. Et ce fut l'origine de l'universel conflit. Né de la question d'Orient, il y apportera une solution qui ne peut être que dans le respect de la liberté des nationalités nouvelles des Balkans : il est trop tard maintenant pour les réduire à n'être plus que des colonies germaniques.

BIBLIOGRAPHIE

Les livres jaunes (France), *bleus* (Angleterre), *verts* (Italie), etc. — MIDHAT-PACHA, *La Turquie, son passé, son avenir*. 1878. — E. ENGELHARDT, *La Turquie et le Tanzimât, Histoire des réformes depuis* 1826. 2 vol. — F. CHARMES, *L'avenir de la Turquie*. — E. DE LAVELEYE, *La péninsule des Balkans*, 1886. — DRAUDAR, *Le prince Alexandre de Battenberg*. — *MAX CHOUBLIER, *La question d'Orient depuis le traité de Berlin*. — L. LÉGER, *La Bulgarie*. — F. KANITZ, *La Bulgarie danubienne et le Balkan*. — DE CAIX DE SAINT-AMOUR, *La Bosnie et l'Herzégovine après l'occupation austro-hongroise*, 1884. —*A. VANDAL, *Les massacres arméniens et la réforme de la Turquie*. —*V. BÉRARD, *La Turquie et l'hellénisme contemporain*; —*ID., *La politique du sultan* (à propos des affaires arméniennes); —*ID., *Les affaires de Crète*; —*ID., *La Macédoine*. —*ED. DRIAULT, *La question d'Orient* : ch. VIII, Arménie, Crète, Macédoine ; —*ID., *Problèmes politiques* : ch. IV, La question ottomane.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE CATHOLIQUE. — PIE IX ET LÉON XIII

1. L'ancienne constitution de l'Église. — L'Église et la Révolution. — La Restauration de l'Église.
2. Le pontificat de Pie IX (1846-1878). — L'encyclique *Quanta Cura* et le Syllabus. — Le Concile du Vatican (1870).
3. Le pontificat de Léon XIII (1878).

1. **L'ancienne constitution de l'Église.** — L'Église, toute-puissante au moyen âge, au temps des grands papes Grégoire VII et Innocent III, avait été atteinte dans sa suprématie par la « captivité d'Avignon », par le grand schisme, et surtout par la Réforme protestante du XVIe siècle. Dès lors, la société, religieuse jusque-là, commençait de se laïciser, et c'était le propre caractère des temps modernes.

Cependant, comme par le progrès naturel de l'esprit humain, la liberté des cultes s'imposait peu à peu dans les faits, les gouvernements civils durent en assurer le respect; ils se détachèrent de l'Église, ils se laïcisèrent. L'Église, soit qu'elle eût besoin d'être défendue contre ce qu'elle appelait l'hérésie, soit qu'elle voulût continuer d'imposer ses lois, dut recourir à la protection de l'État. Aussi bien les rois étaient-ils satisfaits d'établir leur autorité sur l'Église comme sur les autres classes de la société, de régner vraiment sur tous leurs sujets. La monarchie absolue ne pouvait être que funeste à la suprématie de l'Église. Alors l'Église fut subordonnée à l'État; l'autorité pontificale fut affaiblie; le clergé, en beaucoup de pays, fut nommé par l'État; ce fut en France le résultat du concordat de Bologne de 1516. Par suite l'Église universelle fut comme démembrée en Églises nationales. La Déclaration des 4 articles de 1682, rédigée par

Bossuet au nom du clergé de France, fut pour plus d'un siècle la constitution de l'Église gallicane. Même en Autriche, l'empereur Joseph II imposa son autorité au clergé catholique, ferma un grand nombre de couvents. Voltaire et presque toute la société du XVIIIe siècle, même une partie du clergé, mirent l'impiété à la mode, enfoncèrent profondément dans l'opinion les maximes de la tolérance et de la liberté de conscience. Et, comme les Jésuites avaient été depuis le XVIe siècle les redoutables soldats de la domination romaine, ils furent écrasés pour un temps, chassés par les nations les plus catholiques, supprimés par une bulle pontificale.

L'Église et la Révolution. — L'ancien régime ecclésiastique, déjà ainsi fortement ébranlé, fut tout à fait renversé par la Révolution. Elle supprima les dîmes et les domaines ecclésiastiques, tous les privilèges honorifiques attachés à la condition des clercs. Elle retira au clergé toute contrainte matérielle en matière de foi, tout pouvoir sur les fidèles en matière de conduite. Elle enleva la religion du domaine public; elle l'enferma dans le domaine sacré de la conscience et refusa de faire plus longtemps de l'État le geôlier des consciences pour le compte de l'Église. Elle libéra l'individu des terreurs de l'Inquisition; aussi bien quelle est la valeur morale de la foi obligatoire ? « Rien ne vaut contre l'esprit, » disait autrefois Michel de L'Hôpital. La Révolution abolit encore les privilèges de l'Église en matière d'enseignement, remit l'état-civil aux soins du gouvernement, assura ainsi aux fidèles de toute confession la même place dans la nation. Elle fonda définitivement la société laïque. Elle écarta la religion du domaine politique; d'ailleurs Jésus-Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

C'était le terme de l'évolution commencée dès la fin du moyen âge et précipitée par la Réforme. Napoléon n'y changea rien d'essentiel. Il signa avec le pape Pie VII le Concordat de 1801; il rendit à l'Église les édifices nécessaires au culte; il assura des traitements aux membres du clergé; mais il s'en réserva la nomination. Il acheva de subordonner l'Église à l'État; il fit du clergé un instrument de règne. Il ne lui rendit aucun de ses privilèges passés; il fit reconnaître au

pape la validité de la confiscation des biens ecclésiastiques. Deux ans après, en 1803, presque toutes les terres de l'Église en Allemagne furent sécularisées par le Recès de la diète germanique; en fait, dans tous les pays où s'établit la domination de Napoléon, le clergé fut dépouillé de ses biens. L'empereur ne lui rendit aucune autorité sur les fidèles ou sur les dissidents; il le renferma plus étroitement dans ses fonctions spirituelles. Même il prit Rome au pape, le tint captif à Fontainebleau, pensa le réduire à n'être plus, comme au temps de Constantin, que le premier des évêques sous l'autorité de l'empereur. Il reprenait pour lui-même le *dominium mundi*.

La Restauration de l'Église. — Napoléon tomba. La monarchie de l'ancien régime fut restaurée. L'Église pensa reprendre avec elle ses privilèges, car la religion pouvait être la plus grande force de la Restauration contre la Révolution. Même en dehors de l'Église catholique, les souverains de la Sainte-Alliance ne comptaient-ils pas surtout sur les principes religieux pour faire rentrer tous leurs sujets dans le devoir? Les Jésuites furent rétablis par une bulle solennelle, en avril 1814, et reprirent aussitôt l'œuvre de la restauration de l'Église.

Ils auraient voulu faire reculer le gouvernement bien au delà de 1789 et du XVIIIe siècle, jusqu'aux temps du moyen âge. Ils ne se satisfaisaient pas de l'alliance du trône et de l'autel; ils voulaient de nouveau élever l'autel au-dessus de tous les trônes. On comprend dès lors que le pape ait protesté contre la liberté des cultes inscrite dans la Charte de 1814, qu'il ait combattu les doctrines gallicanes encore brillamment représentées dans le clergé français, qu'il ait voulu arracher Louis XVIII et Charles X à la tradition de Louis XIV et de Henri IV. Il n'y réussit pas, et même, sous Charles X, sous le ministère Martignac, il est vrai, ce fut un grand scandale pour l'Église que la publication des ordonnances de juin 1828, qui limitèrent le nombre des élèves des séminaires aux besoins du culte et maintinrent la surveillance de l'Université sur les écoles ecclésiastiques. Le gouvernement de la Restauration conserva en France son autorité sur l'Église.

Du moins dans les États où l'Église est restée plus puissante, où ses privilèges n'avaient jamais été limités par l'État, elle restaura tout l'ancien régime. En Italie, en Espagne, la liberté des cultes fut supprimée, l'état-civil fut rendu au clergé, les dîmes furent rétablies, les domaines ecclésiastiques furent reconstitués. L'Église ne désespéra pas d'obtenir ailleurs les mêmes résultats.

Elle était sortie plus forte de la crise révolutionnaire. « La robe du prêtre, dit Michelet, lui fut collée au corps par la Révolution. » Le temps est fini des abbés au petit collet qui fréquentaient dans les salons des belles impies du XVIIIe siècle, qui faisaient eux-mêmes profession d'impiété, des cardinaux galants à dentelles et brillants équipages. La Restauration a donné un milliard aux émigrés, elle n'a pas reconstitué les domaines de l'Église. Le clergé est moins riche, il en est plus digne, il en a plus d'influence morale, plus d'énergie pour la lutte. Il s'est serré plus étroitement autour du pape, à mesure qu'il souffrait davantage des persécutions de la Révolution et de l'Empire. Le gouvernement monarchique de l'Église est dès lors plus facile à restaurer. Les Jésuites reprennent leur autorité, non sans exciter la jalousie de leurs rivaux; ils exercent une direction de jour en jour plus écoutée sur la prédication, sur l'enseignement des séminaires. Ils ont été institués au XVIe siècle pour être les soldats du pape, au moins autant que de Jésus. Ils proclament de nouveau, comme la loi fondamentale de l'Église régénérée, la doctrine ultramontaine du concile de Trente. Ils concentrent très fortement entre les mains de la papauté toutes les ressources de l'Église pour la lutte contre les idées nouvelles; car ils ont résolu la destruction de toute l'œuvre révolutionnaire.

Ils entreprennent la destruction des Églises nationales; car les libertés de ces églises énervent la puissance de l'Église elle-même et favorisent les entreprises des gouvernements laïques. Ils rencontrent des résistances, par exemple chez les Gallicans, et ce sont les Gallicans qui en France réclament du gouvernement l'application des ordonnances royales jadis promulguées contre les Jésuites. Les Gallicans sont vaincus; peu à peu, par l'habile et constante politique de Rome, ils

sont écartés des évêchés, des séminaires, et les nouvelles générations des prêtres sont instruites dans la doctrine du concile de Trente et non plus dans celle de la Déclaration de 1682. A la fin du XIXe siècle, il n'y aura presque plus de

Le pape Pie VII, d'après David (Musée de Versailles).

Gallicans dans le clergé de France; il n'y en aura plus dans l'épiscopat; l'œuvre de Bossuet et de Louis XIV sera tout entière détruite.

Il se forma vers 1830 un parti catholique libéral avec d'éloquents et d'ardents apôtres, LAMENNAIS, LACORDAIRE, MONTALEMBERT. Ils admettaient la liberté des cultes; ils avaient assez de

foi en la valeur morale des enseignements chrétiens pour être assurés de les faire triompher de l'erreur et des hérésies. Ils pensaient surtout que l'Église devait accepter cordialement les principes démocratiques posés par la Révolution française. Lamennais, un prêtre breton, qui avait été pourtant, de 1820 à 1830, un des plus ardents défenseurs de l'ultramontanisme, prêcha dans l'*Avenir*, qu'il rédigeait avec Ch. de Montalembert et Lacordaire, l'alliance du catholicisme avec les idées modernes. Ils furent dénoncés et cités en cour de Rome. Grégoire XVI lança contre le catholicisme libéral l'Encyclique *Mirari vos* (août 1832). Elle condamne « cette opinion absurde et erronée, ou plutôt cette folie, qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience... A cela se rattache cette liberté de la presse, la pire, qu'on ne pourra jamais assez exécrer et maudire. Il y a pourtant des hommes emportés par l'imprudence au point d'affirmer opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez compensé par quelque livre publié pour défendre la religion et la vérité. Est-ce qu'un homme de sens pourrait dire qu'on doit vendre publiquement les poisons parce qu'il y a des remèdes qui peuvent arracher à la mort? » Donc condamnation de toute liberté, obligation de la foi, aveugle soumission à l'autorité romaine telle qu'elle a été définie par le concile de Trente, ce sont les termes essentiels de la politique que le pape et les Jésuites imposaient désormais à l'Église et aux fidèles. Si les chefs de l'Église restèrent hostiles à la liberté de conscience et même, en général, aux libertés politiques, ils comprirent bientôt que Lamennais et Lacordaire avaient eu raison en voulant allier la démocratie et l'Église. Montalembert et Lacordaire se soumirent tout en restant fidèles aux idées libérales en politique. Lamennais rompit avec l'Église et les *Paroles d'un croyant* (1834) furent un éloquent manifeste contre le principe même d'autorité. Ils entreprirent la conquête de la démocratie, sûrs, s'ils y parvenaient, de reconstruire la théocratie sur des assises plus profondes qu'au temps où elle faisait courber seulement la tête des rois. Ils allèrent parmi le peuple ; ils entreprirent l'éducation, à leur façon, du suffrage universel. Ils fondèrent des comités catholiques, des journaux catholiques, des partis parlemen-

taires catholiques, tous dociles ou à peu près aux instructions venues de Rome. Le pape devint un chef politique, le chef du plus considérable parti politique de l'univers, le

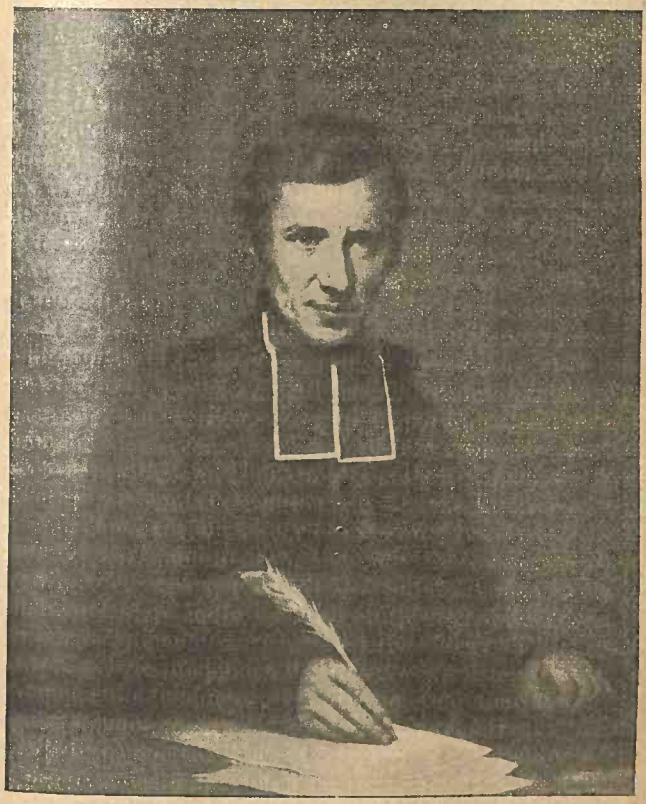

L'abbé Lamennais, d'après Paulin Guérin (Musée de Versailles).

directeur politique des catholiques de tous les pays. Le clergé devint partout la force principale du parti conservateur. La bourgeoisie, qui avait fait la Révolution de 1789, effrayée par le mouvement socialiste de 1848 et des années suivantes,

cessa d'être voltairienne, devint dévote; la religion devint une obligation mondaine, une partie essentielle de toute bonne éducation, et dès lors où pouvait-on recevoir une meilleure éducation que dans les établissements ecclésiastiques ?

L'Église remporta de bonne heure d'importants succès. Elle garda ses avantages dans les pays où elle était demeurée puissante ; en Autriche le concordat de 1855, en Espagne celui de 1851, rendirent au clergé ses privilèges, abolirent toute tolérance religieuse. En France, la loi de 1850 proclama la liberté de l'enseignement, permit à l'Église d'ouvrir de nombreuses écoles, mit même l'Université sous la surveillance du clergé, livra aux doctrines ultramontaines la moitié de la jeunesse française, prépara la transformation morale et politique des nouvelles générations. Elle eût établi sur la France la domination des idées ultramontaines, si l'État français n'avait pas malgré tout conservé ses traditions d'indépendance laïque et si la masse de la nation n'était pas restée attachée aux principes libéraux de la Révolution.

2. Le pontificat de Pie IX (1846-1878). — Pie IX, élevé au trône pontifical en 1846, parut d'abord devoir être le pape des libéraux. Cela ne dura pas longtemps. Chassé de Rome un moment par la République, il en conçut une violente haine contre les idées révolutionnaires. Il pouvait craindre dès ce temps que le mouvement qui entraînait l'Italie à l'unité ne fût irrésistible et que l'Italie unie ne voulût avoir Rome pour capitale. Or, une grande part du prestige et de l'influence morale de la religion catholique est faite de symbolisme ; il n'y aurait plus de catholicisme sans Rome. La tête du catholicisme ne peut être qu'à Rome. Il n'était pas possible que la papauté s'accordât avec le parti national italien. Il est évident que ces considérations ont été pour beaucoup dans l'ardeur avec laquelle Pie IX lutta contre la Révolution ; elle fut en quelque manière proportionnée à la gravité du danger qu'il courait dans Rome, et ses plus expressives manifestations sont contemporaines des progrès les plus décisifs de l'unité italienne. Nul doute d'ailleurs qu'en d'autres circonstances le pape n'eût suivi une politique analogue ; car c'était

désormais la politique nécessaire de la papauté pour reconquérir son antique autorité.

Pie IX en effet acheva de constituer la monarchie pontificale et la doctrine catholique, donna à l'Église une grande force d'unité et de concentration, dressa plus solide que jamais le roc sur lequel elle est fondée.

Il affirma la souveraineté doctrinale de la papauté, en proclamant, sans l'intervention d'un concile, le dogme nouveau de l'Immaculée Conception (8 décembre 1854). C'était la ruine de la doctrine gallicane, de l'autorité des conciles en matière de foi.

L'Encyclique Quanta Cura et le Syllabus. — Une congrégation fut alors réunie pour fixer la doctrine et relever les erreurs que l'Église condamne. Ses travaux durèrent plusieurs années, pendant lesquelles fut fondé le royaume d'Italie. Ils aboutirent à l'Encyclique *Quanta Cura* et au *Syllabus* ou Résumé des erreurs de la société moderne (8 décembre 1864). Il y faut insister ; ils renferment les principes essentiels des enseignements de l'Église catholique. L'Encyclique s'élève « avec une vigueur apostolique, contre les coupables machinations des méchants, qui, semblables aux flots de la mer en furie, jetant l'écume de leur honte et promettant la liberté, bien qu'esclaves de la corruption, s'efforcent par de fausses maximes et par de pernicieux écrits, d'arracher les fondements de l'ordre religieux et de l'ordre social, de dépraver toutes les âmes et surtout de corrompre misérablement la jeunesse inexpérimentée, afin de la jeter dans les filets de l'erreur et de l'arracher du sein de l'Église catholique ». C'est pourquoi le pape juge qu'il est nécessaire de relever, pour les flétrir et les condamner, les principales erreurs de « notre très triste époque ». Comme Grégoire XVI, dont il rappelle l'encyclique *Mirari vos*, il condamne la liberté de conscience qui n'est qu'une « liberté de perdition ». Il condamne l'opinion qui refuse aux gouvernements le devoir de réprimer par des peines les violateurs de la religion catholique, car cette opinion suppose l'arrière-pensée que les différentes religions ont une valeur assez semblable. Il condamne comme une erreur le principe que la volonté du

peuple constitue la loi suprême, indépendante de tout droit divin et humain. « Le but principal, dit-il, de ces maximes impies et de ces machinations est de soustraire complètement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse, afin de souiller et de dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toutes sortes de vices l'âme tendre et flexible des jeunes gens; car les hommes de mensonge mettent toutes leurs espérances dans la corruption des jeunes générations. » Ainsi c'est surtout à l'éducation de la jeunesse que le pape invitait le clergé à donner ses soins les plus assidus.

D'ailleurs il ne pouvait relever dans l'Encyclique toutes les erreurs qu'il condamnait; il en donna le tableau dans le Syllabus qui y fut joint. Le Syllabus comprend 80 articles, avec l'indication pour chacun d'eux de la lettre ou de l'encyclique où se trouve condamnée l'erreur qui y est mentionnée. Il est divisé en dix chapitres, où sont groupées les erreurs de même nature. Le premier renferme le panthéisme, le naturalisme et le rationalisme absolu. Dans le second où il est question du rationalisme modéré, le Syllabus condamne l'opinion que les décrets du siège apostolique et des congrégations romaines empêchent le libre progrès de la science, et cette autre opinion qu'on doit s'occuper de philosophie sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle. Le chapitre III relève cette erreur qu'il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après les lumières de sa raison, ou que les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir ce salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion. Cela est appelé indifférentisme et latitudinarisme. Le chapitre IV ne fait qu'indiquer et condamne en bloc le socialisme, le communisme, les sociétés secrètes, les sociétés bibliques, les sociétés clérico-libérales. Le chapitre V est intitulé : Erreurs relatives à l'Église et à ses droits; c'est une erreur de croire que la puissance ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission du gouvernement civil; que l'Église n'a pas le droit d'employer la force, qu'elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect; que l'Église n'a pas le droit naturel et légitime de posséder; qu'il n'est

pas permis aux évêques de publier même les lettres apostoliques sans la permission du gouvernement. Au chapitre VI : Erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Église, est condamnée notamment l'opinion que toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un État chrétien est élevée peut et doit être attribuée à l'autorité civile, de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres ; que des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et la vie sociale sur cette terre. Au chapitre VII, Erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne, le pape condamne l'opinion de ceux qui affirment que les lois de la morale n'ont pas besoin de la sanction divine. Au chapitre VIII, le divorce est condamné ; il est déclaré qu'un vrai mariage ne peut pas exister entre chrétiens par la force d'un contrat purement civil. Au chapitre IX est condamnée l'opinion que l'abrogation de la souveraineté civile dont le Saint-Siège est en possession à Rome servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église. Enfin au chapitre X, Pie IX condamne comme hérétiques ceux qui pensent qu'à notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État à l'exclusion de tous les autres cultes, et qui estiment que c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers. Du reste, au numéro 80, le pape condamne ceux qui pensent que « le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ».

En résumé, l'Encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* condamnent le rationalisme, la souveraineté du peuple, le mariage civil, l'enseignement laïque, la liberté de conscience, c'est-à-dire les principes essentiels de la civilisation moderne. Ils sont comme la Déclaration des droits de l'Église opposée

à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ils mettent nettement l'Église en conflit avec la Révolution.

Le Concile du Vatican (1870). — Pie IX couronna son œuvre en associant toute l'Église, par le concile du Vatican, à la proclamation de la doctrine qu'il avait fixée, et en en faisant préciser, par le dogme de l'infaillibilité, le caractère immuable et comme éternel. Une congrégation de cardinaux fut d'abord chargée de préparer les décrets d'infaillibilité, et le concile œcuménique du Vatican, qui fut composé de 750 membres, fut inauguré le 8 décembre 1869. Le dogme de l'infaillibilité y rencontra une forte opposition. On fit observer en effet que la majorité des membres qui s'y montrait favorable ne représentait pas la majorité des catholiques, car elle était composée de la masse très nombreuse des Italiens, de 42 prélats orientaux et de 119 évêques in partibus. On opposa à la théorie de l'infaillibilité la tradition, aussi vieille que l'Église, de la suprématie des conciles en matière de foi : « La tradition, c'est moi, » répliqua Pie IX. Et il fut obligé de déclarer que l'unanimité ne serait pas nécessaire à la proclamation du dogme nouveau, que la majorité y suffirait. Le rapporteur du projet fut Mgr Pie, évêque de Poitiers ; il corrobora ses arguments par une image décisive : « Saint-Pierre a été crucifié la tête en bas, sa tête portait le poids de tout son corps ; de même, le Pape porte toute l'église, or c'est celui qui porte qui est infaillible, non celui qui est porté. » Le 13 juillet 1870, la doctrine de l'infaillibilité fut votée par 451 oui contre 80 non et 62 oui conditionnels. D'ailleurs aussitôt après, sauf les *Vieux-Catholiques* allemands et suisses, les évêques de l'opposition firent leur soumission ; ils reculèrent devant un schisme, et désormais toute l'Église catholique fut attachée à la doctrine ultramontaine telle qu'elle venait d'être établie par le pape.

Les gouvernements se montrèrent assez indifférents à ces événements ; ils étaient trop préoccupés de la guerre franco-allemande. Ils ne furent même pas émus de l'entrée des Italiens à Rome au mois de septembre 1870, et ne firent rien pour défendre le pouvoir temporel de la papauté ; les partis catholiques ne réussirent pas à les entraîner sur Rome.

Les États les plus catholiques furent cependant stupéfaits des prétentions du pape à la théocratie du moyen âge. L'opposition des Vieux-Catholiques allemands à la doctrine de l'infaillibilité fut l'origine du Kulturkampf. L'Autriche dénonça le Concordat de 1855 et revint au joséphisme. L'Espagne elle-même inscrivit le principe de la liberté des cultes dans la constitution de 1876. Quant à la France, les votes du concile du Vatican et l'Encyclique *Quanta Cura* ne l'empêchèrent pas d'établir l'enseignement laïque, d'imposer le service militaire aux membres du clergé, de poursuivre l'application de plus en plus parfaite des principes de 1789.

Les luttes qui en résultèrent dans tous les pays de l'Europe catholique, les défaites subies par les partis de réaction soutenus par le clergé, ont achevé de supprimer toutes les divergences d'opinion dans l'Église catholique et fortifié l'union de tous ses membres autour de la papauté.

3. Le pontificat de **Léon XIII** (1878). — Pie IX, mort au mois de février 1878, eut pour successeur le cardinal Joachim Pecci, qui prit le nom de Léon XIII. La doctrine du nouveau pape fut la même que celle de son prédécesseur. Il se refusa à toute réconciliation avec l'Italie tant que l'Italie ne lui rendrait pas Rome et s'enferma dans la volontaire captivité du Vatican. Il n'eut aucune faiblesse pour le catholicisme libéral: il condamna les idées des évêques américains comme Ireland, Keane, O'Connel ou Gibbons, qui admettraient volontiers la liberté de conscience; il condamna le docteur Schœll, professeur catholique de l'Université de Wurzbourg, pour avoir réclamé la liberté des recherches scientifiques, pour avoir affirmé le besoin qu'a la science d'une absolue liberté. Il reproduisit dans ses Encycliques, avec plus d'éloquence et des formes plus modérées, toutes les condamnations du Syllabus. Dans son Encyclique sur les *Erreurs modernes* (décembre 1878), il condamna l'État laïque, la souveraineté du peuple et l'instruction laïque. L'Encyclique *sur le mariage chrétien*, en 1880, dénonça le mariage civil comme « une loi impie, un concubinage légal ». L'Encyclique aux évêques de Hongrie, en 1886, condamna « les écoles appelées neutres, mixtes, laïques, créées pour que les élèves

grandissent dans l'ignorance complète des choses saintes ».

L'Encyclique sur *la liberté humaine*, en 1888, condamna les libertés modernes, la liberté des cultes, la liberté de pensée, de presse, d'enseignement, « qu'on donne comme des conquêtes de notre époque ». — « La justice et la raison, y est-il dit, défendent à l'État d'être athée, ou, ce qui reviendrait à l'athéisme, d'avoir les mêmes sentiments envers les différentes religions et de leur accorder indistinctement les mêmes droits. » Le pape ne reconnaît que « le droit de propager librement et prudemment ce qui est vrai et honnête; quant aux opinions mensongères, il est juste que l'autorité publique les réprime pour ne pas les laisser s'étendre à la ruine de l'État ». Précisant lui-même en quel sens et dans quelle mesure il reconnaissait le gouvernement que le peuple s'était donné, le pape ajoutait dans la même Encyclique : « Si, en vue des conditions spéciales de l'État, il arrive que l'Église acquiesce à certaines libertés modernes, non qu'elle les préfère pour elles-mêmes, mais parce qu'elle juge expédient de les permettre, dans le cas où le temps s'améliorerait, elle appliquerait sa liberté à remplir son devoir, assigné par Dieu, de travailler au salut éternel des hommes. » Ce qui signifie évidemment que, dès qu'elle le pourra, l'Église supprimera les libertés modernes. Le pape enfin condamnait « la doctrine qui affirme qu'il n'appartient pas à l'Église de faire des lois, de juger, de punir, et qu'elle doit se borner à exhorter, persuader, diriger ceux qui se soumettent à elle volontairement. » Au reste, en 1889, quand la France célébrait le centenaire de la Révolution, Léon XIII déclarait le temps présent « à peine moins calamiteux pour la société chrétienne que ceux qui ont jamais été le plus calamiteux. »

Ainsi Léon XIII a conservé toute la doctrine du Syllabus; il s'est refusé à toute concession en cette matière; il est resté l'infaillible gardien du dogme nouveau, car, selon le verbe du Christ, il est la pierre sur laquelle l'Église est bâtie et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point.

Il fut moins exigeant en matière de culte. Il parut disposé à admettre quelques variations dans les cérémonies de l'Église, quelques coutumes particulières à des nations longtemps réputées pour schismatiques, à condition que ce sym-

bolisme différent ne soit qu'une forme différente de la même croyance apostolique. En ce sens il fit quelques efforts assez heureux pour rapprocher de l'Église catholique quelques églises orientales qui en étaient sorties. Il ne désespérait point que le schisme d'Orient pût être réparé, que les protestants anglicans ou luthériens fussent un jour arrachés à l'hérésie : de retentissantes conversions, en Angleterre surtout, encourageaient ce grand dessein. Il aurait même été personnellement disposé à faire, pour réunir les Églises schismatiques à Rome, de larges concessions. Si les principes de Léon XIII ne différaient point et ne pouvaient différer de ceux de Pie IX, il faut reconnaître qu'il apporta dans ses relations avec les Etats et avec les Églises dissidentes, un esprit de modération et de tolérance qui lui fut propre.

Enfin en 1891 l'Encyclique *Rerum Novarum* jeta tout d'un coup l'Église dans les questions sociales. Elle somma les gouvernements « d'arracher les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui ne font pas de différence entre un homme et une machine » ; elle protesta contre « ces excès de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrasent le corps et en consument les forces jusqu'à l'épuisement. » Ainsi, dégagé plus que Pie IX des préoccupations immédiates de la politique italienne, Léon XIII embrassait du regard le monde entier et l'enveloppait de sa sollicitude et de ses prétentions. Il accordait une attention toute spéciale à la *Propagande* et aux missions parmi les nations païennes. Son pontificat eut réellement ce caractère universel qu'implique le mot catholique, et la perte du pouvoir temporel, en libérant la Papauté de toute préoccupation gouvernementale, rehaussait et fortifiait son pouvoir spirituel et lui permettait en même temps d'exercer son action au point de vue politique, sans s'inféoder à aucun parti et en ne se préoccupant que des intérêts du catholicisme.

Aussi, dans le monde entier, le pape Léon XIII avait-il pris la direction de tous les partis catholiques. En Allemagne, il soutenait victorieusement la lutte contre la politique du Kulturkampf, et le *Centre*, qui comprend au Reichstag une centaine de députés catholiques, devenait dès lors l'élément essentiel de la majorité sur laquelle s'appuie le gouverne-

ment impérial. En Belgique, les évêques ne sont pas nommés par le gouvernement ; ils ne dépendent que du pape, et sous sa direction, ils repoussent, avec succès jusqu'ici, l'assaut du parti libéral et socialiste. En Espagne, le parti conservateur a sa principale force dans le clergé. En France, Léon XIII dicta aux catholiques la politique du « ralliement » à la République, afin qu'ils pussent travailler plus efficacement, en acceptant la constitution républicaine, à supprimer les lois contraires aux droits de l'Église, notamment la loi militaire et la loi scolaire et à éviter la séparation de l'Église et de l'Etat. En Italie, le pape se refusait à tout accord avec le gouvernement royal. Il s'en tenait au *Non possumus* de Pie IX. Il ne reconnaissait pas le nouveau royaume d'Italie. Il attendait : l'Eglise a pour elle l'éternité, et il n'est pas besoin de l'éternité pour que la dynastie de Savoie soit usée. Il donnait pour instruction aux catholiques pratiquants de s'abstenir de toute manifestation qui serait une reconnaissance implicite du nouvel état de choses. Il leur défendait d'exercer leur droit de vote, et ils ne prenaient pas part aux élections législatives ; en sorte que la Chambre des députés semblait ne pas représenter toute la nation, et l'unité italienne demeurait inachevée. La papauté espérait peut-être que, le jour où elle jetterait dans les urnes électorales les bulletins de ses fidèles, elle arracherait au parlement et au roi une reconnaissance formelle de sa souveraineté dans Rome, que la royauté serait obligée de lui céder la place. Elle espérait peut-être même que la royauté succomberait, et qu'il se fonderait en Italie une sorte de République théocratique qui rendrait Rome au pape et lui demanderait une protection d'essence divine, un Etat socialo-chrétien où la papauté répartirait selon le droit les biens de la terre et satisferait les consciences inquiètes par la promesse des biens du ciel. L'Italie nouvelle pourrait être alors le noyau de cette universelle démocratie chrétienne que d'aucuns rêvent prochainement construite sur les ruines de tous les trônes.

« Ainsi l'unité monarchique de direction religieuse, proclamée au concile du Vatican, aboutit à l'unité de direction politique de tous les catholiques. » (Seignobos.) Dans toute

l'Europe catholique, des partis catholiques parlementaires ont été constitués. Le personnel religieux, surtout le personnel régulier, s'est augmenté, les richesses se sont accumulées dans les mains de l'Église, pour donner plus de force à son action. Les écoles catholiques ont été multipliées pour conquérir la conscience et l'énergie des jeunes générations. L'Église est, au commencement du XXe siècle, une formidable puissance politique et sociale, la plus grande force des partis conservateurs, redevenus, à cet égard du moins, des partis d'ancien régime.

Mais Léon XIII est mort le 20 juillet 1903, et il est encore impossible de définir avec précision la politique religieuse de son successeur Pie X. Déjà la séparation des Eglises et de l'Etat, votée en France le 9 décembre 1905, a porté une grave atteinte aux privilèges de l'Eglise : on ne peut encore en mesurer les résultats.

BIBLIOGRAPHIE

Funck. *Histoire de l'Église*, trad. fr., 2 vol., 1895. — *Recueil des allocutions des pontifes*. — Frond, *Actes et histoire du concile*, 8 vol. — Veuillot, *Rome pendant le concile*, 2 vol. — Friedrich, *Geschichte des Vatikanisches Konzils*, 2 vol. — Mgr Maret, *Du concile général et de la paix religieuse ;* — Id., *Le pape et les évêques*. — Pougeois, *Histoire de Pie IX*, 6 vol. — O'Reilly, *Vie de Léon XIII*, trad. de l'angl., 1887. — *Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII*, 4 vol. — *Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de* 1789 *à* 1870 (En appendice, l'Encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*). — *Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. xxiii, L'Église et les partis catholiques. — Spuller. *Lamennais*. — *Goyau. Pératé, Fabre, *Le Vatican*. — Pierre de Quirielle. *Pie IX et l'Église de France* (Ann. de l'École des sciences politiques, 1889). — *A. Leroy-Beaulieu. *Un Pape, un Empereur, un Roi*.

CHAPITRE VI

L'ITALIE DEPUIS 1870

1. L'Italie en 1870. — La loi des garanties (1871).
2. Humbert Ier (1878-1900). — La Triple Alliance (1882).
3. Le gouvernement de Crispi (1887-1896). — La politique coloniale.

L'Italie en 1870. La loi des garanties (1871). — L'unité italienne avait été achevée en 1870 par l'entrée de l'armée royale à Rome, le 21 septembre. Depuis cette époque jusqu'à nos jours le nouveau royaume n'a subi aucune modification territoriale.

Le pape Pie IX n'avait cessé de protester contre cette violation de sa souveraineté temporelle. Le gouvernement royal espéra qu'il finirait par reconnaître le fait accompli, et, pour donner aux événements de 1870 une consécration définitive, il se hâta de faire voter par le Parlement italien la *loi des garanties* (13 mai 1871). Elle accorde au pape : pour sa personne, l'inviolabilité défendue par les mêmes sanctions que celle du roi et protégée par une garde armée; pour son indépendance, la jouissance et l'inviolabilité, sans la souveraineté, des palais épiscopaux, avec une liste civile de trois millions; pour sa mission, la faculté de libre communication postale et télégraphique avec le monde et le droit de recevoir des représentants des États étrangers, investis de toutes les immunités diplomatiques; pour sa succession, la liberté des conclaves. En échange de son pouvoir temporel, l'État lui abandonnait ses pouvoirs sur le clergé italien et lui reconnaissait le droit de nommer les évêques. C'était, selon le principe de Cavour, « l'Église libre dans l'État libre », c'est-à-dire un régime de séparation de l'Église et de l'État.

Cette loi est une loi de l'État italien qui en observe les clauses avec une absolue loyauté depuis trente ans. Pie IX ne lui reconnut aucune validité, la nature de son autorité ne pouvant dépendre des lois humaines. Il excommunia les envahisseurs, se déclara « moralement prisonnier », se fit une règle, comme son successeur Léon XIII, de ne jamais sortir du Vatican, refusa de recevoir la liste civile, abondamment compensée par les ressources du denier de Saint-Pierre, défendit aux catholiques de prendre part aux élections législatives et de se faire représenter au parlement de Rome; cependant il ne se refusa point à nommer les évêques italiens, à recevoir les souverains et ministres étrangers, d'innombrables pèlerinages de toutes les nations catholiques, à exercer en somme dans sa « prison » une absolue souveraineté que le gouvernement italien n'a jamais manqué de respecter et de garantir avec la plus impeccable correction. Et pourtant les pèlerins en général n'observent pas la même réserve; car ils saluent ordinairement le pape aux cris de « Vive le pape-roi! ».

En dépit des protestations et des excommunications de Pie IX, Victor-Emmanuel fit son entrée solennelle à Rome, le 2 juillet 1871, répondant au discours du syndic qui l'accueillait : « Oui, nous sommes à Rome et nous y resterons! » En 1873, une loi sécularisa les couvents de Rome, leurs biens confisqués furent mis en vente au profit de l'État.

Le gouvernement italien certes ne craignait pas le pape; il craignait davantage une intervention étrangère en faveur du pape, comme celles qui s'étaient produites de la part de la France en 1849 et en 1867. Thiers, devenu en février 1871 le chef du pouvoir exécutif, était connu pour avoir toujours combattu l'unité italienne; le ministre de France auprès du gouvernement de Victor-Emmanuel s'abstint d'assister à l'entrée du roi dans sa capitale; de mois en mois d'ailleurs les dispositions de l'Assemblée Nationale paraissaient plus cléricales; elle accordait les honneurs d'une longue discussion à une pétition des évêques en faveur du rétablissement du pouvoir temporel; le 24 mai 1873, elle renversait Thiers et donnait la présidence à Mac-Mahon, le ministère des affaires étrangères au duc de Broglie.

Les Italiens crurent avoir à redouter une nouvelle intervention de la France en faveur de la papauté, et, malgré ses sympathies pour les vainqueurs de Magenta et de Solférino, Victor-Emmanuel se décida à chercher ses sûretés ailleurs. En septembre 1873, il se rendit à Vienne, à l'occasion des fêtes de l'Exposition, poussa jusqu'à Berlin et fut dans ces deux capitales accueilli très cordialement. On commença à parler sérieusement d'une alliance de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne; ce sujet de conversations politiques fut renouvelé en 1875 par la visite de l'empereur d'Autriche à Venise et de l'empereur d'Allemagne à Rome.

En attendant, le gouvernement italien se mettait en état de défense contre toute intervention étrangère. A l'instigation du général Ricotti, ministre de la guerre, l'Italie adopta le principe du service militaire obligatoire et universel, tempéré seulement par l'institution du volontariat d'un an; pour des raisons budgétaires, une partie seulement du contingent accomplissait tout le service actif de trois ans. Les troupes furent divisées en 10 corps d'armée permanents; des forces de seconde ligne furent créées, milice mobile et milice territoriale. Rome enfin fut entourée d'une ceinture de forts détachés, mise à l'abri d'un coup de main.

Ainsi les dernières années de Victor-Emmanuel furent remplies par l'occupation de Rome et par l'affermissement de la situation nouvelle au point de vue ecclésiastique, diplomatique et militaire. Son règne doit toute sa grandiose beauté à l'œuvre achevée de l'unité italienne.

2. Humbert Ier (1878-1900). La Triple Alliance (1882). — Victor-Emmanuel II mourut le 9 janvier 1878; il eut pour successeur son fils aîné Humbert. Pie IX mourut un mois après, le 7 février; les cardinaux élevèrent au trône pontifical Joachim Pecci, qui prit le nom de Léon XIII.

La situation politique de l'Italie ne fut pas tant changée par ce double avènement que par la transformation des forces respectives des partis au parlement de Rome. Pendant toute la période de la fondation, le pouvoir avait été exercé par des ministères où tous les partis étaient représentés et qui étaient par eux-mêmes comme une image de

l'unité : c'était le régime dit de la *Consorteria* ou Association. L'unité assurée, les divergences d'opinions se manifestèrent entre la droite et la gauche du parlement. Aux élections de 1874, la gauche l'avait emporté, et Victor-Emmanuel II, inaugurant réellement son rôle de roi constitutionnel, appela au pouvoir le chef de la Gauche, Depretis (1876).

La gauche, qui depuis 1876 a presque sans interruption dirigé le gouvernement de l'Italie, est surtout composée des députés de l'Italie du Sud et de la Sicile. Elle est dynastique : « En fait d'attachement au roi et à la maison de Savoie, la gauche ne reste pas d'un cheveu en arrière de la droite. » Le principal centre du parti républicain est en effet la ville de Milan. La gauche se caractérisa de bonne heure par son hostilité à l'égard de l'Église ; car les députés du Sud, par l'abstention des catholiques *papalins*, sont les élus des partis anticléricaux ; pourtant les relations de l'Église et de l'État ne se sont pas modifiées sous le régime nouveau ; la gauche, comme la Consorteria, s'en est tenu à l'observation de la loi des garanties.

La gauche arrivait aux affaires avec un programme libéral, l'instruction primaire obligatoire, l'élargissement du droit de suffrage. En 1882, fut votée la nouvelle *loi électorale*. Le cens fut abaissé de 40 francs à 19 fr. 80 d'impôts ou à la possession d'une ferme de 500 francs ; les capacités eurent le droit de vote sans condition de cens, et on considéra comme capacités tous ceux qui savent lire et écrire. Le chiffre des électeurs fut ainsi triplé, et les capacitaires y furent deux fois plus nombreux que les censitaires. Le vote devait avoir lieu au scrutin de liste par province ; dans les collèges à 5 députés, les électeurs ne devaient voter que pour quatre noms, afin d'assurer une représentation des minorités : ce système ne dura que quelques années.

La gauche enfin, le plus souvent, se montra hostile à la France et suivit avec une curiosité intéressée le développement de la politique réactionnaire du 16 mai 1877. Le triomphe des républicains aux élections d'octobre, en rassurant l'Italie, partagea les députés de la gauche sur la question de la politique extérieure ; les amis de la France l'em-

portèrent d'abord, et le ministère Cairoli, formé deux mois après la mort de Victor-Emmanuel, ne dissimula pas ses sympathies pour la France ; la vieille haine italienne contre l'Autriche en fut de nouveau excitée. Le ministère Cairoli laissa se produire librement les manifestations des républicains irrédentistes, qui voulaient prendre le Tyrol et Trieste à l'Autriche. Un jeune étudiant de Trieste, Oberdank, ayant été condamné à mort pour avoir préparé une bombe contre l'empereur d'Autriche, il se forma, dans l'Italie du Nord surtout, un grand nombre de *cercles Oberdank*. L'Autriche massa des troupes à sa frontière sud. Il semblait qu'on fût revenu à la grande agitation nationale de 1859.

L'occupation de Tunis par les Français en 1881 produisit un brusque revirement dans l'opinion publique en Italie, dont toutes les haines patriotiques se tournèrent contre la France. Les Italiens avaient en effet à Tunis une situation prépondérante par leur nombre et par leur activité commerciale et ils considéraient le territoire de l'ancienne Carthage comme dévolu par une sorte de droit historique aux Romains. Cairoli tomba du pouvoir, qui revint à Depretis et Crispi. Ils se rapprochèrent aussitôt de l'Autriche et de l'Allemagne, fermèrent les cercles Oberdank, réprimèrent vigoureusement l'agitation républicaine et irrédentiste, et formèrent avec les deux grandes puissances de l'Europe centrale la *Triple Alliance*, par le traité secret du 20 mai 1882. Le pacte était conclu pour 5 ans et renouvelable de cinq ans en cinq ans ; les puissances contractantes se garantissaient réciproquement leurs territoires, c'est-à-dire l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche, Rome à l'Italie.

Comme la France républicaine et anticléricale de ce temps-là ne pouvait pas être soupçonnée de préparer une nouvelle expédition de Rome, il faut admettre que l'Italie espérait tirer de la Triple Alliance d'autres résultats qu'une garantie de son unité. Elle voulut être très forte et digne des grandes puissances militaires dont elle devenait l'amie ; elle accrut considérablement ses ressources militaires ; elle vota pour cela, en 1882, 127 millions de crédits extraordinaires, en 1885 212 millions. Le nombre des corps d'armée fut porté de 10 à 12, le chiffre des troupes de première ligne de 300 000 à

430 000 hommes ; l'armement fut réformé, les sociétés de tir furent multipliées ; la frontière des Alpes fut formidablement fortifiée, de même l'île de la Maddalena, à l'entrée du détroit de Bonifacio, près de la Corse. Sous la direction de l'ingénieur Brin, devenu ministre de la marine, des cuirassés colossaux, le Duilio, le Lépanto, furent mis sur chantiers. Il en résulta naturellement de lourdes charges pour le budget ; aux excédents de recettes succédèrent les déficits qui furent de 21 millions en 1884, de 60 millions en 1886, de 83 millions en 1887, année du premier renouvellement de la triple alliance. Tous ces préparatifs devaient répondre à un grand dessein politique ; il se personnifia dans le ministre qui prit le pouvoir à la mort de Depretis (juillet 1887) et qui pendant dix ans conserva toute la confiance du roi, Francesco Crispi, l'homme d'État le plus hardi que l'Italie ait eu depuis Cavour, beaucoup moins heureux d'ailleurs que celui-ci.

3. **Le gouvernement de Crispi (1887-1896). La politique coloniale.** — Avec Crispi, l'Italie nouvelle entra vraiment dans la grande politique et essaya de tirer des ressources accumulées tous les résultats qu'elles promettaient.

Crispi avait été républicain, l'un des plus vaillants compagnons de Garibaldi lors de l'Expédition des Mille. Chef du ministère, il ne voulut pas être arrêté dans sa « politique à outrance, » comme il disait, par les petites difficultés de la politique intérieure, et il exerça une véritable dictature.

Il recommença la lutte contre le pape. Le nouveau Code pénal, en 1889, punit de réclusion toute tentative pour détruire l'unité de l'État et d'un an de détention tout serviteur du culte qui dans ses fonctions blâmerait les lois ou les actes du gouvernement. Il réprima l'agitation irrédentiste, fit dissoudre le comité pour Trieste et Trente, fit révoquer par le roi son collègue le ministre des finances pour avoir, dans un banquet, entendu sans protester un discours irrédentiste. Il ouvrit contre les socialistes une ère de violente persécution. Ils avaient associé les misérables paysans de la Sicile en ligues de travailleurs ou *Fasci*. Les *Fasci* soulevèrent des émeutes en 1893. Le gouvernement mit l'île en état de siège (janv. 1894), y envoya des troupes, traduisit

les chefs socialistes devant les tribunaux militaires, fit condamner l'avocat Molinari, chef des socialistes de Carrare, à 23 ans de détention pour avoir fondé une association contre la famille et la propriété, le député de Felice, membre du comité central des *Fasci*, à 18 ans de travaux forcés pour avoir signé un manifeste, enfin suspendit dans toute l'Italie la liberté de réunion et la liberté de la presse. Ce furent là les ordinaires procédés de gouvernement de cet ancien républicain.

Il est vraisemblable que Crispi eût voulu poursuivre une politique résolument hostile à la France, à laquelle il reprochait de tenir sur la Méditerranée une place que la nature réserve à l'Italie. Il rêva peut-être de conduire contre la France, avec le concours de la Triple Alliance, quelque guerre dont l'enjeu eût été la Tunisie et l'Algérie, c'est-à-dire l'empire de la Méditerranée. Pendant toute la durée de son ministère, les incidents de frontières furent continuels dans la région des Alpes. Le premier acte ministériel de Crispi, lors de son avènement au pouvoir en 1887, fut sa visite à Friederichsruhe, au mois de septembre, et ses conférences avec le prince de Bismarck. Quatre mois après, en décembre, se produisait la rupture commerciale avec la France ; les marchandises françaises furent frappées de lourds droits de douanes à leur entrée en Italie ; la France y répondit par des tarifs de même nature, et les relations entre la France et l'Italie cessèrent presque complètement. La France en souffrit, l'Italie plus encore ; elle put acheter à l'Allemagne les machines et les tissus qu'elle achetait auparavant à la France ; elle ne put vendre aux Allemands buveurs de bière ses vins ou ses pâtes. Le chiffre de ses importations resta le même ; celui de ses exportations fut réduit dans de grandes proportions. L'or devint rare en Italie ; la situation financière s'aggrava. Les rapports de l'Italie demeurèrent très intimes avec le gouvernement de Berlin pendant toute cette période ; en octobre 1889, l'empereur Guillaume II vint à Rome. En 1892, le roi Humbert alla à Berlin. L'année suivante, Guillaume II revint à Rome, et, au mois de septembre 1893, le prince royal, Victor-Emmanuel, assista à Metz aux grandes manœuvres allemandes. Cette dernière démarche

blessa vivement la France. Pourtant ces pénibles incidents n'aboutirent pas à des événements plus graves, que la politique de Crispi pouvait faire redouter.

Il ne trouva point auprès du gouvernement allemand tous les encouragements qu'il en espérait; l'Allemagne avait été heureuse de jeter la discorde entre l'Italie et la France ; elle voulait la paix pour développer son commerce et caressait l'espoir d'un rapprochement avec la France, isolée en Occident; le traité de la Triple alliance n'avait pas un caractère nettement offensif. Mais surtout les complications de la politique coloniale exigèrent de Crispi des soins exclusifs. Devenu maître de *Massaouah*, sur la côte de la mer Rouge, en 1885-87, il voulut donner à sa patrie un empire colonial dont l'Abyssinie aurait été la base essentielle ; il crut y arriver en 1889 par le traité d'*Ucciali* qui donna à l'Italie le protectorat de l'Abyssinie. Mais le négus Ménélik, en 1893, prétendit échapper aux engagements de ce traité ; il fallut lui faire la guerre. Le désastre d'*Adoua* (mars 1896) renversa le ministère Crispi et ruina le grand dessein colonial qu'il avait conçu. Quelques mois après, par le traité d'*Addis-Abeba*, l'Italie renonça au protectorat de l'Abyssinie.

Ainsi la politique de Crispi fut plus grande par ses ambitions que par ses résultats. Les sacrifices militaires et financiers consentis par l'Italie furent faits en pure perte. L'Italie souffrit d'autant plus des charges qu'elle s'était imposées, et la Triple Alliance perdit quelque peu de son crédit. Par suite, des relations courtoises purent être rétablies entre la France et l'Italie, les tarifs de guerre furent abolis et un traité de commerce conclu en 1898. La même année, une flotte française alla saluer le roi Humbert à *Cagliari*. La mort de ce prince, assassiné par un anarchiste (juillet 1900), ne modifia pas ces nouvelles dispositions du gouvernement italien, et la flotte italienne, en avril 1901, vint à *Toulon* saluer le président de la République.

La mort du roi Humbert avait donc bien clos une politique dont Crispi fut le principal représentant. Elle n'a valu à l'Italie que des déboires. Le règne de Victor-Emmanuel III s'ouvre sous des auspices tout nouveaux. Il a une lourde tâche. Il a à guérir les maux de la période précédente, à rendre

au budget un équilibre normal, à remédier à la misère qui sévit dans beaucoup de régions et se manifeste par une émigration annuelle de plus de 100.000 Italiens. On peut dire que la question agraire, surtout dans le Midi, est la question vitale pour l'Italie. Il a aussi à assurer le développement de l'instruction et de l'éducation du peuple italien : en grande partie, ce peuple est encore accablé d'ignorance et de superstitions. Maxime d'Azeglio disait jadis : « L'Italie est faite; maintenant il nous reste à faire des Italiens. » Le mot serait encore juste aujourd'hui ; le peuple italien, dans un grand mouvement national, a conquis son unité : il n'a pas encore l'expérience et les mœurs de la liberté ; il y faudra une longue pratique d'un gouvernement régulier et vraiment libéral. Toutefois les progrès accomplis depuis trente ans sont considérables La situation financière de l'Italie est devenue presque florissante et son jeune souverain, intelligent et énergique, a compris toute l'étendue de ses devoirs.

C'est pourquoi, venue la grande guerre où se jouent les destinées de toutes les nations de l'Europe, l'Italie nouvelle n'a pas hésité à reprendre avec une perspicacité et une vigueur remarquables la suite de ses traditions nationales. Elle a aussitôt brisé avec les empires germaniques, et, grande puissance latine, elle ne veut pas leur laisser la domination de la Méditerranée. Les événements actuels vont sans doute lui assurer une gloire et une grandeur incomparables.

BIBLIOGRAPHIE

C. Rinaudo, *Cronologia italiana dal* 1869 *al* 1896. — G. Ruiz, *Storia costituzionale del regno d'Italia*, 1848-1898. — E. de Laveleye. *Lettres d'Italie*, 1880 ; — Id., *Nouvelles lettres d'Italie*, 1884. — Cucheval-Clarigny. *Les finances de l'Italie*, 1866-1885. — L. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, 1858-1897, 3 vol. (surtout pour la politique extérieure). — *Auguste Brachet, *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, 1883. — N. Colajani. *Politica coloniale*. 1891. — F. Ottonieri. *L'Italia presente ed i suoi fati*. 1897. — G. Goyau. *Lendemains d'unité*. — *Éd. Driault, *Problèmes politiques;* ch. II, la question romaine, le pape, le roi, le peuple.

CHAPITRE VII

ESPAGNE. — BELGIQUE. — SUISSE

1. La monarchie espagnole. — Isabelle II. — La réaction (1847-1868). — La révolution de 1868. — La République de 1873. — La Restauration de 1874. — Alphonse XII et Alphonse XIII.
2. Constitution de l'État belge (1831-1840). — Les partis. Catholiques et Libéraux. — La loi scolaire. — Les libéraux au pouvoir (1847-1870). — Les catholiques au pouvoir, depuis 1870. — Le parti socialiste. — La loi électorale de 1893. — Développement économique de la Belgique.
3. Les expériences politiques de la Suisse. — Le Gouvernement direct.

1. **La monarchie espagnole. Isabelle II.** — L'Espagne avait été régénérée, arrachée à la torpeur de l'ancien régime, par l'occupation française sous Napoléon Ier. De là datait dans ce pays la naissance d'un parti libéral, qui s'était soulevé en 1820 contre le despotisme de Ferdinand VII et sur lequel la régente Marie-Christine avait été obligée de s'appuyer pour vaincre les Carlistes. La monarchie constitutionnelle avait été fondée en Espagne par le *Statut royal* de 1834, mieux encore par la *Constitution* de 1837 ; et la défaite des Carlistes avait paru lui donner une consécration définitive.

Mais les principes libéraux n'y étaient compris que d'une minorité éclairée qui avait pu à maintes reprises entraîner avec elle une partie du pays. La masse, faute d'instruction et par l'influence naturelle d'une longue tradition d'ignorance et d'intolérance, restait inerte, inféodée au clergé, impénétrable encore aux idées nouvelles, redoutable instrument de ceux qui n'avaient point désespéré de restaurer tout le passé. Espartero, vainqueur des Carlistes, avait été assez fort pour écarter la régente Marie-Christine. La jeune reine Isabelle II, dès qu'elle fut majeure, retomba sous l'au-

torité de l'Église, et son règne fut presque tout entier livré à la réaction. D'intelligence étroite et de dévotion fanatique, elle tint le libéralisme pour une hérésie, et rêva de supprimer les Cortès et toute apparence de régime constitutionnel; tout autre culte que le culte catholique demeura interdit jusqu'à la Révolution de 1868. La Cour fut de nouveau dominée, dirigée par la camarilla des favoris et des confesseurs, le père Cirilo de la Alameda, archevêque de Tolède, le père Claret, la sœur Patrocinio, qui avait su convaincre la reine qu'elle avait eu aux mains les stigmates de la Passion, preuve de la protection spéciale qu'elle pouvait attendre de la Providence. L'armée était devenue puissante pendant la longue guerre carliste, les généraux étaient les chefs des divers partis politiques; le plus souvent ils mirent leur épée au service de la Cour et de l'Église, et l'Espagne s'épuisa dans une continuelle guerre civile, prélude de la perte des derniers débris de son empire.

La Réaction (1847-1868). — Le général Narvaez remplaça Espartero au pouvoir au lendemain des mariages espagnols. Marie-Christine, revenue à Madrid, épousa Munoz, qui fut fait duc de Rianzarès. Les apostoliques, renonçant au carlisme, se rapprochèrent des modérés, et reconstituèrent un puissant parti de réaction. Des troupes espagnoles furent envoyées à Rome en 1849, en même temps que des troupes françaises, pour y écraser la République et rétablir la papauté. Par le *Concordat de* 1851, conclu avec le pape Pie IX, la religion catholique fut seule autorisée en Espagne; les évêques eurent la surveillance des écoles et des livres et purent compter sur le gouvernement pour la répression des mauvais principes; le clergé eut le droit d'acquérir des propriétés et put commencer la restauration des biens de mainmorte. La domination de l'Église fut rétablie.

Il en résulta un vif mécontentement. Au mois de juillet 1854 une émeute éclata à Madrid, au chant de l'hymne de Riego, aux cris de « Mort à Christine! » L'hôtel de la reine-mère fut pillé. Les généraux Espartero et O' Donnell réunirent des troupes à *Vicalvaro*, auprès de la capitale, repoussèrent les soldats de Narvaez, entrèrent à Madrid au milieu des accla-

mations, chassèrent Christine, réunirent des Cortès constituantes et firent voter la *Constitution de 1855*, semblable à celle de 1837. C'était une victoire de la démocratie sur la Cour et le clergé.

Mais O' Donnell était ambitieux du pouvoir, jaloux d'Espartero. Il se rapprocha de Narvaez et de la Cour. Il devint premier ministre, et pour le rester, il fut l'homme des apostoliques. La sœur Patrocinio, un instant éloignée, reparut et multiplia les couvents pour détourner la colère de Dieu; les protestants furent en grand nombre envoyés aux galères; on vit O' Donnell, un cierge à la main, suivre les processions, refuser en 1861 de reconnaître Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. Il put ainsi rester au ministère jusqu'en 1863. Alors il fut remplacé par Narvaez et la réaction redoubla. La presse fut bâillonnée; pour quelques protestations, le palais des Cortès fut occupé militairement. Pour quelques paroles trop franches au sujet de la reine, Emilio Castelar, professeur à l'Université de Madrid, fut révoqué; le recteur Montalvan, qui prenait sa défense, fut révoqué. Le président des Cortès, Rios Rosas, qui voulut présenter une adresse à la reine, fut exilé; de même, le président du Sénat, Serrano. Le duc et la duchesse de Montpensier, pour avoir prétendu donner des conseils, furent exilés. Le favori de la reine, don Carlos Marfori, fut fait ministre des Colonies. Après la mort de Narvaez, le 23 avril 1868, Isabelle appela au pouvoir Gonzalez Bravo, un énergique partisan de l'absolutisme, qui le prouva aussitôt par les mesures les plus violentes. L'Espagne frémissait sous ce joug. La reine s'en réjouissait : « La petite guerre policière m'ennuie, s'écriait-elle; vienne quelque chose de grave qui me fouette la bile; alors nous tirerons le poignard; nous combattrons face à face, et à mort! »

La Révolution de 1868. La République de 1873. — Le 18 septembre 1868, pendant que la reine était aux bains de mer de *Lequeitio*, près de Saint-Sébastien, l'escadre de Cadix, commandée par l'amiral Topete, s'insurgea en criant : « Vive la souveraineté nationale! » Le général Serrano marcha sur Séville, le général Prim alla soulever les ports de la Méditerranée. Une petite armée royale fut battue à

Alcolea près de Cordoue. Serrano occupa Madrid. Sans plus de résistance, la reine passa la frontière, fut reçue à Biarritz par Napoléon III, et s'installa provisoirement au château de Pau, avec son confesseur le père Claret et son favori Marfori.

La Révolution fut accueillie dans toute l'Espagne par le plus grand enthousiasme. Le gouvernement révolutionnaire décréta l'établissement du suffrage universel, la liberté des cultes, de l'imprimerie, de l'enseignement, le droit de réunion et d'association. Des Cortès constituantes, élues au suffrage universel, inscrivirent dans la Constitution le principe de la liberté des cultes, se prononcèrent en majorité pour l'organisation d'une monarchie constitutionnelle, avec un Congrès de députés élus pour 3 ans au suffrage universel et un Sénat élu pour douze ans par des électeurs spéciaux. La maison de Bourbon était déclarée à jamais exclue du trône.

Prim, chargé du pouvoir exécutif, en attendant un roi, offrit la couronne d'abord à don Fernando, roi douairier de Portugal, veuf de dona Maria; puis à son fils le roi don Luiz; ils la refusèrent. Le duc de Montpensier avait beaucoup de partisans, mais Prim redouta l'opposition de Napoleon III. La candidature de Léopold de Hohenzollern fut écartée par la diplomatie française; elle fut l'origine de la guerre franco-allemande; elle reparut après Sedan et Bismarck sollicita alors l'alliance de l'Espagne. Prim repoussa ses avances. Enfin, au mois de novembre 1870, les Cortès élurent roi, par 191 voix contre 115, Amédée de Savoie, fils de Victor-Emmanuel. Le jour même où le nouveau roi débarquait à Carthagène, 30 décembre 1870, Prim était assassiné.

Amédée de Savoie fut très froidement accueilli en Espagne; il eut aussitôt contre lui les Républicains, les Carlistes, les Alphonsistes partisans du jeune prince Alphonse, fils d'Isabelle II, et les amis du duc de Montpensier. Les nobles surtout ne lui manifestèrent que du mépris; il ne fut pas davantage aimé du peuple, on le trouvait trop simple, il ne se plaisait pas assez aux parades et aux courses de taureaux. La situation lui fut bientôt intenable. Il ne s'entendit même pas avec son premier ministre Zorrilla. Le général Hidalgo, connu depuis longtemps pour ses opinions libérales,

avait été nommé capitaine-général des provinces basques; les officiers d'artillerie de sa circonscription le mirent à l'index et refusèrent de paraître à ses réceptions. Zorrilla lui donna de l'avancement, le nomma capitaine-général d'Andalousie. Les officiers envoyèrent leur démission. Le roi prit leur parti et voulut sacrifier Hidalgo. Zorrilla voulut au contraire accepter la démission des officiers; leur donner raison, dit-il aux Cortès, ce serait proclamer que l'Espagne sera désormais gouvernée par le corps royal de l'artillerie. Les Cortès l'approuvèrent. Le roi abdiqua (11 février 1873).

La *République* fut proclamée. Dans ce pays où les républicains n'étaient qu'une infime minorité, la République fut aussitôt l'anarchie. Aussi bien les Républicains ne s'entendirent-ils pas entre eux; les uns, comme Pi y Margall, tenaient pour une République fédérale, assurant l'autonomie des anciens royaumes de la péninsule; les autres, comme Castelar, étaient unitaires et radicaux, pour permettre dans toute l'Espagne la diffusion des principes révolutionnaires; d'autres encore, comme Serrano et Salmeron, ne voulaient qu'une République conservatrice.

Pi y Margall l'emporta d'abord et fut élu président de la République. Le fédéralisme fut poussé à l'extrême et dégénéra en *cantonalisme*. Malaga, Grenade, Séville, Cadix formèrent autant de petites républiques indépendantes, refusèrent d'obéir au pouvoir central, s'armèrent, déchaînèrent la guerre civile dans toute l'Andalousie. Castelar remplaça Pi y Margall le 7 septembre 1873; dès la rentrée des Cortès, il fut renversé par les fédéralistes, le 2 janvier 1874. Le lendemain, le général Pavia occupa militairement Madrid, dispersa les députés, donna la présidence à Serrano.

Cependant la guerre cantonaliste de l'Andalousie gagnait Carthagène, Valence; les marins des escadres s'y mêlaient dans l'un ou l'autre camp. Le clergé, irrité par la proclamation de la liberté des cultes, par l'établissement du mariage civil, ressuscitait le carlisme. Don Carlos, fils du prétendant de 1834, arrivait dans les provinces basques, se mettait à la tête d'une armée de 20.000 hommes, faisait d'*Estella* sa capitale, assiégeait Bilbao; ses généraux soulevaient la Catalogne, passaient l'Èbre inférieure, marchaient sur Valence.

La République était à peine maîtresse des environs de Madrid.

La Restauration de 1874. — Alphonse XII et Alphonse XIII. — Le général Martinez Campos mit fin à ce désordre. Le 29 décembre 1874, il se mit à la tête de la garnison de Sagonte, harangua ses troupes et les invita à reconnaître pour roi d'Espagne le fils d'Isabelle II, Alphonse XII. Il occupa Valence et lança à travers l'Espagne une proclamation en faveur du roi Alphonse. La lassitude était telle dans tous les partis, et le besoin de repos si général dans tout le pays, que cette Restauration se fit presque sans obstacle. Le 14 janvier 1875, le nouveau roi faisait son entrée dans Madrid, au milieu d'un grand enthousiasme. Il fallut deux ans à Alphonse XII et au maréchal Martinez Campos pour vaincre les Carlistes et rétablir la paix dans la Catalogne et le pays basque. Au mois de mars 1876, les historiographes officiels purent donner au roi Alphonse le nom de Pacificateur.

Le règne d'Alphonse XII, qui ne dura que dix ans (1875-1885), fut assez tranquille. La *Constitution de* 1876 lui confia le pouvoir exécutif, exercé par des ministres responsables. La Chambre des députés fut élue par des électeurs censitaires sur lesquels le gouvernement exerce assez d'influence pour régler d'avance la part qui doit être faite à chacun des partis dans le Parlement; le Sénat fut composé de hauts dignitaires, de membres inamovibles et de membres élus par les assemblées provinciales. L'article 1er reconnut le catholicisme comme religion d'État, interdit toute manifestation publique d'un autre culte, déclara néanmoins que « nul ne pourrait être inquiété pour ses opinions religieuses, ni pour l'exercice de son culte, sous réserve du respect dû à la morale chrétienne ». Le pape d'ailleurs ne manqua pas de protester contre « cette atteinte à la vérité et aux droits de l'Église ». Et les évêques se montrèrent aussi exigeants que jamais; ainsi ils réussirent à faire condamner quiconque refuse de se découvrir devant une procession ou devant le viatique, et à faire considérer comme un délit la moquerie publique contre un dogme catholique.

Autour de cette constitution, les factions se sont groupées

en deux grands partis : les *conservateurs*, auxquels les carlistes semblent définitivement ralliés, ont besoin de l'Église ; ils ont fait donner au clergé de gros traitements et favorisent la multiplication des couvents et l'accroissement de la propriété de mainmorte ; ils ont eu pour principal chef jusqu'à la fin du XIXe siècle M. CANOVAS DEL CASTILLO ; — les *libéraux*, parmi lesquels il y a quelques républicains, sont persuadés qu'aucun progrès n'est possible tant que l'Église sera maîtresse des esprits ; la plupart d'entre eux sont résolument anticléricaux ; ils se rangent derrière M. SAGASTA. Ils se succèdent à peu près régulièrement au pouvoir, quoique la Cour se montre naturellement plus favorable aux premiers.

Alphonse XII mourut le 25 novembre 1885, à vingt-sept ans. Sa veuve, MARIE-CHRISTINE D'AUTRICHE, exerça depuis la régence, jusqu'en 1902, au nom de son fils ALPHONSE XIII, né le 17 mai 1886. Sans être très populaire, elle a su exercer le pouvoir avec une parfaite correction constitutionnelle et conduire son fils à la majorité sans trop de troubles. Le suffrage universel a été établi en 1890. Cela n'a pas arraché le peuple espagnol à l'ignorance et à la domination du clergé. Le pays est ruiné ; on y compte 53 p. 100 d'individus sans profession, 12 millions d'illettrés sur 17 millions d'habitants.

L'armée, en dépit des sacrifices considérables que lui consent le budget annuel, s'est montrée inférieure à sa tâche lors de la révolte de *Cuba*. Lasse d'un despotisme plusieurs fois séculaire, Cuba, continuellement rebelle depuis le commencement du XIXe siècle, se souleva de nouveau en 1894. La douceur du maréchal Martinez Campos n'y fut pas plus heureuse que la cruauté du général WEYLER. Les États-Unis intervinrent en 1898 en faveur des Cubains ; en quelques jours, l'Espagne subit d'effroyables défaites à *Cavite*, dans les îles Philippines, à *Santiago de Cuba ;* elle perdit tout ce que les États-Unis voulurent lui prendre, Porto-Rico, Cuba, les Philippines ; 50.000 de ses soldats périrent ; sa dette s'accrut d'un milliard et demi de francs. Il n'y a plus d'empire espagnol.

De pareils désastres ont révélé les maux dont souffre l'Espagne. Il faudrait des économies ; les généraux s'y refusent.

Il faudrait des réformes profondes. Il faudrait surtout instruire le peuple espagnol, l'arracher à l'ignorance et au fanatisme. C'est toute une résurrection à accomplir et le temps des miracles est passé. Cependant le pays est profondément troublé ; le parti républicain grandit ; les anciennes divisions provinciales reparaissent ; la Catalogne, la plus active, la plus éclairée des provinces espagnoles, avec sa grande cité de Barcelone, a déjà comme une existence particulière ; elle sera peut-être l'élément essentiel de la régénération de tout le pays. Œuvre longue et sans doute pénible, car le mal est très grand ; il n'y a rien de plus lamentable que l'histoire de l'Espagne au XIXe siècle.

2. **Constitution de l'État belge (1831-1840).** — L'État belge avait été constitué définitivement par le *traité des 24 articles*, accepté en 1839 par le roi des Pays-Bas. Par les difficultés de sa formation, il demeura enfermé dans des limites étroites : il n'eut que la moitié du Luxembourg, la moitié du Limbourg ; il n'eut pas Maëstricht, ni les embouchures de l'Escaut, qui furent encore quelque temps fermées par les péages hollandais. Sa neutralité, garantie par les grandes puissances, le tenait à l'écart des complications de la politique européenne ; mais la haine des Pays-Bas, la crainte longtemps vivace en Prusse et en Angleterre que la France n'en préparât l'annexion, l'obligeaient à la plus prudente réserve, et les premières années du règne de LÉOPOLD Ier furent une période de recueillement et d'organisation.

LÉOPOLD Ier DE SAXE-COBOURG-GOTHA était l'oncle de la reine Victoria et du prince-consort Albert ; il était devenu en 1832 le gendre de Louis-Philippe par son mariage avec LOUISE D'ORLÉANS. Il calma les inquiétudes du gouvernement prussien en signant d'abord avec le Zollverein allemand, en 1844, un traité de commerce ; le traité de commerce ne fut signé avec la France que l'année suivante ; enfin, en 1846, la signature d'une convention commerciale avec les Pays-Bas mit fin au conflit qui durait depuis 1815 et établit entre les deux petits royaumes voisins des relations cordiales. La même année, le roi Léopold observa la plus discrète abstention dans l'affaire des mariages espagnols, lorsque le gouvernement anglais voulut

assurer à son cousin la main de la reine Isabelle, et l'échec de cette combinaison ne l'atteignit point.

Il put donner cependant tous ses soins, avec les Chambres belges, à la constitution de tous les organes essentiels à la vie politique et économique du nouveau royaume. Ch. de Brouckère et le général Evain fondèrent la petite armée belge qui put compter 100.000 hommes sur le pied de guerre, soutenus par une forte réserve. Le gouvernement s'en tint d'ailleurs à cet égard au système français de l'enrôlement volontaire, complété par la conscription, avec le privilège du remplacement pour les aisés. Il institua aussi, comme la France de ce temps, une sorte de garde-nationale, dite *garde-civique*. La Belgique, confiante en sa neutralité, a conservé tout ce système militaire jusqu'à la fin du XIXe siècle.

L'industrie et le commerce furent favorisés par diverses mesures qui assurèrent au pays une grande prospérité économique ; les chemins de fer se développèrent rapidement à partir de 1834. L'instruction publique fut dotée de ses institutions essentielles : à côté des deux Universités libres, l'Université catholique de Louvain et l'Université libérale de Bruxelles qui reçurent le droit de délivrer des diplômes d'État, deux Universités d'État furent fondées à Gand et à Liège ; les écoles primaires et les collèges d'enseignement secondaire ou moyen furent multipliés dans tout le royaume. L'activité matérielle et intellectuelle dont la Belgique fut dès lors le théâtre valut au roi Léopold Ier une grande popularité.

Surtout il s'acquitta en conscience de son rôle de roi constitutionnel ; il fut le fondateur du régime parlementaire en Belgique. La Constitution du royaume avait été votée par la *Convention nationale* le *7 février* 1831. Le pouvoir exécutif appartient à un roi héréditaire, inviolable, assisté de ministres responsables devant les Chambres ; le roi a le droit de dissoudre la chambre des représentants pourvu qu'il fasse procéder à de nouvelles élections dans les quarante jours et qu'il convoque la nouvelle Chambre dans les deux mois. Le pouvoir législatif était partagé entre deux chambres : la *Chambre des représentants*, composée d'environ 150 membres, était élue pour quatre ans, renouvelée partiellement tous les deux ans, par les citoyens belges qui payaient un cens ou

une contribution directe de 20 à 100 florins (le florin valait environ 2 fr. 10). Le *Sénat,* élu pour huit ans, renouvelé partiellement tous les quatre ans, était composé de cent membres âgés d'au moins quarante ans, inscrits au rôle des contributions directes pour une somme d'au moins 2.000 florins. La Constitution de 1831 proclamait en outre la liberté des cultes, de la presse et de l'enseignement, le droit absolu de pétition et d'association.

Elle avait été votée presque à l'unanimité, et pendant les premières années, les deux partis libéral et catholique maintinrent étroitement l'*Union* qui avait fait l'indépendance. Le roi put appeler au pouvoir pendant une dizaine d'années des ministères *unionistes.* Lorsque le danger hollandais fut écarté et que l'indépendance fut assurée par la garantie des grandes puissances, l'*Union* se disloqua d'elle-même et les deux partis reprirent leurs programmes respectifs ; ils se succédèrent désormais au pouvoir, selon le résultat des élections, et le roi observa toujours à l'égard des uns et des autres la plus parfaite correction constitutionnelle.

Les partis. Catholiques et libéraux. La loi scolaire. — La rupture se fit en 1842 à l'occasion de la *loi sur l'enseignement primaire.* C'était le temps où le parti catholique en France s'appuyait sur le principe de la liberté d'enseignement. Le chef du ministère belge, Nothomb, en proclamait la véritable signification : « Pas d'enseignement primaire sans éducation morale et religieuse. Nous rompons avec les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle qui avaient prétendu séculariser complètement l'instruction et constituer la société sur des bases purement rationalistes. » La loi belge de 1842 déclarait l'enseignement religieux obligatoire dans l'école publique et le confiait à l'Église, sous la surveillance de l'État.

La question de l'enseignement fut dès ce moment la grande question autour de laquelle s'agitèrent les partis. Les libéraux en virent tout de suite la gravité. Ils fondèrent l'*Alliance Libérale* et rédigèrent leur programme politique au grand *Congrès de 1846 :* abaissement du cens électoral et adjonction des capacités à la liste des électeurs sans condition de

cens ; — amélioration de la situation matérielle des classes ouvrières ; — indépendance du pouvoir civil à l'égard de l'Église, et organisation d'un enseignement public laïque dégagé de toute intervention de l'autorité religieuse. Ils organisèrent autour de ce programme des manifestations qui rappellent la campagne que les libéraux français menaient à cette époque contre le ministère Guizot ; et Louis-Philippe conseillait à son gendre Léopold Ier « d'anéantir » l'Alliance Libérale et de garder son ministère catholique. Léopold ne suivit pas ces conseils ; il ne s'obstina pas à la politique de la résistance. Les élections de 1847 ayant été favorables aux libéraux, il donna le pouvoir à leur chef Charles Rogier.

Les Libéraux au pouvoir (1847-1870). — Grâce à cette sagesse, la Belgique ne fut pas troublée par la Révolution de 1848 ; une tentative des républicains français pour franchir la frontière fut repoussée sans peine ; on vota quelques travaux publics pour donner du travail aux ouvriers ; il y eut à peine quelques légères émeutes, et le ministère Rogier put entreprendre au milieu du plus grand calme la réalisation du programme libéral.

Lors de la discussion de la *loi électorale de 1848*, il ne se trouva qu'une petite minorité pour demander l'établissement du suffrage universel. Le cens électoral fut fixé au minimum de 20 florins prévu par la constitution de 1831 ; le chiffre des électeurs urbains fut ainsi doublé, au profit du parti libéral qui a toujours eu la plus grande partie de ses partisans dans les villes. Les fonctionnaires furent déclarés inéligibles. Le même cens fut établi pour les élections aux conseils communaux et provinciaux. A ce prix sans doute, Louis-Philippe eût évité ou du moins retardé sa chute.

Le ministère libéral s'attaqua naturellement aussi à la question de l'enseignement. Il ne crut pas pouvoir détruire la loi de 1842 sur l'enseignement primaire ; mais, par la *loi de 1850*, il organisa l'enseignement moyen sur d'autres principes : le nombre des collèges de l'État fut augmenté, et toute influence y fut refusée au clergé. Mais les catholiques tournèrent la loi ; beaucoup de parents demandaient pour leurs enfants un enseignement religieux dans ces collèges,

et la municipalité d'*Anvers* établit un *Règlement* qui fut approuvé par les évêques et généralisé bientôt à travers toute la Belgique : tout collège qui veut avoir un aumônier catholique doit exclure les ministres d'un autre culte, imposer silence aux professeurs non catholiques et subir la surveillance de l'Église.

D'ailleurs le ministère Rogier perdit alors pour un moment le pouvoir ; pour le développement des travaux publics, et surtout des voies ferrées, il avait dû établir des impôts nouveaux sur les successions, sur la bière, le tabac Il devint impopulaire et les catholiques furent appelés au ministère en 1855. Ils en profitèrent pour favoriser leurs écoles et frapper leurs adversaires : un professeur d'Université fut blâmé pour avoir nié la divinité du Christ ; un autre fut révoqué pour avoir loué la Réforme. Ils présentèrent aux Chambres en 1856 un projet de loi sur la *liberté de la charité*, plus connu sous le nom de *projet de loi des couvents :* tout établissement de charité ou d'instruction fondé par donation pouvait obtenir la personnalité civile par un simple arrêté royal et rester sous l'administration héréditaire des personnes choisies par le donateur sans contrôle de l'État. C'était accroître considérablement la richesse et l'influence du clergé régulier, préparer l'augmentation du nombre des couvents, qui en effet, malgré l'échec du projet de loi, se sont beaucoup multipliés en Belgique depuis cinquante ans ; il y avait en 1846 environ 640 couvents et 10.000 religieux des deux sexes ; il y avait en 1880, 1.500 couvents et 19.000 religieux[1].

Les libéraux n'avaient pas manqué de s'élever contre un pareil projet ; tout le pays fut agité d'émeutes ; ils firent de leur protestation le programme des élections communales de 1857 ; ils l'emportèrent ; l'agitation redoubla. Le roi les rappela au pouvoir, prononça la dissolution de la Chambre des représentants ; la majorité se prononça pour le parti libéral qui conserva le gouvernement jusqu'en 1870. Le roi mourut le 10 décembre 1865 et son fils Léopold II lui succéda sans incident.

1. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, p. 233.

Dans cette seconde période de leur prépondérance, les libéraux firent voter une série de lois destinées à l'amélioration matérielle de la condition des travailleurs : les octrois, les péages des routes furent supprimés ; le tarif des chemins de fer, l'affranchissement postal furent réduits ; l'impôt du sel fut remplacé par une taxe sur les eaux-de-vie. La liberté de coalition et de grève fut reconnue aux ouvriers.

Le ministère était disposé à proposer l'adjonction des capacités, sans condition de cens, aux électeurs communaux et provinciaux ; mais une partie des libéraux ne voulait pas se contenter de cette réforme. Les *Jeunes* ou *Radicaux* se séparèrent des *Doctrinaires* ou *Modérés*. D'abord sous la conduite de Louis Defré, député de Bruxelles en 1858, puis sous celle de Paul Janson, ils voulaient l'abaissement du cens électoral à 15 francs, ou même le suffrage universel ; ils voulaient aussi l'abolition de la loi de 1842 et du Règlement d'Anvers, l'établissement de l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Les Modérés ne les suivaient pas jusque-là et le parti libéral se divisa en deux groupes et s'affaiblit.

Rien ne pouvait être plus profitable au parti catholique, uni et discipliné sous la direction des évêques qui en Belgique ne dépendent que de Rome, de plus en plus fortement concentré autour de la formule ultramontaine et de la doctrine du Syllabus. Il profita encore contre ses rivaux de la renaissance du *flamingisme ;* les paysans de la Flandre, pour la plupart inféodés au parti catholique, protestaient contre la prépondérance de la langue française, qui est la langue du pays wallon, presque tout entier libéral ; ils réclamaient l'égalité des deux langues, et le ministère s'y montrait opposé. Cette question joua un grand rôle aux élections législatives de 1870 : les deux grandes villes flamandes, Anvers et Gand, se prononcèrent contre les libéraux qu'elles avaient jusque-là soutenus ; ils furent battus. Et les catholiques, sauf une interruption de 1878 à 1884, gardèrent désormais le pouvoir jusqu'à la fin du siècle.

Les Catholiques au pouvoir, depuis 1870. — Tout naturellement, la langue flamande fut déclarée langue officielle au

même titre que la langue française. Le cens fut abaissé à 20 francs pour les élections provinciales, à 10 francs pour les élections communales ; mais les catholiques refusèrent l'adjonction des capacités : en tous pays, ils se défient des capacités intellectuelles.

Lorsque les élections communales et provinciales de 1872 leur eurent assuré une imposante majorité, ils déclarèrent une guerre acharnée à l'enseignement laïque et à la liberté de conscience : « c'est une maxime erronée et absurde qu'il faut garantir à tous la liberté de conscience, » déclarait le pape Grégoire XVI en 1832. Des évêques interdirent aux fidèles d'envoyer leurs enfants dans les écoles laïques. Le clergé, qui s'était servi du confessionnal et des refus de sacrements pour arriver au pouvoir en agissant sur les électeurs et sur leurs femmes, continua le même système pour maintenir la majorité catholique. Au collège de Chimay, l'aumônier fut autorisé à « combattre le libéralisme comme une hérésie » ; il fut défendu aux professeurs de faire partie d'une réunion libérale et de s'abonner aux organes libéraux. Le journal *la Croix* trouvait le ministère tiède, demandait la propriété des cimetières pour les curés, la suppression du mariage civil, « attendu que c'est à la puissance ecclésiastique qu'il appartient exclusivement de régler les choses qui touchent au mariage ». En un mot, le clergé belge ne dissimulait pas la prétention d'enlever à la société civile tous les droits conquis par la Révolution.

Devant une telle attaque, les libéraux se réconcilièrent; les plus modérés répondirent au catholicisme ultramontain par un anticléricalisme militant. La Flandre elle-même s'agita avec eux; les libéraux de cette région ressuscitèrent le vieux nom des *Gueux,* chantèrent la *chanson des Gueux*. Ils furent battus aux élections de 1876 ; mais une enquête révéla des faits de pression commis par des prêtres ; le ministère, pour garantir la sincérité du vote, fit adopter le *ballot* anglais : l'électeur reçoit, à son entrée dans la salle du scrutin, un bulletin portant les noms de tous les candidats; il marque sans témoins, dans le « couloir », le nom qu'il choisit et remet le bulletin plié dans l'urne. Les libéraux l'emportèrent en 1878, et leur ministère, presque uniquement composé

de modérés ou progressistes, fut présidé par le député de Liège, Frère-Orban.

Vainqueurs ils ne surent pas rester unis. Ils instituèrent un ministère spécial de l'Instruction publique. Ils votèrent la loi sur l'enseignement primaire du 1er juillet 1879 : chaque commune était obligée d'entretenir au moins une école publique, confiée à des instituteurs pourvus d'un brevet ; l'école devait être gratuite pour les pauvres ; elle était neutre, mais les prêtres y étaient admis en dehors des heures de classe pour y donner l'enseignement religieux. Les évêques protestèrent contre ce système « pervers, impie, contraire aux lois divines », organisèrent partout des écoles catholiques, excommunièrent les parents qui n'y envoyaient pas leurs enfants, excommunièrent les élèves des écoles normales, les instituteurs publics. Le pape Léon XIII approuva les évêques. Le ministère Frère-Orban rompit avec Rome, rappela le représentant de la Belgique auprès du Vatican, renvoya le nonce. La lutte fut terrible, dura plusieurs années, troubla gravement toutes les plus petites communes du royaume. Ce fut une sorte de Kulturkampf.

Les libéraux ne comprirent pas l'absolue nécessité de l'union. Ils restèrent divisés sur la question du suffrage que les radicaux voulaient universel. Ils durent augmenter les dépenses publiques pour les constructions d'écoles ; ils élevèrent les impôts sur l'alcool, sur le tabac. Pour toutes ces raisons, les élections de 1884 leur furent funestes ; les catholiques eurent une majorité considérable ; ils prirent le pouvoir et depuis cette époque ils ne l'ont point perdu.

Ils donnèrent aussitôt à la Belgique le régime scolaire qu'ils rêvaient ; ce fut la *loi de* 1884 : elle autorise les communes à entretenir, au lieu d'une école publique neutre, une école privée catholique ; pour obliger les communes à conserver une école neutre, il faut la signature de 20 pères de famille, et on conçoit les vexations auxquelles les expose une telle signature. La commune peut décider l'obligation de l'enseignement religieux à l'école ; il est seulement donné au commencement ou à la fin de la classe, de façon que les parents puissent en dispenser leurs enfants. Les instituteurs dont les écoles ont été fermées, et ils furent nombreux, reçurent une retraite de

750 francs. En fait, dans toutes les régions où le clergé domine, surtout dans les campagnes flamandes, les écoles publiques ont été supprimées et remplacées par des écoles catholiques ; pour avoir le droit d'y enseigner, il n'est pas besoin d'un brevet ; une lettre d'obédience suffit. L'Église pense ainsi s'être assuré l'avenir, en disposant de l'éducation des générations futures. On peut juger, par ce qui s'est passé en Belgique, de quelle manière le parti catholique comprend la liberté d'enseignement.

Le parti socialiste. La loi électorale de 1893. — Les plus redoutables adversaires des catholiques sont aujourd'hui les socialistes. Le parti socialiste belge s'est formé à peu près dans le même temps que les partis socialistes des autres pays et pour des raisons analogues. D'assez bonne heure, les ouvriers tisserands de Gand s'étaient groupés en sociétés coopératives, devenues bientôt des sociétés de propagande ; des groupements analogues se formèrent ensuite dans les centres houillers, et le développement industriel du pays leur donna bientôt une grande force. Bruxelles devenait à la même date un grand centre intellectuel, et ses écrivains, pour la plupart libres penseurs, adoptaient et cultivaient les principes de l'école nouvelle. Le plus illustre théoricien du socialisme belge fut alors César de Paepe. En 1885, le *parti ouvrier belge* se constitua au *Congrès de Bruxelles*.

Il manifesta d'abord son existence en 1886 et 1887 par des grèves et des émeutes. En 1886, la grève des charbonnages s'étendit de Liège à Charleroi ; une verrerie fut incendiée à Jumet ; la terreur régna pendant les derniers jours du mois de mars dans toute la région ; il y eut de sanglantes échauffourées entre les grévistes et les troupes. Une enquête prouva d'ailleurs que la condition des mineurs était déplorable. Les grèves recommencèrent l'année suivante dans les mêmes endroits ; elles gagnèrent même Bruxelles, Verviers ; les conflits qu'elles produisirent firent un grand nombre de victimes. Le gouvernement réussit encore à étouffer le mouvement.

Les socialistes alors s'associèrent aux libéraux ; ils mirent ensemble leurs espérances dans le suffrage universel, et

l'agitation prit un caractère purement politique. Ils organisèrent sur ce programme une sorte de plébiscite aux élections communales de Bruxelles ; ils triomphèrent. Comme le gouvernement et les Chambres refusèrent de céder, les socialistes organisèrent la grève générale ; les émeutes, les manifestations se multipliaient sur tous les points ; le roi lui-même ne fut pas toujours respecté. Enfin le principe de la revision de la Constitution fut adopté ; ce fut l'occasion de longs et orageux débats, au milieu d'une agitation presque révolutionnaire. Le parti catholique, toujours maître de la Chambre, n'admit le suffrage universel qu'en le tempérant par le *vote plural*, selon le projet du député Nyssens (18 avril 1893) : le suffrage universel est établi pour tous les citoyens belges âgés de vingt-cinq ans ; mais la loi accorde un ou deux suffrages en plus aux électeurs qui satisfont à une ou deux des conditions suivantes : être âgé de trente-cinq ans et père de famille, être propriétaire d'un immeuble de 2.000 francs ou d'un revenu de 100 francs en rentes sur l'État ou en fonds de la caisse d'épargne, être titulaire d'un diplôme d'enseignement secondaire ou de certaines fonctions. Nul ne peut avoir plus de trois votes. C'est encore une sorte de suffrage censitaire avec adjonction des capacités. Le vote est obligatoire sous peine d'amende. La représentation proportionnelle repoussée en 1893, a été adoptée en 1902. L'agitation en faveur du suffrage universel, reprise en 1902, a encore échoué.

Les élections partielles de 1894, de 1896 et de 1898 ont achevé l'écrasement du parti libéral. En 1898, la Chambre des représentants comprenait, sur 152 membres, 110 catholiques, dont un socialiste chrétien, l'abbé Daens, 28 socialistes et 14 radicaux. Les élections de 1902 n'ont guère modifié cette proportion.

Les socialistes font d'ailleurs de continuels progrès ; leurs créations, le *Vooruit* de Gand, la *Maison du Peuple* de Bruxelles, sont des centres d'action puissants ; ils sont désormais l'élément essentiel du parti libéral en Belgique, et par suite leur programme actuel est presque exclusivement politique : abolition du vote plural et établissement du suffrage universel, service militaire personnel très court ou

organisation d'une milice comme en Suisse, revendication de tous les droits de la société civile contre l'Église.

La Belgique, devenue ainsi l'un des champs de bataille de l'universelle lutte de l'Église et de la société laïque, paraissait partagée en deux partis comme en deux régions physiques : la Flandre et la plus grande partie des campagnes, citadelle du parti catholique ; les pays houillers de la Meuse et de la Sambre, le Brabant et le Hainaut, de langue française, forteresses des partis démocratique et socialiste. Mais la grande guerre vient d'un coup de refaire à la Belgique une admirable et indissoluble unité.

Développement économique de la Belgique. — Ces incessantes querelles n'ont pas compromis la prospérité matérielle de la Belgique ; aussi bien la liberté ne fut-elle jamais funeste à aucun pays. La Belgique a été entraînée dans la grande évolution économique qui a transformé l'Europe depuis cinquante ans. Les abondantes mines de la Meuse, de la Sambre et du Hainaut produisent des quantités considérables de houille, et complètent en grande partie la production insuffisante du sol français. Le port d'Anvers a pris dans ces dernières années une merveilleuse activité. Les derniers péages hollandais de l'embouchure de l'Escaut ont été rachetés en 1863, et dès lors Anvers a retrouvé la prospérité perdue depuis trois siècles, depuis l'occupation espagnole. A cette date environ, la Belgique est entrée, comme l'Angleterre et la France, dans la voie du libre échange ; elle abolit d'abord les droits sur les produits alimentaires, puis aussi sur les produits industriels ; elle est demeurée fidèle jusqu'à nos jours, comme l'Angleterre, à ce système économique.

La population, qui, en 1831, était de 3.785.000 habitants, était en 1890 de 6.069.000 ; nulle part en Europe elle n'a une telle densité. Le commerce extérieur, qui était en 1831 de 400 millions, atteignait en 1890 une valeur de 6 milliards ; nulle part en Europe ni dans le monde le chiffre du commerce extérieur ne s'élève à de telles proportions. Et les Belges n'en sont pas satisfaits ; ils ont fait d'Anvers un des plus magnifiques ports de commerce du monde. Le dessein de faire de

Bruxelles un port de mer par l'approfondissement de l'Escaut, de rendre la vie à Bruges, aujourd'hui Bruges-la-Morte, par un grand canal maritime, est peut-être une chimère, s'il n'est pas une simple manœuvre politique.

Leur industrie et leur commerce ont trouvé un large terrain d'expansion et une abondante provision de matières premières dans le bassin du Congo, depuis que leur roi Léopold II a été reconnu souverain de l'État libre par le Congrès de Berlin de 1885. On sait que ce Congrès a réservé à la Belgique d'abord, à la France ensuite, le droit de préemption sur cet immense bassin. Cela confère à la Belgique surtout des droits qu'elle a déjà eu l'occasion d'exercer. Par la convention du 25 juillet 1890, entre l'État libre et la Belgique, la Belgique a prêté 25 millions de francs à l'État libre et reçu en échange le droit de l'annexer au bout de 10 ans et 6 mois. Par une nouvelle convention du 27 juin 1895, la Belgique a pris à sa charge une dette de 5 millions contractée par l'État libre à l'égard d'un particulier ; elle lui a avancé 1 million et demi pour ses dépenses de l'année courante ; elle a avancé encore 5 millions à la Compagnie du chemin de fer du Congo inférieur ; ce chemin de fer, qui double et corrige les chutes de cette partie du fleuve, de Matadi à Dolo, sur une longueur de 400 kilomètres, a été inauguré en 1898. L'État libre du Congo est ainsi entré dans une période d'exploitation régulière et la loi de septembre 1908 en a organisé l'annexion à la Belgique : l'un et l'autre y prendront de nouveaux éléments de prospérité.

Ailleurs encore les ingénieurs et les capitalistes belges portent leur esprit d'initiative. Avec des Français, ils ont obtenu la concession de la grande ligne chinoise de Péking à Han-Kéou. On les rencontre sur tous les points du globe, en Russie, dans l'Amérique du Sud. La Belgique est aujourd'hui en pleine prospérité ; elle a retrouvé, avec plus d'éclat même, la grande fortune des villes flamandes du XIVe et du XVe siècle. Quel merveilleux essor après la grande guerre !

3. **Les expériences politiques de la Suisse. Le Gouvernement direct.** — Les expériences politiques de la Suisse n'ont

pas une action directe sur les nations voisines ; mais la petitesse, le morcellement fédératif et la neutralité de leur territoire permet aux Suisses des tentatives hardies qui ailleurs pourraient être imprudentes, et qui sont hautement instructives. Émiettée en petits cantons, dont chacun, très fier de sa personnalité, émule du voisin, jaloux d'être plus libre ou plus habile, fait courageusement effort de progrès, la Suisse est devenue comme l'école des démocraties.

Elle n'arriva pas aussitôt ni sans peine à la constitution démocratique qu'elle a aujourd'hui et qu'elle perfectionne sans cesse : elle présenta, depuis le commencement du XIXe siècle, l'image en raccourci de la vie politique de l'Europe.

« La Suisse contemporaine, comme la Belgique, comme les Pays-Bas, est un produit de la Révolution française. C'est elle qui y a détruit l'ancien régime aristocratique et préparé l'établissement du nouveau régime démocratique. » (Seignobos.) La Suisse était auparavant une ligue de petits États souverains ; on y distinguait les treize cantons *confédérés*, des cantons *alliés* et même des cantons *sujets*. Dans chacun d'eux, le pouvoir absolu appartenait le plus souvent à quelques anciennes familles privilégiées, qui gouvernaient despotiquement les autres habitants. « Les Suisses, disait Gœthe, se sont délivrés d'un tyran et ont pu se croire libres ; mais de la charogne de l'oppresseur le soleil leur a fait naître un essaim de petits tyrans. »

Le Directoire mit fin à ce régime et fonda la *République helvétique*, république unitaire établie sur les principes de la liberté et de l'égalité, à l'imitation de la République française. Napoléon, par l'*acte de médiation de 1803*, restaura la souveraineté des cantons, en maintenant la suppression de la distinction entre confédérés, alliés et sujets ; la Diète ne conserva que le gouvernement des affaires diplomatiques et militaires. C'est à peu près le cadre politique où s'est définitivement établie plus tard la Suisse contemporaine.

Après la chute de Napoléon, les partisans de l'ancien régime réclamèrent le retour à la constitution traditionnelle. Ils n'y réussirent point complètement, et le *Pacte fédéral du 7 août 1815* différa peu de l'Acte de médiation. La Suisse

fut une fédération de 22 cantons souverains. Mais dans chaque canton l'ancien régime fut en grande partie rétabli. Les cantons montagnards conservèrent le vieux gouvernement de la *Landsgemeinde*, ou assemblée générale des citoyens réunis en plein air pour décider les affaires et nommer les chefs du pouvoir. Les anciennes ligues des Grisons et du Valais furent restaurées. Les cantons aristocratiques, comme Berne, Zurich, Lucerne, Bâle, Genève, Fribourg, furent gouvernés par des conseils composés surtout de membres des anciennes familles. Saint-Gall, Vaud, le Tessin, Argovie eurent des conseils élus suivant des systèmes censitaires. Neuchâtel avait pour souverain le roi de Prusse. Partout, sauf dans la montagne, on revenait à l'inégalité politique entre les habitants. Le pouvoir appartenait aux « patriciens », ou aux représentants des villes plus nombreux que ceux des campagnes, ou aux citoyens aisés. Les libéraux d'alors avaient pour maxime, comme dans la plus grande partie de l'Europe : « Tout pour le peuple, rien par le peuple ».

Comme le reste de l'Europe aussi, la Suisse fut troublée de 1830 à 1848, par une série d'agitations, et même de révolutions et de guerres civiles, qui a été appelée la période de la régénération. Elle fut mêlée directement à tous les mouvements libéraux des pays voisins, car elle fut l'asile ordinaire des réfugiés politiques, allemands, polonais, français, qui furent, jusqu'à un certain point, les éducateurs du parti qui allait « régénérer » la Suisse, le *parti radical*.

Ce parti l'emporta, par pétitions populaires, sans révolutions, dans la plupart des cantons, qui modifièrent leurs constitutions dans le sens de ses revendications : la souveraineté du peuple, l'égalité politique de tous les citoyens sans distinction de naissance, de domicile ou de richesse, le suffrage universel, la liberté de la presse, de pétition et de religion. Il fut plus difficile de faire passer ces principes dans la constitution fédérale. La Suisse se divisa en deux partis extrêmes, et fut menacée d'une sécession.

Les sept cantons catholiques, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Lucerne, Fribourg et le Valais, où les Jésuites avaient pris, dans les dernières années, une grande influence, formèrent contre le parti radical laïque qui voulait fortifier le

pouvoir central pour appliquer ses réformes à toute la république, une Ligue séparée ou *Sonderbund :* ils voulaient, dans un intérêt confessionnel, fortifier l'autonomie cantonale, « défendre leurs droits de souveraineté et territoriaux ».

Le parti radical obtint de la Diète fédérale, par 13 voix contre 9, la dissolution du Sonderbund et l'expulsion des Jésuites. Les sept cantons protestèrent, armèrent des troupes, firent appel à l'intervention des puissances étrangères qui avaient garanti, avec la neutralité du pays, le pacte fédéral de 1815. L'Autriche, la Russie, la Prusse, la France, promirent d'intervenir et donnèrent leur appui au Sonderbund.

Mais la Diète mena rapidement les opérations militaires. Le général Dufour, avec 100.000 hommes et 172 canons, marcha sur Fribourg et s'en empara sans combat le 14 novembre 1847 ; il prit avec la même facilité Zug et Lucerne. A la fin du mois de novembre, après une campagne de trois semaines, le Sonderbund capitula, et quand l'offre de médiation des puissances se produisit, la Diète répondit qu'elle n'avait plus d'objet. Le parti radical resta définitivement maître de la Suisse.

Il fit voter la *Constitution de 1848*, qui fortifia le pouvoir central et fit de la fédération d'États (*Staatenbund*) de 1815 un État fédératif (*Bundestaat*). Les cantons en effet doivent demander à la Confédération la garantie de leurs constitutions, assurer l'exercice des droits politiques d'après des formes républicaines, et toutes les libertés de commerce, d'industrie, de presse, d'association ; la Confédération n'admet que des républiques, et Neuchâtel se déclara indépendante du roi de Prusse. Au-dessus des constitutions cantonales, il y a un droit public suisse ; au-dessus de la petite patrie cantonale, il y a la grande patrie suisse. La nation suisse existe, et depuis quelques années la tendance centralisatrice se manifeste de plus en plus.

Le gouvernement fédéral a le pouvoir de régler les relations étrangères, l'armée, les douanes, les postes, les monnaies. L'armée suisse est une armée nationale, recrutée par service universel obligatoire, mais un service de courte durée, environ deux mois la première année et trois semaines les années suivantes ; « c'est une école où les jeunes

gens ne passent que le temps nécessaire pour apprendre à manier les armes et à manœuvrer, sous le commandement d'officiers qui restent des citoyens. » (Seignobos). En dehors des services fédéraux, les cantons demeurent libres de se gouverner à leur gré.

Le gouvernement fédéral est composé de deux organes : l'*Assemblée fédérale* formée elle-même, comme aux États-Unis, de deux chambres, le *Conseil national* élu par tous les citoyens à raison d'un député par 20.000 habitants, et le *Conseil des États* formé de deux députés par canton ; — et le *Conseil fédéral* chargé du pouvoir exécutif, composé de 7 membres élus par l'Assemblée fédérale, dont le président, élu pour un an et non rééligible, est le *Président de la Confédération*.

Dans ce cadre général, la Suisse a joui depuis cinquante ans d'une paix absolue et d'une prospérité inouïe, tout en poursuivant, par de continuelles revisions partielles, une incessante et très instructive évolution démocratique. Dans le riche ensemble des résultats obtenus, on peut recueillir quelques idées générales, qui peu à peu passent des constitutions cantonales à la constitution fédérale, sans que jusqu'ici la constitution de 1848 ait été sensiblement modifiée.

La Suisse cherche à perfectionner le système représentatif par la *représentation proportionnelle;* dans le système actuel appliqué en France et dans la plupart des États constitutionnels, la majorité qui l'emporte dans chaque circonscription électorale a seule un député, la minorité qui souvent lui est presque égale n'est pas représentée; il arrive donc que, dans l'ensemble du pays, beaucoup de citoyens ne sont pas représentés. Il s'agit, par la représentation proportionnelle, de proportionner le chiffre des élus au chiffre des votants de chaque parti, de sorte que la proportion des partis soit la même dans l'assemblée des représentants que dans le corps électoral. Cette exacte représentation est difficile à obtenir, car elle suppose une très nette classification des partis; or ces classifications varient sans cesse avec le changement des circonstances politiques. La représentation proportionnelle a pu cependant être introduite dans le Tessin, à Neuchâtel, à Genève, à Zug; elle existe depuis quelque temps en Belgique.

La Suisse s'efforce même de remplacer le système représentatif par le pur système démocratique. Dans tous les États constitutionnels de l'Europe, le citoyen est seulement un électeur; il ne prend aucune part directe à la confection de la constitution ou de la loi. Le vote direct de la loi par tous les citoyens, comme il avait lieu dans les petites républiques antiques, à Athènes ou à Rome, n'est possible que dans les groupements politiques de petite population, et ce régime démocratique ne s'est maintenu en Suisse que dans les petits cantons de la montagne, Uri, Glaris, Unterwalden, Appenzell, où se sont conservées les *Landsgemeinden*. Mais les Suisses ont cherché à assurer d'autre façon la souveraineté directe des citoyens. La constitution de 1848 fut soumise à la sanction du peuple, considéré comme seul constituant. Et elle proclama, comme un principe essentiel du droit public Suisse, que « toute constitution cantonale doit être acceptée par le peuple et doit être revisée lorsque la majorité absolue des citoyens le demande. » Toute revision constitutionnelle, demandée par une pétition de 30.000 citoyens, est de droit proposée au vote de tous les citoyens et peut devenir ainsi, en dehors de l'Assemblée fédérale, la constitution du pays, si elle réunit la majorité des suffrages. Le citoyen suisse n'est pas seulement un électeur, il est un constituant.

Il en est de même pour les lois. Dans quelques cantons, par exemple celui de Bâle-campagne, un projet de loi déposé par 1.500 citoyens doit être examiné par le conseil et soumis aux assemblées communales. Ce système s'est étendu à d'autres cantons. Le citoyen suisse a donc souvent le droit d'initiative en matière législative. Dans la plupart des cantons, toute loi votée par les représentants doit être soumise, par *referendum*, à la sanction du peuple; en vérité, de la sorte, les représentants ne font que des propositions de lois. La *Constitution fédérale de* 1874 a même commencé d'étendre ce système par l'adoption du *referendum* facultatif; d'après cet acte, qui vaut pour toute la Suisse, pour les lois d'intérêt général, il suffit de 30.000 citoyens pour obliger le gouvernement fédéral à soumettre une loi au vote du peuple. Ainsi en 1894, sur l'initiative du parti socialiste,

fut soumis au vote populaire un projet de loi fédérale pour « garantir à tout citoyen suisse le droit à un travail suffisamment rémunérateur. » Le projet fut rejeté par 308.000 voix contre 75.000. D'autres lois, relatives aux maladies contagieuses, aux banques ont été soumises, sans succès, au *referendum*. En général le *referendum* donne des résultats négatifs et l'expérience a prouvé que cette institution est plutôt conservatrice. Le citoyen suisse n'est donc pas seulement un électeur, plus ou moins passif; par l'initiative et la sanction, en matière constitutionnelle et législative, il est un constituant et un législateur. Le régime représentatif est peu à peu remplacé par le régime démocratique et le gouvernement direct.

La Suisse a fait aussi d'intéressantes expériences fiscales. L'impôt progressif sur le revenu a été établi dans le canton de Vaud, et ailleurs.

Ainsi, dans tous les pays de l'Europe, mais d'un progrès fort inégal, l'évolution démocratique se poursuit. Les peuples ne sont plus des troupeaux à dompter ou à partager; ce sont des sociétés à gouverner, à policer, et le mot *politique* reprend son sens supérieur, gouvernement de la *cité* humaine.

BIBLIOGRAPHIE

*Reynald, *Histoire de l'Espagne jusqu'à* 1873. — Hubbard, *Histoire contemporaine de l'Espagne*, 4 vol., 1882-1884. — De Mazade, *Les révolutions de l'Espagne contemporaine*, 1854-1868. — Cherbuliez, *l'Espagne politique*, 1868-1873. —*Desdevises du Dézert. *l'Espagne et le Portugal de* 1870 *à nos jours* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, XII, 9). — * Léonardon, *Prim.*

Annales parlementaires de la Belgique. — Enquête scolaire de 1881. — Les *Journaux* et surtout l'*Indépendance belge.* — P. de Decker, *Quinze ans* (1830-1845). — Discailles, *Charles Rogier*, 4 vol., 1895. — J.-J. Thonissen, *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, 4 vol. — Hymans, *Histoire parlementaire de Belgique, de* 1830 *à* 1880; — Id., *La Belgique contemporaine*, 1880. —*De Laveleye, *Le parti clérical en Belgique. — La Belgique et le Vatican.* 3 vol., 1880-1881. — Wœste, *Vingt ans de polémique*, 3 vol. — *Cinquante ans de liberté*, 4 vol. (Recueil de monographies sur l'évolution de la Belgique de 1830 à 1880, vie politique, sciences, arts, lettres, enseignement, économie politique. — L. Arnaud, *La revision belge*, 1890-1893. — E. Bernisnolin, *Les institutions provin-*

ciales et communales de la Belgique, 2 vol., 1891-1892. — *E. Vandervelde et J. Destrée, *Le socialisme en Belgique*, 1898.

Muller-Friedberg et Escher, *Schweizerische Annalen*, depuis 1830. — K. Hilty, *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*, depuis 1886. — K. Dændliker, *Geschichte der Schweiz*, t. III, 1895. — Vulliemin, *Histoire de la confédération suisse*, II. — B. van Muyden, *La Suisse sous le pacte de* 1815, 1890. — Feddersen, *Geschichte der schweizerischen Regeneration*, 1867. — Dufour, *Campagne du Sonderbund et événements de* 1856. — *Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, 2 vol. — Esseiva, *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*, 1882. — Woeste, *Histoire du Kulturkampf en Suisse*, 1871-1886. — Garcis et Zorn, *Staat und Kirche in der Schweiz*, 3 vol. — Berghoff-Ising, *Die socialistische Arbeiterbewegung in der Schweiz*, 1895. — Blumer, *Handbuch des schweizerischen Bundestaatsrechts* (trad. fr. par Morel). — L. von Salis, *Schweizerisches Bundesrecht*, 2 vol., tr. fr. — *Hilty, *Les constitutions fédérales de la Suisse*, 1891. — Ch. Borgeaud, *Etablissement et revision des constitutions*, 1893. — Curti, *Geschichte der schweizerischen Volksgesetzgebung*, 1885. — Stussi, *Referendum und Initiative in den Schweizerischen Kantonen*, 1894. — A. Keller, *Das Volksinitiativrecht nach den schweizerischen Kantonsverfassungen*, 1889. — *Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine* : ch. IX, la Suisse. — E. Dunant, *Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique* (1798-1803). Introduction et Recueil de documents.

CHAPITRE VIII

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE. — LA FRANCE CONTEMPORAINE (1870-1889)

1. L'Assemblée Nationale. — La Commune de Paris.
2. La libération du territoire et la loi militaire de 1872. — Chute de Thiers (24 mai 1873).
3. Présidence de Mac-Mahon. — Ordre moral et Septennat. — La Constitution de 1875.
4. Le 16 mai 1877. — Les 363. — Chute de Mac-Mahon. — Jules Grévy président (1879).
5. Organisation du Gouvernement républicain. — Les lois scolaires (1880-1882). — Les élections de 1881. — La loi sur les syndicats. — La revision de 1884. — La politique coloniale. — Les élections de 1885 et la crise boulangiste (1887-1889).
6. Les Présidents. — L'évolution des partis. — Œuvre générale de la Troisième République.

1. **L'Assemblée Nationale.** — La République avait été proclamée, le 4 septembre 1870, à Paris et dans quelques autres grandes villes; mais elle devint lentement et péniblement le gouvernement légal du pays. Elle ne fut fondée définitivement qu'après dix ans de luttes entre les partis. Du moins le gouvernement de la Défense Nationale avait été dirigé par les républicains, surtout par Gambetta; et, par sa vaillante résistance à l'invasion, malgré ses fautes, il avait sauvé l'honneur.

L'Assemblée Nationale de Bordeaux, élue pour faire la paix, fut composée, au point de vue politique, de 400 réactionnaires d'opinions diverses, et de 350 républicains. Elle refusa de proclamer officiellement la République, se contenta de confirmer la déchéance de la dynastie impériale, et nomma Thiers « chef du pouvoir exécutif ». Thiers prit pour ministres des hommes du centre gauche et des républicains :

Dufaure, Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard, et conclut avec la majorité une sorte d'accord tacite, connu sous le nom de *pacte de Bordeaux*, par lequel il s'engageait à observer une neutralité complète entre les partis, et à ne gouverner qu'en vue de guérir les maux de la guerre. L'Assemblée évitait donc, avec le plus grand soin, tout ce qui pouvait engager l'avenir au sujet de la forme du gouvernement.

Thiers, par Bonnat (Musée de Versailles).

La Commune de Paris. — Les préliminaires de la paix furent ratifiés le 1er mars. L'Assemblée se transporta à *Versailles* le 20 mars. Le choix de Versailles pour sa résidence irrita les Parisiens qui y virent la preuve d'une défiance systématique à leur égard. Ils avaient terriblement souffert du siège : les privations et les émotions qu'ils avaient subies avaient entretenu chez eux une sorte de fièvre qui exaspérait leurs haines et leurs craintes. Pendant toute la durée de la défense, ils avaient reproché au gouvernement de ne pas les employer contre l'ennemi, de ne pas conduire contre l'envahisseur la guerre révolutionnaire; ils avaient protesté contre la capitulation et contre la permission donnée aux Prussiens d'occuper un quartier de Paris pendant quelques heures. La composition de l'Assemblée Nationale les inquiéta; ils craignirent une restauration monarchique.

Le 1er mars, lors de l'entrée des Prussiens dans les Champs-Élysées, le parc d'artillerie que le gouvernement y avait établi en fut enlevé, et les canons furent transportés à

Montmartre. Les gardes nationaux du parti révolutionnaire venaient de s'organiser et de former un *Comité central*, une sorte de gouvernement de l'insurrection; les quartiers de Belleville, de la Villette, de Montmartre étaient les plus agités. Le gouvernement comprit le danger qu'il y avait à leur laisser des canons. Le 18 mars, il y envoya quelques troupes, avec les généraux Lecomte et Clément Thomas, pour les retirer. Les révolutionnaires, prétendant que ces canons leur appartenaient, refusèrent de les livrer, s'emparèrent des deux généraux et les fusillèrent. Ce fut le signal de l'insurrection, qui gagna en quelques heures la plupart des quartiers de Paris. Le gouvernement se retira à Versailles. Paris resta aux mains des insurgés.

Le 26 mars, le Comité central fit élire au suffrage universel une *Commune* de 90 membres, dont les principaux furent Charles Delescluze, Gustave Flourens, Raoul Rigault, Vermorel, Courbet, Vallès, Vaillant, Paschal Grousset, Félix Pyat, Cluseret. M. Méline et quelques autres modérés furent aussi élus, mais démissionnèrent bientôt. Neuf *délégués* furent chargés de la direction des divers ministères. La Commune de Paris prit pour symbole le drapeau rouge des revendications socialistes; elle restaura le calendrier républicain. Cependant elle offre un contraste presque absolu avec le gouvernement révolutionnaire de 1793; car, non seulement elle ne fut pas constituée pour repousser l'invasion étrangère, mais elle fut une réaction contre la centralisation gouvernementale qu'avaient appliquée les montagnards de 93, contre l'omnipotence de l'État. Elle eut quelques-unes des idées de Proudhon. Elle paraît avoir voulu l'autonomie de chaque commune, avoir rêvé l'organisation de la France en une République composée de communes fédérées et libres, en une association de petites républiques. Ce fut aussi le principe de la formation d'éphémères Communes dans quelques centres industriels, comme Saint-Étienne, Limoges, Marseille. Il est difficile d'ailleurs de préciser les intentions politiques des Fédérés de Paris, qui furent avant tout préoccupés de la lutte contre les Versaillais.

Le 3 avril, ils firent une tentative offensive sur la route de Versailles. Gustave Flourens fut tué à Chatou. Plusieurs

autres chefs furent faits prisonniers et fusillés sans jugement. Ce fut le commencement des cruautés de cette terrible guerre civile. Thiers put organiser une armée considérable avec les soldats revenus d'Allemagne; il en donna le commandement à Mac-Mahon et le second siège de Paris commença. Il dura près de deux mois.

Après quelques combats autour des murs, l'armée de Versailles, soutenue par le canon du Mont-Valérien, put s'approcher des portes. Le 24 mai, un dimanche, elle s'empara de la Porte du *Point-du-jour*, qui commande les routes de Sèvres et de Saint-Cloud et, le long des fortifications, tourna au nord et au sud les positions des fédérés, les rejeta le long de la Seine, occupa les hauteurs de Montmartre. La lutte à travers les rues fut effroyable; les femmes et les enfants s'y mêlèrent avec une sorte de folie. Chassés de jour en jour de leurs positions, les fédérés brûlèrent la cour des Comptes, les Tuileries de Napoléon III, plus loin l'Hôtel de ville; ils défendirent longtemps encore les barricades de la rue Saint-Antoine; canonnés du haut de Montmartre, enveloppés par la rive gauche, ils furent refoulés vers le cimetière du Père Lachaise.

Dans la rue de la Roquette, ils fusillèrent les otages qu'ils avaient emmenés, le journaliste républicain Gustave Chaudey, le président Bonjean, l'archevêque Darboy, des religieux, des sergents de ville. Cependant les soldats, furieux de la résistance qu'ils rencontraient de maison en maison, massacraient tous les fédérés qui tombaient entre leurs mains. La lutte s'acheva dans le cimetière du Père Lachaise le dimanche 31 mai. La « semaine sanglante » avait fait un nombre considérable de victimes. Le chiffre officiel de 6.500 morts paraît avoir été sensiblement inférieur à la réalité. On évalue à plus de 20.000 le chiffre réel. Ce fut une terrible « saignée » pour le parti révolutionnaire.

La guerre civile fut suivie de longs procès; les tribunaux militaires furent impitoyables. Il y avait eu 38.000 arrestations. 7.500 personnes fut déportées à la Nouvelle-Calédonie. Elles furent l'objet d'une *amnistie* générale en 1879 et 1880. Même ensuite, les haines du parti révolutionnaire contre la bourgeoisie s'entretinrent des sanglants souvenirs de 1871,

qui sont restés une des plaies sociales de la France contemporaine.

2. **La libération du territoire et la loi militaire de 1872.** — Le gouvernement de Thiers fut alors préoccupé de l'exécution de la paix de Francfort et de la libération du territoire. La France devait être occupée dans ses départements de l'est par les troupes prussiennes jusqu'à l'entier paiement de l'indemnité de guerre de 5 milliards. L'évacuation devait se faire au fur et à mesure des paiements partiels réglés par des conventions successives. Le 28 juin 1871, un premier emprunt de deux milliards fut couvert deux fois. La convention d'évacuation du 12 octobre suivant réduisit l'armée d'occupation à 50.000 hommes et assura la délivrance de quelques départements, de l'Aisne au Jura. La convention du 29 juin 1872 fixa la limite de l'occupation à la frontière orientale des départements de la Marne et de la Haute-Marne; elle régla les conditions de paiement des trois derniers milliards. Aussitôt Thiers demanda à l'Assemblée le vote d'un emprunt de 3 milliards. Il fut couvert 14 fois; les souscriptions s'élevèrent au chiffre de 42 milliards. Une grande émotion patriotique parcourut la France entière; l'Europe en fut stupéfaite. Une dernière convention, du 15 mars 1873, hâta l'évacuation du territoire. Tout le pays fut évacué le 1er juillet, sauf Verdun. Le dernier des soldats allemands quitta Verdun le 15 septembre. L'Assemblée Nationale vota unanimement le décret suivant : « M. Thiers, président de la République, a bien mérité de la patrie. »

Il fallut des ressources nouvelles pour assurer la rente de ces emprunts considérables. Pendant quelques mois, la monnaie précieuse fut très rare; la Banque de France émit des coupures de 20 francs, même de 5 francs; mais l'or reparut vite par le rétablissement de la prospérité normale du pays et quelques années de culture fructueuse. Les républicains avancés de l'Assemblée demandèrent l'établissement d'un impôt général sur le revenu; elle ne voulut pas, dans un temps de crise, bouleverser le système financier qui depuis le commencement du siècle faisait la fortune de la France; elle se contenta de mettre des impôts sur les allu-

mettes, sur les transports à grande vitesse ; elle créa le droit de timbre, et ces contributions suffirent à équilibrer le budget.

Elle entreprit aussitôt de reconstituer les forces militaires du pays. Elle vota le 27 juillet 1872 la loi qui, sauf modifications, est demeurée la base essentielle des institutions militaires du pays. La garde nationale avait été abolie dès 1871 ; ce fut une garantie importante de l'ordre public. L'armée fut organisée selon le système prussien du service obligatoire universel, et divisée en quatre portions : l'armée active, la réserve, l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale. On n'adopta pas encore, comme en Prusse, le service actif de trois ans ; il fut de cinq ans, et, comme il était impossible, pour des raisons pécuniaires, de garder cinq classes entières sous les drapeaux, il fallut conserver le tirage au sort pour distinguer deux portions dans le contingent, l'une faisant cinq ans, l'autre six mois seulement. Les réserves devaient être instruites dans des périodes de manœuvre. Les fils de veuves, les ecclésiastiques, les membres de l'enseignement demeurèrent dispensés de tout service. Enfin on adopta le système prussien du volontariat d'un an pour les jeunes gens de la classe aisée, dont le service actif fut d'une année seulement, moyennant certaines conditions d'instruction et le paiement d'une somme de 1.500 francs. La frontière de l'est fut solidement fortifiée ; Paris fut enfermé dans un formidable camp retranché. La réfection des forces militaires de la France est une des œuvres capitales de l'histoire des premières années de la troisième République.

Chute de Thiers (24 mai 1873). — L'Assemblée et Thiers avaient pu être d'accord pour mener à bien cette entreprise patriotique sur laquelle tous les partis en France se sont toujours entendus. L'accord ne se maintint pas sur les questions politiques. Le 31 août 1871, l'Assemblée acceptant provisoirement la forme du gouvernement, donna à Thiers le titre de *Président de la République*, mais en le déclarant responsable devant elle. Elle tenait à pouvoir le renverser. Car elle se défiait de lui ; il était devenu un républi-

cain de raison, la République, disait-il, étant « le gouvernement qui nous divise le moins ». Or la majorité, divisée en légitimistes, orléanistes, bonapartistes, ne voulait pas se rallier comme le Président à la forme républicaine ; elle entra en lutte contre lui.

La lutte resta strictement parlementaire. La majorité était conduite par le duc de Broglie, Buffet, Changarnier, Beulé. Le 2 février 1872, elle repoussa une proposition du ministre de l'intérieur Casimir Périer, tendant au retour du gouvernement à Paris ; le ministre donna sa démission. Lorsqu'il s'était agi de faire la paix avec la Prusse, elle avait pu porter à la présidence de ses débats un républicain, Jules Grévy, partisan de la paix, adversaire de Gambetta. Quand elle s'engagea dans les délibérations politiques, elle rendit la situation de son président intenable ; il donna sa démission et fut remplacé par Buffet.

Elle se servait surtout contre la République et contre le président de la propagande républicaine faite par Gambetta. Elle affectait de le considérer comme une sorte de tribun révolutionnaire ; elle personnifiait en lui l'anarchie politique et sociale. A bien des égards, on pourrait dire que l'histoire de la fondation de la République fut l'histoire de la lutte de Gambetta contre les réactionnaires. Il déclarait, dans ses tournées de province, qu'il fallait « que la République fût républicaine. » Il annonçait « la venue dans la politique d'une couche sociale nouvelle. »

L'Assemblée avait été élue pour faire la paix, non pas pour donner une Constitution à la France ; Gambetta en demandait la dissolution, se fondant pour cela sur les élections partielles qui étaient presque invariablement républicaines et diminuaient peu à peu le chiffre de la majorité réactionnaire.

Cette majorité s'inquiétait. En vain Thiers traitait-il la politique de Gambetta en 1871 de « politique de fou furieux. » En vain déclarait-il : « la République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » L'Assemblée lui reprochait de ne pas contenir la propagande révolutionnaire. Pour lui ôter l'influence que lui assuraient dans les débats son éloquence précise, son universelle compétence, elle éloigna le président de ses séances et ne lui permit plus de correspondre avec elle que

par messages. Il se soumit encore à cette « chinoiserie ».

Au mois d'avril 1873, lors d'une élection législative à Paris, deux candidats furent en présence : M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, ami personnel du Président, et un instituteur radical, M. Barodet. Barodet fut élu. La majorité en conclut que Thiers était incapable de contenir le parti radical. Le gouvernement proposa de sortir au plus tôt du provisoire qui entretenait l'agitation politique dans le pays, il déposa des projets de lois pour l'organisation des pouvoirs publics. L'Assemblée craignit que Thiers ne fît triompher une constitution républicaine. Le 24 mai 1873, par 360 voix contre 344, elle l'invita à « faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice. » Il y vit un acte de défiance ; ce n'était cependant pas le premier. Il donna sa démission et livra pour un temps le gouvernement aux ennemis de la République. Mais leur passage éphémère au pouvoir ne fit que démontrer leur impuissance.

3. **Présidence de Mac-Mahon. Ordre Moral et Septennat.** — L'Assemblée élut président le maréchal de Mac-Mahon, choisi par les orléanistes pour préparer la restauration monarchique. Le ministère fut composé de représentants des trois partis réactionnaires, Beulé, de Cissey, Magne, Batbie, sous la présidence d'un orléaniste, le duc de Broglie. Ce fut un « gouvernement de combat », qui annonça l'intention de rétablir l'*Ordre Moral* ébranlé par les radicaux.

L'impuissance de la majorité ne tenait qu'à ses divisions. Les légitimistes et les orléanistes opérèrent la « fusion » qui devait, pensaient-ils, les faire triompher. Ils refirent l'unité de la maison de France, en reconnaissant tous pour chef le comte de Chambord, Henri V ; comme il n'avait pas de fils, son successeur devait être le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, chef de la branche cadette. Le comte de Paris fut officiellement reçu, à ce titre, par le comte de Chambord à *Frohsdorf* le 5 août 1873. Les négociations sur la restauration se continuèrent pendant les vacances, et les partis royalistes se préparèrent à assurer le retour du roi par un vote de l'Assemblée. L'intransigeance du comte de Chambord fit tout échouer. Il voulut conserver le drapeau blanc,

« reçu comme un dépôt sacré du vieux roi son aïeul mourant en exil. » Il repoussa le drapeau tricolore, symbole de la révolution; il refusa d'être « le roi légitime de la révolution. » Il était impossible de faire accepter à la France le drapeau blanc, avec tous les principes politiques dont il était la représentation extérieure. La tentative de restauration en fut à jamais compromise.

Du moins l'Assemblée voulut encore réserver l'avenir en prolongeant les pouvoirs de Mac-Mahon. Elle institua le *Septennat* présidentiel par la loi du 20 novembre 1873, traîna en longueur les projets de constitution, tenta d'arrêter la propagande républicaine en donnant toutes les fonctions publiques à des partisans de la réaction. Ce fut le principe de la *loi des maires*. La loi de 1871 qui avait organisé les conseils municipaux leur avait réservé l'élection de leurs maires dans les communes de moins de 20.000 habitants. La loi du 30 juin 1874 rendit au Président et aux préfets la nomination de tous les maires. Le gouvernement garda les maires réactionnaires, changea les maires républicains. Toute la France fut tenue sous la domination des fonctionnaires réactionnaires; les préfets, soigneusement choisis, reçurent d'énergiques instructions ; les autres administrations, la magistrature, l'Université, furent épurées, dans le même sens. On entreprit d'arracher du sol toute la semence républicaine. Le buste de la République fut enlevé de toutes les mairies. Dans tous les actes officiels le gouvernement et les fonctionnaires évitèrent avec affectation le mot de République.

Le clergé et le parti catholique eurent toute liberté d'action. Ils obtinrent en 1875 la liberté de l'enseignement supérieur, complément de la loi de 1850 qui avait établi la liberté de l'enseignement secondaire. L'Assemblée vota l'expropriation nécessaire à la construction de l'Église du *Sacré-Cœur* de Montmartre, sur l'emplacement où Ignace de Loyola avait fondé l'ordre des Jésuites. Le grand pèlerinage de 1873 à *Paray-le-Monial*, sanctuaire du Sacré-Cœur dirigé par les Jésuites, fut une manifestation de tout le parti catholique pour le rétablissement du pouvoir temporel de la papauté. Le cantique officiel était : « Sauvons Rome et la France, au

nom du Sacré-Cœur ». L'Italie s'inquiéta, se rapprocha de l'Allemagne : ce fut le germe de la Triple Alliance.

Le ministère proposa une loi électorale, inspirée de la loi du 31 mai 1850. L'extrême droite la trouvait trop libérale, la gauche insuffisante : elles votèrent ensemble contre le ministère qui fut renversé le 16 mars 1874. Le ministère de Broglie fut remplacé par un ministère de Cissey-Decazes, où les éléments bonapartistes furent prépondérants. Les royalistes eurent peur d'une restauration de l'Empire; quelques-uns se rapprochèrent du centre gauche républicain et se décidèrent à faire aboutir le vote des lois constitutionnelles.

La Constitution de 1875. — La *Constitution de 1875* ne forme pas un ensemble unique; elle comprend la loi du septennat de 1873 et les trois lois constitutionnelles de 1875 sur l'organisation du Sénat, l'organisation des pouvoirs publics, les rapports des pouvoirs publics.

Au sujet du pouvoir exécutif, l'amendement Wallon, qui donnait au chef du pouvoir le titre de *Président de la République*, ne fut voté qu'à une voix de majorité, par 353 voix contre 352; il ne reconnaissait qu'implicitement la République comme le gouvernement définitif de la France. Le président de la République est élu pour sept ans; il est rééligible, cela aussi pour pouvoir prolonger les pouvoirs de Mac-Mahon. Il a les pouvoirs d'un roi constitutionnel, le droit de grâce. Il est irresponsable et gouverne avec des ministres solidairement responsables devant les Chambres. C'est la doctrine du gouvernement parlementaire, qui assure la prépondérance de la représentation nationale sur le pouvoir exécutif. Le Président a le droit de dissoudre la Chambre des députés, avec l'assentiment du Sénat, pour donner sur un cas grave à la nation l'occasion d'exercer sa souveraineté.

La loi du 24 février 1875 organisa le *Sénat*, composé de 300 membres; il comprenait 75 sénateurs inamovibles, élus par l'Assemblée, renouvelés par le Sénat, et 225 sénateurs élus pour neuf ans, au scrutin de liste départemental, et renouvelés par tiers de trois en trois ans, par un collège électoral formé des députés, des conseillers généraux, des

conseillers d'arrondissement et surtout des délégués des conseils municipaux à raison d'un délégué par commune. La droite ainsi ne voulut faire aucune distinction entre les grandes villes et les plus petites communes, parce que ses membres, grands propriétaires fonciers, voulaient sauvegarder leurs privilèges et profiter de leur prépondérance dans les communes rurales.

La *Chambre des députés* fut organisée par la loi du 30 novembre 1875. Elle fut élue au suffrage universel et renouvelée en totalité tous les quatre ans. Les élections législatives ont eu lieu depuis, le plus souvent, au scrutin uninominal par circonscription d'arrondissement.

La réunion des Députés et des Sénateurs forme le *Congrès* qui se réunit à Versailles et seul est souverain pour élire le Président et voter les changements à la Constitution. Ainsi le Président dépend des représentants de la nation. Cette constitution fut donc, par la force des choses plus que par la volonté même de la plupart des membres qui la votèrent, une application démocratique du régime parlementaire anglais. Dans la pratique, elle a fait preuve d'une grande souplesse pour la solution légale des conflits, et elle est devenue de plus en plus démocratique par la prépondérance de la Chambre des députés qui, représentation directe de la volonté nationale, dispose des ministères qui tiennent le gouvernement, peut même forcer le Président à se démettre en refusant d'entrer en rapport avec les ministères qu'il forme ; elle a en outre la prérogative financière ; le budget doit être voté d'abord par elle, et elle peut, en le refusant, arrêter la vie même de l'État. La France paraît avoir trouvé enfin une Constitution capable d'assurer pacifiquement le progrès démocratique et social.

Les pouvoirs publics furent constitués dans les premiers mois de l'année 1876. Grâce aux divisions de la majorité, la minorité républicaine de l'Assemblée, d'ailleurs presque aussi forte que la majorité, put faire élire 58 sénateurs inamovibles sur 75. Mais les sénateurs élus le 30 janvier, grâce à la prépondérance des délégués des communes rurales, furent en majorité réactionnaires. Le Sénat se trouva composé ainsi d'environ 151 réactionnaires contre 149 républi-

cains. Pour les élections législatives, Gambetta recommanda au parti républicain « la politique des résultats », les principes étant fondés ; il voulut « sérier les questions » selon les vœux qu'exprimait le pays ; ce fut la politique dite de l'*opportunisme*. La Chambre élue le 20 février 1876 compta 360 républicains contre 170 réactionnaires.

4. **Le 16 mai 1877. Les 363.** — Le Président prit un ministère dans le centre gauche républicain : Dufaure, de Marcère, Waddington, Decazes, qui même céda la place, en décembre 1876, à un ministère Jules Simon. Mais Mac-Mahon ne pouvait s'entendre avec des ministres républicains. Le 4 mai 1877, Gambetta prononça un grand discours politique contre les prétentions du parti catholique, s'écriant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Car les manifestations ultramontaines n'avaient point cessé ; elles agitaient le pays, troublaient les relations de la France avec l'étranger. La Chambre fut obligée de voter un ordre du jour contre ces menées, et le ministère ne s'y opposa point.

Le 16 mai 1877, Mac-Mahon, poussé par ceux qui l'avaient porté au pouvoir et qui voulaient reprendre la direction des affaires en vue d'une restauration monarchique, adressa à l'improviste à Jules Simon une lettre de blâme. Le ministère se retira et fut remplacé par un ministère réactionnaire de Broglie-de Fourtou. La Chambre fut prorogée pour un mois le 18 mai. Le 19 juin, elle vota par 363 voix un ordre du jour de défiance contre le nouveau ministère. Le Président demanda la dissolution de la Chambre au Sénat qui la vota par 149 voix contre 130. Les élections furent fixées au mois d'octobre.

La lutte s'engagea ardente entre les partis réactionnaires et la République devant la nation. Le gouvernement fit un effort considérable pour l'emporter. Il recommença la persécution des fonctionnaires pour les obliger à agir de toute leur influence sur les électeurs. Le Président entra de sa personne dans le conflit, annonça la volonté « d'aller jusqu'au bout », voyagea dans les départements où il ne fut pas partout très bien accueilli, pratiqua la candidature officielle en adressant lui-même un manifeste aux électeurs. Son entourage ne doutait pas du succès, et Cunéo-d'Ornano écrivait : « Nous ferons

de la République et des républicains une pâtée dont les chiens eux-mêmes ne voudront plus. » Les républicains agirent avec la même vigueur. Thiers mourut pendant la période électorale ; ses obsèques, le 8 septembre, à Paris, furent l'occasion d'une imposante manifestation républicaine. Gambetta parcourut un grand nombre de départements, jeta dans la lutte toute l'influence de sa popularité croissante, accrue encore par les procès que lui fit le gouvernement, déclara à Lille que, quand le pays aurait prononcé, il faudrait « se soumettre ou se démettre. » La campagne électorale prit, en quelque manière, les caractères d'une lutte personnelle entre Mac-Mahon et Gambetta.

Gambetta.

Les élections du 14 octobre furent le triomphe de la République. 335 députés républicains furent élus. Jules Grévy redevint président de la Chambre, Gambetta fut président de la commission du budget.

Le Président tenta un moment de résister à la volonté du pays. Il prit un ministère de combat, sous le général de Rochebouet. On parla d'un coup d'État. Le major Labordère, en garnison à Limoges, donna sa démission, déclarant qu'un coup d'État est un crime. Le 24 novembre, la Chambre refusa d'entrer en rapport avec le ministère, par 315 voix contre 207. La commission du budget refusa les crédits qui allaient être nécessaires à partir du 1er janvier. Le Président refusa de céder aux sollicitations des royalistes qui l'invitaient à un coup de force, et prit un ministère Dufaure-Waddington-Léon Say-Bardoux-de Freycinet, auquel la Chambre accorda aussitôt les crédits provisoires qu'il demanda en attendant le vote du budget.

Chute de Mac-Mahon. Jules Grévy président (1879). — L'année 1878 fut une trêve des partis, à cause de l'*Exposition*

Universelle, qui fut la première manifestation du relèvement de la France républicaine. Mac-Mahon présida à cette solennité avec une grande dignité. Le 5 janvier 1879 eut lieu le premier renouvellement partiel des sénateurs élus ; les républicains gagnèrent 41 sièges et disposèrent au Sénat d'une majorité de 171 voix contre 126. L'harmonie était établie entre les deux Chambres. La situation devint très difficile pour le président. Il refusa à ses ministres quelques changements de fonctionnaires qu'ils estimaient nécessaires, et notamment la mise en état de disponibilité de quatre commandants de corps d'armée. Il donna sa démission le 30 janvier. Jules Grévy fut élu président de la République par 563 voix. Il forma un ministère Waddington-Léon Say-Jules Ferry-de Freycinet. Le 19 juin 1879, les Chambres s'installèrent à Paris. La même année fut votée l'amnistie pour les condamnés de la Commune. La République était fondée. Tous les pouvoirs publics étaient aux mains des républicains qui les ont toujours gardés depuis.

5. **Organisation du gouvernement républicain. Les lois scolaires (1880-1882).** — Dans le grand parti républicain victorieux, il se forma aussitôt un parti de gouvernement, disposé, comme le disait Gambetta, son plus illustre chef, « à sérier les questions », à n'appliquer les divers points du programme républicain que selon l'opportunité. Ce groupe républicain fut appelé *opportuniste;* le parti radical conserva tout le programme de l'ancienne opposition républicaine et en voulut assurer la réalisation immédiate. En fait, il n'y avait entre ces deux groupes qu'une différence de tempérament; cependant leurs représentants furent séparés, dans la réalité, par des haines personnelles très vives. Les radicaux ne furent d'abord qu'une minorité imposante, et le pouvoir appartint pendant plusieurs années au parti opportuniste. Ses deux principaux hommes d'État furent Gambetta et Jules Ferry. A ce parti revient l'honneur de quelques-unes des institutions et de quelques-uns des caractères fondamentaux de la troisième République : c'est le personnel opportuniste qui a le plus souvent gouverné la France depuis vingt ans.

L'anniversaire de la prise de la Bastille fut adopté pour la fête nationale de la République ; et la première de ces fêtes, le 14 juillet 1880, fut célébrée au milieu du plus grand enthousiasme. Les nouveaux drapeaux furent remis aux régiments par le président de la République. Il semblait que ce fût une France nouvelle qui entrât dans une nouvelle carrière historique.

L'armée poursuivait dans le silence l'œuvre de sa reconstitution. Le général Seré de Rivière achevait la construction des camps retranchés de l'Est, ordonnée par la loi du 17 juillet 1874, et refaisait de Dunkerque à Maubeuge, de Verdun à Belfort, une solide barrière de fer, derrière laquelle Paris devenait la plus puissante place d'armes du monde.

Les grands travaux publics, que le second Empire avait abandonnés dans ses dernières années, furent repris. Les Chambres adoptèrent le grand plan d'ensemble que leur proposait M. de Freycinet ; en 1881, un emprunt d'un milliard fut destiné aux entreprises les plus urgentes. Les ports furent creusés, mis en rapport avec les grands paquebots de récente construction ; le port de la Palice près de la Rochelle fut commencé. Le réseau des canaux fut continué ; de nombreuses voies ferrées d'intérêt local ou stratégique furent jetées à travers tout le territoire. La Seine fut aménagée par des barrages et la régularité de la navigation y fut assurée : Paris devint le port le plus actif de la France, et tout naturellement naquit le projet d'en faire un port de mer par un canal maritime qui le joindrait au Havre ou à Boulogne ; un long séjour d'Adolphe Cochery à la tête de l'administration des postes et télégraphes, constituée pour lui en un ministère spécial, lui permit d'y apporter les perfectionnements les plus remarquables, de la tenir au courant de tous les progrès scientifiques.

En 1881, une loi assura la liberté de réunion, une autre la liberté de la presse ; tout journal peut naître sans autre formalité que celle d'une déclaration, sans autorisation, sans cautionnement. Alors les journaux quotidiens se multiplièrent. Les délits de presse, jugés par le jury, bénéficient de sa part d'une indulgence extrême. Nul pays ne jouit à ce point de vue d'une pareille liberté. Les dangers qu'elle

offre diminueront à mesure que l'éducation politique des citoyens se développera et qu'ils se laisseront moins prendre aux mensonges et aux diffamations dont certains journaux ont fait leur principale source de bénéfices.

Mais aussi il en résulte que l'instruction publique est la besogne urgente du parti démocratique. Le suffrage universel ignorant serait capable des pires erreurs. C'est pourquoi le corollaire immédiat du suffrage universel est l'instruction universelle. Le principe en avait été formulé par Duruy; mais cette œuvre essentiellement démocratique ne pouvait appartenir à un gouvernement despotique. Elle fut l'œuvre de la Troisième République et elle est un des grands titres de gloire de Jules Ferry. Ministre de l'instruction publique dans le ministère Waddington (1879), dans le premier ministère Freycinet (décembre 1879 — septembre 1880), président du Conseil avec le même portefeuille de septembre 1880 à novembre 1881, Jules Ferry eut dans ces trois années le loisir de dresser le plan général des réformes nécessaires et d'en assurer l'exécution presque complète. L'œuvre dès lors accomplie offre en effet le plus imposant ensemble.

L'Université fut dotée d'un Conseil supérieur, composé en majorité de membres élus, représentants des trois ordres du personnel enseignant. Jules Ferry présenta aux Chambres une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur qui attribuait à l'État le droit exclusif de faire passer les examens et d'attribuer les diplômes. Elle fut votée et promulguée, et elle a rendu impossibles les progrès de l'enseignement supérieur libre. Le ministre y avait inséré un *article* 7 ainsi conçu : « Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée. » Cet article avait été adopté par la Chambre des députés dès le 9 juillet 1879, sous le ministère Waddington, par 333 voix contre 164. Mais il échoua au Sénat devant l'opposition très éloquente de Jules Simon et y fut repoussé par 168 voix contre 129. La Chambre consentit à la suppression de cet article, mais par un ordre du jour spécial, le 16 mars 1880, elle invita le gouvernement à « appliquer les lois relatives aux associations non autorisées ». Alors

parurent les *décrets du 29 mars 1880* : ils enjoignaient à la Société de Jésus de se dissoudre dans les trois mois et accordaient aux autres congrégations non autorisées un délai de trois mois pour solliciter l'autorisation. Les journaux catholiques annoncèrent une formidable résistance aux décrets; en fait, les Jésuites et les autres congrégations non autorisées furent expulsées sans troubles ni désordres. Il est vrai que le gouvernement mit une grande modération à l'exécution de ses propres décrets, ne tint pas la main à leur observation et ils furent bientôt comme s'ils n'avaient jamais existé. Les congrégations religieuses jouirent à partir de 1882 d'une liberté illimitée. Elles se multiplièrent sans autorisation au point de devenir en France plus nombreuses que dans aucun autre pays.

La même année 1880, le 21 décembre, fut votée la loi qui a gardé le nom de son promoteur et rapporteur, M. Camille Sée ; elle organisait sur des bases définitives l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Enfin et surtout l'enseignement primaire fut solidement constitué, et la pensée des Conventionnels, d'Hippolyte Carnot, de Victor Duruy, fut réalisée. La loi du 16 juin 1881 établit la gratuité de l'enseignement primaire, dont l'État prit tous les frais à sa charge. La loi du 28 mars 1882 proclama l'obligation de l'enseignement primaire. L'école primaire publique fut déclarée neutre en matière de confession religieuse, c'est-à-dire laïque; plus tard, une loi supprima la lettre d'obédience qui jusque-là pouvait tenir lieu d'un diplôme d'enseignement et qui pourtant n'était pas une garantie d'instruction; le brevet de capacité fut exigé de tout le personnel enseignant. Plus tard aussi, une loi assura la laïcisation graduelle de toutes les écoles publiques, et, au fur et à mesure que les écoles normales primaires fournissaient un personnel plus nombreux, toutes les écoles publiques de garçons ou de filles purent être confiées à des instituteurs laïques. Ce fut le coup le plus redoutable porté à la loi Falloux de 1850. Ce fut surtout la meilleure garantie de l'avenir, car l'école laïque dont le rôle est de développer toutes les facultés intellectuelles de l'enfant, en dehors de toute doctrine confessionnelle, est le fondement essentiel de

la liberté. Les écoles aussitôt, dans un merveilleux mouvement, se multiplièrent sur tout le sol de la République, accueillirent les enfants de toutes les classes sociales, en préparèrent l'émancipation. L'école fut l'assise inébranlable de la démocratie. La chambre élue en 1877, avait donc solidement fondé la République. La loi du 30 octobre 1886 régla définitivement l'organisation de l'enseignement primaire et assura largement la liberté des écoles privées, laïques ou confessionnelles.

Les Elections de 1881. La loi sur les Syndicats. La Revision de 1884. La politique coloniale. — Les élections législatives du 21 août et du 4 septembre 1881 furent tout à fait favorables aux républicains ; ils étaient, dans la Chambre précédente 395 contre 140 réactionnaires ; ils furent, dans la nouvelle Chambre, 467 contre 90.

Peu de temps après la rentrée, le premier ministère Jules Ferry fut remplacé par le ministère GAMBETTA, le « grand ministère », comme l'appelèrent aussitôt quelques-uns par moquerie. Car Gambetta, à cause de sa grande valeur, avait beaucoup d'ennemis ; on lui reprochait ses allures et son langage autoritaire, ses amitiés politiques exclusives, sa supériorité même. Il avait contre lui l'Élysée. Jules Grévy l'avait tenu, autant qu'il avait pu, écarté du pouvoir et ne devait pas lui en faciliter l'exercice. Il avait contre lui naturellement les réactionnaires, et aussi les radicaux qui l'accusaient d'aspirer à la dictature.

C'est pourquoi le grand ministère dura seulement un peu plus de deux mois, 14 novembre 1881-26 janvier 1882. Il fut renversé au premier grand débat politique qu'il engagea.

L'Assemblée Nationale avait voulu que la Chambre des députés fût élue au scrutin uninominal ; sans doute ainsi elle avait voulu assurer la suprématie aux influences personnelles, et notamment dans les campagnes aux grands propriétaires dont le prestige demeure très grand, même en temps de démocratie. Aussi Gambetta voulait-il remplacer le scrutin uninominal par le scrutin de liste par département : il pensait ainsi arracher les élections au terre-à-terre des intrigues locales, de l'esprit de clocher, et élever les grands

principes démocratiques au-dessus des mesquins intérêts. Mais les adversaires de Gambetta firent craindre à beaucoup de députés que l'établissement du scrutin de liste ne fût suivi aussitôt de la dissolution de la Chambre, qu'alors le président du Conseil ne fût tout puissant et ne s'attribuât une sorte de dictature. Ils proposèrent une revision intégrale de la Constitution à laquelle Gambetta ne voulut pas se prêter ; il fut renversé le 26 janvier 1882 par 268 voix contre 218, c'est-à-dire par la coalition des radicaux et des réactionnaires. Il mourut le 31 décembre suivant, âgé seulement de 42 ans, et sa mort fut un deuil national, fait du souvenir de la Défense Nationale et de la reconnaissance pour celui qui avait été entre tous le véritable fondateur de la République.

Ce fut Jules Ferry qui exerça le plus longtemps le pouvoir sous le régime de la Chambre de 1881. En effet, après les courts ministères de Freycinet (janvier-août 1882) et Duclerc-Fallières (août 1882-février 1883), il devint président du Conseil le 21 février 1883 et le resta jusqu'au 30 mars 1885.

Il y continua l'œuvre démocratique qu'il avait commencée avec la Chambre précédente et y fut surtout aidé par le ministre de l'Intérieur, M. Waldeck-Rousseau, qui avait tenu le même portefeuille dans le ministère Gambetta. Ils achevèrent l'organisation municipale de la France. Une loi de 1881 avait rendu aux conseils municipaux, sans autre exception que celle de Paris, l'élection des maires ; la loi du 4 avril 1884 laissa aux maires de larges pouvoirs administratifs, une sorte d'indépendance dont ils furent très fiers et dont ils se montrèrent dignes. Les séances des Conseils municipaux furent rendues publiques. La vie municipale prit une activité inconnue jusque-là, et ce fut, dans un cadre restreint mais très vivant désormais, un heureux apprentissage des libertés publiques.

La loi du 21 mars 1884 créa les syndicats ou associations professionnelles. Les syndicats peuvent se constituer sans autorisation du gouvernement ; ils ne peuvent s'occuper que des intérêts économiques, industriels, commerciaux ou agricoles ; ils peuvent employer les sommes provenant des cotisations de leurs membres et posséder les immeubles

nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques, à leur instruction professionnelle ; ils peuvent constituer des caisses de secours mutuels et de retraites. Cette loi eut immédiatement des résultats considérables ; les syndicats se multiplièrent ; ils furent plus forts pour faire valoir leurs droits. C'était en France la première manifestation légale du fécond principe de la mutualité et de l'association. Cette loi ouvrait une ère nouvelle dans l'histoire des conditions économiques de la société française.

Le second ministère Ferry corrigea quelques-uns des traits peu libéraux dont l'Assemblée Nationale avait marqué la Constitution de 1875. Il fit habilement aboutir une revision portant sur le mode d'élection du Sénat. Le Congrès des deux Chambres, réuni à Versailles du 4 au 13 août 1884, décida que la loi électorale du Sénat n'avait plus le caractère constitutionnel. En conséquence, le 9 décembre suivant, une loi votée par la Chambre et adoptée par le Sénat, supprima les inamovibles dont les sièges, au fur et à mesure des décès, furent attribués aux départements en proportion de leur population. Le nombre des délégués sénatoriaux fut aussi proportionné à la population ; les petites communes n'eurent qu'un délégué sénatorial. Dès lors le Sénat fut en vérité élu au suffrage universel indirect. La Constitution en fut plus harmonieuse et ne risqua plus de produire de graves conflits entre les deux Chambres.

Jules Ferry surtout, en ce second ministère, jeta la France, presque malgré elle, dans la politique de l'expansion coloniale. Lors de son premier ministère, en 1881, il avait donné à la France le protectorat de la Tunisie. De 1883 à 1885, il établit le protectorat français sur l'Annam et annexa le Tonkin, à la suite d'une guerre contre la Chine qui exigea d'importantes ressources. Cela ne se fit point sans opposition de la part des députés radicaux ; il y avait entre leur doctrine et celle du président du conseil quelque chose de la différence qui séparait les Girondins et les Montagnards. Jules Ferry, pour sauver la France d'une crise économique inévitable, voulut lui assurer les débouchés commerciaux qu'elle ne pouvait plus désormais trouver en Allemagne et en Italie ; il voulait aussi l'arracher à la maladive obsession de la trouée des

Vosges, lui rendre la largeur des vues politiques, lui assurer un grand rôle dans la politique universelle; la conquête d'un empire colonial était ainsi une manière de revanche. Clemenceau et les radicaux, comme les premiers Jacobins, avaient la haine de la guerre qui peut être funeste à la liberté en grandissant les généraux, qui est un attentat contre la liberté des autres peuples, qui détourne l'attention publique des grands problèmes démocratiques dont la solution est urgente; ils affirmaient que la politique extérieure était un dérivatif imaginé par les opportunistes pour garder le pouvoir. De part et d'autre, il y eut de cruelles injustices commises. Les partis se déchirèrent, moins terriblement pourtant qu'à l'époque de la Révolution.

Dans ces conditions, il est facile de comprendre l'effet produit à la Chambre des députés par la malheureuse affaire de Lang-Son. A la nouvelle, exagérée follement par les généraux, que les troupes françaises avaient subi un désastre, que les Chinois allaient envahir le delta du fleuve Rouge, jeter les Français à la mer, la Chambre des députés perdit tout sang-froid, et renversa Jules Ferry, le 30 mars 1885. Quelques jours après, une paix très avantageuse était signée avec la Chine. Mais Jules Ferry était pour longtemps écarté, accablé sous une effroyable impopularité.

Ces divisions étaient funestes, dans le temps où la mort du comte de Chambord (24 août 1883) avait refait l'unité du parti royaliste autour du comte de Paris. Le parti républicain se montrait incapable de gouverner : Gambetta était mort; Jules Ferry paraissait usé, était traité comme un malfaiteur public. Le président de la République était inconnu du pays. La nation était mécontente, mécontente de la politique coloniale dont elle supportait les charges, et dont elle ne voyait pas encore les avantages, mécontente de ceux qui l'avaient gouvernée, mécontente du régime républicain sur lequel elle avait fondé d'autres espérances. On le vit bien aux élections de 1885.

Les élections de 1885 et la Crise Boulangiste (1887-1889). — Les arguments que Gambetta avait fait valoir en faveur du scrutin de liste étaient très puissants; et, toute crainte de

dictature écartée par sa mort, la majorité des députés et des sénateurs se prononça pour le scrutin de liste qui fut adopté, sans grands débats, par la loi du 8 juin 1885. C'est donc d'après ce système qu'eurent lieu les élections législatives du 4 et du 18 octobre 1885.

Les républicains ne purent pas s'entendre pour opposer dans chaque département une liste unique à la liste réactionnaire; ils ne croyaient pas au danger royaliste, et presque partout il y eut trois listes, une réactionnaire et deux républicaines. De plus le président du Conseil, le radical Henri Brisson, par un scrupule très honorable, avait sévèrement interdit aux fonctionnaires toute action électorale. Au premier tour, le 4 octobre, 176 réactionnaires furent élus, et seulement 127 républicains; il y eut 269 ballotages. Les républicains s'unirent au second tour et l'emportèrent : 244 furent élus, et seulement 25 réactionnaires. La nouvelle Chambre allait se composer de 371 républicains et de 201 réactionnaires. Les républicains l'emportaient de beaucoup; mais ils étaient partagés en deux moitiés presque égales d'environ 180 opportunistes et 180 radicaux. Ils purent s'entendre pour former des ministères de conciliation, non pour gouverner; de fréquentes alliances des radicaux avec les réactionnaires renversèrent les ministères opportunistes, ou des alliances d'opportunistes et de réactionnaires renversèrent les ministères radicaux. Pendant cette législature de 1885 à 1889, il y eut sept ministères. Aucune réforme sérieuse ne put aboutir, que la loi militaire, depuis longtemps à l'étude; aucune personnalité ne put se distinguer pour prendre la direction du parti républicain. Jules Grévy fut réélu Président de la République en décembre 1886.

Ce désordre et cette impuissance suffisent bien à expliquer la crise où la République se débattit pendant cette législature; en vérité, la République parlementaire parut incapable de gouverner la France, et le pays mécontent faillit se jeter encore une fois dans les aventures.

Le troisième ministère de Freycinet, formé le 7 janvier 1886, compta parmi ses membres le général Boulanger, réputé pour ses opinions très fermement républicaines. Le 15 mai 1886, à l'occasion du mariage de la princesse d'Or-

léans, fille du comte de Paris, avec l'infant héritier de Portugal, une grande réception eut lieu à la résidence du comte, l'hôtel Galliera, rue de Grenelle; les journaux monarchistes menèrent grand bruit autour de cet événement; les journaux républicains y virent donc une manifestation politique dangereuse. Et le gouvernement déposa un projet de loi tendant à l'expulsion des prétendants. La loi fut votée le 22 juin 1886; en son article 4, elle déclarait que les membres des familles ayant régné en France ne pourraient entrer dans les armées de terre ou de mer, ni exercer aucune fonction publique, aucun mandat électif. Le général Boulanger raya aussitôt des cadres de l'armée le duc d'Aumale et le duc de Chartres. Interpellé à ce sujet par la droite de la Chambre, il fit, aux applaudissements de la gauche, le procès du duc d'Aumale, capitaine à seize ans, colonel à dix-huit ans, général de division à vingt et un ans; son discours fut affiché dans toutes les communes, et la popularité du général Boulanger fut considérable. Les radicaux la cultivaient encore; ils comptaient s'en servir pour écraser tous les partis modérés et accomplir une profonde revision de la Constitution de 1875.

Lorsque le ministère Goblet remplaça le ministère de Freycinet, le 11 décembre 1886, Boulanger garda le portefeuille de la guerre. Le 21 avril 1887, on apprit que le commissaire spécial de Pagny-sur-Moselle, M. Schnœbelé, avait été arrêté à la frontière, conduit à Novéant, les menottes aux mains, et de là à Metz, où il était emprisonné. Ce n'était pas le premier incident de frontière; la France y vit une provocation formelle du gouvernement allemand, et elle frémit tout entière, vivement blessée dans son amour-propre et son patriotisme. Elle mit toute sa confiance dans le général Boulanger, assurée qu'il la conduirait à la victoire. L'émotion fut très vive pendant quelques jours. Grâce au sang-froid du président Grévy et à l'habileté du ministre des affaires étrangères, M. Flourens, l'incident fut réglé diplomatiquement : on trouva dans les papiers de M. Schnœbelé, à son bureau de Pagny, une lettre de son collègue allemand, M. Gautsch, lui indiquant un rendez-vous. Sur ce fait, M. Flourens put adresser au gouvernement de Berlin une note irréfutable :

si M. Schnœbelé avait été arrêté sur territoire français, il y avait eu violation de ce territoire; s'il l'avait été sur territoire allemand, il y avait eu guet-apens. De toute façon, M. Schnœbelé devait être relâché. L'empereur Guillaume intervint en personne pour faire régler cette affaire où les torts de l'Allemagne étaient flagrants, et le commissaire français fut rendu à la liberté le 29 avril.

L'émotion se calma en France. Le général Boulanger resta l'homme de la revanche. La *Ligue des Patriotes*, dirigée par M. Déroulède, fit du ministre son héros et lui consacra ses merveilleuses ressources de propagande et de réclame. On ne vit à travers la France qu'images d'Épinal relatant la carrière du général, chromos aux couleurs voyantes et surtout tricolores, médailles à son effigie. Boulanger était désormais le dictateur désigné pour mettre à la raison les avocats du Parlement et conduire la France aux plus glorieuses destinées. L'armée refaite et consciente de sa force ne rêvait que guerres et victoires derrière l'invincible épée du brave général.

Beaucoup de républicains virent le danger, et lorsque le ministère Rouvier remplaça le ministère Goblet, le 30 mai 1887, le général Boulanger ne fut pas maintenu au ministère de la guerre. Ses partisans déclarèrent qu'en écartant Boulanger, on trahissait la patrie. Nommé au commandement du 13e corps, à Clermont-Ferrand, il fut l'objet à son départ à la gare de Lyon d'une manifestation extraordinaire, à laquelle il se prêta complaisamment; on voulait le retenir à Paris, l'emmener en triomphe à travers les rues, peut-être à l'Élysée; il n'osa se laisser faire et quitta la gare en montant sur la locomotive. D'ailleurs, de sa nouvelle résidence, il continua ses intrigues et vint maintes fois à Paris sous un déguisement.

Peu de temps après, en octobre, éclata l'affaire des décorations. Le général Caffarel, sous-chef à l'état-major général, le général comte d'Andlau, sénateur, et enfin M. Wilson, député, gendre du Président de la République, furent compromis gravement dans une vilaine affaire de trafic de décorations et de fonctions publiques. Le président Grévy ne sut pas se dégager de cette aventure où son gendre le compromettait. La crise ministérielle qui se produisit le

19 novembre se compliqua d'une crise présidentielle. Grévy dut céder aux tacites sommations des Chambres qui finirent par se déclarer en permanence en attendant son message de démission. Il donna sa démission le 2 décembre.

Le personnage le plus naturellement désigné à cette succession était Jules Ferry. Les radicaux ne voulaient de lui à aucun prix. Rochefort et Clemenceau, les partisans de Boulanger, les radicaux et les socialistes du Conseil municipal, firent tout pour barrer la route au chef de l'opportunisme. Le jour de l'élection présidentielle, le 3 décembre 1887, Paris était agité ; les adversaires de Ferry exagérèrent à dessein cette agitation, ils feignirent de croire à une marche des Parisiens sur Versailles où siégeait le Congrès. Beaucoup de membres du Congrès redoutèrent les conséquences de l'élection de Ferry. Au premier tour, Sadi-Carnot, petit-fils de Lazare Carnot, sur le nom duquel les radicaux réunirent leurs votes, eut 303 voix et Jules Ferry 212 ; les droites donnèrent 150 voix au général Saussier. Jules Ferry se désista aussitôt et demanda à ses partisans de voter pour Carnot qui réunit au second tour la grosse majorité de 616 voix.

Le grand souci des premiers temps de la présidence Carnot et des ministères Tirard et Floquet fut la lutte contre le boulangisme, devenu de plus en plus redoutable au milieu de tous ces troubles. Le général Boulanger aspirait désormais ouvertement à la dictature. Il demandait la revision de la Constitution par une Constituante à laquelle il aurait demandé surtout de fortifier le pouvoir exécutif, en instituant l'élection du président de la République par le suffrage universel ; il ne doutait point que le suffrage universel ne le portât au pouvoir à une écrasante majorité. Il rêvait de revenir à la constitution plébiscitaire de 1848 et de refaire la carrière de Louis-Napoléon Bonaparte. C'est pourquoi, si les radicaux se retiraient de lui, les réactionnaires le soutenaient de toutes leurs forces ; il était le meilleur instrument dont ils pussent se servir pour renverser la République ; il eut l'alliance du comte de Paris, l'argent de la duchesse d'Uzès. Tous ces ennemis acharnés de la République dissimulèrent leurs ambitions sous un titre sonore ; ils formaient le parti *revisionniste*, le grand parti *national*.

Pour obliger le Parlement à la revision qui leur était nécessaire, ils résolurent de présenter la candidature du général à toutes les élections partielles, de façon à instituer sur son nom un véritable plébiscite dont la force grandissante serait à la fin irrésistible. Le 16 mars 1888, le premier ministère Tirard se décidait à punir le commandant du 13e corps de ses continuels manquements à la discipline, de ses voyages clandestins à Paris ; il le mit dans la position de non-activité par retrait d'emploi. Le général arriva aussitôt à Paris et se mit en rapport avec son Comité revisionniste ou national, MM. Rochefort, Déroulède, notamment. Le 27 mars, sur rapport d'un conseil d'enquête, le général fut mis d'office à la retraite. Il était dès lors éligible.

Alors commença le plébiscite en détail. Le 8 avril, au moment où venait de se former le ministère Floquet, Boulanger fut élu député de la Dordogne par 60.000 voix contre 36.000 au candidat républicain. Le 15 avril, il est élu dans le Nord par 172.500 voix, soit 88.000 voix de majorité sur ses concurrents. Il vient à la Chambre ; il y provoque des scènes tumultueuses, car il a intérêt à déconsidérer le régime parlementaire. Il se bat en duel avec Floquet le 13 juillet, il est grièvement blessé ; il n'en est que plus intéressant ; le 19 août, il est élu député par trois départements, le Nord, pour la seconde fois, la Somme et la Charente. Il choisissait d'ailleurs les circonscriptions où il risquait sa candidature ; il ne se présentait que dans les départements où la majorité était conservatrice, dans l'ouest ou le nord. L'apogée de sa carrière fut atteint le 27 janvier 1889 ; il fut élu par le département de la Seine avec une majorité de 80.000 voix sur son concurrent républicain Jacques. On affirme qu'avec un peu plus d'audace il eût pu ce jour-là s'emparer de l'Élysée. Il ne l'essaya point.

Sa force était faite de la faiblesse du gouvernement ; car la majorité des Français n'étaient pas disposés à courir encore les hasards d'une dictature, dont la France avait fait, une trentaine d'années auparavant, la cruelle expérience. Dès que le pouvoir exécutif se trouva entre des mains fermes, l'aventure boulangiste s'arrêta tout court, au lendemain de son plus éclatant succès. Le 22 février 1889 fut constitué le second

ministère Tirard, avec CONSTANS au ministère de l'Intérieur. Le 28 février, des poursuites judiciaires furent commencées contre la Ligue des patriotes qui était toujours le principal appui du boulangisme. Le Sénat acheva de régler la procédure à suivre en cas de convocation de la *Haute-Cour* pour juger les attentats contre la sûreté de l'État; il terminait cette œuvre le 29 mars. Le 1er avril, Boulanger qui avait l'ambition, mais non l'audace du conspirateur, averti qu'il allait être arrêté, prenait peur, quittait secrètement Paris et se retirait à Bruxelles. La Haute-Cour réunie commença l'instruction de son procès.

A la condamnation qu'il pouvait prévoir, Boulanger pensa opposer la souveraineté nationale. Le 11 février, le scrutin de liste avait été remplacé par le scrutin uninominal, estimé moins dangereux. Le 13 juillet, une loi interdit les candidatures multiples, devenues un instrument de plébiscite et ainsi d'entreprises dictatoriales. Les boulangistes y répondirent en posant la candidature du général dans 400 cantons, lors des élections aux conseils généraux, le 28 juillet : il fut élu dans 12 cantons. Le 14 août, le Sénat, constitué en Haute-Cour, le condamna par défaut à 10 ans de déportation dans une enceinte fortifiée.

Les boulangistes comptaient encore sur les élections législatives du 22 septembre et du 6 octobre. Ce fut leur écrasement et un éclatant triomphe du parti républicain : il y eut à la nouvelle Chambre 366 députés républicains contre 210 opposants, dont 22 boulangistes. Le général Boulanger découragé, abandonné de presque tous ses partisans, survécut quelque temps à ce désastre; il se tua à Bruxelles le 30 septembre 1891 sur la tombe de son amie Mme DE BONNEMAINS.

Avec l'année 1889 s'achevait dans l'histoire politique de la troisième République une seconde étape qui n'avait pas été moins dramatique que celle de ses neuf premières années. Elle avait échappé en 1877 au péril de la restauration royaliste ; elle échappait en 1889 à celui de la dictature plébiscitaire ; la France décidément n'avait pas oublié l'expérience néfaste du second Empire.

Pendant cette crise le travail législatif avait été à peu près nul. La nouvelle loi militaire put être promulguée le 18 juil-

let 1889. Par la suppression du volontariat d'un an, elle était l'application absolue du service militaire universel ; cependant elle reconnaissait encore quelques catégories de dispensés, astreints seulement à une année de service actif, les soutiens de famille, les diplômés de certaines études supérieures, les instituteurs et les prêtres. Sauf cette réserve, tout Français doit trois ans de service dans l'armée active en temps de paix, dix ans dans la réserve de l'armée active, six ans dans l'armée territoriale et six ans dans la réserve de l'armée territoriale. L'effectif de l'armée française sur le pied de paix est de 557.000 hommes.

L'année 1889 fut enfin marquée par l'Exposition Universelle et le centenaire de 1789. Le président Carnot présida à ces fêtes et à cette commémoration avec la plus haute dignité. Son nom, son honnêteté, la noblesse avec laquelle il accomplissait les fonctions de sa charge, lui assurèrent vite une popularité du meilleur aloi et restaurèrent le prestige de la présidence. Sous sa direction, la République allait fournir une nouvelle carrière de réformes et de progrès pacifiques.

6. **Les Présidents. L'évolution des partis.** — Il n'est point question ici d'écrire déjà l'histoire de la troisième République depuis 1889. Au milieu de la complexité des événements actuels, dans l'agitation souvent fiévreuse des partis, l'impartialité nécessaire n'est possible qu'à la condition de se tenir à des indications générales. Il ne s'agit que de dire, pour la France comme pour tous les autres pays de l'Europe, sa situation politique à la fin du XIXe siècle, de la distinguer, par comparaison ou par opposition, dans le tableau général du continent et du monde.

Tout d'abord le gouvernement républicain s'est montré par la France aussi capable de régularité et de paix intérieure que les monarchies les mieux assises. La transmission des pouvoirs présidentiels s'opère avec une aisance aussi parfaite que la succession dynastique dans les États monarchiques, avec cette supériorité évidente que l'élection par le congrès ne peut laisser tomber la première magistrature de l'État entre des mains incapables ; du reste les représentants de la nation peuvent toujours obliger le Président à résigner ses fonc-

tions ; il lui est impossible d'échapper à leur contrôle, de s'élever contre eux, comme Louis-Napoléon Bonaparte, au pouvoir personnel.

Carnot fut tué le 24 juin 1894 par un anarchiste italien, pendant les fêtes de l'Exposition universelle de Lyon. Il eut pour successeur, le 26 juin, Casimir Périer, petit-fils du ministre de Louis-Philippe. Celui-ci, violemment attaqué par les radicaux et les socialistes à cause de ses origines orléanistes et de sa grande fortune, mal soutenu par ses ministres, donna sa démission le 15 janvier suivant. Félix Faure fut élu le 17 janvier 1895. Mort le 16 février 1899, il a été remplacé, le 18, par Emile Loubet.

Le 18 février 1906, à l'expiration normale des pouvoirs de M. Loubet, M. Armand Fallières lui a succédé. Le 18 février 1913, de la même régulière façon, M. Raymond Poincaré est devenu Président de la République.

Impuissants, même avec Boulanger, à changer la forme du gouvernement, les réactionnaires, conseillés par le pape Léon XIII, « se rallièrent » à la République pour la plupart et les républicains modérés se rapprochèrent d'eux. D'autre part, les socialistes, renonçant comme en Allemagne à l'espérance d'une révolution immédiate et totale qui, dans l'état actuel de l'opinion, n'aurait pas de lendemain, se rallièrent en grand nombre à la constitution ; les radicaux se rapprochèrent d'eux. Ainsi dans la forme républicaine presque unanimement admise, une double évolution pacifique se manifeste, et les partis se groupent peu à peu, semble-t-il, en deux grands partis constitutionnels, répondant à la différence naturelle des tempéraments politiques, les uns plus prudents, les autres plus hardis, le parti de la conservation sociale, et le parti de la transformation sociale.

Œuvre générale de la Troisième République. — Le travail législatif a été retardé par cette lente et laborieuse transformation organique qui est le fait capital de l'histoire des vingt premières années de la Troisième République. Il a abouti cependant à quelques lois essentielles, qui sont le fondement de la démocratie française.

La loi militaire impose à tous les citoyens la lourde con-

tribution du sang. Elle a vraiment préparé toute la nation en armes aux nécessités que peut lui réserver l'avenir. Il resterait à faire de la caserne une grande école d'instruction et d'éducation civique autant que de discipline militaire.

Les lois scolaires ont établi l'instruction primaire universelle. Les *lois Ferry*, de 1881, ont créé l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, gratuit pour qu'il soit accessible à tous les enfants, obligatoire parce que l'État, responsable des destinées du pays, a le droit d'exiger que le citoyen qui vote soit éclairé, laïque parce qu'il faut que la liberté de conscience soit garantie. Il reste beaucoup à faire ; l'enfant quitte l'école vers douze ans avant d'avoir pu s'instruire de ses devoirs et de ses droits civiques et sociaux qu'il ne peut encore comprendre. Il reste à instruire le jeune homme, à l'écarter des multiples dangers qui l'entourent au moment où il devient un homme, à lui apprendre les privilèges et les responsabilités de l'homme libre. L'œuvre est nécessaire, autant que l'éducation de l'enfant qui n'en est que la préparation, dans un pays libre où le suffrage universel demeurera un instrument dangereux tant qu'il pourra être conduit par les passions politiques et non par la raison éclairée. Il s'agit de l'avenir même de la démocratie. Les écoles primaires supérieures, largement multipliées, ont déjà réalisé des progrès importants dans ce sens.

Quelques efforts aussi ont été faits dans le sens de la solution de la question sociale. La situation précaire du travailleur, surtout dans l'industrie, a été améliorée ; on cherche, par la mutualité et l'association, à réaliser l'accord du capital et du travail. Les remèdes les plus pressants aux misères sociales ont été assurés par les sociétés de secours mutuels, les sociétés coopératives de consommation ou de production, les caisses de retraites, les caisses de secours, la responsabilité des patrons en cas d'accidents. La participation du travailleur aux bénéfices du capital s'est étendue ; elle permet aux ouvriers de devenir propriétaires par l'économie et la prévoyance. La loi des syndicats professionnels, de 1884, leur permet, comme aux cultivateurs, de se fortifier par l'union, de supporter la concurrence des capitalistes. La loi des associations de 1901 permettra à ces syndicats de pos-

Le Palais-Bourbon. Salle des séances de la Chambre des Députés.

séder, c'est-à-dire de devenir eux-mêmes capitalistes par l'association. L'activité collective des énergies libres, surexcitées par le sentiment de la responsabilité individuelle, par la nécessité de la prévoyance, est capable peut-être de donner un essor nouveau aux grandes qualités morales de la race française. On se propose en même temps, par la loi des retraites ouvrières et paysannes, d'assurer la sécurité des travailleurs vieillis ou infirmes.

C'est toute l'éducation morale et sociale de la démocratie qu'il s'agit d'entreprendre. La forme républicaine en paraît plus capable que toute autre, parce qu'elle permet toutes les transformations sociales, tous les progrès; à mesure que l'opinion, éclairée par la raison, les réclame, ils s'accomplissent d'eux-mêmes par le suffrage universel, souveraine expression de la volonté nationale.

L'évolution politique de la France au XIXe siècle. — Nul régime politique au XIXe siècle n'a duré en France aussi longtemps que la République, et la nation y donne, en ses manifestations électorales, une adhésion de plus en plus réfléchie; les adversaires de la République eux-mêmes en sont réduits à se dire républicains. La constitution actuelle est une combinaison très réaliste et ainsi très pratique des diverses expériences politiques du siècle. Elle est fondée sur le régime parlementaire qui fut introduit en France par la monarchie restaurée des Bourbons et qui acclimata dans notre pays, sous Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, les mœurs de la liberté politique et de la libre discussion : ce fut en particulier le premier âge de l'éloquence parlementaire au XIXe siècle. Mais le régime monarchique se refusait à élargir le droit de suffrage; il le réservait sous la Restauration aux grands propriétaires fonciers, pour la plupart de naissance noble ; tout au plus, avec Louis-Philippe, y admit-il la bourgeoisie aisée, et la monarchie de Juillet périt pour s'être refusée à une évolution démocratique désormais irrésistible. Alors de 1848 à 1870, la France usa et abusa du régime plébiscitaire ; ce fut l'introduction dans nos mœurs du suffrage universel, de la pure démocratie. L'expérience en fut coûteuse. Lorsqu'après 1870, une Assemblée natio-

nale de majorité conservatrice eut reconstitué le système du gouvernement parlementaire, elle n'osa revenir au suffrage restreint, et ainsi l'on peut voir dans notre régime actuel, régime parlementaire à base démocratique, le résumé d'une expérience d'un siècle.

BIBLIOGRAPHIE

A. Schulz, *Bibliographie de la guerre franco-allemande et de la Commune.* — *Enquête sur l'insurrection du 18 mars à Paris et en province.* — *Comptes Rendus des débats des Chambres* (dans le *Journal officiel*). — Le *Bulletin des Lois.* — *Documents pour l'histoire de la Commune,* recueil des actes officiels de la Commune. — J. Claretie, *Les murailles politiques de la France,* 1870-1871 (Recueil des affiches). — Annuaire de Daniel (André Lebon), *L'année politique,* depuis 1874. — Les *Journaux* et les *Revues* (Liste dans Schulz, *Catalogue méthodique des Revues et Journaux*). — J. Simon, *Le gouvernement de M. Thiers.* — J. de Gastyne, *Mémoires secrets de la Commune.* — H. Pessard, *Mes petits papiers.* — Jourde, *Souvenirs d'un membre de la Commune.* — Gambetta, *Discours* (publiés par J. Reinach). — J. Ferry, *Discours et opinions* (publiés par Robiquet, 7 vol.).

*Maxime du Camp, *Les convulsions de Paris,* 5 vol. — Arnould, *Histoire de la Commune,* 3 vol. — Lissagaray, *Histoire de la Commune.* — Philibert Audebrand, *Histoire intime de la Révolution du 18 mars.* — C. Pelletan, *La semaine de Mai.* — Th. Duret, *Histoire de quatre ans* (1869-1873). — Fiaux, *Histoire de la guerre civile de 1871.* — Mac-Mahon, *L'armée de Versailles depuis sa formation jusqu'à la complète pacification de Paris.* —*P. Bondois, *Histoire de la Révolution de 1870-1871 et des origines de la Troisième République.* —*Paul de Rémusat. *M. Thiers.* — Léon Say, *Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre.* — Richardet, *Histoire de la présidence de M. Thiers.* — J. Buisson, *Le 24 mai, Souvenirs* (Quinzaine, 1899). — Chesnelong, *La campagne monarchiste de 1873.* — E. Daudet, *Trois mois d'histoire contemporaine,* 1873. — *Du 16 mai au 2 septembre* 1877 (publié par H. Monod). — Marquis de Dreux-Brézé, *Notes et souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste,* 1872-1883. — De Marcère, *La constitution de 1875 et M. Wallon* (Revue de Paris, 1899). —*J. Reinach, *Le ministère Gambetta.* — *F. Hélie, *Les constitutions de la France.* —*E. Zévort, *Histoire de la Troisième République,* 1870-1894, 4 vol. (nombreux discours et rapports parlementaires en appendice. —*Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. VII, la République parlementaire. —*Pierre de Coubertin, *L'évolution française sous la Troisième République.*

CHAPITRE IX

L'ANGLETERRE DÉMOCRATIQUE. — GLADSTONE ET L'IRLANDE

1. Gladstone. — La question d'Irlande.
2. Nouvelle réforme électorale (1885). — La politique irlandaise de Gladstone.
3. Le veto des Lords et le Home Rule.
4. Transformation démocratique des pouvoirs locaux.

1. **Gladstone.** — William-Ewart Gladstone, député tory pour Newark en 1831, à l'âge de vingt-deux ans, était devenu ministre dès l'âge de vingt-sept ans, premier lord de la Trésorerie dans un ministère Robert Peel en 1835. Il était ainsi sorti du torysme étroit par la voie des réformes économiques ; il avait travaillé avec l'école de Manchester à la réduction graduelle des droits sur les céréales et à l'établissement du libre échange. Il devint ainsi l'un des chefs du nouveau parti libéral. Il avait fait partie en 1866 du ministère libéral de lord John Russell et préparé la réforme électorale qui fut accomplie l'année suivante par le ministère conservateur Derby-Disraëli. En 1868, il fut pour la première fois premier ministre, et, pendant une période de vingt-cinq ans, dirigea l'évolution démocratique de l'Angleterre préparée par la grande réforme de 1832.

Pendant ce premier ministère (1868-1874), Gladstone fit voter le *ballot* ou scrutin secret, qui rendit enfin les électeurs indépendants en les soustrayant à la pression de l'aristocratie et du clergé. Il accomplit la réforme de l'enseignement primaire, jusque-là abandonné à l'initiative privée ; toutes les communes qui n'avaient pas d'école privée furent obligées de bâtir et d'entretenir une école publique ; les parents

La reine Victoria, d'après Winterhalter
(Musée de Versailles).

furent obligés d'y envoyer leurs enfants; les pauvres y furent admis gratuitement. Il fit voter en 1871 la reconnaissance légale des associations ouvrières ou *trade-unions*, sorte de syndicats professionnels. Elles eurent le droit de se faire représenter en justice; elles eurent les moyens de défendre leurs intérêts contre les patrons ou les grandes compagnies propriétaires.

La question d'Irlande. — Il porta déjà des soins particuliers à la guérison de la « plaie » de l'Angleterre, la *question d'Irlande*, qui allait être la grande affaire de sa carrière politique. En 1870, par le bill de *disestablishment*, il enleva à l'Eglise anglicane le caractère d'Eglise d'Etat et lui reprit ses domaines dans les paroisses de population catholique, au profit du clergé catholique. Dès lors catholiques et protestants dans l'île se trouvaient dans les mêmes conditions civiles et politiques. Les haines religieuses disparurent entre eux, et bientôt le parti irlandais allait avoir pour chef un protestant, M. PARNELL.

Car le parti irlandais ne se contenta point de l'émancipation religieuse. Il y a entre l'Angleterre et l'Irlande des haines plus profondes, nées de la différence de races et de religions et aussi des longues luttes politiques, qui, inaugurées par la sanglante persécution de Cromwell, avaient abouti en 1800, après les tentatives de Hoche et de Humbert, à la suppression du Parlement de Dublin. Les Irlandais réclamaient, outre la restitution de leurs droits civils et politiques, celle de leurs terres confisquées par Cromwell sur leurs ancêtres catholiques ; la question agraire a ainsi en Irlande une gravité plus grande que nulle part ailleurs, car le tenancier irlandais prétend que la terre dont il doit acquitter le fermage est son bien propre, et ne considère le propriétaire ou *landlord* que comme un usurpateur.

Cette question agraire devint surtout grave vers le milieu du XIXe siècle, à cause de la misère effroyable qui s'abattit alors sur l'Irlande. La maladie des pommes de terre, qui sont la principale nourriture des habitants, l'élévation des fermages et l'abaissement des salaires, déterminèrent de terribles famines. En 1850, la famine fit 400.000 victimes ·

en 1857, 500.000. En trente ans, de 1850 à 1880, la population qui était de 8 millions d'habitants diminua de près de 3 millions. L'émigration y contribua ; plusieurs centaines de milliers d'Irlandais s'en allèrent aux États-Unis emportant avec eux la haine du nom anglais.

Les députés irlandais au Parlement de Londres se formèrent en un grand parti révolutionnaire. Ils revendiquèrent l'autonomie de l'île ou *Home Rule* (gouvernement autonome), c'est-à-dire le rétablissement du Parlement de Dublin, assurés que la majorité dont ils y disposeraient ferait les réformes nécessaires à l'émancipation complète de leurs concitoyens. En attendant, ils encouragèrent les tenanciers à la résistance contre les landlords ; Parnell fonda la *Land-league* ou Ligue agraire, avec la formule : « *No rent*, pas de fermage. » Beaucoup de fermiers en effet refusèrent de payer leurs fermages. Les landlords voulurent les expulser ; les fermiers résistèrent, soutenus le plus souvent par les autres fermiers. Ces « évictions » furent l'occasion de scènes pénibles, parfois sanglantes, qui se multiplièrent à travers l'Irlande, et qui n'ont pas complètement cessé depuis.

La situation de l'île devint, vers 1880, absolument révolutionnaire. Des associations secrètes se formèrent. La plus puissante fut celle des *Fenians*, qui avait son centre d'organisation aux États-Unis, compta 100.000 adhérents et disposa d'un budget annuel d'un million et demi de francs. En 1882, le vice-roi d'Irlande, lord CAVENDISH, et son secrétaire furent assassinés peu après leur arrivée à Dublin. En 1885, une tentative criminelle, qui rappelle la conspiration des poudres, faillit faire sauter le palais de Westminster à Londres. D'autres sociétés révolutionnaires, les *Invincibles*, les *White-Boys* ou Enfants Blancs, tiennent les landlords sous la terreur de crimes répétés contre les personnes et les propriétés. Le *boycottage* tient à l'index les propriétaires trop durs, les marque pour la vengeance ; ce procédé fut appliqué pour la première fois au capitaine BOYCOTT, en 1880.

Cependant, au Parlement, Parnell et ses collègues n'avaient pas l'espérance de faire voter le Home Rule. Ils tentèrent d'arrêter tout autre travail législatif par le système de l'*obstruction* : les députés irlandais s'entendirent pour se succéder

à la tribune, y prononcer des discours interminables, faire durer les séances indéfiniment. On vit des séances de deux jours entiers. Il fallut restreindre la liberté de la parole, mesure grave dont toute l'Angleterre libérale fut émue comme d'une rupture avec les plus anciennes traditions de la nation. Les haines devinrent plus ardentes. Les crimes agraires furent plus nombreux. L'Irlande parut être à la veille d'une terrible révolution sociale.

Gladstone, d'après Hamilton.

2. **Nouvelle réforme électorale (1885).** — Cependant Gladstone poursuivait la *réforme électorale*. En 1885, un nouveau bill compléta ceux de 1867 et de 1832. Non seulement les tenanciers des comtés obtinrent le droit de vote que la loi de 1867 avait assuré aux locataires des bourgs et villes sans condition de cens, en sorte que ceux-là seuls qui n'ont pas de foyer, domestiques et autres, sont exclus du scrutin ; mais les circonscriptions électorales furent définitivement remaniées, en proportion avec la population : la loi enleva leur franchise, c'est-à-dire leur siège législatif, à 105 bourgs au-

dessous de 16.000 habitants, ne laissa qu'un siège, au lieu de deux, à 37 bourgs au-dessous de 50.000 habitants, et répartit ces sièges entre les comtés et les bourgs de plus de 165.000 habitants, de façon à établir un siège de député par 50.000 habitants. C'était, par un suffrage presque universel, l'achèvement de l'évolution démocratique commencée en 1832.

Les élections de novembre 1885, qui se firent d'après ce système nouveau, envoyèrent à la Chambre des communes 333 députés libéraux, 251 conservateurs, 86 Irlandais autonomistes. Le parti irlandais, en se portant d'un côté ou de l'autre, tenait à sa merci la vie des ministères. Cela détermina la nouvelle politique de Gladstone à son égard et une modification considérable dans la composition des partis en Angleterre.

La politique irlandaise de Gladstone. — Gladstone adopta le *Home Rule* et en fit l'article essentiel du programme du nouveau parti libéral. Il proposa le rétablissement du Parlement de Dublin, pour la gestion des intérêts particuliers de l'Irlande. Il alla plus loin, et, pour guérir à jamais cette plaie sociale qui empoisonne la vie politique en Angleterre, il dressa un projet de restitution de la terre aux tenanciers irlandais, le *Land Purchase Bill*. Ce projet a quelques traits de ressemblance avec l'oukase d'Alexandre II sur l'abolition du servage et la distribution de la terre aux paysans russes. L'État anglais rachèterait par expropriation, pour cause d'utilité publique, la terre irlandaise aux landlords et en assurerait la propriété aux tenanciers. Ces deux bills, le Home rule et le Land Purchase, formaient un tout, un bloc inséparable dans la pensée de Gladstone ; car on ne pouvait fonder l'autonomie irlandaise sans régler la question agraire ; ç'aurait été mettre aussitôt le parlement de Dublin en conflit avec celui de Londres et ouvrir une crise politique peut-être mortelle pour l'union de l'Angleterre et de l'Irlande. Il les présenta donc ensemble à la Chambre des communes.

3. Le veto des Lords et le Home Rule. — Il rencontra une violente opposition qui groupa contre lui les conserva-

teurs et quelques libéraux, formant ensemble le nouveau groupe dit *unioniste*. Le chef des libéraux unionistes fut CHAMBERLAIN, qui se sépara à cette occasion de Gladstone et se rapprocha du chef des conservateurs, LORD SALISBURY. Les unionistes considèrent les projets Gladstone comme extrêmement dangereux pour le Royaume-Uni : les Irlandais, disent-ils, après avoir obtenu leur autonomie, revendiqueront leur indépendance complète ; car leur haine contre l'Angleterre, haine de races, haine de religions, est trop ancienne et trop ardente pour ne pas survivre même à des mesures de réparation complète ; et quelle serait la situation de l'Angleterre, menacée à son flanc par une Irlande indépendante, hostile, soutenue et excitée par les sympathies françaises ? L'Irlande est une Pologne pour l'Angleterre ; il faut la réduire à l'impuissance, l'écraser, la fondre et l'absorber dans le Royaume-Uni, achever, par la violence au besoin, l'unification nécessaire à la sécurité et à la grandeur de l'Angleterre.

Le 7 juin 1886, après les discussions les plus passionnées à la tribune et dans les journaux, le Home Rule fut rejeté par 341 voix contre 311. Le ministère libéral fut renversé.

Pendant six ans (1886-1892), la coalition unioniste eut le pouvoir, et, selon la tradition du parti conservateur, s'absorba dans la politique extérieure. Les élections de 1892 furent de nouveau favorables aux libéraux Gladstoniens, qui disposèrent, avec les 80 députés irlandais autonomistes, de 355 voix contre 315. Parnell était mort l'année précédente ; Gladstone restait le seul chef du parti libéral.

Gladstone reprit ses projets sur l'Irlande. Après 82 jours de discussions, malgré les violences de langage de Chamberlain auxquelles les libéraux répondaient en le traitant de « Judas », le Home Rule fut voté aux Communes par 301 voix contre 267. Mais les Lords le repoussèrent par 428 voix contre 42. Gladstone, fatigué, âgé de 85 ans, se retira du pouvoir et laissa la direction du parti libéral à lord ROSEBERY. Celui-ci ajouta au programme du parti la revision de la constitution tendant à la suppression ou à une complète transformation de la Chambre des Lords dont la constitution est en effet en contradiction avec le caractère démocratique de

l'Angleterre moderne. Les élections de 1895 ont donné à la coalition unioniste une écrasante majorité de 410 voix contre 260 et les unionistes ont gardé le pouvoir pendant une dizaine d'années.

Mais en 1906 les libéraux ont reconquis la majorité et leur premier soin a été de détruire l'influence des Lords. Par un bill de 1912, la Chambre des Lords a perdu la plus grande part de son autorité législative ; elle n'a plus qu'un droit de veto qui disparaît lorsque la Chambre des Communes maintient son vote. Ainsi le Home Rule a pu être voté en 1913, contre la volonté des Lords, et ce fut le triomphe de la politique de Gladstone. La voie est ouverte à d'autres réformes libérales.

4. **Transformation démocratique des pouvoirs locaux.** — Cependant l'évolution démocratique inaugurée par la réforme de 1832 se poursuit en Angleterre, et ce pays est, par ses institutions locales, plus démocratique qu'il ne le paraît. Cela résulte des lois récentes qui ont organisé les conseils de comtés et les conseils de paroisses.

Les comtés étaient gouvernés jadis par les juges de paix, qui avaient dans leurs attributions, outre la justice, les travaux publics, la police ; ils étaient nommés par le gouvernement parmi les principaux propriétaires de la région : c'était donc une institution proprement aristocratique. La loi de 1888, étendue à l'Écosse en 1889, mais non pas encore à l'Irlande, maintint la vieille division en comtés, dont quelques-uns d'ailleurs furent remaniés ; un comté est grand environ comme la moitié d'un département français. Chaque comté est administré par un *conseil de comté*, élu par tous ceux qui payent une taxe et renouvable tous les trois ans ; ce conseil a toutes les attributions non judicaires des juges de paix.

Les paroisses étaient gouvernées jadis par le conseil de fabrique ou *vestry*, présidé par le pasteur de l'Église officielle, sous l'influence du *squire* ou gentilhomme propriétaire ; elles étaient donc sous la tutelle du clergé anglican et de l'aristocratie foncière. La loi de 1894 modifia profondément ce régime. La vestry ne s'occupe plus que du culte et

de l'entretien des Églises. L'*assemblée de la paroisse*, composée de tous les habitants imposés, élit un *conseil de paroisse* ou conseil municipal.

Ces deux lois constituent une véritable révolution dans l'administration locale, enlevée à l'aristocratie au profit de la masse des contribuables. On l'a comparée à l'organisation départementale et communale fondée en France par la Constituante [1]. Elle lui ressemble surtout par le principe de la décentralisation, par l'absence d'agents du pouvoir central dans les provinces; l'Angleterre n'a pas de préfets ou de fonctionnaires analogues. Les conseils locaux ne sont pas, comme dans la France actuelle, sous la tutelle étroite de l'État; ils sont autonomes; ils gèrent librement leurs intérêts sous le contrôle lointain et large d'un ministère spécial, le ministère des affaires locales (*Local government board*). Ils profitent de cette liberté, non seulement pour aménager à leur gré les travaux publics, la voirie, les transports, mais aussi pour intervenir dans les questions ouvrières, fixer le nombre des heures de travail, le taux des salaires, construire des maisons ouvrières en même temps que des hospices ou des maisons de retraite; ils peuvent même acheter des terres pour les louer en petits lots ou pour les revendre en petites tenures, de façon à créer une classe de paysans propriétaires : c'est ce que l'on appelle quelquefois le *socialisme municipal*. Si ce terme est exagéré, car ce système ne ressemble pas au collectivisme, du moins on en peut conclure que la vie municipale est en Angleterre beaucoup plus active que dans la plupart des autres pays de l'Europe; comme au moyen âge, mais désormais au profit de la démocratie et non plus des classes privilégiées, l'Angleterre est la terre classique des libertés locales. Elle continue d'offrir à l'observation des historiens et des hommes politiques d'instructives expériences.

Elle jouit du rare privilège d'avoir l'habitude de la liberté. Non seulement, elle a su limiter dès le moyen âge l'absolutisme de ses rois, et elle a acquis ainsi une longue expérience du *self-government*. Mais surtout elle n'a jamais laissé à

[1] A. Métin, dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, XII. p. 86.

l'État l'omnipotence que lui attribuent certains États du continent ; elle a gardé un véritable culte pour la liberté individuelle, et par là elle demeure un pays de libre initiative ; c'est l'indestructible garantie de la liberté.

Avec ses grandes alliées, la France, la Russie, l'Italie, etc., elle saura en assurer tout l'avenir par la ruine du barbare militarisme allemand.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. la Bibliographie du chapitre Ier, livre II. — L'*Annual Register*. — Le *Times*, le *Daily Chronicle*, etc. — Les *Revues*. — Gladstone, *Questions constitutionnelles*. — J. Mac Carthy, *A history of our own times to the general election of* 1880, 5 vol., trad. fr. ; — Id., *England under Gladstone* (1880-1884) ; — Id., *History of our own times to the Diamond Jubilee*. — Brandes, *Lord Beaconsfield*. — Cucheval-Clarigny, *Lord Beaconsfield et son temps*. — Kebbel, *History of toryism*. — Th. H. Ward, *The reign of Queen Victoria*, 2 vol. —*A. Chevalley, *La reine Victoria*. — La série intitulée *The prime Ministers of Queen Victoria*. — Augustin Filon, *Profils anglais*. — Franqueville, *Le gouvernement et le parlement britannique*, 3 vol. — Alpheus Todd, *On parliamentary government in England*, 2 vol. — Dans la *Revue politique et parlementaire*, depuis 1894, correspondances sur la vie parlementaire en Angleterre. — Arminjon, *L'administration locale en Angleterre*. — E. Chevallier, *La loi des pauvres et la société anglaise*. — A. Shaw, *Municipal government in England*. — Maurice Vauthier, *Le gouvernement local de l'Angleterre*. —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine :* ch. iv, l'Angleterre démocratique. — Ph. H. Bogenal, *The american Irish and their influence on irish politics*. — Perraud, *Études sur l'Irlande contemporaine*. — E. Hervé, *La crise irlandaise*. —*F. de Pressensé, *L'Irlande et l'Angleterre depuis l'acte d'Union jusqu'à nos jours*. —*S. Webb, *History of trade-unionism* (trad. française). — P. de Rousiers, *Le trade-unionisme en Angleterre*. —*A. Metin, *Le socialisme en Angleterre*. — Jeans, *England's supremacy*, trad. fr. — Kœnig, *Die Lage der englischen Landwirthschaft*. —*V. Bérard, *L'impérialisme anglais*. —*E. Boutmy, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais*.

CHAPITRE X

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL CONTEMPORAIN

1. L'esprit d'observation. — La poésie. — Le théâtre. — Le roman. — Les sciences morales. — La philosophie. — La critique. — L'histoire.
2. Les arts. — L'architecture. — La sculpture. — La peinture. — La musique. — Les Arts industriels.
3. Les sciences. — Les sciences naturelles et la physiologie. — Pasteur. — La physique. — L'électro-magnétisme. — La chimie. — La synthèse chimique.

1. **L'esprit d'observation.** — « Le romantisme avait été la prédominance dans les œuvres littéraires de la sensibilité et de l'imagination sur la raison et l'observation. » (E. Faguet.) Ce jugement est juste, bien que l'École romantique ait réagi contre l'École classique au nom de la vérité dans la nature, la psychologie et l'histoire. Après les retentissants succès du drame romantique, les représentants de cette nouvelle école furent à leur tour attaqués au nom de la vérité et de la nature ; car leurs personnages étaient devenus comme ceux de la tragédie classique des personnages de convention, et par réaction contre les uns et les autres les écrivains, comme les artistes, s'attachèrent désormais à la réalité, plus qu'à la beauté ou à la grandeur. La littérature et les arts contemporains s'inspirèrent de l'esprit d'observation, presque de l'esprit scientifique.

Du moins les romantiques avaient détruit les règles classiques où le génie s'était jusque-là trouvé enserré ; leur dogme de la liberté dans l'art demeura après eux ; le talent des écrivains et des artistes put s'épanouir, non effrayé, mais plutôt avide de nouveautés ; la littérature et l'art furent entraînés dans toutes les voies de l'inspiration individuelle,

souvent heureuse, parfois bizarre ; les œuvres de l'esprit humain furent aussi complexes, aussi variées que la vie même et que la nature. L'évolution démocratique multiplia considérablement le nombre des lecteurs ; le goût littéraire et artistique cessa d'être le privilège d'une élite étroite ; lettrés et artistes recherchèrent en général une renommée, sinon plus distinguée, du moins plus étendue et plus populaire ; pour cette raison encore, ils donnèrent une image plus vraie de la société où ils vécurent.

La poésie. — Lamartine avait cessé à partir de 1840 d'écrire des vers. Victor Hugo au contraire devait, jusqu'à

Victor Hugo, d'après Bonnat.

sa mort, étonner le monde par un renouvellement perpétuel de son génie poétique. Après les *Orientales* et *Hernani*, sa poésie lyrique devint plus humaine ; elle fut l'expression, la confidence de ses sentiments intimes, de ses joies et de ses peines. Il publia en 1831 les *Feuilles d'automne*, en 1835 les *Chants du crépuscule*, en 1837 les *Voix intérieures*, en 1840 les *Rayons et les Ombres*. Tout en continuant à pro-

duire une série d'œuvres dramatiques, dont les plus belles sont *Ruy Blas* et les *Burgraves*, il écrivait ses immortelles *Contemplations* qui ne furent publiées qu'en 1856, et dont les plus beaux morceaux, *Pauca meæ*, sont postérieurs seulement de quelques années à la mort de sa fille (1843). Les *Châtiments*, de 1853, et notamment l'*Expiation*, déjà préparée par d'autres poèmes consacrés à la gloire de Napoléon, *A la colonne*, *Napoléon II*, le conduisirent à l'épopée de la *Légende des siècles*, dont le premier livre parut en 1859 ; son nouveau talent épique se déploya encore magnifiquement en 1862 dans le roman des *Misérables*, surtout dans l'épisode de Waterloo, et dans celui de la mort de Jean Valjean. Ce fut la dernière grande forme de son génie. La France républicaine lui fit, après 1871, un triomphal retour de l'exil, et il mourut en 1885 dans une majestueuse apothéose.

Alfred de Musset n'a pas laissé une œuvre comparable à celle de Hugo par l'ampleur et la puissance, et pourtant il a mérité que son nom prenne place à côté de ceux de Hugo et de Lamartine pour former comme une glorieuse trinité des trois plus grands poètes français du XIXe siècle. D'abord entraîné par le mouvement romantique, amoureux de l'Espagne et de l'Italie, il sembla devoir se laisser guider par une fantaisie insouciante dans ses *Contes d'Espagne et d'Italie*, dans *Namouna*, dans son théâtre aussi, où l'esprit, la passion et l'imagination se mêlent à une fine observation psychologique, et qui rappelle tantôt les comédies de Shakespeare, tantôt celles de Marivaux, sans cesser d'être original. *Les Caprices de Marianne*, *On ne badine pas avec l'amour*, resteront parmi les chefs-d'œuvre les plus exquis de la littérature dramatique française. Mais Musset, qui fut aussi romancier profond dans la *Confession d'un Enfant du siècle*, est surtout grand pour avoir exprimé dans des vers d'une pureté de style, d'une harmonie et d'une force incomparables, les sentiments les plus douloureux et les plus passionnés de l'âme moderne, les tourments du doute, les délices de la volupté, les désespoirs de l'amour trahi, l'incurable mélancolie de l'aspiration inassouvie vers la beauté et la vérité ; *Rolla*, l'*Espoir en Dieu*, les *Nuits* surtout, ont remué tous les cœurs par la sincérité de l'accent et la grâce émue de l'expression.

Sous le second Empire, le mouvement réaliste et scientifique s'est fait sentir aussi dans la poésie. Tandis qu'Eugène Manuel, François Coppée trouvaient d'heureuses inspirations dans la poésie intime et familière, dans la vie des *Humbles*, les poètes de l'*École parnassienne*, ainsi nommée du titre d'un recueil de vers, le *Parnasse contemporain*, publié par l'éditeur Lemerre, disciples de Victor Hugo par l'observation des règles rigoureuses de la technique du vers, substituaient aux effusions lyriques de l'âge précédent une impassibilité olympienne, qui s'attachait à décrire d'une manière toute objective, avec exactitude et splendeur à la fois, les beautés de la nature ou les sentiments des anciens hommes. Catulle Mendès fut le théoricien de cette école; ses deux plus éminents représentants, Théophile Gautier et surtout Leconte de Lisle. Les *Émaux et Camées* de Gautier, critique et romancier en même temps que poète, font penser en effet à un écrin de pierres précieuses curieusement serties; les *Poèmes antiques*, les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle sont des œuvres demi-lyriques, demi-épiques, dont la prétendue impassibilité et la forme grandiose et impeccable recouvrent un pessimisme profond et passionné. José-Maria de Hérédia, dans les sonnets de ses *Trophées*, a continué avec éclat et sérénité la tradition de Leconte de Lisle. Le scrupule avec lequel ces poètes ont cherché et respecté la vérité historique les distingue profondément des romantiques; ils sont bien d'une époque de réalisme et de critique. Du groupe parnassien se détacha un poète philosophe et psychologue, Sully-Prudhomme, dont l'inspiration remonte, à travers Hugo, Musset et Lamartine, jusqu'à Chénier, qui rendit leurs droits à l'émotion personnelle et à la tendresse, et à côté des vers d'amour d'une délicatesse exquise de ses *Stances et poèmes* ou de ses *Vaines tendresses*, exprima avec profondeur dans les *Épreuves*, le *Zénith*, la *Justice*, les tourments de l'âme moderne aux prises avec les problèmes que lui posent la science et la philosophie. C'est du milieu parnassien que sortit aussi Verlaine, bohème à la fois naïf et corrompu, qui alternait sans cesse du mysticisme à la dépravation, qui rompit le premier avec la technique romantique pour chercher dans une forme plus libre et une simplicité voulue du langage

des effets poétiques plus intimes et plus raffinés. Après lui, par réaction contre l'âge précédent, surgirent les *Symbolistes*, qui rompirent définitivement avec la précision et la correction des Parnassiens, voulurent introduire dans la poésie française la rêverie des lakistes anglais, faire des vers une peinture et une musique en assemblant des mots moins pour exprimer des idées ou des sentiments que pour suggérer des images, des couleurs ou des sons. Ils brisèrent le moule traditionnel du vers français pour y substituer une prose plus ou moins rythmée. L'avenir dira ce qu'il faut penser de cette tentative qui se rattache aux Parnassiens avec MALLARMÉ pour se porter avec LAFORGUE ou VERHAEREN à l'extrême opposé.

Le Théâtre. — La grande époque du théâtre contemporain se place entre 1850 et 1880, après que le drame romantique eut produit ses plus belles œuvres. Les comédies d'ÉMILE AUGIER et d'ALEXANDRE DUMAS fils méritent de prendre place à côté de celles de Molière, de Regnard ou de Beaumarchais, si toutefois on peut conserver le nom de comédies à des pièces qui ont moins pour but d'amuser et de provoquer le rire que d'émouvoir par des peintures de caractère et des conflits de passion qui en font de véritables drames bourgeois. Avec *Gabrielle* en 1849, Augier entra franchement dans cette voie du drame réaliste et bourgeois où ses principaux triomphes furent le *Gendre de M. Poirier* (1854), les *Effrontés* (1861) et le *Fils de Giboyer* (1862). PONSARD dans sa *Charlotte Corday*, son *Lion amoureux*, l'*Honneur et l'Argent*, réalisait dans des drames en vers la même conception du théâtre. Dumas fils, dont la *Dame aux Camélias* est de 1852, ne se contenta pas d'être un peintre de la société et des mœurs ; il fit du drame une satire éloquente des vices et des préjugés de la bourgeoisie moderne, et une prédication morale. Le *Demi-Monde* (1852), la *Question d'argent* (1857), le *Fils naturel* (1858), plus tard les *Idées de Mme Aubray*, *Denise*, toutes ses pièces traitent sous forme dramatique la question de la condition des femmes et du mariage. Il serait injuste de ne pas joindre à ces deux grands noms, celui de LABICHE qui a élevé, comme Molière, la farce à la hauteur de la comédie, et a fait des travers de la bourgeoisie des

pochades qui ont autant de portée morale et philosophique que les caricatures de GAVARNI ou de DAUMIER.

Le théâtre actuel continue Augier et Dumas avec H. BECQUE, P. HERVIEU, F. DE CUREL, PORTO-RICHE, BRIEUX, etc., mais en substituant à l'optimisme bienveillant d'Augier et au pessimisme attendri de Dumas, un réalisme plus rigoureux et plus implacable, souvent même une brutalité presque féroce. Aussi le public français s'est-il reporté avec une admiration sincère vers les drames psychologiques et sociaux des Norvégiens IBSEN, BIŒRNSON, de l'Allemand HAUPTMANN, qui laissent plus de place à la poésie et à la tendresse. Peut-être de l'association du génie germanique et du génie français verrons-nous sortir de nouveaux chefs-d'œuvre.

Le roman. — Plus que le théâtre, le roman est devenu le principal genre littéraire du XIXe siècle ; il n'a pas besoin de la scène et du jeu des acteurs ; il se prête à des formes plus souples ; il pénètre plus aisément dans toutes les classes de la société ; il y a plus de lecteurs que de spectateurs ; il est vrai que jusqu'ici beaucoup de ces lecteurs trouvent une suffisante jouissance dans les feuilletons des journaux, qui ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre.

Le roman historique de *Walter Scott* et de ses imitateurs n'eut pas une gloire plus longue que celle du drame romantique, dont il était le parent. Pourtant le *Cinq-Mars* d'ALFRED DE VIGNY, la *Salammbô* de Flaubert, le *Henry Esmond* de THACKERAY sont des œuvres d'une valeur durable et le succès prodigieux des romans historiques de DUMAS père ou du *Quo Vadis* du polonais SIENCKIEWICZ prouve que le roman historique conserve toujours son charme pour le gros public.

Mais ce qui fait la valeur exceptionnelle du roman moderne, c'est qu'il est devenu d'une part l'image même de la société par une peinture exacte, réaliste, souvent même cynique et brutale des mœurs et des passions contemporaines, de l'autre une étude de l'âme humaine où de fins psychologues ont apporté toute leur pénétration. — Les deux plus grands noms de la littérature romanesque en France au XIXe siècle ont été ceux de GEORGE SAND et de BALZAC. George Sand, nourrie de Rousseau et du XVIIIe siècle,

est un grand peintre de la nature, et un grand peintre des passions humaines. Elle les peint avec une complaisance qui peut être dangereuse, mais elle les ennoblit par un idéalisme parfois outré qui se ressent des exagérations du romantisme. Cette déformation idéaliste de la réalité se remarque surtout dans ses premières œuvres, *Valentine*, *Indiana*, *Lélia*, qui ne sont pas exemptes de déclamation. Plus tard, dans ses délicieuses idylles champêtres, *La petite Fadette*, la *Mare au Diable*, *François le Champi*, dans ses romans à tendances socialistes et philosophiques, les *Maîtres Sonneurs*, le *Meunier d'Angibaut*, *Mlle de la Quintinie*, elle serre de plus près le réel, sans cesser de l'envelopper d'une sorte de voile poétique. Balzac au contraire, avec une puissance évocatrice d'imagination qui fait de sa *Comédie humaine* un tableau complet de la France dans la première moitié du XIXe siècle, au point de vue moral, intellectuel, politique et social ainsi qu'au point de vue matériel, a su peindre les costumes et les habitations des hommes aussi bien que leurs sentiments et leurs idées, dans leur vérité même. Il a créé des types d'une vie extraordinaire, l'avare Grandet, le vieux libertin baron Hulot, le soudard Philippe Brideau, le commerçant César Birotteau, et Rastignac, et Mme Marneffe et cent autres, bourgeoises et grandes dames, journalistes et banquiers, prêtres et militaires. « Tous ses livres, dit V. Hugo, ne forment qu'un livre, livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir et marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effaré et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine... livre merveilleux... qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Rabelais. » A côté de G. Sand et de Balzac, un autre romancier de génie, Henri Beyle dit Stendhal, créait dans le *Rouge et le Noir* (1831) et la *Chartreuse de Parme* (1833), le roman psychologique, où les caractères ne sont pas seulement montrés, mais analysés et expliqués. Stendhal resta longtemps inconnu ou méconnu. Ce n'est qu'à une époque récente qu'il est arrivé à la gloire et a trouvé dans P. Bourget un disciple habile.

Tandis que l'idéalisme sentimental de G. Sand se retrouvait affaibli dans les créations délicates d'Octave Feuillet, peintre élégant de la vie mondaine, le réalisme de Balzac

était l'école d'où sortirent tous les romanciers qui ont illustré la deuxième moitié du siècle. Peut-être Prosper Mérimée, nouvelliste admirable, psychologue pénétrant comme son ami Stendhal, mais dont le talent d'observation et de narrateur ne doit rien qu'à lui-même, contribua-t-il avec Balzac à les former en leur inspirant un souci du style que n'avait pas Balzac et une sorte de mépris impassible pour les faiblesses humaines. Flaubert, qui avait comprimé en lui-même des tendances romantiques dont *Salammbô* conserve la marque, donna dans *Madame Bovary* le chef-d'œuvre de cette école qui s'efforça d'arriver à la vérité absolue dans la peinture de l'humanité moyenne. Son élève Maupassant, dans les romans ou nouvelles où il ne décrit que le train le plus ordinaire de la vie des paysans ou des bourgeois, a laissé des œuvres parfaites, mais qui n'élèvent pas l'esprit au-dessus d'un niveau moral assez bas. Edmond et Jules de Goncourt appartiennent aussi à l'école réaliste ou, comme on se mit à dire, « naturaliste », et ils recherchèrent à l'excès les documents précis, les petits faits caractéristiques, mais ils créèrent des types exceptionnels qu'ils décrivirent dans un style raffiné et comme névrosé qu'on a qualifié d'*écriture artiste ;* ce sont des impressionnistes. Alph. Daudet fut aussi un peintre très vivant de la société contemporaine dans *Fromont Jeune et Risler aîné, le Nabab, Jack, Sapho*, même dans l'amusante caricature de *Tartarin ;* mais son style coloré est tout vibrant d'une sensibilité, d'une émotion personnelle où Flaubert et Maupassant voyaient une faiblesse. Émile Zola est le plus grand de tous, après Balzac. Seul il mérite vraiment le nom de romancier naturaliste, car il a tenté de ramener toute la psychologie de ses personnages au fond physiologique dont sont faites leurs âmes, et l'histoire de la famille des *Rougon-Macquart*, cette « comédie humaine » de la fin du XIXe siècle, est un fragment d'histoire naturelle sociale, où toute l'évolution du drame et des personnages est rattachée à un système d'influences héréditaires. Le roman avec Zola devint « scientifique » et « expérimental ». Il porte fortement l'empreinte du mouvement intellectuel contemporain. Heureusement Zola est en même temps un tempérament épique et sa puissance de vision fait de lui un peintre incomparable; nul ne sait

mieux que lui animer les choses inanimées, mouvoir les grandes foules, la coulée lente des voitures descendant comme un fleuve du Bois de Boulogne aux Champs-Elysées, la locomotive à demi enterrée dans la neige, palpitante, brisée sous l'effort « comme une bête vaillante aux muscles d'acier », l'armée de Châlons entraînée, inconsciente et pourtant folle d'angoisse, dans la débâcle fatale. Dans ses dernières œuvres, *Germinal, Lourdes, Rome, Paris, Travail, Vérité*, l'intérêt passionné que prend Zola aux questions sociales et religieuses, au problème de l'avenir de l'humanité, a révélé le fond d'idéalisme caché sous l'apparent matérialisme de ses théories littéraires. D'ailleurs si Zola reproche au romantisme d'avoir laissé trop libre cours à la fantaisie individuelle, au subjectivisme, il fait sa juste place à l'originalité de l'artiste en définissant l'art « la nature vue à travers un tempérament. » Pierre Loti occupe une place à part parmi les romanciers modernes. C'est aussi un réaliste, mais un réaliste impressionniste, admirable évocateur de la grise et douce Bretagne ou des étranges mers polaires, ou des lourdes soirées du Sénégal, ou des vastes et miroitantes solitudes de la mer, ou des gracieux rivages de Taïti ou du Japon. C'est aussi un psychologue qui met en contraste les complications de sa propre âme de pessimiste blasé avec les sentiments élémentaires des simples, marins ou paysans, nègres du Soudan ou mousmés du Japon.

Les caractères que le roman a pris en France, psychologie pénétrante, peinture exacte des mœurs, se retrouvent partout. L'Angleterre a eu dans Dickens, Thackeray, Currer Bell, George Elliot, des peintres de la vie contemporaine aussi puissants que les nôtres, pénétrés de préoccupations morales qui ennoblissent toutes leurs œuvres. Rudyard Kipling a apporté dans ses nouvelles militaires et exotiques un accent de réalisme encore plus intense et un art plus raffiné mais plus sec. La Russie, entrée la dernière dans le mouvement intellectuel de l'Occident, a pris tout à coup le premier rang dans la littérature romanesque. Gogol ne pourrait pas, malgré le mérite de ses *Ames Mortes*, être comparé à Balzac, mais Tourguénief est un Mérimée bien plus fécond, bien plus varié, bien plus ému, qui a fait comprendre, dans des œuvres d'une

perfection de forme achevée, *Une nichée de gentilshommes*, *Pères et fils*, *Dmitri Roudine*, etc., la complexité originale et les mystères de l'âme slave. Dostoievski, plus profond et plus tourmenté, a puisé l'inspiration de ses œuvres touffues et étranges, *Crime et châtiment*, l'*Idiot*, la *Maison des Morts*, dans la « religion de la souffrance humaine ». Enfin Tolstoï, le plus grand de tous, le plus grand créateur d'âmes qui ait existé depuis Shakespeare, a fait vivre dans *Guerre et Paix*, *Anna Karénine*, dans *Résurrection*, tout un monde de personnages imaginaires qui sont plus représentatifs du pays et du temps où ils sont placés que les personnages de l'histoire. Il y a chez les romanciers russes une plénitude d'humanité, un naturel aisé dans le réalisme qui les met hors de pair. Leurs œuvres semblent non des compositions littéraires, mais des productions de la nature. Le roman n'a produit en Allemagne aucune œuvre de premier ordre, quel que soit le talent d'hommes tels que Freytag, Paul Heyse ou Sudermann. Les Allemands comptent pourtant quelques exquis nouvellistes, peintres de mœurs locales, tels que Berthold Auerbach, Rosegger ou Gottfried Keller. L'Italie, qui s'est contentée pendant des années de la gloire des *Fiancés* de Manzoni, a, dans ces dernières années, donné naissance à un grand écrivain en prose, poète descriptif plus que romancier, Gabriele d'Annunzio, à côté de qui on peut encore citer Fogazzaro et Verga, meilleurs psychologues qu'Annunzio. Les États-Unis ne peuvent guère citer que deux nouvellistes très originaux, Edgar Poë, l'auteur fantastique des *Histoires extraordinaires* et Bret-Hart, le peintre des mœurs californiennes.

Il ne semble pas que le roman ait épuisé sa carrière; éminemment souple et libre, il se modèle sur la société même, varie avec elle dans le temps et dans l'espace, est capable de se renouveler incessamment comme elle. Nulle forme littéraire ne peut être une plus exacte image de l'humanité incessamment changeante.

La Philosophie. — La philosophie a suivi la même évolution que les autres manifestations de l'esprit humain. Après une période d'aspirations tumultueuses et d'imagination débordante où elle voulait expliquer ou recréer tout l'Uni-

vers, sorte de période romantique, elle s'est efforcée de se soumettre aux méthodes scientifiques et de ne jamais perdre le contact de la réalité. Le grand philosophe allemand KANT avait déjà rattaché la métaphysique à la psychologie en montrant dans les idées abstraites de pures conceptions subjectives de notre esprit et en cherchant exclusivement dans la nature morale de l'homme la base d'une conception générale de l'Univers. Une partie des successeurs de Kant, HÉGEL, SCHELLING, FICHTE, cherchèrent bien à reconstituer une métaphysique purement idéale, et en France VICTOR COUSIN prétendit fonder le spiritualisme sur des emprunts faits à tous les systèmes. C'était une philosophie de juste milieu, correspondant à la politique de juste milieu du temps de Louis-Philippe. La métaphysique allemande aboutit d'une part au nihilisme de FEUERBACH, de MAX STIRNER et de NIETZSCHE, d'autre part aux fantaisies indoues et alexandrines de SCHOPENHAUER. Après une période de violent matérialisme dont le livre de BÜCHNER, *Force et Matière*, fut le principal manifeste, la philosophie allemande s'est attachée surtout, avec FECHNER et WUNDT, à trouver dans la physiologie une base solide pour la psychologie, et avec MARX et LAMPRECHT dans l'économie politique et la psychologie des peuples une base pour la philosophie de l'histoire. Les Anglais, peuple pratique et réaliste, sont restés pendant tout le XIXe siècle fidèles aux tendances purement positives. Leur philosophie dérive de l'École écossaise de REID, DUGALD STEWART et HAMILTON, vouée presque exclusivement aux recherches psychologiques, et de BENTHAM, économiste éminent et moraliste utilitaire. Tandis que BAIN étudiait en physiologiste les fonctions du cerveau, STUART MILL et HERBERT SPENCER cherchaient à la fois dans les faits de la psychologie, de l'économie politique et de l'histoire, les principes fondamentaux d'une science de l'homme et de la nature. En France, le kantisme a continué à exercer une action considérable sur la philosophie ; le criticisme de RENOUVIER, les théories de FOUILLÉE sur le déterminisme et les idées-forces ont leur origine dans la psychologie kantienne ; et une école nouvelle tâche, après Kant, de fonder une métaphysique religieuse sur les besoins de la conscience morale et sur le caractère subjectif et relatif de

nos idées générales et même des lois scientifiques. Mais le grand nom de la philosophie française au XIXe siècle est celui d'Auguste Comte qui a résolument, dans sa *Philosophie positive*, tenté de donner à la philosophie une base purement scientifique en condamnant comme vaines les spéculations métaphysiques, en proclamant l'avènement de l'âge positif qui succède à l'âge métaphysique et à l'âge religieux et en fondant la sociologie ou science de l'homme sur l'histoire et la physiologie. Puis, dans sa *Politique positive*, il traça le plan d'une morale et d'une religion nouvelles, qui uniraient tous les hommes dans le culte de l'humanité et de ses plus illustres représentants. Le *Positivisme*, dont A. Comte a fait la théorie, pénétra de son esprit toute la philosophie contemporaine, même celle qui prétend rouvrir les portes au mysticisme. Les psychophysiologistes, tels que M. Ribot, les psychologues comme M. Bergson, les sociologues comme M. Durkheim, sans être les disciples de Comte, sont tous des positivistes à des degrés divers.

L'Histoire et la Critique. — Le XIXe siècle a été appelé « le siècle de l'Histoire ». Cela est vrai de deux manières. D'une part l'histoire a pris un caractère de plus en plus scientifique, en apportant une méthode exacte et rigoureuse à la critique des sources et des faits, et en étendant ses recherches à des domaines inexplorés, grâce aux découvertes de l'archéologie, de la linguistique et de l'ethnographie ; de l'autre l'étude de toutes les productions de l'esprit humain, art, littérature, religions, a pris un caractère de plus en plus historique. On y a vu des manifestations plus ou moins parfaites des idées et des manières de sentir de chaque époque et de chaque peuple, et non plus la révélation d'un idéal unique de beauté ou de vérité. La critique d'art a renoncé à juger les œuvres d'art d'après leur rapport à un canon immuable de beauté ; elle cherche de quelle manière la nature a été vue et interprétée par diverses époques et divers tempéraments individuels. La critique littéraire qui, avec Désiré Nisard, croyait encore aux règles du beau comme au XVIIe siècle, ne cherche plus avec Sainte-Beuve, dans ses *Portraits* et les *Causeries*, qu'à expliquer les œuvres par les

hommes, et les hommes par les œuvres. TAINE, critique littéraire dans ses *Essais* et son *Histoire de la littérature anglaise*, critique d'art dans sa *Philosophie de l'art*, dans son *Voyage en Italie*, a montré dans les œuvres d'art, l'influence du milieu social et de la faculté maîtresse des artistes ou des écrivains. Nos grands critiques sont avant tout des historiens. Sainte-Beuve est l'historien de *Port-Royal*, Taine, l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, colossal effort d'érudition et de preuves pour reconstituer, par la recherche de milliers de faits caractéristiques, l'évolution de la société française depuis 1789. ERNEST RENAN, le plus grand historien de la pensée religieuse dans ses *Origines du Christianisme* et son *Histoire d'Israël*, a été dans ses *Essais* un de nos plus délicats critiques littéraires. L'art exquis de l'écrivain, l'érudition de l'historien, de l'archéologue et du linguiste, s'unissaient pour faire de lui un évocateur merveilleux du passé. La vaste œuvre du critique danois G. BRANDES, les *Grands courants du* XIXe *siècle*, est aussi essentiellement une œuvre d'histoire. Même la tentative, restée imparfaite, de M. F. BRUNETIÈRE pour formuler les lois de l'évolution littéraire, est un effort intéressant pour donner à la critique littéraire une sorte de précision scientifique.

L'histoire n'a pas cessé d'être un genre littéraire où les talents du narrateur et de l'écrivain jouent un rôle considérable. L'*Histoire de France* de MICHELET, l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* de GUIZOT, les *Essais* et l'*Histoire d'Angleterre* de MACAULAY conservent la valeur durable des belles créations littéraires. Mais la passion de la vérité rigoureuse a fait entreprendre une revision de toutes les sources, l'exploration complète de tous les documents manuscrits. La critique des textes, appliquée d'abord aux livres sacrés des chrétiens, a été étendue aux documents de toute sorte, et les séminaires des universités d'Allemagne, l'*École des Chartes* et l'*École des hautes Études* en France, sont devenus de véritables laboratoires où l'on passe au creuset de la critique toutes les connaissances historiques. Dans tous les pays on a entrepris de vastes publications de documents concernant l'histoire nationale. L'Allemagne a tenu au

XIXe siècle un rang éminent dans ce grand travail d'investigation historique. L'histoire romaine a été comme renouvelée par NIEBUHR et surtout par MOMMSEN. LÉOPOLD RANKE a donné des modèles d'histoire diplomatique. G. WAITZ a été un maître admirable dans l'étude de l'histoire des institutions, comme FUSTEL DE COULANGES, grand écrivain autant qu'érudit solide, l'a été à son tour en France. L'Allemagne a été certainement le plus vaste chantier de travail historique au XIXe siècle, mais toutes les nations ont apporté leur contribution à l'œuvre commune de l'exploration du passé.

Des provinces entières ont été ajoutées à l'histoire, pour ainsi dire. Les philologues qui ont étudié les langues de l'Orient ont ouvert des aperçus nouveaux sur les antiques migrations des peuples et sur les origines de la civilisation indo-européenne. Les ethnologues ont fondé la science des temps préhistoriques, et ont, par leurs découvertes, retrouvé l'évolution de l'humanité primitive aux âges de pierre, de bronze et de fer. Le *Musée de Saint-Germain* nous offre en France une collection admirable de monuments pour l'histoire de notre pays depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque franque. Les archéologues qui ont découvert les monuments de l'Égypte ont permis aux successeurs de Champollion, à MARIETTE, à LEPSIUS, à MASPERO, de lire dans les hiéroglyphes l'histoire de la vie politique et religieuse de l'ancienne Égypte. De même les inscriptions cunéiformes d'Assyrie ont révélé leurs secrets à RAWLINSON, à OPPERT, à J. HALÉVY; en ce moment MM. de MORGAN et SCHEIL, après Mme DIEULAFOY, retrouvent les anciennes civilisations de l'Élam et de la Perse. SCHLIEMANN à Troie et à Mycènes, EVANS en Crète ont découvert les monuments d'une civilisation antérieure à la civilisation hellénique que nous connaissions jusqu'ici. Toutes les nations civilisées, suivant l'exemple donné par la France, fondent des écoles et des missions archéologiques à Rome, à Athènes, en Égypte, qui chaque année apportent de nouvelles lumières sur l'histoire des populations méditerranéennes et le développement de la civilisation européenne. L'histoire vraie, fondée sur des recherches scientifiques conduites avec méthode, remplace peu à peu les généralisations hâtives du XVIIe et du XVIIIe siè-

cle, fondées en partie sur des conceptions religieuses ou philosophiques. Les historiens généralisateurs de l'avenir auront à leur disposition des matériaux solides fournis par le travail minutieux des explorateurs et des érudits d'aujourd'hui.

2. **Les Arts. L'Architecture.** — L'architecture a peut-être épuisé depuis l'antiquité tous les styles ; les formes de la matière brute ne sont pas aussi souples, aussi variées que celles des êtres animés, et le nombre de leurs combinaisons est limité. Est-ce pour cette raison que le XIXe siècle ne laisse aucune création d'architecture originale ? L'époque napoléonienne fut marquée à cet égard par un retour d'admiration pour l'antiquité ; elle n'en connut d'ailleurs que des imitations maladroites et lourdes. Puis, sous l'influence du *Génie du Christianisme* et de la révolution romantique, les architectes comprirent les beautés des églises romanes et gothiques. Ils tentèrent quelques imitations heureuses, comme Sainte-Clotilde de Paris, et entreprirent de restaurer, parfois avec maladresse, les chefs-d'œuvre du moyen âge : Viollet-le-Duc, dont le *Dictionnaire d'architecture* rendit de précieux services, reconstruisit le château de Pierrefonds et restaura *Notre-Dame de Paris ;* les Allemands de même restaurèrent le château de la *Wartburg,* berceau de la Réforme. Mais la seule architecture originale de notre temps aura été avec celle des villas, celle des gares et des halles.

L'emploi du fer sembla capable de renouveler l'art de la construction en permettant de couvrir de gigantesques espaces auprès desquels les nefs des cathédrales ne paraissent plus que des chapelles. Les Halles Centrales de Paris, les grandes gares de Londres, la *Galerie des Machines,* construite par M. Dutert à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, sont à bien des égards des chefs-d'œuvre ; l'architecture du fer paraît destinée à la réalisation des immenses palais du peuple dont le XXe siècle trouvera peut-être la formule, et le mélange du fer et de la terre cuite produisit à l'Exposition de 1889 des œuvres d'architecture très originales. L'Exposition de 1900 fut au contraire un recul et une déception.

La sculpture. — L'architecture est un cadre nécessaire à la sculpture, et la sculpture contemporaine a souffert quelque peu de l'impuissance des architectes. Cependant elle a fait un effort vers la recherche de la vérité et a dû au principe du réalisme quelques belles œuvres. Barye, dont les premières œuvres parurent au Salon de 1831, continua jusqu'en 1875 ses admirables créations d'animaux. Ce qui le séduisait dans ses modèles, « c'était d'abord la beauté des attitudes, la souplesse et la grâce des lignes mouvantes et des formes naturellement sculpturales, c'était aussi comme une révélation des lois mêmes de la vie, comme une expression complète, réalisée dans l'équilibre, la force et la beauté, de ce mécanisme divin dont le rythme doit passer dans nos œuvres pour les vivifier, et que, pauvres « rois de la création », empêtrés dans nos systèmes d'esthétique, nous cherchons à tâtons et n'exprimons qu'en tremblant[1] ». L'École de sculpture française a produit au XIXe siècle une série d'œuvres remarquables, toutes inspirées par le plus vigoureux réalisme uni à un sens délicat de la beauté.

Carpeaux, Mercié, Dalou, élève de Carpeaux, ont été les représentants les plus remarquables de la sculpture française après 1870. Carpeaux communiqua au marbre la fièvre, l'ivresse de la vie; son groupe de la *Danse*, à la façade de l'Opéra, a cessé de scandaliser les classiques. Dalou est l'auteur du *Triomphe de la République*, inauguré en 1898 sur la place de la Nation. Henri Chapu a orné d'une admirable *Jeunesse en deuil* le monument de Henri Regnault à l'École des Beaux-Arts, et Mercié a placé sur le tombeau de Michelet une figure de l'histoire d'une belle inspiration. Rodin cherche hardiment de nouvelles formes d'art, d'un réalisme plus intense encore, dans l'*Age d'Airain*, le *Baiser*, *Balzac*. La gravure des médailles s'est enfin à peu près affranchie des abstractions académiques et a trouvé avec deux grands artistes, Chaplain et Roty, une soudaine et glorieuse renaissance.

La Peinture. — La peinture subit plus que la sculpture

[1] A. Michel, dans *Histoire générale* Lavisse et Rambaud, X, 712.

l'influence de la variété des tempéraments particuliers des artistes et des goûts du public. Toutefois, là aussi, les tendances réalistes du XIXe siècle se firent puissamment sentir. Nous avons déjà vu que le romantisme avait eu pour première inspiration la recherche de la liberté et la vérité dans le dessin, la couleur et la représentation des scènes historiques, mais en laissant une large place à l'imagination et à la passion.

DECAMPS, FROMENTIN, H. REGNAULT, dans leurs scènes orientales d'un coloris si intense, sont des héritiers du romantisme, mais avec un souci plus exact de la vérité. Cet amour de la vérité historique se retrouve chez les peintres militaires, depuis CHARLET et RAFFET, les illustrateurs inspirés de l'épopée impériale et des mœurs de nos soldats, jusqu'à A. DE NEUVILLE et DETAILLE, et surtout MEISSONIER qui dans ses tableaux de petites dimensions, mais de vigoureuse conception, peignit avec une intelligence et une connaissance profonde de l'histoire, la société du XVIIIe siècle et des scènes émouvantes de l'histoire militaire et révolutionnaire du XIXe siècle. En même temps la peinture de portraits continuait à produire des chefs-d'œuvre, avec RICARD, BAUDRY, HENNER, etc.

Mais le mouvement réaliste se manifesta surtout dans la peinture française par la grande école des paysagistes qui apportèrent à l'étude de la nature un scrupule de vérité égal à la finesse de leur sensibilité. TH. ROUSSEAU, J. DUPRÉ, DAUBIGNY, COROT, CAZIN, si différents les uns des autres, peignent des aspects divers, mais également vrais de la nature, et les *impressionnistes* qui les ont suivis, MONET, SISLEY, etc., ont fait effort pour rendre d'une manière plus immédiate et plus intense encore les effets de plein air et les jeux innombrables de la lumière.

On ne se contenta pas de peindre la nature, on voulut aussi peindre la vie rustique. Le salon de 1851 fut à cet égard une date aussi importante que celui de 1821 où Delacroix avait exposé la *Barque du Dante*. G. COURBET y exposait les *Casseurs de pierre*, *Un enterrement à Ornans*, l'*Homme à la pipe*. Cette peinture d'une vérité brutale, d'une facture un peu lourde, était une déclaration de guerre à l'idéalisme romantique aussi bien que classique. Courbet ne voulait plus de

peinture historique ni mythologique ; il voulait un art moderne, démocratique, rendant la vie contemporaine dans sa vérité, même dans sa laideur. Le « maître peintre d'Ornans » regardait la justesse du dessin, des types, du coloris, comme le but unique de la peinture. Toutefois d'autres peintres, aussi amoureux que lui de la réalité, mais la voyant d'un œil plus ému et plus juste et sachant la rendre d'une main plus légère, Jules Breton, J.-F. Millet surtout, furent les vrais peintres de la vie rustique. Les *Rogations* et les *Glaneuses* de Breton, les *Meules* ou l'*Angelus* de Millet, sont des œuvres où la nature et l'homme sont rendus avec une sincérité absolue, mais avec une puissance d'émotion et de poésie qui manquaient à Courbet. On peut en dire autant des *Paysans* de Bastien Lepage. Les impressionnistes eux aussi, avec Manet et ses successeurs, vinrent décrasser la palette trop noire de Courbet, et enseigner le plein air avec toutes les vibrations de la vraie lumière, et avec une franchise d'exécution ignorée de ceux qui recherchaient dans le faux jour de l'atelier un charme conventionnel de coloris.

A côté de l'École française se développèrent des écoles semblables de peinture en Belgique, en Hollande, en Allemagne, dans les pays Scandinaves, en Espagne. Après les grandes compositions historiques de Cornélius et de Kaulbach en Allemagne, leur faux moyen âge romantique fut abandonné pour une peinture plus réaliste. Toutefois l'imagination romantique et les recherches de coloris artificiel continuent à prévaloir dans le plus grand peintre de l'Allemagne, Boecklin, mais avec un sens de la vie très puissant. Au contraire en Angleterre où il n'existait aucun enseignement officiel de la peinture, où les individualités étaient plus fortes qu'ailleurs, on vit surgir une série de peintres d'une rare originalité, très réalistes avec une puissante imagination. Au début du siècle, Constable et Bonington furent les précurseurs de tous les grands paysagistes réalistes contemporains. Turner, moins attaché à la vérité du détail, arriva à rendre avec une magie extraordinaire, le coloris, les aspects les plus variés de la nature de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, et mêla le rêve au réel. Une école de peintres, qui se dirent *préraphaelites*, prétendit revenir au réalisme minutieux et à la sincérité

naïve des primitifs italiens. C'est dans leurs dessins que Rossetti, Burne Jones, Madox Browne réussirent le mieux à montrer la noblesse de leur inspiration. Ils ignorèrent la vérité dans le coloris et l'art d'envelopper d'air leurs figures. Seul parmi eux, Millais se montrait un grand et puissant réaliste.

On peut hésiter à rattacher au mouvement réaliste Puvis de Chavannes, qui retrouva de notre temps le grand art décoratif et dont les peintures murales au Panthéon, à la Sorbonne, aux musées d'Amiens ou de Marseille sont un enchantement pour l'esprit et les yeux. Toutefois, s'il a simplifié sa couleur et son dessin pour obtenir les grands effets de masse qu'exige l'art décoratif, il reste un grand réaliste par la sincérité du sentiment qui anime son œuvre et les personnages qu'elle présente, comme par la vérité avec laquelle y sont rendus tous les aspects de la nature.

La Musique. — La révolution musicale qui fera du XIXe siècle une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'art avait été personnifiée par Beethoven : c'est entre 1805 et 1827 qu'il avait écrit ses plus belles pages, son *Fidelio*, ses *Symphonies* et ses *Quatuors*. C'est de Beethoven, en même temps que de Weber (+ 1828), l'auteur du *Freyschütz* et d'*Oberon*, et de Schubert (+ 1829), le plus fécond inventeur de mélodies pour le chant, que procède toute la musique allemande du XIXe siècle. Félix Mendelssohn-Bartholdy cultiva aussi la symphonie, la musique de chambre, et créa le genre de la romance sans paroles; Chopin se fit une spécialité des compositions pour piano; il imprégna ses œuvres d'un pénétrant parfum de douleur et de mélancolie; Robert Schumann écrivit *Manfred, Faust*, des *Quintettes* et des *trios* d'une grande profondeur d'expression; mais c'est surtout comme auteur de *Lieder* ou romances qu'il est devenu populaire. Avec Schubert son prédécesseur et Brahms son successeur, il est le maître dans ce genre où l'Allemagne occupe le premier rang.

L'école italienne avait pris à la même date un grand essor dans la musique dramatique avec Rossini. Il écrivit le *Barbier* et *Otello* en 1816; puis son génie se développa sous l'influence des musiciens français et il donna son chef

d'œuvre, *Guillaume Tell*, en 1829. Donizetti écrivit *Lucie de Lammermoor* en 1835 et la *Favorite* en 1840. Après lui Verdi (mort en 1901) introduisit dans l'opéra italien bien plus de force dramatique et de coloris instrumental avec *Rigoletto* (1851), le *Trouvère* (1853) et surtout *Aïda*.

L'histoire de l'école française est plus complexe, car elle subit l'influence des Allemands et des Italiens : elle y mêla du reste ses qualités particulières de méthode et de gaieté et créa l'opéra-comique. Boieldieu avait écrit la *Dame Blanche* en 1825. Le *Pré aux Clers* de Hérold est de 1831. Alors les belles œuvres musicales se multiplièrent. Auber donna *Fra Diavolo* en 1830, le *Domino noir* en 1837; Fromental Halevy la *Juive* en 1831. Meyerbeer, un Allemand, ne trouva qu'en France la véritable voie de son génie; il fit entendre *Robert le Diable* à l'Opéra en 1831, les *Huguenots* en 1836; le *Prophète*, sa plus belle œuvre, est seulement de 1849. La France produisit à la même époque un musicien, d'une fougue et d'une couleur toutes romantiques, et en même temps d'une profonde science musicale, Hector Berlioz. En 1839, il donna son *Requiem* et *Roméo et Juliette;* la *Damnation de Faust* est de 1846; il devait donner toute la mesure de son génie dans les *Troyens* en 1863. Mais ce n'est qu'à la fin du siècle que le génie de Berlioz fut compris comme il le méritait. La faveur du public alla au contraire tout de suite à un musicien d'une grâce exquise et d'une extrême habileté technique, Gounod, qui écrivit *Sapho* en 1851, *Faust* en 1859, *Mireille* en 1864. Georges Bizet qui donna l'*Arlésienne* en 1872, *Carmen* en 1875, était un génie d'une forte originalité, arrêté trop tôt par la mort. Massenet, l'auteur du *Cid* et de *Manon*, Saint-Saëns, l'auteur de *Samson et Dalila*, méritent aussi d'être cités. Mais le musicien français le plus original de la fin du XIXe siècle fut César Franck dont les poèmes symphoniques, comme ceux du Hongrois Liszt, sont des œuvres de premier ordre. L'opéra de *Louise* (1900) de Gustave Charpentier, marque d'intéressantes tendances vers le théâtre populaire.

Le fait le plus important de l'histoire de la musique dans les dernières années du XIXe siècle est le triomphe de Richard Wagner. Wagner fut l'inventeur longtemps méconnu, même en Allemagne, du drame musical. Il n'admit pas que la mu-

sique d'opéra ne fût que l'illustration de la poésie, le plus souvent très faible, du livret; la musique pour lui est une poésie à elle seule, et une poésie précise, le langage même de l'âme. Il composa à la fois la poésie et la musique de ses drames; la parole, le chant, l'action furent entraînés dans la même unité, dans la même ardeur de l'inspiration. Ce fut une révolution complète : la mélodie s'étendit, brisa ses entraves, se plia à toutes les nuances de la pensée, à toutes les transformations des caractères, sans cesse en mouvement, langue immédiate de toutes les émotions du cœur humain. De là de merveilleux poèmes d'une plénitude et d'une unité parfaites : *Tannhæuser*, *Lohengrin*, *Tristan et Yseult* (1859), chant de la passion dévorante et destructrice; les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, œuvre de joie et de bonhomie épique, la vaste tétralogie du *Nibelungen Ring*. Après de longues années de luttes, au milieu des outrages et des envieuses cabales, Wagner eut la joie du triomphe : grâce à la protection du roi Louis II de Bavière, il présida à la fondation du théâtre modèle de *Bayreuth*; il l'inaugura en 1876 avec la *Tétralogie* de *l'Anneau des Niebelungen*, et lui donna en 1882, avec *Parsifal*, une consécration éclatante. Il mourut six mois après à Venise, en pleine victoire. Malgré les musiciens illustres de la France et de l'Italie, l'art musical reste donc dominé au XIXe siècle par ces deux grands noms allemands : Beethoven et Wagner. Toute la musique dramatique de la fin du XIXe siècle a subi l'influence de Wagner. Le *Pelléas et Mélisande* de Debussy est la première œuvre qui s'en soit dégagée, en poussant plus loin encore la notation musicale de la parole humaine.

Les Arts industriels et décoratifs. — Un des faits les plus originaux et les plus intéressants du mouvement artistique du XIXe siècle aura été l'essor magnifique qu'ont pris les arts industriels. C'est le résultat naturel du progrès démocratique et de la formation d'une classe très intelligente d'ouvriers d'art. Les meubles et les verreries de Gallé, les émaux de Tesmar, les grès de Delaherche, les bijoux de Lalique sont des créations vraiment neuves et vraiment belles. Elles s'inspirent, comme les admirables faïences de Sèvres,

de l'étude de la nature, des découvertes de la chimie et de conceptions originales au point de vue décoratif. L'art décoratif a, lui aussi, dans les meubles, les tentures, dans les affiches de Chéret et de Grasset, comme dans les décors de théâtre de Jambon ou de Rubé et Chapron, produit dans ces dernières années de véritables chefs-d'œuvre. Comme au temps de la Renaissance, les artistes se glorifient d'être des ouvriers savants dans la technique industrielle et les ouvriers s'élèvent à la haute conception de l'art.

3. **Les sciences.** — C'est au XIXe siècle que les sciences physiques et naturelles se sont définitivement constituées. Elles ont pris toutes à la fois le plus rapide et le plus vigoureux essor, et leurs progrès se sont confondus avec ceux de l'industrie.

Certes il ne peut pas s'agir ici de noter toutes les découvertes scientifiques du siècle; il n'est question que de distinguer les plus caractéristiques et surtout de dire leurs applications qui ont le plus contribué à modifier la civilisation contemporaine.

Les Sciences naturelles et la physiologie. Pasteur. — La science des âges disparus, de l'histoire de la terre et de ses périodes géologiques, fut constituée par Georges Cuvier. La géographie devint aussi une véritable science, et non plus seulement une description topographique; elle fut tout entière renouvelée par les découvertes de Guillaume de Humboldt, par les récents ouvrages de Suess et de Lapparent, par les travaux cartographiques de Kiepert et de Petermann. La paléontologie fut créée par Cuvier, et fut, avec l'observation de plus en plus précise des espèces, la base solide de la zoologie : Cuvier donna dans son *Règne animal* une première classification générale des animaux. La botanique aussi fut complétée par l'anatomie et la physiologie végétales.

Ces travaux préliminaires et les théories vraiment prophétiques de Lamarck, l'inventeur du *Transformisme*, vainement combattu par Cuvier, conduisirent Darwin à la grande hypothèse de l'évolution, exposée dans l'*Origine des espèces*

en 1859, et qui n'est qu'une variation et à quelques égards une altération du Transformisme. Il émit l'idée que, dans la lutte pour la vie, des variations accidentelles, mais avantageuses pour une espèce, se conservent et se développent par l'hérédité, qu'il se fait ainsi une sélection naturelle des espèces les mieux douées; cette formule du transformisme était propre à expliquer les apparences de finalité dans la nature ; elle était accessible par la clarté de l'exposition et rendue plausible par le choix scrupuleux de ses preuves. Elle commença à passionner le grand public; l'ardente opposition du clergé anglican la fit connaître davantage. Elle fut pendant quelques années le fait le plus saillant de la science contemporaine et fournit des arguments au système positiviste. Elle ne jette en réalité aucune lumière sur le problème capital de l'origine de la vie; elle n'en reste pas moins une des théories les plus marquantes de l'histoire du XIXe siècle. Elle donna quelque unité au domaine des sciences naturelles, en permettant de relier beaucoup de phénomènes isolés.

La physiologie générale fut constituée par CLAUDE BERNARD. Ses expériences par vivisection le conduisirent à deux découvertes capitales : la fonction glycogénique du foie (1849), et le système des nerfs vasomoteurs, c'est-à-dire agissant sur le calibre des vaisseaux sanguins (1862). « Sa conception biologique fondamentale est l'unité et la communauté des phénomènes vitaux dans les deux règnes, végétal et animal; ces phénomènes sont de deux ordres : fonctionnels ou de destruction, plastiques ou de synthèse organique[1] ». Ainsi la vie, dans la forme animale la plus complexe, n'est que l'image intégralement reproduite de la vie élémentaire de chaque cellule du sang, semblable elle-même aux cellules des protozoaires vivant dans l'eau : elles empruntent leurs aliments au milieu où elles vivent et y rejettent leurs déchets. La vie n'est qu'une incessante destruction incessamment réparée.

PASTEUR tira de cette doctrine expérimentale, très simple et très claire, les plus merveilleuses applications. Il aborda de bonne heure l'étude générale des fermentations des cel-

[1] P. Tannery, dans l'*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, XI, 964.

lules végétales ou animales ; il établit que le ferment est un être vivant (microbe) qui peut se multiplier dans un milieu favorable, et la fermentation est le résultat de l'action chimique que pour vivre cet être exerce sur le milieu. Il démontra par une série d'expériences, contrairement aux doctrines de

Pasteur, d'après Edelfeldt.

Pouchet sur la génération spontanée, que les phénomènes de la vie ne se manifestent jamais là où des germes vivants n'existent pas. Il prouva par expérience l'existence de nombreuses variétés de germes microscopiques répandus dans toute la nature, mais ne se développant et ne se reproduisant que dans des milieux appropriés, y produisant alors des changements spéciaux selon les espèces. Il en déduisit d'abord des conséquences pratiques sur la fermentation de la bière (1876).

Mais l'action des organismes microscopiques doit s'étendre aussi aux cellules animales et Pasteur prouva que nombre de maladies offrent des symptômes qui présentent avec les fermentations d'évidentes analogies. Il détermina de la sorte la nature de la maladie des vers à soie.

En 1877, après des recherches sur le charbon et le choléra des poules, il publia enfin son immortelle découverte, la possibilité d'atténuer le virus des microbes par des cultures successives et d'obtenir ainsi des vaccins inoculables et capables de rendre les organismes réfractaires à l'invasion de telle maladie déterminée. En juillet 1885, il se décida à tenter l'inoculation du virus de la rage sur le berger Jupille, mordu par un chien enragé. Son succès eut un immense retentissement, et en 1888 on inaugura à Paris l'*Institut Pasteur*, fondé par souscription internationale, pour l'application et l'étude des vaccins préventifs ou curatifs. Les émules et élèves de Pasteur en France et à l'étranger ont appliqué ses découvertes à l'étude du choléra, de la tuberculose, du croup. Le Dr Koch a découvert le bacille de la tuberculose. Le Dr Yersin a inventé un sérum antipesteux. Les docteurs Behring et Roux en 1894 appliquèrent la sérothérapie à la guérison de la diphtérie, et il est probable que les résultats des découvertes bactériologiques seront dans l'avenir encore plus considérables. Déjà la chirurgie en a été transformée. L'accès des germes infectieux sur les plaies résultant des opérations fut combattu par les antiseptiques et par la méthode de pansement aseptique du Dr Lister. Le chiffre de la mortalité à la suite d'opérations graves fut abaissé dans des proportions inespérées, et les chirurgiens eurent la hardiesse d'en entreprendre auxquelles ils n'osaient songer auparavant.

La physique. L'électro-magnétisme. — La physique a fait, au cours du siècle, de considérables progrès et déjà tenté d'audacieuses synthèses, capables d'applications de plus en plus remarquables. L'astronomie elle-même et la météorologie en ont été transformées. Urbain Leverrier arriva par le calcul à déterminer la position de la planète *Neptune*, découverte ensuite par les astronomes en 1846. Les physiciens entreprirent alors de déterminer, non seulement la position

des astres, mais leur composition : KIRCHHOFF détermina la coïncidence entre les raies obscures du spectre solaire et les raies brillantes des spectres que donnent des vapeurs métalliques rendues lumineuses ; il put ainsi affirmer l'existence dans le soleil des corps métalliques que manifestent les raies du spectre. Cette découverte en entraînera d'autres et l'étude des astres, réputée inaccessible jadis, en sera renouvelée.

FIZEAU et FOUCAULT mesurèrent la vitesse de la lumière. FRESNEL inventa les phares lenticulaires. L'électro-magnétisme a été au XIXe siècle le domaine de la physique le plus riche en découvertes. La télégraphie avait déjà montré que l'électricité dynamique effectue le transport d'une force motrice le long d'un fil. On savait aussi, depuis la découverte de l'induction par FARADAY, qu'on peut produire de l'électricité par un mouvement. Il fallut quelque temps pour résoudre le problème de la production mécanique de l'électricité. Il fut résolu par GRAMME qui construisit le premier type pratique des *dynamos*. « Une dynamo est, par principe, réversible, c'est-à-dire que si, actionnée mécaniquement, elle produit un courant électrique, elle peut aussi, actionnée par un courant électrique, produire un travail mécanique. » Elle est donc la solution pratique du problème du transport de la force à distance, dont les conséquences industrielles sont incalculables : de là l'utilisation des chutes d'eau des montagnes devenues une *houille blanche* pour éclairer les villes ou y distribuer la force mécanique ; de là l'application de l'électricité à la traction, aux tramways électriques, aux chemins de fer électriques ; de là, par les accumulateurs, le moyen d'emmagasiner de l'énergie pour la dépenser à volonté.

L'électricité est d'ailleurs susceptible d'une infinité d'autres applications qui se multiplient tous les jours avec une rapidité extraordinaire : le téléphone fut inventé par GRAHAM BELL en 1876, le microphone par HUGHES en 1877, le phonographe d'EDISON est du même temps. La découverte la plus récente a été celle des *rayons X* par le physicien allemand RŒNTGEN ; ces rayons produits par des décharges électriques dans un tube de verre contenant un gaz extrêmement raréfié, sont capables de traverser divers corps, opaques pour les rayons lumineux ordinaires, et de déterminer par exemple, à travers

les chairs, la position des os ou des objets métalliques, une balle de plomb en particulier, qui leur offrent de la résistance.

De tous leurs travaux, les physiciens en sont venus à formuler la théorie de la conservation de l'énergie, de l'équivalence de la force et de la chaleur ou de la lumière. La nature renferme des trésors jadis insoupçonnés d'énergies dont l'intelligence humaine recherche la captation et la transformation, et dans une telle voie on ne peut plus opposer une fin de non-recevoir aux espérances les plus aventureuses.

La chimie. La synthèse chimique. — La chimie contemporaine n'a pas fait des progrès moins surprenants. La France y tient une suprématie incontestable, grâce à trois savants, en dehors de Pasteur : Sainte-Claire Deville, Wurtz et Berthelot. Sainte-Claire Deville s'adonna surtout à la chimie minérale ; il perfectionna les méthodes d'isolement des corps simples, et obtint par exemple des lingots d'aluminium et de magnésium, des cristaux de bore et de silicium. La préparation industrielle de l'aluminium fut désormais fondée, et les procédés employés pourront sans doute être appliqués à d'autres métaux.

Wurtz fut le maître incontesté de la chimie organique. Chevreul avait continué jusqu'à sa mort ses recherches sur les corps gras et les avait prouvés composés, en proportions variables, d'un petit nombre de substances bien définies. Wurtz découvrit les ammoniaques composées, puis le glycol. Il fut le propagateur de la nouvelle notation chimique inventée par Gerhardt et Laurent. Liebig étudia pour la première fois avec méthode la chimie agricole, montra la nécessité de reconstituer sans cesse les éléments nutritifs des plantes par des engrais adaptés à la nature du sol, et prépara la ruine de la vieille méthode des jachères.

Mais la synthèse chimique donna des résultats peut-être plus merveilleux encore que ces savantes analyses. Elle tira de diverses combinaisons des conséquences terribles ; elle obtint le fulmi-coton de l'action de l'acide azotique sur l'inerte cellulose, la nitro-glycérine de l'action de l'acide sulfurique sur le principe doux des huiles, et, en la mêlant à du

sable, elle en a fait la dynamite et ses dérivés, la panclastite, la roburite, la mélinite. La chaire de chimie fut créée au collège de France en 1864 pour Berthelot, et dès l'année suivante il publiait ses premières leçons sur la *thermo-chimie,* construite, en accord avec la rénovation de la physique, sur la transformation de l'énergie par dégagement ou absorption de chaleur. Berthelot réussit à reconstituer chimiquement des substances organiques, le sucre, l'alcool, etc. De là aussi une véritable révolution dans l'industrie, par exemple dans la fabrication des couleurs, dans la préparation des parfums, en attendant les essais portant sur les produits alimentaires, ce que l'on envisage déjà comme une éventualité prochaine. Il est possible qu'ainsi les conditions de l'industrie et même de la vie en soient transformées.

Ainsi l'homme en ce siècle a pris une connaissance toute nouvelle des ressources de la nature et, par l'application de son intelligence, il a commencé à les faire fructifier. Il a refait, par la géologie et la paléontologie, l'histoire de la terre, entraînée elle-même par la grande loi de l'évolution. Il connaît mieux, grâce à Pasteur surtout, les conditions d'existence de son propre organisme et peut entreprendre d'y combattre les causes de destruction. Il connaît mieux grâce à la physique et à la chimie nouvelles, la matière dont la terre est faite, et, inspiré par le principe de la conservation et de la transformation indéfinie de l'énergie, il prépare l'exploitation, d'ailleurs encore bien incomplète, des forces qu'elle renferme et dont nos ancêtres n'avaient pas même l'idée.

A comparer l'état de la science au commencement et à la fin du XIXe siècle, on n'ose imaginer les progrès dont elle est capable sur toutes les voies fécondes où elle est désormais engagée et les transformations économiques et sociales que ces progrès entraîneront. Il faut du moins dire enfin les transformations que déjà les premiers progrès de la science contemporaine ont produits dans les conditions de la civilisation contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie du Chapitre v du livre Ier.

Nous rappellerons seulement, pour les lettres : *Théophile Gautier, *Histoire du romantisme.* — *Pellissier, *Le mouvement littéraire au XIXe siècle*, et les nombreux articles de Sainte-Beuve, Brunetière ; — pour les arts : Charles Blanc, *Histoire des peintres, école française.* Nous recommandons aussi la visite des *musées du Louvre* et *du Luxembourg*, et l'emploi du **Catalogue illustré du Musée du Louvre*, dressé par G. Lafenestre ; — pour les sciences : *Vallery-Radot, *M. Pasteur, histoire d'un savant par un ignorant.* — J. Bailli, *Les merveilles de l'électricité ;* — les collections de la *Revue scientifique* ou de *la Nature*, etc. Voyez aussi *G. Guéroult, *Le centenaire de 89.*

LIVRE IV

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE L'EXPANSION COLONIALE

CHAPITRE PREMIER

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

1. L'agriculture.
2. L'industrie.
3. Les voies de communications.
4. La monnaie. — Le crédit. — Libre-échange et protectionnisme. — Traités de commerce. — Le progrès de la richesse.

1. **L'Agriculture.** — Toutes les branches de l'activité humaine ont été transformées, vivifiées par les applications de la science.

L'agriculture a fait plus de progrès en quelques années qu'elle n'en avait fait auparavant depuis l'antiquité. Elle a été perfectionnée par la mécanique et par la chimie. Elle a fait usage des machines, qui cependant ne sont pas encore partout accessibles à la petite propriété; du moins la batteuse à vapeur a remplacé le fléau: elle a permis de faire la même besogne plus vite, avec moins de bras, et de livrer le blé au commerce au moment même de la moisson. L'usage des engrais chimiques s'est davantage généralisé même chez les petits propriétaires ruraux; il a permis de supprimer l'ancienne habitude des jachères et assuré de plus forts rendements. Les grands propriétaires sont parvenus à améliorer les espèces végétales et animales, à obtenir des chevaux de course ou des chevaux de trait, des bœufs de labour ou de

boucherie, des vaches laitières, des moutons riches en laine, d'autres en viande. L'élevage est devenu comme une industrie.

Les voies commerciales ont ouvert des débouchés étendus; le cultivateur, quel qu'il soit, en tout pays, est sûr aujourd'hui de vendre sa marchandise; la demande répond toujours à l'offre; les conditions de l'échange varient seules selon l'abondance ou la rareté des produits, quelquefois aussi selon les influences de l'agiotage. On a donc pu se livrer partout aux grandes entreprises, à la culture dite intensive; les syndicats agricoles, les sociétés de crédit agricole, en ont fourni les moyens financiers ou les instruments nécessaires.

Mais le résultat le plus remarquable de cette extension des débouchés et de ces facilités d'échange a été la culture en grand, localisée selon la richesse des régions. Jadis chaque pays devait produire à peu près toutes les variétés des fruits nécessaires à l'alimentation de ses habitants, et, en France notamment, le petit propriétaire s'efforçait d'avoir, pour sa consommation personnelle ou pour le marché du bourg voisin, un peu de tout: du blé pour le pain qu'il faisait dans sa huche, du vin ou de la bière dans son cellier, de la prairie pour ses bestiaux, des pommes de terre, etc. Maintenant chaque région offre de moins en moins de variété et s'adonne à la culture qui lui réussit le mieux. Il y a à travers le monde de grandes régions qui produisent en abondance une même denrée et en détiennent comme le monopole. Il y a d'immenses terres à blé aux États-Unis, dans l'Inde, en Russie, en Hongrie, en France; il y a d'immenses plantations de coton aux États-Unis, dans l'Inde; plus tard il y en aura sans doute en Chine; il y a de grandes régions d'élevage : la République Argentine exporte d'énormes quantités de conserves de viande et de peaux; il en est de même du bassin du Mississipi et de Chicago; l'Australie produit la plus grande partie de la laine nécessaire à l'industrie. Il sera sans doute de plus en plus difficile à la petite propriété de résister à la concurrence de ces grands marchés qui abaisseront, qui abaissent déjà les prix des denrées. La culture rationnelle détruira peut-être la variété parfois pittoresque des

campagnes d'autrefois et le globe se distribuera en vastes compartiments agricoles ; ou plutôt le globe, longtemps en grande partie inculte, reproduira à une échelle énorme l'image de chacune des petites provinces agricoles de l'ancien temps.

2. **L'Industrie.** — L'agriculture n'a été que transformée; la grande industrie a été, en vérité, créée de toutes pièces au XIXe siècle; c'est au point qu'on distingue d'après cela une nouvelle époque de l'histoire de l'humanité; on l'appelle l'âge industriel, qui succède à l'âge agricole, comme celui-ci avait succédé jadis à l'âge pastoral. L'industrie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, est née du machinisme, développé avec une extraordinaire rapidité par les applications de la vapeur, puis de l'électricité. Le machinisme en effet a permis aux hommes de produire beaucoup plus et beaucoup plus vite, et la multiplication des voies de communication a ouvert aussitôt, grâce aussi à la vapeur, les débouchés nécessaires sur le globe tout entier. La petite industrie a en grande partie disparu.

La houille a été recherchée, exploitée partout; les plus riches pays industriels sont les pays les plus riches en houille et où les gisements métalliques sont près des mines de charbon. Ainsi les conditions économiques des nations ont été bouleversées. Les pays riches en fer ont fièvreusement exploité leur sol. La fabrication des armes a reçu une formidable impulsion de l'état de paix armée où l'Europe et le monde se sont établis depuis un demi-siècle surtout. D'ailleurs des industries nouvelles sont nées : les allumettes chimiques, le gaz et ses multiples applications, le pétrole dont l'emploi s'est singulièrement étendu, le sucre de betterave qui a transformé les conditions agricoles de la région septentrionale de la France, la photographie, la galvanoplastie, les conserves alimentaires, etc.

Mais les industries essentielles sont toujours les industries textiles et métallurgiques. Comme l'agriculture, elles se sont établies dans des régions spéciales, à portée des mines, où elles ont groupé une population extrêmement dense d'ouvriers, des agglomérations énormes d'usines de toutes sortes.

Il y a de par le monde de grandes régions d'industrie extractive ou manufacturière qui concentrent peu à peu toute l'activité industrielle de l'humanité. Après les mines d'or de la Californie et de l'Australie, les mines d'argent du Pérou, il y a maintenant les mines d'or et de diamant de l'Afrique australe, les mines d'or du Canada et de la Russie. Il y a les régions houillères des Alleghanys, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, les régions pétrolifères de la Pensylvanie et du Caucase; on commence à connaître et à se disputer les régions minières de la Chine. L'industrie manufacturière, textile ou métallurgique, est encore réservée aux pays dont la civilisation est le plus avancée, c'est-à-dire aux pays européens. Sauf quelques réserves, qui concernent surtout les États-Unis, elle est établie selon une bande, de largeur variable, qui traverse l'Europe de l'ouest à l'est, à la base de l'ancien massif hercynien, par l'Angleterre, la France septentrionale et la Belgique, la Prusse rhénane, la Saxe et la Silésie. L'extrême densité de la population ouvrière qui s'y presse, de 100 à 5 ou 600 habitants par kilomètre carré, est un des phénomènes les plus caractéristiques de la civilisation contemporaine; elle sera capable de modifier considérablement les conditions économiques et sociales de l'humanité; dès aujourd'hui, par la facilité des échanges, cette importante région du globe concentre à son profit le monopole de la production industrielle.

3. **Les voies de communications.** — Les voies de communications se sont naturellement développées dans la même proportion que l'agriculture et que l'industrie ; c'est à cet égard que la différence est le plus considérable entre le temps présent et les temps anciens, même à cinquante ou soixante années d'intervalle. Au commencement du XIXe siècle, on ne connaissait que les routes, les chemins raboteux, les sentiers, et les soldats de Napoléon ont parcouru l'Europe à pied ; on ne voyageait que par diligences, comme au temps de Mme de Sévigné, et on voyageait peu. Les chemins de fer datent de 1840 environ. En France, ils ont été réglementés par la loi de 1842 ; peu à peu, les nombreuses compagnies qui s'étaient formées pour les construire se sont concentrées

en six grandes compagnies; la loi de 1859 leur donna le monopole de l'établissement des voies ferrées sur leurs réseaux respectifs, et les conventions signées alors entre elles et l'État français furent fondées sur le principe de la garantie d'intérêt : l'État garantit aux actionnaires un intérêt de 4 p. 100; les sommes alors avancées par l'État ne le sont d'ailleurs qu'à titre de prêts qui doivent être remboursés plus tard sur les bénéfices obtenus; l'État en outre a droit à une part des bénéfices quand ils dépassent un certain chiffre. Ces conventions ont été renouvelées depuis. Mais l'État a aussi entrepris à son compte l'établissement et l'entretien d'un réseau qui se développe d'année en année.

Ce système n'est pas celui de tous les autres pays. En Allemagne, surtout pour des raisons stratégiques, les voies ferrées appartiennent à l'État. Aux États-Unis et en Angleterre, la construction et l'exploitation des chemins de fer sont laissées à l'initiative privée, mais il n'y a pas de compagnies à monopoles, et la concurrence qui s'établit entre les entrepreneurs est favorable aux intérêts des voyageurs et des marchands. Sous quelque régime que ce soit, le réseau des voies ferrées s'est étendu, plus ou moins serré, sur tous les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord. De grandes lignes ont été jetées à travers les continents : par exemple, de Londres et Paris à Turin par le tunnel du Mont-Cenis, puis à Bologne et Brindisi, vers le canal de Suez; de Hambourg à Brindisi, par le tunnel du Saint-Gothard ou par celui du Brenner; de Cadix ou de Lisbonne, par Paris, vers Cologne, Berlin, Varsovie, Saint-Pétersbourg ou Moscou; au delà de Moscou, le Transsibérien atteint aujourd'hui Port-Arthur, Vladivostok et Péking; de Londres et Paris à Strasbourg, Munich, Vienne, Buda-Pest, Constantinople ou Salonique; au delà de la mer Noire le Transcaucasien, au delà de la mer Caspienne, le Transcaspien pénètrent déjà dans l'Asie centrale, et rejoindront un jour les chemins de fer anglais de la vallée de l'Indus. La Chine est assiégée de toutes parts par des voies nouvelles. En Amérique, les transcontinentaux sont déjà nombreux; au Canada, de Halifax à New-Westminster; aux États-Unis, de New-York à San-Fran-

cisco, ou de New-York à la Nouvelle-Orléans, de la Nouvelle-Orléans à San-Francisco ; c'est une nouvelle route de l'Europe à l'Extrême-Orient, qui devient ainsi l'Extrême-Occident, le Far-West, comme disaient autrefois les Américains à propos des terres du Pacifique. On projette la jonction du Transcontinental canadien avec le Transsibérien par dessus le détroit de Behring. Un Transandin joint, par-dessus la Cordillère, Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso. En Afrique, on prépare la construction d'un Transsaharien, et le grand Transafricain, projeté par les Anglais du Caire au Cap, atteint Khartoum d'une part, Fort-Salisbury et bientôt le Zambèze d'autre part. Il y a encore beaucoup à faire pour que les autres continents soient à ce point de vue aussi bien pourvus que l'Europe.

La navigation à vapeur, entre les mains de puissantes compagnies qui possèdent de véritables flottes et tendent maintenant à s'organiser en associations internationales (ou *trusts*), prolonge à travers les mers les grandes lignes de chemins de fer. L'Océan Atlantique est parcouru par les paquebots de Liverpool, du Havre, d'Anvers ou de Hambourg à New-York, de Bordeaux à Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres. Mais la grande voie maritime est celle de la Méditerranée et de l'Océan Indien, par le canal de Suez et la mer Rouge, au milieu de l'Ancien Continent, par Bombay, Singapour, Hong-Kong, jusqu'à Chang-Haï et Yokohama, ou jusqu'à Batavia, ou jusqu'à Sydney et Melbourne, Auckland et l'Océan Pacifique.

Et toutes ces grandes lignes, terrestres ou maritimes, sont partout accompagnées et complétées par les lignes télégraphiques. Le télégraphe est devenu d'un usage courant depuis 1850 ; le premier câble sous-marin a été jeté entre Calais et Douvres en 1851 ; ce n'est qu'en 1865 que le premier câble transatlantique a été établi entre l'île de Valentia en Irlande et New-York. La télégraphie sans fils entre dans la pratique. Le téléphone enfin multiplie et facilite encore les relations entre les hommes, active les transactions commerciales.

4. La monnaie. Le crédit. — L'argent circule sur toutes ces voies d'un continuel mouvement. L'or et l'argent, dont

l'antique provision avait été renouvelée par la découverte de l'Amérique, sont de plus en plus abondants ; on exploite fiévreusement les mines d'argent des États-Unis et de la Bolivie, surtout les mines d'or de l'Oural, de la Sibérie, de l'Australie, de l'Afrique méridionale.

Le papier-monnaie a pris place définitivement dans les transactions commerciales. Dans la plupart des pays d'Europe, des banques nationales fonctionnent, sous le contrôle et la garantie de l'État, avec le monopole de l'émission des billets. Grâce à la solidité du crédit de la plupart d'entre elles, elles peuvent émettre en billets des sommes plus considérables que la valeur de la monnaie précieuse qu'elles ont dans leurs caves ; l'encaisse métallique de la Banque de France est égale au tiers environ de la valeur des billets qu'elle a en circulation ; elle fait fructifier ce capital en le prêtant à des commerçants sûrs. Dans certains pays très prospères, comme la France et l'Angleterre, la confiance est telle que la monnaie de papier est préférée souvent à la monnaie précieuse, moins commode à manier, plus encombrante en grosses sommes ; dans d'autres, elle a moins de crédit ; les billets de la banque de Vienne, en Autriche, par exemple, perdent dans le commerce 20 p. 100 de leur valeur nominale.

Le crédit en effet est le principe essentiel du commerce contemporain, et c'est un principe d'une fécondité en quelque sorte inépuisable : l'or et l'argent circulant en même temps que le papier qui les représente, le numéraire employé est ainsi plus que doublé. Les opérations entre banques, par chèques, billets à ordre, etc., se croisent presque instantanément, à coups de télégraphe ou de téléphone, et lancent les capitaux dans une circulation indéfinie.

A côté des banques nationales et des banques privées, des sociétés financières, de combinaisons variées, accélèrent encore le mouvement du marché, l'échange des capitaux. Les plus importantes, en France et ailleurs, sont les sociétés de *Crédit foncier* ; elles avancent aux propriétaires fonciers, sur garantie hypothécaire, les sommes dont ils ont besoin, et ils se libèrent au moyen de versements périodiques réguliers, comprenant à la fois les intérêts et une somme consacrée à l'amortissement du prêt, dont la durée peut être assez

longue pour rendre l'amortissement léger. L'argent qu'il avance ainsi, le Crédit foncier se le procure en émettant des titres de faibles coupures, facilement négociables. Toute cette opération est comme une mobilisation du sol, dont la valeur complète celle de la monnaie précieuse et des billets de banque.

C'est encore le même principe qui se rencontre dans l'institution des *Sociétés par actions;* elles procèdent le plus souvent par petites parts accessibles aux petites bourses, entraînant dans le marché des économies qui jadis s'entassaient inertes au fond des bas de laine. Elles garantissent ces sortes d'emprunts par les bénéfices qu'elles attendent des opérations entreprises, chemins de fer, mines, canaux, etc. Ces bénéfices sont naturellement plus ou moins aléatoires, et, selon les rendements obtenus ou simplement selon les nouvelles mises en circulation de bonne ou de mauvaise foi, la confiance croît ou décroît, et avec elle la valeur des titres. C'est à la Bourse, à Paris, Londres, Francfort, Berlin Vienne, etc., que se tient le marché extraordinairement variable, à quelques minutes d'intervalle, de toutes les valeurs qui circulent à travers le monde. C'est le marché à la hausse ou à la baisse, spéculations de tous les instants entretenues par l'avidité autant que par le naturel désir de faire fructifier sa fortune, jeu souvent immoral, agiotage qui reproduit tous les jours en plusieurs points du monde à la fois les scènes de la rue Quincampoix au temps de la banque de Law. Là s'édifient, quelquefois d'un seul coup, de gigantesques fortunes ; là s'écroulent en un moment les maisons réputées les plus solides, en des catastrophes qui tuent pour un instant la confiance et arrêtent le mouvement de la richesse.

Les marchés financiers les plus importants du monde sont Londres, New-York, Paris. Leur action est universelle, ils règlent le commerce des capitaux et de toutes les valeurs négociables, produits agricoles ou industriels. Les pays neufs, encore privés d'argent, comme la Russie, la Turquie, l'Amérique du Sud, y rencontrent les capitaux des pays riches pour l'exploitation de leurs terres et de leurs mines, pour l'établissement des voies de communication nécessaires : les moindres fluctuations de ces marchés se font sentir sur

les affaires du monde entier. L'internationalisme des capitaux est un des phénomènes caractéristiques de la civilisation actuelle.

Libre Échange et protectionnisme. Traités de commerce. — Cependant les États n'ont pas renversé toute barrière entre eux ; au contraire, depuis quelques années presque tous ont établi à leurs frontières des douanes, parfois presque prohibitives. Dans la première moitié du XIXe siècle, il y eut une tendance générale vers le libre échange, sous l'influence surtout de l'*École de Manchester*. Elle aboutit, le 23 janvier 1860, à un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. La France adoptait, non pas tout à fait la politique libre-échangiste à laquelle l'Angleterre est restée depuis attachée, mais une politique de protection modérée. Les prohibitions étaient supprimées à l'égard des produits anglais et remplacées par des droits qui pouvaient représenter jusqu'à 25 p. 100 de la valeur de la marchandise ; par contre, les produits français obtenaient l'admission en franchise en Angleterre. Des traités semblables furent signés ensuite entre les divers États de l'Europe, et ainsi l'acte de 1860 fut pour le monde l'ouverture d'une ère de politique commerciale libérale.

Quelque temps après, surtout au lendemain de la guerre franco-allemande, des nations nouvelles, jusque-là nations de consommateurs plutôt que de producteurs, entrèrent à leur tour dans le mouvement industriel ; ce furent surtout l'Italie et l'Allemagne. Les grands marchés à blé de la Russie, des États-Unis, versèrent leurs produits en abondance hors de leurs frontières. La France par exemple fut menacée, même chez elle, par la concurrence des marchandises étrangères ; le prix du blé baissa au point de n'être plus rémunérateur pour le paysan. Elle fut dépassée, dans le chiffre de son commerce extérieur, par les États-Unis par l'Allemagne. La France s'enferma de nouveau dans des barrières de douanes et revint à la politique du protectionnisme.

Les États-Unis l'y avaient précédée ; car le bill protectionniste qui porte le nom de Mac-Kinley est de 1890. Le nouveau régime douanier de la France fut établi en 1892 ; il rendit le marché français moins accessible aux produits

étrangers. Mais il entraîna des représailles ; la France perdit une grande partie de son ancienne clientèle, et elle fut menacée de ne plus avoir des débouchés suffisants pour sa fabrication ; son industrie et son commerce, comme son agriculture, subirent une crise redoutable. Heureusement, elle se jeta à temps dans la politique coloniale ; elle s'assura en Indo-Chine, à Madagascar, dans l'Afrique surtout, des débouchés dont elle se réserva le profit ; elle s'ouvrit une nouvelle carrière commerciale, dont les bénéfices seront sans doute importants, d'autant plus que, dans le même temps, quelques-unes de ses rivales n'ont pas eu les mêmes succès.

Sauf l'Angleterre, la plupart des États de l'Europe, comme les États-Unis, sont aujourd'hui sous le régime de la politique protectionniste. Il ne s'agit pas de prohibition, et les rapports commerciaux entre les nations sont réglés par des traités de commerce où les gouvernements s'efforcent d'obtenir des avantages réciproques. La matière commerciale est ainsi l'objet de continuelles négociations, comme autrefois les questions de successions ou de partages territoriaux. L'économie politique a envahi le terrain de la diplomatie et l'a rendu singulièrement plus complexe et plus difficile.

Car en dépit de toutes les barrières, la richesse est cosmopolite. Les crises qui se produisent en quelque endroit sont senties partout et péniblement atténuées. La guerre de sécession en 1860 causa la crise du coton, qui sévit sur toute l'Europe industrielle. La guerre de 1898 entre les États-Unis et l'Espagne fit monter le prix du sucre. La guerre du Transvaal en 1899-1901 augmenta partout le prix de la houille et a créé la crise du charbon. Les nations sont toutes solidaires les unes des autres. La paix leur est à toutes de plus en plus nécessaire ; elles s'instruisent les unes par les autres ; les découvertes scientifiques, les inventions, quel que soit leur pays d'origine, profitent aussitôt au monde entier. Les peuples mettent en commun dans les Expositions universelles leurs progrès, leurs procédés industriels, leurs moindres tentatives, s'entraînent dans une continuelle émulation. Ces expositions comme celles de Paris en 1867, en 1878, en 1889, en 1900, celle de Philadelphie en 1876, celle de Chicago en 1892,

d'autres encore, sont comme les étapes du progrès ; l'humanité y prend conscience des résultats obtenus qui deviennent le bénéfice de tous ; des besoins à satisfaire, qui deviennent l'objet des préoccupations et du travail de tous. Elles sont comme l'image du caractère international que prend de plus en plus la civilisation. Les peuples s'y coudoient, apprennent à se connaître et à s'imiter ; le costume devient partout semblable ; il n'y a pas tant de différence entre le costume d'un Français et d'un Américain d'aujourd'hui qu'entre celui d'un Breton et d'un Normand d'autrefois ; il n'y a presque plus de costumes nationaux. Les mœurs deviennent presque partout uniformes ; on lit partout les mêmes livres, on entend les mêmes pièces de théâtre ; la société a presque partout les mêmes goûts, les mêmes besoins, les mêmes distractions, les mêmes habitudes morales. L'unité économique et morale du monde paraît prochaine.

Le progrès de la richesse. — De cette active exploitation des richesses de la terre, de cette constante pénétration des races humaines, sont résultées déjà d'incontestables améliorations. Les ressources ont augmenté dans des proportions énormes ; le prix des denrées a diminué et elles sont devenues accessibles à presque toutes les classes de la société. La population s'est partout accrue ; en Europe elle a doublé dans le courant du XIXe siècle. Il y a plus d'hommes et ils sont moins malheureux, quoique beaucoup de malheureux, plus instruits, sentent davantage leurs misères. Les budgets des États ont considérablement grossis ; ils s'enflent de plus en plus d'énormes et stériles dépenses militaires. Un vaisseau cuirassé coûte 30 millions ; un canon de marine coûte 500.000 francs ; un coup de ce canon, poudre et obus, coûte 4.160 francs, c'est-à-dire le revenu d'un capital de 150.000 francs, au taux moyen d'aujourd'hui. Les États européens ont ensemble une dette de 118 milliards de francs, dont 50 milliards ont été contractés depuis 30 ans, la plupart pour satisfaire à la nécessité des armements. Le budget annuel des États européens consacre 5 milliards aux armées et marines ; le maintien de la paix coûte donc chaque année à l'Europe ce que la France a payé à l'Allemagne après la

désastreuse guerre de 1870. Donc chaque année de « paix armée » vaut, au point de vue financier, avec toutes les conséquences économiques qui s'y rattachent, une guerre comme celle de l'année terrible. Avec le seul budget militaire et naval d'une année en France, on ferait Paris port de mer, la Loire navigable, le canal des Deux-Mers, et quelques autres choses encore : le canal de Suez a coûté 200 millions de premier établissement.

La richesse est plus grande qu'elle ne l'a jamais été ; mais elle n'est pas beaucoup mieux employée que jadis. Elle est d'ailleurs encore mal répartie entre les classes de la société ; il y a trop de riches qui ne doivent pas leur fortune au travail, trop de pauvres qui ne sont pas récompensés de leur travail. Il y a encore de considérables progrès à faire dans la voie de la civilisation ; il y a presque tout à faire au point de vue de l'éducation morale de l'humanité. Le monde, au milieu de l'incroyable transformation matérielle qu'il a accomplie depuis un siècle, n'a pas fait des progrès moraux correspondants. Il y a presque partout des haines et des passions. Les hommes ont besoin les uns des autres, et ils s'entre-déchirent. Ils accumulent des trésors et ce n'est souvent que pour satisfaire des vices. L'amour du bien ne s'est pas développé au XIXe siècle dans la même proportion que l'amour de l'or.

BIBLIOGRAPHIE

*L. Figuier, *Les merveilles de la Science* ; —*Id, *Les inventions et les découvertes* ; — Id, *L'année scientifique*. — Blanqui, *Histoire de l'économie politique*. — De Laveleye, *Éléments d'économie politique*. — Ch. Gide, *Manuel d'Économie politique*. — L. Say, *Dictionnaire d'économie politique*, — Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des Finances* ; — Id., *Précis d'économie politique*. — Lavergne, *Économie rurale de la France*. — Guillaumin, *La vapeur*. — Verdeil, *De l'industrie*. — Courtois, *Histoire de la Banque de France et des principales institutions de crédit*. — L. Simonin, *L'or et l'argent*. — De Foville, *La France économique*. —*Rambaud, *Histoire de la civilisation contemporaine en France*. — Mulhall, *Le progrès du monde*. —*Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine* ; ch. XXII, Transformation des conditions matérielles de la vie politique.

CHAPITRE II

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE (1882)

1. L'expansion coloniale de l'Europe depuis 1880.
2. La grandeur de l'Égypte depuis 1850. — Le canal de Suez (1869).
3. Le contrôle financier anglo-français. — L'insurrection d'Arabi pacha. — L'occupation anglaise (1882).
4. L'Empire du Mahdi dans le Soudan.

1. L'expansion coloniale de l'Europe depuis 1880. — Dans l'expansion européenne de la fin du XIXe siècle, à laquelle on ne peut comparer dans l'histoire que les découvertes des Espagnols et des Portugais à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, il est possible de distinguer deux moments.

Au lendemain de la guerre des Balkans, l'ébranlement qu'elle avait produit dans tout le Levant se continua quelque temps : l'Angleterre, maîtresse de Chypre, en profita pour saisir l'*Égypte* et par elle la route nouvelle de l'Inde. La France, relevée de ses défaites, fut lancée, par la vigoureuse impulsion de JULES FERRY, dans la voie des conquêtes coloniales. La Russie chercha définitivement vers l'Asie les débouchés qui lui manquaient dans la direction de Constantinople.

Un peu plus tard, d'une part, par la suite naturelle du développement économique assuré par le maintien de la paix européenne, d'autre part par le triomphe presque général en matière commerciale de la doctrine protectionniste, qui obligea les nations à chercher dans les colonies une clientèle certaine et renouvela entre elles la lutte pour la vie, enfin par le fait de circonstances accidentelles qui précipitèrent l'action de ces causes générales, toutes les gran-

des puissances de l'Europe et de l'Amérique, dans les dernières années du siècle, se hâtent d'occuper et d'exploiter les plus riches régions du globe et paraissent prises toutes ensemble de la fièvre de l'impérialisme : l'Afrique et l'Asie deviennent les champs clos de leurs rivalités. La politique européenne devient la politique « mondiale », *Weltpolitik*, disent les Allemands.

2. La grandeur de l'Égypte depuis 1850. — L'ouverture du *canal de Suez* en 1869 donna à la question d'Égypte un caractère universel ; car dès lors l'Égypte, outre son importance particulière, commanda la route de l'Inde et de l'Extrême-Orient, et, plus les intérêts européens se développent du côté de la Chine, plus s'aggrave la question du canal de Suez.

Le pacha Méhémet-Ali était mort en 1848. Son fils adoptif Ibrahim ne lui survécut que quelques mois. Abbas-pacha, petit-fils de Méhémet, régna ensuite six ans (1848-1854) et se montra un fanatique musulman, hostile à toute influence européenne. Après lui, Mohammed-Saïd-pacha (1854-1863) renoua la tradition des relations avec la France. Il fut l'ami de Ferdinand de Lesseps et l'autorisa à commencer les travaux du percement de l'isthme de Suez. Ce fut le règne de son neveu Ismaïl-pacha (1863-1879) qui marqua l'apogée de la dynastie de Méhémet-Ali et aussi le commencement de la décadence.

L'Empire égyptien atteignit alors son plus grand développement et recouvrit presque tout le bassin du Nil. Sous Méhémet déjà, Ibrahim-pacha avait conquis la Nubie, le Sennaar et le Kordofan et fondé Khartoum en 1823. Puis pendant trente ans encore, la connaissance du Nil ne fut pas poussée plus loin et ses sources restèrent secrètes. Elles furent découvertes par la côte de l'Océan Indien. En 1858, deux officiers anglais de l'armée des Indes, Speke et Grant, partis de Zanzibar, découvrirent le lac Victoria. En 1864, Sir Samuel Baker, parti de l'Égypte, réussit à remonter le fleuve jusqu'au lac Albert et acheva la solution du problème. Tout l'honneur en revient donc aux Anglais. Après Samuel Baker, le colonel Gordon-pacha fut chargé de l'organisation

de la province de l'Équateur et porta ainsi jusqu'aux sources du Nil la frontière de l'Empire égyptien (1871-1875). Dans tout le bassin du Nil, l'Abyssinie seule était en dehors de cet empire ; Ismaïl-pacha essaya de s'en emparer ; mais ses troupes furent battues par le *ras* (gouverneur) du Choa Ménélik et par le *négus* (souverain) Johannès. Néanmoins l'empire du khédive était immense ; il comprenait toute la vallée du Nil, sauf les montagnes éthiopiennes, tout le pays compris entre la mer Rouge et le désert, 2.250.000 kilomètres carrés, plus de cinq fois la France.

Ce règne fut encore illustré par la découverte des plus fameux monuments de l'ancienne Égypte, et notamment par les travaux d'Auguste Mariette, qui y consacra toute sa vie. C'est le 12 septembre 1851 qu'il pénétra dans les salles du *Serapeum*, l'ancienne nécropole des bœufs divins, les Apis. Jusqu'à sa mort en 1881, il continua ses recherches, explora les Pyramides, fonda le musée de *Boulaq*. Après lui, Gaston Maspéro retrouva les vieilles villes de la Haute-Égypte, les temples de Thèbes aux cent portes, conserva à la France le premier rang dans les études égyptologiques ; car, comme l'écrit M. James Darmesteter, « prenne qui voudra le monopole d'exploiter l'Égypte du jour et de dépouiller les fellahs ; l'Égypte, dans ses quarante siècles d'histoire, est à la France de par le génie de Champollion et de Mariette, de par le dévouement et la science de Maspéro. »

Le canal de Suez (1869). — Non seulement la France refit le passé de l'Égypte ; mais elle assura son avenir, et par le percement du canal, la replaça en quelque sorte sur la grande route commerciale de l'ancien continent. Le 15 novembre 1854, Mohammed-Saïd avait accordé à Ferdinand de Lesseps l'autorisation de commencer les travaux. Le projet excita aussitôt l'opposition de l'Angleterre ; elle craignit de voir la route de l'Inde au pouvoir de la France ; Ferdinand de Lesseps renouvelait les inquiétudes que lui avait causées Bonaparte. Longtemps elle protesta ; longtemps elle retarda l'autorisation demandée au sultan ; jusqu'au bout elle espéra arrêter l'entreprise qui se poursuivit quand même.

Une compagnie du canal de Suez fut fondée. Une sous-

cription publique fut ouverte en novembre 1858. 400.000 titres à 500 francs, dont 220.000 souscrits en France, 176.000 par le pacha lui-même pour le trésor égyptien, donnèrent à la Compagnie les 200 millions nécessaires. Mohammed-Saïd, puis Ismaïl, mirent à sa disposition 20.000 soldats égyptiens pour activer les travaux, lui accordèrent toutes les facilités désirables, construisirent pour leur compte les phares, les ports. Car il n'est que juste de proclamer que l'Égypte a contribué pour une très large part au succès de l'entreprise.

Ferdinand de Lesseps.

Le premier coup de pioche fut donné le 25 avril 1859. La première section du canal, de la Méditerranée au lac Timsah, fut solennellement ouverte par Saïd-pacha, le 18 novembre 1862. Le 17 novembre 1869, eut lieu l'inauguration définitive, en présence de l'impératrice des Français, de l'empereur François-Joseph d'Autriche, du prince royal Frédéric de Prusse, du prince et de la princesse des Pays-Bas, du khédive Ismaïl et de l'émir Abd-el-Kader. 130 navires, dont 50 vaisseaux de guerre, précédés par le grand yacht français l'*Aigle*, portant tous les pavillons de l'Europe, firent sans encombre la traversée de Port-Saïd à Suez, salués au passage par les acclamations des Égyptiens et de milliers d'Européens. Le gouvernement anglais n'y était pas représenté.

3. **Le contrôle financier anglo-français.** — Ismaïl-pacha fut ébloui par cette grandeur nouvelle ; il crut la fortune de l'Égypte désormais inépuisable. Il avait conservé d'ailleurs les traditions financières des Turcs et des Mameluks. Il dépensa l'argent sans compter, pour ses plaisirs, pour des caprices, autant que pour des travaux utiles ; il fit cons-

truire tout un réseau de voies ferrées à travers le Delta, des usines, des fermes-modèles; il multiplia les palais, les jardins, pour lui et pour les membres de sa famille. Il voulut « haussmanniser » le Caire, y traça des quartiers nouveaux, y fit élever un Opéra. Il emprunta, à n'importe quel taux, jusqu'à deux milliards et demi. L'Égypte n'était pas encore assez prospère pour porter le fardeau d'une pareille dette.

La banqueroute devint imminente. Le pacha ne trouva plus de prêteurs. Il offrit au gouvernement français de lui vendre ses actions du canal. Le ministère du 24 mai 1873 les refusa, En novembre 1875, très secrètement, le Gouvernement anglais, profitant de cette faute, acheta pour 100 millions les 176.000 actions que possédait l'Égypte : il eut dès lors, presque autant que la France, le droit d'intervenir dans le pays.

En effet, il fallut se préoccuper des intérêts des créanciers du khédive, singulièrement compromis par ses agissements financiers. Les gouvernements français et anglais obligèrent Ismaïl à constituer, avec certains revenus, une caisse spéciale pour le service de la dette, et nommèrent deux contrôleurs généraux, M. de Blignières et sir Rivers Wilson. Ce fut le régime du *condominium financier*. Ils firent des réformes utiles, des économies nécessaires, qui excitèrent le mécontentement des Égyptiens. L'armée fut réduite à 11.000 hommes; la solde des officiers, leur nombre même furent diminués. Les officiers devinrent les chefs des mécontents; dès 1879, il y eut des troubles graves, que le khédive ne réprima point, que peut-être il encouragea. Le 1er avril 1879, sous la pression du « parti national », il renvoya les deux contrôleurs généraux. La France et l'Angleterre exigèrent son abdication, et le 26 juin 1879, un firman du sultan le déposa et le remplaça par son fils Tewfik. Le condominium fut rétabli.

L'insurrection d'Arabi-pacha. — Mais les officiers, et parmi eux surtout le colonel Ahmed-Arabi-bey, continuèrent l'agitation nationale contre les étrangers, excitèrent le fanatisme musulman de la population. En janvier 1881, les désordres recommencèrent; sur la menace d'un soulèvement général de la garnison du Caire, le khédive accorda une augmentation de solde aux officiers. Ils en furent plus exigeants. Le 9 sep-

tembre de la même année, ils obligèrent le ministère Riaz-pacha à se retirer. Le 3 février 1882, Tewfik fut forcé de nommer le colonel Arabi ministre de la guerre.

Les événements dès lors se précipitèrent. Arabi-pacha était vraiment le maître de l'Égypte par sa popularité, et il ne cachait point sa haine pour les Européens ; les cheikhs le soutenaient, l'annonçaient pour le « Mahdi », pour le « Sauveur de l'Islam ». Au mois de mai 1882, tous les employés européens de l'administration égyptienne furent destitués. C'était la guerre déclarée à la France et à l'Angleterre.

Les deux flottes française et anglaise vinrent jeter l'ancre devant *Alexandrie,* le 20 mai, et les deux gouvernements adressèrent au khédive la note du 25 mai ; elle demandait l'éloignement temporaire d'Arabi-pacha, l'envoi dans l'intérieur de l'Égypte des autres officiers les plus compromis. Arabi donna sa démission. Toute la population se souleva ; partout les Européens furent outragés, fermèrent leurs maisons ; le khédive fut menacé. Il rappela au pouvoir Arabi-pacha.

Ce triomphe fut le signal d'une formidable explosion du fanatisme musulman. Le 11 juin, une collision entre Arabes et Européens dans un quartier d'Alexandrie amena une lutte générale : les Arabes se jetèrent sur les Européens, les assommèrent ou les poignardèrent en grand nombre, pillèrent leurs maisons ; beaucoup se réfugièrent sur les vaisseaux anglais et français. Arabi-pacha commença à élever autour d'Alexandrie des retranchements pour repousser toute attaque.

Le 5 juillet, le gouvernement anglais prévint le gouvernement français que l'amiral sir Beauchamp Seymour était autorisé à adresser aux Égyptiens un ultimatum, en vue d'arrêter leurs travaux de défense, et, au cas où cet ultimatum resterait sans effet, à ouvrir le feu contre leurs ouvrages. Il demanda si l'amiral français Conrad recevrait des instructions semblables. Le ministère Freycinet fut d'avis que la France ne pouvait pas s'associer à l'ultimatum de l'Angleterre. L'amiral Conrad reçut l'ordre de ne pas agir.

L'occupation anglaise (1882). — Le 10 juillet l'ultimatum anglais fut remis au gouvernement égyptien. Il resta sans

réponse. Le 11, le bombardement d'Alexandrie commença à sept heures du matin ; les feux des forts égyptiens furent vite éteints. A quatre heures et demie, deux cuirassés anglais entrèrent dans l'avant-port ; l'armée d'Arabi se retira hors de la ville, pendant qu'une bande de Bédouins en pillait et brûlait les principaux quartiers.

Vue du Caire.

Les Égyptiens se retranchèrent en arrière, dans les lignes de *Kafr-Douar*, assez fortes pour arrêter les Anglais s'ils voulaient suivre la route de Bonaparte en 1798. Sir Garnet Wolseley, nommé au commandement des troupes anglaises renforcées, résolut de tourner les Égyptiens par le canal de Suez. Le ministère Freycinet crut pouvoir sauver l'influence de la France en assurant la protection du canal contre les belligérants ; il demanda à la Chambre un crédit de quelques millions pour en permettre l'occupation. Le crédit fut repoussé par 416 voix contre 75. Le ministère tomba.

Ferdinand de Lesseps craignit qu'Arabi, menacé par le canal, ne le fît combler ; ce qui eût été facile et eût assuré peut-être l'échec des Anglais. Il l'alla trouver. Arabi promit de respecter la neutralité du canal, à condition que Wolseley en fît autant : M. de Lesseps se chargea de l'obtenir. Il ne l'obtint pas. Le 20 août, malgré ses protestations, le général anglais débarqua ses troupes à Port-Saïd, occupa militairement les établissements de la Compagnie et ferma pour quelques jours le canal à la navigation. L'armée anglaise marcha vers le delta.

Arabi ramena ses soldats de Kafr-Douar vers l'est, non sans désordre, et après quelques engagements sans importance, concentra ses meilleurs régiments à *Tell-el-Kébir*. Le 13 septembre, Tell-el-Kébir fut pris à cinq heures du matin, en vingt minutes; les Anglais ne perdirent que 200 hommes. Arabi s'enfuit. Le 15 septembre, ils entrèrent au Caire. Quelques jours après, le khédive revint d'Alexandrie, et en son honneur le général Wolseley passa la revue des troupes « libératrices ». L'Égypte était aux Anglais.

4. **L'Empire du Mahdi dans le Soudan.** — Ils n'eurent pas aussitôt tout l'empire égyptien. Car dans le temps où le parti national égyptien s'était formé contre l'intervention étrangère, les marchands arabes qui faisaient la traite des nègres dans le Soudan s'étaient inquiétés aussi des progrès de l'influence européenne, et les congrégations musulmanes s'étaient unies à eux pour combattre les Chrétiens. Un nubien de Dongolah, Mohammed-Ahmed, qui vivait depuis longtemps solitaire dans un îlot du Nil et y avait une réputation de sainteté, fut invité par les chefs religieux de la confrérie des *Senoussis* à appeler les fidèles à la guerre sainte. Proclamé *Mahdi*, prophète de Dieu, héritier de Mahomet, Mohammed-Ahmed s'arma, appela les musulmans aux armes et eut bientôt autour de lui une nombreuse armée (1881).

Les troupes égyptiennes envoyées contre lui furent battues, et il établit d'abord sa capitale à El-Obéid. Quand les Anglais furent maîtres de l'Égypte, ils envoyèrent aussitôt contre lui le général Hicks-pacha, à la tête de 10.000 hommes. Par Souakim et Berber, en décembre 1882, Hicks-pacha attei-

gnit Khartoum et s'enfonça à l'ouest, vers El-Obéid ; il sembla qu'il était entré dans les ténèbres ; pendant plusieurs mois on n'eut aucune nouvelle de lui. Un renfort de 500 hommes, envoyé par la même route, fut massacré le 6 novembre 1883 dans les gorges de *Tokar*, près de Souakim. Le 3 novembre précédent, Hicks-pacha avait été surpris dans un coupe-gorge analogue au fameux défilé de la Hache (*Hashgate*) où jadis Amilcar Barca avait anéanti les 40.000 mercenaires de Carthage ; son armée avait péri toute entière. Khartoum était menacée.

Une partie des Mahdistes, sous Osman-Digma, s'approcha alors des ports de la mer Rouge. Baker-pacha, débarqué à *Trinkitat*, y fut écrasé et perdit les deux tiers de ses hommes, le 4 février 1884. Le général Graham fut plus heureux ; par la victoire de *Tamanieh*, le 13 mars, il écarta Osman-Digma et sauva Souakim : les Derviches furent rejetés à distance du littoral.

Cependant le gouvernement anglais avait envoyé à *Khartoum* Gordon-pacha, l'ancien gouverneur du Soudan. Il y fut bientôt enveloppé par des masses énormes de cavaliers et de fantassins, ses communications coupées, sa situation désespérée. Lord Wolseley alla à son secours avec 10.000 hommes, en remontant le Nil, battit une troupe de Mahdistes à *Abou-Klea* le 16 janvier 1885, arriva en vue de Khartoum le 28. La ville était depuis quelques jours au pouvoir du Mahdi : la garnison de Khartoum s'était révoltée, avait ouvert les portes aux musulmans, massacré Gordon.

Wolseley n'osa pas tenter le siège de Kkartoum. Il ordonna la retraite. Le général Earle fut tué près de *Kerbikan* et Berber fut abandonnée. *Kassala* fut perdue aussi le 30 juillet 1885, après un long siège. Il fallut évacuer tout le Soudan, et la frontière de l'Égypte fut ramenée aux premières cataractes du Nil, vers Ouady-Alfa et Assouan. Le Mahdi mourut le 21 juin 1885 ; les Derviches lui donnèrent pour successeur le nègre Abdullah, qui établit sa capitale à *Omdurman*, sur le Nil, en face de Khartoum, Osman-Digma continuant à tenir la campagne à travers la Nubie. Le danger musulman fut pour les Anglais une raison pour garder « provisoirement » l'Égypte. Ils remirent à d'autres temps de nou-

velles hostilités contre les Derviches, comptant sur la dissolution rapide de l'empire musulman, lorsque la fin de la guerre sainte aurait épuisé le fanatisme sur lequel il était fondé.

BIBLIOGRAPHIE

*Hervé, *L'Égypte.* — Lacour, *L'Égypte.* —*H. de Castries, *L'Islam.* — Seyd Amir Ali, *Spirit of Islam.* — F. de Lesseps, *Le percement de l'isthme de Suez*, 1856-1868, 5 vol. — O. Ritt, *Histoire de l'isthme de Suez.* — E. Sorin, *Suez, histoire de la jonction des Deux Mers.* — Charles Roux, *Le canal de Suez.* — Coan, *Egypt under Ismaël, a Romance of history.* — Anon, *Histoire financière de l'Égypte*, 1854-1876. — Lokman-El-Hakim, *Les mille pertuis des finances du khédive et des banques en Égypte*, 1873. — Faucon, *La ruine de l'Egypte. L'emprunt égyptien et les capitalistes français*, 1873. — G. Charmes, *Un essai de gouvernement européen en Égypte* (Revue des Deux Mondes, 15 août, 15 oct. 1879). — A. Leroy-Beaulieu, *L'Égypte et le contrôle anglo-français* (Revue des Deux Mondes, 6 août 1882). — Scotidès, *L'Égypte contemporaine et Arabi-pacha.* — G. Charmes, *L'insurrection militaire en Égypte* (Revue des Deux Mondes, 15 août 1883) ; — Id., *La défaite et le procès d'Arabi* (Revue des Deux Mondes, 1er nov. 1883). —*Bourguet, *La France et l'Angleterre en Égypte.* — Benedetti, *La question d'Égypte* (Revue des Deux Mondes, 1er-15 nov. 1891). — *Hennebert, *Les Anglais en Égypte. Le Mahdi et le canal de Suez.* — J. Darmesteter, *Le Mahdi depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours.* — F.-R. Wingate, *Mahdiism and the Egyptian Sudan*, 1891. — Gordon, *Letters to his sister.* — *Journal du général Gordon. Le siège de Khartoum.* — Valbert, *Ch.-G. Gordon à Khartoum* (Revue des Deux Mondes, 1er mai 1884, 1er août 1885). — Anon, *England's hero and christian Soldier. Life of Gordon.* — Anne de Bovet, *Le général Gordon.* — Jephson, *Emin-pacha et la rébellion à l'Equateur* (traduction de l'anglais). —*Ed. Driault, *La question d'Orient :* ch. x, La question du Nil ; —*Id., *Problèmes politiques :* Ch. vi, La mer Rouge, Égypte et Abyssinie. —*L. Bréhier, *L'Égypte de* 1798 *à* 1900 (Excellentes indications bibliographiques). —**L'année cartographique*, publiée par la librairie Hachette, indique sur la carte les résultats des explorations et des conventions diplomatiques.

CHAPITRE III

LA POLITIQUE DE JULES FERRY
CONQUÊTE DE TUNIS ET DE L'INDO-CHINE (1881-1883)

1. Insurrections en Algérie (1871-1881).
2. La Cochinchine française. — Exploration du Mékong. — Traité de 1874 avec l'Annam.
3. Premier ministère Ferry. — Occupation de la Tunisie (1881).
4. Second ministère Ferry. — Conquête du Tonkin. — Guerre contre la Chine. — L'amiral Courbet. — L'affaire de Langson et le traité de Tien-Tsin (1885).

1. Insurrections en Algérie (1871-1881). — Pendant que l'Angleterre poursuivait, toujours avec la même constance et la même habileté, la constitution de son empire maritime, la troisième République, à peine organisée, entrait sous l'énergique impulsion d'un grand homme d'État dans la voie de la politique coloniale, et y obtenait en peu d'années d'incomparables succès.

A la vérité, dans les premières années qui suivirent la guerre de 1870, il lui fut impossible d'entreprendre de grandes choses, et elle ne put que conserver ce que les gouvernements précédents avaient assuré à la France. Car les désastres subis par la métropole eurent leur retentissement en Algérie. La plupart des troupes françaises en avaient été rappelées. Le *décret Crémieux* du 10 novembre 1870, qui accordait la naturalisation française aux Juifs d'Algérie, avait excité de grandes colères parmi les Arabes. Au mois de janvier 1871, ils se soulevèrent, dans les provinces d'Alger et de Constantine, sous la conduite de Mohammed el Mokrani, pillèrent les villages de la Kabylie et assiégèrent Fort-Impérial, devenu Fort-National. Des renforts arrivèrent de France. Le général Lallemand réprima l'insurrection.

Depuis lors, la Kabylie demeura soumise. Les soldats français reparurent dans les plateaux, à l'entrée du désert. En 1873, le général de Galliffet poussa jusqu'à El-Goléah ; c'en fut assez pour tenir dans l'ordre les tribus turbulentes de ces régions.

En 1881, au moment de la campagne de Tunisie, le marabout Bou-Amama souleva dans le Sud-Oranais la puissante tribu des Ouiad-Sidi-Cheikh, et vint piller les villages jusqu'aux environs de Saïda. Au mois d'avril 1882, il fut poursuivi jusque dans le désert, atteint et battu près de l'oasis de Figuig, où il se réfugia. Le chemin de fer d'Oran à Saïda fut prolongé jusqu'à Géryville et Aïn-Sefra, et assura la pacification de la frontière marocaine.

L'Algérie est tranquille depuis, sa prospérité se développe normalement. La population qui y était de 2.500.000 habitants en 1870, s'élevait en 1896 à 4.500.000. La pénétration française a été poursuivie, depuis, à travers le Sahara Algérien dans la direction du Soudan central, de Tombouctou et du lac Tchad.

2. La Cochinchine française. Exploration du Mékong. Traité de 1874 avec l'Annam. — Le second Empire avait fondé les établissements français de la *Basse-Cochinchine*. En 1858, l'empereur d'Annam Tu-Duc, après avoir massacré des missionnaires chrétiens, refusa les indemnités exigées par la France; une expédition fut envoyée contre lui; menacé dans sa capitale, Hué, il signa la paix le 5 juin 1862 en cédant à la France les provinces de Bien-hoa, Mytho, Saïgon, qui formèrent la Cochinchine française. L'année suivante, Norodom, roi du Cambodge, inquiété par les prétentions siamoises sur ses États, se plaça sous le protectorat français. En 1867, la Cochinchine fut agrandie des provinces de Chaudoc, Vinh-Long, Hatien, et constitua déjà avec le Cambodge une importante colonie aux embouchures du Mékong.

Le *Mekong* est un des plus grands fleuves de l'Asie ; il a ses sources dans le grand plateau central, comme l'Iraouaddy, comme le Yang-tse-Kiang, et traverse de riches provinces dans la Chine méridionale. En 1866, deux officiers français, Doudard de Lagrée et Francis Garnier, partirent de Saïgon

pour remonter le fleuve, y rencontrèrent de nombreux rapides, parcoururent le Laos et atteignirent le Yu-Nam chinois.

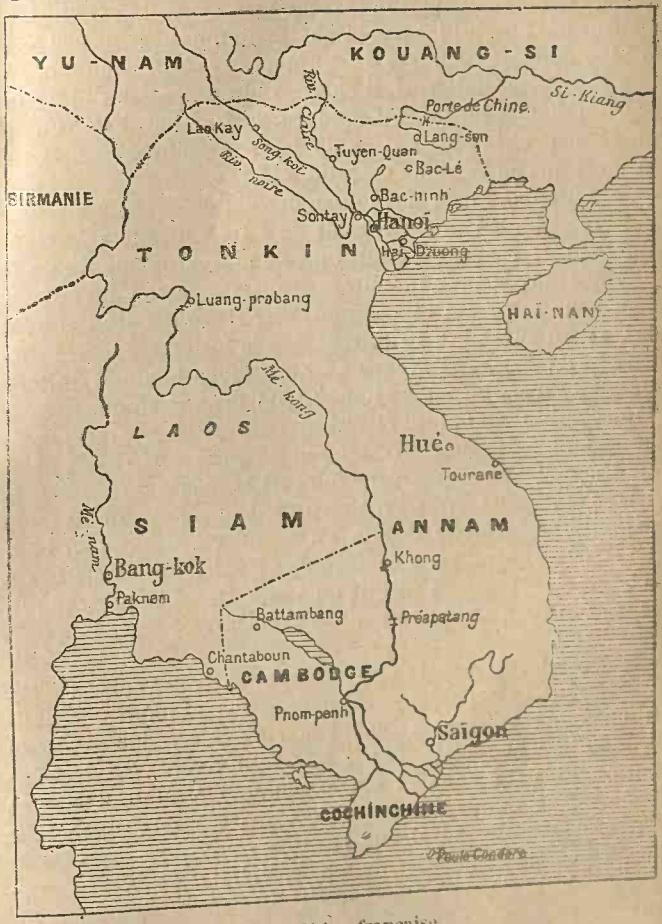

L'Indo-Chine française.

De Lagrée y mourut en 1868. Francis Garnier ne fut point arrêté par la mort de son chef; il gagna le Yang-tse-Kiang.

en explora longuement la vallée, retrouva la mer à Changhaï. De cette exploration, l'une des plus remarquables du siècle, Garnier conclut que le Mékong, à cause de ses chutes, ne peut pas être utilisé par la navigation, et ne peut pas être le débouché des richesses du Yu-nam. Avec un commerçant très actif, M. Jean Dupuis, il chercha une autre voie; le *Songkoï*, ou fleuve Rouge, fut exploré, et leur parut la voie la plus courte et la plus navigable pour conduire à la mer les productions de la Chine méridionale.

Jean Dupuis fonda donc quelques établissements au Tonkin et entreprit l'aménagement de cette nouvelle voie commerciale. Il rencontra beaucoup de mauvaise volonté de la part des mandarins annamites. Francis Garnier y fut envoyé pour leur faire des représentations. Il s'entendit mal avec eux Le 20 novembre 1873, il enleva la forteresse de *Hanoï;* Balny d'Avricourt s'empara avec quelques hommes de *Haï-Dzuong;* mais tous deux tombèrent dans une embuscade, le 21 décembre suivant, et furent massacrés. Le gouvernement français, à cette date, n'était pas disposé à tirer de cette affaire une vengeance éclatante. Il se contenta de signer avec l'empereur d'Annam le *traité de Saïgon*, du 15 mars 1874, qui ouvrait le Tonkin au commerce français et obligeait ce souverain à « conformer sa politique extérieure à celle de la France. » C'était un vague traité de protectorat, sans garanties sérieuses pour la France.

3. **Premier ministère Ferry. Occupation de la Tunisie (1881).** — Lorsque la République fut définitivement fondée, la politique coloniale parut à Jules Ferry d'une absolue nécessité économique et sociale. Par la fondation récente des grandes nationalités italienne et allemande, qui voulurent par la liberté économique compléter l'œuvre de leur indépendance politique, tout le marché de l'Europe centrale se ferma à la France, et le commerce italien, surtout le commerce allemand, firent dès lors une concurrence redoutable au commerce français. Pour assurer le relèvement de la France, éloigner la ruine économique dont le nouvel état politique de l'Europe menaçait le pays, il fallait lui assurer des débouchés nouveaux, des clients naturels; il fallait lui donner un

empire commercial; c'était aussi en quelque manière réparer ses désastres et lui rendre un grand rôle dans le monde.

Au congrès de Berlin de 1878, lorsque l'Angleterre occupa Chypre, lorsque l'Autriche obtint l'administration de la Bosnie-Herzégovine, la France se vit offrir la Tunisie par les représentants des grandes puissances. Il devint bientôt nécessaire de résoudre cette question ; car l'Italie comme la France convoitait Tunis, et, se souvenant de Carthage, la tenait pour une dépendance naturelle de Rome. Il y avait une ardente lutte d'influences entre les consuls de France et d'Italie, MM. Roustan et Maccio. Après 1870, le prestige de la France avait été atteint partout, et, à l'instigation du gouvernement italien, le bey de Tunis, Mohammed-es-Sadok, se montrait chaque jour plus mal disposé à l'égard des Français, retirait, par exemple, des concessions déjà faites à des compagnies françaises, arrêtait des travaux commencés, empêchait, autant qu'il pouvait, les acquisitions de propriétés. Les *Kroumirs* de la frontière algérienne entrèrent même plusieurs fois sur le territoire de la province de Constantine, y pillèrent des villages, y firent des razzias de moissons et de troupeaux : c'était la manifestation extérieure du danger que la domination française aurait couru en Algérie si la Tunisie était devenue italienne.

Le gouvernement français ne le permit pas. D'énergiques observations furent faites au bey au sujet des violations de la frontière; il n'en tint aucun compte ; peut-être son autorité était-elle mal établie sur les tribus des Kroumirs. Au mois d'avril 1881, des troupes françaises, parties, les unes de l'Algérie, les autres de Toulon, sous le commandement supérieur du général Forgemol, assisté des généraux Bréart et Logerot, entrèrent en Tunisie par la vallée de la Medjerdah et par Bizerte. Les bandes des Kroumirs furent dispersées ; les soldats du bey ne résistèrent nulle part. Le 12 mai, le général Bréart arriva au *Bardo*, résidence du bey, près de Tunis, et lui imposa la signature immédiate d'un traité par lequel il reconnaissait le protectorat français.

La Turquie protesta au nom de ses droits de suzeraineté sur Tunis ; l'Italie refusa de reconnaître le traité du Bardo. Le gouvernement français ne s'en préoccupa point. Cependant,

au mois de juin 1881, une grave insurrection éclata dans le sud de la Tunisie, autour de Sfax, sous le commandement d'Ali-ben-Khalifa. Il fallut envoyer une nouvelle expédition, dirigée par le général Saussier et l'amiral Garnault. Le 14 juillet, *Sfax* fut bombardée ; le 16, elle fut enlevée par un brillant assaut. Sousse, Gabès, la ville sainte de Kairouan furent successivement occupées. Tout le pays fut pacifié, et le corps expéditionnaire regagna la côte à Tunis. Le protectorat français put être organisé désormais sans trouble ; la France a laissé au bey le gouvernement de la Tunisie, mais avec l'assistance et sous le contrôle du *Résident général de France*. Sous ce régime, la Tunisie a développé ses grandes richesses, acquis une merveilleuse prospérité. L'établissement d'un port de guerre à Bizerte, en face de la Sicile et de Malte, fortifie grandement la situation de la France sur la Méditerranée, à l'intersection de ses deux bassins : *Bizerte* est devenu une sorte de Gibraltar.

Le premier ministère Ferry était tombé le 11 novembre 1881. Le ministère Gambetta, qui lui succéda, ne dura que deux mois. Sous le ministère Freycinet (janvier-juillet 1882), la question d'Égypte fut résolue au profit des Anglais. Jules Ferry redevint premier ministre en février 1883, avec Challemel-Lacour au ministère des Affaires-Étrangères. Ce ministère de deux ans (1883-1885) donna à la France son empire de l'Indo-Chine.

4. **Second ministère Ferry. — Conquête du Tonkin.** — Le traité de 1874 était sans cesse méconnu par l'Empereur d'Annam, qui affectait, pour se débarrasser de l'influence française, de reconnaître la suzeraineté de la Chine. Le Tonkin était infesté par les brigandages des *Pavillons-Noirs*, des *Pavillons-Jaunes*, parmi lesquels il y avait beaucoup de réguliers chinois. La situation des marchands français était critique ; le commerce était impossible sur le Song-koï.

Au mois de mars 1882, le commandant Rivière, parti de Saïgon, se rendit au Tonkin, pour assurer le respect du traité de 1874 et protéger les commerçants français. Il fut accueilli par des menaces. Irrité, il se mit à la tête de ses marins et s'empara d'Hanoï (25 avril). Il put s'y maintenir pendant

quelques mois. Puis il y fut bloqué par une forte troupe de Pavillons-Noirs, conduite par Luh-Vinh-Phuoc. Dans une sortie, il tomba dans une embuscade et périt avec plusieurs de ses officiers (19 mai 1883).

Le ministère Ferry envoya aussitôt des troupes en Indo-Chine, sous le commandement du contre-amiral Courbet et du général Bouet. Les forts de Hué, capitale de l'Annam, furent bombardés. Tu-Duc venait de mourir; le nouvel empereur d'Annam effrayé signa avec les Français le *traité de Hué* (25 août 1883) et reconnut le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin.

Mais les Pavillons-Noirs, sans cesse renforcés par des soldats chinois, défendaient le Tonkin contre le général Bouet. Celui-ci ne put prendre *Sontay;* il fut rappelé en France. Courbet, chargé du commandement supérieur des forces de terre et de mer, emporta la ville, après trois jours de luttes terribles, le 16 décembre 1883, et infligea de grosses pertes aux Pavillons-Noirs et aux Chinois. Le général Millot prit encore Bac-Ninh, Hong-hoa, Tuyen-Quan, assura la soumission du Delta, chassa les ennemis vers la frontière de Chine. La Chine céda. En son nom, Li-Hung-Tchang signa avec le commandant Fournier le *traité de Tien-Tsin*, le 11 mai 1884: les soldats chinois devaient être rappelés des places qu'ils occupaient encore au Tonkin; le Tonkin et l'Annam étaient placés sous le protectorat français.

Guerre contre la Chine. L'amiral Courbet. — Le 23 juin suivant, une colonne française, sous le lieutenant-colonel Dugenne, chargé, conformément au traité, de prendre possession de Lang-Son, se heurta, près de *Bac-Lé*, à une armée de 10.000 Chinois, voulut passer quand même et fut gravement décimée, obligée de reculer. « De pareilles choses se payent », s'écria Jules Ferry à la tribune de la Chambre, et il réclama à la Chine 250 millions de francs pour les familles des victimes tuées au guet-apens de Bac-Lé. On ne put s'entendre sur le chiffre de cette indemnité, dont la Chine d'ailleurs ne se refusait point à reconnaître le principe, et le gouvernement français résolut de « saisir des gages, » pour en assurer le règlement.

L'amiral Courbet reçut l'ordre d'ouvrir les hostilités contre la Chine. Ce fut une glorieuse campagne de 7 mois. A la fin du mois d'août 1884, il pénétra dans la *rivière Min*, au fond de laquelle, à 32 kilomètres de la côte, se trouve le grand arsenal chinois de *Fou-Tchéou*. En trois heures, le 23 août, il le détruisit, fit sauter à coups de torpilles neuf vaisseaux chinois et douze jonques de guerre, et regagna la mer malgré le feu des forts qui commandent l'entrée de la rivière.

Il reçut ensuite l'ordre de s'emparer de la grande île de *Formose*, riche en mines de houille. Il bombarda et prit le port de *Kelung*, y débarqua des troupes ; mais il ne put prendre *Tamsui*, défendue par des forces considérables, pendant que ses soldats étaient décimés par le meurtrier climat de l'île. Il ne put qu'en proclamer le blocus. Du moins il prit possession des *îles Pescadores*, importante position stratégique, au milieu du détroit qui sépare l'île de Formose de la côte chinoise. Puis il établit à l'entrée du golfe de Petchili le *blocus du riz;* Péking et toute la Chine septentrionale ne recevaient le riz du sud que par la voie de mer. Toute cette région se trouvait par là menacée de la famine. Deux vaisseaux chinois partis de Chang-haï tentèrent de forcer la ligne du blocus, à *Shei-pou*, au sud de la presqu'île de Chantoung; Courbet les fit attaquer par des torpilles ; sous l'énergique direction du capitaine Gourdon, les deux cuirassés chinois furent détruits dans une formidable explosion.

L'affaire de Lang-Son et le traité de Tien-Tsin (1885). — Le gouvernement chinois dut se résoudre à la paix. Car, pendant ce temps, le général Brière de l'Isle chassait du Tonkin les nombreuses armées que le gouvernement de Péking y avait envoyées. Le 8 octobre 1884, il les battit à *Kep* et dégagea la route de Bac-Ninh à Lang-Son. Puis il prit l'offensive, poussa les Chinois devant lui et occupa *Lang-Son*, à la frontière de Chine, le 13 février 1885. Il put alors porter le gros de ses forces à l'ouest du Delta, pour délivrer la petite garnison de *Tuyen-Quan*, assiégée depuis la fin de novembre par 10.000 Pavillons-Noirs et Chinois sous le commandement du redoutable Luh-Vinh-Phuoc. Les 600 hommes de la garnison se défendirent héroïquement, sous la direction du

commandant Dominé, assisté du sergent du génie Bobillot. Tous les assauts furent repoussés; toutes les brèches, pratiquées dans les mauvais murs de la ville par l'artillerie chinoise, furent réparées par les huit sapeurs de Bobillot. Cette poignée de héros tint bon jusqu'à l'arrivée du général Brière de l'Isle, qui les délivra le 3 mars 1885 et infligea des pertes considérables aux assiégeants.

Mais, au nord de Lang-Son, à la porte de Chine, la brigade du général de Négrier, restée seule en présence de l'ennemi, fut accablée par des forces supérieures; le 24 mars, après un furieux combat, elle dut se replier sur *Lang-Son*. Elle y fut attaquée, le 27, par l'armée chinoise du Kouang-Si. Négrier fut blessé; ses soldats, pris d'une panique injustifiée, plièrent. Négrier abandonna le commandement au lieutenant-colonel Herbinger, qui évacua Lang-Son et recula jusqu'à Kep (1er avril) tandis que les Chinois, eux-mêmes très éprouvés se repliaient, eux aussi, sur la porte de Chine.

La nouvelle du prétendu « désastre » de Lang-Son, les dépêches alarmistes et maladroites du général de Négrier annonçant qu'il fallait « prévoir de graves événements », et du général Brière de l'Isle écrivant qu'il « *espérait* pouvoir défendre le Delta », produisirent en France la plus vive émotion. Les adversaires du ministère Ferry en profitèrent; la Chambre lui refusa les crédits qu'il demandait et le renversa; il fut même question de le mettre en accusation.

Le 4 avril pourtant, avant même la constitution du nouveau ministère, qui eut pour président Henri Brisson, les préliminaires de la paix étaient signés à Paris et ratifiés le 9 juin suivant par le *traité de Tien-Tsin*, qui confirmait le traité du 11 mai 1884 et assurait définitivement la domination de la France sur l'Annam et le Tonkin et la liberté du commerce français avec les provinces méridionales de la Chine, notamment le Yu-Nam. L'opinion publique en France était encore loin d'être gagnée à la cause de l'expansion coloniale. Au mois de décembre 1885, lorsque le ministère Brisson demanda à la Chambre les crédits nécessaires à l'occupation du Tonkin, 75 millions, les orateurs de la gauche s'y opposèrent et se déclarèrent partisans de l'évacuation. « La tâche du parti républicain, s'écriait Clemenceau, consiste, non à fonder un

empire en Indo-Chine, mais à fonder la République en France ». Les crédits, c'est-à-dire le maintien de l'occupation, ne furent votés que par 274 voix contre 270. Jules Ferry fut longtemps impopulaire et flétri du surnom de « Tonkinois » qui est devenu l'un de ses titres de gloire.

BIBLIOGRAPHIE

De la Sicotière. *Rapport sur les événements de* 1870-1871 *en Algérie*, 2 vol. — Le Commandant L. Rinn, *Histoire de l'insurrection de* 1871 ; — Id., *Marabouts et Khouans*. — A. Rambaud, *L'insurrection algérienne de* 1871. — O. Depont et X. Coppolani, *Les confrèries religieuses musulmanes*. — J. Ferry, *Le gouvernement de l'Algérie*. —*Burdeau, *L'Algérie en* 1891. —*Maurice Wahl, *L'Algérie* (F. Alcan). — *Livres jaunes* sur la Tunisie, depuis 1881. —*De Lanessan, *La Tunisie* (F. Alcan). — G. Charmes, *La Tunisie et la Tripolitaine*. — A. Rambaud, *Les affaires de Tunisie*. — Le Capitaine M. Bois, *L'expédition française en Tunisie*. — *Doudart de Lagrée, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*. — Francis Garnier, *De Paris au Thibet*. — J. Dupuis, *L'ouverture du fleuve Rouge au commerce*. — Dutreuil de Rhins, *Le royaume d'Annam*. — Castonnet des Fosses, *Rapports du Tonkin et de la Cochinchine avec la France*. — Romanet du Caillard, *Histoire de l'intervention française au Tonkin de* 1872 *à* 1874. — *Livre jaune* : Affaire du Tonkin. — F. Lecomte, *Langson, combats et négociations*. — E. Sanneron, *L'amiral Courbet*. —*Jules Ferry, *Le Tonkin et la mère patrie* ; — Id., *Discours et opinions* (édition Paul Robiquet). —*De Lanessan, *L'Indo-Chine française* ; —*Id., *L'expansion coloniale de la France* (F. Alcan). —*Maurice Wahl, *La France aux colonies* (Bibl. d'histoire illustrée). — *A. Rambaud, *La France coloniale*. —*P. Leroy-Beaulieu, *La colonisation chez les peuples modernes*. — E. Petit, *Organisation générale des colonies françaises*. — P. Pelet, *Atlas des colonies françaises*, dressé par ordre du ministère des colonies (A. Colin).

CHAPITRE IV

LES RUSSES EN ASIE (1870-1900)

1. Les Russes en Sibérie et Caucasie. — Les montagnards du Caucase — Schamyl-Ali.
2. Les Russes dans la région de l'Amour. — Vladivostok.
3. Le Turkestan : Samarkand, Boukhara, Khiva. — Achèvement de la conquête du Turkestan : Merv, Saraks, Pendjeh. — Les Russes au Pamir.

1. **Les Russes en Sibérie et Caucasie.** — La politique russe n'est devenue résolûment asiatique que dans la seconde moitié du XIXe siècle ; tant qu'elle eut l'espérance de prendre à Constantinople la succession des sultans ottomans ou du moins de s'assurer par les Détroits de libres débouchés vers la Méditerranée, elle n'eut qu'une attention distraite pour les affaires de l'Asie. Son orientation contemporaine vers l'est a quelque analogie avec celle de l'Autriche depuis 1867 ; elle en est d'ailleurs à certains égards une directe conséquence.

Il y avait cependant déjà longtemps que les tsars s'étaient ouvert les portes de l'Asie en refoulant au sud et à l'est les Tartares de toutes races qui pendant des siècles avaient tenu la Russie en vasselage. C'est au XVIe siècle que le Cosaque Yermak, traversant l'Oural, entra dans *Sibir* et fonda la province de Sibérie. Sous Pierre le Grand, un poste fut établi à *Kiakhta,* sur la frontière de la Mongolie chinoise ; Behring prouva la séparation des continents asiatique et américain. Peu à peu des relations commerciales s'établirent, rares, pénibles et incertaines, entre Moscou et Péking ; les caravanes porteuses de thé marquèrent à travers la Sibérie la route du « tract » par Ekatérinembourg, Tomsk, Irkoutsk, souvent arrêtées et pillées par les pirates des steppes, les Kirghiz de la région de la mer d'Aral.

La Russie avait aussi, au commencement du siècle, franchi le Caucase, lorsque le tsar de Georgie Héraclius avait abandonné son héritage au tsar de Pétersbourg. Il en était résulté de longues guerres avec les shahs de Perse, qui avaient été vaincus par Paskiévitch Érivanski et réduits à signer le *traité*

L'Asie à la fin du XIXe siècle.

de Tourkmantchaï (1828). Depuis cette date l'influence russe n'a cessé de se fortifier à Téhéran; les shahs de la dynastie des *Kadjars* sont comme des vassaux du tsar, les chefs de l'avant-garde russe dans la direction du golfe Persique; maintes fois pour le compte de la Russie, ils conduisirent des expéditions contre Hérat et les émirs de l'Afghanistan, D'ailleurs les Kadjars sont d'origine turcomane, et les unes après les autres, les tribus turcomanes du bassin de la mer d'Aral ont été enrôlées sous les drapeaux russes.

Les montagnards du Caucase. — Schamyl-Ali. — Pourtant le progrès de la Russie vers le sud, pendant longtemps, jusqu'à l'époque de la guerre de Crimée, fut arrêté par les rudes montagnards musulmans du Caucase. Pendant près de trente ans, de 1830 à 1859, SCHAMYL-ALI, à la fois, comme Abd-el-Kader, un prophète vénéré et un intrépide capitaine, combattit contre les Russes dans la montagne du Daghestan, sur la côte occidentale de la mer Caspienne. Il fallut envoyer contre lui jusqu'à 200.000 hommes. En 1839, il fut enfermé dans la forteresse d'*Akulcho ;* elle fut prise, mais il réussit à s'échapper et sa sœur FATIMA se jeta dans le torrent de Koïsou pour ne pas tomber entre les mains des Russes. En 1842, l'armée du général GRABBE, qui voulut enlever la principale place de Schamyl, *Dargo*, fut presque tout entière anéantie dans les forêts du voisinage. Dargo fut prise en 1845 ; plus haut dans la montagne, Schamyl se retrancha sur les rochers de *Gounib*. Il y tint encore pendant quatorze ans, car les Russes furent alors occupés à la guerre de Crimée. Enfin, le 25 août 1859, par une nuit sombre, quelques volontaires russes parvinrent au plateau de Gounib par les sentiers les plus abrupts, fixèrent au rocher des crampons de fer, y attachèrent des cordes où se hissèrent quelques centaines d'hommes, le fusil au dos. Au matin, Schamyl était cerné. La bataille suprême fut furieuse. Les montagnards se défendirent en désespérés : 47 seulement échappèrent à la mort, et se serrèrent menaçants encore autour de la caverne à l'entrée de laquelle se dressait leur chef. Le général russe, prince BARIATINSKI, fit cesser le feu. Schamyl se rendit. Le tsar lui assura une retraite tranquille à Kalouga, où le prophète mourut en 1871. Dès lors la route du Sud, comme celle de l'Est, était ouverte aux Russes.

Quand la guerre de Crimée, puis celle des Balkans, leur eurent fermé vers l'ouest la route de Constantinople, ils se lancèrent décidément à la conquête de l'Asie centrale, en cette merveilleuse épopée du « Drang nach Osten » (marche vers l'Est), de la Caspienne au Pacifique, qui rappelle les légendaires exploits des Mongols de la Bannière Bleue, de Gengis-khan ou de Tamerlan, dont les tsars en quarante ans ont presque reconstitué les empires.

2. **Les Russes dans la région de l'Amour. Vladivostok.** — En 1847, le tsar avait nommé le général Mouravief gouverneur de la Sibérie orientale. Ses lieutenants explorèrent les côtes de la mer d'Okhotsk, déterminèrent les embouchures de l'Amour, en face de l'île Saghalien, y fondèrent *Nicolaïevsk* et prirent pacifiquement possession de la rive gauche du fleuve. Mouravief fut chargé de faire accepter cette annexion par les Chinois. Après de longues et pénibles négociations, où l'énergie du général russe finit par leur en imposer, ils signèrent, le 16 mars 1858, le *traité d'Aïgoun*. Ils cédèrent à la Russie toute la rive gauche de l'Amour. La nouvelle de ce succès fut accueillie à Saint-Pétersbourg avec enthousiasme, et le tsar donna à Mouravief le titre de comte *Amourski*. D'autres conventions garantirent aux Russes le droit de voyager et de commercer librement dans l'empire chinois, l'exemption des droits de douanes en Mongolie, la libre circulation des caravanes entre Khiakhta et Tien-Tsin. La Sibérie et la Mongolie devenaient la grande route du commerce entre l'Europe orientale et la Chine. Une ambassade russe permanente fut installée à Péking et veilla à la sécurité de ces nouveaux intérêts.

En 1860, le général Ignatief, ambassadeur en Chine, obtint encore le *traité de Péking*. Un consulat russe fut fondé à Ourga, la principale ville de la Mongolie ; le pays compris entre l'Oussouri et la mer, avec la longue côte de la mer du Japon entre l'embouchure de l'Amour et la frontière de la Corée fut cédé à la Russie. *Vladivostok*, dont le nom signifie « Domination de l'Orient », fut fondée tout au sud de cette frontière, aux confins de la Corée et de la Mandchourie, en face du Japon ; elle s'enfonce là comme un coin dans la direction des mers du sud. En 1875, les Russes achetèrent aux Japonais l'île Saghalien, en échange des îles Kouriles. Ils avaient vendu en 1867 le territoire d'Alaska aux États-Unis. La frontière de l'empire des tsars n'a pas été modifiée depuis dans ces régions et leur influence fut bientôt tenue en échec par la vigoureuse opposition du Japon.

Ailleurs encore, elle a essayé de pénétrer dans le Turkestan chinois, dans les vallées qui s'ouvrent vers la Dzounga-

rie et le bassin du Tarim, de part et d'autre des monts Thian-Chan, pour y tracer une nouvelle route sur Péking. Après 1860, quand la Chine était troublée par l'expédition franco-anglaise et par la formidable révolte des Taï-Pings, les provinces chinoises de la frontière occidentale se soulevèrent aussi. La *Kachgarie*, ou vallée supérieure du Tarim, se déclara indépendante sous YACOUB-KHAN. Il entretint aussitôt d'amicales relations avec la Russie. Mais après sa mort les Chinois furent assez forts pour rétablir leur autorité à Kachgar (1877). Dans le même temps, *Kouldja*, c'est-à-dire la vallée de l'Ili, qui coule à l'ouest et se jette dans le lac Balkasch, se révolta aussi contre la Chine (1865) puis se donna à la Russie (1871). Les Chinois protestèrent. Les Russes rendirent Kouldja, mais gardèrent la partie occidentale de la province. Ils se trouvèrent maîtres de la plus grande partie du bassin de l'Ili et disposèrent ainsi d'une nouvelle ligne de pénétration en Chine. Par là, en sens inverse, étaient passées au moyen âge les hordes de Gengis-Khan.

3. **Le Turkestan : Samarkand, Boukhara, Khiva.** — L'action des Russes fut surtout continue et fructueuse dans le bassin de la mer d'Aral, dans la direction du plateau de l'Iran et de la vallée de l'Indus. En vingt ans, le long des Thian-Chan, par-dessus le Syr-Daria, ils arrivèrent à la frontière de l'Afghanistan, à la base même des montagnes, par la conquête des khanats de *Boukhara* et de *Khiva*. En 1852, le général PÉROVSKI avait fondé sur le Syr-Daria le fort qui porte son nom. Le plus illustre héros de la conquête de cette région fut le colonel TCHERNAIEF, que les Turcomans surnommaient « Tchir-Naïp », semblable au lion. En 1864, par la prise de *Tchimkent*, il s'ouvrit la route de Tachkent, la plus grande ville du Turkestan. Dans la crainte de mécontenter l'Angleterre qui en effet s'inquiétait, le gouvernement russe envoya à Tchernaief l'ordre de rebrousser chemin. Il mit la dépêche dans sa poche et prit *Tachkent*, en juin 1865. Il fut rappelé pour désobéissance; mais la Russie garda la ville.

Son successeur, le général ROMANOWSKI, eut à repousser les attaques du khan de Boukhara, *Mozaffer*. A la tête de 3.600 hommes, il le battit à *Irdjar* et lui prit Khodjent. L'année

suivante, sous le général Kauffmann, les Russes enlevèrent *Samarkand,* la grande cité du Zerafchan, l'ancienne capitale de Tamerlan qui y a son tombeau, et cette conquête eut plus de retentissement que leurs autres victoires. Le khan de Boukhara s'avoua vaincu (1868), paya une forte contribution de guerre et se reconnut le vassal du tsar. Skobelef occupa Khokand et toute la riche province du *Fergana,* ou vallée supérieure du Syr-Daria. Tous ces territoires formèrent *le gouvernement russe du Turkestan.*

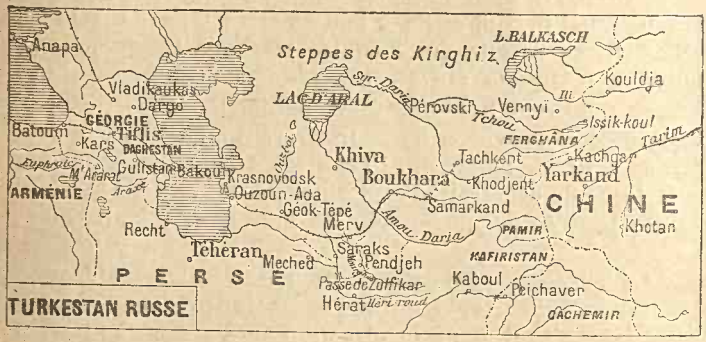

Les Russes au Turkestan.

Le khan de Khiva aussi fut réduit à la soumission. En 1871, inquiet des progrès des Russes, il suscita un soulèvement parmi les tribus des Kirghiz. Après un échec en 1872, le général Kauffmann attaqua Khiva par trois directions différentes. Trois corps d'armée partirent d'Orenbourg, de Tachkent et de Krasnovodsk sur la mer Caspienne. La colonne d'Orenbourg fut décimée par le climat et les tempêtes du désert; elle se perdit presque tout entière. Les deux autres, sous Kauffmann et Skobelef, très maltraitées aussi, arrivèrent devant Khiva, et, après un bombardement, y entrèrent par la brèche. Le khan traita : il céda toute la rive droite de l'Amou-Daria, paya une contribution de guerre, consentit à la construction au-dessus de Khiva de la forteresse d'*Alexandrovsk,* occupée par une garnison russe. En fait, il fut un nouveau vassal du tsar.

Les Anglais protestaient contre ces continuelles annexions. Le gouvernement russe signa avec le cabinet de Londres une convention pour la délimitation exacte des territoires qu'il avait récemment acquis. La nouvelle frontière fut fixée à l'Amou-Daria, laissant à l'Afghanistan les pays de Badakhan, Koundouz, Balhk et Maïmené. Plus loin vers l'ouest, elle restait indécise, et les Russes ne manquèrent point d'en profiter.

Achèvement de la conquête du Turkestan : Merv, Saraks, Pendjeh. Les Russes au Pamir. — En effet, au lendemain de la guerre des Balkans, « la vocation asiatique de la Russie l'emporta décidément sur sa vocation européenne. » Elle acheva alors la conquête du Turkestan. Il lui restait à prendre le pays compris entre l'Amou-Daria et la mer Caspienne. Elle avait sur cette mer une base d'opérations très avantageuse ; elle y avait occupé en 1841 l'île d'*Ashurada*, en face de la ville persane d'Asterabad, près de l'embouchure de l'Atrek. Elle occupa ensuite, en 1854, *Alexandrovsk*, en 1869 enfin la belle baie de *Krasnovodsk*, en face de Bakou, à l'endroit où la mer est la plus étroite, et le général Stoletof fonda bientôt sur cette baie le port de *Mikhaïlovsk*, complété plus tard en meilleure place par celui d'*Ouzoun-ada*.

Les Turcomans *Tekkés* du voisinage ne cessaient de harceler les colons russes de ces nouveaux postes et rendaient impossibles toute relation commerciale avec les villes de l'Amou-Daria. C'étaient de terribles bandits ; ils ne vivaient que de pillage. Montés sur leurs chevaux rapides, ils entraient la nuit dans les bourgades ouvertes, massacraient les hommes valides, chargeaient les femmes et les filles en croupe, attachaient les prisonniers par un carcan au pommeau de leur selle, et ramenaient à coups de fouet tout ce butin dans leurs forteresses, accueillis par les acclamations des habitants qui accouraient au partage de la proie.

Le gouvernement russe résolut de détruire ce nid de brigands. Il en chargea le conquérant du Fergâna, encore illustré depuis au siège de Plevna, le général Skobelef. En se servant des premiers tronçons du chemin de fer que le général Annenkof construisait de Mikhaïlovsk à Kyzil-Arvat,

il conduisit une petite armée jusqu'au cœur du pays des Tekkés, et mit le siège devant leur principale forteresse, *Géok-Tépé*, avec 800 hommes et quelques canons. Elle était peuplée de 30.000 habitants, défendue par 7.000 hommes, sous le commandement du plus fameux chef turcoman, Tokma-Sadar. Skobelef entoura la ville de tranchées, malgré les furieuses sorties des assiégés pour s'y opposer. Quand ce fut achevé, l'assaut fut fixé au 12 janvier (1881). Le canon russe ouvrit dans les murs en terre glaise de la forteresse de larges et profondes brèches. Skobelef y jeta ses soldats, au milieu des Tekkés effrayés de la destruction de leurs lignes défensives. Après une terrible lutte à l'arme blanche, les Cosaques l'emportèrent, poursuivant les vaincus et les sabrant sans pitié. Le soir, ils ramassèrent 6.000 cadavres.

Le retentissement de cette victoire fut énorme. Toute résistance fut abattue dans les tribus turcomanes. Les chefs de villages et Tokma-Sadar lui-même vinrent jurer fidélité au quartier général.

Les résultats ne se firent pas attendre. Le docteur Lessar explora les montagnes voisines, y détermina la route de Saraks à Hérat par la passe de Zulfikar, étudia le tracé des anciens bras de l'Amou-Daria vers la mer Caspienne. Le gouvernement russe signa avec la Perse, en 1882, une convention par laquelle elle lui abandonnait ses droits de suzeraineté sur Merv. *Merv* est une des plus anciennes cités de l'Asie centrale, un sanctuaire vénéré chez les Musulmans ; elle est dans une situation géographique importante, sur le Mourghab, qui vient des hauteurs de l'Afghanistan, à peu de distance du Heri-roud, la rivière de Hérat. Au milieu d'une oasis fertile, elle a été appelée, avec exagération sans doute, le grenier de l'Asie centrale. Les conquérants mongols y voyaient la clef de l'Inde. Toutes raisons suffisantes pour expliquer l'ambition des Russes à son sujet.

Skobelef y envoya, déguisé en Turcoman, un de ses officiers, le major Alikhanof, pour en étudier les défenses. Mais il n'eut pas la gloire de cette conquête et mourut en juillet 1882. Son successeur, le général Komarof, ayant à se plaindre de quelques pillages des cavaliers de Merv, y renvoya

Alikhanof porteur d'un ultimatum exigeant la soumission immédiate de la ville. Les habitants, effrayés par les menaces de l'officier russe qui annonçait l'arrivée d'une grande armée, désignèrent des députés pour porter à Komarof leur soumission. Il y fit son entrée sans difficulté quelques jours après (février 1884). Au mois d'avril suivant, ce fut le tour de *Saraks*, sur la route de Hérat.

Les Anglais encore protestèrent énergiquement. Le gouvernement russe accepta la constitution d'une commission anglo-russe pour la délimitation de la frontière ; mais ils en retardèrent les travaux. A l'instigation des Anglais, les Afghans occupèrent le petit fort de *Pendjeh*, sur le Mourghab, au sud de Merv. Le général Komarof, malgré les menaces des officiers britanniques, y courut, battit les Afghans, leur tua beaucoup de monde, mit garnison dans la ville.

On crut que la guerre allait éclater entre la Russie et l'Angleterre, qui pressèrent leurs armements. Grâce aux dispositions pacifiques du tsar Alexandre III et du ministère Gladstone, le conflit s'apaisa, et la commission de délimitation acheva ses travaux. Les Russes acceptèrent pour frontière une ligne qui laissa à l'Afghanistan les défilés de Zulfikar, en avant de Hérat, mais qui leur assura la possession incontestée de Saraks, Merv, Pendjeh. Là encore, l'Angleterre enregistrait le fait accompli.

Aucune convention ne fixait la frontière russe du côté du Pamir, aux sources de l'Amou-Daria. Les Russes y ont profité de la continuelle anarchie qui trouble l'Afghanistan. En 1891, ils y ont envoyé une expédition, ont battu les Afghans à *Somatach* (juillet 1892). Un nouvel accord anglo-russe a partagé le plateau de Pamir entre l'Angleterre et la Russie, au mois de février 1895. L'Afghanistan est tourné par l'ouest et par l'est. Le camp retranché anglais de Peichawer est menacé. Les avant-postes des Anglais et des Russes sont face à face, à la hauteur des neiges éternelles.

Depuis, bien des fois, des menaces de conflit sanglant se sont produites entre les deux grandes puissances rivales. Mais, lasses d'une si longue lutte, elles ont récemment cherché à régler leurs différends par la convention du 31 août 1907 : les Russes reconnaissent la suprématie des Anglais sur

l'Afghanistan pourvu qu'ils n'y organisent pas des ouvrages militaires dirigés contre le Turkestan ; la Perse est partagée en deux zones d'influence, l'une au nord au profit des Russes, l'autre au sud-est au profit des Anglais ; cela peut être une garantie de paix pour l'Asie. D'ailleurs les graves défaites subies par les Russes en Extrême-Orient dans la guerre de Mandchourie les obligent à une politique plus pacifique qui peut leur être plus profitable. Ils occupent dans l'Asie centrale une situation incomparable, et des voies de communication bien établies pourraient leur assurer les plus grands profits du riche marché chinois.

BIBLIOGRAPHIE

E. Dulaurier, *La Russie dans le Caucase* (Revue des Deux Mondes, 1860, 1866). — *P. Leroy-Beaulieu, *La rénovation de l'Asie.* — E. Haumant, *La colonisation de la Sibérie* (Revue de Paris, 1895). — J. Legras, *En Sibérie*, 1899. — Boulangier, *Notes de voyage en Sibérie. Le Transsibérien et la Chine*, 1891. — *Le Grand Transsibérien*, publication officielle russe, 1900. — A. Laugel, *Les Russes sur le fleuve Amour* (Revue des Deux Mondes, 5 juin 1858).

Bibliographie des opérations dans l'Asie centrale au tome III des Annales de Géographie (Articles de M. Ed. Blanc sur la *Colonisation russe dans le Turkestan*). — Lessar, *La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale*, 1886. — Krahmer, *Russland in Asien*, 1900. — Albrecht, *Russische Central Asien*, 1896. — A. Colghoun, *Russia against India*, 1900. — De Beylié, *L'Inde sera-t-elle anglaise ou russe ?* — *Baker, *Les Anglais et les Russes dans l'Asie centrale.* — Ed. Thouvenel, *Progrès de la Russie dans l'Asie centrale* (Revue des Deux Mondes, 15 déc. 1841). — G. Lejean, *La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale* (Revue des Deux Mondes, juin-août 1867). — H. de Blerzy, *Les révolutions de l'Asie centrale* (Revue des Deux Mondes, 1874). — *G. Créhange, *Histoire contemporaine de la Russie.* — *Ed. Driault, *La question d'Orient :* Ch. ix, Anglais et Russes en Asie ; — *Id., *Problèmes politiques :* Ch. viii, l'Asie antérieure ; — Ch. ix, le problème de l'Asie centrale. — **Atlas historique* Schrader, carte 47. *Extension de la puissance russe*, notice par E. Haumant.

CHAPITRE V

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE (1880-1900)

1. Les explorateurs de l'Afrique. Livingstone. Stanley. — L'Association internationale et le Congrès de Berlin.
2. Les Italiens en Abyssinie. — Le traité d'Ucciali (1889). — La guerre avec Ménélik. — Défaite des Italiens à Adoua et traité d'Addis-Abeba (1896).
3. Premiers établissements français à Madagascar. — La guerre de 1895. — Madagascar colonie française. — Le Sénégal. — Pénétration française jusqu'à Tombouctou. — La guerre du Dahomey (1892-1893). — Le Congo français. — Brazza. — La mission Marchand. — L'Empire français du Soudan.
4. La situation des Anglais en Égypte. — La destruction de l'empire du Mahdi (1898). — Le grand dessein du Cap au Caire. — Mutilation de l'empire portugais (1890). — Les Anglais et les Boers. — La guerre de 1881. — La guerre de 1899-1902. — Situation politique de l'Afrique.

1. Les explorateurs de l'Afrique Livingstone. Stanley. — Il y a vingt ans, l'Afrique était encore le continent mystérieux. La France y possédait l'Algérie, le Sénégal, quelques autres petits points des côtes. Elle disputait à l'Angleterre le gouvernement de l'Égypte. L'Angleterre était établie au cap de Bonne-Espérance. Mais l'intérieur du continent était toujours impénétrable ; les explorateurs avaient passé, fixant à peu près le tracé des grands fleuves, mais ils n'avaient pu fonder aucune organisation politique. Ils furent cependant comme les premiers pionniers de la civilisation européenne en Afrique. Livingstone et Stanley surtout arracherent à ce pays ses plus importants secrets.

Missionnaire anglican au Cap, en butte à la haine des Boers après leurs treks, Livingstone s'enfonça vers le nord dès 1852 et atteignit le lac Ngami ; plus loin, il rencontra le Zambèze dans son cours moyen. Bien accueilli par le roi des

Matébélés, Sékélétou, il reconnut les sources du Zambèze au lac Dilolo et étudia tout le pays jusqu'à Saint-Paul de Loanda; puis il descendit le Zambèze jusqu'à l'Océan Indien (1856), remonta le Chiré et découvrit le lac Nyassa (1863). Il consacra les dernières années de sa carrière à la recherche des sources du Congo : il trouva les lacs Bangouélo et Moéro et leur déversoir le Louapoula, fut rejoint alors par l'Américain Stanley (1871), qui explora avec lui le nord du lac Tanganika; il mourut dans ces régions en 1873.

Stanley fut son plus illustre continuateur. En 1874, il partit de Zanzibar, alla au lac Tanganika, descendit son déversoir le Loukouga, arriva à Nyangoué, où le Congo est définitivement formé, s'embarqua sur le fleuve, et, par une descente de neuf mois, malgré les cataractes, malgré l'hostilité des indigènes, il atteignit l'embouchure du fleuve. Plus tard, en 1886, il alla à la recherche d'un Allemand, Émin-pacha, ancien gouverneur de la province égyptienne du Haut-Nil, isolé à Gondokoro au milieu des bandes du Mahdi; il remonta le Congo jusqu'aux chutes Stanley, puis son affluent, l'Arrouhimi, traversa la « Grande Forêt », retrouva Emin-pacha et le ramena à Zanzibar (1889). Le continent africain était désormais connu dans ses grands traits.

L'Association Internationale et le congrès de Berlin (1885). — Il apparut aussitôt comme affreusement ravagé par la plaie de l'esclavage, et l'Europe entreprit de la détruire comme elle avait détruit la traite sur les mers. Ce fut en vérité le commencement de l'histoire politique de l'Afrique. En 1876, fut fondée l'*Association Internationale Africaine*, sous la présidence d'honneur du roi des Belges Léopold II, sous la présidence effective de Ferdinand de Lesseps et du cardinal Lavigerie, primat d'Afrique. Elle agit avec beaucoup d'ardeur, fonda dans la région du lac Tanganika des postes européens, à la fois refuges pour les voyageurs et forteresses contre les négriers, par exemple ceux de Karéma, Oujiji, Tabora, et coupa ainsi l'une des deux grandes voies du commerce des esclaves, du Zambèze à Khartoum.

Mais il était impossible que cette association gardât un caractère international. Des jalousies, des rivalités se pro-

duisirent entre les divers comités nationaux qui la composaient. Il en pouvait résulter de graves conflits. Un congrès fut tenu à *Berlin* en 1885, pour procéder à un partage de

Expansion européenne en Afrique.

l'Afrique entre les puissances européennes, en proportion des situations qu'elles y avaient acquises, et les travaux du congrès ont commencé de donner à ce continent une configuration politique régulière. L'acte général de ce congrès fut signé le 26 février 1885. Il dissout l'Association Internationale. Il forma, au milieu de toutes les convoitises excitées

l'*État libre du Congo*, qui comprend presque tout le bassin de ce fleuve, de ses sources à l'Oubanghi, du lac Tanganika à l'embouchure. Il s'étend ainsi sur presque toute la largeur de l'Afrique, de part et d'autre de l'Équateur, et se dresse comme une sorte d'État-tampon propre à amortir les chocs des nations rivales. Attribué à titre personnel au roi des Belges Léopold II, il participe indirectement de la neutralité dont jouit la Belgique depuis 1839; il est destiné à empêcher l'Afrique de tomber sous une influence prépondérante; il lui assure une sorte d'équilibre. Cependant le congrès de Berlin reconnut à la France, après la Belgique, le droit de *préemption* sur l'État du Congo. Le nouvel État prit aussitôt un grand développement économique. Il n'eut d'abord que quelques postes sur la rive occidentale du lac Tanganika et quelques comptoirs à l'embouchure du fleuve. Peu à peu l'intervalle compris entre ces deux extrémités a commencé à se remplir. Stanley, en remontant l'Arrouhimi, avait indiqué la route des grands lacs du Nil. L'activité commerciale a surtout grandi au voisinage de l'Océan Atlantique, le long du Congo inférieur, jusque vers la capitale *Léopoldville*, dans la direction du Koua, gros bras fluvial qui réunit un important réseau de rivières, le Kouango, le Kouilou, le Kassaï et les eaux du lac Léopold II. Le Congo inférieur est navigable depuis l'Océan jusqu'à Matadi. De là, un chemin de fer à voie étroite atteint Léopoldville. Cette voie se continuera vers le Koua et le lac Tanganika, par le Kassaï inférieur et son affluent de droite le Sankourrou, et sera peut-être l'une des grandes traverses commerciales de l'Afrique.

Le Congrès de Berlin reconnut aussi l'existence du *Congo français*, entre le golfe de Guinée et l'Oubanghi, exploré par Savorgnan de Brazza. Peu de temps après, le 1er novembre 1886, un arrangement anglo-allemand préparait le partage de la côte orientale de l'Afrique, à la hauteur de l'île de Zanzibar. La carte politique de l'Afrique centrale se dessinait à grands traits.

2. **Les Italiens en Abyssinie.** — Il y avait place encore, au nord et au sud, pour de grandes ambitions. Les puissances européennes, en quête de débouchés commerciaux, entrepri-

rent fièvreusement la constitution de vastes empires coloniaux à travers l'Afrique. L'Italie, écartée de la Tunisie, incapable encore de faire valoir ses prétentions sur l'Albanie, forte d'ailleurs de l'alliance austro-allemande, voulut, sous le gouvernement de Crispi, s'assurer un grand empire dans l'Afrique orientale.

Alors naquit tout à coup la question d'*Abyssinie*. Ce pays était resté jusque-là à peu près totalement inconnu. On savait vaguement en Europe qu'il était resté chrétien, un îlot de chrétiens dans la mer musulmane, qu'il avait des négus dont quelques-uns rattachaient leur ascendance à Salomon et à la reine de Saba, que ces négus étaient d'ailleurs mal obéis des ras ou gouverneurs, que la guerre civile y était permanente, que la vie politique y était aussi tourmentée que le relief.

L'attention de l'Europe y avait été un moment attirée par le bruit qui s'y était fait, vers 1865, autour du nom du négus Théodoros II. Il avait imposé alors son autorité aux autres ras, et donné à l'Abyssinie quelque unité. Il nourrissait de grands desseins, rêvait de détruire l'Islam et d'aller délivrer Jérusalem. Les Anglais lui envoyèrent plusieurs missions ; il se défia et les reçut assez mal. En février 1862, il fit arrêter le consul Cameron et l'enferma dans la citadelle de Magdala. Il refusa de lui rendre la liberté. Les Anglais lui déclarèrent la guerre, et débarquèrent à Zoullah, en 1868, 12.000 hommes commandés par Sir Robert Napier. Les ras en profitèrent pour se soulever contre le négus, qui fut obligé de s'enfermer dans *Magdala*. Le 10 avril, il fut vaincu devant la place. Sommé de capituler sans conditions, il renvoya la plupart de ses soldats, et attendit l'assaut avec 16 hommes. Le 13 avril, les Anglais enlevèrent la forteresse. Quand le négus les vit approcher, il mit le canon de son pistolet entre ses dents et se fit sauter la cervelle. Satisfaite de cette vengeance, l'Angleterre rappela son armée. Les circonstances avaient favorisé son succès ; mais elle ne se croyait pas capable de garder le pays ; elle savait qu'il y aurait fallu des troupes nombreuses et beaucoup d'argent. L'Abyssinie retomba dans l'anarchie.

En 1872, le ras du Tigré, Kassaï, réussit à son tour à im-

poser sa domination à la plus grande partie du pays et prit le titre de *Négus* sous le nom de JOHANNÈS. Le ras du Choa, MÉNÉLIK II, descendant, dit-on, de MÉNÉLIK Ier, fils de Salomon et de la reine de Saba, refusa de lui obéir et resta indépendant. Johannès fut tué en 1889, dans une bataille contre les Mahdistes ; il avait désigné pour son successeur au titre de négus son fils le ras MANGASCIA, que Ménélik ne reconnut pas davantage. L'Italie espéra profiter de ces querelles.

Elle avait fondé, en 1885, sur la côte d'Abyssinie, la colonie de *Massouah ;* elle avait eu à la défendre contre l'hostilité du négus Johannès ; en 1887, une colonne italienne avait été massacrée à *Dogali ;* en 1888, une autre colonne avait été presque aussi maltraitée à *Saganéiti.* Aussi les Italiens se rapprochèrent-ils de Ménélik et, à la mort de Johannès, ils l'engagèrent à prendre le titre de négus contre le ras Mangascia.

Le traité d'Ucciali (1889). — Ménélik signa avec l'Italie, le 22 mai 1889, le *traité d'Ucciali.* Ce traité reconnaissait Ménélik comme roi des rois ou négus d'Éthiopie, proclamait une paix perpétuelle et une amitié constante entre l'Éthiopie et l'Italie, assurait aux deux pays des avantages commerciaux réciproques. Le roi des rois d'Éthiopie « consentait » à se servir du gouvernement de S. M. le roi d'Italie pour traiter toutes les affaires qu'il pourrait avoir avec les autres puissances et gouvernements. Cette formule paraissait établir le protectorat italien sur l'Éthiopie. Ménélik envoya en Italie son cousin le ras MAKONNEN pour obtenir la ratification du traité. Une convention complémentaire autorisa Ménélik à faire frapper ses monnaies en Italie, à contracter un emprunt de quatre millions dans une banque italienne sous la garantie du gouvernement royal, à acheter en Italie des fusils et des canons. Le roi d'Italie fit frapper une monnaie éthiopienne avec sa propre effigie, et, sur la tranche, à la place des trois *Fert* traditionnels, cette légende : l'Italie protège l'Éthiopie. Le 11 octobre 1889, l'établissement du protectorat italien sur l'Éthiopie fut notifié aux puissances.

Bientôt les Italiens fondèrent des comptoirs sur la côte de

l'Océan Indien, au pied du plateau des Somalis. Une convention signée avec l'Angleterre, en avril 1891, réserva à leur influence tout l'intérieur du continent africain, de Souakim à la Djouba sur l'Océan Indien, jusque dans la région du Nil supérieur. Ils possédaient ainsi dans l'Afrique orientale, sauf les points de la côte occupée par les Anglais et par les Français, un bel empire colonial, sur la mer Rouge et l'Océan Indien, avec de bonnes lignes de pénétration vers l'intérieur, avec un grand rôle à jouer sur le Nil moyen, dans la lutte prochaine contre l'empire musulman du Soudan. Ils pouvaient se réjouir ; ils étaient au rang des grandes puissances coloniales de l'Europe. CRISPI pouvait se glorifier d'avoir rendu à son pays les mêmes services que Jules Ferry à la France par l'occupation de la Tunisie et du Tonkin.

La guerre avec Ménélik. Défaite des Italiens à Adoua et traité d'Addis-Abeba (1896). — Mais le ras Mangascia, battu par les Italiens, se réconcilia avec Ménélik et reconnut sa suzeraineté ; moyennant quoi, il conserva le gouvernement du Tigré, avec les pouvoirs d'un vice-roi. L'unité de l'Éthiopie était achevée. Ménélik se fit couronner solennellement à *Entotto*, sa nouvelle capitale, et fit part directement à toutes les puissances de son avènement au trône. L'Italie s'en plaignit, affirmant qu'une telle communication aurait dû être faite par l'intermédiaire du gouvernement de Rome. Ménélik protesta contre cette interprétation du traité d'Ucciali ; on ne put s'entendre. Le 11 mai 1893, le négus déclara officiellement au gouvernement italien qu'il ne reconnaissait plus la validité de ce traité. L'empire colonial de l'Italie, dont l'Éthiopie formait le noyau essentiel, s'écroulait.

Elle se décida à la guerre et envoya à Massouah le général BARATIERI avec 20 000 hommes. L'armée italienne eut d'abord devant elle les troupes du Tigré, sous le ras Mangascia. Elle les vainquit, et Ménélik n'en fut point mécontent ; la défaite de ce rival serait le meilleur gage de sa fidélité future. BARATIERI remporta sur Mangascia les brillantes victoires de *Coatit*, de *Sénafé* (janvier 1895), entra le 25 mars dans la forteresse d'*Adigrat* et fut maître de tout le Tigré : Mangascia se réfugia auprès de Ménélik.

Celui-ci alors appela tous les chefs éthiopiens à la grande assemblée de Borroumeda : « Un ennemi a traversé les mers, dit-il ; il a violé nos frontières pour détruire notre patrie et notre foi ; il avance toujours, minant nos terres et nos peuples, comme font les taupes. C'est assez ! Avec l'aide de Dieu, je défendrai l'héritage de nos aïeux et je repousserai par les armes l'envahisseur. Que celui qui en a la force m'accompagne ! Que celui qui ne l'a pas prie pour nous ! » 150 000 hommes se levèrent à cet appel et marchèrent vers le nord.

Le 7 décembre 1895, la colonne italienne du major Toselli fut tout entière détruite à l'*Amba-Alaghi*. Le 25 janvier 1896, le major Galliano capitula à *Makallé*, avec les honneurs de la guerre et rejoignit l'armée principale. Baratieri, menacé par une marche sur son flanc droit, recula, et, malgré l'énorme disproportion des forces, accepta la bataille à *Adoua*, le 1er mars 1896. Ce fut un désastre ; le général Albertone fut pris ; les généraux Dabormida et Arimondi furent tués ; le général Ellena fut blessé. La retraite fut désordonnée. 3 à 4 000 Italiens et toute l'artillerie restèrent aux mains du négus. Baratieri fut destitué, traduit en conseil de guerre, acquitté seulement à l'égalité des voix. Le ministère Crispi fut renversé.

Le général Baldissera reforma l'armée italienne en avant de l'ancienne frontière de la colonie de Massouah. Ménélik était satisfait des résultats obtenus ; il consentit à négocier. La paix fut signée à *Addis-Abeba*, le 26 octobre 1896. Le traité d'Ucciali fut aboli ; l'indépendance absolue de l'Éthiopie fut reconnue. La frontière de la colonie de Massouah fut fixée à la ligne du Mareb. A ce prix, des relations cordiales s'établirent de nouveau entre l'Italie et Ménélik. Il ne fut plus question depuis de la fondation d'un empire italien dans l'Afrique orientale.

3. **Premiers établissements français à Madagascar.** — Cependant la France conquérait *Madagascar* et un grand empire dans le *Soudan*.

Les relations de la France avec la grande île remontent au XVIIe siècle. En 1638, des colons français bâtirent au sud *Fort-*

Dauphin et firent quelque commerce avec les pays de l'intérieur. Louis XIV donna à Madagascar le nom d'*Ile Dauphine.* Au siècle suivant, d'autres comptoirs furent fondés sur la côte orientale et les colons français de l'île de France ou de l'île Bourbon entretinrent avec eux des rapports constants.

Madagascar.

En 1815, l'île de France fut cédée aux Anglais et devint l'île Maurice. Les Anglais furent dès lors les rivaux des Français à Madagascar; ils s'appuyèrent surtout sur la population conquérante des Hovas, maîtresse des plateaux du centre et de Tananarive. Ils créèrent de grosses difficultés au gouvernement français. En 1868, la nouvelle reine Ranavalo II adopta

la religion anglicane, et la prépondérance anglaise parut établie sur le pays.

En 1878, mourut M. Jean Laborde, riche colon français établi à Tananarive depuis plus de quarante ans. Le gouvernement hova prétendit dépouiller ses héritiers, sous prétexte que la terre de Madagascar ne peut être possédée par des étrangers. La France défendit les droits des colons, mais ne put obtenir satisfaction. La division navale du contre-amiral Pierre y fut envoyée, bombarda et occupa Tamatave (1883). C'était encore sous le second ministère de Jules Ferry. L'avènement de la reine Ranavalo III, en juillet de cette année, ne changea rien à la situation. Elle entretint des négociations dilatoires, reçut pendant ce temps des armes et des munitions anglaises. Il fallut continuer les hostilités ; en décembre 1884, le contre- amiral Miot occupa Vohémar et bombarda les principaux ports de la côte orientale.

Les négociations aboutirent enfin au traité du 17 décembre 1885. La France reconnut la domination de la reine des Hovas sur toutes les populations de l'île. La reine des Hovas consentit à l'établissement à Tananarive d'un résident français avec escorte militaire, pour être l'intermédiaire obligé de toutes les relations du gouvernement de Madagascar avec les puissances étrangères. La France eut le droit d'occuper Tamatave, Vohémar, la baie de Diégo-Suarez, celle de Majunga et les îles Nossi.

La guerre de 1895. Madagascar colonie française. — Le gouvernement de Madagascar continua néanmoins ses vexations contre les Français; ils furent sans cesse inquiétés, maltraités, gênés dans leur commerce, dans toutes leurs transactions. La reine des Hovas entretint des relations diplomatiques avec l'Angleterre, avec les États-Unis, sans passer par l'intermédiaire du résident français. Le traité de 1885 fut régulièrement violé, et le protectorat de la France parut comme lettre morte.

A la fin, le gouvernement français perdit patience. Un plénipotentiaire, M. Le Myre de Vilers, fut envoyé à Tananarive au mois d'octobre 1894, porteur d'un ultimatum exigeant des réparations pour le passé, des garanties pour l'avenir,

le droit de garnison dans la capitale hova. L'ultimatum fut repoussé.

La Chambre des députés accorda au gouvernement un crédit de 65 millions pour une expédition décisive. Le général Duchesne fut chargé du commandement des troupes qui y furent destinées. 15.000 hommes furent débarqués à *Majunga*, à l'embouchure du Betsibouké-Ikoupé, dont les sources sont voisines de Tananarive ; l'armée française devait suivre cette vallée pour éviter les régions pestilentielles de la côte de Tamatave. Elle fut cependant terriblement décimée par les fièvres jusqu'à ce qu'elle eût atteint les premières pentes du plateau. Mais les Hovas firent peu de résistance. Le général Metzinger occupa Marovay le 2 mai 1895, enleva Mevatanana le 9 juin et toute l'armée put atteindre Suberbieville quelques jours après et y refaire ses forces. En août, la brigade Voyron s'empara de la position d'*Andriba*.

Là, le général Duchesne organisa une colonne légère, se mit à sa tête et se porta rapidement sur *Tananarive*. Il arriva devant la ville le 30 septembre, pointa ses canons sur le palais royal ; un obus qui y tomba et y fit de grands ravages, effraya à tel point les Hovas qu'ils demandèrent aussitôt à capituler. La petite armée occupa aussitôt Tananarive. La reine accepta toutes les conditions qui lui furent faites, c'est-à-dire le protectorat français avec toutes ses conséquences.

Lorsque la plus grande partie des troupes eurent été rapatriées, il y eut encore quelques difficultés, des désordres suscités aux environs même de Tananarive, avec la complicité bientôt évidente des ministres de la reine, des assassinats d'Européens isolés, les pouvoirs du résident français méconnus. Le gouvernement français envoya à Madagascar d'abord M. Laroche, puis le général Galliéni, chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre. Deux ministres de la reine, traduits en conseil de guerre comme complices de l'insurrection, furent exécutés ; quatre autres furent déportés à la Réunion; puis, comme cela paraissait ne pas suffire, la reine elle-même fut transportée à la Réunion, puis en Algérie. Le général Galliéni s'empara de toute l'autorité, et Madagascar devint une colonie directe de la France

L'ordre dès lors fut assuré à peu près partout. L'esclavage avait été aboli par M. Laroche, et valut à la France la reconnaissance des misérables qui depuis longtemps gémissaient sous le rude joug des Hovas. La colonisation se développe normalement. Le port militaire de Diego-Suarez, au fond d'une excellente baie, donne à la France une position stratégique de premier ordre dans l'Océan Indien.

Le Sénégal. Pénétration française jusqu'à Tombouctou. — L'Empire français du Soudan a été constitué dans ces dernières années par le constant effort d'une pléiade d'explorateurs qui ont ouvert la voie à une colonisation qui commence à peine à porter ses fruits.

Le Sénégal avait été gouverné, sous le second Empire, par le colonel Faidherbe, qui avait préparé l'avenir de la colonie par la destruction du puissant empire du marabout El-Hadj-Omar. Faidherbe avait bâti, à deux cents lieues dans l'intérieur, le poste de *Médine*. Deux ans après, El-Hadj-Omar vint l'assiéger avec 25.000 hommes ; un vieux négociant français, Paul Holl, s'y défendit 97 jours avec huit blancs et quarante noirs, fut alors secouru par le gouverneur, qui infligea aux ennemis un désastre complet. Leur empire se démembra et fut partagé entre Ahmadou, fils d'El-Hadj-Omar, et un autre chef nègre, Samory. Dès lors, la France put entreprendre de pousser sa domination vers l'Est, et Faidherbe dirigea déjà quelques explorations vers le Niger.

Mais ce n'est que vingt ans plus tard que la pénétration jusqu'au Niger put être l'objet d'une politique suivie. En 1881, le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes construisit le fort de Kita, entre le Sénégal et le Niger ; le 1er février 1883, il arriva à Bammakou, sur le Niger, y planta le drapeau tricolore, jeta une canonnière sur le fleuve. En 1887, le lieutenant Caron, sur la canonnière le *Niger*, descendit jusqu'à Kabara, le port de Tombouctou. L'ancien Empire d'El-Hadj-Omar était ainsi coupé en deux tronçons, Ahmadou rejeté vers le Nord, Samory vers le Sud, dans le Fouta-Djalon. Ce fut le colonel Archinard qui eut le principal honneur de la destruction du royaume d'Ahmadou. Il prit *Segou* le 6 avril

1890, *Nioro*, la capitale de ce roi, en 1891. Ahmadou s'enfuit vers l'est et perdit toute puissance.

Le 10 janvier 1894, le lieutenant-colonel Bonnier occupait Tombouctou, dont la possession fortifie grandement le prestige de la France dans toute la région de la boucle du Niger. Déjà le capitaine Monteil avait réussi, avec une petite troupe, à couper cette boucle de Segou-Sikoro à Say, avait atteint Kano, Kouka sur le lac Tchad et regagné Tripoli à travers le Sahara, marquant la direction de l'expansion française de l'Océan Atlantique à la Méditerranée par le lac Tchad (1891-1892).

La guerre du Dahomey (1892-1893). — D'autre part, le capitaine Binger, ancien officier d'ordonnance du général Faidherbe, avait été chargé d'explorer le pays entre le Sénégal et la côte de Guinée, derrière le plateau du Fouta-Djalon et les possessions anglaises de la Gambie et de Sierra-Léone. Parti de Bammakou, il traversa, malgré les plus grandes difficultés, les Etats du roi Samory, passa, en dépit de tous les obstacles, par le pays de *Kong*, et, le long du Comoé, atteignit le golfe de Guinée à Grand-Bassam (1887-1889). Ce fut le point de départ des explorations et des expéditions qui peu à peu ont resserré la puissance de Samory dans les environs du pays de Bissandougou, à l'est du Niger supérieur. La lutte fut longue contre ce chef, qui enfin fut cerné et pris au mois de septembre 1898. La soumission de tout ce pays fut dès lors assurée.

Plus loin, vers le fond du golfe de Guinée, la France avait des comptoirs à Porto-Novo et Kotonou, sur la côte du *Dahomey;* elle exerçait depuis 1863 son protectorat sur le petit royaume de Porto-Novo. Les marchands français et les protégés de la France furent inquiétés ou maltraités par le roi du Dahomey, Behanzin. En mars 1892, il vint piller des villages français sur la côte et emmena dans l'intérieur de nombreux esclaves. Le gouvernement français y envoya une petite expédition de 3.000 hommes, sous le commandement du colonel Dodds. Celui-ci débarqua à Porto-Novo en août 1892 et s'enfonça dans l'intérieur le long de la vallée de l'Ouémé. En deux campagnes, malgré une vaillante resis-

tance, Behanzin fut vaincu et fait prisonnier. Le royaume fut démembré et l'administration française solidement constituée. Le Dahomey est devenu le point de départ de nombreuses explorations à travers la boucle du Niger, dont le résultat, consacré par divers arrangements avec l'Allemagne

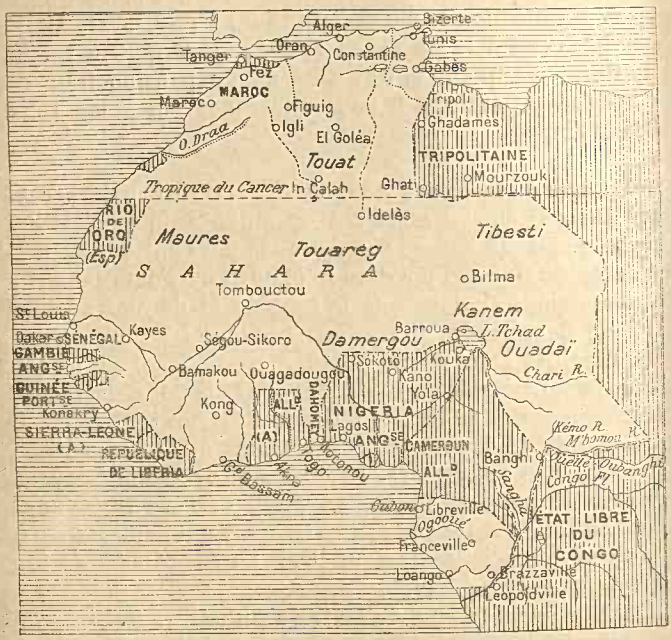

L'Afrique occidentale française.

et l'Angleterre, a été de mettre la plus grande partie de ce pays sous la domination de la France.

Le Congo français. Brazza. — La colonie du Congo français fut organisée par M. SAVORGNAN DE BRAZZA, qui en 1879-1880 explora toute la vallée de l'Ogooué, y fonda Franceville, fut bien accueilli par le roi des Batékés, MAKOKO, et construisit Brazzaville sur la rive droite du Congo. En 1883-1885, il prit officiellement possession de ces pays au nom de la

France, et le congrès de Berlin de 1885 y confirma l'établissement de la domination française.

Mais, aux termes d'une convention trop hâtive signée entre la France et l'Angleterre le 5 août 1890, tout le pays situé au sud de la ligne Say-Barroua, du Niger au lac Tchad, était abandonné à l'influence anglaise. Les explorateurs français tentèrent d'atteindre la rive orientale du lac Tchad par le nord de la colonie du Congo, afin d'assurer la continuité des possessions françaises du Congo à l'Algérie. Crampel, qui y fit le premier effort, fut massacré à *El-Kouti* par des négriers arabes, au mois d'avril 1891. Jean Dybowski reprit l'année suivante la même route et retrouva les débris de la mission Crampel. Casimir Maistre, en 1893, ne put pas arriver jusqu'au lac Tchad; mais il gagna la vallée de la Benoué, affluent du Niger, et revint au golfe de Guinée par les embouchures de ce fleuve. Ce n'est qu'en 1898 que l'administrateur Gentil put atteindre le lac et y jeter une canonnière française.

La mission Marchand. — Le congrès de Berlin donnait pour frontière au Congo français le cours de l'Oubanghi, affluent du Congo dont les sources ne sont pas éloignées du Nil et du lac Albert. Le dessein fut conçu au ministère des colonies de joindre par une grande exploration transafricaine l'Oubanghi aux comptoirs français d'Obock et de Djibouti, l'Atlantique à la mer Rouge, à travers la plus grande largeur du continent.

Cette mission fut confiée au commandant Marchand, qui réussit à l'accomplir, malgré d'énormes difficultés venues de la nature du pays ou des habitants. Avec une petite troupe d'une centaine de Sénégalais, conduits par 12 Européens, il traversa le pays des rivières, atteignit le Bahr-el-Ghazal et le Nil et s'établit à *Fachoda,* sur le grand fleuve, en juillet 1898. Mais à ce moment, les Anglais venaient de reprendre la guerre contre les Mahdistes, pour reconstituer l'empire égyptien du Nil supérieur tel qu'il existait avant le soulèvement musulman de 1881. Leur armée, qui venait de détruire, à *Omdurman*, près de Khartoum, l'empire du Mahdi, arriva à Fachoda en septembre et exigea, au nom de l'Egypte, que la po-

tite troupe de l'explorateur français quittât la ville. Marchand reprit sa marche à l'est, et, par la vallée de la Sobat, acheva l'œuvre qu'il avait entreprise, atteignit Obock et la mer Rouge.

Le Soudan et le Maroc. — Tous ces efforts des vingt dernières années du siècle ont abouti à la constitution d'un vaste Empire du Soudan Français, dont les limites ont été fixées par les *conventions anglo-françaises du* 14 *Juin* 1898 *et du* 21 *mars* 1899. La première détermine avec précision le partage de la boucle du Niger, assure définitivement la jonction des possessions françaises du Sénégal, de la Guinée, du Dahomey, établit ainsi l'unité territoriale du Soudan français, tout autour de Tombouctou qui en est comme le centre géographique. La seconde reconnaît l'établissement de l'influence française sur tout le bassin oriental du lac Tchad, selon une ligne qui suit les hauteurs du partage des eaux entre ce bassin et celui du Nil, jusqu'à l'Hinterland de la Tripolitaine sous le Tropique du Cancer; elle abandonne ainsi à la France la plus grande partie de l'Ouadaï, le Borkou et le Tibesti. Elle joint le Congo français à l'Algérie par le lac Tchad; elle achève l'unité de l'empire français de l'Afrique occidentale.

Il reste à en achever la prise de possession effective, à en organiser l'exploitation économique. Il est question de jeter à travers cet empire un chemin de fer *transsaharien*. La mission Flamant a pris possession, en janvier 1900, des importantes oasis du *Touat*. La mission Foureau-Lamy, partie de l'Algérie, a rejoint sur les bords du lac Tchad les missions venues du Niger et du Congo. Malgré la bruyante opposition de l'Allemagne, la France a développé très heureusement son influence au Maroc. La conférence internationale d'Algésiras (1906) avait reconnu la prépondérance de ses intérêts dans ce pays. En 1911, le sultan du Maroc, inquiété par des tribus rebelles, demanda le protectorat de la France, et après de difficiles négociations, l'Allemagne elle-même le reconnut, moyennant quelques agrandissements de sa colonie du Cameroun.

La France a, aux portes de Marseille, un immense terrain de colonisation largement suffisant, semble-t-il, aux débouchés de son industrie et de son commerce et au grand rôle

qu'elle prétend jouer dans la politique universelle. Elle y apparaît désormais en effet comme une des grandes puissances de l'Afrique ; elle y est devenue, comme la Russie dans le Turkestan, une puissance musulmane. Par ses relations séculaires avec l'Islam, du Maghreb au Levant, elle est peut-être, de toutes les grandes puissances, la mieux faite pour assimiler les populations musulmanes à la civilisation européenne.

4. **La situation des Anglais en Égypte. La destruction de l'Empire du Mahdi** (1898). — Les Anglais sont restés en Égypte depuis 1882 pour y assurer le maintien de l'ordre et y garantir les intérêts européens contre l'anarchie musulmane, occupation « provisoire, » ont-ils affirmé maintes fois, mais qui en se prolongeant, paraît devoir être définitive. L'Égypte est, depuis la défaite d'Arabi, comme le fief administratif de sir Eveling Baring, devenu LORD CROMER. Il a obligé le parti national égyptien à la soumission. Il a développé la prospérité économique du pays : les capitaux anglais s'y sont portés ; les capitaux français s'y sont multipliés aussi, plus fructueux sans doute qu'ils ne le seraient sous un gouvernement autonome égyptien ; l'Égypte est un des greniers de l'Europe ; le limon du Nil y produit de belles récoltes de canne à sucre et de coton ; la voie commerciale du Nil s'enfonce de plus en plus profondément vers le sud.

L'Égypte par ces bienfaits est de plus en plus anglaise. Les principales fonctions publiques sont réservées à des Anglais. Les troupes égyptiennes sont presque totalement encadrées d'Anglais. La langue anglaise remplace en bien des écoles la langue française qui garde cependant encore une réelle prépondérance. Les idées et les mœurs anglaises pénètrent la population égyptienne qui semble avoir renoncé à s'en défendre.

Le prestige des Anglais a longtemps souffert des défaites subies par eux dans le Soudan et de la perte de Khartoum. Mais, depuis, ils ont préparé méthodiquement la destruction de l'Empire du Mahdi et la reconstitution de l'ancien empire égyptien. Ils ont trouvé un très habile exécuteur de ce dessein dans KITCHENER-PACHA, *sirdar* ou général en chef

de l'armée égyptienne. Quand la puissance du nouveau mahdi Abdullah-pacha se fut affaiblie, quand le fanatisme des derviches se fut refroidi, lentement lord Cromer et Kitchener, poussant devant eux le long du Nil l'armée et le chemin de fer, occupèrent la Nubie, Dongolah en 1896, Berber en 1897, presque sans coup férir. Les derviches se concentrèrent autour de leur capitale d'*Omdurman*, près de Khartoum ; le 1er septembre 1898, ils y furent anéantis ; Gordon était vengé ; les cendres du Mahdi Mohammed furent jetées au vent ; les drapeaux égyptien et anglais furent plantés sur les murailles de Khartoum : conquête en effet à la fois anglaise et égyptienne, où la nation protectrice et la nation protégée se confondent si intimement qu'il est difficile de les distinguer. Les vainqueurs prirent possession de la vallée du Nil jusqu'à Fachoda ; la Grande-Égypte d'Ismaïl-pacha était presque entièrement refaite jusqu'aux sources du grand fleuve. Les Anglais avaient accompli toute la mission qu'ils s'étaient attribuée, de délivrer l'Égypte du fanatisme musulman, de rendre à ce pays sa grandeur passée, d'assurer sa prospérité matérielle.

Néanmoins leur établissement en Égypte est toujours, en droit, provisoire. L'Égypte, conformément aux traités de 1841, est sous la suzeraineté du sultan et sous le gouvernement héréditaire de la famille de Méhémet-Ali. Aucun autre traité, même depuis 1882, n'a modifié ces arrangements garantis alors par l'Europe. L'Angleterre, sentant les dangers qui en pouvaient un jour résulter pour elle, essaya en 1887 de régulariser la situation. Le 22 mai, elle signa avec le sultan la *Convention de Constantinople*. La neutralité du canal de Suez était proclamée, ainsi que l'inviolabilité du territoire égyptien. Les troupes anglaises devaient quitter l'Égypte au bout de trois ans ; mais si à ce moment il y existait encore quelque danger intérieur l'occupation pourrait être prolongée. La France et la Russie refusèrent leur adhésion et la convention ne fut pas ratifiée.

Depuis cette époque, la convention anglo-française du 8 *avril* 1904, qui a ouvert entre la France et l'Angleterre une nouvelle période d'entente cordiale, a résolu amicalement la plupart des différends qui aigrissaient les rapports entre

les deux nations. En particulier, l'Angleterre reconnaissait d'une part la situation prépondérante de la France au Maroc; la France reconnaissait d'autre part la situation prépondérante de l'Angleterre en Égypte; c'est un partage d'influence; cet accord a déjà fait ses preuves à la Conférence d'Algésiras. Il semble qu'il consolide définitivement la situation de l'Angleterre en Égypte.

Le grand dessein du Cap au Caire. — Cependant les Anglais ont pris l'Égypte comme base de leur grand projet de traverser l'Afrique du Caire au Cap, et ils le poursuivent avec une incomparable constance. Une convention avec l'Allemagne en 1890 a déterminé les limites de l'Ibea britannique, en lui laissant Zanzibar en échange du rocher d'Héligoland rendu à l'Allemagne. Ils espèrent joindre, vers le lac Victoria, l'Ibéa à l'Égypte, mais il faudra déterminer alors les frontières de l'Ibea et de l'Égypte ; il faudra aussi assurer un règlement de frontières avec l'Abyssinie dont les provinces équatoriales s'étendent vers le Nil le long de la Sobat.

Mutilation de l'empire portugais (1890). — En partant du Cap, les Anglais avaient rejeté les républiques des Boers à l'est du Limpopo et la colonie allemande du Sud-Ouest africain le long de la côte ; ils s'étaient ainsi ménagé une route vers le nord, sur les traces de Livingstone. Mais leur pénétration en ce sens pouvait être barrée par les possessions portugaises. A la suite du grand voyage de Serpa-Pinto, de l'Océan Indien à l'Océan Atlantique, les Portugais voulaient joindre leurs colonies du Mozambique et de l'Angola par le bassin du Zambèze. Tout à coup l'Angleterre somma le Portugal de lui céder le Zambèze. Le Portugal résista. Au mois de janvier 1890, le gouvernement anglais lui adressa un ultimatum, le menaça de la guerre. Une flotte anglaise parut devant Lisbonne. Le Portugal dut consentir à des négociations qui aboutirent à la *convention du* 20 *août* 1890. L'Empire portugais fut écrasé dans le germe, l'Angola et le Mozambique furent largement séparés par la Zambézie britannique qui s'enfonça jusqu'au lac Tanganika ; le Mozambique fut étroitement serré contre la côte, cruellement haché, proie offerte aux convoitises anglaises et allemandes. Tout de

suite une Compagnie à charte, sous la direction de SIR CECIL RHODES, entreprit l'occupation et l'exploitation de ce nouvel empire anglais ; le docteur JAMESON soumit les populations belliqueuses du Matabéléland, s'empara de Boulouvayo en 1893, poussa la voie ferrée du Cap jusqu'à Fort-Salisbury, non loin du Zambèze, commença l'aménagement des mines d'or du Manica. Dès ce moment, l'Angleterre parut près de joindre le Cap à l'Ibea et par elle à la vallée du Nil et au Caire ; elle se fit céder par le Congo belge en 1894 une bande de terre à l'Ouest du lac Tanganika, pour achever cette jonction ; mais la France fit valoir sur ce territoire le droit de préemption que le congrès de Berlin lui a réservé sur tout l'État libre, et la convention anglo-congolaise dut être déchirée. M. CHAMBERLAIN appelait plus tard cet échec un « Fachoda anglais. » Il sera difficile aux Anglais d'assurer là, au centre de l'Afrique, la réalisation de leur grand dessein

Les Anglais et les Boers. — Du moins, comme au nord ils fortifiaient leur empire en Égypte, ils voulurent aussi étendre leur domination sur toute l'Afrique du sud et réduire à la soumission les populations de race hollandaise qui y avaient été jusque-là réfractaires. En 1852 et 1854, ils avaient reconnu l'indépendance des Républiques du Transvaal et du fleuve Orange. En 1871, des mines de diamant furent découvertes à Kimberley au confluent de l'Orange et du Vaal, sur le territoire de la République du fleuve Orange ; les Anglais les revendiquèrent, forcèrent la République à les céder moyennant une légère indemnité pécuniaire, et elles augmentèrent considérablement la fortune et les moyens d'action de la Compagnie à Charte et de son président Cécil Rhodes.

En 1877, les Boers qui voulaient s'assurer un débouché sur la côte de l'Océan Indien, furent vaincus dans une longue guerre contre les Cafres et rejetés dans leurs montagnes. Profitant de leur épuisement, le gouvernement anglais envoya à Prétoria un commissaire extraordinaire, SIR SHEPSTONE, qui proclama l'annexion de la République du Transvaal aux possessions anglaises. Un nouveau trek emporta

vers le nord, jusqu'au delà du Limpopo, les Boers qui ne voulaient pas supporter la domination étrangère.

L'Angleterre eut alors à soutenir une longue guerre contre les tribus belliqueuses du Zoulouland, qui venaient de vaincre les Boers. Une colonne anglaise fut presque entièrement anéantie le 3 février 1879. Le fils de Napoléon III, qui servait comme volontaire dans l'armée anglaise, fut tué par les Zoulous le 1er juin suivant. Mais, en juillet, les Anglais l'emportèrent, et le principal chef des Zoulous, Cettivayo, fut pris ; la plupart des autres chefs firent leur soumission.

La guerre de 1881. — Le 16 décembre 1880, les Boers du Transvaal, sous la conduite d'un triumvirat composé de PRÉTORIUS, JOUBERT et KRUGER, se révoltèrent contre les Anglais et les chassèrent de leur pays. Joubert remporta, à la frontière du Natal, des victoires décisives, notamment celles de *Laing's Neck* et de *Majuba-Hill* (27 février 1881). Le contingent anglais du Natal fut cruellement décimé et perdit son chef, SIR GEORGES COLLEY. Le *traité du 3 août* 1881 reconnut une fois de plus l'indépendance des deux Républiques des Boers, ne laissant à l'Angleterre que les droits de la suzeraineté. Cela même parut excessif aux Boers. Krüger ouvrit des négociations nouvelles avec le gouvernement anglais, consentit à une fixation très exacte des frontières du Transvaal vers l'ouest et le nord, laissant passage à l'influence anglaise dans ce sens ; moyennant quoi, la clause de suzeraineté disparut du traité nouveau du 27 *février* 1884, sauf en matière de politique extérieure ; l'Angleterre s'engagea à n'intervenir aucunement dans les affaires intérieures des deux Républiques.

Bientôt furent découvertes les abondantes mines d'or du *Rand*, au sud de Prétoria. Ce fut le commencement des malheurs du Transvaal. Des milliers d'étrangers, d'*uitlanders*, accoururent aux champs d'or ; un gigantesque camp minier, une grande ville se dressa tout à coup auprès de Prétoria, *Johannesburg*, la ville des étrangers en face de la ville des Boers. Les uitlanders sont de races diverses, Allemands, Suédois, Hollandais, Français ; plus d'un quart des capitaux, environ 1 milliard 200 millions, sont français. Il y eut aussi

des Anglais, dont quelques-uns devinrent bientôt un grave élément de désordre.

Encouragés sans doute de l'extérieur, ils formèrent une véritable conspiration contre l'indépendance du Transvaal. Ils reçurent des armes, des munitions. Ils se groupèrent dans l'*Union Nationale du Transvaal*. Ils se prétendirent écrasés d'impôts par le gouvernement de la République, exigèrent des réformes, des droits politiques égaux à ceux des habitants du pays, une représentation dans les conseils législatifs ou *Raads*. Le 27 décembre 1895, un manifeste d'insurrection est proclamé à Johannesburg ; quelques centaines d'uitlanders s'arment et veulent s'emparer de la forteresse. Le 30, le docteur Jameson, l'ami de Cecil Rhodes, à la tête d'une bande de flibustiers, arrive par la voie ferrée à Mafeking, marche vers Johannesburg ; en route, à 50 kilomètres de cette ville, il est arrêté par une troupe de Boers, à *Krugersdorp*. Il est enveloppé, pris le 1er janvier, emmené à Prétoria. L'insurrection s'effondre. Johannesburg est facilement réduit, les rebelles désarmés. L'empereur Guillaume II félicita officiellement le président Krüger de cette bonne leçon infligée aux « flibustiers » de Jameson. Celui-ci fut condamné à mort, puis gracié par Krüger, qui voulut laisser au gouvernement anglais le soin de le punir. Le tribunal anglais le frappa d'une peine dérisoire : Jameson retourna bientôt dans l'Afrique australe.

La guerre de 1899-1902. — En 1899, le gouvernement anglais, représenté spécialement en cette affaire par le chef du *Colonial office*, Chamberlain, reprit lui-même en mains la défense des intérêts des uitlanders. Le président Krüger consentit à des négociations, quoique le traité de 1884 interdît aux Anglais toute intervention dans les affaires intérieures de la République. Il eut une conférence à Bloemfontein avec SIR ALFRED MILNER, haut commissaire britannique au Cap ; il offrit d'accorder aux uitlanders les droits politiques après sept ans de séjour dans le pays ; Sir Milner se tint au terme de cinq ans ; la conférence échoua. Krüger proposa un arbitrage ; cette proposition fut repoussée. Le gouvernement anglais commença d'envoyer de nombreuses troupes au Cap.

Le Transvaal adressa à l'Angleterre un ultimatum, la sommant de retirer ses troupes de la frontière. La guerre fut déclarée le 11 octobre 1899.

Elle fut plus longue que ne l'avait pensé le gouvernement anglais. Les Boers envahirent le Natal, le nord de la colonie du Cap, assiégèrent Ladysmith, Mafeking, Kimberley, battirent les Anglais sur la *Modder-River*, près de Kimberley, à *Spion-Kop*, devant Ladysmith. Mais les colons hollandais du Cap ne se soulevèrent pas comme Krüger l'avait espéré. Les Anglais envoyèrent 200.000 hommes en Afrique, sous le commandement de LORD ROBERTS, de lord Kitchener, de leurs meilleurs généraux. Ladysmith, Mafeking, Kimberley furent délivrés; la petite armée des Boers de CRONJE capitula à *Paardeberg;* Bloemfontein fut occupée, puis Johannesburg, Prétoria. Les Boers soutinrent pendant deux ans la guerre de partisans à travers leurs montagnes, dans l'espérance, en prolongeant les hostilités, d'obtenir une intervention de quelque grande puissance en leur faveur.

Sous la conduite de vaillants et habiles généraux, LOUIS BOTHA, l'insaisissable DEWET, DE LA REY, quelques milliers d'hommes tinrent longtemps en échec toutes les troupes de l'Angleterre. Mais ils étaient trop inférieurs en nombre. Les Anglais, sous la direction de lord Kitchener, les enserrèrent dans des lignes de blockhaus, emmenèrent les femmes et les enfants boers dans des *camps de concentration* où la mortalité fut effroyable, surtout parmi les enfants; la race des Boers était menacée d'une destruction totale. Les héroïques chefs de l'Orange et du Transvaal ne furent pas vaincus. Ils acceptèrent enfin les propositions anglaises. Une assemblée générale de leurs concitoyens et compagnons d'armes, à *Vereeniging*, les autorisa à conclure la paix. Ce fut le *traité de Prétoria* (31 mai 1902) : les deux Républiques abandonnèrent leur indépendance; les Boers s'engagèrent à être à l'avenir les loyaux sujets de l'Angleterre; ils reçurent en échange la promesse de larges libertés politiques et d'une prochaine autonomie, avec des facilités et des ressources fournies par l'Angleterre pour la reconstruction de leurs fermes et la guérison de quelques-unes des misères de la guerre. A ces conditions, la population hollandaise vivra,

sous la domination de l'Angleterre ; elle est encore, avec les habitants du Cap et de la Natalie, plus nombreuse en ces pays que la population anglaise ; elle conservera sans doute son originalité, sa passion de la liberté individuelle, et elle a obtenu déjà du gouvernement de Londres, comme le Canada ou l'Australie, les libertés compatibles avec le maintien de la suprématie britannique. Ainsi l'impérialisme anglais enregistre un nouveau succès : désormais, du Cap au Zambèze, l'unité de l'Afrique australe anglaise est un fait accompli.

Situation politique de l'Afrique. — Dès ce moment donc, la distribution politique du continent africain est presque achevée. L'empire français de l'Afrique occidentale est définitivement constitué. Il n'est pas possible encore d'affirmer le prochain succès du grand dessein formé par les Anglais pour joindre le Cap au Caire ; il y a tout au long de cette ligne, en Égypte, en Abyssinie, dans la région des lacs, de graves questions politiques à résoudre. Du moins dans les quinze dernières années du XIXe siècle, l'Afrique est devenue comme une nouvelle Europe. En dépit des abus qui ont pu être commis pendant cette fiévreuse conquête, elle apparaît comme un considérable progrès de la civilisation, non seulement parce qu'elle a ouvert à l'industrie européenne tout un monde nouveau, mais encore parce qu'elle a mis fin à la traite des nègres et qu'elle a fermé ainsi une des plus affreuses pages de l'histoire de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

*Stanley, *Comment j'ai retrouvé Livingstone ;* — *Id., *A travers le continent mystérieux ;* — *Id., *Dans les ténèbres de l'Afrique.* — Améro, *Ménélik et l'Abyssinie nouvelle.* — Combes, *L'Abyssinie en* 1896. — *De La Jonquière. *Les Italiens en Erythrée.* — E. Petit, *L'Abyssinie* (Correspondant, 20 déc. 1895, 10 mars 1897). — *Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo.* — Burdo, *Les Belges dans l'Afrique centrale.* — P. Mille, *Au Congo belge.* — *A. Grandidier, *Les Français à Madagascar.* — L. Brunet, *La France à Madagascar* (1815-1895). — *Livre jaune :* Affaires de Madagascar. — Commandant Grandin, *Les Français à Madagascar,* 2 vol. — Le Général Duchesne, *Rapport d'ensemble sur l'expédition de Madagascar.* — G. Hanotaux, *L'affaire de Madagascar.* — Général Gallieni, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation*

et la colonisation de Madagascar, mars 1899. — *Bulletin du Comité de Madagascar*, depuis 1897. — *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, depuis 1890. —*Rambaud, *La France coloniale*. —*Harry Alis, *Nos Africains*; —*Id., *A la conquête du Tchad*. — *Annales sénégalaises*, de 1854 à 1885 (par le Général Faidherbe). — Gallieni, *Deux campagnes au Soudan français* (1886-1888). — Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 2 vol. —*Monteil, *De Saint-Louis à Tripoli, par le lac Tchad*. — Colonel Archinard, *Le Soudan en* 1893. — André Mévil, *Samory*. — Ed. Aublet, *La guerre du Dahomey*, 1888-1893. — J. Poirier, *Campagne du Dahomey*, 1892-1894. — S. de Doncourt, *Savorgnan de Brazza*. —*Robert de Caix, *Fachoda*. — *La mission Marchand* (Revue de Paris, 1er juin 1899). — Wallace, *Egypt and the Egyptian Question*, 1894. — Resener, *L'Égypte sous l'occupation anglaise et la question égyptienne*, 1897. — Noailles, *Les Anglais en Égypte*, 1898. — Notovitch, *L'Europe et l'Égypte*, 1898. —*L. Bréhier, *L'Égypte de 1798 à 1900*. — Chesnel, *Plaies d'Égypte, Les Anglais dans la vallée du Nil*, 1889. — Alford, *The Egyptian Sudan, its loss and recovery*. — H. Russell, *Ruins of the Sudan, a resume of events from* 1883 *to* 1891. — Franconi, *Le Parlement anglais et l'expédition de Khartoum* (Questions diplomatiques et coloniales, n° 41). — Bennett Burleigh, *Sirdar and Khalifa or the Reconquest of the Sudan*, 1898; — Id., *Khartoum campaign*, 1898, 1899. — Bourdarie, *Les missions Liotard, Marchand, de Bonchamps et la question du Haut Nil* (Questions diplomatiques et coloniales, 15 fév. 1898). — De Couronnel, *Le Blue book du gouvernement anglais sur Fachoda* (Questions diplomatiques et coloniales, 15 oct. 1898). — Baines, *The gold regions of south-eastern Africa*. — Reitz, *Un siècle d'injustice*. — Christol, *Au sud de l'Afrique*. —*Hauser, *Colonies allemandes impériales et spontanées*. — Demay, *Histoire de la colonisation allemande*. — Silva White, *Le développement de l'Afrique*, — Deville, *Le partage de l'Afrique*. — Bonnefon, *L'Afrique politique en* 1900. —*Henri Lorin, *L'Afrique à l'entrée du* XXe *siècle*. — Darcy, *La conquête de l'Afrique*. —*Ed. Driault, *La question d'Orient* : ch. x, En Afrique, la question du Nil et la question du Niger : —*Id., *Problèmes politiques* : ch. vi, La mer Rouge, Égypte et Abyssinie ; ch. vii, Le partage de l'Afrique. —**L'année cartographique*, publiée par la librairie Hachette.

LE MONDE EN 1910
Grandes Voies de Communication
OCÉAN
Groënland
(Danemark)
Baie de Baffin
Terre de Banks
Terre du Prince Albert
Cercle Polaire Arctique
Terre de Baffin
Détroit de Davis
Islande
ALASKA
DOMINION DU CANADA
Labrador
Colombie Anglaise
Terre Neuve
ÉTATS-UNIS
MEXIQUE
Tropique du Cancer
Équateur
Tropique du Capricorne
BRÉSIL
Bolivie
Paraguay
Montevideo
Buenos Ayres
Cercle Polaire Antarctique
Terres Australes
Echelle à l'Equateur
160
120
80
40
0

GLACIAL ARCTIQUE
Spitzberg
Nelle Zemble
I. Liakhov
EMPIRE RUSSE
Finlande
Kamtchatka
Mongolie
Mandchourie
Turkestan
Tibet
PERSE
Beloutchistan
Mer Arabie
Sudan
Somalis
Inde
Sumatra
Guinée
OCEAN PACIFIQUE
OCEAN INDIEN
AUSTRALIE
Australie Occidale
Australie Méridle
Nlle Galles du Sud
Perth
Adelaide
Victoria
Melbourne
Nlle Zélande
Terres Australes
L ANTARCTIQUE
ateur 1 : 200.000.000e

CHAPITRE VI

LES ÉTATS-UNIS. — LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE (1898)

1. Les partis aux États-Unis. — Républicains et démocrates.
2. L'impérialisme américain. — Mac-Kinley. — Guerre contre l'Espagne (1898). — Cuba et les Philippines.
3. Le rôle des États-Unis dans la politique universelle.
4. L'Amérique Latine.

Les partis aux États-Unis. Républicains et démocrates. — Depuis la guerre de sécession, les États-Unis de l'Amérique du Nord ont acquis une prospérité comparable à celle des plus puissantes nations de l'Europe. Les mines d'or de la Californie continuèrent d'attirer un grand nombre d'immigrants ; les terrains houillers et pétrolifères des Alleghanys donnèrent d'abondants produits ; les savanes reculèrent vers l'Ouest devant la charrue ; les villes du centre devinrent colossales, Saint-Louis au centre des terres à blé, Chicago au milieu des prairies riches en bestiaux, San Francisco en face de l'Asie. D'admirables trésors jaillirent du sol exploité. Les États-Unis devinrent les pourvoyeurs d'une grande partie du monde. Ils s'enrichirent; ils payèrent toute la dette publique contractée pendant la guerre civile, diminuèrent leurs impôts, les consacrèrent aux travaux de la paix, méprisèrent la vieille Europe écrasée sous les charges militaires, attendirent l'occasion de lui chercher querelle.

L'Union comprend aujourd'hui quarante-cinq États, et trois territoires seront élevés à la dignité d'États lorsque la population y sera assez nombreuse. Elle est peuplée de 75 millions d'habitants; leurs origines sont variées, mais le tempérament national, l'esprit d'initiative, la fierté de la liberté individuelle, ont fondu toutes les différences et fait une nation très originale.

Ce n'est pas que toutes les luttes de partis aient cessé. Les États-Unis sont entraînés par leur développement économique lui-même dans une évolution démocratique analogue à celle que l'on constate parmi les nations de l'Europe. Deux partis se disputent le pouvoir et donnent aux compétitions

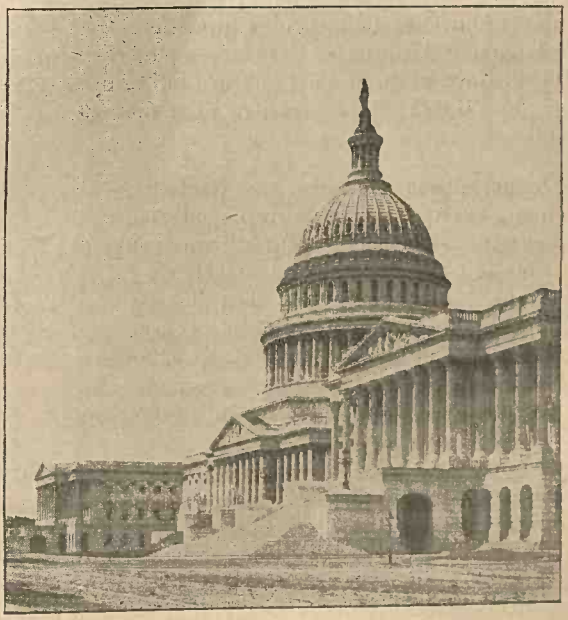

Le Capitole de Washington, résidence du Congrès des États-Unis (Sénat et Chambre des représentants).

autour des élections présidentielles un caractère de plus en plus passionné. Le *parti républicain* est devenu centralisateur parce qu'il est soutenu par les grands industriels, par les riches Compagnies marchandes qui s'enrichissent par les droits protecteurs imposés aux produits étrangers ; ils sont surtout puissants dans l'Est ; ils ont profité de la victoire remportée sur les Sudistes et ont concentré entre leurs

mains les plus gros profits pécuniaires de la prospérité générale du pays : c'est une sorte de parti aristocratique. Le *parti démocrate* est décentralisateur ; il voudrait assurer la plus grande liberté possible aux États particuliers, pour appliquer plus librement dans chacun d'eux ses théories libérales, à tendances socialistes ; il a déclaré une guerre acharnée aux riches Compagnies financières de l'Est et se fait le défenseur des intérêts des classes pauvres. L'ancienne rivalité du Nord et du Sud est aujourd'hui remplacée par la rivalité de l'Ouest agricole contre l'Est industriel et commerçant.

2. **L'impérialisme américain. Mac Kinley.** — Ces passions sont encore excitées par la politique extérieure suivie depuis quelques années par le parti républicain et surtout par le président Mac Kinley. L'expansion extérieure est en effet dans ce pays une politique républicaine; elle est produite par le développement croissant des intérêts des grandes Compagnies industrielles et marchandes en quête de débouchés nouveaux. C'est la forme dernière prise par la doctrine de Monroë appliquée désormais à la lutte contre la prépondérance économique de l'Europe.

Mac Kinley a personnifié depuis dix ans, de la plus remarquable façon, « l'impérialisme américain. » Dès 1890, quand il n'était que député, il déclara la guerre au commerce européen et prétendit le chasser du marché de l'Amérique. Il proposa alors et fit voter le *bill* qui a gardé son nom : c'est le plus intransigeant protectionnisme. Il prohibe presque absolument la plupart des marchandises européennes et applique à l'économie politique la formule « l'Amérique aux Américains. » Désormais l'Europe est devenue tributaire de l'industrie américaine beaucoup plus que l'Amérique n'est demeurée tributaire de l'industrie européenne; car l'Europe, divisée contre elle-même, ne peut prendre contre l'Amérique des mesures analogues. Il y a même eu déjà, par exemple au *Congrès de Washington* de 1889, des tentatives pour fonder une *Union douanière* entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, afin d'assurer la ruine du commerce européen encore très actif avec l'Amérique du Sud; ces tentatives ont

échoué jusqu'ici; elles seront sans doute reprises un jour.

A plus forte raison, les États-Unis devaient-ils chercher à chasser les puissances européennes de leurs dernières possessions américaines. En 1895, un nouveau conflit éclata entre le Venezuela et l'Angleterre au sujet de la frontière septentrionale de la Guyane anglaise que le gouvernement de Londres voulait porter aux embouchures de l'Orénoque. Les États-Unis prirent la défense du Venezuela et forcèrent l'Angleterre à accepter leur médiation et à soumettre le débat à un arbitrage, qui, rendu en 1899, débouta l'Angleterre de ses prétentions essentielles.

Guerre contre l'Espagne (1898). — Tout naturellement aussi les États-Unis prirent parti pour les Cubains révoltés contre l'Espagne. La révolte durait depuis de longues années, et les Espagnols ne parvenaient pas à la réprimer, refusaient néanmoins aux Cubains les libertés qu'ils réclamaient. Lorsque Mac Kinley fut devenu président, il intervint résolument. Sous prétexte que la longue durée de la guerre à Cuba était préjudiciable aux relations économiques des États-Unis avec l'île, notamment au commerce du sucre, il exigea l'évacuation de *Cuba* par les Espagnols. Les Américains se donnèrent le beau rôle de libérateurs. Les Espagnols ne répondirent même pas à cet ultimatum.

La guerre éclata aussitôt. Elle fut très courte; presque au premier choc, la puissance militaire de l'Espagne s'effondra lamentablement. Le 1er mars 1898, l'amiral américain Dewey brûla l'escadre espagnole de l'amiral Montonjo à Cavite, devant Manille. L'escadre de l'amiral Cervera fut enfermée dans le port de *Santiago-de-Cuba*; quand elle voulut sortir le 3 juillet, elle fut tout entière détruite; il en coûta à la flotte américaine un homme tué et deux blessés.

Les victoires des Américains, si rapides et si faciles, exaltèrent au plus haut point leur enthousiasme impérialiste. Ils armèrent une grande flotte, dite *flotte de l'Europe*, pour aller bombarder les côtes de l'Espagne; ils voulaient montrer aux Européens une flotte américaine en pleine Méditerranée. Cela eût pu être dangereux pour la neutralité que toutes les puissances avaient jusque-là observée. L'Espagne consentit

à traiter, par l'intermédiaire du gouvernement français et de son ambassadeur en Amérique. Le 12 août, les préliminaires furent signés à *Washington* par M. Jules Cambon et le secrétaire des Affaires Etrangères, M. Day. Ils furent confirmés par le *Traité de Paris*, le 10 décembre 1898. L'Espagne abandonnait à peu près tout ce qui lui restait de son ancien empire colonial : *Porto-Rico, Cuba*, les *Philippines*.

Cuba et les Philippines. — Porto-Rico a été annexée purement et simplement aux États-Unis. La condition de Cuba a été plus longue à régler. Les Cubains réclamaient leur indépendance, du moins une large autonomie ; Maximo Gomez, l'un de leurs principaux chefs, était parmi les membres du gouvernement provisoire que les vainqueurs avaient organisé. Mais les grandes Compagnies américaines voulaient l'annexion de Cuba, pour y développer librement leurs entreprises économiques. Par contre, les démocrates étaient partisans de l'autonomie ou même de l'indépendance de l'île.

Enfin, après plus de trois ans de difficultés, la question fut ainsi résolue : au mois de mai 1902, les troupes des États-Unis furent retirées de l'île; Cuba fut organisée en une République et le pouvoir exécutif y fut confié au président Palma. Mais elle reconnaît la suzeraineté et le protectorat des États-Unis ; elle n'aura de relations avec les puissances étrangères que par l'intermédiaire du gouvernement de sa grande voisine ; elle laisse des avantages considérables au commerce des États-Unis ; elle entre dans la sphère de leur influence. Presque toute l'Amérique centrale d'ailleurs est peu à peu absorbée par leur activité politique et économique. L'annexion de Cuba aux États-Unis paraît inévitable,

Les îles Philippines sont toujours occupées par une armée américaine. Mais les Philippins, à qui les Américains avaient promis la liberté. ne se soumirent pas facilement aux États-Unis. Ils formèrent une *République*, dont le président fut Aguinaldo. Celui-ci tomba dans une embuscade et fut pris par les Américains. Les Philippines ne sont pas encore pacifiées, à la date de 1902, et leur condition politique n'est pas définie. Les démocrates des États-Unis n'approuvent pas l'annexion de ces îles ; car elle exigera peut-être, comme

d'ailleurs toute cette politique impérialiste, la constitution d'une armée permanente, lourde charge pour la République; et, d'autre part, elle ne profitera sans doute encore qu'aux grandes Compagnies. Mais les Républicains ne veulent point abandonner les Philippines, après avoir essayé de les garder; ils ne consentiront pas à cette reculade, à cette faillite.

3. **Le rôle des États-Unis dans la politique universelle.** — D'ailleurs ils veulent disputer à l'Europe la domination de l'Océan Pacifique, et la possession des Philippines leur est précieuse à cet égard. Ils ont déposé, le 14 février 1893, la petite reine des îles *Sandwich*, LILINOKALANI, et la République Havaïenne est aujourd'hui comme une annexe des États-Unis, en face de San Francisco. Ils ont des intérêts dans les îles Samoa, dont ils ont dû céder pourtant les plus importantes à l'Allemagne. Ils possèdent quelques groupes d'îlots de la Polynésie, les îles Phœnix, Christmas, Walker. Ils ont les éléments d'un empire du Pacifique, et les Philippines en seraient le plus beau.

Par elles déjà, ils peuvent jouer un grand rôle dans le règlement des affaires de Chine. Ils y rencontrent les grandes puissances européennes ; ils prétendent prendre part avec elles au règlement de la question d'Extrême-Orient. C'est leur président ROOSEVELT qui en 1905, par sa médiation énergiquement soutenue, a amené la signature du traité de *Portsmouth* entre la Russie et le Japon. La politique a fait pour ainsi dire le tour de la terre. Toutes les puissances qui ont grandi depuis vingt ans se rencontrent aux portes de la Chine, qui possède aujourd'hui la seule civilisation et les seules ressources jusqu'ici interdites à la civilisation et à l'exploitation européenne. C'est la préparation du plus gigantesque conflit qui ait été enregistré dans l'histoire des hommes.

4. **L'Amérique latine.** — L'Amérique latine ne sera sans doute pas capable avant longtemps de rivaliser avec les États-Unis du Nord, même de leur faire équilibre. Elle aurait plutôt aujourd'hui des tendances à accepter leur suprématie et à solliciter leur protection. Ses divisions en effet ont entravé ses progrès.

L'indépendance des États-Unis a été assurée par treize petites colonies, étroitement associées dans l'œuvre de liberté; la guerre de Sécession a encore resserré les liens qui unissaient les membres de la grande République et fortement trempé la nationalité américaine. Les États-Unis n'ont pas poussé le fédéralisme jusqu'à la séparation. Au sud, au contraire, les guerres de l'indépendance se sont produites sur une immense étendue, du Mexique au Rio de la Plata, de l'Orénoque au Chili ; chaque région délivrée de la domination espagnole s'estima digne de former à elle seule une nation ; les Etats de l'Amérique du Sud n'eurent pas une histoire commune ; la nature d'ailleurs ne les unit pas comme elle unit les États-Unis du Nord autour du bassin du Mississipi.

Bolivar n'avait pas pu fonder les États-Unis de l'Amérique du Sud, et le Congrès de Panama avait échoué. Toute autre tentative d'union était vouée au même sort. Ainsi, après le départ de Bolivar et de Sucre, la République de Bolivie fut gouvernée en 1829 par Santa-Cruz. Il réussit aussi à se faire nommer Président de la République du Pérou ; alors il partagea le Pérou en deux Républiques, celle du Nord avec Lima, celle du Sud avec Cuzco, et il unit ces deux États et la Bolivie en une confédération dont il se fit proclamer Protecteur (1836). Le Chili s'inquiéta, lui fit la guerre, le vainquit, détruisit sa confédération (1839). La Bolivie et le Pérou se séparèrent de nouveau.

Car ces États sont jaloux les uns des autres et se battent fréquemment pour des questions de frontières. Les frontières politiques actuelles sont presque partout des frontières contestées. Il en est déjà résulté de terribles guerres, et il est à craindre que ces querelles ne soient point encore toutes épuisées. Le Brésil, la République Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, se disputaient, entre le Parana et l'Uruguay, les territoires des Missions, territoires situés entre les quatre États et colonisés au XVIIIe siècle par de nombreuses colonies de Jésuites. Le Paraguay, sous la dictature de Solano Lopez, en 1864, attaqua le Brésil, pour s'étendre vers le Parana supérieur. Mais une triple alliance fut alors formée entre le Brésil, l'Uruguay et la République Argentine, et la guerre

fut désastreuse pour le Paraguay. Lopez fut écrasé entre les troupes argentines et brésiliennes ; sa capitale fut prise ; il périt dans un des derniers combats en mars 1870. La paix de 1872 enferma le Paraguay dans d'étroites limites et le laissa complètement ruiné, presque dépeuplé.

La *guerre du Pacifique* (1879-1882) fut plus courte et presque aussi sanglante. Les trois républiques du Pérou, de la Bolivie et du Chili étaient jalouses l'une de l'autre Elles se disputèrent, à l'endroit où leurs frontières se rencontrent, sur la côte du Pacifique, la possession des mines de phosphate et de cuivre du désert d'Atacama. Le Chili s'en empara. Le Pérou et la Bolivie s'unirent contre lui. Il remporta d'éclatantes victoires navales ; il fut favorisé par les dissensions intestines qui se produisirent au Pérou et en Bolivie dès les premières défaites ; il débarqua des troupes sur la côte péruvienne ; il prit Lima. Le traité de 1884 écarta la Bolivie de la côte, laissa au Chili les mines contestées et en outre deux départements péruviens, ceux de Tacna et de Tarapaca.

Les guerres civiles sont encore beaucoup plus fréquentes ; en vérité, sur un point ou sur un autre, pour des raisons diverses, on peut dire que l'Amérique Latine est en état permanent de guerre civile. Ici, ce sont des luttes entre cléricaux et libéraux ; par exemple au Mexique, entre Miramon et Juarez, ou bien dans la République de l'Équateur, où le président Moreno, en 1870, fit un cadeau d'un million au pape. Là, ce sont des luttes entre créoles et nègres, et elles ont un caractère particulièrement odieux ; elles y sont comme partout l'occasion des crimes les plus effroyables. Ailleurs, et même presque partout, ce sont des luttes entre fédéralistes et centralistes ; Buenos-Ayres, de bonne heure embellie par de riches constructions, excita maintes fois la jalousie des autres provinces de la République Argentine qui, à plusieurs reprises, lui refusèrent le titre de capitale ; alors Buenos-Ayres forma quelque temps une petite République indépendante. Il y eut de même de longues rivalités entre Bahia, Pernambouc, Rio-de-Janeiro, au Brésil. Il serait difficile d'énumérer les constitutions, tantôt unitaires, tantôt fédérales, qui ont été promulguées depuis cinquante ans dans l'Amérique du Sud ; cependant il convient d'ajouter

qu'aujourd'hui la plupart des républiques latines sont fédérales ; lorsqu'en 1889, le Brésil chassa son dernier empereur, DON PEDRO II, il s'organisa en États-Unis avec une constitution semblable à celle des États-Unis de l'Amérique du Nord, mais où les États tendent à l'autonomie même dans leurs relations avec l'extérieur.

Toutes ces dissensions ont été extrêmement profitables aux ambitions personnelles et aux coups d'État. Un général ou un colonel ou même un capitaine, se met à la tête de ses troupes, disperse les députés, enferme les principaux fonctionnaires ou ministres, s'empare du pouvoir, au nom des fédéralistes ou des centralistes, des cléricaux ou des libéraux, des noirs ou des blancs : c'est une histoire qui sans cesse recommence dans ce pays. Aussi est-il le pays par excellence des pronunciamientos ; ces anciennes colonies de Madrid ont poussé à l'excès l'imitation de leur ancienne métropole, souffrant, dans leur enfance encore inexpérimentée, des maux qui hâtent la décrépitude de l'Espagne. Et il est impossible de dire quand cesseront ces déchirements, quand les républiques latines pourront enfin entrer dans une ère de paix et de prospérité.

Cependant, le tableau de leur situation politique et morale paraît s'améliorer depuis quelques années. Il y a possibilité de constater des progrès. Les guerres civiles, du moins dans les principaux États, sont plus rares, et un régime normal semble près de se fonder partout. Le centralisme, qui était appuyé sur le clergé, a presque absolument disparu ; le fédéralisme triomphe : c'est la forme la plus libérale que les constitutions américaines puissent prendre, pourvu qu'elle ne soit pas une occasion de discordes.

La vie intellectuelle est née et commence à se développer partout. Au Chili, par exemple, de grands soins ont été donnés à l'enseignement secondaire, dans les lycées, à l'école des mines de Copiapo, à l'école des arts et métiers de Santiago. Il y a aussi un Institut national d'enseignement supérieur. Plus tard sans doute les jeunes Chiliens pourront trouver chez eux les ressources intellectuelles qu'ils viennent aujourd'hui chercher en Europe. Et il en sera de même de la République Argentine, du Brésil et des autres États Latins.

Ils commencent à exploiter leurs grandes richesses naturelles. Jusqu'à présent pourtant, les pays côtiers présentent seuls quelque activité ; toutes les régions de l'intérieur, les immenses bassins du Rio de la Plata ou de l'Amazone et de l'Orénoque, sont encore en grande partie des terres vierges ; leurs trésors ne sont même pas connus. Du moins les ports sont de plus en plus vivants et font des échanges nombreux avec l'Europe.

Quatre des Républiques latines paraissent enfin sorties des longues difficultés de leur organisation politique. La République Argentine exploite activement ses pampas et fait un grand commerce de peaux et de viandes sèches. Buenos-Ayres est une belle cité ; elle est unie par un chemin de fer avec Santiago du Chili à travers la Cordillère. On a récemment créé sur l'Océan une capitale politique, *La Plata*. Le Chili, depuis sa victoire sur le Pérou et la Bolivie, a été quelque peu troublé par des discordes civiles ; il en est sorti, reprend son travail industriel et agricole ; la nature lui réserve surtout des destinées maritimes ; il a déjà une puissante flotte. Le Mexique a fait de merveilleux progrès sous le gouvernement très éclairé du président Porfirio Diaz, toujours réélu de quatre en quatre ans depuis 1884. Porfirio Diaz est comme l'héritier de Juarez ; il combattit à ses côtés contre les Français sous Napoléon III et il est resté le chef du parti libéral. La sécurité est désormais absolue au Mexique ; le brigandage en a totalement disparu ; il a fait place au commerce. Il y a au Mexique un bon service télégraphique, 40 lignes de chemins de fer d'une longueur totale de 12.000 kilomètres. Des écoles, des bourses de commerce ont été fondées. Toutes les villes se sont embellies, pourvues de collèges ; tous les villages ont des écoles. L'agriculture prospère, les terres chaudes de la côte sont riches en café, en bois précieux ; les hauts plateaux bien irrigués conviennent à la culture des céréales et aux prairies. Le Mexique a 10 millions d'habitants ; il montre ce que pourrait être toute l'Amérique latine si elle s'établissait enfin dans la paix.

Le Brésil est plus puissant encore et aussi prospère. La suppression de l'esclavage en 1888 y a produit une légère crise dont il n'a pas tardé à se remettre. Depuis la chute de

don Pedro II en 1889, le pouvoir y appartient aux libéraux, et la constitution fédéraliste paraît acceptée par toutes les régions de la République, quoique l'Amazonie supporte mal la prépondérance de Rio-de-Janeiro. La paix dont jouit le pays y a attiré des milliers d'immigrants, surtout des Allemands, qui s'établissent dans les terres tempérées du Sud, et qui y constituent déjà une masse de population nouvelle avec laquelle le gouvernement sera peut-être obligé de compter. Actuellement du moins ces étrangers contribuent à la prospérité du Brésil. La terre de ce pays est très riche ; les provinces du centre ont d'abondantes mines d'or et de pierres précieuses. La côte, de Bahia à Saint-Paul, cultive la plus grande partie du café qui est consommée dans le monde. Quant aux régions de l'Amazonie, c'est à peine si elles commencent à être pénétrées ; des bateaux remontent le fleuve jusqu'à Manaos pour y prendre surtout des bois précieux et du caoutchouc. Mais ces merveilleux pays ne sont même pas encore pourvus des indispensables moyens d'exploitation. La population du Brésil croît avec une grande rapidité par l'immigration notamment; elle est actuellement de 15 millions d'habitants ; le pays en pourrait nourrir 5 ou 6 fois plus.

Le Venezuela et la Colombie sont, au contraire, comme la république nègre d'Haïti, en proie à d'incessantes guerres civiles.

Au total les Républiques Latines de l'Amérique représentent une population d'environ 50 millions d'hommes. Elles seront capables par conséquent de tenir une grande place dans le développement politique et économique du monde. Elles ont surtout à se garder de la tutelle des Anglo-Saxons du Nord qui, comme on le voit à Cuba et Porto-Rico, ne manqueraient pas d'y fortifier leur domination, d'autant plus que les richesses de l'Amérique du Sud sont particulièrement tentantes. Ce serait la fin de l'Amérique latine ; il n'est point nécessaire qu'après avoir vaincu l'Espagne, les États-Unis s'emparent de tout l'empire qu'elle eut autrefois. Ce serait dangereux même pour l'Europe. Pour le moment, les Républiques Latines entretiennent avec l'Europe, et particulièrement avec Bordeaux, d'actives relations commerciales. A

tous égards, ces relations sont précieuses, pour la France, pour l'Amérique Latine, pour l'équilibre du monde.

La France a pu espérer, lorsque M. de Lesseps entreprit de percer l'isthme de *Panama*, exercer une influence considérable dans l'Amérique centrale. L'échec de cette entreprise a permis aux États-Unis de la reprendre à leur profit, et de favoriser, pour y mieux réussir, la formation de la petite *République de Panama*.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus des séances du Sénat et de la Chambre des représentants de Washington. — *Messages des présidents au Congrès.* — J.-G. Blaine, *Twenty years of Congress* (« Reconstruction » et présidences de Grant et de Hayes). — Ch. Reemelin, *A critical Review of american politics.* — *Duc de Noailles, *Cent ans de République aux États-Unis*, 2 vol. — James Bryce, *The american Commonwealth*, 3 vol., 1890. — Max Leclercq, *Choses d'Amérique.* — *A. Moireau, *Les États-Unis de* 1870 *à nos jours* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, t. XII, ch. xx). — Commandant Bujac, *La guerre hispano-américaine.* — Ch. Bride, *La guerre hispano-américaine de* 1898. — *A treaty of peace between the United States and Spain, signed in city of Paris, on december* 10, 1898. — *Éd. Driault, *Problèmes politiques :* ch. xi, l'Impérialisme aux États-Unis. — Mossé, *Don Pedro II.* — Dr Conty, *L'esclavage au Brésil.* — Levasseur, *Abolition de l'esclavage au Brésil*, 1888. — Max Leclercq, *Lettres du Brésil, La Révolution. Les débuts de la République*, 1890. — Pulano, *Der Sturm des Kaiserthrons im Brasilien*, 1892. — Barros Arana, *Histoire de la guerre du Pacifique*, 2 vol. — Markham, *The war between Peru and Chili*, 1888. — *Gaston Routier, *Le Mexique.* — *A. Milhaud, *L'Amérique Latine* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, t. XII, ch. xxi). — Ch. Wiener, *Le Chili.*

CHAPITRE VII

L'EXTRÊME ORIENT. — LE JAPON ET LA CHINE

1. La Chine.
2. La guerre de 1860 et la révolte des Taï-pings.
3. Les puissances européennes autour de la Chine : Russie, Angleterre, France.
4. La révolution de 1868 au Japon. — Mutsu-Hito. — La guerre sino-japonaise (1894-1895). — L'intervention européenne. — Concessions de voies ferrées.
5. Les Boxeurs. — La guerre russo-japonaise (1904-1905). — Blancs et Jaunes.

1. **La Chine.** — L'Amérique se ferme de plus en plus aux entreprises européennes et les États-Unis interdisent à l'Europe de se mêler des affaires même de l'Amérique du Sud. L'Afrique est presque tout entière occupée et la prépondérance paraît y être pour longtemps assurée à la France et à l'Angleterre. La plus grande partie de l'Asie est de même partagée entre les influences de la Russie, de l'Angleterre et de la France, qui par le nord et le sud resserrent peu à peu leur action sur la Chine. La Chine seule échappe jusqu'ici à peu près à la pénétration européenne, et elle est assez riche, assez peuplée pour exciter toutes les convoitises. Sa population est évaluée à 350 ou 400 millions d'habitants ; cela suppose d'incalculables ressources agricoles ; les ressources minières y paraissent incomparables ; inexploitées jusqu'ici et mal connues, elles n'en excitent que plus d'avidité.

Dès le XVIe siècle, lorsque les Européens eurent retrouvé la route de l'Inde, ils poussèrent leurs vaisseaux jusqu'à l'Extrême-Orient. Les Hollandais, maîtres des îles de la Sonde, s'emparèrent un moment de Formose, au XVIIe siècle. Alors aussi, des missionnaires chrétiens, surtout français, entrè-

rent en Chine et commencèrent une propagande religieuse que les empereurs de Péking tolérèrent dans le temps même où Louis XIV révoquait l'édit de Nantes.

Les Chinois furent plus réfractaires au commerce européen. Ce n'est qu'au XIXe siècle, et parce qu'ils y furent forcés par les armes, qu'ils ouvrirent peu à peu quelques ports. En 1842, la *convention de Nanking*, qui mit fin à la guerre de l'opium, autorisa le commerce européen dans cinq ports : Canton, Amoy, Fou-Tchéou, Ning-Po, Chang-Haï, et abandonna aux Anglais l'île de *Hong-Kong* ; toutes les puissances européennes et les États-Unis furent admis successivement dans les ports ouverts. Les populations chinoises déjà furent irritées de ces concessions faites aux « diables étrangers ». Elles les reprochèrent à la dynastie manchoue qui règne à Péking depuis 1644, et ce fut la cause d'une sorte de soulèvement national à la fois contre le souverain mandchou et contre les étrangers ; toutes les provinces du Sud s'agitèrent, sous l'influence des associations secrètes ; le bassin du Yang-Tse-Kiang fut bientôt au pouvoir des rebelles, connus en Europe sous le nom de *Taï-pings* ; ils prirent Nanking et en firent leur capitale.

2. La guerre de 1860 et la révolte des Taï-pings. — Les progrès de l'insurrection se manifestèrent par des massacres de missionnaires. La France et l'Angleterre en demandèrent raison au gouvernement de Péking et pour indemnité exigèrent l'ouverture de nouveaux ports au commerce international. L'empereur chinois s'y refusa. Une armée anglo-française fut débarquée à Tien-Tsin, sous le commandement du général Cousin de Montauban et du lieutenant-général Sir Hope Grant. Elle emporta d'assaut les forts de *Takou*. Elle marcha sur *Péking*, battit les troupes chinoises à *Palikao*, prit la capitale, incendia le Palais d'Été. L'empereur signa la *convention de Tien-Tsin* (1860), assura de nouveaux avantages commerciaux aux Européens, sollicita leur concours pour la répression des Taï-pings.

Ce furent en effet les étrangers d'Europe qui sauvèrent la dynastie mandchoue que les Chinois voulaient renverser. Un corps anglo-français, formé en grande partie des vainqueurs

de Palikao, commença les opérations contre les rebelles. L'amiral français Protet y périt bientôt. Puis Gordon, le futur Gordon-Pacha, et Li-Hung-Tchang, s'emparèrent de Sou-Tchéou, rejetèrent l'insurrection au sud du Yang-Tsé-Kiang. Le marquis Tseng prit Nanking en 1864. La défaite des insurgés fut achevée par une armée franco-chinoise, commandée par les capitaines d'Aiguebelle et Giquel, dans la province du Tché-Kiang, au sud de Chang-Haï. Les dernières bandes des Taï-pings se retirèrent au sud vers l'Annam, où les Français les retrouvèrent vingt ans après, sous les noms de *Pavillons-Noirs* ou de *Pavillons-Jaunes*. Le commerce et l'influence européenne continuèrent de se développer sur les côtes chinoises.

3. Les puissances européennes autour de la Chine : Russie, Angleterre, France. — Cependant les grandes puissances qui avaient déjà des intérêts en Asie fortifiaient leur situation aux environs de la Chine et s'assuraient de solides bases d'opérations. Les Russes exploitaient peu à peu les richesses du bassin de l'Amour et entreprenaient la construction du Transsibérien, de Moscou à Vladivostok. Le tsar Nicolas II y donna des soins particuliers. Du vivant de son père Alexandre III, il fit un grand voyage autour de l'Asie. Il passa au Japon. Il revint par Vladivostok et y posa le premier rail du *Transsibérien*. Depuis qu'il règne, il a donné une vigoureuse impulsion à cette entreprise gigantesque ; ce sera le redoutable instrument de l'action russe vers la Chine, capable de jeter en quelques jours sur la Mandchourie d'énormes armées et de peser d'un poids décisif sur les destinées de l'empire chinois.

L'Empire anglais de l'Inde est désormais limité du côté de l'ouest. Les Anglais ont grand'peine en ce sens à disputer l'Afghanistan à l'influence russe. En 1878 encore, l'émir de Kaboul ayant reçu une ambassade russe et refusé de recevoir une ambassade anglaise, le vice-roi de l'Inde y envoya une armée, sous lord Roberts, qui imposa au chef afghan le traité de *Gandamak* : l'émir Abd-er-Rhaman, moyennant une dotation annuelle d'un million et demi de francs, accepta un résident britannique à Kaboul et permit à l'Angleterre d'occu-

per les défilés des monts Solimans, où elle construisit le grand camp retranché de *Peichawer*. Mais ce ne sont là que des mesures défensives.

C'est du côté de l'est, vers l'Indo-Chine et la Chine, que les Anglais ont cherché désormais à développer leur empire ; ils avaient de ce côté à compter avec le nouvel empire colonial de la France dans l'Indo-Chine orientale. Ils craignirent que la France n'étendit son influence sur la Birmanie et se hâtèrent de la prévenir. Sous prétexte que le roi de Birmanie, THIBO, leur refusait toute liberté pour exploiter le bois de tek de son pays, ils lui déclarèrent la guerre. A la fin de l'année 1885, une armée anglaise entra en Birmanie. Elle ne rencontra aucune résistance. Le roi Thibo fut pris dans son palais d'Ava et emmené à *Rangoun* avec toute sa famille. Le 1er janvier 1886, un ordre du vice-roi de l'Inde, lord DUFFERIN, prononça l'annexion de la *Birmanie* à l'empire britannique. Sur l'Iraouaddy supérieur, tout au nord de la Birmanie, les Anglais ont aménagé le poste de *Bhamo*, dans l'intention d'en faire le point de départ d'une route vers le Yu-Nam chinois, dont ils sont devenus les voisins. Ils rêvent de conduire une voie ferrée de Calcutta à Chang-Haï à travers le bassin du Yang-Tsé-Kiang.

Les Français sont mieux placés qu'eux dans l'Indo-Chine, tout près des plus riches provinces de la Chine méridionale. Depuis 1885, ils ont considérablement fortifié leur situation dans ce pays. A cette date, les possessions françaises étaient mal reliées entre elles ; car le Siam occupait le Mékong en deux endroits, au sud-ouest du Tonkin par le *Laos* et l'importante place de Luang-Prabang, au nord du Cambodge, à la hauteur des rapides de *Khong*. Des quatre pays qu'elle possédait dans l'Indo-Chine, l'Annam, le Cambodge et le Tonkin protégés, la Cochinchine directement administrée, la France fit un seul empire, le *gouvernement général de l'Indo-Chine*. Elle s'efforça alors de s'assurer la libre disposition de la navigation du Mékong, nécessaire à l'unité de la colonie.

Au nom du Cambodge, jadis dépouillé par le Siam, elle réclama l'enclave de Khong. Le Siam refusa. Un inspecteur français de la milice cambodgienne, M. GROSGURIN, fut assassiné en 1893 par un mandarin siamois. La France exigea

une indemnité qui fut refusée. Des troupes françaises prirent aussitôt possession du pays de Khong. La flottille de l'amiral Humann força les passes de la Ménam, parut devant *Bangkok*, menaça de bombarder le palais du roi, qui signa le *traité du 3 octobre* 1893 ; il reconnaissait à la France la possession de toute la rive gauche du Mékong et des îles du fleuve ; il s'engageait à ne construire aucun poste fortifié sur la rive droite dans un rayon de 25 kilomètres ; il admettait l'occupation de *Chantaboun* et de *Battambang* par les Français jusqu'au paiement d'une indemnité de guerre de 3 millions de francs. La France annexa à son domaine le royaume de *Luang-Prabany* et presque tout le Laos. Par la *convention du 15 janvier* 1896 l'Angleterre a reconnu aussi à la France la frontière du Mékong jusqu'au territoire chinois ; les deux puissances se sont engagées à respecter l'intégrité du royaume de Siam dans les limites du bassin de la Ménam. Une nouvelle convention en 1907 a assuré au Cambodge et ainsi à la France les anciennes provinces cambodgiennes, Battambang et Angkor, que le Siam avait gardées jusque-là. Dès lors l'empire français de l'Indo-Chine est solidement constitué. La France en est plus libre et plus forte pour assurer sa pénétration commerciale dans les provinces chinoises que traversent le Mékong et le Song-Koï.

4. **La Révolution de 1868 au Japon. Mutsu-Hito.** — Tout à coup, en 1894, la guerre *sino-japonaise* donna la plus grande gravité à la question chinoise, en révélant la redoutable puissance du Japon et l'extrême faiblesse de la Chine.

Le *Japon* en effet, en moins de trente ans, avec une extraordinaire faculté d'assimilation, a adopté d'un seul coup toutes les institutions politiques et militaires de l'Europe. Ce fut le résultat de la Révolution accomplie en 1868 par l'empereur Mutsu-Hito. Jusque-là, l'empereur ou *mikado*, sorte de roi fainéant réduit à la préséance religieuse, vivait retiré dans la ville sainte de *Kioto*. Le pouvoir effectif appartenait au *shôgoun*, ou chef politique, qui avait sa résidence à *Tokio*, et à l'aristocratie féodale des *daïmios*, qui se partageaient le gouvernement et les richesses de tout le pays. Pour

conserver leurs privilèges, ils tenaient le Japon dans l'ignorance, loin de toute influence étrangère. En 1868, avec l'aide de quelques seigneurs jaloux de l'autorité du shôgoun, Mutsu-Hito s'empara du pouvoir réel et s'établit à Tokio. Ce fut une ère nouvelle pour les Japonais ; c'est d'ailleurs à partir de cette date qu'ils comptent le temps.

Le jeune mikado — il avait alors seize ans — lança aussitôt le Japon dans la voie des réformes avec une ardeur fiévreuse. Les daïmios furent désarmés, dépossédés de leurs fiefs ; ils ne furent plus que des gouverneurs de provinces, toujours révocables ; le pays fut divisé en préfectures ; les sujets furent affranchis et élevés à la dignité de citoyens. Les prêtres bouddhistes ou bonzes, qui faisaient de l'opposition, furent dépouillés de leurs biens.

Des jeunes gens furent envoyés en Europe pour y apprendre les arts et les sciences de l'Occident; un chemin de fer fut inauguré en 1872 entre Tokio et Yokohama ; des lignes télégraphiques furent jetées à travers tout le pays. Des écoles furent fondées. Le Japon emprunta à l'Europe tout ce qui faisait sa supériorité ; son armée fut organisée selon le système du service obligatoire universel ; elle fut armée et disciplinée à l'européenne ; il eut en quelques années une puissante marine militaire ; dès 1875, il eut des vaisseaux de guerre construits par ses ingénieurs.

En 1889, le mikado promulgua une constitution, imitée de celles de l'Europe. Le pouvoir législatif appartient à l'Assemblée Impériale, composée de deux Chambres : la Chambre de la noblesse et la Chambre des communes, celle-ci nommée par des électeurs âgés de trente ans et payant environ 80 francs d'impôt foncier. La presse politique est très répandue dans le pays ; le nombre des journaux y est au moins aussi grand que dans l'Europe occidentale. Le Japon est devenu en peu d'années semblable aux nations de l'Europe, aussi fort et aussi cultivé ; ce fut le salut de son indépendance ; il fut capable de la faire respecter et de jouer un rôle considérable dans les affaires de Chine.

La guerre sino-japonaise (1894-1895). — Ce fut lui d'ailleurs qui posa à nouveau la question chinoise. Peut-être eut-

il l'ambition de conquérir quelques terres chinoises, de prendre pied sur le continent, pour soumettre et transformer la Chine à son image et contenir avec elle l'expansion des puissances occidentales. Ils eussent été capables ensemble de balancer la force de l'Europe, il ne faut même pas affirmer qu'ils n'en seront pas capables un jour : déjà on entend retentir comme un cri de guerre sur les bords du fleuve Jaune et du fleuve Bleu : « la Chine aux Chinois ».

Le Japon, sous prétexte que des désordres continuels nuisaient à ses relations commerciales avec la *Corée*, la disputa à la Chine qui en avait la suzeraineté nominale. Il proposa à l'empereur de Péking une intervention collective dans ce pays pour y rétablir la paix ; le gouvernement chinois repoussa cette offre. 5.000 Japonais débarquèrent en Corée, au mois de juillet 1894. La guerre éclata.

La supériorité militaire du Japon fut écrasante, sur terre et sur mer. Son armée, sous le commandement du maréchal Yamagata, occupa *Séoul* sans résistance et marcha au nord, vers la frontière de la Mandchourie. Le 16 septembre, à 250 kilomètres de Séoul, à *Ping-Yang*, elle remporta une victoire complète sur les Chinois qui eurent 15.000 morts, blessés ou prisonniers. Le lendemain, 17 septembre, la flotte japonaise de l'amiral Ito détruisit la plus grande partie de la flotte chinoise à l'embouchure du *Yalou*, qui forme la frontière septentrionale de la Corée. Le maréchal Yamagata franchit la rivière, au mois d'octobre, et, poussant devant lui les troupes chinoises, il arriva à *Liao-Yang*, à 60 kilomètres de Moukden, capitale de la Mandchourie. Le froid l'obligea à s'arrêter.

Une autre armée japonaise fut alors débarquée sur la presqu'île de *Liao-Tung*, au nord du golfe de Petchili, sous le commandement du maréchal Oyama ; elle prit *Ta-Lien-Wan* ; *Port-Arthur*, attaqué par terre et par mer, fut pris d'assaut le 22 novembre 1894. Au sud du golfe de Petchili, la flotte japonaise débarqua une troisième armée sur la presqu'île de Chan-Tung. La place de *Weï-haï-weï* fut enlevée le 5 février 1895. Les derniers vaisseaux chinois furent cernés et pris : l'amiral Ting se tua pour ne pas tomber aux mains des Japonais. Dès lors les trois armées victorieuses en

Mandchourie, dans le Liao-Tung, dans le Chan-Tung, tenaient Péking à leur merci. La flotte japonaise occupa encore les îles Pescadores, attaqua Formose.

Chine septentrionale.

La Chine demanda la paix et sollicita l'intervention européenne. Le Japon, craignant l'action des puissances occidentales, se hâta de signer avec Li-Hung-Tchang le traité de *Simonosaki* (16 avril 1895). La Corée devait être indépendante. Le Japon obtenait Formose, les îles Pescadores, la presqu'île de Liao-Tung avec Port-Arthur.

L'intervention européenne. Concessions de voies ferrées. — Les puissances européennes ne voulurent pas admettre ces conditions ; elles craignirent que le Japon, établi à Port-Arthur en face de Tien-Tsin et de Péking, n'exerçât désormais une action prépondérante sur le gouvernement chinois, ne parvînt à régénérer la Chine et à l'armer ensuite contre elles. La Russie surtout ne voulut pas se laisser fermer la route

des mers du sud par l'occupation de Port-Arthur. La Russie, la France et l'Allemagne invitèrent amicalement le gouvernement japonais à renoncer au Liao-Tung et à Port-Arthur, dont la cession au Japon serait une menace constante contre Péking. Le mikado céda, consentit le 5 mai à modifier le traité de Simonosaki, renonça à Port-Arthur et au Liao-Tung.

Les puissances européennes se hâtèrent de profiter des circonstances, de la faiblesse de la Chine, avant qu'elle ne se fût décidée à s'armer pour se défendre. Li-Hung-Tchang en effet acheta en Europe, surtout en Allemagne, des fusils, des canons et des vaisseaux, éclairé par l'exemple du Japon sur les moyens de contenir l'ambition des nations chrétiennes.

La Russie se fit céder à bail par la Chine *Port-Arthur* et *Ta-Lien-Wan*. Elle obtint le droit de faire passer un embranchement du Transsibérien à travers la Mandchourie. Elle projeta l'établissement d'une voie ferrée aboutissant à Sin-Gan-fou, grande cité de 500,000 habitants à l'ouest de Péking, point de départ des caravanes de Kachgar et du Tibet. On voit déjà se dessiner du Pamir à Péking, par le Turkestan chinois et la Mongolie, le domaine que la Russie se réserve.

La France développa ses intérêts vers le Yu-Nam, se fit octroyer des concessions de voies ferrées prolongeant celles du Tonkin. Elle obtint que l'île de Haïnan et le territoire chinois au sud du Si-Kiang ne pussent être cédés, à bail ou autrement, à aucune autre puissance. Elle acquit, à l'est de Haïnan, le port de *Kouang-Tchéou-Ouan* et y construisit aussitôt des forts. Elle fit confirmer son droit de protectorat sur les missions catholiques.

Le 1er décembre 1897, deux missionnaires allemands furent massacrés en Chine. Le gouvernement allemand fit aussitôt occuper la baie de *Kiao-Tchéou*, à la base méridionale de la presqu'île de Chan-Tung, et la Chine dut reconnaître le fait accompli, assurer en outre des facilités au commerce allemand dans cette riche province.

L'Angleterre, au nom de ses grands intérêts commerciaux, au nom de l'équilibre européen à maintenir en Chine, se fit céder *Weï-haï-weï*, au nord du Chan-Tung, à l'entrée du Petchili, en face de Port-Arthur. Elle a obtenu aussi la concession des voies ferrées du bassin du Yang-tse-Kiang.

L'Italie demanda la baie de *San-Moun*, au sud de Chang-Haï; elle ne l'obtint point. Il en coûta la vie à un ministère italien, et le gouvernement de Rome ne poursuivit point cette affaire. Les États-Unis sont aux îles Philippines, en face de Canton. Le Japon ne se désintéresse pas des affaires de Chine, augmente son armée, construit de nouveaux vaisseaux de guerre.

Les ingénieurs entrèrent de tous côtés en Chine pour y construire des voies ferrées. Une Compagnie franco-belge obtint la concession d'une voie centrale de Péking à Han-Kéou, vers Canton ; ce serait le grand tronc chinois, où s'attacheraient des rameaux venus de tous les points de l'Asie, les voies sibériennes vers Péking, le Transcaspien par le Turkestan et la vallée du Tarim, les voies anglaises par la Birmanie et le Yu-Nam, les voies françaises par le Tonkin et la vallée du Si-Kiang. « La Chine est comme un vieux tronc où se croisent les avenues sinueuses des termites ».

5. **Les Boxeurs. — La Guerre russo-japonaise (1904-1905). — Blancs et Jaunes.** — L'indiscrète pénétration des Européens en Chine ne pouvait manquer de produire une vigoureuse réaction du sentiment populaire. Les sociétés secrètes s'agitèrent, comme jadis au temps des Taï-Pings, mais surtout dans les provinces septentrionales de la Chine, dans le Chan-Toung et de Pé-Tchi-Li, aux environs de Péking ; on les connut bientôt sous le nom de *Boxeurs*. Les Boxeurs trouvèrent même un appui dans le gouvernement impérial. L'impératrice douairière Tseu-Hi, en septembre 1898, par un coup d'Etat, enleva le pouvoir à l'empereur Kouang-Siu, qui voulait entrer dans la voie des réformes, et dès lors les dispositions de la Cour de Péking furent plus hostiles que jamais à l'influence des étrangers. Les Boxeurs en furent encouragés.

Tout à coup en juin 1900 les communications furent coupées entre Péking et Tien-Tsin ; beaucoup de chrétiens furent massacrés à Péking. Les légations européennes furent assiégées, en grande partie détruites; le baron de Ketteler, ministre d'Allemagne, fut assassiné. Le triomphe des Boxeurs ne dura pas. Une petite armée internationale enleva

Tien-Tsin, s'ouvrit aisément la route de Péking, délivra les Légations, et le gouvernement chinois, par les conventions de *Tien-Tsin*, dut renouveler tous les avantages assurés antérieurement aux puissances européennes et leur payer en outre une forte indemnité pécuniaire. L'activité de la pénétration européenne en Chine en fut redoublée.

La Russie en particulier développa considérablement ses intérêts en Mandchourie ; elle fortifia puissamment *Port-Arthur ;* elle établit son influence en Corée ; elle occupa au sud de ce pays le port de *Masampho,* en face du Japon. Elle descendait résolument vers les mers du Sud ; elle barrait le chemin aux relations du Japon avec le continent ; elle menaçait de lui fermer la Chine.

Le Japon n'y consentit point. Surpeuplé, il a besoin de la Corée pour l'expansion de sa population et de son industrie. Il veut sa part des grandes affaires commerciales de l'Asie, de la clientèle chinoise ; il y mit aussi un amour-propre de race ; il s'attribua la grande mission de sauver la race jaune de l'asservissement où les blancs prétendaient la réduire ; il entra dans la lutte avec l'énergie et la passion du patriotisme le plus élevé.

Allié à l'Angleterre depuis le traité de 1902, il ne craignait plus la formation d'une alliance comme celle qui lui avait enlevé les bénéfices du traité de Simonosaki. Alors il exigea de la Russie la reconnaissance de l'indépendance de la Corée et de la Mandchourie ; il n'obtint que des réponses évasives. Après plusieurs mois de négociations inutiles, il ouvrit tout à coup les hostilités, le 9 février 1904, en faisant sauter, dans le port même de *Port-Arthur,* quelques-uns des meilleurs vaisseaux de la flotte russe du Pacifique. La Russie, dans cette guerre de dix-huit mois, ne connut que des désastres. Le 11 avril, le vaisseau-amiral russe, le *Petropavlovsk,* avec l'amiral Makharof, fut détruit en quelques secondes par une torpille ; il fut impossible aux Russes de disputer aux Japonais la maîtrise de la mer.

Ils ne furent pas plus heureux sur terre. La Corée fut occupée, le Yalou fut franchi ; ils furent refoulés en Mandchourie ; ils perdirent en septembre 1904 la bataille de *Liao-Yang.* Port-Arthur investi et étroitement serré, capitula le

2 janvier 1905, après une vigoureuse résistance de sept mois. Alors toutes les armées japonaises se concentrèrent en Mandchourie sous le commandement du maréchal Oyama ; le général russe Kouropatkine fut battu à *Moukden*, et la prise de cette capitale par les Japonais eut à travers toute la Chine le plus grand retentissement.

Les Russes firent un dernier effort. Ils envoyèrent en Extrême-Orient leur flotte de la mer Baltique sous l'amiral Rodjestvensky ; après une longue et heureuse traversée à travers l'océan Atlantique, l'océan Indien et l'océan Pacifique, elle fut entièrement détruite par l'amiral Togo dans le détroit de *Tsou-Shima*, le 30 mai 1905.

Les Russes étaient bien définitivement vaincus ; le tsar s'obstinait à lutter encore, mal résigné à l'abandon de ses ambitieux desseins. Pourtant il ne repoussa point les offres de médiation du président des Etats-Unis, M. Roosevelt ; des conférences s'ouvrirent à *Portsmouth*, aux Etats-Unis ; les efforts de M. Roosevelt les firent aboutir à la signature de la paix de Portsmouth, le 5 septembre 1905 : la Russie abandonne au Japon le protectorat de la Corée, Port-Arthur, la moitié de l'île de Sakhaline ; elle s'engage à évacuer la Mandchourie qui doit être rendue à la Chine et ouverte au commerce de toutes les nations.

Les conséquences de ces événements sont de la plus grande gravité. C'est l'arrêt, peut-être définitif, de l'expansion russe en Extrême-Orient ; car le relèvement du Japon produira sans doute, produit déjà la renaissance de la Chine ; il est en quelque sorte le signal de la délivrance des Jaunes, qui sont assez nombreux et assez intelligents pour refouler la domination étrangère et pour entreprendre contre les Blancs une concurrence économique très redoutable.

Ce n'est pas à dire que la Russie ne puisse se relever de ses défaites. Elles ont eu leur contre-coup chez elle-même ; elles y ont produit une terrible crise révolutionnaire, et l'autocratie a dû commencer de faire d'importantes concessions libérales ; elle a dû permettre la convocation de la *Douma* nationale. Régénérée elle-même par la Révolution et par la liberté, la Russie reprendra avec plus de force le développement de ses intérêts légitimes ; elle a de riches provinces

dans son empire de l'Asie, les mines de la Sibérie, les fertiles terres du Turkestan ; elle organisera avec plus de sagesse l'administration de son immense Empire, et elle cherchera d'autres débouchés à ses marchandises, vers l'océan Indien, au centre même de son domaine territorial. Car elle demeure la plus grande puissance européenne de l'Asie.

Voici que déjà elle peut mettre toutes ces ressources au service de la plus noble des causes, la défense des libertés nationales contre les attentats criminels du militarisme allemand. Alliée du Japon, de l'Angleterre, jadis sa rivale, de la France et de l'Italie, elle jette dans la bataille son inépuisable réservoir de soldats héroïques.

Quelle gloire après la lutte ! La Russie de Tolstoï et de Nicolas II apportera à la civilisation humaine de merveilleux trésors d'activité et de bonté.

BIBLIOGRAPHIE

H. Cordier, *Bibliotheca sinica*, 3 vol. — *Livres Jaunes*. — Ch. Lavollée, *France et Chine, Expédition de* 1860. — Adams, *The history of Japon from the earliest period to the present times*, 2 vol., 1875. — Anonyme, *La Chine, Expansion des grandes puissances en Extrême-Orient*, 1895-1898. — Le lieutenant Sauvage, *La guerre sino-japonaise*. — Vladimir, *The China-Japan war*. — A.-R. Colquhoun, *China in transformation*, 1898. — Ch. Beresford, *The break-up of China*, 1898. —*Marcel Monnier, *Le drame chinois (juillet-août* 1900) (F. Alcan). —*René Pinon et Jean de Marcillac, *La Chine qui s'ouvre*, 1900. —*P. Leroy-Beaulieu, *La rénovation de l'Asie*, 1900. —*Ed. Driault, *Problèmes politiques :* ch. x, la question chinoise. — Henri Cordier, *L'Extrême-Orient de* 1850 *à* 1870. — *L'Extrême-Orient de* 1870 *à nos jours* (*Histoire générale* Lavisse et Rambaud, t. XI et XII). —*Id., *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*, 3 vol. —*G. Weulersse, *Chine ancienne et nouvelle, Impressions et réflexions*, 1902.

CHAPITRE VIII

LE MONDE AU COMMENCEMENT DU XXe SIÈCLE
LES GRANDES PUISSANCES

1. Les races et les langues dans le monde. — Prédominance de la civilisation européenne. — Les grandes puissances dans le monde.
2. Les grandes puissances universelles : États-Unis. — Angleterre. — L'empire russe. — La France. — Son rôle au XIXe siècle.

Les races et les langues dans le monde. Prédominance de la civilisation européenne. — Le XIXe siècle fut le plus grand siècle de l'histoire, si l'on en juge par les révolutions qu'il a accomplies dans la condition politique, sociale et morale de l'humanité, quoique les résultats en paraissent forcément encore confus. Jamais du moins les nations européennes n'ont été autant bouleversées et n'ont autant bouleversé le monde, à tel point qu'on pourrait croire qu'elles vont bientôt en achever la conquête.

Des races entières ont disparu devant elles. La race indigène d'Amérique n'a plus que quelques milliers de représentants. La race australienne n'est plus. La race polynésienne se meurt. Certes il y a encore des races, des langues, des religions qui ne disparaîtront pas aussi aisément devant celles de l'Europe. La race jaune, en grande partie bouddhiste, est capable de se défendre, de garder son originalité, de travailler avec l'Europe à de nouvelles formes de civilisation. Elle compte en effet, en Chine, au Japon, dans l'Indo-Chine, près de 500 millions d'individus dont la concurrence pourra modifier grandement la condition économique de l'Europe elle-même. Les races turcomanes et arabes, unies dans l'Islam, tiennent encore une grande place dans l'ancien continent, depuis Alexandrie et Constantinople, depuis le

Zambèze et le Niger où elles ont porté la religion de Mahomet, jusqu'au cœur de la Chine, où l'on compte plus de 50 millions de musulmans. Enserrés entre les nations chrétiennes au nord et au sud, surtout entre l'empire russe au nord, les empires français et anglais au sud, les peuples musulmans sont entraînés aujourd'hui dans une décadence contre laquelle leur foi fataliste ne cherche point à réagir; mais il n'est pas certain qu'ils y consentiront toujours. Les noirs, arrachés à la traite, seront sans doute aussi capables de quelque éducation. Les Hindous ont fourni jadis d'importants chapitres à l'histoire de la civilisation générale; le brahmanisme peut cultiver en eux les plus hautes qualités morales. Ils semblent morts, résignés à une sorte de nirvâna sous le joug des Anglais; mais aussi, si les Hindous sont indifférents à l'oppression qu'ils supportent, ils ne sont pas capables de s'y attacher; ils ne sont pas dévoués aux étrangers qui les gouvernent; ils leur abandonnent le corps; ils ne leur livrent point l'âme, retraite d'autant plus précieuse et sacrée que son enveloppe matérielle est misérable et plus indigne de soin. Peut-être, sous d'autres lois, seraient-ils capables d'une véritable renaissance intellectuelle; car il est triste que 250 millions d'hommes, évidemment doués de raison subtile et d'énergie morale, apparentés d'ailleurs à l'Europe par la race et par la langue, restent si longtemps perdus pour le grand travail de la civilisation.

Les nations qui conduisent aujourd'hui les destinées du monde se répartissent en trois principaux groupes, auxquels correspondent trois familles de langues et trois branches de la religion chrétienne : les Germains et Anglo-Saxons, de religion protestante; les Slaves de religion orthodoxe; les Latins, de religion catholique pour la plupart. Avec les Anglo-Saxons, la langue anglaise s'est répandue sur toute l'Amérique du Nord, dans les grandes villes de l'Inde, en Australie, au Cap, en Égypte; par elle, l'anglicanisme s'est propagé dans tous ces pays. Les Russes, rameau prépondérant du groupe slave, portent l'orthodoxie dans les voies de leur colonisation à travers l'Asie septentrionale et centrale; on entend leur langue aux frontières de la Chine et de l'Inde. Les Français sont restés le principal

rameau du groupe latin; leur langue, qui s'est conservée au Canada chez deux millions d'individus environ, se répand dans l'Afrique septentrionale, à Madagascar, dans l'Indo-Chine; mais la langue espagnole a un domaine plus vaste; car elle est la langue de presque toute l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale; le plus grand nombre des populations de langue française ou espagnole appartient à la religion catholique.

Tout à fait dans les dernières années du XIXe siècle, presque toutes les nations européennes ont été comme agitées par la fièvre de l'impérialisme, et elles ont ouvert en peu de temps d'immenses champs nouveaux à leur exploitation. Elles ont pris possession du monde. Il n'y a pas de spectacle plus étonnant que la comparaison de la carte politique du globe en 1789 et en 1900, à moins que ce ne soit celui des transformations politiques, sociales et économiques qui se sont accomplies partout. A la fin du XIXe siècle, l'Amérique quoique indépendante, l'Afrique, l'Océanie, presque toute l'Asie, sont par la race, par la langue ou par le gouvernement, comme autant de nouvelles Europes, autant de domaines qui appartiennent à la civilisation européenne, qui subissent plus ou moins l'action politique et économique partie de l'Europe et surtout de l'Europe occidentale. En particulier la région comprise entre Paris, Londres et Berlin est restée jusqu'ici le principal centre du monde, le centre du réseau de plus en plus serré des communications qui rapprochent les hommes et les idées, le foyer lumineux dont les rayons éclairent et vivifient peu à peu l'univers.

Les grandes puissances dans le monde. — Les grandes conquêtes coloniales de l'époque contemporaine ont modifié l'équilibre établi par les guerres de nationalités; les puissances prépondérantes en Europe ne sont pas également prépondérantes dans le monde; dans cette gigantesque lutte pour la vie, dont l'impérialisme actuel est la formule, il y a déjà des vaincus, et par suite l'Europe en 1900 n'est plus absolument ce qu'elle était en 1870.

L'Autriche-Hongrie compte parmi les six grandes puissances qui constituent ce qu'on appelle « le Directoire euro-

péen ». Elle ne compte pas parmi les grandes puissances coloniales, malgré l'activité commerciale du Lloyd de Trieste. Elle n'a pas un seul comptoir hors de ses limites politiques. Le XIXe siècle lui a été plus funeste qu'à aucun autre État. Elle a perdu l'empire de l'Allemagne et celui de l'Italie, quand l'Allemagne et l'Italie se sont élevées à la dignité de nations. Elle n'a plus d'autre terrain d'expansion économique que la péninsule des Balkans, et les nationalités des Balkans grandissent à leur tour, exploitent leur sol et leurs mines, entrent dans le courant de la civilisation, ne se résigneront pas longtemps au rôle de colonies allemandes ou hongroises. Un jour viendra où les colonies des autres États dans le monde, grandies aussi à la dignité de nations, se suffiront à elles-mêmes, se détacheront de leurs métropoles, se retourneront contre elles ; mais, pour la plupart, ce jour est lointain ; l'Autriche-Hongrie a connu la première ce désastre.

L'Espagne et le Portugal, entre lesquels jadis la bulle du pape Alexandre VI partageait le monde selon le méridien de l'île de Fer, ont subi des malheurs semblables. Le Portugal conserve des souvenirs de cette ancienne grandeur ; il peut suivre encore les traces de la route de Vasco de Gama et de d'Albuquerque. Une moitié d'une petite île de la Sonde, Timor, un comptoir sur la côte de la Chine méridionale, Macao, deux sur la côte de l'Hindoustan, Goa et Diu, quelques îles et deux débris d'empire en Afrique, Mozambique et Angola : c'est de quoi assurer quelques débouchés à l'industrie et au commerce de ce petit peuple ; ce n'est plus un véritable empire.

L'Espagne a perdu au XIXe siècle l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, la Floride, et tout récemment les derniers lambeaux de son immense empire, Cuba, Porto-Rico, les Philippines. Elle a vendu à l'Allemagne les Carolines et les Mariannes. Il lui reste quelques comptoirs sur la côte du Maroc et du Sahara, deux petites îles au fond du golfe de Guinée. Elle se replie aujourd'hui sur elle-même et renonce aux grandes pensées transatlantiques.

La Hollande fut la principale héritière du Portugal ; elle est encore parmi les grandes puissances coloniales ; mais

elle ne prétend pas régler les destinées des empires, et, redoutant le commerce des grands, elle s'enferme dans une neutralité jusqu'ici respectée, où elle force l'estime de tous. C'est le moyen d'échapper aux ambitions du pangermanisme. Elle a perdu au commencement du siècle Ceylan et le Cap ; mais il lui reste, avec quelques Antilles, les îles de la Sonde, bel empire de plus de trente millions d'habitants, capable de suffire à une exploitation plus étendue dans Sumatra, Bornéo, et de développer encore la prospérité de cette petite nation laborieuse et instruite.

Les deux grandes nationalités italienne et allemande se sont formées trop tard dans le siècle pour prendre une part considérable au partage du monde. Elles n'ont encore ni l'une ni l'autre les champs d'action nécessaires à leurs intérêts économiques. L'Italie, en dépit des souvenirs de l'antiquité, ne réussira pas aisément à refaire de la Méditerranée un « lac romain. » L'empire de l'Érythrée, projeté par Crispi, a été renversé par le désastre d'Adoua ; Massouah et la Somalie d'Opia ne forment pas un empire proportionné au rêve conçu. L'Italie s'était jetée dans la lutte avec des ressources insuffisantes ; elle avait fait de la grande politique avant d'avoir de grands moyens. Mais elle a des trésors d'activité et d'ambition ; l'avenir sans doute lui réserve d'autres satisfactions. Elle tient les yeux fixés sur Tripoli où la France a promis de lui laisser les mains libres.

L'Allemagne est une des plus grandes puissances industrielles et commerciales de la fin du XIXe siècle ; elle exploite merveilleusement son domaine européen, ses champs et ses mines. Ses marchands ont retrouvé l'audace et l'habileté des Hanséates. Hambourg rivalise avec les plus grands ports anglais. Voies navigables, voies ferrées charrient incessamment de lourdes charges de marchandises, en dedans des frontières, à travers toute l'Europe centrale, vers l'Autriche, l'Italie, les Balkans, le Levant, l'Extrême-Orient. Le commerce extérieur de l'Allemagne dépasse en importance celui de la France ; il ne le cède qu'à celui des États-Unis et de l'Angleterre.

Mais les libres débouchés lui manquent. L'émigration allemande, de plus de 100.000 habitants chaque année, se porte

aux États-Unis, dans la République Argentine, au Chili. Car l'Allemagne n'a pas de domaine national pour ces innombrables travailleurs qui fuient la misère des mines et des terres de la patrie. Bismarck n'eut pas une politique coloniale et ce fut un grand malheur pour l'Allemagne ; à peine sut-il lui assurer dans le partage de l'Afrique quelques terres infertiles ou inhabitables aux Européens : Togo et le Cameroun sur le golfe de Guinée, le Sud-Ouest et les sables d'Angra-Pequeña, l'Afrique Orientale sous l'Équateur.

La politique coloniale, appuyée par une puissante flotte de guerre, est au contraire la grande pensée de Guillaume II. Il porte ses ambitions sur les côtes de l'Océan Pacifique, où l'Allemagne possède depuis vingt-cinq ans une partie de la Nouvelle-Guinée et l'archipel Bismarck. Il a acheté à l'Espagne les Carolines, les Mariannes, Palaos. Il s'est fait céder les Samoa par les Anglais et les Américains. Il a « jeté le pont » de la Nouvelle-Guinée à la Chine, occupé Kiao-Tchéou, entrepris l'exploitation des mines du Chan-Tung, « planté son écusson » sur la terre chinoise, à la portée des trésors du Céleste-Empire. Il s'est réservé par là de l'avenir. Mais ce ne sont encore que des promesses. L'Allemagne jusqu'ici n'est pas parmi les grandes puissances coloniales.

Les grandes puissances universelles : États-Unis, Angleterre. — Les quatre grandes puissances universelles sont : les États-Unis et l'Angleterre, qui représentent la race anglo-saxonne, la Russie qui représente la race slave, la France qui représente la race latine.

Les États-Unis viennent seulement d'entrer dans la politique « mondiale », et ils en sont devenus déjà un élément essentiel. Ils sont puissants en Amérique, ils en veulent chasser tout le commerce européen ; ils considèrent l'Océan Pacifique comme leur domaine. Du moins, par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Océanie est dominée par la race anglo-saxonne.

L'Angleterre a poursuivi au XIXe siècle une fortune exceptionnellement heureuse ; nulle nation ne grandit autant en ce siècle, au point qu'elle paraît rêver une sorte de domination universelle. Elle s'assura la route de l'Inde, d'abord par

le Cap, puis par le canal de Suez, rejetant la Russie vers le nord en 1856 et 1878, écartant la France de l'Égypte en 1882, et elle tient solidement cette route par Gibraltar, Malte, Chypre, Suez, Aden et Bombay ; elle la prolonge jusqu'à la Chine par Colombo, Singapour, Hong-Kong. Elle a le Dominion du Canada, Terre-Neuve, une Guyane, la Jamaïque et les plus riches des Petites Antilles. Elle a les embouchures du Niger et l'Hinterland de cette région jusqu'au lac Tchad, et ainsi elle est encore capable de compromettre l'intégrité de l'empire français du Soudan.

Surtout du haut de l'Himalaya, elle domine tout l'Océan Indien, dont elle a fait presque un lac anglais, une Méditerranée britannique. De l'Inde, le « joyau de son empire » elle projette ses voies commerciales sur l'Afghanistan et la Perse méridionale jusqu'au fond du golfe Persique, sur le Tibet ; sur la Birmanie et la Chine, par Bhamo et l'Iraouaddy supérieur, vers le Yu-Nam et le Yang-tse-Kiang ; sur Singapour et les ports chinois de l'Extrême-Orient, jusqu'à Weï-haï-weï, en face de Péking ; sur l'Australie, vers Melbourne, Sydney, Auckland ; d'autre côté, sur Aden, Périm, l'Ibea et les sources du Nil, la Zambézie, la Rhodésie, du Caire au Cap.

Tous ces pays, de Calcutta au Cap et à Auckland, sont le domaine de la langue anglaise, apprennent dans la langue de la métropole l'exercice des libertés politiques. Sauf l'Inde, terre chaude, molle, résignée à la domination étrangère, terre d'exploitation et non de colonisation, les colons anglais deviennent vite orgueilleux, fiers de leur esprit de liberté, comme l'Angleterre. Le Canada est complètement autonome. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont fort libres, fort amies des nouveautés les plus hardies ; les cinq colonies de l'Australie viennent de former une grande Fédération qui comprend tout ce continent et qui va se construire une capitale. Elles ne sont dociles à l'Angleterre qu'à condition de gérer leurs intérêts dans une complète indépendance, contentes d'être protégées par elle, de n'avoir pas les charges de la grande politique internationale, d'ailleurs attachées à la métropole par les liens du sang. Il y a dans l'Afrique australe une robuste population de race hollandaise, d'Afrikanders,

qu'il sera difficile de soumettre au joug anglais, malgré les plus éclatantes victoires.

L'empire de la « Plus Grande Bretagne » paraît aujourd'hui travaillé presque tout entier par un actif mouvement vers la fédération de ses diverses parties ou même vers l'autonomie et l'indépendance de chacune d'elles. La forme fédéraliste semble à beaucoup d'hommes politiques, même Anglais, la seule capable de préserver cet empire de la dissolution. L'organe essentiel en serait forcément un Parlement composé de députés des diverses parties de l'Empire. Mais le fier Parlement de Londres ne reconnaîtrait pas volontiers la suprématie de quelque Parlement impérial; les « Commoners » anglais, représentants de 38 millions de citoyens libres et depuis longtemps « maîtres des mers » n'iraient pas de gaieté de cœur se confondre parmi les députés de races inférieures qu'ils sont habitués depuis des siècles à écraser de leur morgue hautaine. L'Angleterre égale de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud, ce serait le fédéralisme; ce ne serait plus l'Angleterre; ce ne serait plus le gouvernement habile, persévérant, hardi, de cette oligarchie de riches marchands et de puissants seigneurs qui fait la grandeur de l'Empire depuis deux siècles.

En attendant, l'Angleterre est aujourd'hui la plus grande puissance du monde. On fait le tour du monde en pays anglais. Le soleil ne se couche pas sur les terres qu'elle gouverne; où qu'il soit, il éclaire toujours l'activité de quelque population anglo-saxonne, fouillant le sol, lui arrachant ses richesses, guettant les trésors nouveaux. L'empire anglais est un formidable colosse, et, s'il a des pieds d'argile, cela ne paraît pas.

L'Empire russe. — L'empire russe est tout différent et presque aussi imposant. Il n'est pas l'œuvre de la libre activité d'individus conscients de leur tâche et jaloux de leur personnalité. Il est l'œuvre de la force énorme que peuvent assurer à cent millions d'hommes une foi aussi robuste qu'aux temps primitifs, un absolu respect des volontés d'un seul homme, vénéré comme un être surnaturel, comme un représentant de Dieu. Il est semblable aux grands empires

asiatiques de l'antiquité et du moyen âge, des Perses ou des Mongols. Le domaine où il s'étend le veut peut-être ainsi.

Il est vrai que ces caractères, qui furent ceux de l'empire russe pendant des siècles, paraissent en voie de transformation, et que l'on peut déjà considérer comme close la période de l'autocratie. La liberté ne brisera pas la force de la Russie ; au contraire. L'autocratie s'est montrée inférieure à sa tâche; le peuple libéré la reprendra avec plus de méthode, et plus de véritable puissance. L'empire russe a une imposante unité de race et de religion, malgré les différences de détails. Lorsque ses provinces diverses auront un gouvernement respecté de tous, lorsque les institutions nouvelles auront donné à ce grand corps une activité consciente, sa puissance sera plus grande que jamais.

Le « glacier russe » descend au sud. Il presse sur les débouchés de la mer Noire, sur Constantinople et les Dardanelles ; ou sur l'Euphrate supérieur, vers le golfe d'Alexandrette et les Échelles du Levant ; ou, par-dessus le Caucase et la mer Caspienne, sur le plateau de l'Iran, vers le golfe Persique et le golfe d'Oman, vers l'Indus ; ou, par-dessus l'Amour, sur la Mandchourie et la Corée, vers la mer du Japon et la mer de Chine, sur Péking. Ce grand corps politique, très compact, aura bientôt le réseau complet des voies ferrées nécessaires à sa vie : le Transsibérien jusqu'à Vladivostok et Péking, le Transcaucasien vers Téhéran et le golfe Persique, le Transcaspien vers l'Afghanistan et l'Inde, le futur Grand Central Asiatique, de la mer Noire à la Chine. Ce sera une terrible chose lorsque sur ces voies achevées, 120 millions d'hommes de cette race slave si forte et si sérieuse, éclairés par les institutions de la liberté, agiront dans la politique universelle avec la conscience de leurs intérêts.

La France. Son rôle au XIXe siècle. — Le XIXe siècle n'a pas été heureux pour la France. Elle y a subi de terribles désastres ; mutilée deux fois, elle saigne toujours d'une plaie inguérissable, et la malveillance ou la jalousie étrangère parlent quelquefois de la décadence de la France, du déclin de son influence morale. On parlait de même à la fin

du XVIIIe siècle, à la veille de la Révolution. On en parle déjà moins qu'au lendemain de la guerre de 1870; car la République a replacé la France au rang des grandes puissances.

Elle a été capable, depuis trente ans, malgré la défaite, d'un admirable essor colonial. La guerre de 1870, la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande, enlevaient à son industrie et à son commerce de nombreux clients au delà des Alpes et des Vosges. Sous peine de voir la ruine économique succéder de près aux désastres militaires, il fallait refaire une clientèle aux produits français, il fallait coloniser.

Grâce à Jules Ferry, la France entra à temps dans l'œuvre coloniale. Conquérant de la Tunisie et de l'Indo-Chine, il arracha son pays à quelques-unes des plus terribles conséquences de la défaite ; il la répara ainsi dans une large mesure. Il prépara l'avenir. Grâce à lui surtout, la France est demeurée une des grandes puissances universelles ; elle s'est relevée des coups de Bismarck ; elle a refait un empire français plus grand que l'empire allemand ; c'est comme une forme de la revanche.

Elle a la meilleure partie de l'Indo-Chine et par là pénètre dans quelques-unes des plus riches provinces chinoises. Elle a Madagascar qui à elle seule constitue tout un empire. Elle a presque toute l'Afrique du Nord-Ouest et de l'Ouest ; elle enveloppe par le désert le Maroc ; elle a le protectorat de la Tunisie ; elle affirme et maintient que l'établissement des Anglais en Égypte n'est que provisoire et qu'en tous cas la route de l'Océan Indien doit rester ouverte à toutes les nations ; elle a une situation privilégiée dans le Levant. Elle exerce par là une sorte de protectorat politique et moral sur tout le monde arabe. Elle est en quelque manière une puissance musulmane ; elle en a conscience, et elle entreprend l'éducation de ces peuples très défiants, dont elle commence à conquérir l'estime et l'affection.

Tout ce grand empire donne satisfaction à ses intérêts économiques, à son industrie et à son commerce ; sa grande richesse financière excite l'envie de ses rivales. Il permet à sa jeunesse de tremper son énergie dans les luttes exté-

rieures, d'élargir son intelligence par la connaissance des mœurs les plus variées ; il lui assure le bienfait de l'action. Il lui rend la possibilité de jouer le grand rôle que pendant tout le XIXe siècle elle n'a pas cessé de tenir dans le développement de la politique générale.

La Révolution française avait exercé une influence directrice sur toute l'histoire du XIXe siècle et la France est restée par excellence le pays de la Révolution.

Le XIXe siècle fit une révolution intellectuelle. A cet égard l'esprit français n'a pas perdu la grande influence qu'exercèrent au dehors la littérature classique du XVIIe siècle et la philosophie du XVIIIe. Certes l'étranger a produit des génies créateurs dont l'influence a été profonde et durable : Gœthe, Schiller, lord Byron, Tolstoï ; l'Allemagne a été incontestablement le plus puissant foyer de la pensée philosophique, de la critique et de l'érudition. Mais la révolution romantique, qui a proclamé et assuré la liberté de l'art, a été surtout éclatante et décisive en France, et Victor Hugo en est resté le plus grand nom. Depuis, la France a eu une pléiade de grands écrivains : Michelet, Renan, Taine, les rénovateurs de l'histoire ; Dumas et Augier, les pourvoyeurs de toutes les scènes du monde ; Balzac, Zola, les maîtres du roman. Il est difficile d'ailleurs d'apprécier dès maintenant l'action que le génie moderne de la France exerce sur le développement intellectuel de l'humanité. L'école française de peinture et de sculpture est encore à la tête du mouvement artistique contemporain.

La liberté intellectuelle a assuré le triomphe de la science. Le génie scientifique n'est pas au même degré que le génie littéraire et artistique le fruit délicat de traditions séculaires. Il peut naître spontanément sur un sol vierge, et l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis même tiennent une large place dans les découvertes scientifiques. Beaucoup d'inventions et d'applications sont cependant d'origine française. Mais surtout, comme si la France pénétrait tout de sensibilité et de dévouement, comme si elle était née pour faire la guerre à toute misère, son plus grand nom dans la science et le plus grand peut-être du siècle est celui d'un bienfaiteur de l'humanité, Pasteur, qui a révolutionné l'art de guérir.

Le XIXe siècle fit une révolution dans la constitution territoriale des États. Il appela à la vie et à la **liberté** des nationalités longtemps sujettes et opprimées. La France depuis Napoléon Ier conduisit les guerres de nationalités, parfois inconsciemment. Napoléon Ier créa l'Italie, souleva contre lui-même la nation espagnole et la nation allemande, releva un moment la Pologne. La Restauration assura l'indépendance de la Grèce, Louis-Philippe celle de la Belgique. La Révolution de 1848 souleva toutes les nationalités de l'Europe centrale : l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie. Napoléon III fut un puissant agent de révolution ; comme par une grâce de son nom, il continua l'œuvre de Napoléon Ier ; il détermina par son action la formation de l'unité italienne, par son abstention la formation de l'unité allemande. Dans les Balkans, la France a toujours soutenu, malgré la tradition de l'alliance ottomane, le développement des nationalités chrétiennes, depuis la Roumanie jusqu'au Liban et à la Crète. C'est pourquoi, à travers le monde, les opprimés n'ont pas cessé d'avoir foi en ses destinées. C'est pourquoi les Alsaciens-Lorrains lui conservent un inviolable attachement. Voudrait-elle se forcer à une politique « réaliste », à ne prendre intérêt qu'à son intérêt, qu'elle ne le pourrait pas, que ce serait de sa part une véritable abdication, une mutilation du meilleur de son âme, et que le monde n'y voudrait pas croire.

Le XIXe siècle fit une révolution dans la constitution politique des gouvernements. La France a conduit le progrès démocratique contenu en germe dans la *Déclaration des droits de l'homme* et dans la doctrine de l'**égalité** de tous les citoyens. Elle a appliqué, la première en Europe, le suffrage universel, et elle met en pratique, en face des monarchies les plus vieilles et les plus fières, le principe de la **souveraineté nationale**; elle le montre, par son exemple, capable du gouvernement d'un grand peuple, apte à tous les progrès. Elle a renoncé à la propagande violente des principes de 89 qu'elle n'a pas cessé de représenter. Elle veut seulement exercer, selon l'expression de Lamartine en 1848, par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle donne au monde, le prosélytisme de l'estime et de la

sympathie; elle a renoncé à incendier l'Europe; elle ne veut que « briller de sa place sur l'horizon des peuples, pour les devancer et les guider à la fois. »

Le XIXe siècle a préparé une révolution économique et morale dans les rapports et les conditions des classes sociales. Les Saint-Simoniens, apôtres de la **fraternité** prêchée par le Christ et les révolutionnaires de 1789, précurseurs des écoles socialistes et des transformations économiques qui ont bouleversé le siècle, pensèrent fonder le bonheur universel sur l'amour et la solidarité. La France, depuis, fait effort pour tirer de leurs théories sentimentales la plus grande somme possible des améliorations sociales qu'elles renfermaient. Plus généreuse que Rome, forte des enseignements du christianisme et de la science, elle se persuade que l'exploitation de toutes les richesses du globe et leur équitable distribution assureront à tous les hommes le bien-être matériel et la certitude du lendemain, conditions du libre développement de toutes les facultés de l'individu et de la culture morale de l'humanité. L'effort qui se fait en France se manifeste d'ailleurs en même temps chez tous les peuples civilisés, avec des caractères propres à chaque pays. En Angleterre l'initiative individuelle, suivie bientôt par les pouvoirs publics, a groupé les ouvriers en puissantes associations et a provoqué l'établissement de toute une législation du travail. En Allemagne, sous l'influence des professeurs, des *socialistes de la chaire*, le gouvernement a créé tout un système d'assurances ouvrières et multiplié les œuvres hospitalières et les lois d'hygiène. La France entre à son tour dans ces réformes législatives où elle s'est laissé devancer, mais elle a plus que d'autres, ainsi que nous le verrons plus loin, cherché à élaborer des systèmes de réformes générales de l'ordre social.

LIVRE V

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE

CHAPITRE PREMIER

LES ALLIANCES. — LA PAIX ARMÉE

1. Les conflits à travers le monde. — De Strasbourg à Péking.
2. Les alliances. — La Triple Alliance. — L'alliance franco-russe. — Les grands groupements diplomatiques de l'époque contemporaine.
3. La paix armée. — Les progrès de la science de la guerre. — Les charges de la paix armée.
4. Imperfection des solutions belliqueuses. — Projets de paix perpétuelle. — L'arbitrage entre les nations. — Les Amis de la Paix et les Conférences de la Paix (1899-1907).

1. **Les conflits à travers le monde.** — De tout ce qui précède, il résulte que toute la surface de la terre est couverte de champs de luttes. Le XIXe siècle fut un siècle de fer et il lègue au suivant beaucoup de querelles riches en guerres. Car la plupart des nations sont mêlées à des conflits qui paraissent ne pouvoir se régler que par les armes. Les uns, comme la question d'Alsace-Lorraine, sont nés de quelque violation du droit, d'une rupture de l'équilibre politique ou économique; les autres, comme la question d'Autriche-Hongrie, d'une mauvaise constitution intérieure qui n'intéresse pas les voisins, mais à laquelle les voisins s'intéressent; d'autres enfin (ce sont les plus étendus, ceux qui caractérisent le plus exactement le début du XXe siècle), sont le produit de la fièvre ardente qui pousse tous les peuples à la recherche de la fortune et qui les jette les uns sur les autres, de ce phénomène nouveau qu'on peut appeler l'impérialisme économique.

De Strasbourg à Péking. — Les premiers sont les plus graves parce qu'ils n'affectent pas seulement les intérêts matériels des peuples qu'ils mettent en présence; ils ont un caractère moral; ils irritent les fibres nationales les plus sensibles; ils sont fondés sur des haines de races, nées elles-mêmes de sanglantes luttes dont elles aspirent à se nourrir encore. Entre toutes, la question d'Alsace-Lorraine est toujours la plus redoutable, l'Allemagne maintenant sa conquête et la France maintenant son droit. Depuis trente ans, elle menace sans cesse de mettre aux prises ces deux nations et de jeter l'Europe dans les pires catastrophes. La France s'est armée pour être prête à écarter d'autres attaques. L'Allemagne s'est armée pour garder sa proie et imposer à jamais aux vaincus le respect du fait accompli. Elles sont devenues toutes deux de formidables puissances militaires. Les autres puissances ont craint d'être faibles en présence de telles forces; bon gré mal gré, elles se sont armées pour une querelle qui leur avait été trop indifférente en 1870. Ainsi la question d'Alsace-Lorraine les tient toutes sur le pied de guerre. Elle est presque seule l'origine des armements à outrance, sous le poids desquels l'Europe plie et se plaint.

Il n'y a pas, semble-t-il, de guerre à redouter du conflit entre le Quirinal et le Vatican. Le Vatican n'est plus au temps où il avait des armées à son service. Il n'est pas vraisemblable que le pape trouve bientôt quelque gouvernement capable de se dévouer au rétablissement de son pouvoir temporel.

Il y a de terribles conflits renfermés dans la question autrichienne. Ils ne paraissent pas très vivement jusqu'ici : la personne respectée de l'empereur François-Joseph maintient tous ses peuples dans une union qui semble fondée exclusivement sur le loyalisme envers un homme, mais qui pourtant sert les vrais intérêts de tous les peuples de l'Europe. Les populations slaves de l'empire obtiendront un jour leurs libertés politiques; mais alors les Allemands de Vienne ne se rattacheront-ils pas à la Grande-Allemagne? Celle-ci voudra-t-elle les accueillir? Et que feront aussi les Hongrois? L'Europe tout entière serait bouleversée par cette rupture de l'équilibre qui s'est établi en 1867. On disait autrefois :

« Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Cela est toujours vrai, et, si l'existence de l'Autriche était assurée, l'avenir du continent en serait plus clair.

La péninsule des Balkans est toujours, sur la carte politique de l'Europe, un endroit très inquiétant. Les causes de conflit y sont multiples, se compliquent et s'aggravent les unes par les autres. Ce sont les États Balkaniques qui ont été capables de s'unir pour chasser les Turcs jusqu'aux portes de Constantinople. Mais ils sont jaloux les uns des autres, chacun avide de jouer dans les Balkans le même rôle que le Piémont en Italie. Ils se disputent la Macédoine d'où Alexandre le Grand jadis conquit l'Asie. Les Grecs sont nourris de la « Grande Idée ». Et les Turcs tiennent encore Constantinople et les Détroits.— Et ce sont, derrière les petits États Balkaniques, les Grandes Puissances, qui entrecroisent en ce point leurs intérêts et leurs ambitions. L'Autriche et derrière elle l'Allemagne, par les voies ferrées et par les bateaux du Danube, ont fait de la péninsule des Balkans une sorte de colonie de leur industrie et de leur commerce ; elles en ont aujourd'hui presque toute la clientèle. La Russie a été écartée par elles en 1878 ; mais elle ne s'est pas éloignée sans esprit de retour, et aujourd'hui son influence politique remplace celle des gouvernements de Vienne et de Berlin. La France, l'Angleterre, l'Italie, travaillent à maintenir l'équilibre de la Méditerranée, ou à le modifier, chacune à son profit. C'est pourquoi toutes les puissances européennes sont d'accord pour garantir l'intégrité de l'empire turc, non pas par amitié pour le sultan, mais parce que chacune d'elles craint que le démembrement ne lui profite pas autant qu'à une rivale. C'est pourquoi, il est possible que l'empire turc reste intact encore quelque temps : cela ne veut pas dire qu'il en soit digne. Toutes les puissances enfin s'intéressent passionnément à la question d'Orient parce que les Détroits sont une des « clefs » de la colonisation de l'Asie et déjà se pose la question de la Turquie d'Asie.

L'autre clef de l'Asie est l'Égypte. C'est la principale, la seule en vérité, tant que les voies commerciales ne sont pas ouvertes à travers l'Asie antérieure. Elle était donc d'un intérêt capital pour les Anglais, qui n'avaient pourtant rien fait pour s'en assurer la possession quand Ferdinand de

Lesseps creusait le canal de Suez : erreur qu'ils ont vite et habilement réparée. Ils sont aujourd'hui solidement établis en Égypte. Ils ont découvert le Nil supérieur, puis l'ont reconquis sur les marchands d'esclaves et sur le fanatisme des derviches ; ils l'ont, pour ainsi dire, gagné deux fois. Ce sont des droits dont il convient de tenir compte, autant que de ceux de la France dans la région inférieure de ce bassin. Il y a aussi les droits de l'Égypte, dont nul ne se soucie beaucoup ; on a déjà entendu sur les bords du Nil la formule de la liberté : « L'Égypte aux Égyptiens ! » Mais le canal de Suez est à peine en Égypte ; toutes les puissances maritimes de l'Europe y ont des intérêts ; toutes ont besoin que le passage soit libre, parce que toutes aujourd'hui développent leurs affaires au delà de la mer Rouge, vers l'Océan Indien et l'Extrême-Orient. La question d'Égypte est intimement liée à la question de Chine ; plus les relations de l'Europe avec la Chine se multiplieront, plus la question égyptienne sera intéressante pour les gouvernements européens.

L'Europe ne se contentera bientôt plus de cette route. Il lui en faudra d'autres. Elle en jette le plan à travers l'Asie Mineure et la Mésopotamie. Au pied de l'Ararat, en Syrie, sur les rivages du golfe Persique, la Russie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, exploitent ou recherchent des privilèges économiques. Plus loin, les soldats russes et anglais campent les uns en face des autres sur le plateau de Pamir. Partout l'Angleterre veut contenir la Russie : rude besogne.

Aux termes de cette ardente poussée de l'Europe jusqu'aux extrémités de l'Ancien Continent, de cette invasion multiforme que les Jaunes seraient en droit d'appeler « le péril blanc, » s'est dressée tout d'un coup et depuis peu la question chinoise. On veut se persuader que les Chinois sont un élément négligeable dans la solution de ce problème ; on affirmerait volontiers que cela ne les regarde pas. Ils prouveront peut-être bientôt qu'ils prennent un intérêt particulier à leurs propres destinées, et de vagues bruits circulent, de temps à autre, d'une alliance sino-japonaise, de réformes militaires et économiques entreprises dans le grand empire, qui rappellent à la pensée des hommes d'État qu'il y a en Chine 350 ou 400 millions de Chinois qui voudront sans doute être

maîtres chez eux dès qu'ils le pourront. L'exemple du Japon est instructif.

En attendant, la France et l'Angleterre sont voisines, de part et d'autre du Mékong, et le remontent ensemble jusqu'au cœur de la Chine méridionale. La Russie et l'Angleterre se touchent encore là, l'une à Vladivostok, l'autre à Hong-Kong, au terminus de leurs lignes de paquebots et de leurs chemins de fer, de la Péninsulaire-Orientale et du Transsibérien. Les Allemands et les Italiens accourent, plus avides par leur pauvreté plus grande, inquiets que ce dernier morceau du monde ne soit encore mangé sans eux. Il ne suffit pas que toute l'Europe soit là représentée.

Le Japon vient de prouver sa force ; il faudra compter avec lui ; les États-Unis sont aux Philippines, devant Canton. Il ne leur plaît point en effet que l'Europe soit puissante dans l'océan Pacifique ; ils le considèrent volontiers comme leur domaine ; ils y veulent assurer leur empire, et l'impérialisme n'est plus pour eux ainsi qu'une forme développée de la doctrine nationale de Monroë. Toutes les grandes puissances sont arrivées ensemble à la porte du dernier grand marché du globe.

Or la moindre de toutes ces questions est susceptible de quelque règlement belliqueux. Le monde peut se trouver jeté tout d'un coup dans la guerre pour quelque lointaine aventure de l'une ou de l'autre des puissances principales. La mappemonde est couverte de dépôts de charbon qui sont des instruments de commerce pacifique, et de points stratégiques qui constituent comme des traînées de poudre, où le moindre choc peut déterminer l'étincelle qui enveloppera le globe d'un cercle de feu. Ce sont surtout, en résumé, la flèche de Strasbourg, le Parlement de Vienne, les coupoles de Sainte-Sophie, l'Ararat et le Pamir, Péking. Qu'on les voie sur la carte : c'est la ligne médiane de l'ancien continent ; c'est son grand sillon historique, l'immense voie des grands empires anciens et modernes. Là se vident les querelles « mondiales » ; là se fonde, pour un temps variable, la grandeur ; là va se reprendre, dans toute sa plénitude, la rivalité dramatique de toutes les races, de toutes les forces matérielles et morales accumulées pendant les siècles par l'humanité. C'est pour-

quoi nous avons beau souhaiter et aimer la paix ; nous n'avons pas le droit d'être seuls à déposer les armes.

2. Les alliances. La Triple Alliance. — Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les grandes puissances recherchent toutes des alliés ; pour chacune, si redoutable qu'elle soit, il serait dangereux de s'isoler, et depuis une vingtaine d'années, elles se sont groupées en alliances plus ou moins étroites, plus ou moins durables, accumulant en deux ou trois masses les plus formidables moyens d'action que l'histoire ait jamais signalés.

Ce fut d'abord la Triple Alliance, et elle ne parut jamais constituée qu'en vue d'intérêts européens. Elle fut le chef-d'œuvre diplomatique du prince de Bismarck : réunir dans une même alliance l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, les vainqueurs et les vaincus de Sadowa, les vainqueurs et les vaincus de Solférino, pouvait sembler impossible. Le chancelier allemand tira un merveilleux parti des circonstances. Il voulait consolider et perpétuer son œuvre de violence, se défendre contre tout retour offensif de la France qui refaisait courageusement ses forces sous le gouvernement républicain.

Il fonda, au lendemain de la guerre de 1870, l'alliance des Trois Empereurs. Il avait depuis plusieurs années l'alliance de la Russie qui lui avait permis de vaincre les Danois, les Autrichiens, les Français. Le chancelier russe Gortchakof comptait sur le concours de l'Allemagne pour étendre l'action de la Russie dans la péninsule des Balkans, pour réaliser son grand dessein panslaviste. Alors l'Autriche eût été étouffée entre les deux colosses allemand et russe ; le chancelier d'Autriche-Hongrie, Andrassy, vit ce danger et négocia un rapprochement avec le gouvernement de Berlin. Bismarck s'y prêta ; il avait intérêt à détourner l'Autriche vers le Danube inférieur pour que la Prusse pût maintenir sa prépondérance en Allemagne ; il avait intérêt à dégager la route de Constantinople devant le développement économique des nations germaniques. Mais ainsi il ne pouvait plus soutenir la politique russe en Orient, et l'alliance des Trois Empereurs renfermait d'insolubles contradictions qui

la tuèrent ; elle ne survécut pas à la guerre des Balkans et au traité de Berlin.

La Russie en effet n'y obtint pas la récompense du grand effort militaire qu'elle venait de faire. L'Allemagne l'abandonna, et même soutint l'Autriche-Hongrie qui obtint, sans avoir combattu, la Bosnie et l'Herzégovine. Le tsar Alexandre II, neveu de Guillaume Ier, ne rompit pas aussitôt avec l'Allemagne, par crainte des entreprises révolutionnaires du nihilisme auxquelles il succomba en 1881. Mais lorsque le gouvernement russe eut enfin compris la nouvelle politique allemande, lorsqu'il sut le rôle joué par le gouvernement de Berlin dans l'avènement du prince de Bulgarie, Ferdinand de Saxe Cobourg-Gotha, en 1887, le nouveau tsar Alexandre III renonça enfin à l'alliance de l'Allemagne et commença à se rapprocher de la France.

Déjà Bismarck avait pris des précautions contre cette redoutable évolution de la Russie. Il avait obtenu l'alliance de l'Italie et conclu la Triple Alliance des puissances centrales, le 20 mai 1882. Dès 1866, l'Italie s'était alliée avec la Prusse contre l'Autriche ; il était plus difficile de l'accorder avec l'Autriche, sa vieille ennemie. Mais le roi Humbert Ier n'aimait pas la France, parce qu'il redoutait la propagande des idées républicaines en Italie ; une alliance avec les deux plus vieilles monarchies de l'Europe pouvait être une garantie de durée pour la jeune monarchie italienne. Les Italiens se souvenaient que la France de Napoléon III les avait longtemps arrêtés sur le chemin de Rome, que les partis réactionnaires, même sous la troisième République, prétendaient rendre au pape son pouvoir temporel ; la France leur paraissait être la seule ennemie de leur unité. En 1881, l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises fut un coup terrible à leur amour-propre ; ils souffrirent vraiment de cette extension de l'influence française dans la Méditerranée, en face de la Sicile : c'était comme une limitation de leur horizon politique. Contre le danger français, ils se jetèrent dans les bras de l'Allemagne. La Prusse ainsi contenait la Russie par l'Autriche, la France par l'Italie, consolidait son hégémonie sur l'Europe. Ce fut l'apogée de la grandeur du prince de Bismarck.

L'alliance franco-russe. — On a, dans les faits qui précèdent, les raisons qui ont produit l'alliance franco-russe. La Russie ne peut s'accorder avec l'Allemagne alliée de l'Autriche, elle a besoin de la France pour contenir l'Allemagne à l'ouest. En outre, elle rencontre partout, de Constantinople à Péking, l'hostilité de l'Angleterre, et la France est la principale rivale maritime de l'Angleterre. La Russie a encore besoin des capitaux français pour hâter la mise en œuvre de la colonisation de l'Asie. La France avait besoin de la Russie pour contenir l'hostilité de l'Allemagne et de la Triple Alliance : l'alliance russe est avant tout pour elle une garantie de sécurité ; elle lui donne ainsi plus d'aisance pour le développement de ses intérêts coloniaux. Le placement de ses capitaux en Russie lui rapporte des bénéfices pécuniaires appréciables.

Ensemble, elles font équilibre aux forces militaires de la Triple Alliance. La Double Alliance, par le seul fait de son existence, met fin à l'hégémonie allemande, remet la France à son rang parmi les grandes puissances, garantit la paix. De fait, depuis une dizaine d'années, l'Europe jouit d'une tranquillité presque absolue. Il n'y a plus d'incidents de frontières entre la France et l'Allemagne. De graves conflits, comme la guerre gréco-turque ou l'affaire du Maroc, ont pu être limités, résolus, sans que la paix générale en fût compromise. Avec les années, les passions haineuses se sont apaisées : la Russie, détournée vers l'Asie et la Chine, a pu s'accorder avec l'Autriche pour maintenir la paix dans les Balkans. L'Italie, fatiguée des lourdes charges militaires auxquelles la Triple-Alliance l'obligeait, a renoncé, depuis la chute de Crispi, à provoquer la France, s'est rapprochée d'elle, a repris avec elle des relations cordiales. Sans parler de la question marocaine, la France et l'Allemagne se sont plus d'une fois mises d'accord dans le règlement de questions africaines ou asiatiques. La Triple Alliance et la Double Alliance survivent aux circonstances qui leur ont donné naissance ; elles ont perdu toute acuité ; elles ne sont plus des instruments de guerre ; elles sont des garanties d'équilibre.

Les grands groupements diplomatiques de l'époque contem-

poraine. — La Triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, la Double alliance de la France et de la Russie, n'avaient guère qu'une portée européenne ; elles étaient surtout le résultat du grand mouvement des nationalités ; la Triple Alliance avait pour objet de maintenir l'unité allemande, l'unité italienne et la question d'Orient dans l'état où les guerres antérieures et les traités les avaient établis. La Double Alliance avait pour objet de rétablir l'équilibre européen compromis par l'hégémonie de l'Allemagne.

Il est vrai que la Russie trouva aussi en France, grâce à l'alliance, les capitaux nécessaires à l'aménagement de ses possessions asiatiques et notamment à la construction du Transsibérien et du Transmandchourien, et par là l'alliance franco-russe avait une certaine portée asiatique. Mais surtout le grand développement des entreprises coloniales de toutes les grandes puissances donna naissance à ce qui fut appelé la politique « mondiale », qui comporta bientôt des groupements d'intérêts et des alliances d'un caractère tout nouveau.

Ainsi en 1895, lorsque le Japon, ayant vaincu la Chine, prétendit lui prendre, non seulement Formose, mais encore le Liao-Toung avec Port-Arthur, la Russie, la France et l'Allemagne s'entendirent pour l'obliger à renoncer au Liao-Toung et à Port-Arthur ; et le Japon dut céder. Mais cette entente ne survécut pas aux circonstances qui l'avaient fait naître et le Japon n'eut pas longtemps à la redouter.

Cette situation avait éveillé l'attention de l'Angleterre ; elle craignit que la Russie n'établit définitivement sa suprématie sur l'Extrême-Orient et sur l'immense marché chinois. Elle soutint contre elle la rivalité du Japon, avec lequel elle signa, en janvier 1902, un traité d'alliance garantissant l'intégrité de l'empire chinois. Le monde entier eut un moment d'étonnement, à voir une grande puissance européenne se lier de la sorte avec une puissance réputée secondaire et surtout de race jaune ; on eût volontiers condamné l'événement comme une atteinte à la dignité et à la supériorité des Blancs, comme une sorte de trahison à leur égard. Il fallut en prendre son parti. L'alliance anglo-japonaise prouva sa valeur lors de la guerre de Mandchourie ; elle fut renouvelée

en 1905, au moment même des négociations de Portsmouth, qu'elle contribua sans doute à faire aboutir.

Ce fut la première des grandes alliances mondiales. Le 8 avril 1904, au moment où éclatait la guerre de Mandchourie, la France et l'Angleterre signèrent une convention liquidant d'un seul coup tous leurs conflits coloniaux; elle ne parut pas d'abord avoir une autre importance; elle se manifesta ensuite peu à peu comme une véritable entente cordiale, presque comme une alliance réelle; ainsi, lors de la conférence d'Algésiras, contre les prétentions de l'Allemagne, l'Angleterre soutint les droits de la France au Maroc et lui assura un important succès diplomatique.

D'autre côté, la diplomatie française ménagea la conciliation des intérêts russes et anglais en Asie. Ce fut l'objet de la convention anglo-russe du 31 août 1907, qui régla à cet égard la situation du Thibet, de l'Afghanistan et de la Perse. Presque aussitôt cette nouvelle entente s'étendit aux affaires européennes : le roi Édouard VII eut au printemps de 1908 une entrevue à Reval, avec le tsar Nicolas II, et ils résolurent ensemble d'agir à Constantinople pour assurer l'exécution des réformes nécessaires en Macédoine. La prépondérance de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne dans les Balkans ne peut pas manquer d'en subir quelque atteinte. En tout cas l'entente de l'Angleterre, de la France, de la Russie et du Japon est actuellement le plus formidable groupement politique du monde ; il est une puissante garantie de paix.

D'ailleurs, si les ambitions dynastiques, si les grandes évolutions nationales ne pouvaient se satisfaire que par la guerre, les intérêts du commerce et de l'industrie ont besoin de la paix, et il est permis d'espérer que, grâce à eux, la guerre sera une exception de plus en plus rare. Ce n'est pas à dire que le règne de la paix universelle paraisse prochain, il y a encore trop de questions mal résolues, trop d'ambitions rivales, pour qu'il soit prudent de se laisser aller à ce beau rêve. Et toutes les puissances s'arment formidablement et se tiennent sans repos sur le pied de guerre.

3. La paix armée. — Le chiffre des armées de terre semble avoir atteint dans ces dernières années ses extrêmes

limites; tous les jeunes gens de presque tous les pays de l'Europe sont astreints au service militaire ; à moins d'armer aussi les vieillards, les enfants et les femmes, il n'y a pas possibilité de faire mieux. Mais l'effort maintenant se porte sur la marine. La Russie accroît considérablement sa flotte de guerre ; c'est un développement parallèle à celui de ses voies ferrées. L'Allemagne veut une puissante flotte de guerre pour appuyer ses desseins de politique universelle. L'Italie de très bonne heure eut une marine redoutable. La France a une flotte de premier ordre; elle s'aperçoit que cette flotte n'est pas suffisante pour soutenir la lutte contre celle de l'Angleterre ; elle se prépare à un nouvel effort ; elle crée en même temps une armée coloniale, et il est impossible de dire la fin de tous ces préparatifs. Car l'Angleterre, pour conserver l'empire des mers, prétend que sa marine soit égale aux deux ou trois plus puissantes marines réunies parmi les autres nations. A mesure que la France, la Russie, l'Allemagne arment des vaisseaux, elle en construit aussi dans la même proportion ; ses rivales redoublent d'efforts pour lui arracher cette suprématie navale. Au lieu de se ruiner à se battre, on se ruine à s'y préparer. Du moins cela vaut encore mieux que la guerre : l'or est moins précieux que le sang.

Voici maintenant les États-Unis qui veulent avoir une marine régulière très forte, une grande armée permanente. Il le faut bien s'ils veulent avoir une politique mondiale, et ils y sont obligés pour faire équilibre à l'Europe. En sorte que l'on ne peut pas prévoir la limitation, même modeste, des armements. C'est la paix armée, deux mots qui jurent d'être ensemble et qui ne se séparent plus depuis un demi-siècle. La Paix ne porte plus seulement demi-armure; elle est en tout temps bardée de fer comme une Bellone. Il est vrai qu'il ne s'agit plus seulement de garantir la paix, mais de préparer l'empire, puisque l'impérialisme est l'un des caractères de cette fin de siècle.

Les progrès de la science de la guerre. — La science, en grand progrès, perfectionne incessamment les armements. Elle invente des poudres nouvelles, dont les explosions sont

de plus en plus meurtrières, et les hommes admirent leurs résultats foudroyants : la chimie est devenue la reine des batailles. La science construit des fusils qui sont des chefs-d'œuvre dans l'art de tuer, des balles merveilleuses qui traversent plusieurs corps humains et les réduisent en cadavres presque sans laisser de trace, d'autres balles qui s'ouvrent automatiquement dans la blessure et ne permettent aucune guérison. Cela est admirable. Cependant les vieux fusils, les vieilles baïonnettes qui n'étaient pas assez pointues, qui n'entraient pas assez aisément dans les poitrines, sont jetés à la ferraille. Les énormes sommes qu'ils avaient coûtées ont donc été absolument improductives; c'est proprement comme si elles avaient été jetées par les fenêtres.

On fabrique aujourd'hui des canons à tir rapide, capables, bien pointés, de renverser une compagnie en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. On a sur les mers des cuirassés qui coûtent chacun plus de 30 millions, montés par 8 ou 900 hommes, et qu'une petite torpille, posée par un sous-marin, fait sauter en un clin d'œil. Le duel de la cuirasse et du boulet est tout à fait intéressant : les boulets sont de plus en plus gros et font des trous de plus en plus profonds dans les flancs des vaisseaux; les cuirasses des vaisseaux se font de plus en plus épaisses pour être à l'épreuve des boulets; elles ne sont pas à l'épreuve des torpilles. Les obus à la mélinite sont si puissants qu'ils ouvrent d'un coup de larges brèches dans les forteresses en terre; il faut maintenant blinder, cuirasser les forteresses; on va faire les obus assez puissants pour crever ces blindages; on fera les blindages assez épais pour résister aux obus.

Les charges de la paix armée. — En ce moment, pendant la paix, 3 millions de soldats s'alignent sur les champs de manœuvre de l'Europe; vienne la guerre, il y en aura 10 millions sur les champs de bataille, à travers lesquels la mitraille fauchera en pleine jeunesse. Le service militaire obligatoire peut livrer à la mort les bras les plus robustes, les intelligences les plus riches d'espérances. C'est une épouvantable dîme payée au démon de la guerre Rien de plus affreux, rien de plus insensé que cet état social où aboutit la civilisa-

tion moderne; cela semblerait bien plutôt un retour aux âges barbares.

En attendant les horreurs de la guerre, c'est la ruine. Le budget de la guerre et de la marine en France égale les budgets de tous les autres ministères, en dehors du service de la dette qui a aussi surtout son origine dans la guerre. Les impôts de la paix armée écrasent les peuples, produisent les malaises, les guerres sociales. En France, la misère est moindre qu'ailleurs, grâce aux merveilleux trésors d'une épargne ancienne. Mais il y a en Allemagne des districts où le paysan déserte la terre, grevée de lourds fermages, va à la ville; il est gagné aussitôt aux théories socialistes; — en Russie l'abolition du servage n'a pas aboli tous les maux, et le moujik, le paysan, ignorant et crédule, se laisse pousser par la famine à d'impuissantes Jacqueries; — en Irlande, on pourrait racheter la terre irlandaise avec le budget de la marine; mais l'Angleterre dépensera des centaines de millions pour accroître ses forces militaires, non pour sauver les misérables de la faim; — en Sicile les *fasci* souvent refusent l'impôt; c'est le pays du brigandage, de la Mafia; misère et banditisme sont les deux formes d'un même état social.

Tous les peuples sont menacés de mourir de faim pour se préparer à s'entretuer. Avons-nous le droit d'affirmer que nous appartenons à un âge civilisé?

La guerre, et même la paix armée, créent et entretiennent les haines de peuples; les haines sont stériles, mortelles. La haine tue. Elle ne crée pas. Qu'on essaie d'imaginer le mal fait par la politique de fer et de feu de Bismarck. Elle a enfoncé profondément la haine au cœur de la France et de l'Allemagne; elles se sont épuisées depuis, l'une contre l'autre, en armements formidables; elles ont entassé, au service de leur haine, des ressources énormes, perdues pour l'exploitation du sol par les canaux et les voies ferrées, pour les travaux de la paix, pour l'amélioration des conditions sociales. La haine, chez l'une et chez l'autre, a employé de nombreuses intelligences de savants aux œuvres de la guerre, retenu toute la jeunesse à la caserne, dans le vice parfois, dans l'oisiveté intellectuelle toujours; elle épuise et dessèche la sève de deux vaillants pays, des deux plus laborieuses ruches de

travailleurs intelligents. Et la guerre si misérablement préparée sera mortelle à l'une des deux, aux deux peut-être. Outre toutes ces ruines, qu'on dénombre toutes les conquêtes intellectuelles et sociales qui ont été manquées, qui sont restées enfouies au fond du génie humain et dont nous ne pouvons même pas imaginer le sens. On ne saura jamais calculer les ruines faites, ni, à plus forte raison, les progrès empêchés par la politique de la guerre ou de la paix armée. Trente ans de ce régime ont peut-être retardé le progrès de la civilisation de plus d'un siècle.

L'impérialisme anglais, l'impérialisme russe n'ont pas moins épuisé l'humanité que l'impérialisme allemand succédant à l'impérialisme napoléonien. Et pourtant les souverains et les peuples n'ont jamais à la bouche que des paroles de paix. Cela ne les empêche pas d'ailleurs de préparer formidablement la guerre, qui pourtant ne dépend que d'eux.

4. **Imperfection des solutions belliqueuses.** — De l'excès du mal naîtra peut-être le remède. Plus les armements sont accumulés, plus la guerre paraît devoir être terrible, et plus les chefs d'États reculent devant la responsabilité de l'engager. Certes il y a de par le monde beaucoup de conflits qui appellent des solutions, et la paix armée a pour objet de les préparer. Mais les solutions belliqueuses ne sont pas sûres. Toute guerre est un coup de dés; les mieux préparées peuvent être malheureuses. Les solutions belliqueuses sont injustes, immorales. L'Alsace-Lorraine est faite d'hommes libres; ils ne peuvent pas être le simple enjeu de la victoire des uns ou des autres; ils ne peuvent pas être poussés d'un camp dans l'autre comme un bétail. Que si la force intervient dans une pareille question, ce ne peut être que comme appoint du droit; elle ne sera vraiment forte qu'à cette condition. Les solutions belliqueuses ne sont pas des solutions. La guerre appelle la guerre. L'Allemagne nous a pris l'Alsace-Lorraine par les armes; si nous reprenons l'Alsace-Lorraine par les armes, l'Allemagne préparera à son tour sa revanche; elle parviendra peut-être à son tour à la reprendre, et indéfiniment deux grandes nations s'armeront, s'épuiseront, se déchireront comme des chiens qui se disputent un os. Cela

est odieux. Cela ne peut pas être le dernier mot de la civilisation.

Projets de paix perpétuelle. — Le duel judiciaire, il y a longtemps, a cédé la place aux enquêtes, la violence barbare aux lois de l'humanité. La guerre aussi cédera la place à la justice. C'est une des lois du progrès. Bien avant que saint Louis ne condamnât définitivement le duel judiciaire, beaucoup d'hommes sages avaient noté l'insuffisance morale de ce système. Bien avant que l'arbitrage entre nations soit imposé à tous, beaucoup d'hommes sages ont dit et diront l'insuffisance morale, la criante injustice de la guerre. Henri IV rêva, non pas la paix perpétuelle, mais la limitation des guerres par l'établissement de l'équilibre européen. L'abbé de Saint-Pierre, l'inventeur du mot *bienfesance*, rédigea aussi un projet de paix perpétuelle, où il proposait une ligue permanente des rois pacifiques contre les rois batailleurs. Napoléon III — il agita bien des choses en son imagination fumeuse, — proposa aux puissances européennes, le 4 novembre 1863, de réunir un grand congrès et d'y fonder « les bases de la paix perpétuelle » sur un remaniement équitable de la carte de l'Europe.

De fait, autrefois, au XVIIe et au XVIIIe siècle, la guerre était presque l'état normal de l'Europe, la paix était l'exception. Au XVIIe siècle, à ne compter que la guerre de Trente ans et les grandes guerres de Louis XIV, on trouve environ soixante ans de guerre ; au XVIIIe siècle, depuis 1700 jusqu'à 1815, on ne trouve pas un intervalle de quinze années de paix. Au XIXe siècle, la guerre est devenue une exception assez rare. L'Europe n'a connu de grandes guerres que sous Napoléon III et Bismarck, de 1853 à 1871 ; après quoi, il n'y a plus que la guerre des Balkans qui occupa seulement quelques mois de l'année 1877.

L'arbitrage entre les nations. — De nombreux conflits se sont de nos jours pacifiquement résolus qui jadis auraient produit des coups de canons. Pendant la guerre de Sécession, les Anglais avaient manifestement donné de l'aide aux Sudistes. Les Sudistes vaincus, le gouvernement de Washing-

ton exigea de la Grande-Bretagne une indemnité pour le tort qu'il avait subi. Malgré l'opinion anglaise qui s'y refusait, Gladstone admit le principe d'un arbitrage, par le traité de Washington, du 27 février 1871. La décision des arbitres fut rendue à Genève le 14 septembre 1872 ; une indemnité de 80 millions de francs fut accordée aux États-Unis. A ce propos, le premier ministre anglais déclarait : « Cette blessure d'amour-propre pèse un grain de poussière dans la balance, comparée à la valeur morale de cet exemple : deux grandes nations, parmi les plus fières et les plus sensibles au sentiment patriotique, venant de bon gré, devant un tribunal loyalement choisi, plutôt que de s'en rapporter au jugement de l'épée. »

En 1885, l'Allemagne voulut prendre les îles Carolines à l'Espagne. L'Espagne protesta vivement ; on parla de guerre. L'arbitrage fut attribué au pape, qui condamna l'Allemagne ; elle céda.

En 1893, l'Angleterre et les États-Unis se disputaient l'exploitation des pêcheries de la mer de Behring. Un arbitrage du gouvernement de la République française concilia les intérêts en jeu.

Toute l'Afrique a été partagée entre les puissances européennes sans guerres. L'Acte Général du Congrès de Berlin, en 1885, établit le principe de l'arbitrage pour toutes les compétitions intéressant les bassins du Niger et du Congo.

Même au milieu des complications de la question d'Orient, le concert européen, souvent dénigré et à bon droit, incapable de rien faire, s'est montré parfois capable d'empêcher. Les grandes puissances n'ont pas su arrêter les massacres d'Arménie ; elles ont du moins formé une sorte de tribunal arbitral, qui a circonscrit l'incendie, arraché aux Turcs leur proie grecque, sauvé la Crète.

La médiation française a très heureusement terminé la guerre hispano-américaine, avant qu'elle ne fût trop inquiétante pour l'Europe.

Un traité de 1896 soumet d'avance à l'arbitrage les conflits qui se produiront entre l'Angleterre et les États-Unis. La question des limites entre la Guyane anglaise et le Venezuela a été réglée par un jugement arbitral du 3 novembre

1899. Celle des limites entre la Guyane française et le Brésil a été réglé par l'arbitrage du président de la République Helvétique en 1900.

La guerre recule. L'arbitrage est partout ; il est dans les mœurs, dans le droit international, il entre dans la mentalité politique.

Victor Hugo poursuivit un jour cette chimère : « Un jour viendra, soyons-en sûrs, où la France, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la Suède, la Norvège, toutes les nations de l'ancien monde, se fondront dans un même amour, dans une même confédération, pour constituer la fraternité des nations de la Vieille-Europe, comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, le Poitou, l'Auvergne, toutes les provinces qui nous sont chères, se sont fondues dans l'unité dont la France est la résultante. Un jour viendra, peut-être proche, où les seuls champs de nos batailles seront, glorieux et pacifiques, les marchés s'ouvrant au commerce, les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra, radieux et pur, où les boulets et les obus, où les balles et le plomb qui tuent seront détruits et remplacés par le suffrage universel des grands peuples réconciliés, par l'arbitrale autorité d'un Sénat international et souverain dans ses décisions, qui sera de droit à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Chambre et le Sénat sont actuellement à la patrie. Un jour viendra, jour ineffable, où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés glorieux et face à face, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs lettres, leurs sciences, leurs arts, leur génie, défrichant et colonisant, améliorant la création sous le regard du Créateur, et combinant, pour en tirer la vie féconde et le bien-être, ces deux forces illimitées, incalculables, infinies : la fraternité des hommes et la puissance de Dieu. »

Les Amis de la Paix et la Ligue de la Paix. — La Société des Amis de la paix est antérieure à la guerre de 1870. Elle tint son premier congrès en 1843, et commença aussitôt sa campagne en vue de l'organisation d'une Cour suprême interna-

tionale. Elle tint un second congrès en 1849, et y affirma le devoir pour tous les États de soumettre leurs différends à l'arbitrage. Puis elle se transforma en Ligue internationale permanente de la Paix ; et ses congrès se multiplièrent, en juin 1868, juin 1869, septembre 1878, août 1889. Frédéric Passy, Jules Simon, parmi les Français, y prononcèrent d'éloquents discours, mais furent peu entendus du grand public ; c'étaient des voix perdues dans le désert. Les hommes politiques raillaient les rêves chimériques des poètes et des philosophes.

Il n'en sera plus ainsi sans doute, maintenant que la Ligue de la Paix compte un puissant souverain parmi les chevaliers de sa croisade, maintenant que l'empereur Nicolas II a levé le rameau d'olivier au-dessus des baïonnettes qui hérissent le sol de l'Europe, ambitieux de les retourner en socs de charrues.

La Conférence de la Paix (1899). — Au mois d'août 1898, le ministre russe des Affaires étrangères, le comte Mouravief, adressait, au nom de son souverain, une circulaire à tous les gouvernements européens, pour les inviter à rechercher ensemble les moyens de limiter les armements dont l'Europe tout entière est épuisée. Une conférence internationale se réunit à cet effet à La Haye, le 18 mai 1899, jour anniversaire de la naissance du tsar, dans la première année du règne de la jeune reine Wilhelmine. Elle éveilla aussitôt des espérances exagérées ; les Macédoniens, les Arméniens lui apportèrent leurs doléances contre le gouvernement ottoman. La voie où ils prétendaient engager les délégués était dangereuse : ils ne furent pas écoutés.

La Conférence du désarmement, présidée par l'ambassadeur de Russie à Londres, M. de Staal, se divisa en trois commissions d'études : la commission du désarmement ; elle fonda ses délibérations sur un Memorandum de M. de Metternich, en 1816, répondant à une proposition du régent d'Angleterre appuyée par le tsar Alexandre Ier, pour fixer le pied de paix normal des puissances, et sur la lettre de Napoléon III, du 4 novembre 1863, sur les bases de la paix perpétuelle ; — la commission des lois de la guerre ; elle reprit la Déclaration

du Congrès de Paris, du 6 avril 1856, la Convention de Genève, du 22 août 1864, différentes propositions sur l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, et la définition précise de la contrebande de guerre ; — enfin la commission de médiation et d'arbitrage, qui eut pour président le chef de la délégation française, M. Léon Bourgeois; elle étudia l'organisation de l'arbitrage international, l'acte général du congrès de Berlin de 1885 instituant la médiation et l'arbitrage pour tous les conflits qui se produiraient dans les bassins du Niger et du Congo, la proposition d'une cour d'arbitrage international votée par la Conférence interparlementaire de Bruxelles en 1895 ; le traité d'arbitrage signé en 1896 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

La commission du désarmement n'aboutit à aucun résultat appréciable. La commission des lois de la guerre étendit aux guerres navales la plupart des dispositions bienfaisantes de la Convention de Genève et s'efforça de limiter encore les maux de la guerre. La commission de l'arbitrage international accomplit une œuvre très remarquable et s'efforça de limiter la guerre. C'est elle qui assurera dans l'histoire à la Conférence de La Haye le beau nom de Conférence de la Paix.

Elle ne put instituer l'obligation de l'arbitrage. Mais, malgré une longue et vive résistance du délégué allemand, le Dr Zorn, elle institua une *Cour permanente d'arbitrage* : chaque puissance signataire de l'Acte de La Haye désignera quatre personnes au plus, jouissant de la plus haute considération morale et disposées à accepter les fonctions d'arbitres. Les personnes ainsi désignées seront inscrites, au titre de membres de la Cour permanente, sur une liste qui sera dressée à La Haye, siège de la Cour, et qui sera communiquée à toutes les puissances signataires par le bureau international. — Quand un conflit éclatera, les puissances qui voudront recourir à l'arbitrage choisiront sur la liste de La Haye le nombre d'arbitres auxquels elles auront, d'un commun accord, décidé de soumettre leur différend. Ces arbitres nommeront leur président et l'arbitrage sera ainsi constitué.

La délégation française confirma ce premier avantage par un succès plus important. « Prenons garde, disait M. Léon

Bourgeois à ses collègues, que notre Cour ne vive seulement sur le papier. Neuf fois sur dix, les puissances intéressées n'oseront ou ne voudront y recourir. Les plus fortes compteront sur leurs armées ; les plus faibles seront arrêtées par le point d'honneur, par des susceptibilités nationales d'autant plus invincibles qu'elles seront plus respectables. Personne ne voudra faire le premier pas; il faudrait trouver quelque chose qui conduisît les gouvernements à l'arbitrage et leur forçât doucement la main. »

Et, sur la proposition des délégués français, après une ardente discussion de plusieurs jours, la Conférence adopta à l'unanimité l'article 27 ainsi conçu : « Les Puissances considèrent comme *un devoir*, dans le cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux ou plusieurs d'entre elles, de rappeler à celles-ci que la Cour permanente leur est ouverte. En conséquence, elles déclarent que le fait de rappeler aux parties en conflit les dispositions de la présente convention et le conseil, donné dans l'intérêt supérieur de la paix, de s'adresser à la Cour permanente, ne peuvent être considérés que comme actes de bons offices. »

« Désormais, selon les expressions de M. Léon Bourgeois, les États ne pourront plus se considérer comme indifférents les uns aux autres. Dès qu'un conflit menacera de mettre aux prises deux d'entre eux, ils ne seront pas des neutres impassibles, mais des voisins solidaires qui ont le devoir de sauvegarder la paix générale. »

Tout cela peut paraître lamentablement démenti par les événements actuels. Qui sait si la dure épreuve que nous traversons, par la volonté criminelle de deux bandits couronnés, n'achèvera pas d'enseigner aux hommes la loi de la paix? Au fait, c'est pour une paix durable, c'est pour la *Paix*, que les puissances belligérantes ont consenti les terribles sacrifices d'une guerre qu'on voudrait être la dernière.

CHAPITRE II

RESPECT DE LA PERSONNALITÉ HUMAINE

1. Abolition de l'esclavage.
2. Abolition du servage.
3. Le mouvement féministe.
4. La liberté de conscience.

1. Abolition de l'esclavage. — « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit, » proclamait la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ce principe égalitaire, d'ailleurs émané de l'Evangile et des enseignements du christianisme primitif, condamnait expressément l'esclavage, le servage, toute société qui réduit une partie de l'humanité à la condition d'instrument de travail au profit d'une minorité privilégiée, qui lui refuse ainsi les droits de tout être moral.

Tout aussitôt le servage disparut de la France où du reste, à la veille de la Révolution, il n'existait plus qu'à l'état d'exception.

Mais l'esclavage était encore répandu dans le monde entier, et non pas seulement dans l'intérieur de l'Afrique. Il était la condition générale des pays musulmans. Lorsque la population indigène de l'Amérique avait été décimée, presque détruite par le travail des mines, pour le compte de ses maîtres espagnols, l'Espagne avait inventé la traite des nègres d'Afrique et inauguré avec les petits despotes africains l'odieux commerce de la marchandise humaine. La race noire devint un des principaux éléments de la population américaine. De l'Amérique à l'Espagne arrivèrent annuellement sur les galions de riches cargaisons d'or et d'argent; de l'Afrique à l'Amérique, des millions de nègres, entassés dans les cales

des négriers, allèrent pourvoir aux appétits de luxe des conquérants du Nouveau-Monde ; et cette circulation d'or et de « bois d'ébène » fut le caractère essentiel de la condition économique des temps modernes.

La Révolution française condamna cette barbarie ; ses enseignements pénétrèrent peu à peu la conscience des peuples civilisés et les préparèrent à la sainte croisade contre l'infâme trafic de la chair humaine. L'Acte final du congrès de Vienne, en son article 17, rédigé le 8 février 1815, proclama comme un devoir des nations européennes l'abolition de la traite des noirs. L'Angleterre et la France surtout entretinrent sur les côtes d'Afrique des croiseurs pour donner la chasse aux négriers ; ceux qui étaient saisis étaient traités comme pirates et pendus. Il fallut de longues années pour en finir ; vers 1850, l'océan Atlantique était à peu près purgé de la traite.

Mais, dans les colonies, les nègres, jadis transportés en Amérique ou établis dans les pays africains devenus possessions européennes, restaient esclaves de génération en génération. Par sentiment démocratique et par charité chrétienne, l'agitation fut entretenue en Europe pour assurer l'abolition de l'esclavage. Wilberforce en Angleterre, Schœlcher en France, Mme Beecher-Stowe en Amérique, avec son roman *La Case de l'oncle Tom*, en furent les principaux apôtres. Ils l'emportèrent. L'Angleterre la première abolit l'esclavage dans ses colonies en 1838, puis la Suède en 1847, la France en 1848 au moment de la proclamation de la seconde République. Cet exemple fut suivi par les autres nations Européennes.

Aux États-Unis, la question de l'esclavage amena la guerre de Sécession, après l'élection d'Abraham Lincoln. La cause de l'abolition triompha en même temps que celle de l'Union, et les États-Unis fondèrent leur grandeur sur le respect de la personnalité humaine. Cependant les noirs n'ont pas cessé dans ce pays d'être une race méprisée ; les mœurs n'y sont pas encore aussi libérales que la loi ; la grande République a encore beaucoup à faire pour l'émancipation sociale et intellectuelle de cette race longtemps avilie.

L'émancipation des colonies espagnoles de l'Amérique du

Sud eut pour corollaire immédiat l'émancipation des esclaves dans toutes les nouvelles Républiques. L'esclavage ne fut pourtant aboli au Brésil qu'en 1888 par une ordonnance du dernier empereur, Pedro II. A la fin du XIXe siècle, il n'y avait plus d'esclaves dans aucun État chrétien.

L'esclavage et la traite sévissent encore, avec toutes leurs horreurs, dans l'intérieur de l'Afrique et dans tout le monde musulman. L'expansion coloniale de l'Europe en Afrique et la décomposition des États musulmans les font lentement reculer. La France a aboli l'esclavage à Madagascar en 1896. La destruction de l'empire du Mahdi dans le Soudan par l'Angleterre en 1898 a porté un coup terrible à la puissance des marchands d'esclaves. Les grandes routes de la traite, du lac Tchad ou du Zambèze à la mer Rouge, sont coupées, et il y a lieu d'espérer que bientôt ce triste commerce, même dans l'empire ottoman, périra d'inanition. Ce sera le plus grand honneur de la civilisation contemporaine, l'un des fruits les plus heureux de la Déclaration des droits de l'homme. On voit par là la part qui en revient à la France. Malheureusement les nations européennes et la France elle-même ont souvent soumis les populations inférieures à des contrats de travail qui ressemblent beaucoup à l'esclavage, et même à la traite. Mais l'opinion publique proteste de plus en plus haut contre ces coupables pratiques.

2. **Abolition du servage.** — Le servage était une forme singulièrement atténuée de l'esclavage; cependant il tenait la masse des travailleurs de la terre dans une sujétion qui leur interdisait tout développement de leur personnalité. La Constituante les émancipa d'un coup quand, dans la nuit du 4 août 1789, elle supprima tous les droits féodaux, mieux encore quand elle confisqua la propriété de l'Église et la mit à leur disposition; car la petite propriété fut l'instrument le plus efficace de la libération des paysans.

Ces idées furent portées à travers l'Europe par les armées de la Révolution et de l'Empire; la domination de Napoléon en Italie, en Allemagne, en Espagne, les y enfonça profondément. Le ministre prussien Stein, par l'édit d'émancipation du 9 octobre 1807, donna aux paysans, sinon la pro-

priété, du moins le droit de posséder la terre, et ils purent se racheter des redevances et des corvées qu'ils devaient au seigneur. En fait, ils restèrent encore soumis à l'oppression très lourde des hobereaux; les derniers droits seigneuriaux en Allemagne et en Autriche disparurent dans les mouvements populaires de 1848, et les paysans purent être dès lors pleinement propriétaires; mais ces pays ont conservé le régime de la grande propriété, ils n'ont pas cette forte démocratie rurale qui est demeurée le signe caractéristique de la France contemporaine.

La Russie aussi fut gagnée par l'agitation pour la libération des serfs; vers 1848, l'opinion commença de s'émouvoir sur la misérable condition des serfs. Le 13 février 1861, le tsar Alexandre II par un oukase qui lui valut le nom de « tsar libérateur », abolit le servage et, pour que cette manifestation ne fût pas purement platonique et illusoire, il décida que tout paysan recevrait assez de terre pour nourrir sa famille. Les serfs des domaines de la couronne devinrent, du jour au lendemain, propriétaires des terres qu'ils cultivaient, sans condition de rachat. Dans les domaines privés, le propriétaire dut laisser aux paysans une part de propriété, à la charge pour ceux-ci de racheter peu à peu la part qui leur revenait, et l'État les aida en leur avançant le prix du rachat. Les paysans de chaque bourg ou *mir* devinrent en commun propriétaires de la terre qu'ils avaient jusque-là cultivée pour le compte du seigneur; lentement, cette propriété collective est attribuée aux familles du mir et devient une propriété individuelle. La société russe est déjà toute transformée par l'application progressive du nouveau régime, dont les conséquences seront sans doute considérables.

3. Le mouvement féministe. — La doctrine de l'émancipation des femmes est aussi l'une des expressions naturelles du sentiment démocratique dont tout le XIXe siècle a été pénétré. Partout, en effet, les femmes ont été maintenues dans une condition inférieure à celle des hommes. Partout elles ont été écartées des droits politiques et même des droits civils; la plupart des professions accessibles aux hommes leur ont été interdites; même d'après le Code civil élaboré

par les assemblées révolutionnaires et par le Consulat, la femme mariée n'est pas libre d'administrer sa fortune personnelle; elle perd en se mariant le droit de disposer de ses biens, et la loi la contraint à suivre son mari partout où il veut. Elle est tenue, à bien des égards, par les lois contemporaines, dans une sorte de servage.

C'est pourquoi le mouvement féministe est absolument conforme aux principes égalitaires de 1789, et il a obtenu peu à peu à la fin du XIXe siècle quelques satisfactions encourageantes. Il a été impossible de maintenir dans cet état d'infériorité la femme qui fait du commerce ou dirige une entreprise agricole ou industrielle. On a dû reconnaître à la femme le droit d'ester en justice, et, tout récemment en France, de témoigner devant les officiers de l'état civil; son témoignage vaut celui de l'homme. Une loi déjà votée par la Chambre laisse à la femme la pleine propriété des fruits de son travail. Le développement considérable qu'a pris dans les dernières années l'éducation et l'instruction professionnelle des filles a donné une vigoureuse impulsion à la doctrine de l'émancipation. Il a fallu admettre que la femme instruite et pourvue de diplômes officiels devait pouvoir les utiliser et en tirer ses moyens de vivre; il a fallu lui ouvrir l'accès des fonctions préparées par ses études; l'enseignement des jeunes filles lui est de plus en plus réservé; même il a paru qu'elle pouvait rendre d'inappréciables services dans l'éducation des jeunes garçons. Puis l'exercice de la médecine lui a été permis, et le nombre de doctoresses en médecine s'est rapidement multiplié. L'accès des Facultés de droit lui a été ouvert; donc il a fallu lui permettre d'exercer la profession d'avocat; ce ne fut pas sans peine, et ce n'est que dernièrement que les hommes, de par la loi française de 1900, ont dû abandonner ce privilège. Il y a encore beaucoup à faire dans cette voie; mais le progrès commencé ne pourra plus désormais être contenu.

Il y a même des féministes qui réclament pour la femme l'exercice des droits politiques. En Angleterre, par exemple, où le droit de vote est attaché à la propriété, il est implicitement consenti par la loi à la femme propriétaire, dans les élections municipales. Les femmes siègent à la Chambre des

lords. Aux États-Unis, notamment dans le Wyoming, la constitution particulière de certains États admet la femme à l'exercice des droits politiques. En Nouvelle-Zélande, les femmes ont le plein exercice des droits politiques. Les féministes, modérés ou radicaux, sont de plus en plus nombreux dans les pays les plus civilisés. Il n'y a que dans les pays musulmans que la femme est encore une esclave, voilée et enfermée dans le harem.

4. **La liberté de conscience.** — Il ne suffit pas, pour réaliser toutes les promesses renfermées dans les principes de 1789, d'affirmer et d'étendre peu à peu à tous les hommes les droits civils et politiques qui n'appartenaient autrefois qu'à un petit nombre de privilégiés. Il faut émanciper l'intelligence humaine, la dégager des préjugés et des superstitions qui, pendant tant de siècles, l'ont tenue asservie. C'est la forme la plus précieuse et la plus nécessaire du respect de la personnalité humaine que le respect des croyances de chacun, que l'application du grand principe de la liberté de conscience.

Il n'est pas superflu, même au commencement du XXe siècle, de rappeler qu'à ce point de vue l'ancien régime fut fondé sur l'intolérance, que, non seulement les Juifs n'avaient aucune liberté assurée et vivaient parqués dans certains quartiers des villes comme des pestiférés; mais aussi que les protestants dans les pays catholiques, les catholiques dans les pays protestants, étaient persécutés, insultés, inquiétés dans leurs biens, dans leur sécurité; que, pendant tout le XVIIIe siècle même, le jansénisme fut l'occasion de continuelles interventions du pouvoir, que les travaux de la Constituante portent à cet égard la marque des passions religieuses de ce temps; que l'Inquisition sévit terriblement jusque dans le courant du XIXe siècle sur l'Italie et sur tous les pays espagnols. Le roi d'Angleterre Édouard VII, lors de son avènement au mois de janvier 1901, n'a-t-il pas juré, selon la coutume, de se consacrer de toutes ses forces au maintien de l'Église anglicane, ce qui implique une situation d'infériorité pour les autres églises ?

Rappelons donc aussi l'article X de la Déclaration des droits de l'homme : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions,

même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Certes les idées de tolérance ont fait quelque progrès pendant le XIXe siècle, quoique, tout à la fin de ce même siècle, les nations réputées les plus civilisées de l'Europe aient été troublées par une sauvage explosion d'antisémitisme. La Révolution française a assuré à tous les citoyens, de quelque religion qu'ils soient, non seulement le libre exercice de leur culte, mais la libre disposition des droits civils et politiques. Les catholiques d'Angleterre et d'Irlande ont été émancipés en 1829, et admis au droit de vote en 1832; le grand agitateur irlandais, O'Connell, put alors siéger à la Chambre des Communes. La Suède n'a établi que depuis quelques années la pleine liberté religieuse et l'égalité des cultes, et au Mecklembourg elles n'existent qu'à l'état de fait, non en principe. Les mêmes idées de tolérance, ou mieux de liberté religieuse, ont gagné peu à peu toute l'Europe, et, en dépit du *Syllabus*, les maximes de l'Inquisition ont été partout répudiées.

Les fauteurs de la persécution religieuse ont dû renoncer presque généralement à l'appui du « bras séculier ». Il n'y a plus de religion d'État. L'État renonce à son ancienne police des consciences. Les temps de Louis XIV et d'Élisabeth sont finis. Même l'antisémitisme, où qu'il sévisse, affecte plutôt les caractères d'une lutte de races que d'une lutte de religions. La conscience est devenue pour tous les peuples un domaine sacré.

Ce n'est pas que partout l'État se désintéresse des questions religieuses. Il a la mission essentielle de maintenir l'ordre public, et il peut encore arriver que la manifestation des opinions religieuses trouble l'ordre public. C'est la raison pour laquelle Bonaparte premier consul renonça au régime de la séparation des Églises et de l'État, seul conforme en principe à la doctrine de la liberté religieuse. C'est le principe des Concordats signés par les gouvernements avec les diverses Églises, et notamment avec l'Église catholique, celle-ci singulièrement puissante par l'autorité absolue qu'exerce le pape sur tous ses membres et par le triomphe de l'ultramontanisme au concile de 1870. En France, le gou-

vernement nommait et payait les ministres des cultes catholique, luthérien ou calviniste, israélite ; en fait, il se mettait d'accord, pour la nomination des évêques, avec les représentants du pape. Il en est encore de même pour les catholiques de l'Espagne, de l'Autriche et de la Hongrie, de l'Allemagne. Dans les pays protestants, l'État exerce une tutelle plus directe encore sur les Églises et l'enseignement public a encore dans la plupart des pays un caractère confessionnel qui est une gêne pour la liberté des consciences. En Russie, le tsar est en même temps le chef religieux des orthodoxes. Aux Etats-Unis, au Mexique, au Brésil, la séparation est complète entre les Églises et l'État; chaque Église y pourvoit à son entretien par ses propres ressources ; jouit du droit commun pour la propriété et pour l'enseignement ; c'est l'application absolue du principe de la liberté religieuse.

La France enfin vient d'entrer dans la même voie, par la grande loi du 9 *décembre* 1905, et comme elle fut pendant des siècles la « fille aînée de l'Église », et au XIXe siècle encore la protectrice du Saint-Siège, la séparation y prendra plus d'importance que nulle part ailleurs. C'est l'absolue libération des consciences, et comme une application décisive de la parole du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est la liberté de tous les cultes : l'État laïque, dégagé de toute confession religieuse, ne participera plus au gouvernement d'aucune Église, ne nommera plus aucun prêtre, ne paiera plus aucun culte. C'est l'affirmation que toute croyance est libre et que la foi n'est pas une question de politique. C'est la Révolution laïque qui se poursuit dans les lois comme dans les idées.

CHAPITRE III

LES LIBERTÉS POLITIQUES. — LA DÉMOCRATIE

1. Le principe monarchique en Russie, en Turquie, en Allemagne. — Les Gouvernements constitutionnels. — Le régime parlementaire.
2. Le suffrage restreint. — Le suffrage universel.
3. L'esprit démocratique dans les mœurs et dans les lois. — L'égalité civile. — Le service militaire obligatoire. — L'instruction populaire.

1. Le principe monarchique en Russie, en Turquie, en Allemagne. — L'article III de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen est ainsi conçu : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ». C'était la première affirmation, depuis l'antiquité, du principe de la souveraineté nationale; car la Révolution de 1688 en Angleterre avait garanti les droits du Parlement et non proclamé la souveraineté de la nation. Ce principe est devenu le principe politique essentiel de la civilisation contemporaine.

Cependant le principe monarchique n'a pas tout à fait disparu de l'Europe. Sans parler du dogme de l'infaillibilité pontificale qui n'intéresse que le gouvernement spirituel de l'Église catholique, le droit divin, fondé sur la tradition, a ses représentants en Russie, en Turquie, et même en Allemagne. Ils affirment que le droit de gouverner les nations appartient, de par l'hérédité et de par une sorte de consécration surnaturelle, à certaines familles auxquelles ainsi ils attribuent un caractère quasi-divin, et ce ne sont pas toujours les services rendus à la nation qui fortifient ce dogme; car il n'apparaît pas, par exemple, que la dynastie d'Othman ait brillamment conduit, depuis trois siècles du moins, les destinées

du monde musulman. Il ne convient point d'ailleurs de raisonner sur ce point : la foi n'est pas matière à discussion.

Aussi bien, dans l'application, ce dogme comporte-t-il quelques réserves. Le tsar de Russie est autocrate; c'est le titre officiel qu'il se donne sur ses décrets et sur ses monnaies. Sa volonté est la loi : elle s'exprime par des oukases, rédigés sans doute en Conseil d'État, mais dans les termes qu'il lui plaît d'employer. Cependant il tient compte, dans la pratique, non pas seulement des intérêts du pays tels qu'il les comprend, mais aussi parfois des volontés de son entourage ou des mouvements de l'opinion publique. On disait au XVIIIe siècle : « Le gouvernement de la Russie est une monarchie absolue tempérée par l'assassinat ». Même au XIXe siècle la mort de PAUL Ier, plus tard celle d'ALEXANDRE II, tué en 1881 par les nihilistes, ont fait de cette lugubre plaisanterie une sinistre vérité. ALEXANDRE Ier faillit la vérifier lui aussi lorsqu'il s'allia avec Napoléon malgré la cour; il fut beaucoup mieux d'accord avec ses sujets lorsqu'il rompit avec l'empereur et conduisit contre lui la réaction des peuples vaincus. La guerre des Balkans, sous ALEXANDRE II, fut sans doute voulue par le tsar, mais prit aussi, dans l'agitation panslaviste, les caractères d'une croisade nationale.

Il faut ajouter que sans doute le régime autocratique est définitivement détruit en Russie, que la *Douma*, le premier Parlement russe, s'est réunie le 10 mai 1906, et que cela seul est une des plus grandes victoires que l'esprit démocratique ait jamais remportées : les conséquences en sont incalculables.

Le sultan est aussi un souverain absolu, au spirituel comme au temporel, légitime successeur du Prophète. Plus encore que le tsar, il lui faut quelquefois se soumettre aux volontés d'un puissant entourage. Les révolutions du sérail ont été fréquentes au XIXe siècle, et ABD-UL-HAMID II doit son trône à l'une d'elles et ne s'y maintient que par l'appui de ceux qui le lui ont donné. Le corps des ulémas ou des docteurs de l'Islam, les corporations religieuses, surtout la secte des Senoussis, le tiennent dans la crainte continuelle de la déposition ou de la mort, et c'est une des explications de son fanatisme sanguinaire. Il serait d'ailleurs imprudent d'affirmer qu'il n'a aucune responsabilité dans les massacres qu'il

ordonne. Il suffit de noter que sa souveraineté a des limites.

La condition politique de l'empire allemand est plus intéressante. Les apparences sont celles de la plupart des États constitutionnels de l'Europe. L'empereur exerce le pouvoir exécutif. Le *Reichstag*, qui est élu au suffrage universel, exerce le pouvoir législatif. Mais ce ne sont que des apparences. L'empereur revendique pour lui seul la souveraineté et n'admet pas que le Reichstag soit le représentant de la souveraineté nationale ; pour lui, la nation n'est pas souveraine. Le robuste ouvrier que fut le prince de Bismarck, institua le suffrage universel comme un instrument de l'unité allemande, afin de noyer dans le grand mouvement national les tendances particularistes des petits États. Mais ce suffrage universel fut un don du roi de Prusse, dont il n'a pu diminuer le droit souverain. Les constitutions qui régissent la Prusse et l'Allemagne ont été octroyées par les Hohenzollern, eles ont été une manifestation de leur souveraineté ; la constitution prussienne a été octroyée par le roi Frédéric-Guillaume IV, le 5 décembre 1848 ; la constitution allemande a été rédigée en 1866, après Sadowa, par Bismarck, au nom du roi Guillaume Ier. Ni l'une ni l'autre ne sont l'expression de la souveraineté de la nation prussienne ou de la nation allemande.

Il en serait tout autrement si l'unité allemande avait été fondée par le grand mouvement national de 1848-1849. Mais l'empire allemand a été fondé par l'épée des Hohenzollern ; il a été le don glorieux de leur souveraineté ; il leur appartient par droit de conquête. L'empereur gouverne donc seul ; même Guillaume II a su se défaire de l'impérieuse tutelle du prince de Bismarck, et, depuis, le chancelier n'est plus que l'organe de la volonté du prince.

Il arrive que le Reichstag n'obéisse pas aussitôt à la volonté de l'empereur. Jusqu'ici les conflits se sont toujours résolus par le triomphe de l'empereur. En pareil cas, l'empereur dissout le Reichstag, fait appel au suffrage universel, et le suffrage universel, toujours reconnaissant des services rendus par la dynastie et de l'incomparable prospérité où vit l'Allemagne depuis ses victoires, répond docilement à la voix de l'empereur, qu'il s'agisse de lui assurer des crédits pour

l'armée, ou qu'il s'agisse, comme de nos jours, de créer de toutes pièces une puissante marine de guerre. Le fondement de la constitution politique de l'empire allemand est toujours dans le prestige personnel des Hohenzollern. Mais ils sont ainsi condamnés à sauvegarder précieusement ce prestige, à ne commettre aucune faute grave.

La constitution actuelle de l'empire ne survivrait sans doute pas à une défaite de la politique impériale ; car le parti social démocratique est puissant en Allemagne, et l'Europe tout entière, autour de l'Allemagne, est entraînée dans l'évolution démocratique issue des principes de 1789.

Les gouvernements constitutionnels. Le régime parlementaire. — Ailleurs en Europe, dans la plupart des États constitutionnels, en Angleterre par exemple, ou en Italie, les peuples se sont loyalement attachés à la dynastie régnante, comme à un instrument de conservation sociale et d'ordre politique. Ce sont aussi les principes qui gouvernent en France les derniers tenants du parti royaliste. Mais les dynasties qui ont conservé le pouvoir doivent loyalement elles-mêmes respecter les constitutions que les peuples se sont données ; il y a là un contrat entre la nation et le roi, et le roi ne règne que par le consentement de la souveraineté nationale.

Le principe du gouvernement constitutionnel a été établi en Angleterre d'abord, par la Révolution de 1688. Ce fut en effet la première application en Europe du gouvernement parlementaire, dont Thiers formulait plus tard la doctrine en ces termes : « Le roi règne et ne gouverne pas ». Le pouvoir exécutif y est exercé par des ministres responsables, qui ne restent aux affaires qu'autant qu'ils conservent la confiance du Parlement. La fonction du roi, ou en France du Président de la République, est de former le ministère selon la volonté exprimée par le Parlement; c'est donc le Parlement qui en réalité est souverain.

Il en est ainsi en Autriche et en Hongrie, en dépit de l'antiquité de la dynastie des Habsbourg et de son prestige séculaire ; il est vrai que ce prestige a été singulièrement atteint dans le courant du XIXe siècle. En Hongrie, le Habsbourg est

roi ; en Autriche, il est empereur ; dans l'un et dans l'autre État, il prend ses ministres dans la majorité du Parlement. Il en est ainsi en Suède et en Norvège ; ces deux pays ont aussi leurs parlements et leurs ministères distincts ; il en est ainsi en Danemark, dans les États Balkaniques, sauf la Turquie, en Hollande, en Belgique, en Espagne, en Portugal, en France. La souveraineté nationale se manifeste d'autre façon en Suisse : L'Assemblée fédérale y est formée de deux conseils : le conseil des États qui compte 44 membres élus à à raison de deux par canton, et le conseil national élu au suffrage universel, à raison d'un député par 20.000 habitants. L'Assemblée fédérale désigne, pour l'exercice du pouvoir exécutif, un Conseil fédéral élu pour trois ans, et qui choisit lui-même son Président élu pour un an et non rééligible. La souveraineté nationale y est donc absolument garantie ; les représentants du pouvoir exécutif n'y sont vraiment, selon les principes essentiels de la démocratie, que les exécuteurs, les agents de cette souveraineté. Dans tous ces pays, le gouvernement est parlementaire, c'est-à-dire qu'il est soumis à la volonté du Parlement, organe de la souveraineté nationale.

2. **Le suffrage restreint. Le suffrage universel.** — Cependant ce régime parlementaire n'est pas partout également démocratique, parce que le Parlement ne représente pas partout également la nation. Le gouvernement parlementaire n'est démocratique que dans les pays de suffrage universel. Or beaucoup des États constitutionnels que nous venons d'énumérer ont conservé jusqu'ici le suffrage restreint.

En Angleterre en particulier, le Parlement, et même la Chambre des communes, fut constitué, jusqu'à la réforme de 1832, par des électeurs privilégiés. Depuis 1832, par les bills réformateurs de 1867 et de 1885, le droit de vote a été considérablement étendu, mais il n'est pas universel. La Chambre des Lords est composée de pairs héréditaires dont le roi peut librement augmenter le nombre, des prélats d'Angleterre et du pays de Galles, de 26 nobles d'Écosse élus par leurs pairs pour la durée du Parlement, de 28 nobles d'Irlande élus à vie. La Chambre des Communes,

élue pour sept ans, compte 665 membres : 376 élus par les comtés, 280 par les villes et les bourgs, 9 par les Universités, tous élus sans condition de fortune ou de naissance. Sont électeurs, depuis la réforme de 1885, tous les propriétaires d'une maison inscrite au rôle de l'impôt, tous les locataires acquittant un loyer de 10 livres ou 250 francs. Le droit de vote est lié à la maison, non à la personne; les gens qui ont des domiciles dans plusieurs circonscriptions sont plusieurs fois électeurs ; ceux qui n'ont pas de domiciles à eux ne sont pas électeurs. On estime encore à 1.800.000 le nombre des adultes qui n'ont pas le droit de voter, fils de famille, gens logés en garni, travailleurs de la terre ou de l'usine logés chez un patron. En outre, il faut un an de domicile au moment de l'inscription sur le registre électoral, et cela écarte du droit de vote un grand nombre d'ouvriers. Enfin les députés ne touchent aucun traitement, en sorte que le Parlement n'est accessible qu'aux gens aisés. Le suffrage n'est donc pas universel. L'Angleterre n'a pas encore un régime démocratique, malgré les progrès qu'elle a faits dans cette voie depuis 1832.

Il y a un assez grand nombre d'États qui ont gardé jusqu'ici le suffrage restreint. En Suède, le pouvoir législatif appartient à un Parlement de deux Chambres : les membres de la Chambre haute, élus pour neuf ans, doivent posséder un revenu de 4.000 couronnes, ou environ 5.500 francs, ils ne reçoivent aucune indemnité. Les membres de la seconde Chambre doivent être propriétaires d'un immeuble de 1.000 couronnes ou 1 400 francs de revenu, ou locataires d'un bien-fonds de 6.000 couronnes ou 8.300 francs de loyer. Même pour être électeur, il faut justifier d'un revenu annuel de 1.000 couronnes ou d'un loyer de 800 couronnes (1.112 fr.)

Aux Pays-Bas, les États-Généraux comprennent deux Chambres. La première Chambre est composée de 39 membres élus par les États provinciaux parmi les citoyens les plus imposés. La deuxième Chambre est élue par les citoyens qui paient un cens direct de 20 à 160 florins (42 fr. 35 à 338 fr. 50), selon les localités; du moins les députés, qui n'ont à satisfaire à aucune condition de cens, reçoivent une indemnité annuelle de 2.000 florins ou 4.233 francs.

En Roumanie, il y a un Sénat de 70 membres, grands propriétaires nommés pour huit ans par des électeurs riches propriétaires qui composent les collèges électoraux des villes et des campagnes. La Chambre des députés est élue pour quatre ans par les propriétaires fonciers, les commerçants payant un impôt de 29 francs, les professeurs, les pensionnaires de l'État. Les autres contribuables ne sont pas électeurs.

En Portugal enfin, les Cortès se composent de la Chambre des pairs, qui sont nommés à vie par le roi, et de la Chambre des députés ; pour être éligible, il faut payer 22 francs de contributions directes, ou 111 francs de contributions foncières ; pour être électeur, il faut payer 5 francs de contributions directes ou 27 francs de contributions foncières.

Même parmi les États qui ont adopté le suffrage universel pour l'élection des députés, quelques-uns l'ont tempéré en conservant le suffrage restreint pour l'élection de la Chambre haute. Ainsi en Espagne, la Chambre des députés est élue par le suffrage universel; mais le Sénat est composé de membres de droit (princes du sang, grands d'Espagne, hauts fonctionnaires), de sénateurs nommés à vie par le roi, de sénateurs élus par les grandes corporations et les citoyens les plus imposés.

En Italie, les députés, élus au suffrage universel, ne reçoivent aucune indemnité. Les Sénateurs sont nommés à vie par le roi.

En Belgique, les Sénateurs sont élus parmi les citoyens qui paient une contribution directe de 1 000 florins (2 120 fr.). Les représentants sont élus, depuis la réforme de 1893, par le suffrage universel. Mais la loi électorale a institué le vote plural ; elle donne un ou deux suffrages de plus à ceux qui satisfont à une ou deux des conditions suivantes : être père de famille, posséder un immeuble ou un livret de caisse d'épargne de 2 000 francs, avoir un certificat d'enseignement secondaire. Nul ne peut avoir plus de trois voix.

En Serbie, il n'y a qu'une Assemblée, la *Skouptchina ;* elle comprend 160 membres. dont 120 élus au suffrage universel, 40 nommés par le roi. En Grèce, il n'y a que la Chambre des députés, élue au suffrage universel. En Danemark, le Folke-

thing est élu au suffrage universel ; le Landthing comprend 66 députés, 12 nommés à vie par le roi, 7 par Copenhague, 45 par des circonscriptions électorales englobant les villes et les campagnes, 1 par l'île de Bornholm, 1 par les îles Féroer. En Norvège, le pouvoir législatif est exercé par deux Chambres élues ensemble au suffrage universel : le Lagthing comprend un quart des députés dont les noms sont tirés au sort, l'Odelsthing comprend les trois autres quarts.

De ce rapide tableau, il résulte du moins que l'Europe est tout entière entraînée dans l'évolution démocratique issue des principes de 1789. Il n'y a pas d'exemple d'un État qui ait renoncé au suffrage universel après l'avoir admis. La plupart des États européens le possèdent, et, dans ceux qui ne le possèdent pas, les partis libéraux le réclament. La doctrine des Droits de l'homme et du citoyen n'a pas cessé d'avoir tous les jours de nouveaux adeptes.

Ce n'est pas à dire que le suffrage universel puisse apparaître comme un idéal définitif, ni même comme le dernier terme de l'évolution démocratique. En principe, la démocratie est le gouvernement direct par le peuple, et, sauf dans quelques cantons suisses, dans les Grisons ou dans l'Appenzell, le peuple, dans les nations les plus libérales que nous avons énumérées, gouverne par des représentants ; en d'autres termes, l'Europe contemporaine est presque entièrement sous le régime du gouvernement représentatif, plus ou moins démocratique. C'est la grande différence qui sépare nos démocraties modernes des Républiques démocratiques de l'antiquité.

Sans doute l'antique Athènes était une petite cité, et tous ses citoyens pouvaient s'assembler sur la place publique. Sans doute les villages des Grisons sont peu peuplés et tous leurs habitants peuvent délibérer en commun sur leurs intérêts, qui ne sont que des intérêts locaux, et la nation suisse elle-même ne songe pas à supprimer le régime représentatif. Mais il y a peut-être des moyens d'assurer au peuple une action plus directe sur les délibérations de ses représentants, de demander pour la masse des citoyens un autre rôle politique que le vote, que le dépôt d'un bulletin dans une urne. La Convention, dans la constitution de 1793, y avait pensé,

n'attribuait aux députés que le droit de proposer des lois, reportant au peuple lui-même l'approbation de ces propositions et le vote décisif. Cette constitution ne fut pas mise en pratique, et peut-être ce referendum législatif était-il impraticable. Pourtant la Suisse contemporaine fait dans ce sens des expériences instructives, d'un intérêt universel[1].

3. **L'esprit démocratique dans les mœurs et dans les lois. L'égalité civile.** — Si la démocratie ne s'est pas encore imposée partout dans les institutions politiques, elle règne désormais dans les mœurs et dans les lois. La société contemporaine est foncièrement égalitaire.

La naissance noble ne confère plus presque nulle part de privilèges sérieux. En Allemagne cependant les hauts grades de l'armée sont le plus souvent en fait réservés à des nobles, et les hobereaux, de la Prusse surtout, n'ont rien perdu de l'orgueil de leurs ancêtres, de leur mépris pour les petits. Il en est de même en Autriche, en Hongrie. Il y a encore en Angleterre une société aristocratique assez fermée. Mais en général la fusion commencée depuis plusieurs siècles s'est continuée entre la bourgeoisie riche et la noblesse. Les princes ne dédaignent pas plus aujourd'hui qu'autrefois les grosses fortunes des héritières roturières. Les jeunes filles de la bourgeoisie et de la noblesse fréquentent à peu près les mêmes établissements d'éducation ; selon la vieille formule, les barrières sociales s'abaissent de jour en jour davantage.

La loi d'ailleurs, image des mœurs, ne fait pas de différences entre les classes sociales. « La loi, dit l'article VI de la Déclaration des droits de l'homme, doit être la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. »

L'égalité de tous devant l'impôt est assurée dans toutes les nations civilisées. L'article XIII de la Déclaration des droits disait : « Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. » En fait, il n'y a plus de privilégiés devant l'impôt. Et même, le principe

[1] Cf. ci-dessus, livre III, chap. VII.

de la progression pénètre peu à peu dans la législation financière ; il s'appuie sur cette considération qu'il est plus facile aux riches de supporter une forte proportion d'impôts ; et déjà la loi française a introduit le système de la progression dans l'impôt sur les successions. Il y a une tendance générale au contraire à dégrever les pauvres. Il ne semble pas qu'il y ait là rien de contraire ni à la Déclaration des droits de l'homme, ni à la justice.

L'article VI de cette Déclaration dit encore : « Tous les citoyens, étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents ». Toutes les nations civilisées ont admis et appliqué cette règle. Tous les citoyens ont des droits égaux et des charges égales. C'est le principe essentiel de tous les codes.

Le service militaire obligatoire. — C'est encore une application des principes de 1789 que l'établissement, aujourd'hui presque général, du service militaire obligatoire. Dans l'ancien régime, il n'y avait guère que des armées de volontaires ; elles se recrutaient presque uniquement de pauvres gens, souvent par les pires moyens ; la misère les enrôlait sous les drapeaux. Un état-major de seigneurs, encadrant une troupe de gueux, tel est le spectacle ordinaire des armées d'autrefois.

La Convention, pour faire face à la multiple invasion qui enserrait la France, ne put se contenter d'une armée de volontaires ; elle ordonna la levée en masse, puis la réquisition de toute la jeunesse pour la défense du territoire. Elle dressa toute la nation contre l'étranger. Mais ce n'était alors qu'une mesure révolutionnaire, et, lorsque, après les traités de Bâle, les rangs de la coalition se furent éclaircis, beaucoup des glorieux soldats de la Convention purent rentrer dans leurs foyers. Le principe demeura, que tous les jeunes gens doivent le service militaire et peuvent y être appelés selon les besoins du pays. Le Directoire, par la loi de 1798, les inscrivit tous sur les registres de la circonscription ; ils furent a la disposition du ministère de la Guerre. A partir

de la loi Gouvion Saint-Cyr, en 1818, les soldats furent appelés par le tirage au sort, pour compléter le contingent nécessaire que l'enrôlement volontaire ne suffisait pas à assurer.

Napoléon admit le système du remplacement; les jeunes gens riches purent se faire remplacer au régiment par des hommes qu'ils payaient. Cela dura jusqu'à la guerre de 1870, non pas seulement en France, mais aussi dans la plupart des États de l'Europe. Cela constitua pendant de longues années un immoral trafic d'hommes, aussi odieux que le recrutement sous l'ancien régime. Il y eut sur la marchandise humaine, la « chair à canon », des tarifs variables selon les temps, selon les guerres plus ou moins lointaines, estimées d'avance plus ou moins sanglantes; un homme valait en moyenne de 2 à 5 000 francs.

La Prusse, après Iéna, pour des raisons analogues à celles qui avaient inspiré la Convention en 1793, appela toute sa jeunesse au service militaire; la guerre de l'Indépendance en 1813 fut faite aussi par toute la nation prussienne en armes. Après la chute de Napoléon, la Prusse conserva le principe du service universel, que les ministres de Guillaume Ier, en 1861 et en 1862, organisèrent définitivement d'une formidable façon. La loi prussienne permettait seulement aux jeunes gens des familles aisés de ne faire qu'un an de service actif, moyennant le paiement d'une forte contribution; ce fut le volontariat d'un an. Le service obligatoire fut étendu ensuite à la plupart des Etats de l'Europe.

En particulier, la loi française de 1872 établit le service militaire obligatoire de cinq ans dans l'armée active, mitigé pour les gens aisés par le volontariat d'un an. Le loi de 1889 supprima le volontariat d'un an et réduisit le service actif à trois ans, à un an pour une certaine catégorie de dispensés, astreints en outre à une taxe militaire. La loi de 1905 enfin a établi le service actif de deux ans pour tous les Français, sans exception.

Les États-Unis n'ont qu'une petite armée régulière de 25 000 hommes, à laquelle suffisent les enrôlements volontaires; mais la politique de l'impérialisme, de l'expansion coloniale, obligera sans doute les Américains à augmenter

le nombre de leurs régiments, et il est possible que l'enrôlement volontaire n'y suffise plus.

L'Angleterre aussi n'a qu'une armée de volontaires ; elle a cru que sa position insulaire lui permettait d'échapper aux lourdes charges du service universel. Mais la guerre du Transvaal, les redoutables armements des nations rivales paraissent l'arracher à cette sécurité ; il est question de constituer trois corps d'armée immédiatement mobilisables pour toute expédition lointaine, et six autres corps d'armée pour la défense du territoire anglais. Il est difficile de croire que l'enrôlement volontaire puisse satisfaire à de pareils besoins. L'état social de la nation anglaise peut en être considérablement modifié.

La Suisse a dû à sa condition de pays neutre de pouvoir se dispenser de l'écrasant fardeau d'une grande armée permanente. Elle a établi aussi le service universel. Mais elle n'appelle ses jeunes gens à la caserne que pendant quelques semaines. Puis elle entretient leur instruction militaire par des manœuvres fréquentes de quelques jours ; et surtout elle les oblige en tous temps à de continuels exercices de tir ; ils ne sont qu'un agrément pour la jeunesse, et les Suisses sont presque tous d'excellents tireurs. Les Suisses étant d'ailleurs toujours exercés au service de campagne, ils ont réussi à organiser une excellente armée avec un service militaire peu onéreux pour la nation et qui ne désorganise pas la vie civile.

Cela aussi sert d'exemple aux autres nations. On a pu noter un moment une tendance générale à réduire le service actif ; et la France elle même en 1905 avait adopté le service universel de deux ans. Mais les récents armements de l'Allemagne l'ont obligée à fortifier son organisation militaire par le service universel de *3 ans*. Il est question dans certains milieux politiques de régler plus fortement l'emploi des réserves, et d'appliquer à la lettre le principe de la *nation armée ;* mais ce ne sont là que des projets sur lesquels il serait prématuré d'insister. Il est du moins un progrès qui est immédiatement réalisable et dont tous les gouvernements se préoccupent plus ou moins : il consisterait à faire de la caserne une école, à profiter de la réunion de toute la jeunesse sous une même discipline pour lui apprendre autre

chose que le maniement du fusil ou du canon, pour achever l'éducation morale, l'instruction civique, économique et sociale qu'on ne peut demander à l'école primaire. Il semble que la caserne soit le milieu tout indiqué pour terminer l'éducation des jeunes gens qui, à la sortie du régiment, vont avoir à exercer leurs droits de citoyens libres. Mais cela se rattache à la grande question de l'éducation populaire.

L'instruction populaire. — Pendant l'ancien régime, les classes privilégiées ne croyaient pas qu'il fût nécessaire ni même désirable que le peuple fût instruit. Catherine II entretenait une correspondance avec les philosophes français; mais elle disait au gouverneur de Moscou qui voulait faire quelque chose pour « éclairer les masses » : « Si nos paysans étaient instruits, ni moi ni vous nous ne serions demain à nos places ». Et plus tard encore un lord anglais, refusant de voter des fonds pour les écoles primaires, s'écriait : « Si un cheval en savait aussi long qu'un homme, je n'aimerais pas à être son cavalier ». C'était affirmer franchement qu'il est dangereux d'instruire le peuple ; pour les souverains d'autrefois l'ignorance et la superstition furent des moyens de gouvernement. On n'instruisait alors, et surtout dans les collèges des Jésuites, que les fils de la bourgeoisie.

La Convention comprit que l'instruction universelle est le complément, ou plutôt la condition du suffrage universel. Même, sous l'influence des doctrines jacobines, elle voulut mettre toutes les intelligences au service de l'État. Les lois de brumaire an II établirent l'instruction gratuite et obligatoire à tous les degrés. En fait, la Convention n'eut pas le loisir de poursuivre son œuvre ; elle ne put qu'ouvrir quelques écoles centrales et fonder la plupart de nos grands établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement primaire, qui devait être la base de tout le système, ne put pas être organisé ; puis le Directoire, Napoléon, la Restauration eurent d'autres préoccupations.

C'est dans les pays germaniques, en Suisse, en Scandinavie, en Allemagne, que l'instruction primaire obligatoire fut d'abord le mieux établie ; de bonne heure, vers le milieu du XIXe siècle, la gratuité y parut indispensable pour assurer

l'obligation, et ces pays furent dès lors les plus éclairés de l'Europe. Les États-Unis, l'Angleterre, sous Gladstone, entrèrent dans la même voie, en respectant davantage les droits de l'initiative privée, toujours plus active qu'ailleurs chez les peuples anglo-saxons. Ce sont seulement les lois de 1882 qui ont établi en France l'instruction primaire obligatoire, et il est probable que les résultats en pourront être bientôt appréciés.

Mais, en France comme ailleurs, l'enseignement primaire seul est obligatoire et seul gratuit. Les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, sauf pour les boursiers de plus en plus nombreux, ne sont accessibles qu'aux enfants des familles aisées ; car les études, notamment dans les facultés et même aussi dans les lycées, sont très coûteuses. Il y a une tendance généreuse à multiplier les bourses, c'est-à-dire à assurer les bénéfices d'une instruction complète aux intelligences les mieux douées. Dans le temps actuel, il y a encore, dans l'enseignement secondaire du moins, beaucoup d'élèves d'intelligence médiocre, qui ne suivent péniblement les cours que parce que leurs parents sont aisés ; il y a hors des lycées ou des collèges beaucoup d'enfants d'intelligence distinguée auxquels la médiocrité de la condition de leurs parents interdit la culture de leurs facultés naturelles. C'est la nation tout entière qui, à tous égards, souffre de l'un et de l'autre défaut.

Enfin la masse des enfants, en France comme dans tous les autres pays européens, ne reçoit que l'instruction primaire et sort de l'école à douze ou treize ans. Il est évident qu'à cet âge ils ont encore beaucoup à apprendre, pour devenir des hommes et des citoyens éclairés. Or, jusqu'ici nul effort n'avait été tenté pour leur apprendre quoi que ce soit. On commence à voir la gravité d'un pareil oubli ; on se préoccupe de l'éducation de la jeunesse et non plus seulement de celle de l'enfance. Les moyens pratiques ne sont pas encore trouvés ; les institutions ne sont pas encore adaptées à ce besoin social vivement senti ; la solution de ce problème est peut-être dans une transformation des habitudes de la caserne. Du moins des efforts variés et partout également passionnés pour le bien, sont tentés en France pour achever l'œuvre de l'éduca-

tion populaire, pour faire de la démocratie française une nation vraiment libre, c'est-à-dire délivrée non seulement de ses tyrans d'autrefois, mais aussi de ses préjugés et, autant que possible, de ses vices. Dans le même temps, les journaux, jadis chers et réservés à un petit nombre de lecteurs, pénètrent au fond de tous les villages, dans toutes les maisons, contribuent à leur façon, qui n'est pas toujours excellente, à former l'opinion du pays, deviennent une des puissances les plus considérables du temps actuel. C'est une raison de plus pour hâter l'organisation de l'éducation populaire.

Ainsi instruit, jusqu'à présent tant bien que mal, le peuple prend chaque jour une plus nette conscience de ses droits et par suite un plus douloureux sentiment de ses besoins. A mesure qu'il devient moins facile à gouverner, il doit devenir plus habile à se gouverner.

Et s'il était partout le maître de ses intérêts, il n'aurait pas permis la terrible guerre où coule tant de sang. Toute démocratie est pacifique, et la ruine des empires de proie ne manquera pas de détruire les régimes politiques qui abandonnent les destinées de leurs peuples et du monde aux fantaisies criminelles d'un ou de deux bandits; nul doute que leur défaite n'assure un développement décisif de la démocratie : il lui restera à apprendre à son tour les lois du plus sage gouvernement.

CHAPITRE IV

LES DOCTRINES SOCIALES ET LA LÉGISLATION OUVRIÈRE

1. Le socialisme et le régime de la propriété. — Babeuf et le babouvisme. — Les trois périodes de l'histoire des doctrines sociales au XIXe siècle.
2. Les écoles françaises. — Le machinisme. — La doctrine Saint-Simonienne. — Fourier et le fouriérisme. — Cabet et les Icariens. — Proudhon. — L'anarchie. — Le mutualisme. — Auguste Comte et le positivisme.
3. La période de l'action révolutionnaire. — Blanqui. — Louis Blanc et le socialisme d'État. — Les ateliers nationaux de 1848. — Le socialisme allemand. — Le socialisme d'État : Rodbertus et Lassalle. — Karl Marx. — La doctrine collectiviste. — L'Association Internationale des Travailleurs (1864-1874).
4. Le socialisme contemporain. — Le parti ouvrier-socialiste-allemand. — Les écoles socialistes en France. — Angleterre. Les trade-unions. Les Fabiens. — États-Unis. Les Chevaliers du Travail. — Le collectivisme dans la Nouvelle-Zélande.
5. L'économie politique libérale.
6. La législation ouvrière. — Ses caractères généraux. — L'hygiène sociale. — Le progrès social.

1. **Le socialisme et le régime de la propriété.** — Il est nécessaire, dans une étude des caractères généraux de la société contemporaine, de faire une place importante à la question sociale et d'analyser le développement qu'elle a pris à travers le XIXe siècle. Elle est aussi ancienne que le monde si elle consiste dans l'amélioration du bien-être de toutes les classes de la société; mais de nos jours elle a pris un sens mieux défini; elle consiste essentiellement dans l'étude du régime de la propriété et des réformes ou des révolutions qu'il y a à y faire pour en assurer une répartition plus équitable. Il s'agirait d'empêcher que la propriété, avec tous ses avantages, ne se concentre entre les mains d'une minorité

de privilégiés et ne devienne un instrument d'oppression sur la masse des misérables.

Déjà dans l'antiquité il y avait de vagues idées communistes dans la philosophie de PLATON. Dans les derniers temps de la liberté grecque, les rois de Sparte AGIS et CLÉOMÈNE opérèrent par la force un partage des biens entre tous les citoyens. A Rome, lorsque la propriété publique eut été usurpée par les grands et que les *latifundia* eurent absorbé presque toute la petite propriété, les Gracques firent voter la loi agraire. Ils périrent sous les coups de l'aristocratie. La question sociale est un trait des époques historiques où, pour diverses raisons, se forment de grandes fortunes : à Rome, la conquête du bassin méditerranéen avait assuré aux conquérants d'énormes richesses et leur avait inspiré une avidité grandissante. Le développement de la grande industrie et du commerce universel au XIXe siècle crée une situation analogue, rendue plus critique par le développement des lumières et des libertés politiques, par les entreprises chaque jour plus hardies de l'esprit scientifique.

La science économique est née au XVIIIe siècle, et ses premiers représentants sont en quelque manière les précurseurs des socialistes du siècle suivant. Lorsqu'ADAM SMITH, en dernière analyse, formulait le principe que toute richesse vient du travail, qui seul donne de la valeur aux produits de la terre, il fournissait d'avance aux théoriciens du socialisme un argument contre la richesse des oisifs : KARL MARX ne devait pas manquer de s'en servir. Lorsque TURGOT, supprimant les maîtrises et les jurandes, proclamait comme inhérent à la nature humaine le droit de tous au travail, il ne prévoyait pas et pourtant il est vrai qu'il énonçait la formule même des insurrections ouvrières du temps de Louis-Philippe et de la Révolution de 1848.

La Déclaration des Droits de l'homme, en 1789, affirma, en son article XVII, que la propriété est « un droit inviolable et sacré ». Cependant la doctrine de l'égalité de tous les citoyens entraînait comme corollaire, dans certains esprits, le droit pour tous d'avoir part à la propriété, d'après ce raisonnement que, dans une société même démocratique, les pauvres sont moins libres que les riches, puisqu'ils dépen-

dent d'eux et doivent sacrifier une part plus ou moins grande de leur liberté à la nécessité de gagner le pain quotidien. Brissot écrivait en 1780 un livre intitulé : *Sur la propriété et le vol*. Rabaut Saint-Etienne en 1792 disait : « Le superflu des riches doit leur être enlevé pour former le nécessaire des pauvres. » Les assemblées révolutionnaires portèrent elles-mêmes de graves atteintes au droit de propriété ; pour cause d'utilité publique, la Constituante confisqua les biens de l'Église. La Convention, par la loi du maximum, fixa le prix des denrées, que les producteurs durent vendre, même à perte ; elle réquisitionna, dans l'intérêt du salut public, les hommes et les choses nécessaires à la défense nationale ; le jacobinisme sacrifia tous les droits de l'individu à la raison d'État. Saint-Just eût voulu fixer à d'étroites limites, 2.500 livres environ, le maximum de la fortune permise à chaque citoyen ; c'eût été, d'après lui, la véritable égalité des fortunes, et la nécessaire condition d'une société vertueuse. La Révolution de Thermidor coupa court à ces premières manifestations égalitaires.

Babeuf et le Babouvisme. — La religion de l'égalité sociale eut son plus audacieux apôtre sous le Directoire en Caïus Gracchus Babeuf[1], le vrai précurseur du socialisme moderne avec ses amis, Sylvain Maréchal et Buonarotti. Il voulait une confiscation des terres, leur répartition en lots égaux, l'installation des pauvres dans les hôtels des riches, les repas communs, comme à Sparte. Il fonda la *Société des Égaux ;* il disait : « La terre n'est à personne ; les fruits sont à tout le monde ». Il niait le droit de propriété qui « lèse le droit à l'existence ». Il y a dans son journal le *Tribun du peuple* des formules comme celles-ci : « Tout ce que possèdent ceux qui ont au delà de leur quote-part individuelle dans les biens de la société est vol et usurpation : il est donc juste de le leur reprendre ». — « Celui-là même qui prouverait que, par l'effet de ses forces, il est capable de faire autant que quatre, n'en serait pas moins en conspiration contre la

[1] Voir Pagès et Driault, *Histoire moderne* (1715-1815), chap. x.

société, parce qu'il en ébranlerait l'équilibre par ce seul moyen et détruirait la précieuse *égalité*. » — « Il faut que les institutions sociales mènent à ce point qu'elles ôtent à tout individu l'espoir de devenir jamais ni plus riche ni plus puissant ni plus distingué par ses lumières qu'aucun de ses égaux. » Pour réaliser la « sainte égalité », il voulait faire une nouvelle révolution, renverser le Directoire, fonder un gouvernement populaire. « La discorde, disait-il encore, vaut mieux qu'une horrible concorde où l'on étrangle la faim ». — « Que tout rentre dans le chaos et que du chaos sorte un monde nouveau et régénéré. » C'est comme la formule déjà du nihilisme. Babeuf fut arrêté par ordre du Directoire; ses amis, en essayant de soulever le camp de Grenelle, aggravèrent sa situation; il fut décapité en mai 1797. Le babouvisme avait été comme une préface encore informe à l'histoire des doctrines sociales au XIXe siècle.

Les trois périodes de l'histoire des doctrines sociales au XIXe siècle. — Il est possible de distinguer dans cette histoire trois périodes : la période romantique, de 1815 à 1848, extrêmement riche en théories, poétiques et religieuses en quelque manière, encore embrumées dans la poursuite chimérique d'une société idéalement harmonieuse ; — la période scientifique et révolutionnaire, de 1848 à 1875, où la doctrine, appuyée sur l'économie politique, prit une force assez grande pour tenter la révolution sociale et fut l'occasion des plus sanglants conflits ; — la période contemporaine enfin, beaucoup plus calme, parce que la plupart des socialistes attendent du progrès naturel des lumières et des libertés publiques la réalisation normale de leurs espérances ; c'est, dans la plupart des pays, la période du socialisme parlementaire. Nous avons déjà rencontré, en quelques chapitres de ce livre, les principales manifestations du mouvement socialiste, à l'occasion du règne de Louis-Philippe, de la Révolution de 1848, de la Commune de 1871, et de l'Allemagne contemporaine ; il ne s'agit ici que de l'exposer dans son ensemble.

2 **Les écoles françaises. Le Machinisme.** — La liberté, née des principes de 1789, produisit en matière industrielle et

commerciale la concurrence, une ardente lutte à la recherche de la fortune, la richesse des uns, la ruine des autres, des jalousies et des haines, tous les sentiments qu'engendre la lutte pour la vie. Le machinisme, né de l'application de la vapeur à la production industrielle et aux transactions commerciales, permit d'abord aux patrons de diminuer le nombre de leurs ouvriers, jeta beaucoup de ceux-ci sur le pavé ; puis, lorsque les débouchés furent proportionnés à la production mécanique, il entassa dans de vastes ateliers les ouvriers par centaines et par milliers ; groupés, ils connurent mieux leurs misères, et, étant le nombre, ils pensèrent avoir la force de faire triompher leurs revendications. Réduits, par la concurrence entre eux-mêmes et par les nécessités de l'existence, à des salaires médiocres, ils virent la fortune produite par leur travail s'entasser dans les mains des riches, toujours plus riches, sans que les salaires s'élevassent dans la même proportion. Ils souffrirent, ils se plaignirent et se révoltèrent. La lutte des classes commença. La grande agitation intellectuelle qui est appelée le romantisme trouva un aliment nouveau dans ces conditions sociales nouvelles, et quelques esprits généreux cherchèrent ardemment la solution du problème du bonheur universel. Ce fut une magnifique floraison de doctrines sociales.

La doctrine Saint-Simonienne. — Tandis qu'en Angleterre les principes économiques de RICARDO et d'ADAM SMITH qui faisaient du travail la seule source de la richesse, donnaient naissance au communisme industriel de ROBERT OWEN (voy. plus loin) et qu'en France les théories des physiocrates qui considéraient la terre comme seule productrice de richesse inspiraient le babouvisme, le *Saint-Simonisme*, au commencement du XIXe siècle, fonda ses vues de rénovation sociale sur une conception générale de l'évolution sociale et l'avènement d'une ère industrielle et scientifique qui fait suite à une civilisation religieuse et militaire. SAINT-SIMON[1], mort en 1825, n'était pas un socialiste ; il ne pensait porter aucune atteinte au régime de la propriété. Mais il demandait

[1] Voir livre Ier, chap. IX, p. 129-132.

une organisation d'ensemble du travail industriel, il attaquait les classes dominantes et surtout les propriétaires oisifs ; ses disciples devinrent naturellement socialistes, de diverses manières : « Les travailleurs, disait Enfantin, paient certaines gens pour qu'ils se reposent ».

Les Saint-Simoniens ont l'incomparable mérite d'avoir vu les bienfaits que l'on peut attendre du principe d'association. Ils voulurent arracher le commerce à la concurrence, les peuples à la haine, associer tous les travailleurs et tous les peuples dans l'œuvre commune du bonheur universel. Ils conçurent, après l'étroite société de la famille, la société de la cité, celle de la nation, et rêvèrent de faire de l'humanité tout entière une seule famille, travaillant dans la paix et la fraternité à l'exploitation de toutes les richesses du globe. On sait que leur journal était intitulé *le Globe*. Les hommes gaspillent leurs forces à s'entre-détruire ; leur puissance serait d'incalculable portée s'ils les unissaient dans l'amour ; car les ressources de la terre sont incalculables.

Les Saint-Simoniens avaient la plus haute opinion du génie humain. Ils l'estimaient mal employé, le plus souvent même ignoré et comprimé. Combien d'intelligences demeurent sans culture, surtout parmi les enfants des classes inférieures de la société ! Combien de gardeurs de dindons seraient devenus des hommes utiles, peut-être de grands hommes, s'ils avaient été instruits ! Et n'est-ce pas un crime que l'humanité commet contre elle-même, une mutilation, un suicide, quand elle laisse en jachères de pareils trésors ? Ils voulaient que toutes les intelligences fussent cultivées, que tous les enfants des hommes reçussent une éducation complète de toutes leurs facultés, surtout une éducation professionnelle qui les rendit capables de s'appliquer fructueusement à l'exploitation des richesses du sol. Ils pensaient que le devoir de la société est de tirer des cerveaux humains toutes les promesses qu'ils renferment, pour tirer de la nature tous les biens qu'elle tient en réserve. C'est pourquoi ils n'admettaient pas qu'il fût permis de vivre dans l'oisiveté ; le travail devait être la loi universelle : car l'oisiveté porte préjudice à la société, en la privant d'une part de travail, et ainsi d'une part de production, sur lesquelles elle

a le droit de compter. En conséquence, quelques-uns d'entre eux demandaient la suppression de l'héritage.

Nul doute, pensaient-ils, que, si la nature était exploitée par toutes les facultés de tous les hommes appliquées à ses ressources, elle ne pût produire le bonheur de tous. Ils voulaient, par des associations, des compagnies aussi vastes que possible, entreprendre de grands travaux publics, fonder d'immenses usines, ouvrir des voies de communications à travers le monde, percer des canaux entre les Océans, jeter partout des voies ferrées, créer de puissantes institutions de crédit, des banques internationales, des caisses de retraites pour les travailleurs fatigués, des assurances mutuelles contre la maladie et les accidents, supprimer la guerre qui est ruineuse, établir la paix perpétuelle aux inépuisables bienfaits. Et leur imagination généreuse rêvait, tentait même de réaliser déjà la religion du bonheur terrestre, pour remplacer le christianisme qui n'est que la religion de la résignation et de l'espérance, prêchait la fusion des races pour leur éducation commune et leur félicité certaine, émancipait l'humanité de toutes ses terreurs et de toutes ses souffrances, faisait descendre le paradis sur notre globe de boue. Il n'est pas question de célébrer toutes leurs entreprises chimériques; il convient seulement de noter leur idéal sans doute irréalisable, et de dire que du moins le principe de l'association et de la mutualité, chanté par eux comme un poème, a reçu après eux les plus variées et les plus remarquables applications, qu'il a bouleversé le commerce, l'industrie, les institutions de crédit, qu'il a vivifié toute l'économie politique, qu'il a déjà accompli des prodiges. « Le monde, disait Enfantin en mourant, se partagera nos dépouilles. » — « Le Saint-Simonisme, écrivait un philosophe allemand, Charles Grünn, est comme une boîte pleine de semences ; la boîte a été ouverte ; son contenu s'est envolé on ne sait où ; mais chaque graine a trouvé son sillon, et on les a vues sortir de terre, l'une après l'autre ».

Fourier et le Fouriérisme. Cabet et les Icariens. — Charles Fourier (1772-1835) avait, dès 1808, posé les bases de son système qui est une sorte de Saint-Simonisme romanesque et

sentimental ; mais, tandis que Saint-Simon veut organiser un gouvernement à la fois scientifique et industriel pour imposer son système, Fourier croit qu'il suffira de laisser libre carrière aux instincts naturels de l'humanité pour créer le bonheur universel. Ses idées seront en partie adoptées par les plus modérés des anarchistes ou libertaires. La terre, dit-il, vivra 80,000 ans : 5.000 ans de misères et d'épreuves, qui s'achèvent sous nos yeux ; 70.000 de bonheur et d'union entre les hommes ; 5.000 de misères nouvelles annonçant la fin du monde. Les lois naturelles de l'humanité ont été altérées par les institutions de ce qu'on appelle la civilisation ; il note les huit inconvénients du mariage permanent ; il fait de la liberté de l'amour le principe de toute perfection et de tout bonheur ; il oppose la religion de la volupté aux vieilles idées chrétiennes. Il relève les anomalies et les vices du commerce moderne, le caractère parasitaire des profits réalisés par les intermédiaires, la fréquence des accaparements, le gaspillage qui résulte de la concurrence, l'anarchie commerciale ou l'absence de toute direction dans la vie économique. Lui aussi, il conçoit tous les bienfaits de l'association : si cent familles dans un village ont avantage à construire un four banal au lieu de cent fours, pourquoi ne pas appliquer cette simplification à toute l'industrie ? Pourquoi ne pas tout exploiter en commun ? Pourquoi ne pas avoir, au lieu de 100 laitières perdant 100 matinées par jour, un tonneau de lait conduit à la ville par un charretier de l'association ? Pourquoi ne pas avoir une cuisine au lieu de 100 cuisines ? Pourquoi cet insensé gaspillage des forces humaines ?

Fourier construit en théorie son association idéale ; il n'a pas besoin de la loi pour organiser l'industrie ; « l'attraction passionnelle » y suffit, et même elle transformera tous les travaux en plaisirs. Il y a dans la nature humaine, dit-il, 12 passions radicales qui diversement combinées forment 810 caractères ; donc, en tenant compte des non-valeurs, enfants, vieillards, malades, la société normale, la *phalange*, comprendra 1620 personnes. Elle aura une lieue carrée de terrain, et un grand bâtiment commun, le phalanstère. L'éducation y sera donnée aux enfants en commun ; les expédients les plus variés, selon les caractères, seront employés

pour connaître et stimuler les vocations. Les adultes travailleront sur le bien commun, et l'attraction passionnelle, diverse selon les individus, les attirera naturellement à toutes les fonctions nécessaires; les fruits seront mis en commun et répartis selon les besoins. Toutes les passions seront encouragées pour exalter au maximum la puissance de l'activité humaine. Les résultats obtenus seront si merveilleux, évidemment, que les premières phalanges seront aussitôt imitées à l'infini, généralisées en très peu de temps. La force de l'homme en sera multipliée dans des proportions incalculables; la nature sera toute transformée; les monstres des mers seront domestiqués, l'eau salée des océans sera changée en limonade; l'homme accomplira des miracles. Le besoin crée son organe; ainsi la libre expansion des facultés humaines les portera à un développement inimaginable; de nouveaux organes seront nécessaires à ces appétits encore inconnus, et Fourier prévoit, par exemple, que l'extrême puissance de la volonté, surexcitée par l'invincible passion de connaître, donnera, plus tard, aux hommes, un œil de plus, derrière la tête.

Victor Considérant tenta de fonder une phalange à *Condé-sur-Vesgre*. Il n'eut pas de succès. Cabet écrivit, selon les mêmes idées, son roman philosophique, *Voyage en Icarie* (1840). Il réussit même à grouper une communauté icarienne et l'emmena au Texas en 1848; elle y fut décimée par la fièvre. 280 membres de cette phalange s'établirent à *Nauvoo*, dans l'Illinois, attirèrent l'attention par leurs querelles; Cabet les quitta. Il y a encore quelques rares Icariens dans l'Iowa; ils ont apporté des tempéraments au fouriérisme; le mariage est légal chez eux. L'enfant est laissé à sa mère jusqu'à cinq ans. Alors a lieu la réception scolaire; il va à l'école jusqu'à dix-huit ans. Après la réception ouvrière, il reçoit une instruction professionnelle jusqu'à vingt et un ans; il peut enfin être admis à la réception civique; il est un *Icarien*. Les Icaries fournissent le même nombre d'heures de travail; les professions sont réparties entre eux, selon les aptitudes individuelles, par voie de concours. Les produits sont réunis dans les magasins publics et répartis entre les familles par les mandataires élus du peuple icarien. C'est une petite société communiste.

Proudhon. L'anarchie. Le Mutualisme. — PROUDHON (1809-1865) fut au contraire un individualiste déterminé, fort irrévérencieux à l'égard des communistes, qu'il comparait à « des huîtres, attachées côte à côte, sans activité ni sentiment, sur le rocher de la fraternité ». Fils de paysans, ouvrier, correcteur d'imprimerie, toute sa jeunesse occupée à son tour de France, ouvert par son métier à une énorme abondance de lectures, il se forma tout seul; il fut toujours un solitaire. En 1840, dans un livre intitulé *Qu'est-ce que la propriété?* il réfuta toutes les théories sur lesquelles se fonde le droit de propriété, et conclut que la propriété, c'est le vol. Il fut poursuivi devant la justice et acquitté. Employé dans une grande maison de transports fluviaux à Lyon, il prit quelque expérience des entreprises commerciales et écrivit en 1846 son *Système des contradictions économiques*. Il fonda le journal *le Représentant du peuple*, fut député de la Seine à l'Assemblée Constituante de 1848, y eut peu d'influence à cause de la hardiesse de ses idées.

Il voit la solution du problème social dans l'organisation du crédit mutuel et gratuit, la solution du problème politique dans la restriction progressive du gouvernement jusqu'à l'établissement de l'anarchie, c'est-à-dire jusqu'à la suppression du gouvernement. La démocratie du suffrage universel n'est qu'une fausse image du pays; il faut une République sans constitution, sans aucune limitation de la liberté individuelle. Car l'État, dit-il, est un principe de conservation inintelligente ou de réaction brutale. On ne saurait faire la Révolution par en haut, c'est-à-dire par le gouvernement, intéressé à maintenir son pouvoir; elle doit être faite par en bas, c'est-à-dire par l'individu. Donc la condition de tout progrès, c'est l'anarchie; ainsi la République pourra être le libre produit des volontés de tous. Pour l'instant, ajoute-t-il, la seule forme politique possible est seulement la fédération des associations locales, par exemple des communes laissées libres, et la commune de Paris en 1871 eut quelques caractères de cette doctrine; la seule forme économique possible est la fédération des producteurs, fondée sur le principe de la mutualité. Ces idées n'ont pas cessé de se développer, et le mutualisme, ou l'association dans la liberté, est

capable encore de modifier singulièrement les caractères des organisations collectivistes ou communistes.

Auguste Comte et le positivisme. — Toutes ces doctrines ont pour trait commun, par opposition avec le christianisme, qu'elles recherchent la réalisation du bonheur sur la terre; elles ne se résignent pas à l'attendre d'une autre vie qu'elles ignorent; elles estiment que la vie de ce monde peut suffire aux fins de l'homme. Elles ne se fondent pas sur la foi; elles reposent sur la science, la religion de l'humanité. Auguste Comte leur donna dans le même temps leur commune formule philosophique, dans le *positivisme*.

Il expose ainsi sa théorie sur l'état successif de la nature humaine. « L'homme, jeté sur la terre par on ne sait quelle force inconnue, débute dans la vie sociale par l'état théologique, âge des religions. A cette période succède la période métaphysique, âge transitoire où l'homme vit d'abstraction philosophique et de métaphysique pure. La période finale commence; c'est l'âge scientifique dans lequel le genre humain, désormais adulte, se conduira d'après les seuls principes de sa raison appliqués exclusivement à la création du bien-être pour tous. » Auguste Comte, dans sa jeunesse ami intime de Saint-Simon, écrivit son *Cours de philosophie positive* de 1830 à 1842. Il le fonda sur les sciences abstraites, seules sources du savoir positif. Il le rattacha à Kant et Hume pour la philosophie, à Condorcet et Joseph de Maistre pour la politique, à Gall et Bichat pour la science; au delà, il rejoignait les « trois pères de la philosophie moderne », Bacon, Descartes et Leibniz; au delà, le moyen âge de saint Thomas d'Aquin, de Roger Bacon, de Dante, le conduisait « au prince éternel des penseurs, l'incomparable Aristote ». Ainsi il faisait du positivisme le terme de la pensée humaine à travers les âges. Par cette chaîne ininterrompue de traditions philosophiques, par la conception puissante de la philosophie des sciences appliquée à l'état actuel de la société humaine, il aboutissait à la seule religion accessible à la raison, la religion positiviste, le culte de l'Humanité. L'Humanité, c'est le grand Être. La religion consiste, non à adorer le grand Être, mais à le perfectionner, à le cultiver. Le

dogme, c'est la philosophie positive, qui donne à l'homme la connaissance de sa place dans l'univers et dans l'histoire de l'humanité. D'où résulte la morale : Vivre pour autrui. Une pareille philosophie est capable de perfectionnements sans limites; c'est la philosophie du progrès; elle est l'inspiration de toute l'évolution politique, scientifique et sociale de l'époque contemporaine.

3. **La période de l'action révolutionnaire. Blanqui.** — Les doctrines sociales ne tardèrent pas à descendre de ces hauteurs et à s'appliquer à l'étude des faits contingents. Elles entrèrent bientôt dans la période scientifique et révolutionnaire.

Les Saint-Simoniens étaient indifférents en matière politique ; ils se persuadaient que les transformations sociales sont indépendantes de la forme du gouvernement; ils disaient au lendemain de la Révolution de juillet : « Le peuple en aura-t-il une pomme de terre de plus? » Pierre Leroux paraît avoir été le premier à associer aux idées socialistes l'idée de la République, à soutenir que la République est la meilleure forme de gouvernement pour améliorer la condition des classes inférieures de la société. Blanqui, l'éternel conspirateur, crut, avant tout, comme babouviste, à la vertu de la force révolutionnaire, fût-ce par une petite minorité d'hommes d'action, pour détruire les survivances du passé, les injustices du présent. Il comparait la société à un fleuve ; il voulait, par la Révolution, abaisser les obstacles, lui « créer une pente. ».

Louis Blanc et le socialisme d'État. — Lorsqu'en 1843, l'opposition commença de s'organiser contre le ministère Guizot, quelques-uns des chefs socialistes s'entendirent avec les adversaires politiques du gouvernement, et le journal *la Réforme* fit une place importante aux revendications socialistes : ce fut la première apparition du socialisme dans la politique, c'est-à-dire sa première tentative sérieuse pour entrer dans le domaine des faits. Louis Blanc en fut alors le principal représentant ; il préconisa l'emploi des moyens politiques pour transformer l'état social. Il n'ajouta rien

d'essentiel à la doctrine ; il la résuma en de brèves formules, plus séduisantes par leur brièveté même : « A chacun selon ses besoins ; de chacun selon ses facultés. » Mais surtout il voulut que l'État se chargeât de confisquer les instruments de production pour garantir à tous les ouvriers le droit au travail, que l'État ensuite se chargeât de distribuer aux travailleurs les produits, selon leurs mérites et leurs besoins. Il faisait de l'État le grand régulateur de la vie économique et de l'organisation sociale ; il est en France le fondateur du *socialisme d'État*.

Les ateliers nationaux de 1848. — Il fut membre du gouvernement provisoire lors de la révolution du 24 février 1848. Il obtint la formation de la commission du Luxembourg[1], l'organisation des ateliers nationaux par le gouvernement. Cet essai fut malheureux ; il faut d'ailleurs reconnaître que le ministre Marie fit de son mieux pour le faire échouer ; l'impôt supplémentaire de 45 centimes par franc, que l'on crut institué pour les ouvriers des ateliers, alors qu'il était imposé par les nécessités budgétaires générales, irrita la population des campagnes, devant laquelle on agita le spectre rouge. La première mesure prise par l'Assemblée Constituante fut de dissoudre les ateliers nationaux, sans la moindre précaution pour rendre inoffensifs les 100 000 ouvriers armés qui s'y trouvaient. L'insurrection de juin fut terrible ; les quatre journées qu'elle dura furent effroyablement sanglantes ; elle fut, a-t-on dit, « une tragique lumière sur la force supérieure de la bourgeoisie possédante et sur l'antagonisme entre ses intérêts et ceux du prolétariat. » Beaucoup pensèrent que le parti socialiste était à jamais décimé, ruiné, et quelques années après, Louis Reybaud, dans un article du *Dictionnaire de l'Économie politique*, écrivait : « Le socialisme est mort ; parler de lui, c'est prononcer une oraison funèbre ».

Le socialisme allemand. — La même année 1848, l'école socialiste allemande naissait et se manifestait par les deux systèmes qui l'ont depuis caractérisée, ceux de Rodbertus et

[1] Cf. ci-dessus, livre II, ch. II, p. 193.

de Karl Marx. Elle s'inspirait, d'une part, de la tradition prussienne sur la toute-puissance de l'État, considérant, à la façon de Colbert autrefois, les questions économiques comme des questions d'administration publique ; on sait l'autorité qu'avait prise l'État prussien depuis le roi-sergent, Frédéric le Grand et Stein ; elle s'inspirait d'autre part de la conception française révolutionnaire d'un droit idéal qu'il faut s'efforcer de réaliser. Mais ce qui la distinguait surtout des écoles socialistes françaises qui l'avaient précédée, c'était son caractère scientifique ; elle se fondait sur les principes de la philosophie et sur les lois de l'économie politique ; elle ne s'abandonnait pas aux imaginations chimériques.

Fichte, l'auteur des *Discours à la nation allemande*, avait enseigné que l'État doit garantir le droit de tous à l'existence en fixant les prix des marchandises et réglementant toute la vie économique. Hegel exprima ensuite avec une grande force la théorie de l'évolution historique, de ce qu'il appelait « le perpétuel devenir. ». Après l'âge féodal, la société humaine est arrivée à l'âge bourgeois, qui cédera la place fatalement à l'âge social ; nulle puissance humaine n'est capable de modifier l'inéluctable succession de ces phénomènes. Henri Heine écrivait déjà la rude *Chanson des Tisserands* de Silésie : « Nous tissons, Vieille-Allemagne, nous tissons ton linceul ».

Il y eut pendant longtemps en Allemagne deux principales doctrines sociales, la doctrine nationale et la doctrine internationale. La première eut pour principaux représentants Rodbertus et Ferdinand Lassalle. La seconde est celle du plus illustre chef de l'École collectiviste, Karl Marx.

Le socialisme d'État : Rodbertus et Lassalle. — Rodbertus était un grand propriétaire foncier prussien ; il fut même quelque temps ministre, à l'époque de la Révolution de 1848. Lui aussi, il considérait le salariat comme la forme moderne de l'esclavage, critiquait sévèrement le régime capitaliste, préconisait l'établissement d'un régime collectiviste et d'une exacte répartition des fruits de la terre. Mais il estimait que cela peut s'obtenir sans révolution, par le gouvernement lui-même, qui doit assurer l'ordre économique aussi bien que

l'ordre politique. Le collectivisme sera d'abord national, prussien ; il deviendra international ensuite, par l'influence naturelle de l'exemple. L'État prussien prendra les biens ; il en laissera le revenu aux propriétaires actuels et à leurs descendants pendant plusieurs générations ; mais il fixera en lois la rente du sol et du capital, de façon à assurer aux travailleurs, en proportions normales, la productivité sans cesse accrue de leur travail. Ferdinand Lassalle ne produisit en matière économique et socialiste aucune idée originale. Ce fut lui qui formula en « loi d'airain » la loi des salaires, disant : Entre le capital et le travail salarié, le capital croît sans cesse pour entasser en quelques mains des fortunes colossales ; cependant, à cause de la concurrence que les ouvriers, pressés par la nécessité de gagner leur pain, se font les uns aux autres, de telle manière qu'il y a toujours plus de travailleurs que de travail, les salaires ne changent pas ; ils sont enfermés dans une sorte de loi d'airain qui les oppresse, qui les étouffe. On peut répondre à Lassalle qu'il est constant que les salaires n'ont pas cessé d'augmenter, que les heures de travail n'ont pas cessé de diminuer, que diverses améliorations matérielles ont été apportées à la condition de l'ouvrier. Mais sa formule fut en son temps très saisissante et posa le problème dans toute sa gravité. D'ailleurs, pour réaliser un meilleur état social, il comptait sur l'État comme Louis Blanc, sur l'État prussien comme Rodbertus. C'est pourquoi il se donna tout entier à l'œuvre de l'unité allemande par la Prusse ; il fut un des alliés de Bismarck ; il fut gagné à cette cause par l'établissement du suffrage universel en Allemagne. Bismarck y voyait le moyen de noyer dans un grand mouvement national les dernières prétentions particularistes des princes. Lassalle, peut-être prophète en cela, se persuadait qu'armé du suffrage universel, le peuple allemand ferait un jour triompher ses revendications socialistes ; et il jeta dans l'œuvre politique du gouvernement prussien des germes socialistes qui se sont singulièrement développés depuis. Ferdinand Lassalle peut donc passer pour le fondateur du socialisme national allemand. Nous retrouverons plus loin les héritiers de cette pensée.

Karl Marx. — Car, pendant un temps, l'école socialiste allemande fut entraînée par Karl Marx dans les voies de l'internationalisme. Karl Marx fut un disciple de Hégel et d'Adam Smith; ou plutôt il prit son bien de toutes mains et le fit sien par de très remarquables qualités de vigueur logique. Il faut d'ailleurs associer à son nom celui de son ami ENGELS, avec lequel il n'a jamais cessé de collaborer; ils publièrent ensemble en 1848 le *Manifeste* qui fut l'éclatante proclamation de leur doctrine collectiviste. Comme Adam Smith, Karl Marx établit que la richesse est le produit du travail; le capital par lui-même est inerte; c'est le travail qui en extrait toute la valeur; or, par un renversement intolérable de l'ordre naturel des choses, c'est le capital qui accumule les bénéfices, le travail est réduit à des salaires ridiculement insuffisants. Tout cela devra fatalement changer, la révolution sociale tuera le capital vampire, qui vit et s'engraisse du sang des travailleurs qu'il suce avec une insatiable avidité. La société s'organisera, comme le demandaient les Saint-Simoniens, sous la forme collectiviste; elle mettra à la disposition de tous les travailleurs les instruments de production, afin que chacun puisse travailler selon ses facultés; à la disposition de tous les travailleurs les produits du travail, afin que chacun puisse être soutenu selon ses besoins. Mais, pour cela, il faut lutter; car les capitalistes ont entre les mains tous les instruments de domination; il faut que la classe ouvrière s'organise en parti politique; ses intérêts sont les mêmes dans tous les pays; il ne faut pas que les travailleurs d'une nation aillent faire concurrence, dans l'intérêt des capitalistes, aux travailleurs d'une nation voisine; il faut qu'ils soient tous unis, par-dessus les frontières, et Karl Marx lança le cri de guerre de la révolution sociale : « Prolétaires de tous les pays, associez-vous ! » Nul doute que, selon les lois hégéliennes de l'évolution, la révolution sociale ne s'accomplisse; l'évolution économique normale du régime capitaliste aboutira à sa ruine, en concentrant de plus en plus les capitaux, en donnant à la production la forme collective par les grandes Compagnies et les vastes Coopératives, en accroissant le nombre des travailleurs et en les groupant par milliers dans des usines où ils

prendront par l'union assez de conscience de leur force pour secouer le régime qui les tue.

La doctrine collectiviste. — Après que Karl Marx eut critiqué très fortement la société capitaliste dans son grand ouvrage, le *Capital* (1867), la doctrine collectiviste put paraître établie, et c'est le moment d'en indiquer les traits essentiels. Ce n'est pas le communisme, qui met tout en commun, les instruments de production et les fruits produits; la doctrine collectiviste ne réserve à la collectivité que les instruments de production; elle règle la répartition des produits selon des lois qu'elle estime plus justes que les lois actuelles, sans supprimer tout à fait la propriété individuelle. Donc, en matière de production, tous les instruments sont collectifs, les chemins de fer, les mines, la terre; leur utilisation est réglée par des lois normales fondées sur l'intérêt de la collectivité; l'économie en est unitaire, tandis qu'en régime capitaliste, la production est déréglée, constituée par de petites économies individuelles, capricieuses, isolées, concurrentes, inharmoniques. En régime collectiviste, assure Karl Marx, la production sera réglée par la statistique, selon les besoins sociaux, expression mathématique de la somme des besoins et des désirs individuels. Un enseignement technique sera donné gratuitement et intégralement à tous, de façon à assurer la complète éducation de toutes les facultés de tous les individus. Le travail sera imposé à tous, car il faudra travailler pour vivre. Et ainsi la collectivité, mettant à la disposition de tous, tous les moyens de production, assurant à tous une complète instruction, obligeant tous à porter l'effort de toutes leurs facultés sur tous les instruments de production, fournira une somme de produits incomparablement supérieure à celle qui résulte actuellement du régime capitaliste.

Voici, d'autre part, comment doit être réglée la répartition des produits obtenus. En principe, le travailleur doit être récompensé selon la valeur de son travail; il y a de savantes discussions sur la théorie de la valeur : doit-on mesurer la valeur d'un travail au temps qu'il a demandé, ou y a-t-il lieu de faire intervenir d'autres éléments d'appréciation? Il nous

faut passer sur ces débats, et pourtant la théorie de la valeur renferme en elle tout le problème de la répartition sociale. Quoi qu'il en soit, le travail étant mesuré, soit au temps fourni, soit à l'utilité du produit, soit à la finesse de l'ouvrage, etc., peut être représenté par un bon, sorte de certificat constatant que le porteur a fourni telle quantité ou qualité de travail; il est possible de supprimer la monnaie, et avec elle les spéculations, les jeux de bourse, quelques-unes des pires immoralités de la société capitaliste. D'ailleurs l'individu, après le travail, dispose librement de ses bons et des produits qu'avec eux il voudra se procurer; s'il travaille beaucoup, il aura beaucoup de bons et beaucoup de produits ou des produits plus coûteux; il recevra dans la mesure où il aura donné, il jouira dans la mesure où il aura travaillé. Il y aura bien quelques difficultés à résoudre, en dehors de celle de l'appréciation du travail; qui présidera à la répartition ? L'État sans doute; il faut le supposer idéalement juste, inaccessible à toute considération mesquine, composé d'êtres de toute pureté et de toute justice. Il faudra des mesures aussi pour empêcher la spéculation sur les bons; car on peut spéculer sur toute valeur; il y a des hommes assez habiles pour spéculer sur des valeurs fictives, et les bons auront une valeur réelle, représenteront du travail produit et des produits travaillés, comme la monnaie actuelle. Il y aura quelques autres détails à régler, lors de l'application du régime collectiviste.

L'Association Internationale des travailleurs (1864-1874). — C'est pourquoi sans doute Karl Marx estime que, pour le faire triompher, il faudra employer la force, la lutte des classes, la Révolution; il fut le théoricien du socialisme révolutionnaire, bien qu'il ait souvent répété qu'il ne prêchait point la Révolution, qu'il était vain de vouloir hâter l'œuvre du temps, qu'il ne faisait que décrire des transformations inévitables. En 1864, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Londres, Marx réussit à grouper les travailleurs en une *Association Internationale,* qui devait préparer les esprits à la Révolution nécessaire. L'Internationale a tenu presque régulièrement, pendant une dizaine d'années, des congrès

annuels; au congrès de 1868, Michel Bakounine [1] y introduisit quelques traits du nihilisme ou plutôt de l'anarchisme; il voulait la destruction de toutes les organisations politiques pour recommencer à pied d'œuvre la construction de l'édifice social; il fallait d'abord organiser la commune, cellule élémentaire, grouper les communes fédérées en provinces, les provinces en nations, les nations entre elles pour achever la constitution du régime social qui englobera l'humanité tout entière. La guerre franco-allemande coupa court à ces rêveries humanitaires. L'internationalisme parut alors, en Allemagne et en France, une sorte de sacrilège. La Commune de Paris cependant, à la faveur de cette crise, parut vouloir réaliser quelques-unes des théories collectivistes [2]. Elle fut occupée surtout de la lutte contre l'armée de Versailles et fut écrasée.

L'Internationale n'y survécut pas longtemps. L'influence de Bakounine en fut le dissolvant le plus énergique; car les anarchistes sont fort différents des socialistes, puisqu'ils refusent à l'État toute autorité et que les socialistes donnent à l'État toute l'autorité. C'est pourquoi il se produisit dans l'Internationale de profondes divisions; les anarchistes s'en séparèrent et accomplirent avec les socialistes une scission définitive, d'ailleurs inévitable. Les prolétaires des divers pays ne purent pas demeurer groupés dans la doctrine collectiviste; ils se séparèrent en nations. L'Internationale fut dissoute en 1874; le collectivisme redevint national dans chaque pays, en attendant qu'il consentît à devenir même parlementaire.

4. Le socialisme contemporain. — Dès lors l'histoire des doctrines sociales se démembre entre les diverses nations où elles ont pénétré. Pourtant elles demeurent marquées de quelques caractères communs qu'il est possible de suivre à travers les différences de détail, qui sont surtout des différences d'organisation.

Le parti ouvrier socialiste allemand. — Le continent euro-

[1] Sur le nihilisme, voir ci-dessus, livre III, chap. III, p. 366.
[2] Cf. ci-dessus, livre III, chap. VIII.

l'idée conserve encore à cet égard une certaine unité ; la plupart de ses écoles socialistes ont adopté le collectivisme marxiste. Il n'en est pas de même, nous le verrons ensuite, de l'Angleterre et des États-Unis. En Allemagne, il se forma, en 1869, au congrès d'Eisenach, un parti marxiste, contre le parti de Ferdinand Lassalle qu'on accusait de s'être vendu à Bismarck : il avait pour programme, en dehors des revendications politiques, la limitation de la journée de travail, la diminution du travail des femmes, l'interdiction du travail des enfants, un impôt unique et progressif sur le revenu et sur les héritages. Lorsque l'Association Internationale eut disparu, il fut possible de réconcilier Marx et Lassalle ; la fusion des deux partis s'accomplit en 1875, au congrès de Gotha, et le « parti ouvrier socialiste allemand » fut alors très fortement constitué, sous la direction de Bebel et Liebknecht. Ce fut le premier grand parti socialiste de l'époque contemporaine ; il eut dès lors une organisation permanente, un gouvernement central dans son Comité élu, un parlement annuel dans ses congrès, un journal officiel le *Vorwærts*, un budget, un programme de réformes pratiques. Le parti fit aussitôt de grands progrès : en 1871, il avait 2 députés au Reichstag ; en 1874, il en eut 9 avec 340 000 voix ; en 1877, il en eut 12, avec 480 000 voix. Bismarck s'en émut et fit voter des lois d'exception qui furent appliquées jusqu'en 1890, et l'organisation officielle du parti socialiste fut détruite pour un temps. Il reprit néanmoins bientôt ses progrès ; en 1881, il n'avait plus que 310 000 voix ; en 1884, il en eut 550 000 ; en 1887, 763 000 ; en 1890, 1 427 000, représentées par 24 députés ; en 1893, il eut 90 députés.

En même temps, la question sociale s'imposait à l'attention du gouvernement ; les socialistes de la chaire, c'est-à-dire les professeurs des Universités, avec le consentement du gouvernement, reprenaient le socialisme d'État de Rodbertus. Les socialistes chrétiens, le pasteur Stœcker, l'évêque Ketteler, entendaient les conseils du pape Léon XIII et disaient éloquemment le devoir social de secourir les déshérités. Bismarck en 1884 affirmait pour tous les Allemands le droit au travail, qui n'est que la suite du droit à l'existence. Les lois de 1883 et de 1889 fondaient, sous la garantie

et avec le concours de l'État, des caisses de secours et des pensions pour les travailleurs en cas d'accident ou de maladie, au moment de la vieillesse. En 1890, lorsque Bismarck fut tombé du pouvoir et que Guillaume II eut mis fin au régime d'exception, le parti socialiste se réorganisa ; ce fut l'objet du congrès d'Erfurt, en 1891, sous la direction de nouveaux chefs, KAUTSKY et BERNSTEIN, le premier resté révolutionnaire, le second poursuivant par les voies parlementaires la réalisation partielle du collectivisme. Il est désormais, après le centre catholique, le plus important groupe politique du Reischtag, et ne peut manquer d'exercer une grande influence sur le développement politique et social de l'Allemagne.

A l'exemple de l'Allemagne, des partis socialistes se sont organisés dans les pays voisins, notamment en Hollande avec VAN KOL, en Belgique avec ANSEELE et VANDERVELDE, en Italie avec FERRI. Dans ce dernier pays, à cause de la misère, le socialisme a un caractère agricole, et non pas seulement industriel, surtout dans les provinces méridionales. En Autriche et en Hongrie, il y a aussi des socialistes ; mais leurs progrès sont entravés par les luttes des races et par l'organisation peu démocratique du régime électoral.

Les écoles socialistes en France. — En France, les socialistes sont restés divisés en plusieurs écoles. En 1879, leur congrès de Marseille adopta le collectivisme marxiste. Dès 1881, au congrès de Reims, une opposition se manifesta entre deux doctrines différentes : d'une part, le marxisme intransigeant de JULES GUESDE, d'accord avec les *Blanquistes* révolutionnaires comme VAILLANT, tous partisans de la lutte violente des classes et de l'emploi des moyens révolutionnaires ; d'autre part, le socialisme plus pacifique et plus compréhensif de PAUL BROUSSE, BENOÎT MALON, ALLEMANE, ROUANET, qui n'admettent la force que dans le cas de dangers exceptionnels, qui comptent sur la persuasion pour gagner des partisans et qui estiment que la Révolution n'a pas sa raison d'être dans un pays de suffrage universel qui porte au pouvoir les représentants de la majorité. On les appela les *possibilistes*. La scission s'opéra en 1882 ; depuis cette époque, le second parti n'a pas cessé de se développer et compte la

plus grande partie des socialistes français ; ses chefs sont aujourd'hui JEAN JAURÈS, MILLERAND, VIVIANI, les anciens amis de Benoît Malon. Ils ont été jusqu'à permettre l'entrée d'un des leurs, Millerand, dans un ministère bourgeois, le ministère WALDECK-ROUSSEAU (1899-1902). Ils se rencontrent avec les radicaux-socialistes sur quelques réformes immédiatement réalisables. Ils pénètrent ainsi les rangs les plus avancés du grand parti républicain et jouent un grand rôle dans la vie politique du pays. Ils se rattachent à la pensée de préparer par la loi, par une évolution pacifique, l'amélioration de la condition des classes laborieuses.

Le marxisme n'a pas manqué de subir quelques atteintes à travers cette transformation, lui-même victime en quelque manière de sa théorie de l'évolution. Même en Allemagne, Bernstein nie l'affirmation hégélienne de Marx : que la société actuelle est entraînée à sa ruine par le développement même du capitalisme industriel et commercial ; il note au contraire une atténuation chaque jour plus sérieuse du conflit entre le capital et le travail et semble admettre, par l'établissement de lois économiques scientifiquement étudiées, la possibilité de concilier les intérêts des capitalistes et des ouvriers. D'autres, comme CHARLES ANDLER en France, fondent beaucoup d'espérances sur les coopératives de production et d'achat, greffées les unes sur les autres, et estiment que le collectivisme peut être réalisé par l'extension et la fédération libre de ces coopératives. Le mutualisme de Proudhon apportera sans doute encore d'autres tempéraments aux doctrines révolutionnaires et autoritaires des Allemands ; elles n'ont pas épuisé leur « devenir », qui d'ailleurs peut être, jusqu'à un certain point, une des formes du progrès.

Angleterre. Les trade-unions. Les Fabiens. — L'Angleterre, les pays anglo-saxons en général, ne se sont pas laissé conquérir par le Marxisme. Très étendus, très séparés les uns des autres, ils ne se prêtent pas à l'unité de doctrine. Fondés sur la liberté, ils ne sont pas habitués à compter toujours sur l'État ; ils savent toute la puissance de la liberté individuelle, et pensent faire leurs affaires eux-mêmes. A cet égard,

comme à beaucoup d'autres, ils se distinguent donc par une grande variété.

Le développement du machinisme fut en Angleterre comme partout le signal d'un mouvement important d'idées socialistes et communistes. Avant même que Saint-Simon élaborât son système, Robert Owen (1771-1858) filateur à New-Lanark, publiait en 1812 ses *Nouveaux aperçus de la Société*, où il préconise l'égalité des droits et la suppression du capital. Persécuté en Angleterre il alla fonder en Amérique la colonie socialiste de *New-Harmony*. Les lois anglaises de 1824-1825 autorisèrent le groupement des ouvriers en syndicats. Owen revenu en Angleterre en 1827, tenta en 1835 de grouper les syndicats en un puissant instrument d'action sociale, la *Trade-Union*, et préconisa l'emploi de la grève générale pour forcer les patrons aux concessions. 500 000 ouvriers furent un moment associés sous sa direction. Mais des grèves échouèrent; quelques syndicats furent condamnés par les tribunaux et Owen perdit toute influence. Il n'en avait pas moins été l'un des fondateurs du socialisme pratique, pendant que les écoles françaises étaient encore perdues dans les théories les plus chimériques. Les syndicats ouvriers du reste, les *Trade-Unions*, continuèrent de prospérer. Le système coopératif se développa rapidement. Les *Équitables pionniers de Rochdale* furent un modèle de coopérative de consommation.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, une sorte de renaissance socialiste sortit de l'inspiration de quelques penseurs généreux, comme Carlyle et John Ruskin. Carlyle prêcha en termes assez vagues la doctrine de la justice sociale et flétrit ardemment quelques vices de la société moderne. John Ruskin admettait une intervention très étendue de l'État en matière de production et de répartition de la richesse. A sa suite des littérateurs et des artistes, W. Morris, Walter Crane, etc., ont continué un apostolat socialiste par la plume et le crayon. Mais c'est l'école utilitaire dont Bentham (1747-1832) fut le premier théoricien, qui a inspiré les plus sérieuses théories sociales en Angleterre, bien qu'elle ait inspiré également des individualistes comme Ricardo et Spencer et des socialistes comme Stuart Mill. Stuart Mill adopta

une sorte de socialisme agraire et soutint la légitimité de la nationalisation du sol, moyennant une indemnité aux propriétaires expropriés. Les uns et les autres ne furent que des théoriciens ; leurs idées se répandirent parmi les classes instruites et pénétrèrent peu à peu la société anglaise, même aristocratique. Ainsi en 1883, sous l'influence des doctrines de Stuart Mill, Sidney Webb et Bernard Shaw fondèrent l'association des *Fabiens ;* ils sont partisans d'une évolution socialiste graduelle par des lois protectrices du travail, par l'impôt progressif, par la limitation même de la propriété privée ; ils préconisent des essais en ce sens dans les paroisses et encouragent des tentatives isolées de socialisme municipal. Mais ils ne forment pas un parti politique ; ils exercent seulement quelque action sur certains membres du parti radical. Il en est de même des Trade-Unions ; elles ne jouent aucun rôle dans les élections ; elles défendent elles-mêmes leurs intérêts en face des patrons et des compagnies et les obligent aux améliorations économiques et sociales indispensables. Elles ont en particulier contribué à généraliser, dans le cas de grèves, le système de l'arbitrage, dont M. Mundella fut un des principaux apôtres. Sauf un petit groupe marxiste, sous la direction de Hyndman, il n'y a pas, à proprement parler, un parti socialiste anglais ; l'activité industrielle et commerciale du pays assure néanmoins aux ouvriers une condition supérieure à celle de la plupart des ouvriers du continent. Car le travail est partout la solution de bien des maux.

Cependant il faut rappeler que la question d'Irlande est une question sociale, même agraire, d'une exceptionnelle gravité.

États-Unis. Les Chevaliers du Travail. — Aux États-Unis, pays encore neuf, la facilité de vivre en colonisant rend beaucoup moins aiguë la question du pain quotidien. Mais la puissance croissante des *trusts* ou des colossales compagnies commerciales et industrielles oblige les ouvriers à prendre leurs garanties en se groupant. Les premières trade-unions y sont assez anciennes ; elles ne furent jamais très puissantes. En 1869, Stephens, frappé de leur faiblesse, résolut de les associer et institua les *Chevaliers du travail*. C'est une sorte de gigantesque trust des associations ouvrières ; il compte

actuellement plus de deux millions d'adhérents. Ces Chevaliers sont fortement organisés ; ils ont des assemblées locales où tous les métiers sont représentés par des mandataires élus, des assemblées de métiers qui groupent les mêmes travailleurs d'une région ; ils n'admettent parmi eux ni avocats, ni politiciens ; ils gèrent seuls leurs affaires ; ils ont des assurances mutuelles contre les accidents, les maladies, la vieillesse, le chômage ; ils appliquent au travail et à la consommation les principes coopératifs ; ils s'assurent ainsi une réelle aisance, par la libre discussion et administration de leurs intérêts. Ils ont d'ailleurs un programme économique hardi, autour duquel ils font une incessante propagande ; ils veulent que la terre soit réservée à des cultivateurs et non cédée à des compagnies qui ensuite exploiteront les travailleurs ; ils veulent l'arbitrage obligatoire entre les employeurs et les employés, l'impôt sur le revenu, la reprise des chemins de fer aux compagnies, la limitation de la journée de travail à huit heures, c'est-à-dire quelques-uns des articles du socialisme européen. Un théoricien socialiste, Henry George, dans son livre *Progrès et pauvreté*, a soutenu la thèse qu'on pourrait supprimer la misère sans nuire à la liberté individuelle si l'État se réservait la propriété de toutes les terres, tout en les louant par baux emphythéotiques et en se réservant ainsi le bénéfice de la plus-value.

Le collectivisme dans la Nouvelle-Zélande. — L'Australie, la Nouvelle-Zélande font aussi leurs expériences sociales ; elles les font très audacieuses, n'étant pas embarrassées dans les traditions des vieilles sociétés. Le parti socialiste est même devenu le maître du pouvoir dans la Nouvelle-Zélande sous la direction de son chef Seddon, et il a appliqué sans révolution quelques points de son programme : l'arbitrage y est obligatoire en cas de grève. L'État a la propriété de toutes les terres ; il les concède aux travailleurs moyennant certaines conditions destinées à assurer la culture des terres, propriété collective, et à empêcher ces concessions de redevenir un moyen d'exploitation au profit des concessionnaires. L'observation de ces faits sociaux est curieuse ; il convient d'ailleurs d'observer que ces essais sont faciles

en ces pays neufs, et que d'ailleurs ils sont, non l'application de théories sociales abstraites, mais simplement des mesures pratiques qui ont pour objet d'assurer à tous les travailleurs la sécurité de l'existence.

Du moins il apparaît qu'à travers le monde entier la question sociale est posée et même en voie d'évolution. Il serait ridicule de la nier ; elle est partout ; elle pénètre dans la vie politique et économique de toutes les nations ; elle est un des phénomènes caractéristiques de la civilisation contemporaine, et c'est sa prépondérance qui, mieux que les idées philanthropiques, amènera les peuples à subordonner les questions de politique internationale aux questions d'organisation générale du travail.

5. **L'Économie politique libérale.** — A côté des théoriciens et des écoles socialistes qui rêvent de réformer la société ou annoncent la nécessité de la réorganiser sur des bases nouvelles, d'autres théoriciens se contentent de décrire les phénomènes sociaux et soutiennent que le plus sûr moyen d'assurer la plus grande somme possible de bonheur et de prospérité aux hommes est de laisser pleine latitude au libre jeu des forces économiques et à la loi de l'offre et de la demande. On qualifie d'ordinaire cette manière de voir d'*Économie politique classique orthodoxe*, parce qu'elle se rattache en Angleterre à Adam Smith, l'auteur de la *Richesse des Nations* et en France à J.-B. Say (1767-1832), l'auteur de nombreux ouvrages d'économie politique parus de 1803 à 1833, où il a vulgarisé en les élargissant les théories d'Adam Smith, et établi la théorie du « laisser-faire, laisser-passer » comme l'axiome fondamental de l'économie politique, axiome qui fut aussi celui de l'École de Manchester. On pourrait plus justement qualifier cette théorie économique d'*Économie politique libérale*, car elle a soutenu avant tout les deux principes de la liberté du travail et du libre échange. Ces économistes ont en même temps attaché une grande importance à l'analyse scientifique des phénomènes économiques et à leur étude historique.

L'Allemand Roscher, auteur de *Principes d'économie politique* publiés en français par Wolowski, peut être considéré

comme le créateur de la méthode historique appliquée à l'économie politique, méthode qui a en France plusieurs représentants distingués, entre autres M. Levasseur. Les économistes de l'École libérale et en particulier Frédéric Bastiat (1801-1850), auteur des *Sophismes économiques* (1846) et des *Harmonies économiques* (1849), ont vigoureusement combattu les théories socialiste et protectionniste, où ils voient des utopies dangereuses et ruineuses, destructives des énergies individuelles et du progrès économique. Toutefois dans ces dernières années, les économistes ont presque tous atténué la rigueur des principes de liberté et d'individualisme absolu, qu'ils avaient paru poser en dogmes ; ils ont admis qu'ils pouvaient subir de nombreux correctifs, et les uns ont reconnu qu'un protectionnisme mitigé pouvait avoir des avantages dans certaines circonstances ; d'autres ont fait une large place à l'intervention de l'État pour réglementer le travail, et protéger les ouvriers contre la tyrannie du capital ou contre les conséquences de la maladie et de la vieillesse ; d'autres enfin ont admis que l'idéal social est dans une organisation collective mais libre du travail et des œuvres d'assistance et ont travaillé à développer les institutions coopératives et mutualistes. Un accord tend à se faire entre l'École libérale et les socialistes d'État modérés.

6. **La législation ouvrière. Ses caractères généraux.** — Peu à peu la législation se transforme sous l'action de ces doctrines qui paraissaient, il y a un demi-siècle, chimériques ou révolutionnaires. Le tableau des modifications qu'elle a déjà ainsi subies pourrait être long ; il suffit de relever les principaux traits, pour constater l'étonnante rapidité et l'énorme puissance de l'évolution socialiste dans ces dernières années.

L'enseignement primaire et l'enseignement professionnel sont seuls jusqu'ici gratuits ; l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, sauf pour les boursiers, sont réservés aux enfants des classes aisées ; beaucoup demandent que l'éducation soit intégrale et gratuite pour tous ; car il est injuste qu'un enfant, parce qu'il est pauvre, ne puisse pas cultiver son intelligence.

On demande le rachat des compagnies de chemins de fer ;

car les bénéfices qu'entassent leurs actionnaires, s'ils revenaient à l'État, contribueraient à la fortune publique et pourraient être employés à l'amélioration du service dans l'intérêt général.

Les socialistes demandent la diminution de la journée de travail; la loi française la limite à douze heures et à dix heures pour les femmes et enfants. Ils voudraient huit heures; c'est leur formule des trois-huit : huit heures de travail, huit heures de distraction et de culture intellectuelle, huit heures de sommeil. Les ouvriers y gagneraient considérablement s'ils employaient en effet huit heures par jour à se perfectionner intellectuellement et moralement; mais en l'état actuel de la société, beaucoup occuperaient autrement ces loisirs.

Les droits des travailleurs sont de plus en plus garantis par la loi ; elle limite le travail des femmes, surveille celui des enfants ou l'interdit. On voudrait qu'elle fixât un minimum de salaires ; mais elle ne veut pas porter la moindre atteinte à la liberté individuelle. Du moins elle précise la responsabilité des patrons dans les accidents du travail ; elle crée et subventionne les caisses d'assurances en cas de maladie et de chômage ; elle étudie l'organisation des retraites pour tous les travailleurs, de la terre ou de l'usine. Elle protège le travail contre l'oppression du capital et recherche la conciliation des classes.

Elle encourage surtout les ouvriers à ne pas toujours se confier à l'État, à faire le plus possible acte de citoyens libres et éclairés. Elle s'efforce de les habituer à l'exercice de la liberté, et leur enseigne la puissance de la solidarité, de la mutualité ; c'est tout une éducation à faire, qui n'est que commencée. Ils ont en France le droit de grève, depuis 1863 ; il oblige souvent les patrons à l'élévation des salaires. La loi de 1884 autorise la création de syndicats professionnels ; ils se sont vite généralisés parmi les ouvriers et aussi parmi les cultivateurs ; ils ont le droit de posséder, à de certaines conditions ; ils peuvent créeer des sociétés coopératives de consommation, — c'est le cas le plus fréquent, — même des coopératives de production. Ils sont l'application légale de la doctrine Saint-Simonienne ou Proudhonnienne de la mutualité. Les représentants des syndicats, réunis dans les

Bourses du travail, y discutent toutes les questions ouvrières, y organisent l'enseignement professionnel, et s'occupent de l'éducation intellectuelle et morale du prolétariat. La *Maison du Peuple* de Bruxelles, le *Vooruit* de Gand sont les modèles de ces organisations.

L'industrie privée a même appliqué maintes fois, depuis quelques années, le système de la participation aux bénéfices ; le patron donne à l'ouvrier, outre un salaire fixe, une part naturellement variable des bénéfices de l'entreprise. C'est l'application de ce raisonnement peut-être plus complet que celui de Karl Marx : la richesse est le produit du capital et du travail, et non pas seulement du travail ; car le travail a besoin du capital pour s'exercer et de l'intelligence pour se conduire. Donc il est juste que le bénéfice soit réparti entre le capital et le travail ; la proportion est à déterminer ; jusqu'ici elle est fixée par l'employeur ; d'aucuns demandent que la loi intervienne dans la répartition des parts. Le calcul est délicat ; c'est une étude du moins digne d'attention.

On voudrait que les ouvriers prissent ainsi chaque jour davantage l'intelligente direction de leurs intérêts ; mieux ils les comprendront, mieux aussi ils en pourront obtenir la garantie. Il n'est pas défendu d'espérer que leur éducation se fera peu à peu dans cette voie ; la solution de la question sociale y fera de grands progrès.

L'hygiène sociale. — Mais elle est peut-être bien une question morale autant qu'une question économique. L'ouvrier manque souvent de prévoyance, et le patron de générosité ou tout simplement d'esprit de justice.

L'ouvrier a vécu jusqu'ici trop souvent au jour le jour, misérable et mourant de faim aujourd'hui, prodigue et fou de gourmandise demain si le salaire est important. Il manque généralement de la vertu si remarquable des paysans, la prévoyance ; et pourtant il n'est pas de race différente ; mais, tandis que le paysan vit isolé, l'ouvrier vit en compagnie ; il n'a pas le courage, bien souvent, de s'arracher à l'exemple du plus grand nombre ; il a bien plutôt la fanfaronnade du vice, qui n'est que de la faiblesse.

Il faut que, lui aussi, il apprenne la prévoyance, qu'il

réserve pour demain le superflu d'aujourd'hui. Des efforts ont été faits pour l'y aider; par exemple, le patron loge ses ouvriers dans une cité dont les petites maisons lui appartiennent; si l'ouvrier paie régulièrement son loyer pendant vingt ans, ou plus, ou moins, il devient propriétaire; cette espérance de posséder un chez-soi a produit en beaucoup d'endroits les meilleurs résultats. Du même coup, l'ouvrier a acquis une vertu précieuse, une aisance relative, et il s'est attaché à l'usine qui le fait vivre et prospérer. Il faudrait que tous les ouvriers fussent arrachés à l'ignorance, au cabaret, au vice, qu'ils comprissent l'avantage d'une instruction professionnelle toujours plus développée. Il faudrait achever leur éducation morale; c'est une entreprise qui demandera sans doute plusieurs générations. Les Syndicats et les Bourses du travail y contribuent et la campagne anti-alcoolique a trouvé là de précieux appuis. Les capitalistes y pourront contribuer s'ils comprennent leurs propres devoirs qui se confondent ici avec leurs intérêts. Avec moins d'égoïsme chez celui qui possède, plus de prévoyance et de moralité chez celui qu'il emploie, la question sociale serait beaucoup moins difficile à résoudre. Elle a sa solution dans l'application raisonnée du fécond principe de la solidarité.

Aussi bien, des progrès ont été déjà accomplis qui permettent d'être optimiste. Les ouvriers sont mieux vêtus, mieux nourris que jadis, de même aussi plus instruits, plus habitués à la réflexion. Les patrons sont moins égoïstes, et admettent la nécessité d'une entente avec les travailleurs. Il n'est pas croyable qu'il leur soit impossible de s'entendre; car ils sont de même race, en somme, souvent de même origine; on calcule que les neuf dixièmes des capitalistes d'aujourd'hui sont d'anciens salariés. C'est par le travail et la prévoyance qu'ils sont arrivés à la fortune; de plus en plus, le travail est la loi de la société humaine.

Le progrès social. — La société contemporaine en somme a bien des défauts; elle a aussi des qualités. Elle vit sous le régime de la paix armée qui la ruine; mais elle conserve assez bien la paix entre les grandes nations; les souverains eux-mêmes se donnent pour premier devoir de conserver la

paix : il n'en fut pas toujours ainsi. La société contemporaine est fondée sur la liberté ; les hommes sont de plus en plus libres ; l'esprit démocratique grandit partout ; en même temps, l'instruction se développe, car elle garantit le bon usage de cette liberté. La société contemporaine fait partout effort vers le bonheur ou du moins vers le bien-être universel, et elle pense le fonder, non pas seulement sur l'aisance matérielle, mais surtout sur le progrès de la moralité. Dans la société barbare, l'homme fut un loup pour l'homme ; dans la société moderne, il y a une formule qui devient l'expression de tout perfectionnement économique et moral : Vivre pour autrui. La société n'est plus fondée sur la haine, mais sur la solidarité et la fraternité. C'est en cela surtout que notre société a le droit de se dire civilisée ; elle renferme de grandes misères ; mais elle ne consent pas à leur perpétuité ; elle n'est pas résignée au mal ; elle aspire de tout son effort, de toute son espérance, au bien.

Après l'épreuve de la grande guerre, elle y reviendra d'une foi dès lors invincible.

BIBLIOGRAPHIE

*E. de Laveleye, *Le socialisme contemporain.* — *J. Bourdeau, *Le socialisme allemand et le nihilisme russe.* — *P. Janet, *Les origines du socialisme contemporain.* — Benoît-Malon, *Le socialisme intégral* ; — Id., *Précis théorique et pratique du socialisme.* — Louis Blanc, *Discours politiques.* — Aug. Blanqui, *Critique sociale.* — Boilley, *La législation internationale du travail.* — *Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, — *Id., *L'Individu contre l'État.* — Ziegler, *La question sociale est une question morale*, trad. Palante. — *Georges Renard, *Le régime socialiste. Principes de son organisation politique et économique.* — *G. Weill, *L'École Saint-Simonienne.* — Charles Andler, *Les origines du socialisme d'État en Allemagne.* — P. Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme* ; — Id. *Cours d'Économie politique.* — E. d'Eichthal, *Socialisme, Communisme et Collectivisme.* — K. Marx, *Le Capital*, trad. fr., 3 vol. ; — Id., *Le Manifeste communiste*, trad. fr. — Schœffler, *La Quintessence du Socialisme*, trad. fr. — *M. et Mme S. Webb, *Histoire des Trade-Unions*, trad. fr. — *A. Métin, *Le Socialisme en Angleterre* ; — *Id., *Le Socialisme sans doctrine : Australie et Nouvelle-Zélande.*

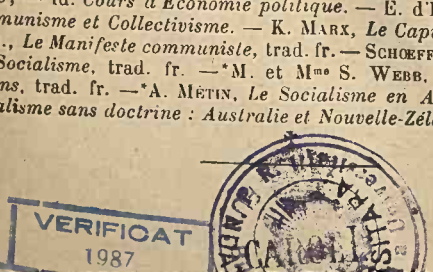

TABLEAU SYNCHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE

(1815-1911)

TABLEAU SYNCHRONIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE DE 1815 A 1860

FRANCE	ANGLETERRE	ITALIE	ALLEMAGNE AUTRICHE, PRUSSE	RUSSIE EUROPE ORIENTALE
Louis XVIII, 1814-1824.		Pie VII, pape (1800-1823).	Congrès de Vienne (1815).	La Sainte-Alliance (septembre 1815).
La chambre introuvable et la Terreur blanche, 1815-1816.		Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne (1802-1821).	François Ier, empereur d'Autriche (1806-1835).	Le sultan Mahmoud (1808-1839).
La loi militaire de Gouvion-Saint-Cyr (1818).		Formation du royaume lombard-vénitien (1815).	Congrès d'Aix-la-Chapelle (1818).	
Assassinat du duc de Berry, 13 février 1820.	George IV (1820-1830).	Répression des carbonari 1820-1831).	Congrès de Carlsbad et de Vienne (1819-1820).	
Ministère Villèle (1821-1827).		Charles-Félix, roi de Sardaigne 1821-1831).	Congrès de Troppau et de Laybach (1820-21).	
Expédition française en Espagne (1823).		Congrès de Vérone (1822).		Insurrection des Grecs (1822).
Charles X (1824-1830).		Léon XII, pape (1823-1829).		Ibrahim-pacha en Grèce (1823-1826).
Ministère Martignac (1828-1829).	Ministère Wellington (1828-1831).			Le tsar Nicolas Ier (1825-1855).
Prise d'Alger (1830).	Émancipation des catholiques de l'Irlande (1829).		*Le Zollverein* (1829).	Suppression des Janissaires (1826).
Révolution de 1830, 27-29 juillet.				*Bataille de Navarin* (20 octobre 1827).
Louis-Philippe, 1830-1848.	Guillaume IV (1830-1837).	Pie VIII, pape (1829-1831).		*Paix d'Andrinople* (1829).
Ministère Casimir-Perier (1831-1832).		Occupation d'Ancône par les Français (1831).		Soulèvement de la Pologne (1831).
Prise d'Anvers par les Français (1832).	*Le bill de réforme électorale* (1832).	Charles Albert, roi de Sardaigne (1831-1849).		Bataille de Koniah (décembre 1832).
Organisation du royaume de Belgique (1831).		Grégoire XVI, pape (1831-1846).		
La loi Guizot (1833).				Convention de Kutayeh. Traité d'Unkiar-Skélessi (1833).
Les lois de septembre (1835).			Ferdinand Ier, empereur d'Autriche (1835-1848).	
	Victoria (1837-1901).			

Ministère Guizot (1840-1848).
La loi des chemins de fer (1842).
Lutte contre Abd-el-Kader (1837-1847).
La Révolution de 1848, 24 février.
La seconde République (1848-1852).
L'Assemblée constituante (1848-1849).
Le suffrage universel.
Insurrection ouvrière, juin 1848.
Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République (10 décembre 1848).
L'Assemblée législative, (1849-1851).
La loi Falloux (1850).
Le coup d'Etat, 2 décembre 1851.
Napoléon III, empereur (1852-1870).
Guerre de Crimée (1854-1856).

Congrès de Paris (1856).

Victoire de Faidherbe à Médine (1857).
Loi de sûreté générale (1858).
Guerre d'Italie (1859).
Annexion de la Savoie et de Nice (1860).
Expédition de Syrie (1860).

1841, Établissement de l'échelle mobile.
Désastre de Khaïber (1842).
Conquête du Pendjab (1843-1849).

Palmerston, ministre des affaires étrangères (1830-1841, 1855-1858).

Découverte des mines d'or d'Australie (1851).

Révolte des cipayes de l'Inde (1857).

Traité de commerce avec la France : le libre-échange (1860).

1843, « *il risorgimento* ».

Pie IX, pape (1846-1878).

Soulèvement de l'Italie (1848).
La République à Rome (février 1849).

Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne (1849).

Ministère Cavour (1854-1861).
Les Piémontais en Crimée (1855).

Entrevue de Plombières (1858).
Guerre d'Italie (1859). Magenta (4 juin). Solférino (24 juin). Traité de Zurich (nov. 1859).
Le soulèvement national (1860-1861).

Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse (1840-1861).

Chute de Metternich (mars 1848).
La République hongroise (avril 1848).
Le parlement germanique de Francfort (mai 1848).
François-Joseph, empereur d'Autriche (1848).
Ministère Schwarzenberg : répression de la révolution en Autriche-Hongrie, Italie.

Échec de l'Union restreinte (1850).

L'Autriche perd la Lombardie (1859).
Guillaume Ier, roi de Prusse (1861-1888).
Ministère Bismarck (1861-1890).

Bataille de Nézib (1839).

Quadruple alliance de Londres (15 juil. 1840).
Convention des détroits (juillet 1841).

La guerre de Crimée (1854-1856).
L'Alma, Inkermann (1854).
Le tsar Alexandre II (1855-1881).
Prise de Sébastopol (8 septembre 1855).
Couza, prince de Roumanie (1858).
Traité d'Aïgoun entre la Russie et la Chine (1858).
Prise de Dargo dans le Caucase (1859).

TABLEAU SYNCHRONIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE DE 1860 A NOS JOURS (1902)

FRANCE	ANGLETERRE	ITALIE	ALLEMAGNE AUTRICHE, PRUSSE	RUSSIE EUROPE ORIENTALE
Élections législatives (1863). *Duruy, ministre de l'Instruction publique* (1863-1869).	Speke découvre les sources du Nil (1863). La crise cotonnière (1863-1866), à la suite de la guerre de sécession (1861-1865).	Garibaldi en Sicile et à Naples (1860). Victor-Emmanuel roi d'Italie (1861-1878). Le Syllabus (1864). Custozza, Lissa (1866). Annexion de la Vénétie à l'Italie.	Guerre de Danemark (1864) : Duppel. Convention de Gastein (1865). *Sadowa* (3 juillet 1866). Paix de Prague (24 août 1866).	*Émancipation des serfs de Russie* (19 février 1861).
La guerre du Mexique (1863-1867).	Extension du droit de vote (1867). Bill sur l'église d'Irlande (1868).	Bataille de Mentana (1867).	*La constitution dualiste austro-hongroise* (1867).	Insurrection de Candie (1866-1867). Prise de Samarkand (1868). *Inauguration du canal de Suez* (19 nov. 1869).
Ministère Émile Ollivier (janvier 1870). *Déclaration de guerre à la Prusse* (15 juillet 1870). Wœrth (6 août), Gravelotte (18 août), Sedan (1-2 septembre). Proclamation de la République (4 septem.). Coulmiers (9 novembre). Le Mans (11 janv.), Héricourt (15 janv.), Saint-Quentin (19 janvier). Capitulation de Paris (27 janvier).	Explorations de Livingstone en Afrique (1862-1873). Irish Land Bill (1870).	*Entrée des Italiens à Rome* (20 septembre 1870).		Conférence de Londres (1871).
Tr[illegible] Francfort [illegible]1). La [illegible] de Paris ([illegible]871). Pré[illegible] THIERS (18[illegible]	Conférence de Londres (mars 1871). Établissement [illegible] du vote	La loi des garanties (1871).	*Proclamation de l'Empire allemand à Versailles* (18 janv. 1871). Guill[illegible], empereur (1871-18[illegible]).	Prise de Khiva (1873). Soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine (18[illegible]).

[illegible] de MAC-MAH[illegible] (1873-1879).				*La guerre des Balkans:* Plevna, Kars (1877).
La [illegible] *on républi-c*[illegible]).	*Victoria* [illegible] *des Indes* (1876).			Traité de Berlin (1878).
Le [illegible] 18[illegible]7.				
[illegible] de JULES [illegible] 79-1887).	Les Anglais dans l'Afghanistan (1878).	Humbert Ier, roi d'Italie (1878).	L'Autriche acquiert la Bosnie et l'Herzégovine (1878).	Le tsar Alexandre III (1881-1894).
Le[illegible] de l'amnistie (1879-1880).		Léon XIII, pape (1878).		
Les lois Ferry sur l'enseignement (1880-81).	Assassinat de lord Cavendish (1882).			
Occupation de la Tunisie (1881).	*Les Anglais maîtres de l'Egypte* (1882).	L'Italie dans la triple alliance (1882).		
Conquête du Tonkin (18[illegible]-1885).				
La loi municipale (1884).	Nouvelle extension du droit de vote (1885).			Prise de Merv et de Saraks (1884-1885).
La loi sur les syndicats professionnels (1884).	Le Transcontinental Canadien (1885).		*Le Congrès de Berlin pour le partage de l'Afrique* (1885).	La Roumélie orientale se joint à la Bulgarie. Guerre entre la Serbie et la Bulgarie (1885).
Présidence de CARNOT (1887-1894).	Conquête de la Birmanie (1885-1886).			
La loi militaire (1889).			Frédéric III, empereur d'Allemagne (1888).	
Les fêtes du centenaire de la Révolution (1889).			Guillaume II, empereur d'Allemagne (1888).	
Campagne du Dahomey (1892-1893).	Les projets Gladstone sur l'Irlande (1892).			
Présidence de CASIMIR-PERIER (1894).				Le tsar Nicolas II (1894).
Présidence de FÉLIX FAURE (1895).				La guerre sino-japonaise (1894-1895).
Expédition de Madagascar (1895).		Défaites de l'Italie en Abyssinie (1896).		
Présidence de LOUBET (1899).	*Guerre du Transvaal* (1899-1902).			
		Victor-Emmanuel III, roi d'Italie (1900).		
	Edouard VII, roi d'Angleterre (1901).			L'insurrection des Boxeurs en Chine (1900-1901).
Présidence de FALLIÈRES (1906).	George V, roi d'Angleterre (1910).			*La guerre russo-japonaise* (1904-1905).

VERIFICAT 2022
BIBLIOTECA